Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles 1976

La Conférence de Géographie de 1876

Recueil d'études

Bijdragen over de

Aardrijkskundige Conferentie van 1876

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Brussel 1976

Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles 1976

La Conférence de Géographie de 1876

Recueil d'études

Bijdragen over de

Aardrijkskundige Conferentie van 1876

Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Brussel 1976

ACADEMIE ROYALE
DES
SCIENCES D'OUTRE-MER

Rue Defacqz, 1
B - 1050 Bruxelles
(Belgique)
Tél.: 02/538.02.11
C.C.P. 000-0024401-54, Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE
VOOR
OVERZEESE WETENSCHAPPEN

Defacqzstraat, 1
B - 1050 Brussel
(België)
Tel.: 02/538.02.11
Postrekening: 000-0024401-54, Brussel

Ouvrage publié avec le concours du Ministère de l'Education nationale et de la Culture française.

Werk gepubliceerd met de steun van het Ministerie voor Nationale Opvoeding en Nederlandse Cultuur.

D/1976/0149/2



Léopold II, Roi des Belges, par Louis Gallait (voir p. 428).
Leopold II, Koning der Belgen, door Louis Gallait (zie blz. 428).

PREFACE

La mission principale de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer est de contribuer au progrès de la connaissance scientifique des régions en développement. C'est dans cette optique qu'elle consacre l'essentiel de ses activités à l'Afrique centrale, où nombre de Belges, pendant près d'un siècle, se sont dépensés au service d'un grand idéal.

Les territoires où cette épopée s'est déroulée étaient ceux que Léopold II avait fait sortir de leur isolement séculaire. Ce grand Souverain conscient des hautes responsabilités qu'il assumait envers la Belgique et décidé à libérer les populations africaines des conditions matérielles et morales écrasantes dans lesquelles elles vivaient a voulu ouvrir à la civilisation le cœur même du continent noir pour supprimer la traite honteuse et l'esclavagisme qui en résultait, pour lutter contre les épidémies meurtrières, pour supprimer l'ignorance et amener les populations à un bien être auquel elles avaient droit.

Voulant rappeler le rôle joué par Léopold II dans le processus d'émancipation et de libération des populations africaines, lAcadémie royale des Sciences d'Outre-Mer a confié à la Commission d'Histoire l'importante mission d'étudier le moment du règne qui constitua en fait le départ de l'action civilisatrice du grand Roi.

A l'initiative du Père A. Roeykens et sous la haute direction aussi compétente qu'enthousiaste du Président de la Commission, le Professeur J. Stengers, les membres de la Commission ont rédigé des études historiques fondamentales concernant les aspects politiques, financiers, religieux et autres ainsi que les conséquences immédiates de cette conférence « au sommet ».

Toutes ces études font l'objet du présent recueil. Elles se veulent d'une stricte objectivité et permettent de dégager l'image d'un homme de génie, à mesure que le dépouillement des sources historiques se poursuit, que s'accumulent les preuves de son

énergie, de son intelligence et de son imagination créatrice, c'est-à-dire de tout ce qui fait de Léopold II un très grand homme d'Etat.

Pierre STANER
Secrétaire perpétuel

INTRODUCTION

En septembre 1876, Léopold II réunit au Palais de Bruxelles une conférence géographique, consacrée à l'Afrique, à laquelle assistent, outre une dizaine de Belges, une vingtaine de personnalités venues d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Russie. Il s'agit là principalement de géographes, d'explorateurs et de philanthropes connus pour l'intérêt qu'ils portent au continent noir. Le Roi propose à ses invités la création d'un organisme international qui serait chargé de coordonner les efforts entrepris en vue d'« explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique », de « faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain » et de « rechercher des moyens pour la suppression de la traite des nègres en Afrique ». Cet organisme international, dont la création sera effectivement décidée à Bruxelles, et qui sera placé sous la présidence du Roi, sera l'A.I.A., l'Association Internationale Africaine. Voilà l'événement.

Quelle est son importance? Quelle place dans l'histoire doit-on, avec le recul du temps, accorder à la réunion de 1876?

Si l'on mesure cette place aux résultats obtenus, c'est-à-dire en songeant à ce qu'allait être et à ce qu'allait réaliser l'A.I.A., on ne peut guère la faire bien grande; elle est même, il faut l'avouer, assez insignifiante. Léopold II nourrissait, en lançant l'A.I.A., des ambitions considérables. Il écrivait en 1876 à Jean-Baptiste Nothomb — un des fondateurs de la Belgique indépendante, à qui il était normal qu'il s'adressât avec une certaine solennité: « Je désire que le grand effort qui doit ouvrir d'une manière permanente l'Afrique à la civilisation prenne date en Belgique » (1). Cette ambition fut presque entièrement déçue.

(1) Léopold II à Nothomb, 14 juin 1876; Archives Générales du Royaume, Papiers Nothomb, n° 4.

L'Association fondée à Bruxelles, après avoir annoncé qu'elle allait s'occuper de la lutte contre la traite, dut presque immédiatement renoncer à cet objectif. En matière d'exploration, ses efforts n'aboutirent qu'à relativement peu de chose. En dépit d'un certain nombre d'appuis dans différents pays européens, elle ne réussit pas une véritable percée internationale. Sa notoriété même ne fut jamais que fort limitée. En juin 1878, le Premier ministre britannique, Disraeli, passe par Bruxelles. Le Roi l'entretient de l'A.I.A. « Il paraissait », note Léopold II, « n'avoir jamais entendu parler de l'Association » (2). Lorsqu'elle sombrera dans le sommeil, après quelques années, on peut dire que l'A.I.A. n'aura joué, dans l'exploration africaine, qu'un rôle tout à fait mineur. N'eût-elle pas existé, on ne voit pas ce qu'il y aurait eu réellement de changé dans la découverte géographique du continent noir.

La Conférence de Géographie de 1876 n'a donc eu, sur le plan géographique, qu'une portée très limitée. Si cependant, après cent ans, on continue à parler d'elle et à l'étudier, c'est parce qu'elle a, sur un autre plan, une importance majeure.

Cette importance, on peut la résumer en deux mots: la Conférence marque l'entrée en scène de Léopold II en Afrique, et en Afrique, Léopold II va créer un Empire.

Le succès extraordinaire — et le terme extraordinaire doit être pris dans son sens le plus fort — que constitue la fondation de cet Empire, s'explique en partie par l'initiative de 1876 et par ses suites immédiates. La Conférence de Géographie, et ensuite l'A.I.A., ont donné à Léopold II son image, l'image d'un souverain philanthrope, et cette image l'aidera puissamment lorsque, en Afrique, il s'occupera de tout autre chose que de philanthropie.

Pour bien apercevoir l'importance de ce facteur, il nous faut nous défaire d'une partie de nos connaissances historiques. L'historien, aujourd'hui, peut retracer, grâce à la documentation que lui ont livrée les archives, la suite des efforts coloniaux de Léo-

(2) Analyse des dossiers de l'Association Internationale du Congo, dossier VIII, 2, « Comités nationaux »; Archives Générales du Royaume, Papiers Droogmans. C'est en se rendant au Congrès de Berlin que Disraeli, le 9 juin 1878, s'était arrêté à Bruxelles et avait été reçu par le Roi (cf. MONYPENNY et BUCKLE, *Life of Benjamin Disraeli*, t. VI, Londres, 1920, p. 314).

pold II antérieurs à 1876. Il connaît les tentatives multiples, répétées, qu'avait faites le prince, déjà bien avant son avènement, afin de procurer à son pays un domaine d'outre-mer. Mais ces tentatives, les contemporains, eux, ne les connaissaient pas; elles étaient en effet demeurées secrètes. Pour les contemporains, la réunion de la Conférence de Géographie, l'appel du Roi à une coopération scientifique et humanitaire internationale, son rôle à la tête de l'A.I.A., ont été les premières manifestations du grand dessein que l'on pouvait prêter à Léopold II, et sont restées les seules pendant plusieurs années (car les débuts de l'entreprise du Congo ont été eux aussi entourés de secret). De là l'*aura* de noblesse qui va entourer le Roi, sa réputation de philanthropie. L'œuvre du Roi des Belges, écrivait Ferdinand de Lesseps en 1878, est, « on peut le dire, l'œuvre la plus humanitaire de notre siècle » (3). C'est ce qui se disait très généralement à l'époque, et c'est ce qui se dira pendant plusieurs années encore (4). On ne saurait exagérer l'importance de l'atout qui en a résulté pour Léopold II. Les multiples sympathies dont il a bénéficié dans la création du Congo, la bienveillance dont il a été le plus souvent entouré, la compréhension qu'on lui a manifestée, s'expliquent très largement par là. On était heureux d'aider un souverain plein d'intentions généreuses, qui dépensait sa fortune dans des entreprises désintéressées.

De la Conférence de 1876 à la création du Congo, à la réussite de 1885, il y a donc, à cet égard, une relation directe: la première constitue une clé essentielle de la seconde.

* * *

Situer l'importance de la Conférence de Géographie sur le plan, non de la géographie, mais du partage de l'Afrique, de ce que l'on appelle aujourd'hui vulgairement l'impérialisme, c'est indiquer suffisamment quels pièges peut susciter l'interprétation de l'événement.

---

(3) Lesseps à Milne Edwards, 2 juillet 1878; cf. *Une lettre inédite de Ferdinand de Lesseps sur l'œuvre de Léopold II,* dans *Jeune Afrique* (Elisabethville), n° 25, 1957.

(4) Voir quelques textes cités notamment dans J. STENGERS, *Léopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884,* dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire,* t. XLVII, 1969, p. 453-454.

On peut le célébrer. C'est ce que l'on faisait de manière presque unanime, il y a moins d'une génération encore, lorsque la colonisation de l'Afrique était considérée comme un grand chapitre de l'histoire de la civilisation et que, en Belgique en particulier, l'œuvre de Léopold II était saluée comme une page majeure de cette grande histoire. Il demeure toujours, surtout parmi les anciens artisans de la colonisation, de nombreux et ardents esprits pour éprouver la fierté de ce que l'Europe a fait en Afrique, de nombreux Belges pour célébrer ce que leur pays a réalisé au Congo. Pour eux, 1876 est donc un début glorieux. Dans l'Afrique devenue indépendante, et, pour le cas qui nous occupe, dans le Zaïre, on demande aujourd'hui à la Belgique « d'aider le Zaïre pour tenter de réparer l'irréparable préjudice qu'elle lui a causé par le fait de l'occupation coloniale », de « racheter une fraction des méfaits indélébiles de la colonisation » (5). Les Belges ont prétendu qu'ils avaient ouvert leur colonie à la civilisation. Des Zaïrois répondent: « Nous n'avions pas besoin d'être ouverts à la civilisation, nous avions la nôtre » (6). Partout en Afrique, la colonisation est dénoncée comme un mal, ou, pour employer une formule plus exacte, comme le mal. D'Afrique, cette condamnation a gagné l'Europe, et beaucoup d'Européens la prononcent à leur tour. On commence à la trouver dans la bouche et sous la plume d'hommes qui n'ont en rien l'esprit subversif. Certains accompagnent leur verdict d'un complément: un mal, oui, mais un mal sans doute inévitable (7). D'autres, qui sont encore plus éloignés de toute tendance subversive, se disent plus prosaïquement, en faisant le bilan des événements: dans quel guêpier sommes-nous allés nous fourrer! Le comte de Flandre, à la fin du XIX[e] siècle, observe un historien wallon, « n'eut que des réactions négatives aux ambitions

(5) BONDO NSAMA, *Coopération belgo-zaïroise: nouveau point de départ,* éditorial de *Salongo,* 26 septembre 1975.

(6) *500 Visages du Zaïre,* ouvrage édité par le Bureau du Président de la République du Zaïre (Kinshasa, 1975), p. 125.

(7) « La colonisation, en dépit de ses réalisations, en dépit des intentions très nobles de certains de ceux qui s'y sont consacrés, m'apparaît dans son ensemble comme un crime majeur, un péché contre l'esprit... Reste à savoir si le phénomène était évitable » (discours de M[e] Adrien Wolters, Président de la Conférence du Jeune Barreau, à la séance de rentrée du Jeune Barreau de Bruxelles du 17 novembre 1972; *Journal des Tribunaux,* 18 novembre 1972).

congolaises de son royal frère ». Et il ajoute: « Qui l'en blâmerait de nos jours? » (8).

Autant de perspectives différentes, voire complètement opposées, dans lesquelles on peut placer la Conférence de Géographie: le début d'une grande œuvre civilisatrice, les prémices du pillage du bassin du Congo, les premiers pas d'une aventure dont il aurait mieux valu se garder.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour relever ces divergences d'interprétation possibles que le présent volume ne s'en occupe pas. Les auteurs des études regroupées dans ce recueil sont des historiens qui, conformément à la charte de leur profession, cherchent à comprendre, et non à juger. Pour comprendre 1876, il n'y a pas à juger ce qui suivra. Le jugement politique porté sur le passé a sa raison d'être dans d'autres contextes. Ici, on ne vise à faire que de l'histoire, au sens strict.

* * *

Un recueil d'études historiques: ceci définit l'esprit du volume; encore faut-il préciser comment celui-ci est construit.

Trois thèmes y sont successivement abordés: l'Afrique; Léopold II; la Conférence et ses suites.

Sur l'Afrique, on trouvera cinq contributions: M.J. VANSINA décrit la physionomie générale de *L'Afrique centrale vers 1875* (la physionomie que l'historien est aujourd'hui en mesure de reconstituer, et qui est fort différente, cela va sans dire, de celle que les contemporains de la Conférence de Géographie croyaient pouvoir discerner); le R.P. J. DENIS, s'occupant lui aussi de *L'Afrique centrale en 1876,* analyse pour sa part l'*Etat des connaissances géographiques et cartographiques;* sur un des principaux explorateurs qui ont contribué au progrès de ces connaissances, M. M. LUWEL fournit une étude détaillée: *Verney Lovett Cameron ou l'échec d'un concurrent de Stanley;* le R.P. M.

(8) L. PAPELEUX, dans *La Vie Wallonne,* 3e trimestre 1975, p. 187. C'est dans ce sens vraisemblablement qu'il faut entendre aussi le mot de Paul-Henri Spaak qui, à un moment où le Congo lui valait de très gros ennuis, s'écriait devant le Conseil de Sécurité, le 15 novembre 1961: « Nous avons eu le malheur d'avoir une colonie » (ses paroles ont été citées de cette manière dans la presse - voir par exemple la *Libre Belgique* du 16 novembre 1961; dans le compte rendu officiel, que les auteurs corrigent, elles ont reçu un certain habillage).

STORME, dans *Missies in Midden-Afrika in 1876,* brosse un tableau d'ensemble de la pénétration missionnaire et de son retentissement; M. J. VANDERLINDEN dresse une liste des *Titres juridiques des Européens à l'occupation du sol africain avant 1876* et fait l'analyse de ces documents.

A propos de Léopold II, M. A. DUCHESNE rassemble les données relatives à une grosse question: *Les leçons de l'expérience de son père ont-elles entraîné Léopold II dans la voie de la colonisation?,* et J. STENGERS cherche à décrire *Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique (1875-1876).*

Léopold II est aussi présent, bien entendu, dans les études qui constituent le troisième volet de l'ouvrage, et qui ont trait à la Conférence et à ses suites. Sept contributions prennent place ici: le R.P. A. ROEYKENS, dans un article de synthèse qui ne peut évidemment remplacer les travaux considérables qu'il a consacrés au sujet, analyse *Le génie de Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles de 1876;* M. E. VANDEWOUDE, dans *De Aardrijkskundige Conferentie (1876) vanuit het Koninklijk Paleis gezien,* fait connaître les documents des archives royales relatifs à l'organisation de la Conférence; le R.P. M. STORME, dans *La Conférence et les missions catholiques,* s'occupe du problème des missions à la fois au moment de la Conférence elle-même et dans les mois qui suivent jusqu'au début de 1878; M. A. DUCHESNE révèle les circonstances dans lesquelles a été apportée, par Madame Furtado-Heine, *La première contribution financière à l'œuvre africaine de Léopold II;* le R.P. F. BONTINCK, en étudiant *Le Comité national américain de l'A.I.A.,* nous rapporte l'écho qu'a eu la Conférence aux Etats-Unis; ce même écho, mais cette fois aux Pays-Bas, ainsi que la question de la collaboration des Hollandais au Comité d'Etudes du Haut-Congo, sont étudiés par K. FRANSSENS dans *Nederland na de Aardrijkskundige Conferentie van Brussel, 1877-1879;* le R.P. M. STORME enfin, reprenant une troisième fois la plume, nous livre une contribution, qui couvre les années 1876-1879, sur *La Conférence et la Mission de Scheut, Documents inédits.*

* * *

Un fait saute aux yeux, lorsque l'on parcourt la liste de ces quatorze contributions: les différents auteurs, même en combi-

nant leurs efforts, n'ont nullement cherché à traiter toutes les facettes du sujet. Des problèmes très importants que l'on peut se poser à propos de 1876 ne sont pas abordés. La liste de ces omissions serait certainement plus longue que celle des études elles-mêmes. Il est clair que, si l'on avait voulu être systématique, les questions d'ordre économique, par exemple, auraient mérité une toute autre place. Mais il s'agit ici de contributions, et l'on n'a précisément pas tendu à un traitement systématique. Nous offrons au lecteur un certain nombre d'éclairages, en espérant qu'il voudra bien les juger sur leur valeur, sans trop se plaindre des zones d'ombre.

* * *

Ce que le lecteur regrettera peut-être, c'est de ne trouver que fort peu de chose, dans le corps du volume, sur les controverses que l'événement de 1876 a parfois suscitées parmi les historiens. Ces controverses ont trait principalement à la personnalité de Léopold II et aux objectifs que le Roi poursuivait. Sans entrer dans le détail de ces problèmes, nous aimerions, dans cette introduction, en dire au moins quelques mots.

Léopold II, nous l'avons dit, a été salué, à l'issue de la Conférence, comme un admirable souverain philanthrope, à qui l'on prêtait un idéal désintéressé. Ceci, du point de vue de l'historien, fait évidemment problème. Nous connaissons le Léopold II d'avant l'époque de la Conférence qui, portant ses regards surtout vers l'Extrême-Orient, a multiplié les efforts pour acquérir un domaine colonial qu'il voulait avant tout rémunérateur, productif. Nous connaissons le Léopold II qui, à propos des Philippines, qu'il essayait de prendre à bail, écrivait: « Nous ne voulons et ne cherchons qu'une bonne affaire » (9). Très vite après la Conférence, nous trouvons un Léopold II qui, en Afrique même, va entamer une action qui aboutira effectivement à la création d'une colonie, ou de son équivalent virtuel. Entre les deux cependant, en 1876, le Roi parle à propos de l'Afrique le langage de la science et de la philanthropie. Il le parle dans ses

(9) Léopold II à Greindl, 6 octobre 1873, dans L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant: Léopold II et les Philippines, 1869-1875* (Bruxelles, 1962), p. 241.

déclarations publiques, mais il tient le même langage dans ses lettres privées. Je désire examiner avec les membres de la Conférence, écrit-il à son frère, « s'il y a quelque moyen de hâter l'introduction de la civilisation dans la seule partie du monde où elle n'a pas pénétré et d'intéresser le public à la question. Je serai flatté si Bruxelles devenait le quartier général de ce mouvement humanitaire et scientifique qui, s'il parvenait à se développer, marquerait la fin du siècle par une bonne action » (10). Les membres de l'entourage du Roi paraissent persuadés que telle est bien sa pensée. Le chef de cabinet du souverain, Jules Devaux, est fort hostile aux projets d'acquisitions coloniales de son maître; il les juge extrêmement dangereux (11). Mais pour l'Afrique, il se contente de sourire: c'est, écrit-il, « un joujou qui ne fera de mal à personne » (12).

Une interrogation, dès lors, surgit: y a-t-il eu, dans le développement de l'activité de Léopold II, une courte phase purement philanthropique, qui constituerait une sorte de parenthèse? A-t-il, pendant une courte période, abandonné ses objectifs traditionnels, auxquels on le verra très vite revenir?

A cette question, il paraît bien, d'après tous les éléments que nous possédons aujourd'hui, que la réponse ne puisse être que négative. Léopold II, en 1876, n'a pas changé. Il songe toujours à ce qui, outre-mer, pourrait être fait de rémunérateur, de profitable sur le plan économique. Il y songe — les textes sont là, qui le prouvent — à propos de l'Extrême-Orient: en 1876, il caresse un plan de colonisation à Bornéo et il poursuit les vues, beaucoup plus sérieuses encore, qu'il a au sujet du Tonkin (13). Comment imaginer que l'Afrique ne lui soit pas apparue comme un continent où il pourrait également, de ce point de vue, tenter sa chance? Ce qu'il fait et ce qu'il écrit dès 1877 prouve que c'est bien ainsi, dès ce moment, qu'il la regarde. Je ne veux pas, écrit-il en novembre 1877, « laisser échapper une bonne occasion

(10) Léopold II au Comte de Flandre, 3 septembre 1876; Archives des Palais royaux, Papiers du Comte de Flandre. Publ. en partie dans A. DUCHESNE, *Le Prince Philippe de Belgique, Comte de Flandre, 1837-1905* (Bruxelles, 1972), p. 29.

(11) Cf. dans le présent recueil notre étude sur *Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique (1875-1876)*, p. 322, 328, 349 et 372.

(12) *Ibid.*, p. 349.

(13) *Ibid.*, p. 325-328 et 329 et sv.

de nous procurer une part de ce magnifique gâteau africain » (14). Greindl, qui est le bras droit du Roi pour les questions africaines, est chargé dès 1877-1878 de l'étude de plusieurs projets proprement coloniaux. Plus tard, ayant quitté le souverain, il évoquera dans une lettre adressée à sa femme — avec un humour mêlé d'amertume — ces initiatives jaillissantes qui l'avaient mis sur les dents: « Le Roi veut qu'on lui fasse pousser une colonie en une nuit comme un champignon. Tu te rappelles qu'autrefois ça le prenait toutes les six semaines ou tous les deux mois » (15). Parmi ces initiatives, que Greindl croyait vouées à l'échec, il y avait bien entendu le Congo.

Répétons-le: comment, connaissant la continuité de pensée de Léopold II, son obstination, voyant ce qu'il fait en Extrême-Orient, voyant ce qu'il fera dès 1877 en Afrique, ne pas être assuré que le continent africain a dû lui apparaître d'emblée — à l'époque de la Conférence de l'A.I.A., par conséquent— comme un théâtre favorable pour ses activités de colonisateur?

Mais si nous tenons ce point pour acquis — bien qu'il ne se fonde que sur une extrême vraisemblance psychologique —, une autre question, aussitôt, surgit: si Léopold II vise à obtenir « une part de ce magnifique gâteau africain », la Conférence de Géographie n'a-t-elle pas été, en fait, une vaste hypocrisie? Le Roi ne cherchait-il pas simplement une couverture scientifique et philanthropique afin de pénétrer plus facilement en Afrique pour son compte personnel? L'A.I.A. n'était-elle pas simplement pour lui une étiquette qu'il tenait à se procurer pour abriter ses entreprises propres?

Certains historiens l'ont pensé. Léopold II, si on les suivait, aurait donc agi, en 1876, en pur tacticien. Un historien britannique va jusqu'à qualifier l'A.I.A. de « fausse » association pour l'exploration et la science — « a spurious exploring and scientific organisation » (16).

---

(14) Léopold II à Solvyns, 17 novembre 1877; Archives des Palais royaux, Fonds Congo, n° 100. Publ. dans P. VAN ZUYLEN, *L'Echiquier congolais ou le secret du Roi* (Bruxelles, 1959), p. 43.

(15) Greindl à sa femme, 14 avril 1880; Archives Générales du Royaume, Papiers Greindl, n° 123. Publ. p. A. ROEYKENS, dans *Bull. de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer,* 1970, p. 403.

(16) G. SHEPPERSON, dans *The Exploration of Africa in the 18th and 19th centuries* (University of Edinburgh, Centre of African Studies, 1971), p. 142.

Cette interprétation ne résiste cependant pas à la confrontation avec les textes et les faits. Il ne paraît pas douteux que l'A.I.A., en tant qu'organisation authentiquement internationale et scientifique, a tenu véritablement à cœur à Léopold II, et il a dépensé des efforts considérables pour la faire réussir. « J'ai lancé ce projet partout », écrit-il en janvier 1877 à la Reine Victoria (17). Pour patronner les différents Comités nationaux de l'Association, il met en branle toutes les familles souveraines d'Europe. Lorsque l'Angleterre, où le prince de Galles avait accepté la présidence du Comité national anglais, se résout à se tenir à l'écart de l'organisation, il en éprouve presque du désespoir (18). Pour recueillir des fonds pour l'Association, il envisage de se rendre aux Etats-Unis, en qualité, en quelque sorte, de « prédicateur » de l'Association. « Je sais », note-t-il, « que les Américains ne s'intéressent pas beaucoup aux nègres, mais ici il ne s'agit pas seulement des nègres; il s'agit de routes, de stations hospitalières, d'observatoires, du progrès de la civilisation, des dernières découvertes pour connaître une grande partie du monde très riche mais imparfaitement ouverte ». Les Américains, interroge-t-il, ne seraient-ils pas prêts « à jouer le grand rôle dans cette croisade moderne? » (19). En 1878, lorsque le Comité national français bat de l'aile, faute de moyens financiers, il alerte Beyens, le ministre de Belgique à Paris, offre d'intervenir. « Si vous pensiez que des démarches personnelles de ma part seraient efficaces, je compte que vous me les indiquerez. Nous devons absolument, et cela sous peine de mourir, et ce qui est pis, d'échouer misérablement, ne rien négliger pour trouver de l'argent d'une manière ou d'une autre » (20).

(17) Léopold II à la Reine Victoria, 14 janvier 1877; Windsor, Royal Archives, Y 160. Les documents des Archives royales britanniques sont utilisés avec la gracieuse permission de S.M. la Reine Elisabeth II.

(18) « The Prince (= le Prince de Galles) had a most despairing letter yesterday from the King of the Belgians who had heard a rumour that this country intended to decline having anything to do with his African Association » (F. Knollys, secrétaire privé du Prince de Galles, au général Ponsonby, 27 décembre 1876; Windsor, Royal Archives, Add. Mss. A/12).

(19) Projet de lettre de Léopold II à Delfosse, janvier 1877, dans F. Bontinck, *Le Comité National Américain de l'A.I.A.*, dans le présent recueil, p. 484.

(20) Léopold II à Beyens, 7 juin 1878; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Beyens.

Ces quelques traits, puisés dans une gerbe, révèlent l'homme sincèrement attaché à réaliser le dessein qu'il a fait connaître en septembre 1876. Un comédien, quel que soit son talent, au cours d'une action aussi longuement poursuivie, ne saurait se garder ne fût-ce que d'un mot qui le trahit.

Pourtant, dans les quelques citations que nous venons de faire, il en est une qui, sans que l'on puisse dire que le Roi s'y trahisse, éclaire néanmoins sa psychologie d'un jour soudain très aigu. Les Américains, écrit le Roi, devraient participer à l'organisation des « découvertes » indispensables pour « connaître une grande partie du monde très riche mais imparfaitement ouverte ». « *Découvertes... très riche... imparfaitement ouverte* (et l'on peut sous-entendre ici: imparfaitement ouverte, notamment, aux activités européennes) »: ces quelques mots ne font-ils pas le pont, en quelque sorte, entre l'« œuvre scientifique et philanthropique » et le découpage du « magnifique gâteau africain »?

Ce pont, cette combinaison d'idées existait, on n'en saurait guère douter, dans l'esprit du Roi. Pour découvrir l'Afrique, pour l'explorer — ce qui était évidemment un préalable à l'établissement de grandes entreprises européennes —, tout indique qu'il a cru, très sincèrement, aux vertus, à l'efficacité que pourrait avoir une entreprise internationale conçue de manière désintéressée, poursuivant des objectifs scientifiques. Il y a cru et il y a travaillé. Mais il voyait plus loin: en participant à l'exploration, il se plaçait évidemment bien pour occuper ensuite, au point de vue du commerce et de l'exploitation coloniale, des positions avantageuses.

Comment s'opérerait cependant le passage de l'œuvre scientifique à la grande entreprise coloniale? Quel était, à cet égard, le plan de Léopold II? On en discute, sans qu'il y ait un complet accord entre ceux qui essaient de percer la pensée du Roi. Le R.P. A. Roeykens, dans ses travaux, a défendu l'idée que le Roi comptait faire évoluer l'A.I.A. elle-même, et ce qui aurait été réalisé sous son égide, vers l'entreprise de caractère plus personnel dont il rêvait. D'autres — et notamment le signataire de ces lignes — croient plutôt que c'est indépendamment de l'A.I.A., ou en n'établissant avec l'A.I.A. que des liens très théoriques, que, comme ce sera le cas pour le Congo, le Roi pensait à se procurer sa « part du gâteau ». Le débat se poursuit.

Nous avons jusqu'à présent, dans cette introduction, parlé surtout et abondamment de Léopold II. N'est-ce pas se laisser hypnotiser, de manière un peu puérile peut-être, par le rôle du grand homme, et gauchir ainsi l'histoire ?

Le reproche est tout à fait fondé, reconnaissons-le immédiatement, s'il s'agit de la Conférence de Géographie proprement dite et du destin de l'Association Internationale Africaine. Quand on traite de ces chapitres, il convient de les envisager, avant tout, comme des parties d'un phénomène global, qui est l'organisation de la découverte de l'Afrique. Le Roi y intervient certes de manière majeure, mais ses succès et ses échecs y sont conditionnés par des facteurs dont il n'est pas maître, et qui dominent l'histoire.

Prenons la Conférence de Géographie: le Roi l'a mise sur pied avec beaucoup d'habileté, mais il est évident qu'elle n'a abouti à un résultat positif que parce que les vents étaient favorables. Le faste de la réception qu'offrait le Roi, le charme qu'il déployait, n'auraient servi à rien s'il n'avait entretenu ses invités d'un sujet qui tous les passionnait, et en allant dans le sens qui correspondait à leur désir, à un désir très largement ressenti à l'époque: accélérer et rendre plus efficace l'exploration de l'Afrique. Léopold II, en septembre 1876, réussit parce qu'il se fait à un moment opportun le représentant de tendances de son temps.

Dans les mois qui ont suivi la Conférence, le Roi a cherché à s'adapter mieux encore à ces tendances — mais ayant, cette fois, mal pris le vent, il a échoué. C'est l'histoire de la lutte contre la traite, qui mérite d'être évoquée car elle est, de ce point de vue, particulièrement intéressante (21).

A la Conférence même, la question de la lutte pour la suppression de la traite avait été évoquée à plusieurs reprises, mais elle n'avait jamais figuré au premier plan. Tant dans les discussions de la Conférence que dans ses résolutions, l'accent avait été mis bien davantage sur l'œuvre d'exploration et de civilisation. C'est d'ailleurs dans la perspective avant tout de l'exploration qu'avaient été élaborées la plupart des mesures pratiques prévues par les participants.

(21) Nous avons fourni une première analyse de ce thème — à laquelle nous renvoyons pour diverses précisions et références supplémentaires — dans le *Bull. de l'Académie Royale des Sciences Coloniales,* 1956, p. 1 010-1 017.

Emile Banning, lorsqu'il rédige en octobre 1876 son livre sur *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles,* qui a une valeur officieuse, va dans le même sens. Il expose la manière dont sera organisée l'association issue de la Conférence et qui sera l'« Association Internationale pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique » (22). La suppression de la traite et de ses horreurs sera surtout, aux yeux de Banning, la conséquence du travail d'exploration scientifique et des efforts civilisateurs. « L'association internationale », écrit-il, « en ouvrant l'Afrique à la science, au christianisme, au commerce, en civilisant ses populations, adopte le vrai, l'unique système qui, du consentement de tous les voyageurs, puisse aboutir à l'abolition complète et définitive du trafic des esclaves » (23). L'« ouverture » du continent, son exploration, doit venir d'abord.

Un véritable changement apparaît lorsque se réunit, au début de novembre 1876, le Comité national belge. Le Roi ouvre la séance par un discours qui roule essentiellement sur la question de la traite: « plaie que tous les amis de la civilisation doivent désirer de voir disparaître », « odieux trafic » qu'il faut enrayer, « affranchissement de la race noire ». Dans la définition des objectifs de l'Association, le Roi met cette fois la lutte contre la traite au premier rang. Le compte rendu officiel, qui résume ses paroles, le note fidèlement:

« Le Roi... attire l'attention sur la double pensée qui a présidé à la fondation de l'Association internationale, issue de la Conférence de Bruxelles. Mettre un terme aux crimes odieux, aux cruelles souffrances dont le trafic des esclaves est la source sur une partie notable du continent africain, déchirer le voile de ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale: tel est le double but qu'on a voulu atteindre ».

Et largement étalé, largement annoncé, le nouveau nom adopté pour l'Association éclate comme une fanfare: « Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale ».

La correspondance du Roi, en novembre 1876, réaffirme ce programme. S'adressant au baron Beyens, le ministre de Belgi-

(22) Titre du chapitre VI, p. 100.
(23) *Ibid.,* p. 108.

que à Paris, Léopold II écrit le 25 novembre: « Je vous prie de dire à l'occasion au duc Decazes qu'une association internationale s'est fondée à Bruxelles pour chercher à supprimer dans l'intérieur de l'Afrique la traite des nègres et pour achever d'ouvrir ce grand continent à la civilisation » (24). A Londres, au même moment, Lambermont introduit auprès des personnalités britanniques le baron Greindl, nouvellement désigné comme secrétaire général de l'Association, « commissioned by His Majesty to act as secretary to the *Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique* » (25).

Des amis du Roi, qui reçoivent vraisemblablement de lui ses inspirations, tiennent le même langage. A une grande réunion publique organisée à Glasgow le 10 novembre 1876, qui marque le coup d'envoi de la propagande en faveur de l'Association en Ecosse, Sir Bartle Frere explique que « the greatest work of all which the King hoped to effect, and the one which is at the root of the whole matter, was the suppression of the slave trade and slavery » (26).

Pourquoi cet accent nouveau et majeur mis sur la traite? Le Roi lui-même, et Greindl, qui fait évidemment écho au souverain, en ont donné deux raisons. Greindl indique « qu'on avait adopté en Belgique, pour l'œuvre africaine, un titre que l'on croyait le plus propre à faire impression sur l'esprit des Belges, qui jusqu'à présent se sont médiocrement intéressés à la science et aux découvertes géographiques » (27); mieux valait par conséquent essayer de faire vibrer la générosité antiesclavagiste. Le Roi, pour sa part, souligne qu'il a voulu répondre aux préoccupations de l'Angleterre: « si l'on a parlé de l'esclavage, de la répression de la traite, c'est pour plaire aux Anglais » (28).

Cette avance, en quelque sorte, faite à l'Angleterre, va très vite apparaître comme le type même du faux calcul. L'*Inter-*

(24) Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Beyens.

(25) Rapport de Lambermont et de Greindl du 30 novembre 1876, dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II, 1875-1879* (Bruxelles, 1955), p. 193.

(26) *The Glasgow Herald,* 11 novembre 1876.

(27) Analyse des dossiers de l'Association Internationale du Congo, dossier VIII, 5, « Négociations du Baron Greindl à Londres du 21 décembre 1876 au 23 janvier 1877 »; Archives Générales du Royaume, Papiers Droogmans.

(28) *Ibid.*

national Association for the Repression of the Slave trade and the opening up of Africa, destinée à plaire aux Anglais, va susciter au contraire, dans les cercles dirigeants britanniques, de très sérieux froncements de sourcils. La Grande-Bretagne était, de tous les pays européens, celui qui était le plus décidé à lutter contre la traite, et qui avait effectivement lutté avec le plus de décision contre ce fléau, mais elle entendait mener cette lutte — qui comportait un aspect politique incontestable — en toute indépendance, sans se subordonner à un organisme international. C'était une affaire d'état, où l'Etat devait garder les mains libres. Comme l'observait un conseiller juridique du gouvernement, en notant que « the repression of the slave trade is put forward, even in the very name of the association, as its primary object »: « It would seem to be clear that the repression of such a trade is a matter for state interference and not within the province of any private association » (29).

Placé devant ces objections, qui étaient vives, le Roi, aussitôt, fait marche arrière: il met une sourdine aux objectifs anti-esclavagistes de l'association. Dès la fin de décembre 1876, Greindl donne à ce sujet des assurances aux Anglais. « Dorénavant », annonce-t-il, « on ne fera plus usage que de la dénomination suivante: *Association Internationale Africaine* » (30). Le 1er janvier 1877, dans une lettre à un consul belge en Afrique, Greindl précise le nouveau point de vue adopté. Certains ont cru, écrit-il, « que le but de l'Association Internationale Africaine est de poursuivre directement la suppression de la traite des nègres. Sa Majesté et tous les membres de la Conférence espèrent sans doute que l'exploration et les progrès de la civilisation de l'Afrique rendront ce trafic impossible; mais le Roi et les membres de la Conférence, spécialement les Anglais, sont d'avis que la répression de la traite ne peut pas faire l'objet direct des travaux de l'Association, parce qu'elle soulève des questions politiques auxquelles une société internationale doit rester étrangère » (31).

(29) Memorandum de Sir Henry Thring du 18 décembre 1876; Windsor, Royal Archives, P 19, n° 55. Publ. d'après une copie des Papiers Mackinnon par A. ROEYKENS, *Léopold II et l'Afrique, 1855-1880* (Bruxelles, 1958), p. 350.

(30) Analyse des dossiers de l'Association Internationale du Congo, *loc. cit.*

(31) Greindl à Daluin, 1er janvier 1877, dans B. DE LICHTERVELDE, *Contribution à l'histoire des origines du Congo belge,* in *Bull. de l'Institut Royal Colonial Belge,* t. VIII, 1937, p. 782.

Le Roi avait mal mesuré les forces avec lesquelles il devait compter, il avait surtout mal deviné les réactions qu'il susciterait. Ayant compris son erreur, il change de cap.

Dans l'évolution de l'Association Internationale Africaine, on verra aussi les grandes forces du temps l'emporter sur la politique que le Roi désirait mener. Le Roi, en fondant l'Association, avait espéré créer un mouvement de coopération qui, par-dessus les frontières, se serait fixé un idéal commun, il avait espéré susciter un véritable élan international; il se heurtera partout aux barrières du nationalisme.

L'attitude de l'Angleterre en fut une première et frappante illustration (32). Lorsqu'il fut question de créer un Comité national anglais de l'A.I.A., les objections — en dehors même du problème de la lutte contre la traite — fusèrent. L'Angleterre n'allait-elle pas fournir des fonds à une organisation dans laquelle elle risquait d'être mise en minorité? « To allow an international association to dispose of funds subscribed by an English Committee, presided over by the Prince of Wales, in a manner antagonistic to British interests, or even in appearance to exercise an authority superior to that of such an English Committee, is a course which could not be tolerated for a moment; and yet it is quite conceivable that an international association, of which the majority would necessarily be foreigners, might, without any hostile intentions, be disposed to favour views which would be disapproved of alike by the English Committee and by their delegates on the Association, and vote what might be in fact English money for the purpose of giving practical effect to those views » (33). C'était là l'habillage juridique, passablement majestueux, du nationalisme. Comme l'écrivait plus brutalement un fonctionnaire du Foreign Office, on pouvait craindre « that the action of the Central

(32) Voir d'une manière générale sur la question A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II*, p. 195-226, et *Léopold II et l'Afrique*, p. 342-368: R. ANSTEY, *Britain and the Congo in the 19th century* (Oxford, 1962), p. 60-64; R.C. BRIDGES, *The R.G.S. and the African Exploration Fund, 1876-1880*, in *Geographical Journal*, t. CXXIX, 1963; J.S. GALBRAITH, *Mackinnon and East Africa, 1878-1895* (Cambridge, 1972), p. 45-47.

(33) Memorandum de Sir Henry Thring, déjà cité.

Association at Brussels might ... come into collision with British interests and British plans of colonisation » (34).

Cette réaction nationaliste était aussi une réaction d'amour-propre. Quand on songeait à tout ce qu'avaient réalisé en Afrique les explorateurs britanniques, pouvait-on admettre qu'une association internationale aille « take Central Africa exploration out of English hands » (35) ?

La Société Royale de Géographie, où devaient se prendre les décisions, rejettera donc finalement l'adhésion à l'A.I.A. et se prononcera, au début de 1877, pour le principe de l'initiative nationale. « Looking at the subject from a practical point of view », disait la résolution, « the Council of the Geographical Society is of opinion that African Exploration will be more effectually prosecuted, and the necessary funds more readily obtained, by national enterprise than by international association » (36). Pour l'Angleterre, la Société créait donc un organisme national, l'*Africain Exploration Fund.*

En France, le triomphe du nationalisme prit une autre forme: ce fut la bouderie à l'égard de ce qui paraissait trop international, et pas assez français. Un Comité national français avait été fondé, et des personnalités dévouées, dont Ferdinand de Lesseps, faisaient de la propagande pour l'A.I.A. et s'efforçaient de recueillir des fonds. La réponse du public fut extrêmement tiède. En trois ans, de mai 1877 à mai 1880, les souscriptions et les dons atteignirent à peine quarante mille francs (37). Le secré-

(34) Thomas Sanderson au général Ponsonby, 17 janvier 1877; Windsor, Royal Archives, P 19, n° 62. Sur Sanderson, qui était à cette époque secrétaire privé de Lord Derby, cf. la notice du *Dictionary of National Biography,* vol. *1922-1930* (Londres, 1937), p. 739-740.

(35) Même lettre.

(36) Texte communiqué officiellement à Greindl par le Président de la Société de Géographie, et joint par Greindl en annexe à sa lettre à Beyens du 24 février 1877; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Beyens. Ce texte, après avoir subi une légère toilette, sera publié dans les *Proceedings of the Royal Geographical Society,* t. XXI, 1876-1877, p. 391-392.

(37) *Association Internationale Africaine. Section française. Assemblée générale ordinaire du 26 mai 1880. Rapport du trésorier* (Paris, 1880). Cette brochure se trouve dans le dossier F^{17} 2925 des Archives Nationales, à Paris. - Après 1880, les choses n'iront pas mieux: en décembre 1882, les dons et souscriptions avaient fourni au total, depuis la fondation du Comité français en 1877, 59.000 francs (cf. rapport de Lesseps du 2 juin 1885 sur les opérations du Comité français, aux Archives du Quai d'Orsay, *Mémoires et Documents, Afrique,* vol. 93, f° 208 et sv., et aux Archives Nationales, Section Outre-mer, Afrique VI 50 c).

taire du Comité, Marius Fontane, observait en 1882: « Il est évident que le caractère international donné par le Roi des Belges à l'Association a nui au développement de la section française. En France, on veut bien donner son argent, mais à la condition que cela profite à notre pays » (38). Et Fontane d'illustrer cette vérité par un trait concret: « L'argent que notre section recevait lui était souvent apporté par de bons souscripteurs qui stipulaient que pas un sou de leur souscription ne serait affecté à un intérêt étranger » (39).

D'une manière générale, on peut dire que l'esprit international, dans le fonctionnement de l'A.I.A., fit presque partout faillite. Les préoccupations nationales l'emportèrent presque toujours. « Each national committee has, from the time the Association was formed, directed its attention to purely national aims », écrivait Kirk en 1880 (40). Brazza a été patronné et en partie financé par l'A.I.A. mais il voyageait avec ses coffres remplis de drapeaux français.

Léopold II a été impuissant en face de ces tendances nationalistes; elles disloqueront son Association et provoqueront son fiasco.

Il y a donc un Léopold II — celui de la Conférence de Géographie et de l'A.I.A. — qui est en dialogue avec les forces de son temps, qui tantôt le favorisent et tantôt le dominent. Mais le Léopold II qui s'est rendu maître du Congo, par une action qui, elle, était en grande partie secrète, a eu une physionomie à beaucoup d'égards différente: celle de l'homme qui va son chemin seul, sans que personne le pousse, sans trouver dans son milieu, dans son pays, aucun encouragement, mené par son idée,

---

(38) Interview de Fontane par Alberty dans *Le Voltaire,* 18 octobre 1882.

(39) *Ibid.* Le Comité français lui-même s'était cependant efforcé, dans la mesure du possible, de colorer son action en bleu, blanc et rouge. Dans une demande de subvention adressée en 1878 au gouvernement, il écrivait, en évoquant l'Association Internationale Africaine: « C'est à cette Association que se rattache notre section française, qui conservera son autonomie, car à côté des intérêts internationaux de l'humanité et de la civilisation, notre rôle consistera à soutenir avec énergie et la science française et les intérêts français » (*Association Internationale Africaine. Comité français à Paris. Rapport au Ministre de l'Instruction Publique,* texte autographié de 4 p., s.d., à Paris, Bibliothèque Nationale, f° 0^3 1164).

(40) Dépêche de Kirk du 8 mars 1880; Londres, Public Record Office, F.O. 84/1574.

obstinément, en ne comptant que sur ses propres forces. C'est là le grand homme, au sens historique du mot, c'est-à-dire celui qui a réellement marqué l'histoire de sa griffe personnelle; sans lui, il n'y aurait certainement pas eu de colonisation belge en Afrique, et il n'y aurait sans doute même pas eu de Congo, car ce grand pays est bien sa création personnelle. C'est à ce Léopold II-là, le seul véritablement important, qu'il faut songer lorsqu'on songe à ses débuts en Afrique, à 1876.

Jean STENGERS
Président de la Commission d'Histoire

L'AFRIQUE CENTRALE VERS 1875

En 1875 l'Afrique centrale est en proie à un bouleversement profond. La situation politique des états africains est bien plus instable que vers le début du siècle. L'organisation politique, même dans les états, ne fournit plus le principe fondamental dans l'organisation de l'espace, et l'histoire politique des états ne permet pas de retrouver la nature du dynamisme des transformations en cours. De même un examen de la situation sociale passant en revue peuple par peuple ne fournit pas d'indications réelles au sujet de la nature d'une transformation sociale en train de s'opérer sur de vastes espaces et dont les signes sont non seulement une plus grande mobilité sociale mais encore une bien plus grande mobilité géographique que celle qui prévalait auparavant. Que se passe-t-il? Seul un examen des conditions économiques permet d'élucider le caractère du bouleversement qui affecte toute cette partie du monde. Les plus grands espaces géographiques organisés sont devenus des espaces commerciaux et les bouleversements sociaux s'expliquent par des moyens économiques. L'Afrique centrale, avant même que ne débute l'époque coloniale est inexorablement entraînée dans l'orbite d'une économie mondiale bien plus puissante et plus étoffée depuis qu'elle s'industrialise.

Aussi ne traitons-nous de la situation politique que dans une première partie en guise d'introduction et comme arrière-plan à la discussion des changements socio-économiques.

1. La situation politique

Les états ne couvrent alors qu'une partie de la superficie de l'Afrique centrale, une partie plus importante étant occupée par des peuples dont les organisations politiques sont décentralisées et se confondent parfois avec les organisations de parenté. Les formes politiques permettent de citer toute une gamme de struc-

tures partant d'organisations comme la horde pygmée dont la composition même reste fluide jusqu'à l'état particulièrement stable formé par les Kuba ou les deux petites colonies européennes: le Gabon et l'Angola.

Résidence, parenté, âge et sexe sont les critères qui permettent d'organiser les hommes en groupes et qui instaurent aussi l'inégalité. Pour la plus grande partie des peuples de la région la notion de richesse, distincte de celle d'âge n'est devenue un principe d'autorité et d'inégalité qu'à une époque très proche de 1875. En fait c'est ce qui explique la transformation sociale de cette époque.

Il n'existe pas d'organisations politiques fondées sur les groupes d'âge en Afrique centrale — à l'exception des Lele du Kasai où ces groupes sont internes au village — et ceci en contraste avec l'Afrique orientale où ces classes d'âge fournissent le fondement même de la société. Le critère de parenté est le plus répandu. Les organisations les plus simples sont formés de parents et les habitants de la plus grande partie de la République Centre-Africaine (Banda, Manja, Gbaya) et des groupes tels que les Luba Kasai occidentaux ou les Tonga de Zambie s'en contentent, non pas parce qu'ils ne connaissent pas de structures plus complexes, puisqu'ils sont souvent en contact avec des chefferies ou des états, mais parce que ce genre d'organisation garantit l'égalité. Ces régimes sont égalitaires avant tout.

Des groupes de parenté organisés en lignées segmentaires et incluant donc beaucoup plus de personnes dans chaque organisation socio-politique se retrouvent surtout en forêt parmi les Lega, Mongo, Buja, Boa, les Fang alors en cours de migration, les Ngbandi ainsi que parmi les Lwena dans la savane du sud et les Luba Kasai orientaux, comme d'ailleurs parmi les Punu et d'autres groupes gabonais. Ici on a sacrifié un peu à l'inégalité puisque les lignages sont aînés et cadets, mais les systèmes laissent encore une autonomie remarquable aux sous-groupes dont ils se composent, surtout au niveau local, mais même encore au niveau familial. Néanmoins l'organisation permet le cas échéant d'assembler des milliers de personnes. Ainsi les systèmes Boa tiennent tête aux attaques des états zande occidentaux. Quant aux Ngbandi orientaux, leur force militaire est telle qu'aucun des

états avoisinants — nzakara ou zande abandia — n'ose même tenter de les attaquer. Mais d'autres systèmes lignagers sont bien plus petits. Les lignages luba-Kasai sont parfois de si petite taille qu'ils n'englobent guère qu'une dizaine de personnes. Mais justement ici un état est en train de se construire. Un chef de clan, Kalamba se trouve à Kimbundo en 1875 ou il rencontre Pogge et où il vient acheter des armes à feu en partie pour imposer son autorité sur tous les Luba de la Lulua. La transition à la chefferie se trouve chez les Mongo où l'autorité est justifiée en même temps par la parenté (*mpifo*) et par le principe de territorialité (*ekopo*). Les tendances inégalitaires ont gagné du terrain. Il en va de même chez les Lega les plus orientaux, les Basile, dont on ne sait dire si oui ou non ils se sont formés en états.

De très nombreuses communautés, surtout dans la savane du sud sont organisées en chefferies, c'est-à-dire en petits états de culture homogène et qui ne comprennent pas la totalité d'un peuple. On retrouve au contraire plusieures chefferies par peuple comme p.ex. parmi les Mboon et les Pende au Kwilu ou chez les Luba du Tanganyika, et encore un peu partout dans les régions du Bas-Zaïre et du Gabon. On constate que parfois on ne voit plus très bien la distinction entre chefferie et territoire occupé par un lignage segmentaire profond comme chez les Mongo. Certainement on dira que les Mongo du sud-ouest sont organisés en chefferies et on se demande même s'il ne faut pas parler de royaume dans le cas des Ntomba du lac Mayi Ndombe ou une seule chefferie unit tous les ressortissants de l'ethnie. La différence pratique la plus marquée entre ces chefferies et les organisations de linéage est l'accentuation de l'inégalité. Les dirigeants forment une aristocratie souvent héréditaire dont le statut, les rôles et les titres sont bien définis. Il existe un « gouffre » entr'eux et leurs sujets, comparé à la plupart des organisations lignagères.

La différence entre chefferie et royaume se réduit souvent à une question de taille. On peut définir le royaume comme une chefferie qui englobe au moins tout un peuple et qui englobe souvent des cultures hétérogènes. Mais par ces critères le royaume luba principal ou règne Kasongo Kalombo n'est alors qu'une

chefferie, puisque les Kalundwe et les Kikonja ont leur propre royaume tandis que les Samba sont aussi Luba sans aucune organisation étatique. La limite entre chefferie et royaume n'est pas claire, on le voit. Un cas significatif est aussi celui des Bemba. Il s'agit d'un royaume englobant tous les Bemba, mais très peu unitaire. Vers 1880 il comporte une vingtaine de chefferies parmi lesquelles celle du Chitimukulu continue à exercer une prééminence rituelle sans posséder des moyens coercitifs militaires ou économiques. Au sens strict il n'existe pas « un » état bemba, mais bien une série de petits états: les chefferies (1). Pourtant il y a un royaume parce qu'un chef est supérieur au niveau rituel (ceci vaut aussi et toujours pour le royaume kongo) et parce que les chefs font partie d'un réseau unique complexe et flexible de liens de parenté qui n'impliquent pas des liens de subordination (2). Ce royaume est inégalitaire pour les sujets mais égalitaire en ce qui concerne les rapports de chef à chef, le pouvoir de chacun étant déterminé en grande partie par la constellation d'alliances et d'antagonismes sans cesse changeante. Le royaume bemba est un système instable toujours en voie d'expansion. En cela il ressemble au cas des zande. La différence majeure entre les deux est l'absence de primauté rituelle donnée à l'un des « sultans » en pays zande. En pratique on note aussi que vers 1875 les Zande sont soumis au gouvernement égyptien à l'exception des Ambomu et que leur expansion est terminée avant 1875.

On pourrait parler de chefferies zande et pourtant on ne le fait pas. C'est que l'organisation interne de chaque état zande comprend trois niveaux: chef — chef de canton — chef de village (ou de parenté résidentielle) alors que dans les chefferies on ne rencontre habituellement que deux niveaux (3). C'est à cause de ce critère aussi que l'on parle de royaume Boma (4).

Peu d'états se trouvent dans une situation territoriale stable en 1875. Le cas le plus clair et le plus remarquable est celui de l'état kuba, gouverné par le même roi depuis 1835 ou plus tôt et qui marque peut-être une très faible tendance à l'expansion.

(1) ROBERTS, A., *A History of the Bemba,* p. 164-165 et 165-181.
(2) ROBERTS, A., *o.c.,* p. 171.
(3) EVANS - PRITCHARD, *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande.*
(4) TONNOIR, R., *Giribuma.*

C'est la stabilité qui frappe (5). L'état boma que l'on vient de citer en est peut-être un autre exemple. Le royaume kuba est loin de l'orbite d'autres royaumes et aucun des deux n'est menacé sérieusement de l'extérieur ou n'a de velléités d'expansion, dans le cas boma sans doute plutôt à cause d'une infériorité militaire par rapport aux Sengele et une parité avec les Nunu qui dominent le commerce du Kwa qu'à cause du manque de volonté de s'étendre. Les autres états sont en expansion ou — et c'est la majorité — en difficultés, exception faite des états ovimbundu. Les différents états ovimbundu se retrouvent en équilibre vers 1875, l'expansion politique et militiare ayant cédé la place à une expansion commerciale qui connaît un succès énorme (6).

Les groupes en expansion sont les Bemba et les Lwena et surtout les Tshokwe, les Zande et les Ngoni ayant terminé leur expansion. Les Ngoni se consolident tout comme l'état lozi qui a chassé les Kololo et où Lewanika se manifeste pour la première fois. Dans le cas lozi la consolidation mènera à une nouvelle extension (7) tandis que pour les Ngoni de l'Afrique centrale l'aventure est bien finie (8). Quant aux Lwena et aux Tshokwe la chose remarquable est que cette expansion n'est pas dirigée par des chefs et ne consiste pas en conquêtes militaires d'armées dirigées par des rois. Ce sont des infiltrations de gens de basse extraction comprenant par-ci par là un aristocrate. Bref, ce ne sont pas des états qui s'étendent, mais bien des peuples. En cela ces expansions ressemblent à celles des Bobangi sur le fleuve ou des Vili ou des Ambaquistas (*kimbares*) dans l'intérieur.

1875 voit les plus grands royaumes de la savane en difficultés. Parmi les « grands » il n'y a que le *kiamfu* des Yaka qui se maintient tandis que l'empire lunda, le royaume de Kazembe, même le royaume luba et celui de Kasanje sont tous au moins menacés sinon en train de se désagréger. En 1874 l'empereur

(5) VANSINA, J., *Geschiedenis van de Kuba.*

(6) CHILDS, G.M., *Umbundu Kinship and Character*, p. 164-168; VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanna*, p. 197-201.

(7) MUTUMBU MAINGA BULL, *Bulozi under the Luyana Kings*, p. 111-116.

(8) OMER COOPER, J.D., *The Zulu Aftermath*, p. 78-83; ROBERTS, *o.c.*, p. 363-376.

Mbumba est monté sur le trône lunda (9) et avec cet avènement s'annonce la fin de l'ancien modèle du commerce des caravanes contrôlées et dirigées par les pouvoirs publics lunda tout comme ce modèle avait été abandonné en Angola. L'expansion tshokwe s'est manifestée lors de cet avènement (10). Kasongo Kalombo doit faire face à un concurrent pour le trône Ndai qu'il n'arrive pas à soumettre et ne fait rentrer ses tributs qu'à l'aide des hommes armés de fusils provenant de caravanes du Bihé (11). Au Kazembe le roi a perdu la majeure partie de son pouvoir avec l'avènement de Lukwesa en 1872 que des commerçants arabisés avaient mis sur le trône. Il ne se maintient au pouvoir qu'avec l'aide de forces arabisées ou yeke et encore uniquement dans la vallée du Luapula (12). Chez Kasanje les ennemis étaient les portugais et leur tentative d'invasion en 1860-1861 avait échoué. Pourtant le pouvoir du roi avait disparu aussi. C'est que chaque chef participe au commerce, s'enrichit, devient puissant et se détache de l'ensemble. Le royaume a pratiquement disparu (13). Et cela pendant que le peuple Imbangala lui-même est en expansion le long des routes des caravanes surtout vers le Kasai (14).

La désaffection interne envers les formules anciennes est accomplie en fait dans les régions côtières aussi bien à Loango que dans les territoires de l'ancien royaume de Kongo et même chez les Tio du Pool. L'état s'effondre ou se transforme. L'autorité n'est plus fondée sur un droit de naissance et d'aînesse qui sanctionnait l'inégalité. Elle l'est de plus en plus sur le droit acquis par la richesse. La légitimité de l'aristocratie n'a pas suffi et elle a du abandonner ses positions aux marchands à moins de devenir marchande elle-même. Le pouvoir effectif s'est légalisé au sud du Bas-Zaïre. Les rois d'Ambriz, Mosul, Kinsembo et autres lieux près des comptoirs sont légitimes, mais de naissance douteuse. Certains peuvent se vanter de liens de parenté

(9) VELLUT, J.-L., *Notes sur le Lunda et la frontière Luso-africaine (1700-1900)*, p. 122.
(10) VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanna*, p. 223.
(11) CAMERON, V.L., *Across Africa*, p. 344-345; 347-362.
(12) ROBERTS, A., *o.c.*, p. 199.
(13) WHEELER, D. & PELISSIER, R., *Angola*, p. 55-56; VELLUT, *o.c.*, p. 120.
(14) WHEELER, D., *o.c.*, p. 67.

avec l'ancienne noblesse mais on n'en parle plus. Le roi de Kongo ne doit son trône qu'à l'aide portugaise (15) mais pourtant on reconnaît encore toujours et partout que le roi de Sao Salvador est rituellement supérieur (16). C'est ce qui fait d'ailleurs sa seule puissance. Entre les chefs il n'y a plus de liens de parenté évidents et s'il y en a on les néglige. Parmi les Tio les seigneurs forment encore un réseau de parenté relié au monarque. Mais leur pourvoir vient de leur main-mise sur le commerce. Et en 1875 déjà un esclave du nom de Ngaliema est à Ntamo (sur la rive en bas du Mt Ngalula actuel) comme protégé d'un commerçant tio influent. Sans aucun titre au pouvoir il dominera cependant la situation au Pool dès 1880 (17).

Si les anciennes dynasties chancellent de nouveaux fondateurs d'état s'annoncent. Ce sont les Msiri, Tippu Tib, Zubeir, Rabiḥ. Tous sont marchands. Un seul tentera de se légitimer dans l'ordre ancien. Ce sera Msiri qui après 1875 prendra le titre de *mwami* à la mort de son père en Usumbwa. Tippu Tib lui se fonde sur un vague lien de parenté que personne ne prend au sérieux tandis que Zubeir et plus tard Rabiḥ ne se justifient pas. En 1875 Zubeir vient d'ailleurs de perdre son fief, ayant été rappelé au Caire, mais son fils Sulaiman le garde pour lui. Et Rabiḥ n'est encore qu'un garde frontière de Sulaiman sur le Mbomu en pays nzakara (18). Les états les plus dynamiques sont ceux de Msiri existant déjà presque vingt ans en 1875 et en expansion vigoureuse, commerçant avec les deux océans et celui de Tippu Tib qui vient de se former. Cameron le voit arriver à Nyangwe et l'année après il occupera Kasongo d'où il organisera ses territoires (19). Ce sont ces nouveaux états qui montrent bien que l'avenir n'appartient pas aux espaces politiques mais aux espaces commerciaux.

Une forme d'organisation politique, en dehors des colonies, est restée à l'écart. C'est le village ou la ville indépendante. Le

(15) WHEELER, D., *o.c.*, p. 87.
(16) JEANNEST, C., *Quatre années au Congo*, p. 36-37; 69.
(17) VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo*, cfr. Index.
(18) THURIAUX HENNEBERT, A., *Les zande dans l'histoire du Bahr el ghazal et de l'Equatoriale*, p. 55-69, 5 p. 65.
(19) CAMERON, V.L., *o.c.*, p. 293-300; VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanna*, p. 238.

cas le mieux connu est celui des Lele (20) et il est classique. A l'intérieur du village une gérontocratie par classe d'âge prévaut mais à l'intérieur de chaque classe se maintient une égalité. L'organisation des villes Songye (21) est pratiquement inconnue. Il semble qu'il s'agisse de sous-ethnies dont tous les habitants sont concentrés en une seule agglomération. C'est peut-être une de ces villes, celle des Beekalebwe que Tippu Tib avait aidée dans ses démêlés avec d'autres (22). Mais certains villages indépendants ne se laissent pas classer comme chefferie miniature ou comme système de type lele. Que dire des villages et des villes Bobangi implantés un peu partout, des villages « libres » en Angola ou des *kimbares* qui se soustraient à toute autorité coutumière et des villages vili le long de certaines routes de caravanes? Que dire des petits villages temporaires ou non des Ambaquistas, des Tshokwe, des Lwena, des Imbangala et même de commerçants angolais que l'on retrouve à l'intérieur tout comme par exemple l'établissement de Jumah Merikani près de Munza en pays luba où il récoltait son riz et son tabac (23). Il n'y a plus de chefs traditionnels ici. Chez les Bobangi les plus riches commandent; c'est une ploutocratie et les villages fondent des colonies à des semaines de distance pour les besoins du commerce (24). Très probablement l'organisation des « Bangala » et de Basoko est similaire. L'inégalité politique a disparu aussi sûrement que dans un camp pygmée. Mais l'inégalité économique a pris sa place et devient *le* principe constitutif de l'ordre sociopolitique. Il est évident qu'il en va de même dans les autres agglomérations de marchands, là où elles dépassent le provisoire et surtout une taille qui exige une structure plus élaborée que celle de la parenté à l'intérieur d'une famille étendue.

Somme toute il est remarquable de savoir qu'en 1875 Luanda compte 15 000 âmes (25) et que Basoko, Bonga, Irebu, Bolobo et Ntamo-Kinshasa possèdent des agglomérations de cette taille

(20) DOUGLAS, M., *The Lele of Kasai*.
(21) VON WISSMANN, H., *Unter Deutsche Flagge: Quer durch Afrika*, p. 147-151.
(22) VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanne*, p. 239.
(23) CAMERON, V.L., *o.c.*, p. 349.
(24) HARMS, R., Communication personnelle.
(25) WHEELER, D., *o.c.*, p. 68.

également tandis que la capitale lunda, celle de Kazembe et la capitale kuba oscillent sans doute entre les 7 500 et les 15 000, toujours plus que Benguella et infiniment plus que Libreville qui n'est encore qu'un grand village. La distribution des agglomérations commence aussi à montrer que l'organisation de l'espace centr'africain est désormais régie par la théorie « des espaces centraux », une théorie qui se fonde sur le commerce.

En 1875 les colonies ne se portent pas très bien. L'Angola se compose en fait d'une enclave autour d'Ambriz, du territoire entre le Bengo et la Cuanza jusqu'à Malange et Duque de Bragança et d'enclaves côtières près de Novo Redondo, Benguela et Mosamedes (26). Les difficultés budgétaires et l'opposition des populations avaient entraîné l'abandon de postes fondés à l'intérieur entre le fleuve Dande et le Bas-Zaïre. Mais diplomatiquement le Portugal revendique toujours ces territoires ainsi que tout l'intérieur de la côte jusqu'à l'embouchure du Kunene (27). Quant au Gabon le poste de Libreville contient seulement quelques centaines d'habitants et les maisons de commerce étrangères dominent. On parle d'échanges de territoires avec l'Angleterre, la Gambie devenant française contre la cession des côtes de la Côte d'Ivoire et du Gabon (28). Les pourparlers échoueront en 1876. Le Gabon représente donc seulement un point d'appui et non un ensemble territorial gouverné par la France (29).

Le gouvernement interne de l'Angola est également réduit au minimum. Les *concelhos* sont toujours occupés par des militaires et Luanda est gouvernée par un conseil, mais les ordres ne sont plus observés à l'intérieur (30). Un nombre important de Portugais vit en dehors du contrôle de l'état sur les plateaux ovimbundu et en pratique beaucoup d'habitants de la province de Ambaka se sont libérés des obligations imposées par l'état (31). Le gouvernement de la colonie est dominé localement par les marchands

(26) MONTEIRO, J.J., *Angola and the River Congo;* WHEELER, D., *o.c.*, p. 58.
(27) ANSTEY, R., *Britain and the Congo in the nineteenth century*, p. 53.
(28) HARGREAVES, J.D., *Prelude to the Partition of West Africa*, p. 185-186; 193-195.
(29) COMPIEGNE, V. (de), *L'Afrique équatoriale: Gabonais - Pahouins - Gallois*, p. 199-207.
(30) MONTEIRO, J.J., *o.c., II*, p. 50-150.
(31) VELLUT, J.-L., *o.c.*, p. 96, 119, 124-125.

de la capitale, mais ils perdent de plus en plus le contrôle qu'ils exerçaient auparavant sur le Benguela et l'intérieur. Ici les petits marchands se sont libérés des autorités militaires et commerciales dès le début du siècle. L'Angola subit donc un malaise analogue à celui des états de l'intérieur: une crise d'autorité.

Partout où les routes commerciales ont pénétré les nouvelles classes sociales montantes remplacent graduellement les anciennes aristocraties et sapent les bases de l'autorité. Et ce non seulement dans les grands états. Le même processus se retrouve ailleurs aussi. Ainsi le *mbwayoyi* (marchand riche) du Lac Mayi Ndombe est devenu plus important dans son lignage que l'aîné qui devrait être le chef et le commerçant attire plus de parents et de clients. La chose est encore plus évidente dans l'estuaire du Gabon ou les *oga,* chefs de clan n'arrivent plus toujours à dominer leurs gens et... le commerce. Des parvenus comme Ntoko déjà dans les années cinquante sont devenus leurs égaux (32). Comme l'a argué le professeur Vellut le dix-neuvième siècle voit une transformation sociale profonde. Et en 1875 cette transformation est en cours depuis longtemps déjà mais elle est encore loin d'être arrivée à son terme (33).

2. La situation économique

Le commerce à longue distance caractérise l'économie de l'Afrique centrale toute entière. Mais il ne constitue pas, il s'en faut, la partie majeure des activités économiques. La production pour les besoins domestiques dépasse de loin en volume la production à des fins commerciales. En outre le commerce régional est bien plus important par le volume et peut-être par la valeur que le commerce à longue distance. Le volume de biens transportés varie de région à région. Quand les transports se font par eau, comme sur le réseau du fleuve Zaïre, il peut devenir fort important. Ainsi on parle de vingt à quarante tonnes de manioc transporté des champs du moyen Alima vers le fleuve en saison sèche

(32) Mpase, N.M., *L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre,* p. 160; Bucher, H., communication.
(33) Vellut, J.-L., *o.c.,* p. 162.

et ce par jour (34). Mais même par voie de terre le volume peut devenir respectable. Ainsi la saline de Mweru wantipa rapportait de quinze à vingt mille livres (soit près de dix tonnes) par an en 1898 (35), produit en saison sèche. Ce n'est évidemment pas comparable à l'exportation de vin de canne à sucre du pays nunu et sakata sur le Kwa qui partait en quantités d'une à deux tonnes à la fois (36) et ce environ une fois tous les quinze jours et par pirogue. On ne sait pas combien de pirogues partaient ensemble. La différence d'un ordre de grandeur entre ces volumes transportés par voie terrestre et par voie fluviale est significative. Elle correspond aussi à l'intensité relative de la production pour le commerce régional.

Les marchandises dans ces circuits régionaux comprennent de la nourriture, des tissus, des parures, de la main-d'œuvre, des matières premières et produits finis. Le sel se retrouve presque partout comme objet de commerce (37). Le poisson (séché ou non), le manioc, en chikwangues ou non, le maïs, l'huile de palme et plus loin vers le lac Tanganyika et au sud de la zône à élaïs l'huile de *mbafu,* les chèvres, le vin de canne à sucre et le tabac sont mentionnés (38). Parmi les tissus il faut citer surtout les tissus en raffia de la forêt et de la savane occidentale mais aussi les tissus en écorce de ficus ou de baobab beaucoup moins exportés cependant que les tissus de coton du Malawi et peut-être les peaux de colobes mentionnées comme article de commerce dans le pays bemba et entre Kuba orientaux et Songye (39). Les parures comportent des colliers et bracelets en métal ou en tissu ornés ou non de coquillages importés ou de perles, des vêtements brodés de perles ou de cauris, des ornements en raffia tels le *butega* rwanda qui provient du pays lega, mais avant tout les parures requérant du kaolin (objet religieux aussi, mais trouvé localement dans beaucoup d'endroits) et du fard rouge (*ngula,*

(34) SAUTTER, G., *De l'Atlantique au fleuve Congo: une géographie du sous-développement,* p. I, 265-273 (et carte); VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo,* p. 256.

(35) ROBERTS, A., *o.c.,* p. 187, f n 88 - Saline de Kaputa et Puta; p. 359-361.

(36) VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo,* p. 279.

(37) SUNDSTRÖM, L., *The Trade of Guinea,* p. 122-146; esp. 145-146.

(38) CAMERON, V.L., *o.c.,* p. 241, 243, 245; LIVINGSTONE, D., *The Last Journals of D. Livingstone in Central Africa,* p. 367-378.

(39) ROBERTS, A., *o.c.,* p. 188; SUNDSTRÖM, L., *o.c.,* p. 147-186.

tukula), provenant de la forêt équatoriale. La main-d'œuvre consiste en esclaves. Certains peuples comme les Kuba, les Lozi, les gens du bas-Ubangi en achètent uniquement, d'autres comme les Luba Kasai en vendent et d'autres encore comme les Tio en vendent et en achètent. Dans les deux premiers cas, sinon les trois premiers il est évident qu'une pénurie relative de main-d'œuvre a créé une demande prononcée depuis assez longtemps. Il ne s'agit pas ici de simples séquelles à la traite. Matières premières et produits finis comprennent surtout la poterie, les objets en fer ou le fer fondu brut, le cuivre du Shaba, du Bas-Zaïre ou de Hofrat en Nahas, des pirogues, des nattes, des paniers et des objets à caractère socio-religieux comme des charmes, des masques, des statuettes, du poison pour l'oracle du poison comme le benge du pays mangbetu (40). En ce qui concerne les métaux Sundström (40bis) fournit une bibliographie presque complète, mais pour les autres produits de tels aperçus n'existent pas encore.

Le commerce local et régional est fort ancien et s'explique en partie par la présence de ressources naturelles en produits bruts tels le sel, l'huile de palme ou de *mbafu,* le cuivre, etc. Mais une spécialisation technologique culturelle se développe également sans accès privilégié à des matières premières restreintes. Il en est ainsi pour le commerce de nattes ou de paniers, la concurrence de différents styles de poterie sur les marchés le long du Zaïre, l'exportation d'un type favori de tête de lance de la forêt équatoriale vers le bas-Kasai et au sud du Sankuru. La carte des concentrations de ressources naturelles reste à établir même pour les salines. On peut cependant déjà entrevoir l'importance de la forêt équatoriale et surtout de ses abords exportateurs de raffia, de bois de fard, d'huile de palme et par endroits d'outils en acier.

Les marchés en tant qu'institutions sont organisés surtout dans la partie occidentale de l'Afrique centrale, mais se retrouvent aussi à l'est de façon plus sporadique, et plus liée semble-t-il au commerce à longue distance comme à Ujiji, Nyangwe et dans la

(40) Evans Pritchard, Witchcraft, *Oracles and Magic among the Azande,* p. 271-280.

(40 bis) Sundström, L., *o.c.,* p. 187-251.

vallée de la Ruzizi. Les autorités politiques protègent le marché et veillent à assurer la sécurité des personnes et des biens par des règlements tels que la défense de s'y rendre en armes, la présence d'une police du marché et parfois de tribunal commercial ou l'accord de localiser le site en dehors des agglomérations à distance à peu près égale de gros villages avoisinants. Les règlements diffèrent d'endroit à endroit suivant l'organisation politique de la région. Dans les chefferies on favorise un emplacement au centre de la capitale et des taxes sont souvent imposées.

Dans la savane du sud-ouest de la côte au Kasai environ les marchés reviennent tous les quatre jours et la semaine est comptée par quatre jours à partir du marché. Quatre jours est aussi la fréquence du marché de Nyangwe. L'importance de cette semaine git en ce qu'elle permet une organisation de l'espace efficace puisqu'elle permet aux marchands d'aller de marché local en marché local et d'approvisionner le plus important parmi ceux-ci « la place centrale » en biens et de redistribuer les biens achetés « en gros » dans la place centrale. Le long du Zaïre le caractère cyclique du marché n'est pas prononcé soit qu'il est journalier comme dans les grands centres, soit qu'il se tient quand une flotille aborde. On y trouve alors l'équivalent des comptoirs de la côte qui servent à emmagasiner les produits achetés et les produits amenés par bateau d'Outre-Atlantique. Il se peut que les marchés des Luba-Kalonji aient été organisés d'une façon semblable. Et ce mode d'organisation est plus adapté au commerce à longue distance que le premier. Dans beaucoup de régions de la partie septentrionale et orientale cependant le commerce se fait par colporteurs et n'en est pas moins important pour cela. Le sel du Rwanda vient surtout de Katwe, le cuivre du Buha et du Burundi du Shaba, les houes du Burundi du Buha et des quantités importantes sont trafiquées sans organisation de marché par les marchands ambulants.

Pratiquement partout on trouve des étalons de valeur et des monnaies locales. Ce peuvent être des objets en fer comme les *shoka* lokele ou les *woshele* de la Lokenye (41). Ce sont souvent

(41) SUNDSTRÖM, L., *o.c.*, p. 73-121; 201-209.

aussi des coquillages locaux ou non ou des perles. Les données à ce sujet n'ont pas été mises systématiquement en carte ce qui est regrettable surtout parce que ce sont les aires de monnaies locales et d'étalons de valeurs qui permettent de retrouver les zônes naturelles du commerce régional. En outre il faut se rappeler qu'une seule monnaie ne fait jamais fonction d'étalon de valeur et de moyen de paiement pour tous les produits. Il existe des sphères commerciales délimitées par les types de produits que l'on peut acheter avec certaines monnaies: p.ex. les perles au Pool pour la nourriture mais la plupart des produits est payée en *mitako* (fils de laiton). En outre les biens de grande valeur comme les hommes et l'ivoire ne s'achètent que contre des tissus, fusils et barils de poudre.

Le commerce régional s'explique en certains endroits par l'existence d'une production spécialisée, c'est-à-dire par l'adaptation de la production à la demande. Ainsi les Jonga en bordure de la forêt équatoriale au nord de la Haute Lokenye fabriquent les anneaux en cuivre (*konga*) exportés ensuite jusqu'à Mbandaka et Isangi, les Kukuya du plateau Bateke occidental possèdent de véritables vergers de palmiers raphia pour fabriquer des tissus en quantité pour satisfaire la demande de Loango, le versant nord des plateaux Bateké se spécialise en tabac et l'Ikelemba produit du manioc en quantité pour l'exportation. Il est difficile parfois de départager ici ce qui est dû aux effets du commerce à longue distance de ce qui provient d'une demande locale ou régionale, mais la spécialisation existe. Et les marchés régionaux en tiennent compte. La capitale Kuba se spécialise dans la fabrication de parures et d'objets artistiques à exporter au nord du Sankuru jusqu'à la moyenne Lokenye. Et la spécialisation des chasseurs pygmées ou twa comme celle des pêcheurs appartient clairement à cette division sociale du travail.

Ces pêcheurs peuvent être des étrangers et la plupart des pygmées ou twa sont considérés comme tels. Aussi n'est-il pas étonnant de retrouver de petits groupes d'étrangers spécialisés dans un métier qu'ils exercent pour leurs hôtes. Les Hungana du Kwango-Kwilu fondent le fer pour les autres populations, certains artisans yeke en pays bemba s'occupent de tréfileries de cuivre. Les changements apportés aux modes de production en-

traînent nécessairement des changements dans la relation de production et la présence éventuelle d'étrangers apportant des éléments culturels neufs. Tout cela a sa répercussion sur l'organisation de la famille en tant qu'unité du mode de production domestique et sur le fonctionnement, éventuellement la constitution même de groupes de parenté et de résidence. Malheureusement cette adaptation de la production aux besoins régionaux est encore mal connue et ses effets sociaux n'ont pas encore fait l'objet d'une étude en profondeur.

3. Le commerce à longue distance

En 1875 la majeure partie de l'Afrique centrale est déjà insérée au marché mondial. Trois systèmes commerciaux principaux relient l'Afrique à l'Europe par les exécutoires des océans atlantique, indien et par la méditerranée. Chaque système comporte deux réseaux, un réseau côtier et un réseau continental, suivant l'organisation du commerce sous ses aspects de transporteurs spécialisés, de ruptures de charge, de monnaies utilisées. Schématiquement on distingue un réseau côtier atlantique desservi par les Vili, les Zombo et les maisons angolaises, et un réseau continental axé sur le fleuve Zaïre où les Bobangi, « Bangala » et Nunu sont les transporteurs. Celui-ci diffère du réseau continental terrestre et luso-africain. Les réseaux côtiers orientaux et septentrionaux se trouvent en dehors de la région et le commerce dans le Cameroun appartient à un système différent: celui de l'Afrique occidentale. Le réseau continental oriental est desservi par les arabisés et les Nyamwezi et le réseau continental du Nil par les jellaba et des Coptes ayant leurs bases à Khartoum.

Les espaces délimités par les divers réseaux continentaux se touchent et joignent vers le nord-ouest la zône hausa du réseau continental ouest-africain. Il ne reste en Afrique centrale que quelques rares poches échappant à cette organisation spatiale notamment la partie orientale de la cuvette et les régions entre l'Uele/Bomokandi au nord, les grands lacs à l'est et le Maniema au sud d'une part et quelques territoires du nord-est du Gabon

ainsi que la partie centrale de la République Centr'Africaine d'autre part.

Le « grand commerce congolais » sur le fleuve exporte principalement l'ivoire. La traite ayant effectivement pris fin vers 1868 les esclaves que ce réseau charrie sont vendus dans l'Ubangi ou au pays kongo comme main-d'œuvre et leur nombre a diminué. On paie l'ivoire surtout avec des fusils de traite, de la poudre et des tissus. Des perles, des cauris et du fil de laiton importé (le *mitako*) prennent une place de choix en tant que monnaie. Le réseau est structuré financièrement par le marché du Stanley Pool tenu à cette époque par des seigneurs tio et leurs gens. Ils font office de courtiers entre ce réseau et celui du Bas-Zaïre. La monnaie de compte utilisée pour la sphère commerciale de l'ivoire est celle qui vaut sur la côte soit des tiers de tissu et ce en fusils, poudre et tissus (42). Les achats de nourriture se paient en cauris ou en barrettes de perles *missange* (43). Les *missanga* occupent cette place sur les marchés de la zone côtière et les cauris sur le haut du fleuve, surtout dans la Sangha qui communique avec le réseau hausa où le cauris est la monnaie de compte et de paiement. Le réseau utilise le « Lingala » comme lingua franca quoique après transbordements sur le Moyen et Haut Ubangi c'est le Sango. Les commerçants bobangi, apfourou ou likouba habitent des agglomérations importantes parmi lesquelles celles de Bolobo, Bonga et Urebu sont les plus importantes. Sur le Kwa les commerçants nunu ont leur bourg principal à Mushie (44).

Dans ce réseau que Stanley s'apprête à traverser le commerce n'est pas simplement un échange de produits européens de nombreuses sortes pour l'ivoire. Il existe des courants dans tous les sens grâce à un commerce régional très fortement développé qui trafique une quarantaine de produits. Des aires de spécialisations comprennent celles déjà mentionnées du manioc sur l'Alima et l'Ikelemba, du tabac ngungulu et du Pool, de la canne à sucre sur la Mfimi et d'autres comme le tabac du Pool, le raphia kukuya, la poterie moie, les gargoulettes mfinu, les pirogues de

(42) JEANNEST, C., *o.c.*, p. 58-61; MONTEIRO, J.J., *o.c.*, I, p. 106-109.
(43) VELLUT, J.L., *o.c.*, p. 85-87.
(44) VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo*, p. 248-312.

la forêt, les couteaux de l'Ubangi, les esclaves de la Lulonga (45). Bref l'espace occupé par ce réseau est vraiment structuré avec une division de la production complémentaire et c'est cette structuration qui assure la vitalité du commerce et son élasticité plus que le simple échange d'ivoire contre produits européens qui intègre le tout.

Les principaux commerçants, les Bobangi, vivent sur l'eau. Ils ont des ports d'attache, des villages échelonnés de l'embouchure de l'Ubangi jusqu'au Pool. Chaque village est lié à un ou plusieurs villages en amont jusqu'au village « fondateur » de l'Ubangi, les autres étant considérés comme des colonies. Chaque colonie a tissé des réseaux sociaux avec ses voisins non Bobangi par mariage et par pacte de sang mutuels et chaque colonie sert de relais où sont concentrés les produits à exporter et d'où les produits importés sont diffusés. Les villes sont composées d'établissements en somme indépendants les uns des autres et chacun d'entr'eux, quartier de ville ou village est dirigé par le commerçant le plus important entouré par ses parents et ses esclaves. Dans les agglomérations importantes un conseil de « ploutocrates » gère les affaires communes. Une organisation similaire se retrouve chez les Bangala et même à Basoko aussi bien que dans les établissements tio du Pool.

Le réseau côtier est divisé par les contemporains en une zone portugaise au sud d'Ambriz et une région dominée à cette époque par le commerce anglais vers le nord (46). La partie septentrionale n'est pas détachée du reste. Dans les deux parties le portugais sert de lingua franca sur la côte (47) mais le Vili est également employé ainsi que le Kongo. C'est le Vili qui domine (48). Les commerçants portugais se retrouvent partout jusqu'à Landana. Ce sont les commerçants étrangers surtout qui font défaut au sud d'Ambriz quoiqu'on en trouve quelques uns à Luanda et Benguella. Enfin ce sont des groupes africains qui organisent les caravanes. Entre le Pool et la région de Loango

(45) DELCOMMUNE, A., *Vingt années de vie africaine*, vol. I, p. 326-327.
(46) MONTEIRO, J.J. (*o.c.*, II, p. 1-14) indique que la frontière se trouve près du Dande. Cfr. ANSTEY, R., *o.c.* et JEANNEST, C., *o.c.*
(47) JEANNEST, C., *o.c.*, p. 89.
(48) JEANNEST, C., *o.c.*, p. 308-311.

ce sont les Vili qui vont aussi jusque chez Cassange et que l'on retrouve dans les comptoirs de la côte au moins jusque Loanda comme personnel auxiliaire des comptoirs européens. Le commerce du Kwango/Kwilu et du Pool vers la côte est entre les mains des Zombo. Les marchés les plus fréquentés sont celui de Manianga, débouché pour le cuivre et le plomb local, de Tungwa, de San Salvador et de Kimbala (Quibala) entre le Pool et la région d'Ambriz, et celui de la cour du roi des Yaka sur le Kwango. La limite de ce réseau à l'est est le Pool et le Moyen Kwango mais au Bas-Kwango les Zombo passent cette rivière pour aller commercer sur le Kwilu peut-être jusqu'aux environs du Kikwit moderne.

En dehors de l'ivoire, les produits exportés comportent l'huile de palme du bas-Zaïre et plus au sud l'arachide. De caravanes du sud-est apportent aussi de l'orseille, du caoutchouc des lianes un peu de gomme copal et du café, ce dernier venant de l'hinterland de Luanda. Ce sont surtout l'arachide et l'huile de palme qui dominent. J.J. Monteiro signale comme exportations pour 1872: 7 500 t d'arachides, 1 000 t de café, 1 500 t d'écorce de Baobab, 650 t de sésame, 60 t de copal « rouge », 100 t de copal, 400 t de caoutchouc, 100 t de palmistes et 185 t d'ivoire pour le port d'Ambriz. Comme on le voit en tonnage les exportations deviennent relativement importantes compte tenu du fait que le tout doit être transporté à dos d'hommes et que Ambriz n'est qu'un comptoir parmi une dizaine d'autres. C'est que la valeur du commerce dans ce secteur est en croissance rapide (49). Huit ans plus tard il atteindra la valeur de deux millions de livres environ, une valeur comparable à celle des exportations du Niger. Mais en 1875 on n'en est encore qu'au quart de ce chiffre (50). Cette valeur considérable provient surtout des exportations d'ivoire, produit pratiquement absent du Delta. La production est bien plus élevée que celle de la côte orientale (51). En 1879 la valeur totale du commerce de la côte orientale atteindra les deux millions. Le chiffre correspondant

(49) ANSTEY, R., *o.c.*, p. 28-29; 31-32.
(50) MONTEIRO, J.J., *o.c.*, I, p. 185; ANSTEY, R., *o.c.*, p. 32.
(51) VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo*, p. 248-251; 274-275; GRAY, R., *o.c.*, p. 241.

pour le versant atlantique ne comprend que les exportations britanniques, soit la moitié seulement du total et date de 1883.

La monnaie de compte utilisée est toujours la pièce et pour le commerce de l'ivoire le « paquet » de pièces, les conversions se faisant en tiers de fusils, poudre et tissus, quoique en pratique ces produits peuvent être substitués en partie par d'autres (52). Dans les comptoirs aucune monnaie fixe n'est utilisée pour les achats et ventes de marchandises, mais la menue monnaie semble avoir été constituée de perles *buasa* (53) de couleur bleue. On l'utilise notamment pour les achats d'orseille, de sésame et d'arachides. Ces mêmes perles sont peut-être les perles bleues *mussanga* utilisées au Manianga comme monnaie d'échange et au Pool comme commodités. Ce sont les *missanga* ou fils de perles utilisés en Angola. Le commerce se pratique surtout avec des caravanes venant de l'intérieur qui traitent avec des courtiers (*linguister*) locaux, ceux-ci revendant alors le produit aux comptoirs rivaux où ils obtiennent la meilleure commission.

La partie angolaise au sud du Dande utilise comme monnaie de compte le *conto* et comme monnaie d'échange des piécettes en cuivre mais uniquement à Luanda et Benguela. Dans l'intérieur on calcule en tissu (*beirame*) et on paie en *missanga* (54). La façon de traiter est semblable à ce qui se passe au nord. Ici aussi les caravanes viennent à la côte de l'intérieur sauf pour Loanda où les produits sont acheminés depuis Dondo sur la Cuanza par vapeur et de Malange à Loanda par voie de terre, les porteurs étant recrutés dans la région de Dondo (55). Dundo, Catumbela, Novo Redondo, Benguela et à un moindre degré Mossamedes sont les points principaux.

Les produits exportés à part l'ivoire sont principalement la cire de l'intérieur de Cassange et surtout des plateaux ovimbundu, le café provenant de quelques plantations où la main-d'œuvre est esclave dans la région de Cazengo, mais aussi de vergers individuels de la région d'Ambaka (une partie en est d'ailleurs ven-

(52) MONTEIRO, J.J., *o.c.*, I, p. 107: pour la pièce; p. 110: ivoire en proportion de 1 fusil, 1 baril poudre et 2 unités de tissus.
(53) JEANNEST, C., *o.c.*, p. 25.
(54) VELLUT, J.-L., *o.c.*, p. 84-87.
(55) VELLUT, J.-L., *o.c.*, p. 79.

due à Ambiz ou au nord et une autre à Dondo), du coton de plantations le long de la côte près de Benguella velha et entre Benguella et Mossamedes, surtout près de Dombe Grande (la baisse des prix en fait diminuer la production), un peu de caoutchouc de lianes, un peu de manioc, un peu de cuirs, un peu de copal. Il n'existe dans tout le pays que deux plantations de canne à sucre fournissant le rhum surtout et le sucre. La plus grande partie du rhum est toujours importé du Brésil (55).

Les territoires sous contrôle effectif portugais ne fournissent donc pas de produits d'exportation en grandes quantités ou de valeur plus appréciable que ce qui provient du nord. Au contraire. Par contre le commerce régional en manioc, autres vivres, sel de Kisama, fer, tabac, pipes en poterie et poisson surtout est vivace. On reconnaît quatre espaces régionaux de ce genre: un au nord de la Cuanza, un vers Novo Redondo, un vers Benguella et un à Mossamedes. Des monnaies propres circulent dans ces espaces ainsi les coquillages découpés d'*achatina monetaria* (*kiranda*) à Novo Redondo et les barrettes de sel dans l'hinterland de Dondo. Les commerçants des comptoirs et en ville sont surtout européens. Mais à l'intérieur principalement des Golungo Alto et Ambaka ce sont des *kimbares,* c'est-à-dire des Africains « en dehors du milieu coutumier » notamment les Ambaquistas. Ces gens sont lettrés et vont en petits groupes non seulement au Kisama mais dans toute la région en amont de Dondo. Ce sont eux qui organisent les caravanes luso-portugaises dans ce secteur (56). Le commerce à longue distance de Mossamedes via les Gambos se développe très peu. Les Ovimbundu méridionaux préfèrent encore les razzias au commerce (57).

L'étendue du secteur Luso-Portugais est impressionante. Il trace une grande courbe depuis l'embouchure de la Lulua au nord jusque sur le Zambèze près de Panda Matenga au sud où les Luso-Portugais rencontrent des traitants d'Afrique du sud (58). Depuis 1870 au moins les caravanes arrivent au Shaba en pays Luba Shandaki et chez Msiri où ils rencontrent des arabisés. Il y

(56) MONTEIRO, J.J., *o.c.,* I, II; VELLUT, J.-L., *o.c.,* p. 119.
(57) VELLUT, J.-L., *o.c.,* p. 96; MONTEIRO, J.J., *o.c.,* II, p. 96-98; 102-104.
(58) MONTEIRO, J.J., *o.c.,* II, p. 225-226.

a déjà vingt ans que les premiers arabisés ont traversé le continent pour aboutir à Benguella.

Sur les routes du nord, les commerçants sont les Ambaquistas, les Imbangala de Cassange et les Songo comme porteurs, tandis que les Ovimbundu et les Cokwe dominent les routes du centre. Les Portugais sont des broussards (*sertanejos*) d'origines fort diverses, vivant à l'écart des centres. Ils influencent fortement les Ovimbundu et sont fortement influencés par eux. La culture de cette « frontière » est luso-portugaise parce qu'elle mélange des aspects de différentes cultures africaines et portugaises. Ainsi la langue véhiculaire est le Portugais mais les cérémonies pour protéger les caravanes, détecter des voleurs et certains traitements médicaux utilisés par tous sont africains (59). La mobilité sociale des commerçants se reflète dans leur mobilité géographique. On trouve des petits établissements de Portugais non seulement sur les plateaux ovimbundu mais aussi dans les terres lunda tandis qu'un ambaquista comme Alves (60) vivait d'abord à Dondo et s'installe ensuite au Bihé. Le commerce n'est pas principalement entre les mains de princes ou de notables lunda ou ovimbundu. La nouvelle classe sociale l'a accaparé pour la plupart (61).

Les itinéraires extrêmes du système se situent entre le bas-Zaïre — capitale du Kiamvu — Mwata Kumbana-Kikasa (Moyen Kasai) — Kalamba et pays kuba au nord et Benguela — Caconda-Panda Matenga (Zambèze) au sud. Les itinéraires à partir de Mossamedes sont fort mal connus encore, mais il semble que même le cuivre de Namibie trouve son chemin vers le nord. Entre ces extrêmes de nombreux itinéraires sont parcourus et des traverses nord-sud se sont créées. Les produits sont surtout l'ivoir, les esclaves vendus sur la côte, chez les Kuba, les Cokwe et les Lozi (62) et la cire. Le réseau, comme les autres est fortifié par toute une série de secteurs régionaux. En pays ovimbundu même par exemple Childs cite des productions spécialisées de fer dans le Ndulu, d'huile de palme à Kasongi et

(59) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 447.
(60) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 450-452; 372-374.
(61) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 327-328; 429; 437-438.
(62) Vellut, J.-L., *o.c.*, p. 116-120; 134-140.

Sele, de cire à Cikuma, de bétail au Ngalangi à Kalukembe et au sud, de maïs au Bailundu. Ces produits sont échangés entr'eux et les surplus envoyés à la côte (63). Les caravanes ne se désintéressent pas de ces trafics. C'est avec des esclaves que l'on achète l'ivoire kuba et lozi et on les obtient en pays luba contre du tissu ou parfois par razzia; les Lwena's s'enrichissent en vendant leur poisson du lac Dilolo et leur produits en fer et les caravanes achètent et véhiculent ces produits. L'importance de ces secteurs régionaux pour la vitalité du commerce tout entier ne peut être sous-estimée.

C'est dans cet espace que les Tshokwe ont commencé à s'étendre de façon encore plus pacifique que conquérante. Ils sont déjà arrivés au Kasai en quête d'éléphants et ils s'installent par petits groupes, assimilant tous les esclaves et clients qu'ils peuvent obtenir. A l'est les Lwena aussi s'étendent vers le Haut-Shaba. Ces glissements de populations, surtout du côté tshokwe sont en passe de devenir de véritables expansions explosives du fait que le commerce du caoutchouc qui n'en est encore qu'à ses débuts poussera des milliers d'émigrants à s'installer tout au long des galeries forestières en quête de lianes (64).

Le cas tshokwe est le plus spectaculaire d'une situation plus générale: l'adaptation de la production à la demande du commerce. Vers 1875 l'association de chasseurs d'éléphants *itwiimy* chez les Kuba et une association similaire au nord du Sankuru existent peut-être déjà pour continuer à fournir l'ivoire demandé; l'empereur lunda fait cultiver de grandes plantations de manioc par ses esclaves et envoie des hommes pour cultiver du manioc en quantité aux endroits de passage où les caravanes traversent les rivières; dans tout l'ouest de la région les habitants s'adonnent à l'apiculture. Bref une des transformations en cours est celle de la production avec des effets considérables sur la vie sociale. Le royaume de Msiri par exemple peut être vu comme une entreprise où la main-d'œuvre est soigneusement distribuée entre les tâches de fournir la nourriture de base, de produire le plus de cuivre possible, de porter les produits en caravanes. C'est

(63) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 390; 449.
(64) Childs, G.M., *o.c.*, p. 205.

un cas évident de l'économie déterminant les structures politiques d'une société. Mais les changements sociaux qui accompagnent une redistribution des tâches de production et de l'emploi du temps n'en sont pas moins réels quoique moins connus. Les tributs sont plus lourds qu'auparavant et dans le pays lunda et dans le pays luba, la stratification sociale devient plus prononcée avec l'emploi plus intensif d'esclaves et peut-être les unités familiales s'adaptent-elles aussi à la nouvelle situation.

Le réseau oriental s'articule sur un réseau côtier de Zanzibar qui ne nous concerne pas ici. L'espace couvert est peut-être encore plus vaste que celui du réseau luso-africain puisqu'il comprend toute l'Afrique orientale du Shire au Buganda. Deux itinéraires principaux conduisent en Afrique centrale, tous deux partant de Tabora. L'un mène à Ujiji et de là en pays luba et à Nyangwe sur le Lualaba, l'autre contourne le lac Tanganyika par le sud (65). Ces réseaux sont parcourus par des Nyamwezi et des gens de la côte arabisée, le langage commun étant le Swahili, et la culture arabo-africaine ou arabisée. La situation est donc fort semblable au réseau luso-africain et quand l'on sait que les produits trafiqués: ivoire, esclaves étoffes sont similaires, que les monnaies de compte et de paiement le sont aussi (mais non les poids et les mesures) le parallélisme n'en devient que plus frappant. Aussi les deux réseaux n'ont-ils aucune difficulté à s'adapter mutuellement. C'est chose faite d'abord dans les états de Msiri et ensuite peu avant 1875 dans ceux de Kasongo Kalombo, le roi luba. La différence la plus notable est peut-être que les caravanes orientales sont plus violentes, razzient plus et font moins le commerce, encore que justement en pays luba tous le font. Mais les conséquences diffèrent en partie. Le réseau est bien moins ancien que celui de l'ouest et il est peut-être mieux financé du moins du côté arabe. Il suscite des vocations de fondateurs d'état. On pense non seulement à Msiri, ou à Mirambo ou encore à d'autres nyamwezi ambitieux en Tanzanie mais surtout à Tippo Tib. La faiblesse des structures politiques existantes est plus apparente ici, peut-être parce qu'en

(65) MILLER, J.C., *Cokwe Trade and Conquest in the Nineteenth Century* - GRAY, R., BIRMINGHAM, D.: *Pre-Colonial African Trade;* VELLUT, J.-L., *o.c.*, p. 152; VANSINA, J., *Kingdom of the Savanna,* p. 220-221.

Afrique orientale les Ngoni l'ont déjà démontrée. Le Kazembe Lukwesa est venu au pouvoir en 1872 avec l'appui décisif des arabisés et il représente le pouvoir traditionnel le plus marqué de la région (66). La preuve est faite qu'aucun pouvoir local ne peut résister à une grande caravane ou une coalition de caravanes.

Mais les fondateurs n'ont pas un jeu aussi facile qu'on le penserait. Msiri est dans cette région depuis quinze ans environ, n'a pas encore entrepris une attaque contre l'état luba, n'a pas encore légitimé son pouvoir en prenant le titre de *mwami* et consolide toujours sa position dans le Haut Shaba lui-même. Une des grosses difficultés est de se faire accepter par d'autres nyamwezi et d'autres arabisés. C'est aussi le problème de Tippo Tib. Il vient de s'installer à Kasongo et parvient à se faire reconnaître comme le plus fort par les autres marchands de Nyangwe et de Kasongo, mais il en est à ses débuts dans l'organisation de son territoire entre le Lualaba et le Lomami et il fonde à peine ses alliances avec les grands chefs locaux (67). Ces deux hommes héritent des mêmes difficultés qui ont mené à la chute de Kazembe et à celle qui se dessine en pays luba. Les autochtones savent moins bien se défendre en partie parce qu'ils ont moins de fusils que dans la partie occidentale de l'Afrique centrale. Les fusils ne sont en demande que depuis peu de temps. Les Bemba n'en veulent vraiment en quantité que depuis 1867-1868 (68) et ils sont les seuls à pouvoir les exiger parce qu'ils se trouvent en marge des itinéraires principaux, et sont en plus de grands fournisseurs d'ivoire. Le récit de Cameron montre que les armes à feu sont peu répandues en pays luba et n'y sont pas en vente. Plus au nord les gens de Nyangwe n'en vendent pas non plus.

Comme leurs confrères luso-africains, les arabisés s'installent un peu partout et fondent l'équivalent de comptoirs, tel par exemple celui de Jumah Merikani à Munza au cœur du pays luba. Ils y importent de nouvelles plantes, surtout le riz, et fondent des plantations bien plus florissantes que celles de la partie

(66) GRAY, R., BIRMINGHAM, D., *o.c.*
(67) ROBERTS, A., *o.c.*, p. 199.
(68) CEULEMANS, P., *La question arabe et le Congo: 1883-1892.*

luso-africaine. Celles-ci sont copiées de modèles côtiers et font un emploi intensif de main-d'œuvre esclave. Ainsi il n'y pas que des plantations à Nyangwe et à Kasongo où elles deviendront fameuses lors des campagnes arabes, mais même à Munza (69). C'est grâce à ces plantations que les arabisés arriveront à marquer le Maniema d'une façon durable. Et tout comme à l'ouest ils ne négligent pas le commerce régional et local. Près de Nyangwe le jour du marché Cameron voit des pirogues navigant dans toutes les directions, chargées de poterie, d'huile de palme, de poisson, de poulets, de farine, de sel, de tissus en raphia, d'esclaves et de « tous les produits du pays » (70) Et la situation est similaire ailleurs. Ici aussi cet espace immense s'organise en réseaux de produits régionaux complémentaires et une division du travail mène à des changements dans les modes de production avec les conséquences mentionnées plusieures fois déjà.

Au nord de la forêt équatoriale le réseau du Nil est fort différent. Anciennement composés uniquement de Nubiens, les *jellaba* qui opèrent d'ailleurs toujours le trafic emmenait ivoire et esclaves du Bahr el Ghazal en Egypte via le Darfur et la route des quarante jours. Un second réseau s'est axé sur Khartoum après 1838 quand l'on trouve le moyen de contourner le *sudd* et en 1875 il est surtout entre les mains de Coptes Egyptiens. Le premier s'est plus ou moins fusionné au second, et il a donné le ton quant à la façon de se procurer les marchandises. C'est en effet en construisant des camps fortifiés, les *zariba* et en razziant de la que ivoire et esclaves sont acquis dans tout le territoire au nord des puissantes chefferies zande. Les *jellaba* transportaient aussi le cuivre de Hofrat en Nahas vers le sud au marché de Delgauna où il était acheté probablement par des zande. En 1875 tout cela est de l'histoire. Car la région où trafiquaient les *jellaba* est tombée toute entière sous le contrôle d'un seul homme: Zubeir, un Ja' ali. Comme d'autres il a commencé à razzier les faibles et à s'allier avec les forts: des chefs zande comme Tikima par mariage et par dons. Puis étant devenu plus puissant il a fondé des *zariba* même en pays zande et fait payer tribut par tous les

(69) Roberts, A., *o.c.*, p. 208.
(70) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 325; 349.

chefs zande anunga et bandia, même à Bali, le roi Nzakara. Il a même vaincu le Darfur. Il est fondateur de royaume comme l'est Tippo Tib. Mais il est devenu trop important et en 1875 le Khédive Ismail le retient au Caire. Cela n'empêche son fils Sulaiman et ses aides parmi lesquels on retrouve un certain Rabiḥ, le futur conquérant du Bornou de maintenir son organisation et son état, officiellement une province de l'Egypte en pleine expansion (71).

Comme forces indépendantes il ne reste que les chefferies zande ambomu où aucun commerçant du nord ne peut traiter et les Mangbetu vers le sud ou différentes factions s'allient à différents groupes de caravaniers. Les gens de Zubeir contournent les Ambomu par le sud puisque Chaillé Long rencontre des gens de Dongola de Zubeir près du Nil même en pays makraka (72). Mais les concurrents de Zubeir partant de bases sur le Nil blanc arrivent eux aussi et peut-être plus facilement chez les Mangbetu. Les rivalités dans ce réseau n'ont pas encore été tirées au clair. Il est certain cependant que les jellaba détestent les « Khartoumiens » et le Mahdi les ralliera facilement. Zubeir s'est fait accepter par eux, parce que lui au moins était soudanais aussi, même s'il n'est pas nubien.

La région n'est donc pas réellement unifiée du point de vue des traitants. Mais culturellement elle l'est. C'est l'arabe des *jellaba* qui est la langue commerciale et ce sont les us des *jellaba* qui se répandent parmi les commerçants. Son influence sur les populations est moindre qu'ailleurs du fait de la nature même de la pénétration. Et le lien avec la culture arabe en général est fort, surtout parce que le gouvernement égyptien réclame le territoire et détermine les développements qui y voient le jour plus que le ne le fait le gouvernement de l'Angola dans la zone lusoafricaine ou celui de Sultan Bargash à l'est.

Les limites du réseau du Nil atteignent celles du réseau hausa à l'ouest, notamment au Wadai. La connexion avec le réseau du Zaïre est moins claire. Les Yakoma, juste en aval du territoire tributaire à Sulaiman participent activement dans le ré-

(71) Cameron, V.L., *o.c.*, p. 287.

(72) Thuriaux Hennebert, A., *o.c.*, p. 19-22; 27; 35; 54; 58-62; 64-65; Kalck, P., *Histoire de la République Centre Africaine*, p. 113; 122.

seau du Zaïre et commercent en produits locaux sur l'Ubangi. Le commerce régional des Kango de l'Uele relie les Mangbetu à l'ouest et c'est peut-être par là qu'est véhiculé le cuivre qui parvient chez les Mangbetu par le sud et l'ouest. Enfin il est possible que de Basoko les communications arrivent également chez les Mangbétu, mais si liens il y a, ils restent très ténus. Entre l'Ubangi et la grande transversale Darfur-Wadai-Bornou la masse du territoire actuel de la République Centr'africaine reste isolée du commerce. En réalité cependant elle en subit le contrecoup puisque les opérations esclavagistes à l'ouest au nord et à l'est entraînent des fuites de populations qui résultent dans le peuplement actuel de ce territoire.

Au Gabon le réseau se compose de deux parties très imbriquées il est vrai. Dans l'estuaire et dans le Delta jusqu'à Lambaréné des comptoirs européens appartenant à une maison anglaise et une maison allemande se sont installés jusqu'à Lambaréné. Plus loin le commerce est entre les mains des Africains qui s'approvisionnent en marchandises à crédit dans les factoreries (73). Et encore les commerçants européens emploient-ils des agents sénégalais pour pénétrer plus loin à l'intérieur. Aucune organisation de caravane n'existe et les tronçons navigables des rivières, de l'estuaire et de l'Ogooué sont utilisés le plus possible. Au-dessus de Lambaréné une route permet d'atteindre l'estuaire de l'Ogooué moyen par la rivière Rhemboe. Les produits passent de la main à la main par de nombreux intermédiaires. De très nombreux intermédiaires se relaient. Sur le fleuve: Nkomi maritimes - Nkomie de l'amont; Orungu - Galwa et Inenga - Okanda - Aduma - Obamba - Batéké du Haut Ogooué, la plus longue traite étant fournie par les Okanda qui annuellement en janvier (74) remontent les chutes du moyen fleuve jusque chez les Aduma. Mais en 1875 cette portion du fleuve vient d'être occupée par les Fang dont les migrations se terminent. Attirés vers les comptoirs et le commerce ils ont coupé les Mpongwe des Orungu peu d'années auparavant atteignant ainsi l'océan et en 1874 ils sont arrivés près du comptoir de Samkita juste en aval

(73) THURIAUX HENNEBERT, A., *o.c.*, p. 60.
(74) MARCHE, A., *Trois voyages dans l'Afrique occidentale*, p. 362-365.

des chutes et tout le long du cours moyen du fleuve (75). Et dans les groupes fang les marchandises passent de main en main jusque loin dans le Haut Gabon. Les produits exportés sont encore les esclaves et surtout l'ivoire, le caoutchouc, le bois « d'ébène » et le bois à fard rouge (76). Seuls les trois premiers produits viennent de loin. Les importations sont semblables à celles de la côte plus au sud mais comportent moins de fusils et plus de rhum, ainsi que des neptunes en cuivre fort utilisées pour la fabrication de sel qui se vend bien loin à l'intérieur. Au sud et à l'est le réseau est en communication avec celui du fleuve Zaïre (77). Vers le nord les limites sont moins bien connues. Certainement le Woleu-Ntem et l'Ivindo en font encore partie (78). Probablement ici l'arrière-pays rejoint celui qui draine ses produits vers la Sanaga et le Wouri.

A cause du fractionnement des itinéraires il n'existe pas en 1875 une langue véhiculaire et les moyens d'échanges semblent peu standardisés. En réalité un contraste frappant sépare le versant nord du réseau ou la société et la culture fang dominent et s'affermissent du versant méridional où chaque peuple maintient jalousement son originalité même en matière commerciale. Du fait de l'absence de caravanes et des possibilités limitées de la navigation ce réseau diffère donc profondément des autres qui ont été étudiés, et quoique relativement étendu il l'est bien moins qu'aucun des autres. Les réseaux régionaux sont assez restreints mais réels. On y trafique le sel, le poisson, le fer, la poterie et les objets en vannerie. En 1875 le réseau est sur le point de s'étendre et surtout de se transformer. Une série d'explorations commerciales et géographiques culmine avec la première expédition de Brazza et le désir d'expansion des entreprises commerciales de la côte rencontre le désir d'expansion fang, les deux dynamismes commençant à être mêlés aux premiers pas de l'expansion coloniale française elle-même.

Les société côtières sont profondément affectées par le commerce. Les Orungu se sont transformés en un état peu stable

(75) MARCHE, A., *o.c.*, p. 163.
(76) SAUTTER, G., *o.c.*, II, p. 727; 747.
(77) MARCHE, A., *o.c.*, p. 365.
(78) MARCHE, A., *o.c.*, p. 309-316.

fondé par Nkombe, le roi-soleil des Galwa (79). Il ne survivra pas à la mort (décembre 1873) de Nkombe (80). Les Mpongwe ont vu leurs *oga* ou chefs de lignages perdre leur autorité au profit d'éléments cadets plus dynamiques et commerçants et le clan le plus favorisé, celui des Agekaza se scinde en Quaben et Glass. En 1875 le pouvoir des « rois » soit *oga,* soit chefs de lignages reconnus comme rois a pratiquement disparu. Les Mpongwe sont devenus une société dominée par une élite «le grand monde» qui est purement commerciale (81).

Vers 1875 toute l'Afrique centrale est divisée en quelques espaces économiques qui en couvrent la plus grande partie et c'est bien l'économie qui fournit l'impulsion principale des changements à cette époque (82). Ces espaces entraînent de nombreux changements politiques, sociaux et culturels. De nouvelles habitudes, de nouvelles institutions, de nouvelles représentations collectives se font jour un peu partout. Une nouvelle société est déjà en train de naître. Comme le professeur Vellut l'a démontré pour le réseau lusi-africain ces domaines commerciaux sont des frontières où la turbulence est la règle, où la violence et la loi se confondent souvent. Le contexte social qui accompagne cette économie de frontière est qualifié par lui de «révolutionnaire caractérisé par un accès plus libre aux richesses dans une société plus directement insérée dans l'économie mondiale » (162). Cette conclusion vaut pour tous les réseaux. Une époque nouvelle se prépare et on est en droit de se demander comment la nouvelle réalité se traduira dans les institutions politiques. L'économie mondiale dominée par l'Europe implique une interférence européenne d'une façon ou d'une autre. Une expansion impérialiste se décèle. La chose est évidente dans le cas de l'Egypte du Khédive Ismail et également mais moins ouvertement pour celui du Zanzibar de Bargash. Des conseillers et des officiers anglais appuient cette expansion. Le cas est moins clair en Angola ou au Gabon puisque des positions ont dû être aban-

(79) SAUTTER, G., *o.c.,* II, p. 832.
(80) MARCHE, A., *o.c.,* p. 122-124; 179-182; 244.
(81) SAUTTER, G., *o.c.,* II, p. 790.
(82) COMPIEGNE, V., *o.c.,* p. 185-197.
(83) VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanna,* p. 180-244.

données. Pourtant les chancelleries européennes sont déjà en train de se partager les côtes. L'Angleterre est partisane de *informal empire* puisque ses marchandises peuvent tenir tête à toute concurrence dans un régime de libre commerce, malgré les concurrences françaises et allemandes.

On est au prélude d'un partage. Les grandes reconnaissances se terminent avec Stanley en 1877 et c'est lui qui sera dès 1879 le premier des grands proconsuls. Au dix-neuvième siècle l'Europe avait été le moteur d'une transformation du commerce mondial dont une des conséquences fut cette mutation dans l'échelle de l'organisation des espaces sociaux en Afrique, peut-être dix fois plus vastes que ceux créés par les états pré-existants. Après 1880 l'Europe transformera la réalité économique en réalité politique par l'organisation de colonies. Si les rivalités européennes n'avaient pas entraîné ce développement on donne fort à parier que les empires secondaires d'Egypte, de Zanzibar de Rabih et d'autres sans doute l'auraient accompli. Le bouleversement commercial si visible en 1875 rendait cette évolution politique presqu'inéluctable.

Jan VANSINA
Membre de l'Académie
Professeur à l'Université
de Wisconsin (U.S.A.)

BIBLIOGRAPHIE

ANSTEY, R., *Britain and the Congo in the nineteenth century,* Oxford 1962.

BUCHER, H., Communication.

CAMERON, V.L., *Across Africa,* Londres 1885.

CEULEMENS, P., *La question arabe et le Congo: 1883-192;* ARSC, XXII, N° 22 des mémoires de la classe des sciences morales et politiques, Bruxelles 1959.

CHILDS, G.M., *Umbundu Kinship and Character,* Londres 1949.

COMPIEGNE, V. DE, *L'Afrique équatoriale: Gabonais-Pahouins-Gallois,* Paris 1876.

DELCOMMUNE, A., *Vingt années de vie africaine,* vol. 1, Bruxelles 1922.

DOUGLAS, M., *The Lele of Kasai,* Londres 1963.

EVANS PRITCHARD, *The Azande: History and Political Institutions,* Oxford 1971.

— , *Witchcraft, Oracles and Magic among the Azande,* Oxford 1937.

GRAY, J., *Zanzibar and the Costal Belt: 1840-1844* — OLIVER, R.,

MATHEW, G., *History of East Africa,* I, Oxford 1963.
GRAY, R., BIRMINGHAM, D., *Pre-Colonial African Trade,* Londres 1970.
HARGREAVES, J.D., *Prelude to the Partition of West Africa,* Londres 1963.
HARMS, R., Communication personnelle.
JEANNEST, C., *Quatre années au Congo,* Paris 1886.
KALCK, P., *Histoire de la République Centr-africaine,* Paris 1974.
LIVINGSTONE, D. [ed. WALLER, H.], *The Last Journals of David Livingstone in Central Africa,* New York 1875.
MARCHE, A., *Trois voyages dans l'Afrique occidentale,* Paris 1882.
MILLER, J.C., Cokwe Trade and Conquest in the Nineteenth Century — GRAY, R., BIRMINGHAM, D., ci-dessus.
MONTEIRO, J.J., *Angola and the River Congo,* Londres 1875, 2 vols.
MPASE, N.M., *L'évolution de la solidarité traditionnelle en milieu rural et urbain au Zaïre,* Kinshasa 1974.
MUTUMBA MAINGA BULL, *Bulozi under the Luyana Kings,* Londres 1973.
OMER COOPER, J.D., *The Zulu Aftermath,* Londres 1966.
ROBERTS, A., *A History of the Bemba,* Londres 1973.
SAUTTER, G., *De l'Atlantique au fleuve Congo: une géographie du sous-développement,* Paris 1966, 2 vols.
SUNDSTRÖM, L., *The Trade of Guinea,* Upsala 1965 (Studia Ethnographica Upsaliensia XXIV).
THURIAUX HENNEBERT, A., *Les zande dans l'histoire du Bahr el ghazal et de l'Equatoria,* Bruxelles 1964.
TONNOIR, R., *Giribuma,* Tervuren 1972 (Archives du MRAC).
VANSINA J., *Geschiedenis van de Kuba,* Tervuren 1963 (Annales N° 44, sciences humaines du MRAC).
VANSINA, J., *Kingdoms of the Savanna,* Madison 1966.
VANSINA, J., *The Tio Kingdom of the Middle Congo,* Londres 1973.
VELLUT, J.-L., Notes sur le Lunda et la frontière luso-africaine (1700-1900) — *Etudes d'histoire africaine,* III, 1972, pp. 61-166.
VON WISSMANN, H., *Unter Deutsche Flagge: Quer durch Afrika,* Berlin 1890 (6).
WHEELER, D., PÉLISSIER, R., *Angola,* New York, 1971.

L'AFRIQUE CENTRALE EN 1876
ETAT DES CONNAISSANCES GEOGRAPHIQUES ET CARTOGRAPHIQUES

Lorsque les Belges apprirent, à la lecture de leurs journaux, la réunion au Palais de Bruxelles d'une conférence géographique internationale consacrée à l'Afrique centrale, on peut se demander quel intérêt cet événement suscita dans l'opinion publique. Etait-ce autre chose qu'une réception à la Cour de quelques hôtes distingués? Pour l'homme de la rue, le nom même des participants n'éveillait aucun souvenir. Tout au plus pouvait-on remarquer que les délégués représentaient la plupart des puissances européennes.

Dans les cercles plus restreints du public éclairé ou se targuant de l'être, on ne devait pas être beaucoup mieux informé, sinon sur l'objet officiel de la conférence: « explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la suppression de la traite des Nègres » (1). C'était là des objectifs humanitaires qui ne pouvaient susciter qu'une adhésion unanime.

Mais en réalité que savait-on de l'Afrique centrale dans notre pays? L'enseignement de la géographie commençait à peine à se répandre dans les écoles grâce, notamment, aux efforts du Frère Alexis Gochet. Les premiers manuels étaient fort discrets sur cette partie du monde et les meilleurs atlas en langue française mentionnaient simplement: régions inexplorées.

Vivien de Saint-Martin, éditeur de « L'année géographique », et qui, à ce titre, dépouillait bon nombre de publications savantes et de récits d'explorateurs, publia, en 1873, une histoire des

(1) *Déclaration de la Conférence, Préambule.*

découvertes (2). En 1874, paraissait un Atlas dû au même auteur. Pour toute l'Afrique centrale, il ne cite que trois localités périphériques: Gondokoro sur le Haut-Nil, Zanzibar face à la côte orientale et Loanda au sud de l'estuaire du Zaïre. A l'intérieur du continent figure assez exactement le lac Tanganika et est esquissé en pointillés un tracé fort approximatif du lac Victoria. L'honnête homme, même disposant d'un ouvrage de synthèse et d'un atlas tout récents en sa bibliothèque, ne trouvait guère réponse à sa curiosité.

Alors que des sociétés de géographie existaient depuis pas mal d'années à Londres, Paris, Berlin, Vienne, Genève, Saint-Petersbourg, New York, Rio de Janeiro, etc., la Belgique n'en comptait pas une seule en 1876, à la veille de la Conférence. Certes, quelques années plus tôt, Ch. Sainctelette avait bien essayé de constituer une Société de géographie dans notre pays. Les bases en furent établies à Anvers, le 25 novembre 1869, dans une réunion qui rassemblait plus de 250 personnes: des statuts furent votés, un président et un secrétaire élus. Quelques mois plus tard sortait le premier fascicule d'un Bulletin qui n'en connut jamais de second... A peine née, cette Société, composée de notables, tomba en léthargie.

Ce n'est pas que la géographie, considérée comme « une science utile au commerce, à la navigation et à l'industrie », n'intéressât point nos compatriotes et, en particulier, les cercles dirigeants de la métropole anversoise. En 1871, quelques hommes entreprenants organisèrent en cette ville le premier Congrès international de géographie. Si le succès de participation fut considérable, on ne peut guère en dire autant de la qualité scientifique des communications présentées. Il est à noter que pas un seul exposé ne fut consacré à l'Afrique centrale. Faut-il s'en étonner? Aucun voyageur belge ne s'était encore aventuré en cette partie du monde (3) et les milieux d'affaires n'étaient pas conscients des possibilités qu'elle recelait peut-être.

---

(2) VIVIEN DE SAINT-MARTIN, M.: *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Paris, Hachette, 1873, 615 p.).

(3) En fait, un Yprois de naissance, E. de Pruyssenaere de la Wostyne, magistrat gantois en rupture de robe, naturaliste autodidacte, parcourut les régions du Haut-Nil jusqu'à Gondokoro, de 1859 à 1864. Il mourut des fièvres au cours

Le congrès d'Anvers ne fut pas sans lendemain, sur le plan international. Du 1er au 11 août 1875 se tenait à Paris le deuxième Congrès international des Sciences géographiques. Brillante participation des plus hautes autorités des mondes politique et scientifique, discours académiques, banquets, expositions, distribution de prix et de médailles, tout concourait à donner à l'événement un éclat particulier. Contrairement à ce qui s'était passé à Anvers, les problèmes africains furent évoqués à diverses reprises: dans les sessions du groupe IV (ethnographie) et dans celles du groupe V, à propos de la colonisation dans les pays intertropicaux. Mais c'est dans les travaux du groupe VII, consacrés aux « explorations et voyages scientifiques, commerciaux et pittoresques » que l'on peut recueillir le plus d'informations non seulement sur les explorations récentes, en cours ou en projet, mais aussi — et ce n'est pas moins intéressant — sur la mentalité des explorateurs et les préoccupations qui les guident.

Pour chacun des groupes d'étude du congrès, une liste de questions avait été élaborée, questions auxquelles les participants avaient été invités à répondre par des mémoires ou des interventions en séance. Dans le groupe des voyages, 15 questions avaient été mises au programme. Quelques-unes relevaient franchement du pittoresque ou de la naïveté: doit-on préférer les caisses métalliques ou les outres en cuir pour la conservation de l'eau potable? (q. 113). Ou bien: que faut-il penser de l'usage du podomètre (q. 118)? Ou encore: quelle conduite doit tenir un voyageur dans un milieu fanatique, particulièrement lorsqu'il est en butte à des menaces (q. 114)?

Il en est une cependant, la 110e, qui mérite une attention toute spéciale. « Quelles sont les explorations qu'il serait plus urgent d'encourager, tant au point de vue de l'intérêt scientifique qu'au point de vue des intérêts commerciaux? — Quels sont, en particulier, les meilleures voies à suivre et les points de départ les

---

d'une expédition en Abyssinie. Le premier récit de ses voyages ne fut publié qu'en mars 1877 dans les *Petermann's Mittheilungen* par K. Zöppritz qui était parvenu à retrouver à Bruges ce qui restait de ses carnets de route et de sa correspondance.

plus favorables pour remplir les lacunes que présente encore la connaissance de l'intérieur de l'Afrique (4) ?

Si l'explorateur allemand G. Rohlfs fut le seul à avoir répondu explicitement, par un mémoire, à cette question, en proposant d'aborder les parties inconnues de l'Afrique via le Ouadaï (5), les débats sur l'Afrique furent très animés et occupèrent une grande partie des six journées consacrées à l'exploration. Il est vrai que parmi les participants on comptait, à côté de doux rêveurs, quelques voyageurs expérimentés, notamment les Allemands Rohlfs, Nachtigal et Schweinfurth et les Français de Compiègne et Marche, sans oublier Savorgnan de Brazza qui se préparait à partir pour le Gabon. Les communications n'apportèrent pas beaucoup d'éléments nouveaux; elles avaient déjà fait l'objet de publications dans des revues scientifiques. Mais ce qu'il est intéressant de souligner, c'est que l'objet même de la 110e question préfigure la Déclaration de la Conférence de Bruxelles au sujet des stations à établir, tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent, afin d'organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique (6).

Tous ceux, explorateurs ou curieux, qui s'intéressent vraiment aux problèmes africains disposent déjà, à la veille de la Conférence de Bruxelles, d'une masse non négligeable d'informations. Il semble que les grands voyageurs aient la plume facile. Les ouvrages relatant les découvertes de Livingstone, de Stanley, de Schweinfurth et de bien d'autres sont rapidement traduits dans les principales langues européennes et connaissent une large diffusion. Mais plus intéressants pour la science, parce que dépouillés des aspects anecdotiques de l'aventure, sont les rapports, notes et lettres adressés par les explorateurs aux grandes sociétés de géographie. Publiés dans les bulletins de ces sociétés et donc soumis à la critique des collègues ou des rivaux, ces articles sont généralement plus précis et plus prudents dans leurs conclusions

(4) *Congrès International des Sciences Géographiques. Compte rendu des séances* (Paris, Société de Géographie, 1878, T. 1, p. LXVII).

(5) *Ibidem,* T. 1, p. 612.

(6) BANNING, E.: *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, Muquardt, 1877, p. 127-128).

présentées comme des hypothèses plausibles ou des déductions raisonnables plutôt que comme des affirmations définitives. Il est du plus grand intérêt de dépouiller systématiquement, pour les dix années qui ont précédé la Conférence de Bruxelles, des périodiques tels que les *Proceedings* de la *Royal Geographical Society* de Londres, la *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde* de Berlin ou le *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris.

Deux publications périodiques, dues à une initiative privée, méritent une mention à part. Il s'agit tout d'abord de *L'année géographique — Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques* publiée par Vivien de Saint-Martin à partir de 1862. Compilateur et interprétateur, ce polygraphe de talent a réuni une masse considérable d'informations mais qui ne dispense pas de recourir aux documents originaux. Disposant de collaborateurs scientifiques et d'un vaste réseau de correspondants, les *Petermann's Geographische Mittheilungen* de Gotha suivent au jour le jour l'état des découvertes. L'intérêt exceptionnel de cette publication réside dans les cartes qui l'illustrent à profusion et qui sont d'une qualité graphique remarquable. De 1870 à 1876, il ne se passe pas un an que les *Mittheilungen* n'éditent une carte de l'Afrique centrale. La comparaison de ces documents révèle que non seulement on y insère les éléments fournis par les messages les plus récents des explorateurs, mais que l'on supprime, corrige ou rectifie les informations antérieures. La carte parue en 1876 est caractéristique à cet égard; on y trouve les découvertes de Cameron (rentré en Angleterre le 2 avril), celles de Stanley (jusqu'au 24 avril), de Gessi au Mwutan (avril), de l'expédition allemande à Loango, etc. (7). Si on compare cette carte avec celle que le même Petermann avait dressée en 1875 pour l'*Atlas Stieler,* on constate que la modification principale consiste en l'apparition au centre du continent, par 23° Est et 3° Sud, du mythique lac Sankorra. Cameron s'était laissé surprendre. L'abondance de détails précis que lui avaient fournis ses informateurs était telle

(7) PETERMANN, A.: *Standpunkt der Erforschung von Central und Süd-Afrika bis September 1876, Petermann's Geographische Mittheilungen* (Gotha, 1876, tafel 20). Une reproduction de cette carte, légèrement agrandie, figure en fin de ce chapitre, page 56.

qu'elle avait emporté sa conviction. Devant l'impossibilité de descendre le Lualaba en aval de Nyangwe, il avait essayé à trois reprises de se diriger vers le Sankorra, persuadé que le déversoir du lac alimentait le fleuve Congo et qu'il pourrait par là atteindre la côte atlantique. Du moins Petermann eut-il la prudence de dessiner en pointillés le lac, ses affluents et son exutoire puisqu'il s'agissait d'informations plausibles mais non contrôlées sur le terrain.

Après avoir évoqué l'état général des connaissances géographiques et cartographiques concernant l'Afrique centrale à la veille de la Conférence de Bruxelles, on peut se demander quelle était la compétence réelle des délégués envoyés par leurs gouvernements pour répondre à l'invitation de Léopold II. Le secrétaire de la Conférence, E. Banning, donne la liste complète des 37 participants (8). Les sept délégations nationales étaient très dissemblables, tant par le nombre que par la qualité des membres. Le groupe belge, de loin le plus nombreux puisqu'il comptait 13 personnes, reflétait les préoccupations politiques du Roi: pas d'explorateurs ni de géographes, mais de hauts fonctionnaires des Affaires étrangères, des parlementaires et un professeur de chacune des universités de Bruxelles, de Liège et de Louvain. Le Souverain veillait à se garder de tous côtés...

La Russie et l'Italie n'avaient envoyé qu'un délégué, à toutes fins utiles. L'Autriche-Hongrie était représentée par un Ministre et un Conseiller privé auxquels on avait joint le Président de la Société géographique de Vienne et le jeune Lieutenant A. Lux qui venait d'accomplir une mission exploratoire en Angola. La délégation française comprenait le Président de la Société de Géographie de Paris et ses deux Secrétaires, ainsi que le Marquis de Compiègne rentré récemment d'un voyage dans l'Ogowai (Ogooué). Quant à la délégation allemande, formée d'hommes de science et d'expérience, elle était sans doute la plus homogène. Dirigée par le Baron de Richthofen, Président de la Société de Géographie de Berlin, elle réunissait trois grands explorateurs: E. Rohlfs qui avait réussi la transversale Libye, Tchad, Golfe de Guinée, G. Nachtigal qui avait exploré les

(8) Banning, E.: *op. cit.*, p. 119-121.



Carte d'Afrique offerte par Sir R. Alcock au Roi des Belges.

confins soudanais, du Tchad à Khartoum, et G. Schweinfurth qui avait voyagé dans les régions du Haut-Nil et atteint l'Uele. Ils avaient ainsi tracé ensemble la limite septentrionale des terres inconnues.

La Grande-Bretagne s'intéressait activement à l'Afrique et y avait financé nombre d'expéditions. Elle était fort attentive aux entreprises des autres puissances européennes. Sa délégation, forte de dix membres, était composée de hauts fonctionnaires (pour les implications politiques), de philanthropes (puisqu'un des objectifs de la Conférence était l'abolition de la traite des nègres) et de deux explorateurs africains. L'un, le Colonel Grant, accompagnait Speke dans l'expédition qui avait établi la liaison entre l'Ukerewe (lac Victoria) et Le Caire, en suivant l'immense cours du Nil. L'autre était le Commander V.L. Cameron qui, quelques mois plus tôt, avait achevé heureusement un voyage de trois ans et quatre mois au cours duquel il avait pu relier Zanzibar à Benguela, via Ujiji et Nyangwe, et récolter une ample moisson d'informations nouvelles. La « Déclaration de la Conférence au sujet des stations » se réfère manifestement à l'expérience vécue par Cameron. La délégation britannique comprenait encore Sir Rutherford Alcock, Président de la Société de Géographie de Londres, qui avait fait dresser par ses collaborateurs une grande carte de l'Afrique qu'il offrit au Roi et qui servit de document de référence au cours des travaux.

La carte d'Alcock est de très belle facture: élégamment dessinée, elle se veut up to date. Dans l'ensemble elle peut prétendre donner une vue exacte et actualisée des connaissances géographiques relatives à l'Afrique centrale, puisqu'elle se fonde sur les documents les plus fiables des explorateurs. Dans l'ensemble, mais non dans le détail, car dans la zone comprise entre le Tanganyika et l'Angola la carte reproduit non seulement les observations de Cameron mais les informations recueillies par ce dernier en cours de route. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point dans la suite de l'exposé. Quoi qu'il en soit, la carte d'Alcock permet de dresser l'inventaire des problèmes en suspens. Comme aux participants à la Conférence, elle pourra nous servir de guide.

Le lac Tanganyika, depuis sa découverte par Burton et Speke en 1858, sert de point de repère aux explorateurs et Ujiji de point de ralliement. Livingstone s'est demandé si le lac n'était pas une des sources du Nil. Un aspect de la question parut réglé quand, en compagnie de Stanley, il constata qu'à l'extrémité nord se trouvait non pas le déversoir, mais le delta d'une rivière affluente, la Rusizi, provenant d'un petit lac situé plus au nord, le Kivo. Comme il ne paraissait pas que le Tanganyika fût une des sources du Nil — et plus méridionale que celle découverte par Speke —, Stanley s'en désintéressa et rentra en Europe. La découverte importante, sur le plan géographique, revient à Cameron. Explorant méthodiquement les deux rives du lac, au sud du parallèle d'Ujiji, il repéra la Lukuga et démontra qu'elle constituait le déversoir de cette mer intérieure dont les eaux alimentaient le Lualaba, via la Luvua, lui affirmèrent ses informateurs. Lorsque Stanley revint deux ans plus tard, dépité d'avoir été devancé, il n'eut que sarcasmes pour son prédécesseur.

Il n'est pas sans intérêt de reprendre cette controverse qui révèle les petits côtés d'un grand homme. Dans une lettre adressée au *Daily Telegraph,* en date du 7 août 1876, Stanley écrit: « Malgré son étendue, le lac Tanganyika ne donnera plus lieu à des hypothèses fantaisistes, car j'en ai fait le tour, je l'ai mesuré et j'en ai tracé les vastes confins aussi exactement qu'on le peut faire à l'aide d'un chronomètre passable et à la suite de nombreuses observations solaires. Le but de cette lettre est d'éclaircir le problème du Tanganyika, problème qui embarrassa Livingstone et tant d'autres explorateurs et qui a réduit tant de géographes distingués à livrer à la publicité des conjectures bizarres plutôt que des vérités et des faits » (9).

Il commente alors le bref message adressé par Cameron à la Société géographique de Londres, le 9 mai 1874 et il en fait la critique, phrase après phrase. « Le lieutenant Cameron dit *qu'il a eu la bonne fortune de découvrir l'embouchure du lac Tanganyika.* Or il a incontestablement découvert la petite rivière Lukuga... ce qui n'a jamais été et ce qui n'est pas l'embouchure du Tanganyika... ».

(9) Le texte français de cette lettre a été publié par E. de Laveleye dans un petit ouvrage édité à Bruxelles par Muquardt en 1878, p. 91 à 121.

« *Le courant est faible (de 1 à 2 nœuds).* Je dois contester cette seconde assertion... mais j'attribue l'erreur à la précipitation du voyageur et à l'imperfection des instruments. Le Chef qui a accompagné Cameron assure qu'il n'a séjourné en cet endroit qu'un temps très court, et le courant dont il parle pourrait bien avoir été produit par le vent de la mousson qui souffle sur le cours d'eau... »

« *On croit qu'il se jette dans la Lualaba entre les lacs Moero et Kamarondo.* Je parlerai plus loin du cours du fleuve. Néanmoins, tout le monde, indigènes aussi bien qu'Arabes, prononce Murru au lieu de Moero... »

« *J'en ai parcouru une étendue de quatre à cinq milles, mais les herbes flottantes jointes à d'énormes joncs m'ont empêché d'aller plus avant.* Le lieutenant Cameron a parcouru environ trois milles, je crois, et c'est à Lumba qu'il a fait ses expériences. Ce qui l'a empêché d'aller plus avant, c'est le papyrus auquel sa description répond peut-être bien; mais tous les spécimens d'herbe ordinaire qu'on a observés jusqu'à ce jour dans la Lukuga sont tels qu'un âne bien portant n'en ferait qu'une bouchée en un quart d'heure. »

Dans la suite de son texte, Stanley entre dans des explications filandreuses et embrouillées. Il prétend qu'il y a deux Lukuga que parfois les crues du lac confondent. L'une est une petite rivière qui se jette dans le Tanganyika, l'autre une sorte d'égoût collecteur où, par vent d'est, un peu d'eau du lac s'échappe pour aller se répandre dans un marais de papyrus avant de refluer vers le lac quand le vent est tombé. Entre les déclarations péremptoires du début de la lettre et les explications tarabiscotées de la fin, transparaît la déception de n'avoir pu inscrire cette découverte à son tableau de chasse.

Lors de sa deuxième expédition au lac Victoria, Speke a la bonne fortune d'en découvrir le déversoir, un fleuve se dirigeant vers le nord et qu'il baptise Nil Victoria, persuadé — avec raison — d'avoir enfin repéré le cours supérieur du père des fleuves. Toutefois, un peu au-delà du 2e parallèle nord, le Nil change nettement de direction et plonge vers l'ouest dans une vallée tourmentée, entrecoupée de chutes et de rapides. Ses guides lui affirment qu'en se dirigeant franc-nord il retrouvera le

fleuve, ce qui se vérifie. Ils l'assurent aussi qu'à l'ouest existe un autre lac, très vaste, le Mwutan. Quand Speke atteint Gondokoro, il y retrouve Baker qui vient à sa rencontre en remontant le Nil: la liaison entre le lac Victoria et Le Caire paraît bien assurée. Baker décide de compléter les explorations de Speke et d'aller à la découverte du Mwutan. Il remonte donc le fleuve et parvient finalement au lac auquel il donna le nom d'Albert Nyanza. Les eaux s'étendent à perte de vue et Baker n'est pas équipé pour en entreprendre la circumnavigation. Il se contente d'explorer les environs du déversoir et a la chance de découvrir, à une quinzaine de kilomètres à l'est, l'embouchure du Nil Victoria. Il confirme ainsi définitivement la thèse de son ami Speke.

Quelques années plus tard, Gessi veut entreprendre une exploration systématique du lac et y fait transporter une embarcation. Il relève le tracé des rives sur plus de 100 km au sud du déversoir, mais le lac paraît immense et il interrompt sa mission avant d'en avoir atteint l'extrémité. Sur les cartes, on lui donne plus de 300 km de développement. Aussi quand Stanley se trouve à la résidence de Mtesa, roi du Buganda, il se décide à pousser une pointe jusqu'à l'extrémité sud du lac que l'on situe sous l'équateur. Un jour, du sommet d'une colline il en aperçoit les eaux miroitant sous le soleil. Les cartes sont donc exactes: il n'y a plus rien à découvrir ici et Stanley fait demi-tour sans même être descendu jusqu'au lac. Dommage qu'il ne l'ait point fait, car une observation, même approximative, au baromètre lui aurait montré que le niveau de ce lac se situait à mille pieds plus haut que l'Albert Nyanza. Se rendant compte alors qu'il s'agissait d'un autre lac, non encore signalé, il en aurait sans doute recherché le déversoir et, en suivant le cours de la Semliki, il aurait établi que le Mwutan n'était pas la seconde source du Nil puisque ses eaux provenaient d'un autre lac situé au sud de l'équateur. Et, en cours de route, il aurait eu la révélation du prestigieux Ruwenzori, troisième géant africain, après le Kilimanjaro et le Kenya. Quels qu'aient été par ailleurs ses mérites, Stanley n'était pas un véritable explorateur, mais un reporter en quête de sensationnel, de jamais vu, dont il pouvait réserver la primeur aux lecteurs des journaux qui le finançaient.

La carte d'Alcock reproduit l'itinéraire de Stanley vers le (faux) lac Albert et ensuite sa route, à l'ouest du Victoria, vers Ujiji où il parvient le 27 mai 1876. Nous savons, par une lettre de son compagnon F. Pocock, que Stanley avait expédié un message en chemin, via Unyanyembe. L'étonnant est que ce document soit arrivé à Londres avant la Conférence et que les indications de Stanley sur la Kagera et les lacs qui l'alimentent aient pu être cartographiées. Et pourtant les faits sont là: non seulement la carte d'Alcock est à jour, mais la carte dressée par A. Petermann en septembre 1876 retrace très exactement l'itinéraire de Stanley jusqu'au 24 avril. Le voyageur se trouve à ce moment par 3° de latitude sud près des sources d'un des affluents principaux de la Malagarasi.

Quoi qu'il en soit, dans une longue lettre expédiée le 10 août d'Ujiji, Stanley explique comment il a découvert la vraie source du Nil, c'est-à-dire le tributaire le plus important du lac Victoria (10). Quelques mois plus tôt, au cours de la circumnavigation du lac qu'il avait entreprise avec toute une flotille de pirogues achetées à l'île d'Ukerewe, Stanley avait repéré l'embouchure de la Kagera et avait été frappé par la largeur de cette rivière et l'ampleur de son débit. Aussi entreprend-il de l'explorer. Exploration sommaire, il faut bien le reconnaître, car elle consiste essentiellement à recueillir des informations, notamment lors de la halte qu'il fit chez le chef Rumanika, à les ordonner logiquement et à donner à ce réseau hydrographique, sorti en grande partie de son imagination, le nom de Nil Alexandra. Il suffit de comparer son texte avec la réalité pour se rendre compte qu'il n'a rien observé de ses propres yeux. Il écrit: « J'ai à soumettre quelques *observations* au sujet du fleuve connu sous le nom de Kagera, Ingezi, Kitangule ou Nawarongo... ». Pour simplifier, il décide de l'appeler Nil Alexandra, ce qui lui permet de se placer au même niveau que Speke, découvreur du Nil Victoira et que Baker, père du Nil Albert. Un peu plus loin il dit: « La Shimeeyu a une étendue de 290 milles depuis sa source jusqu'au point où elle débouche dans le lac, et *mon Nil* Alexandra possède *d'après les recherches que j'ai faites jusqu'ici,* une

(10) Texte français de cette lettre dans DE LAVELEYE: *op. cit.*, p. 121-142.

étendue de 310 milles, et peut-être bien le double ». La Simiyu, venant du Serengeti, se jette dans le lac au fond du golfe de Speke; il fallait que « son » Nil soit le plus grand, le plus beau. Aussi la lettre continue-t-elle dans la même veine: « ... sa couleur et sa limpidité indiquent qu'elle doit prendre naissance à une grande distance et à l'ouest du Tanganyika, ou que son cours est intercepté par quelque lac qui purifie ses eaux. Ayant voulu m'en assurer, *j'ai découvert* qu'il existe effectivement un lac d'une étendue considérable et connu sous plusieurs noms différents ». Observations, recherches, découvertes, on pourrait croire qu'il s'agit des résultats d'une exploration, alors qu'on se trouve devant une reconstitution journalistique à partir d'interviews. La rivière Akanyaru-Nyawarungu-Kagera ne prend évidemment pas sa source à une grande distance *à l'ouest* du Tanganyika et elle n'est pas interceptée par *un* lac d'une étendue considérable et connu sous plusieurs noms. La source se trouve au nord-est du Tanganyika et la rivière draine les eaux d'une série de lacs digitiformes (Tshohoha, Mohusi, Mugesera, Sake, Rugwero, etc.) constitués par des vallées affluentes, ennoyées lors du basculement du horst dominant, à l'est, le graben des grands lacs.

Ainsi peut être esquissé le front oriental de l'exploration centrafricaine. Comment se présentait la situation au nord des terres inconnues? Nous n'évoquerons, à titre d'exemple, que le problème de l'Uele. En 1870, Schweinfurth, remontant de la région du Bahr el Ghazal vers le sud, atteint l'Uele dans les parages de Niangara. Il se rend parfaitement compte qu'il vient de franchir la ligne de partage des eaux séparant le bassin du Nil d'un autre bassin, mais lequel? Pour lui, l'Uele ne sort pas de l'Albert Nyanza parce que les nombreux cours d'eau qui le forment, dans la région où il a visité ce fleuve, semblent indiquer que son commencement est peu éloigné de cette région. Schweinfurth est persuadé que l'Uele n'est autre que le cours supérieur du Chari. Tout semble l'indiquer: non seulement la direction du fleuve, mais sa position en latitude, dans une région suffisamment arrosée pour alimenter en permanence le Chari et le Tchad situés dans une zone semi-désertique.

Tout le monde n'était pas du même avis. Ainsi, pour Nachtigal, l'Uele constitue sans doute le cours supérieur de la Benue ou, éventuellement, du Logone dont la crue précède celle du Chari et dont, par conséquent, l'origine doit être plus méridionale. Ce problème fit l'objet d'un débat entre les deux savants allemands au Congrès de Paris. Et le rédacteur du procès-verbal de cette séance de conclure: « L'avenir nous fera connaître, sans doute, lequel des deux illustres explorateurs a conjecturé le plus juste » (11). On peut évidemment regretter que Schweinfurth n'ait pas cédé à la tentation de descendre l'Uele; l'histoire des explorations en eût été changée. Mais c'était un esprit scientifique et méthodique. Il avait entrepris de tracer les limites du bassin du Haut Nil. Dès qu'il fut convaincu d'en être sorti, il revint sur ses pas afin de poursuivre le programme de recherche qu'il s'était assigné.

Depuis 1850, l'italien G. Miani, irrésistiblement poussé, comme De Pruyssenaere, par le démon de l'aventure, parcourt de-ci de-là les régions du Haut-Nil. Quand ses ressources sont épuisées, il se livre à la chasse aux éléphants pour se procurer, par la vente de l'ivoire, les moyens de poursuivre ses chimères. En 1870, il rencontre son ami Schweinfurth qui revient de l'Uele. Malgré les objurgations de ce dernier, ne tenant compte ni de son âge, ni de son état de santé précaire, ni de la modicité de ses ressources, il décide de se lancer dans une nouvelle aventure et d'atteindre le pays des Monbouttou, quelque part entre l'Uele et l'Albert Nyanza. Parti de Khartoum le 15 mars 1871, il explore la région comprise entre l'Uele, le Gada et le Kibali, rivière dont il remonte le cours en direction de sud-est. Miné par les fatigues et la maladie, Miani ne s'arrête que pour mourir, en mai 1872. C'est le Dr Schweinfurth qui recueillera les débris de ses carnets de route dont l'essentiel fut publié en Italie (12). Outre les notes et quelques objets de collection, Miani ramenait deux adolescents pygmées, les Akkas dont il avait le premier, quelques années auparavant, signalé l'existence et dont la description ne lui avait valu que dénégations et railleries. Les

(11) Congrès de Paris, *op. cit.*, T. I; p. 601-602.

(12) CAMPERIO: *Viaggio di Giovanni Miani al Monbuttu, Bollettino della Societa geographica italiana* (Roma, 1875).

deux Akkas furent envoyés en Italie, à l'adresse de la Société de géographie... qui les confia au Comte Miniscalchi pour étudier leur langue et veiller à leur première éducation (13).

Au nord-ouest, les frontières de l'Afrique inconnue sont jalonnées par les explorations de Nachtigal (Chari et Logone) et par celles de Rohlfs qui descendit en partie le cours de la Benue. Mais, trop éloignés de leurs bases situées en Lybie, les explorateurs allemands ne tentèrent pas de pénétrer plus avant dans le sud.

A partir de la côte occidentale, une série d'expéditions furent lancées vers l'intérieur. L'une d'entre elles sous la conduite du Dr Lenz, partie de la Baie de Corisco, est toujours en cours au moment de la Conférence. Elle a parcouru environ 200 km à travers une région de forêt qui ralentit considérablement sa marche. Une autre expédition allemande, organisée par la Société de géographie de Berlin, a choisi la Baie de Loango comme base de départ, mais elle n'a encore grignoté que la région côtière. En fait, la côte du Gabon est surtout le domaine de l'exploration française. Dès 1856, Du Chaillu, parti de la même Baie de Corisco, mais un peu plus au sud, avait pénétré d'environ 200 km dans cette contrée inconnue. En 1865, il repart à l'assaut de l'intérieur et s'y enfonce de 4 à 500 km en suivant à peu près le 2e parallèle sud. Mais la voie de pénétration sur laquelle vont porter tous les efforts sera le fleuve Ogooue. de Compiègne et Marche en remontent le cours et atteignent, en 1874, une région située à près de 600 km de la côte. Savorgnan de Brazza vient de prendre le relais et compte bien faire reculer encore la frontière de l'inconnu. Seule l'expédition de l'Ogooue figure sur la carte d'Alcock, tandis que la carte de Petermann reprend toutes les explorations et situe très exactement le point extrême atteint par chacune d'entre elles.

Depuis plusieurs siècles déjà, les Portugais hantaient les côtes de l'Afrique. Dès le XVe siècle ils avaient exploré l'estuaire du Zaïre. Soucieux d'assurer la sécurité de leur route vers les Indes, ils ont implanté des postes fortifiés de Cabinda à Mossamedes. Pendant longtemps ils ne s'intéresseront pas à une colonisation

(13) Miniscalchi-Erizzo: *Les Akkas, Congrès de Paris, op. cit.*, p. 299-304.

de l'arrière-pays ni même à une exploration quelque peu systématique. On entretient des rapports de bon voisinage avec les roitelets de l'intérieur, celui de Kongo par exemple. Quelques commerçants plus aventureux y font parfois des incursions ou, le plus souvent, envoient de leurs employés, mulâtres ou indigènes, troquer des articles de traite contre de l'ivoire et du bois d'ébène, c'est-à-dire des esclaves que l'on expédie à la colonie du Brésil. En réalité, les Portugais connaissent pas mal l'intérieur de ce qui constitue aujourd'hui l'Angola. Mais ils ne publient rien, ni récits, ni cartes, préférant garder secrets leurs itinéraires et leurs activités. Occasionnellement, un original rompt la règle du silence, tel ce Ladislas Magyar, ancien officier de l'armée austro-hongroise, qui s'est installé dans le pays, a épousé une fille du roi de Bihe et, dans les années 1850, parcourt les régions de la Cuanza supérieure et s'enfonce vers l'est jusqu'au Kasai. Deux grands explorateurs cependant traversent l'Angola de part en part et nous laissent le récit de leurs itinéraires. C'est Livingstone, tout d'abord, qui en 1854 et 1855 atteint la zone du partage des eaux entre le bassin du Zambèze et celui du Kasai; de là il gagne Luanda et en revient pour redescendre le Zambèze jusqu'à la mer. Vingt ans plus tard c'est Cameron qui, en 1875, traverse le pays, de la région de Dilolo à Benguela, suivant une piste fréquentée par les traitants et qui préfigure assez exactement le tracé du chemin de fer actuel.

La limite méridionale de l'Afrique inconnue est marquée par les travaux de ces deux voyageurs. On ne dira jamais assez ce que l'exploration de l'Afrique doit à Livingstone. Du Ngami à Quelimane, de Luanda à Zanzibar, il a sillonné le pays inlassablement. Dans l'Afrique centrale proprement dite, on lui doit la découverte du Bangweolo et du Luapula, du Moero et de la Luvua, mais surtout du Lualaba qu'il descendit jusqu'à Nyangwe. Les travaux de Livingstone sont suffisamment connus pour qu'on ne s'y attarde pas ici. Nous n'évoquerons que le problème du Lualaba. On a souvent dit — et Stanley a écrit — que Livingstone prenait ce fleuve pour le Nil. Rien n'est moins évident. Le grand voyageur était un esprit scientifique; il envisageait toutes les hypothèses possibles et cherchait alors, dans les faits, confirmation ou infirmation. C'est ainsi que, dans une

dépêche adressée au Comte de Clarendon, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, en date du 1er novembre 1871, Livingstone parle des mesures barométriques qu'il vient d'effectuer au Lualaba. Bien que des autochtones lui affirment que le fleuve va se jeter dans le Tanganyika, il refuse d'y croire car ses observations lui montrent que le Lualaba coule à un millier de pieds plus bas que le niveau du lac. Il est même peu vraisemblable que ce fleuve alimente le Mwutan (Albert Nyanza) car, d'après ses calculs, Nyangwe se trouve à la même altitude, voire même un peu plus bas, que celle que l'on donne pour Gondokoro sur le Nil blanc. Les milieux scientifiques font grand cas, à juste titre, des observations de Livingstone. Dans un article remarquable, E. Behm démontre, dès 1872, que le Lualaba ne peut être que le cours supérieur du Congo et cela, en s'appuyant essentiellement sur les découvertes de Livingstone (14).

Entre les propos mesurés et prudents du vieil explorateur et les envolées lyriques du journaliste Stanley, quel contraste! Dans la lettre déjà citée du 10 août 1876, le bouillant reporter annonce qu'il va se mettre en route pour Nyangwe et il en donne les raisons: « En premier lieu, je suis profondément convaincu que la principale rivière qui alimente l'Alexandra Nyanza prend naissance au nord du Manyema, c'est-à-dire au nord-ouest du lac Tanganyika ». Ensuite il essaiera de relier en un ensemble les « fragments de découvertes » faites par Speke, Burton et Livingstone et notamment de déterminer si le Lualaba est le Nil ou le Congo. Et il poursuit: « J'ai devant moi deux sphères d'action, et la perspective de me lancer dans l'une d'elles me fait tressaillir de joie, quoique ce plaisir ne soit qu'anticipé (...). Me dirigerai-je, en arrivant à Nyangwe, vers le nord-ouest pour prendre par surprise cette source vierge du Nil? (...) ou bien sera-ce à l'autel de la majestueuse Lualaba que j'irai rendre hommage? (...) C'est en arrivant à Nyangwe que je me déciderai pour l'une ou pour l'autre (15).

---

(14) BEHM, E.: *Dr Livingstone's Erforschung des oberen Congo. Beweise für die Identität des Lualaba mit dem Congo* (*Petermann's Geogr. Mittheilungen,* Gotha, 1872, n° 11, p. 405-412).

(15) *Lettres et découvertes de Stanley* (Bruxelles, Muquardt, 1878, p. 140-142).

Au passage, Stanley ne manque pas l'occasion de donner un coup de patte à un autre de ses devanciers: « Le lieutenant Cameron, animé de l'honnête ambition de traverser l'Afrique plutôt que de compléter le travail de ses prédécesseurs, traversa la Lualaba et se rendit au lac Lincoln, d'où il prit, me dit-on, la direction du sud-ouest avec une compagnie de marchands portugais se rendant sans doute à Ambriz ou à Saint-Paul de Loanda; il a laissé la question de la Lualaba à peu près dans l'état où l'avait placée Livingstone ».

On ne peut conclure cette brève revue des connaissances géographiques et cartographiques relatives à l'Afrique centrale sans s'attarder quelques instants aux travaux de Cameron. Il convient de le faire, non seulement pour lui rendre justice des propos désobligeants de Stanley, mais parce que Cameron fut un des membres actifs de la Conférence de Bruxelles et que les cartes utilisées à cette occasion, celle d'Alcock comme celle de Petermann, reflètent les informations recueillies au cours de son expédition toute récente. Le but premier de l'entreprise de Cameron était de retrouver Livingstone dont on était, une fois de plus, sans nouvelles. Parti de Bagamoyo en mars 1873, il se trouvait dans l'Unyanyembe, fin octobre, lorsque le convoi ramenant la dépouille mortelle de Livingstone atteignit son camp. Sa mission étant devenue sans objet, il décida de se rendre à Ujiji où Livingstone avait laissé une caisse de livres et de notes qu'il souhaitait voir expédier en Angleterre. Cet envoi étant assuré, il pousserait jusqu'au Manyema et ferait tous ses efforts pour continuer les explorations du docteur (16).

Parmi les problèmes laissés en suspens, il en était deux qui lui paraissaient particulièrement dignes d'intérêt. Puisqu'il devait aller à Ujiji pour exécuter la dernière volonté de Livingstone, il en profiterait pour organiser une exploration systématique des rives du lac. Cette mer intérieure devait bien avoir un déversoir; il fallait le trouver pour savoir à quel bassin hydrographique se rattachait le lac. Burton et Speke n'avaient pas eu l'occasion de l'explorer. Livingstone et Stanley avaient cherché, assez logi-

(16) CAMERON, V.L.: *A travers l'Afrique. Voyage de Zanzibar à Benguela* (Paris, Hachette, 1881, p. 120).

quement, vers le nord mais n'avaient découvert que la Rusizi. Cameron commence donc son exploration par le sud. Cette circumnavigation lui prend près de deux mois, du 13 mars au 9 mai, ce qui est beaucoup pour un homme simplement « animé de l'honnête ambition de traverser l'Afrique plutôt que de compléter le travail de ses prédécesseurs ». Mais son travail patient et méthodique trouve sa récompense: le 3 mai il découvre enfin l'émissaire du lac, la Lukuga. Il consacre trois jours à l'explorer: la description qu'il en donne est parfaitement conforme à ce que l'on peut voir encore aujourd'hui (17). Le chef local lui assure que ses gens l'ont déjà descendue plus d'une fois et qu'elle se jette dans le Lualaba, à trente jours de marche environ. Cameron voudrait réaliser cette jonction, mais la route est difficile, ses porteurs refusent de s'y engager, il ne peut recruter de nouveaux guides, d'autant que ses ressources sont très limitées. Aussi décide-t-il de gagner directement Nyangwe par la piste habituelle des trafiquants située un peu plus au nord. Il atteindra ainsi rapidement le Lualaba dont il sent bien qu'il est la clef de l'Afrique centrale.

D'ailleurs, pendant qu'il boucle ses bagages à Ujiji avant d'entreprendre la deuxième étape de son voyage, il recueille bon nombre d'informations des trafiquants arabes pour qui « le Lualaba et le Congo sont bien la même rivière ». Un voyageur lui affirme même être allé « jusqu'où l'eau était salée; qu'à cette place il y avait des vaisseaux venant de la mer et des hommes blancs qui habitaient de grandes maisons et faisaient un commerce considérable d'huile de palme ». Un de ces commerçants l'assure qu'aux environs de Nyangwe on peut se procurer des canots pour descendre la rivière jusqu'à l'endroit en question; ce que les autres confirment. Aussi, le 31 mai, Cameron quitte définitivement le Tanganyika avec, écrit-il, « l'espoir de gagner la côte occidentale en deux ou trois mois, par la descente du Congo ».

Après une marche de près de deux mois émaillée d'incidents, l'explorateur atteint le Lualaba; une journée de pirogue, au fil du courant, l'amène à Nyangwe. « J'étais enfin à Nyangwe, au

(17) CAMERON: *op. cit.*, p. 217-221.

bord du Lualaba! Pourrais-je suivre le fleuve jusqu'à la mer? Telle était la question qui se posait devant moi ». Depuis qu'il avait appris la mort de Livingstone, il avait décidé de poursuivre son œuvre là où il l'avait laissée inachevée: il fallait arracher son mystère au Lualaba. Les observations et les mesures qu'il fait sur place ancrent Cameron dans sa conviction: il ne peut s'agir que du cours supérieur du Congo. Le baromètre lui confirme que l'altitude du fleuve est inférieure à celle du Nil à Gondokoro. Une autre preuve est donnée par le débit du Lualaba qui, en saison sèche, roule 120 000 pieds cubes par seconde, soit cinq fois plus que le Nil à Gondokoro. Et il conclut par un raisonnement impeccable: « Le Lualaba doit être l'une des sources du Congo; sans lui, où ce géant trouverait-il les deux millions de pieds cubes d'eau qu'à chaque seconde il verse dans l'Atlantique? Les grands tributaires du nord expliquent comment le régime du Congo offre relativement si peu de variation. Dès que l'immense bassin du fleuve s'étend de chaque côté de l'équateur, il y a toujours une de ces régions dans la zone des pluies; d'où il résulte que la principale artère reçoit à peu près le même tribut toute l'année, au lieu de subir les alternatives de crue et de baisse que présentent les rivières tropicales dont tous les affluents se trouvent d'un seul côté de l'équateur » (*op. cit.* p. 288).

Dès son arrivée à Nyangwe, Cameron se met immédiatement en quête d'embarcations. Il est prêt à les acheter, à les louer, à en faire fabriquer, à payer n'importe quel prix pour poursuivre son entreprise, mais personne n'accepte de lui en céder. Il est bloqué là depuis plus de deux semaines à multiplier vainement démarches et palabres lorsqu'arrive Tipo-Tipo (Hamed Ibn Hamed), traitant arabe, riche et puissant, demeurant à une dizaine de marches au sud-ouest de Nyangwe, dans la région du Lomani, affluent considérable du Lualaba. Les deux hommes sympathisent et Tipo accepte que Cameron l'accompagne à sa résidence d'où il pourra poursuivre son expédition. D'après les informations recueillies des autochtones, le Lualaba, grossi des eaux du Lomani sur sa rive gauche et de quelques puissants tributaires venus du nord, sur sa rive droite, se dirige vers l'ouest où il forme le lac Sankorra. L'émissaire de ce lac rejoint le Congo et l'océan. Au lac, on rencontre des traitants venus de

l'ouest et, pour preuve, on montre à Cameron des objets provenant des comptoirs portugais. Pour l'explorateur il n'y a plus de doute possible: puisqu'il n'a pu descendre le Lualaba, il fera route à l'ouest pour rejoindre directement ce Sankorra mystérieux. Il faut pour cela obtenir du chef qui contrôle le pays à l'ouest du Lomani la permission de franchir le fleuve et de traverser son territoire. Cameron envoie en ambassade quelques-uns de ses hommes accompagnés de guides que lui fournissent Tipo et le chef Kasongo qui règne sur la rive droite. L'expédition échoue: le chef fait savoir à Cameron que s'il traverse le fleuve, il devra s'ouvrir un chemin par la force. Le voyageur note dans son journal: « J'aurais certainement obtenu de Tipo et des marchands de Nyangwe assez d'hommes pour me frayer la route, les armes à la main; mais il était de mon devoir de ne pas exposer une seule vie pour cet objet. Le mérite d'une découverte quelconque aurait été irréparablement terni si une goutte de sang indigène eût été répandue, en dehors du cas de légitime défense » (*op. cit.* p. 299).

La voie lui étant fermée, Cameron décide de contourner par le sud le territoire interdit et de gagner ainsi la région du Sankorra, son nouvel objectif. On connaît la suite du voyage. Reporté de plus en plus vers le sud-ouest, il n'arrivera jamais, malgré tous ses efforts, à rejoindre le Sankorra devenu pour lui une véritable obsession. Arrivé aux marais de Dilolo, épuisé par cette longue marche, presque totalement dépourvu de ressources, il doit bien se résoudre à gagner les comptoirs portugais de la côte. Une analyse fouillée du récit de Cameron serait très révélatrice de la démarche intellectuelle d'un explorateur de bonne foi. On verrait comment, dans un carnet de route, se juxtaposent des éléments très différents. Il y a tout d'abord les observations objectives: ce que l'explorateur a vu, compté, mesuré, noté. Ce peut être les coordonnées d'un lieu, son altitude, le débit d'un fleuve, mais aussi la description de la végétation, de la faune, des villages rencontrés, des types humains, de leurs vêtements et ornements, de leurs outils. On peut dire, dans le cas présent, que les observations de Cameron sont objectives et précises. Bien qu'utilisant des instruments sommaires dans des conditions difficiles, il a dressé une carte de son itinéraire qui est un modèle du

LIEUT. V. L. CAMERON'S REISE DURCH AFRIKA
vom Tanganjika See nach Loanda, 1874–1875.
Nach der Karte der R.G.S. London
von A. Petermann.

Maassstab 1:4800000 Deutsche Meilen

Höhen in Englischen Fuss

Cameron's Route, von Udschidschi bis Loanda, Mai 1874–Nov 1875.

Cameron's Breiten- & Breiten- & Längen-Bestimmungen.

Cameron's Lagerplätze

Tanganjika 1874–1871

Bambarre 1800–1810

L. Moëro 1794.1

Höhenstufen:

0 bis 1000 Engl. Fuss

1000–2000

2000–3000

3000–4000

über 4000

13 14 15 16 17 18 19 20 21 Östliche Länge 22 von Greenwich 23 24 25 26 27 28 29 30

3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

ATLANTISCHER OCEAN

ANGOLA

BENGUELA

KONGO

KEBOKWE

LOVALE

ULUNDA

USSAMBI

KATANGA (Kupfer mine.)

URUA

MARUNGU

ULEGGA

UGOMA

URUNDI

TANGANJIKA SEE

UGUHHA

IRAMBA

LUNDA

ILALA

ITAWA

Sankorra S.

Lualaba

Kassimbilo

Massongi

Landschi S.

Ikl See

Siwamba S.

Bembe S.

Ahimbe S.

Kahando S.

Kowamba S.

Kilemba

Lopere

Kabuire

Mocro S.

Lokemba S.

Kisinga

Bangweolo See

Aquilonda S.

Kabebe

Cabango

Quellflüsse des Zambesi

Gebirge von Lukinga, Bisa u. Muinko

Wasserscheide des Kongo-Gebietes

GOTHA: JUSTUS PERTHES
1876.

Itinéraire du Lieutenant V. Cameron, du Tanganyika à Loanda.

genre. Sa route s'est inscrite dans un espace de 26° de longitude et de 9° de latitude, où, à partir du Tanganyika, il ne disposait plus d'un seul point de repère. Nous avons relevé une série de ses positions: la marge d'erreur est partout inférieure à 30 minutes de degré.

En plus de ses observations directes, Cameron a recueilli une foule de témoignages. A ce sujet, il convient de faire une distinction essentielle. La matérialité des faits rapportés est souvent exacte; même l'orthographe des noms, notée phonétiquement et donc parfois déformée, peut être reconstituée sans trop de peine. On peut, à titre d'exemple, essayer de débrouiller quelque peu l'écheveau des réseaux hydrographiques. Ainsi de la Lufira, qu'il n'a pas vue mais dont il apprit l'existence par ses guides, il donne un tracé hypothétique fort correct et les coordonnées de sa confluence avec le Lualaba au lac Kassali (Kisale) sont parfaitement exactes. Ainsi en va-t-il encore pour les rivières qui s'écoulent vers le nord, en direction du Sankorra, la Lubilansi (Lubilash), la Luilu, la Busimani (Bushimai); à ceci près que le lac Sankorra n'est autre que le Sankuru, rivière navigable se jetant, via le Kasai, dans le fleuve Congo. De la résidence de Tipo, il se trouvait à 300 km, à vol d'oiseau, du Sankuru. Si sa conscience ne l'avait pas fait renoncer à l'emploi de la force, il aurait, en effet, atteint l'estuaire du Congo en 3 ou 4 mois comme il l'espérait.

Dans le sud, il note avec précision les sources de la Lulua dont il fait, correctement, un affluent de droite du Kasai. De ce dernier il signale toute une série d'affluents de gauche qui ne nous sont pas inconnus: Loembua (Luembe), Loadschima (Luachimo), Chicapa (Tshikapa), Cuilo (Kwilu), Cuango (Kwango). Sur la fin de son itinéraire, il note encore les rivières qu'il traverse ou qu'il longe: Cuanza, Cuvo, Catumbela. Au total, les informations qu'il donne sont nombreuses et généralement correctes. Comment se fait-il que la carte dressée, sous sa direction, par Turner pour accompagner son ouvrage, de même que celles d'Alcock et de Petermann donnent une image aussi fantaisiste de l'hydrographie de l'Afrique centrale? Ce qu'il y a de plus difficile à recueillir, de la part des informateurs indigènes, c'est l'exacte position dans l'espace qui requiert une appréciation pré-

cise tant en direction qu'en distance. Plus l'élément décrit est éloigné, plus l'imprécision augmente, ainsi que le risque d'erreur. De retour en son cabinet, l'explorateur ne peut s'empêcher de relier méthodiquement les observations réelles et les bribes d'information. Son esprit logique l'entraîne, presque inévitablement, à bâtir un système cohérent.

Une relecture attentive de toute la littérature et de la cartographie existant à la veille de la Conférence de Bruxelles nous laisse une double impression. D'une part, l'Europe ne connaît pas l'Afrique centrale. Les explorations les plus récentes n'ont fait que grignoter le pourtour des terres inconnues. Et pourtant le centre du continent est parcouru en tous sens par des caravanes travaillant pour le compte de traitants arabes ou de marchands portugais. Il s'y fait un trafic considérable d'esclaves, d'ivoire, de tissus, de verroterie, d'armes. Mais la nature de ce commerce et les méthodes souvent employées non seulement incitent à la discrétion, mais amènent à écarter d'éventuelles concurrences.

Si l'on veut enfin connaître le continent mystérieux, il faudra en développer l'exploration de façon méthodique et l'entreprendre avec des hommes aux mobiles généreux. C'est à cette œuvre que la Conférence de Bruxelles veut donner une impulsion décisive. La réalité répondra aux espoirs. En une quinzaine d'années, par un effort international sans précédent, le bassin du Congo est sillonné en tous sens. Les ténèbres qui, naguère encore, voilaient l'Afrique intérieure se dissipent rapidement et l'on voit apparaître le visage réel du continent, à l'image de ces aubes équatoriales où le jour succède à la nuit presque sans transition.

Jacques DENIS S.J.
Associé de l'Académie
Professeur aux Facultés
universitaires de Namur

ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ALLAIN, E.: *Note sur une carte de la colonie d'Angola* (*Bull. Soc. Géogr.*, Paris, 1870, p. 154-158).

BANNING, E.: *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, Muquardt, 1877, 150 p.).

BASTIAN, A.: *Die Grenzländer Angola's* (*Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde,* Berlin, 1874, p. 420-439).

BEHM, E.: *Dr Livingstone's Erforschung des oberen Congo* (*Petermann's Geog. Mittheilungen,* Gotha, 1872, p. 405-412 - 1873, p. 21-34).

CAMBIER, R.: *Carte des explorations et Notice* (*Atlas général du Congo,* Bruxelles, Inst. R. Col. Belge, 1948).

CAMERON, V.L.: *A travers l'Afrique. Voyage de Zanzibar à Benguela* (Paris, Hachette, 1881, 559 p., carte).

Congrès international des Sciences géographiques tenu à Paris du 1 au 11 août 1875. Compte rendu des séances (Paris, Soc. de Géog., 1878, T. 1, 646 p.).

DE COMPIÈGNE: *L'Afrique équatoriale* (Paris, Plon, 1875, 2 vol., 364 et 372 p., cartes).

DE LAVELEYE, E.: *L'Afrique centrale et la conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, Muquardt, 1878, 87 p.).

DELGEUR, L.: *La carte de l'Afrique équatoriale depuis un demi-siècle* (*Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers,* 1877, n° 3, p. 293-309).

GESSI, R.: *Exploration du lac Albert Nyanza* (*Bull. Soc. Géog.,* Paris, 1876, p. 631-643).

GÜSSFELDT: *Bericht über die von ihm geleitete Expedition an der Loango-Küste* (*Verhand. Gesell. Erdkunde,* Berlin, 1875, n° 8, p. 195-218).

KIEPERT, H.: *Erlaüterungen zu den die Entdeckungsgeschichte von Afrika darstellenden Karten* (*Zeitschrift Gesell. Erdkunde,* Berlin, 1874, p. 159-170).

KONER, W.: *Der Antheil der Deutschen an der Entdeckung und Erforschung Afrika's* (*Zeitschrift Gesell. Erdkunde,* Berlin, 1874, p. 386-432).

LENZ, O.: *Reise auf dem Okande in West-Afrika* (*Zeitschr. Gesell. Erdkunde,* Berlin, 1875, p. 236-265).

LINANT DE BELLEFONDS, E.: *Itinéraire et notes; voyage de service fait entre le poste militaire de Fariko et la capitale de M'tesa, roi d'Uganda* (*février à juin 1875*) (*Bull. Soc. Khédiviale de Géog.,* Le Caire, 1876, n° 1, p. 1-104, carte).

LIVINGSTONE, D.: *Dernier journal: 1866-1873, Le tour du monde* (Paris, 1875, T. 30, p. 1-96).

LUX: *Reise von Malange bis Kumbundu und zurück* (*Verhandlungen Gesellschaft Erdkunde,* Berlin, 1876, T. III, n° 1-2).

MONTEIRO, J.: *Angola and the River Congo* (New York, Macmillan, 1875, 654 p.).

PETERMANN, A.: *Eine Kartenskizze von Dr Livingstone's neuen Forschungen* (*Petermann's Geog. Mittheilungen,* Gotha, 1870, p. 184-194).

Petermann's Geographische Mittheilungen (Gotha, années 1860-1876).

SCHWEINFURTH: *Au cœur de l'Afrique, 1868-1871. Voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale* (Paris, Hachette, 1875, 2 vol., 954 p.).

TURNER, W.J.: *Reduction of lieutenant Cameron's preliminary map of his route and the adjacent country between Lake Tanganyika and Lovalè, 1874-1875, with continuation from the maps of Dr Livingstone and other travellers* (*Proceedings of the R. Geogr. Soc.*, London, 1876, T. XX, nº 2).

VIVIEN DE SAINT-MARTIN (édit.): *L'année géographique* (Paris, Hachette, 13 vol., 1862-1875).

VIVIEN DE SAINT-MARTIN, M.: *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Paris, Hachette, 1873, 615 p. + 1 atlas).

STANDPUNKT DER ERFORSCHUNG VON CENTRAL- UND SÜD-AFRIKA bis September 1876,

besonders der Reisen Camerons, der Deutschen Loango-Exp.ⁿ und der See-Aufnahmen von Stanley (Ukerewe), Gessi (Mwutan), Young (Njassa).

VON A. PETERMANN.

Maafsstab 1: 12.500.000.

Deutsche Geographische Meilen (15 = 1°)

Nautische oder See-Meilen (60 = 1°)

Höhen in Engl. Fuss.

Routen.

Cameron Bagamoyo Loanda März 1873 Nov. 1875.

Stanley Bagamoyo Lunderest Nov. 1874 24. April 1876.

Gessi April 1876.

Berliner Expedition in Loango &c. 1873 76.

Höhenstufen.

0 bis 2000 Engl. Fuss

2000 4000

über 4000

Etat des explorations en Afrique centrale et méridionale, en septembre 1876, par A. Petermann.

GOTHA: JUSTUS PERTHES
1876.

Druck von C. Ulrich in Gotha.

VERNEY LOVETT CAMERON OU L'ECHEC D'UN CONCURRENT DE STANLEY

> « I started from England a firm believer in the identity of Congo and Lualaba... »
> (CAMERON, *Journal*, 11 mai 1874.)

On ne peut le nier, Henry Morton Stanley a eu de la chance de ne pas avoir été devancé dans l'exploit qui lui a valu sa renommée universelle: la traversée de l'Afrique centrale en empruntant le fleuve Congo. Son succès — qui débute en somme par son voyage à la recherche de Livingstone — est certainement dû dans une large mesure à ses qualités de fonceur raisonné. Mais l'infortune, les déboires, le manque de punch des autres explorateurs y entrent aussi pour une bonne part.

Parmi les candidats au titre d'explorateur du Congo il y avait David Livingstone lui-même, l'explorateur britannique consacré, dont l'entêtement et la passion qu'il mettait à élucider le problème du Nil (et par extension du Congo) étaient inversement proportionnels aux moyens à sa disposition. Il y avait le lieutenant Grandy, envoyé en Afrique en 1872 par la Royal Geographical Society avec mission de trouver Livingstone en partant par la côte occidentale et le cours inférieur du Zaïre, connu de longue date. Et surtout il y avait le lieutenant Verney Lovett Cameron, qui s'avéra, par sa traversée de l'Afrique centrale d'est en ouest, être le plus dangereux concurrent entre tous. Car Cameron a risqué sa chance en voulant exploiter à fond les possibilités qui lui étaient enfin offertes par la Royal Geographical Society. Qu'il était bien décidé à ne pas partager avec un concurrent dangereux l'honneur de l'entreprise, ressort d'une lettre très révélatrice qu'il envoya à Stanley, le 25 octobre 1872: « I regret exceedingly that circumstances have arisen which render me unable to join my expedition to yours, I am very sorry indeed to be unable

to avail myself of your experience, pluck & energy, more especially as I am certain we should have pulled together; I hope however that if we meet in the Terra incognita we shall always extend the right hand of fellowship to each other, and if we either want assistance I on my part will guarantee that whatever help I can render you will be given ungrudgingly. I shall be in town for the dinner to Sir Bartle Frere on November the 1rst and will call on you on the 2nd if you still desire it » (1). Cameron n'omit pas de féliciter Stanley qui avait reçu la médaille d'or de la Royal Geographical Society: « Permit to congratulate you on being a medallist, I was truly rejoiced to see you had received it ».

L'Ecossais et le Gallois ne se rencontrèrent pas au début de novembre, Stanley donnant à cette époque une série de conférences en Ecosse sur sa fameuse expédition à la recherche de Livingstone. Que Stanley ait pensé à une expédition en Afrique en compagnie de Cameron n'a rien d'extraordinaire. Le 26 septembre 1872 en effet, il dîna chez Clements R. Markham, secrétaire de la Royal Geographical Society, au n° 21 Eccleston Square et il y rencontra le fameux capitaine Burton, le lieutenant Cameron « just going to Africa », le lieutenant Grandy « going to Congo » et Blanford, un géologue de l'expédition britannique en Ethiopie (2).

Stanley devra encore attendre un an avant de retourner en Afrique. Il s'embarqua le 30 décembre 1873 à Liverpool comme correspondant du New York Herald auprès de l'expédition de Major-General Sir Garnet Wolseley contre les Ashanti en Côte d'Or. Entretemps son patron James Gordon Bennett jr l'avait chargé le 3 mai 1873 de suivre la guerre carliste en Espagne, mettant ainsi un terme à une longue saison de vie mondaine.

C'est en descendant à l'île St. Vincent le 25 février 1874, lors du voyage de retour de la campagne des Ashanti, que Stanley apprit la mort de Livingstone. Cette nouvelle le décida à renouer avec sa carrière d'explorateur en Afrique et à parfaire l'œuvre de Speke, Grant, Burton, Livingstone et, si possible, de Baker. A ce moment Cameron s'était déjà engagé bien loin dans le continent.

(1) Archives Famille Stanley, citées plus loin AFS.
(2) H.M. STANLEY: *Diary*, AFS.

Et Stanley, quoiqu'empruntant la même direction, n'allait pas rencontrer son dangereux antagoniste.

Il est d'ailleurs frappant de constater que les deux hommes ont eu une carrière assez semblable et qu'à plusieurs reprises on les voit évoluer sur les mêmes scènes, Stanley se réservant en général le rôle le plus spectaculaire. En 1862 Cameron, qui s'était engagé dans la marine britannique en 1857, assista à la prise de la Nouvelle Orléans par les troupes fédérales (3). Stanley à cette époque bataillait dans les armées sudistes et, fait prisonnier, passait deux mois en captivité avant d'être libéré. En 1867-1868 Cameron fit huit mois de service actif dans la Mer Rouge comme lieutenant sur le H.M.S. Star, pendant la campagne de Lord Napier contre le négus Theodoros et il reçut une médaille (4). Stanley de son côté fut témoin de la prise de Magdala, la résidence impériale, par l'armée britannique et, pour l'esprit d'initiative dont il avait fait preuve, devenait un correspondant permanent et rémunéré du New York Herald, journal américain entreprenant, provoquant, abhorré par ses confrères britanniques.

En 1871 Stanley rencontra le docteur Livingstone; ce fut un des grands exploits de sa carrière qui provoqua l'ire de certains milieux britanniques qui s'étaient laissé dépasser. Cameron aussi sera chargé d'une mission à la rescousse de Livingstone: il le rencontrera à l'état de cadavre. Stanley tout aussi bien que Cameron prendra soin de précieux manuscrits de Livingstone.

En 1882 Cameron entreprit à la Côte d'Or en compagnie de Richard Burton, une mission d'exploration organisée par différentes compagnies minières. Le résultat de cette mission est consigné dans la publication « To the Gold Coast for Gold » (Londres 1883). Stanley, nous l'avons déjà relevé plus haut, accompagna les troupes britanniques dans la campagne contre les Ashanti et il y gagna la renommée d'un excellent correspondant. Une traversée de l'Afrique centrale ne pouvait laisser indifférent Léopold II. Il montra son intérêt en offrant en décembre

(3) *Dictionary of National Biography, Supplement Vol. I* (London 1901), col. 379-381, article auquel nous empruntons plusieurs détails biographiques.

(4) W. Robert FORAN: *African Odyssey. The Life of Verney Lovett-Cameron* (London 1937), p. 25.

1875 à la Royal Geographical Society une somme de 100 000 F afin de couvrir les frais de retour de Cameron qu'on croyait en difficulté (5). Cette rumeur s'avéra être fausse et le roi rencontra l'explorateur à Londres à la fin de mai 1876 (6). Délégué à la Conférence géographique de Bruxelles (12-14 septembre 1876), le commander V.L. Cameron y fournit de très importantes informations. Il entrera dans l'orbite du roi et nous le voyons administrateur de la Compagnie du Katanga, fondée en 1891 (7).

Stanley, est-il besoin de le rappeler, sollicité par le roi, se mit entièrement au service de ce dernier et lui bâtit un état.

Cameron et Stanley enfin, furent tous deux des écrivains prolifiques, qui ne dédaignèrent pas de mettre leur plume au service de la jeunesse.

En somme, un parallélisme assez remarquable.

Un seul fait, une seule performance les a cependant individualisés devant l'histoire: la descente par Stanley du Lualaba-Congo à partir de Nyangwe. Le résultat historique en est que si Cameron peut s'enorgueillir d'être le premier Européen à avoir traversé l'Afrique centrale d'est en ouest, le nom de Stanley se rattachera toujours à la découverte du Congo ou, pour être plus précis, à la preuve de l'identité du cours d'eau que les Arabes connaissaient depuis les années 1860 et de l'énorme estuaire dont les Portugais avaient fait la découverte à la fin du XV^{e} siècle. Cameron avait la ferme intention d'inscrire à son actif l'exploration du fleuve du centre de l'Afrique. Ce grand dessein ne lui a pas réussi et il s'en est consolé autant que cela lui était possible. Mais il est certain que la plaie ne fut pas rapidement cicatrisée. Dans son livre « Across Africa », édition de Londres 1885 (8), nous lisons à la page 543 cette autodéfense révélatrice:

(5) *Proceedings of the Royal Geographical Society,* Vol. XX, 1875-1876, p. 165. Le 12 janvier 1876, le roi remercia Sir Henry Rawlinson, président de la R.G.S., de l'envoi « de la copie des lettres du Lt. Cameron » (Document conservé au Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren).

(6) A. ROEYKENS: *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II* (1875-1879) (Bruxelles 1955), p. 122-123.

(7) R.J. CORNET: *Terre katangaise* (Bruxelles 1950, p. 24); id., *Katanga* (Bruxelles 1943, p. 92).

(8) Cette édition, qui porte en page de titre « New Edition, With New and Original Matter and Corrected Map », parut chez George Philip & Son, 32 Fleet Street, en un fort volume de XXVIII + 569 pp.

« Even whilst I was first recounting my experiences to British audiences, Mr. Stanley was far on his way across the continent, and only a little more than a year after my return came to England to tell us how by actually following the stream he had confirmed the proofs obtained by me at Nyangwé of the identity of the Lualaba and the Congo. I was mistaken myself as to the probable course of the Congo, believing that the main river itself never went north of the equator, but that its exceptionally small rise and fall (for a tropical river) was caused by the possession of large affluents having their sources situated within the northern hemisphere. Mr. Stanley's descent proved the vast curve that the mighty stream took, a curve that doubles or trebles its commercial and economic value; but though at the time I was bitterly disappointed at my inability to follow the course of the river, I do not now see so much to regret in a geographical sense at my having been forced to follow the road I did. If I had descended the river Mr. Stanley would no doubt have followed, as he would have had no means of knowing whether I had been successful or not, and a very large and interesting portion of Central Africa would have been left unexplored to the present day, and the watershed between the Zambezi and the Kassai and other great southern affluents of the Congo would not have been laid down ».

On se console comme on peut... Nous allons d'ailleurs voir que, malgré de nombreux déboires, Cameron conserva longtemps l'espoir de pouvoir résoudre mieux que par des déductions théoriques, le problème du Congo.

L'objet de notre étude a été de rechercher quels facteurs ont exercé une influence décisive sur la direction de l'expédition de Cameron, tenant compte du but que l'explorateur s'était assigné en accord avec la Royal Geographical Society et qui dépassait de loin la simple mission de secours à un Livingstone en difficulté, car il s'agissait bel et bien de parfaire l'œuvre entreprise par l'illustre voyageur.

Trois facteurs ont retenu plus spécialement notre attention: le personnel africain: les pagazi et les askari; les Arabes (arabisés) avec lesquels Cameron a eu des relations très fréquentes; les

autochtones qui, parfois avec les Arabes, parfois en toute liberté, ont joué un rôle fort important. Il s'agit précisément des trois facteurs qui ont le plus mobilisé l'intérêt de Cameron.

Il est hors de doute que des ennuis de santé, des problèmes financiers, des sentiments de solitude ont également collaboré à rendre l'expédition plus hasardeuse et plus dure. Ce ne sont malgré tout pas ces éléments-là qui ont obligé Cameron à rebrousser chemin. Les maladies qui l'ont assailli tout au long de son voyage ont été combattues avec un courage extraordinaire. D'un autre côté le point de vue financier ne semble pas l'avoir préoccupé outre mesure: « ... Cameron equipped himself on a somewhat lavish scale. His subsequent activities in crossing the continent were hardly marked by any regard for expense; the expedition finally cost over £ 11 000 » (9).

Le fait d'avoir été seul à faire le voyage n'a pas laissé beaucoup de traces chez Cameron. Quelques rares textes décrivent cependant son sentiment de solitude et sa nostalgie de la société civilisée. Cela arrive aux périodes d'inactivité. Mais que Cameron ait senti la nécessité d'entreprendre son voyage en compagnie d'autres blancs est infirmé par la façon abrupte dont il a refusé à un de ses compagnons blancs, le lieutenant Murphy, le retrait de la démission que celui-ci lui avait offerte le 25 octobre 1873, après l'arrivée du corps de Livingstone à Kwiharah (10). Murphy notait qu'au moment de leur séparation définitive, Cameron « was full of hope and in the highest spirits. He has perseverance enough to overcome any obstacle... » (11).

---

(9) P. 102 in: R.C. BRIDGES: *The sponsorship and financing of Livingstone's last journey,* in: *African Historical Studies,* Vol. I, N° 1, 1968, p. 79-104. Voir p. 102-104, comment le gouvernement britannique, la Royal Geographical Society et des souscriptions publiques contribuèrent à faire face aux dépenses de Cameron. Une certaine désinvolture dans la gestion financière de l'expédition se remarque déjà dans une lettre de Cameron à sa mère (Masuwa, April 10th 1873): « The most serious mishap that has befallen me is that I have overdrawn my account through a foolish mistake or muddle of the way the credits were made out ». Le remède lui semblait une souscription (Document in: Archives V.L. Cameron).

(10) V.L. Cameron à Murphy, Kwiharah, 10 novembre 1873. Il est vrai que des considérations d'ordre pécuniaire — Cameron faisant appel à ses propres ressources — intervenaient aussi (copie in: *Archives Royal Geographical Society*).

(11) C. Murphy à Sir Bartle Frere, Zanzibar, 7 mars 1874 (*Archives R.G.S.*). Nous remercions bien vivement la Royal Geographical Society de l'amabilité avec laquelle elle nous a permis d'étudier sa riche documentation.
Dans une lettre non-datée, mais écrite — en tout cas la partie qui nous intéresse —

Pour notre étude, nous nous sommes essentiellemeent basés sur le Journal de Cameron, tout en nous référant parfois à des textes moins immédiats parce que destinés à des tiers ou à la publication (12).

Afin de situer l'expédition de Verney Lovett Cameron dans le temps, rappelons que son départ de Grande-Bretagne eut lieu le 30 novembre 1872 et qu'il rentra au pays le 2 avril 1876. Sa traversée de l'Afrique centrale avait duré du 2 février 1873, jour où il quitta Zanzibar, jusqu'au 4 novembre 1875, date de son arrivée à Benguella.

Le personnel

Une des grandes difficultés de tous les voyageurs en Afrique orientale résidait dans la nécessité de l'emploi de porteurs et de soldats, les pagazi et les askari.

Cameron n'y échappa pas plus que les autres. L'ordre lui étant parvenu de ne pas tarder avec sa « Livingstone East Africa Expedition » qui, en principe, devait venir en aide au fameux explorateur quelque part au centre du continent noir, le recrutement se fit de façon très imparfaite. Le moment était en effet mal choisi car en ce début d'année — Cameron arriva à Zanzibar en janvier 1873 — les caravanes n'étaient pas encore revenues de l'intérieur. De là l'engagement d'éléments inadaptés et d'honnêteté douteuse, ce qui a fait dire à Cameron: « the effects of this ill-advised haste in starting pursued me throughout my journey across the continent » (13).

Voulant aussi recruter des porteurs dans la ville côtière de Bagamoyo, Cameron y rencontra une forte opposition. Il demanda au Dr Kirk, consul britannique à Zanzibar et l'homme ayant le plus d'influence dans la région, de venir se montrer auprès

---

fin septembre à Unyanyembe, Cameron fait part à sa mère de sa désillusion au sujet de ses deux compagnons de voyage: « ... as for advice or assistance one might as well have a couple of dummies » (Document in: *Archives V.L. Cameron*).

(12) Nous exprimons ici toute notre gratitude au Major H.P. Lovett Cameron qui nous a donné l'autorisation d'employer les archives V.L. Cameron.

(13) *Across Africa, I,* p. 11. Afin de ne pas désorienter le lecteur, certaines données servant de cadre sont mentionnées dans les trois chapitres. Les textes de Cameron sont publiés en stricte conformité avec l'original. Nous avons conservé dans notre texte l'orthographe des noms propres employée par Cameron, excepté dans les cas d'orthographes consacrées par l'usage courant.

de la population locale. Le représentant de la Grande-Bretagne vint à Bagamoyo ce qui amena une amélioration temporaire (14). De même, la visite de Sir Bartle Frere, venu à Zanzibar pour élaborer un traité antiesclavagiste avec le Sultan, provoqua des manifestations de sympathie parmi les Hindis de Bagamoyo, ceux-là mêmes qui avaient singulièrement saboté la préparation de l'expédition (15). A plusieurs reprises pendant son voyage, Cameron se trouvant en butte à des complications, tirera argument de sa nationalité britannique pour tenter de les résoudre.

Cameron avait établi son camp à Shamba Gonera, une localité située à quelques kilomètres de Bagamoyo. Ses hommes y sont souvent absents, car après avoir reçu leur ration, ils vont se divertir à la grande ville (16). A Kikoka, encore plus à l'intérieur des terres, on doit noter trente ou quarante absences à chaque appel matinal (17).

Beaucoup plus que dans sa publication, Cameron a consigné dans son Journal les déboires que l'attitude des porteurs et des soldats lui ont causés. Ce qui plus est, nous pouvons y suivre les réactions de l'officier britannique et surtout sa façon de penser qui ne correspond pas toujours à ses actions ni à la version publiée.

En quittant Kikoka le 28 mars 1873, Cameron et le Dr Dillon, autre compagnon de voyage, se voient obligés de charger eux-mêmes les ânes de l'expédition, les askari étant incapables de le faire convenablement (18). La réaction ou plutôt l'absence de réaction de la part du chef est à remarquer: « Donkeys loads gave trouble. N.B. For another expedition either have no donkeys except riding ones or have proper pack-saddles made in England before starting and have lots of uniform tin cases » (19).

---

(14) *Across Africa, I*, p. 30-31.

(15) *Id.*, p. 32.

(16) *Across Africa, I*, p. 31. Quelques années plus tard, un voyageur belge, J.B. Wautier, notera également l'attrait de Bagamoyo sur les porteurs à Shamba Gonera. Voir: M. Luwel, *Le Mexique et l'Afrique centrale ou la carrière aventureuse du lieutenant Jean-Baptiste Wautier (1844-1878)* in: *Africa-Tervuren*, XX-1974-3/4, p. 81-82.

(17) *Across Africa, I*, p. 35.

(18) *Id.*, p. 37.

(19) *Journal*, 28 mars 1873.

Le 11 avril 1873, Cameron, bloqué dans l'attente de ravitaillement, note sans commentaires: « Merc[urial] Bar[ometer] spoilt by servants touching it against my express orders » (20).

Deux pagazi qui avaient déserté sont repris et mis à la chaîne (21). Le matin du 14 avril, le départ s'avère pénible car plusieurs pagazi se disent malades; Cameron ne se laisse pas influencer, car ils « only want a thrashing » (22).

Le 25 avril 1873 le départ se fait difficilement car les hommes ont trop mangé: « We had to drive [them] out of camp » écrit-il (23). Quelques jours plus plus tard les pagazi se mettent en grève: ils veulent de l'étoffe comme ce fut le cas quand ils avaient à chercher eux-mêmes leurs vivres. Net refus de Cameron: « of course if I acceded we had better return at once » (24).

Le 14 mai, le Zanzibarite Uledi est ramené dans la caravane. Il s'était rendu coupable du vol d'une pièce d'étoffe chez un askari. Cameron fait preuve d'autorité: « put him in chains with a new lock and flogged him » (25).

Le lieutenant Murphy, s'étant amené avec son détachement le 25 mai après avoir eu des ennuis avec ses hommes, Cameron procède le lendemain à une inspection du personnel et des comptes (26). Les charges sont réarrangées et renumérotées. Cameron enlève son fusil à un askari qui avait tiré; il lui fait donner douze coups « as it is against my orders for the rifles ever to be loaded » (27).

Le 28 il fait les comptes. L'expédition comprend maintenant trois blancs, 1 magasinier, 35 askari, 192 pagazi, 6 domestiques

---

(20) *Journal,* 11 avril 1873.
(21) *Journal,* 13 avril 1873.
(22) *Journal,* 14 avril 1873.
(23) *Journal,* 25 avril 1873.
(24) *Journal,* 2 mai 1873. « I give the regular allowance of a Kubayba (about 1.5 pints) per man, they want cloth at the old rates, which as we got 5 Kubayba for a shukkah at Lungerengeri and here the average is 18 for shukkah is rather too much of the monkey... ». Shukkah = 4 coudées = ± 2 yards = la moitié d'un doti (Ch. SACLEUX, *Dictionnaire Swahili-Français,* Paris 1939-1941).
Le même jour Cameron note que le headman de la caravane, Bombay, et les askari lui construisent une hutte décente en herbe pour obvier aux défauts graves de sa tente, produit de la firme anglaise Edginton, pour laquelle il n'a qu'une seule appréciation « swindle ».
(25) *Journal,* 14 mai 1873. Cette date est mentionnée deux fois dans le journal.
(26) *Journal,* 25 et 26 mai 1873.
(27) *Journal,* 27 mai 1873.

et 3 boys; il faut y ajouter 7 femmes et 3 domestiques en service chez des hommes de l'expédition; en tout 250. Des pertes se sont produites par la faute notamment d'un Jemadar Issa, commandant de la garnison de Béloutches du sultan de Zanzibar, à qui Cameron reproche d'avoir été « as bad as any one else in getting men paid and then inducing them to run, he pocketing the advance himself ». Les désertions — 31 pagazi — avaient ainsi causé une perte dépassant les 200 livres. Malgré tout Cameron estime la caravane, dont la moitié des pagazi étaient armés de fusils, « quite an imposing force » (28). Cameron améliore sa technique, chaque pagazi devient responsable d'un ballot numéroté: « ... we shall be able to spot skulkers easier than before » (29). Après les quelques jours employés à tous ces préparatifs, le départ fut fixé au 30 mai, à 7.30 h.

C'était prendre ses souhaits pour des réalités. En bon militaire, Cameron fait l'appel vers 5.30 h; il ne partit que vers 10 h car on avait été forcé de constater cinq désertions, ce qui le fit déclarer: « ... it is annoying feeding a fellow for a month doing nothing and then to find him run directly he has got his food for the road ». En plus quelques ballots durent être divisés, étant trop lourds pour des pagazi affaiblis (30).

Cameron ne se borne pas à mettre en vedette les défauts et les déficiences de ses hommes. Il les admire inconditionnellement quand il les voit marcher sur des rochers glissants: « I can't imagine how the loaded pagazi got on » (31).

Du 3 au 9 juin 1873 Cameron est retenu à Mbumé par l'affaire de l'askari qui avait tué un homme lors d'une randonnée à la recherche de vivres (32). L'affaire s'arrange par le paiement de 109 doti, le doti comprenant 4 yards d'étoffe (Glossary, p. XIV, in: Across Africa, I).

---

(28) *Journal,* 28 mai 1873. Les soldats avaient été logés à Bagamoyo dans une grande maison appartenant à Jemadar Issa (Journal, 3 février 1873).

(29) *Journal,* 29 mai 1873.

(30) *Journal,* 30 mai 1873. D'après Cameron, *Across Africa,* I, p. 75, un des déserteurs fut précisément un pagazi qu'il avait dû défendre contre un Arabe lequel voulait s'en emparer parce qu'il lui devait une dette contractée deux à trois ans auparavant.

(31) *Journal,* 31 mai 1873.

(32) *Journal,* 3-9 juin 1873.

Les pagazi sont loin d'être des modèles d'honnêteté. Le 22 juin 1873 Cameron note qu'il ne doit pas seulement payer le droit de passage (hongo) au chef de l'endroit mais qu'il se voit obligé de rembourser le vol d'une charge de 48 doti appartenant à un autochtone qui avait accompagné la caravane (33).

Il y a aussi des problèmes de préséance parmi les pagazi: la caravane est arrêtée parce que des porteurs d'étoffe veulent précéder ceux qui portent du laiton habituellement placés les premiers (34). Tous ont cependant la ferme conviction qu'une fois arrivés au camp leur travail est terminé (35).

Cameron ne conserve pas toujours son calme ou du moins il prend des décisions sévères engageant l'avenir. Quand la fraîcheur de la matinée du 1er juillet retarde le départ des engourdis, il déclare son intention: « I intend to thrash all stragglers out of the camp in future as it is a great shame to keep the men who are willing standing about with their loads for an hour or more » (36).

Le 6 juillet 1873 un askari est blessé par le domestique de Cameron qui nettoyait les pistolets de son maître. D'après l'enquête le fait s'était passé en jouant. L'affaire s'arrange par le paiement d'une amende au blessé et de trois doti que les Wagogo avaient réclamés parce que du sang avait été versé sur leur sol. Il faut croire que Cameron, consciencieux jusqu'à être scrupuleux, n'avait pas encore ses apaisements, car nous lisons: « ... I wished to investigate the shooting case thoro'ly and to send away the man who had fired if he seemed guilty of malice to the coast by one of the caravans to be dealt with by the Sultan or Consul as they might think fit » (37).

Les mesures prises par le commandant de l'expédition restent parfois sans résultat. Ainsi le 15 juillet on constate qu'un pagazi a disparu, avec son ballot, ce qui est plus grave. Le lendemain

(33) Signalons ici le cas du fameux Bombay, « honest as the day » mais dont la bêtise fait ouvrir des ballots en présence d'habitants de l'endroit qui ne manquent pas de mettre au courant le chef à qui le hongo doit être payé (Journal, 30 juin 1873).

(34) *Journal*, 26 juin 1873.

(35) CAMERON, *Across Africa*, I, p. 107.

(36) *Journal*, 1er juillet 1873.

(37) *Journal*, 8 juillet 1873.

Cameron envoie un homme de confiance, Bilâl, avec quatre askari le rechercher. Le 17 les envoyés reviennent, bredouilles (38).

Cameron fait aussi des découvertes désagréables. Le 24-25 juillet la cuisine lui livre ses secrets: c'est un des hauts lieux des vols et de la saleté. La réaction est immédiate et sévère. Une réorganisation est imposée. Tout devra être pesé. Le cuisinier est déclassé et Ferraji le remplace (39).

Des hommes abandonnent le service à une allure régulière: le 26 juillet un pagazi et un askari qui avaient été punis sont portés manquants; le 27 juillet Cameron débite un long reproche aux askari; le 28 juillet on constate qu'un autre askari a disparu ce qui inspire à Cameron la réflexion suivante: « ... it is very considerate of them, as it will save their pay at Unyanyembe »; à nouveau un pagazi s'enfuit le 29 juillet...

Il est évident que les hommes ont développé une technique destinée à leur faire gagner du temps, ce qui constitue une perte pour l'expédition. Ainsi, le 3 août, Cameron voulut partir à trois heures du matin. Il n'y réussit que deux heures plus tard, « ... having being (*sic*) delayed by the rascally pagazis trying to skulk their loads and hiding away in the dark » (40).

Le séjour de Cameron à Kwiharah, près de Taborah, où il occupa avec ses deux compagnons, le Dr Dillon et le Lt Murphy la maison de Livingstone et Stanley, faillit tourner au tragique. Sous tous les rapports d'ailleurs. Ce fut un des moments cruciaux de l'expédition (41).

En premier lieu il fallut payer et congédier les pagazi qui n'avaient été engagés que pour accompagner l'expédition jusque là. Après cette opération il ne resta plus que 13 ballots d'étoffe. Les pagazi qui avaient été engagés au mois trouvèrent le moment propice pour se mettre en grève afin d'obtenir une avance de deux mois. Cameron résista autant que possible, puis acquiesça

(38) *Journal,* 17 juillet 1873.
(39) *Journal,* 24-25 juillet 1873.
(40) *Journal,* 3 août 1873.
(41) Cameron y arriva le 5 août 1873. Du 22 août au 10 novembre 1873 le Journal de Cameron ne mentionne rien. Nous nous référons à sa publication *Across Africa, I,* p. 148-171, qui présente le désavantage de ne pas toujours donner des précisions concernant les dates.

partiellement à leur demande. Cela n'empêcha pas 50 ou 60 parmi eux de déserter après avoir reçu l'avance d'un mois de paiement.

Cameron n'eut pas à se féliciter de l'attitude des petits commerçants de l'endroit, essayant de faire déserter les hommes ou les emmenant contre leur gré.

Dans un cas — le plus irritant d'après Cameron — des pagazi sous l'influence de la boisson, furent entraînés par un homme sur le point de partir pour la côte. Devant les remontrances de Cameron, l'homme se déclara d'accord de les relâcher au prix de trois doti par personne. Cameron refusa et soumit la question au gouverneur de l'endroit. Entretemps il tomba malade et Dillon, n'étant pas tout-à-fait au courant, paya la somme demandée. Quand sa crise de fièvre cessa, Cameron eut le déplaisir de constater que non seulement l'étoffe avait disparu mais les pagazi également, emmenés à la chaîne.

Une mutinerie des askari menaça de faire échouer l'expédition. La cause en était le vol d'un doti d'étoffe par un pagazi. L'askari lésé n'avait pas hésité à se rendre justice en faisant pendre le voleur par les pieds. Cameron, averti du fait, se rendit sur les lieux et donna ordre à Bombay, le « headman », d'arrêter les quatre askari qui s'étaient permis d'appliquer cette forme de punition. Mais Bombay vint simplement avertir Cameron du refus des askari d'obéir aux ordres. Alors Cameron leur fit dire par Bombay que s'ils n'obéissaient pas, ils ne seraient plus des soldats d'Anglais, mais qu'ils seraient privés de leurs tuniques rouges, de leurs armes, et renvoyés. Ces sanctions, extrêmement graves aux yeux du commandant britannique, eurent seulement comme effet la désertion des soldats. Avec l'aide de deux commandants des forces armées du sultan, Cameron put cependant redresser la situation et mettre les meneurs à la chaîne pendant une quinzaine de jours. Le fameux Bombay, la plupart du temps en état d'ébriété et d'une utilité nulle, promit à cette occasion de se corriger.

Pendant leur séjour à Kwiharah, Cameron, Dillon et Murphy eurent beaucoup à souffrir des fièvres. Leurs hommes en profitèrent pour aller à Taborah, la localité voisine, afin de s'y assurer certains avantages.

A Kwiharah, un événement jeta l'émoi dans le petit groupe des blancs et celui, plus important, des Arabes: l'arrivée des fidèles de Livingstone, transportant à la côte le corps de leur maître défunt. Murphy en déduit que la mission de l'expédition est terminée et s'en retourne à Zanzibar. Dillon, malade, est obligé de rebrousser chemin mais n'arrivera plus à la côte. Cameron, se trouvant ainsi libéré de la tâche qu'il avait acceptée pour la Royal Geographical Society, prend la résolution de continuer le voyage. Il est convaincu que seule une caravane restreinte a des chances de progresser, ce qui sera une idée fixe chez lui. Au total, et en tenant compte du changement perpétuel du nombre par des désertions et des engagements, l'expédition se compose d'environ une centaine d'askari et de pagazi auxquels il faut ajouter le « headman » Bombay, le guide Bilâl Wadi Asmani et son compagnon Mabruki, un interprète, un porte-fusil, un boy, un cuisinier et un aide-cuisinier.

Le 11 novembre 1873, après de nombreuses difficultés, Cameron se met en marche jusqu'à Mekwemkwe, village pas très éloigné de Kwiharah. Il s'est vu obligé de laisser beaucoup de choses à Kwiharah mais le départ en lui-même signifiait déjà un succès: « ... I thought it best to make some sort of start as I c'd plainly see that as long as one remained at Kwiharà (*sic*) it w'd always be the same » (42).

Son but sera maintenant de réduire le nombre des charges à transporter (43). Cette réduction était rendue nécessaire par l'absence de porteurs. Le 13 novembre Cameron retourne à Kwiharah afin d'y demander l'aide d'Arabes pour rassembler ses porteurs (44). Les Arabes promettent une assistance mais le résultat ne semble pas encourageant.

Le surlendemain Cameron note: « Still here, but got everything out, got rid of one box by restowage... ». Avec tous les pagazi qu'il peut engager il s'en va jusqu'au village du chef Itumvi (45), homme intelligent, qui prétend ne pas vendre d'es-

(42) *Journal,* 11 novembre 1873. *Across Africa, I,* p. 171, donne la date du 9 novembre et comme orthographe du nom du village: Mkwemkwé.
(43) *Journal,* 12 novembre 1873.
(44) *Journal,* 13 novembre 1873.
(45) *Journal,* 15 novembre 1873.

claves mais qui en achète! (46). Cameron s'avère assez philosophe: « The pagazi are an awful bother, the trouble about loads is horrible, it is however always the way at starting » (47). Le nombre des porteurs — normalement une centaine — diffère tous les jours. Le 20 novembre 1873 Cameron note: « but tho' I had 90 Pagazi for Posho yesterday I only must[ere]d 40 this morning » (48). Le 21 il attend les porteurs; le 23 il envoie le Zanzibarite Bilâl, accompagné de 12 askari à Kwiharah « to hunt up our pagazi » (49).

Les 24, 25, 26 novembre Cameron n'est pas encore parti: « Still detained for want of porterage... Have 97 pagazi here and 112 loads » (50). En théorie la situation devrait être plus que satisfaisante: « On paper and by rations there were about twenty men in excess of loads... » (51). A ce moment il a éliminé tout ce qui pouvait l'être « my kit is in one box and a pair of saddle bags » (52). Le 27 novembre la caravane se met en branle; elle est composée de 101 pagazi, mais Bilâl n'étant pas encore revenu de Kwiharah, Cameron laisse 13 charges sous la responsabilité de Bombay qui doit les faire amener par des Nyamwezi (53). Les ennuis avec les porteurs ont probablement exaspéré Cameron ce jour là: « I don't know of a more delicate weighing machine than a pagazi ». Il donne « a little moral persuasion with a cane » à un pagazi qui avait déjà filé deux fois et qui refusait carrément de marcher à la chaîne. Cameron note l'effet extraordinaire exercé sur les autres membres du « chain gang » (54).

---

(46) *Journal*, 16-19 novembre 1873.

(47) *Journal*, 15 novembre 1873.

(48) *Journal*, 20 novembre 1873. Le posho est la ration payée anticipativement aux porteurs.

(49) *Journal*, 21 et 23 novembre 1873. Nous employons partout l'orthographe « Bilâl ».

(50) *Journal*, 24-26 novembre 1873.

(51) *Across Africa*, I, p. 173. L'expression « I mean I ought to have » à propos de la composition de la caravane, en dit long sur l'état de détresse dans lequel se trouve Cameron (*Journal*, 24-26 novembre 1873).

(52) *Journal*, 24-26 novembre 1873.

(53) *Across Africa*, I, p. 176, parle d'un départ drapeau en tête. On y signale 100 pagazi et 110 charges. Ces différences sont fréquentes entre le *Journal* et la publication, qui donne beaucoup moins de dates précises.

(54) *Journal*, 27 novembre 1873. Cette date peut être légèrement différente, car à travers le texte du 27 novembre, Cameron a écrit cette mention: « Days 2 back ». Cameron est parfois confus dans ses dates.

Un vent d'optimisme souffle le 29 novembre 1873: cinq pagazi sont arrivés et Bilâl et Bombay ont amené toutes les charges et les askari qui étaient encore en retard. Cameron le dit: « I don't know but now I have to see everything myself I feel more organised than ever I was before — altho' all is not right yet owing to want of pagazi » (55). Cameron explique les pertes que les désertions et le retard à Kwiharah lui ont causées: 1 000 doti en tout, c'est-à-dire près de 1 700 dollars.

Cet optimisme relatif diminue déjà le lendemain, où seulement 94 porteurs se présentent au départ, ce qui veut dire que Bombay aura de nouveau à s'occuper des « stragglers » et des charges (56). Le premier décembre Cameron doit attendre Bombay et trois pagazi ont disparu depuis la veille. Puis il fait une découverte importante: « I find that lots of our pagazi were simply sent by some of the Arabs to get the cloth paid on engagement and that it was a regular organised system of robbery... ». Il se rend compte aussi — non sans humour — que le nombre des charges semble être en augmentation: « The Askari's sleeping mats etc. have a curious knack of being called beads or cloth, I haven't seen any turn into wire yet but should not be surprised, this is such a country of wonderful transformations » (57).

Les dépenses et les pertes inquiètent Cameron: « It is something horrible the expense as we are going on now and the amount one loses by runaways » (58). On le croit sur parole quand le 2 décembre on apprend que pendant la nuit 9 porteurs se sont sauvés, mais que 120 n'hésitent pas à se présenter à la distribution du posho.

Le 3 décembre 1873 Cameron constate que, malgré les dispositions spéciales qu'il avait prises pour essayer de garder ses porteurs dans le village qu'il occupait ce jour-là, une bande de pagazi a grimpé par dessus les palissades et s'est enfuie, se moquant ainsi de la garde des soldats postés aux entrées (59).

---

(55) *Journal*, 29 novembre 1873.
(56) *Journal*, 30 novembre 1873.
(57) *Journal*, 1er décembre 1873.
(58) *Journal*, 2 décembre 1873.
(59) *Journal*, 3 décembre 1873. *Across Africa*, *I*, p. 179.

Cameron, « putting the best face I could » dit-il, loue suffisamment d'hommes pour porter les charges des déserteurs jusqu'au premier village de l'Ugunda où on pourra se procurer des porteurs. En même temps il avertit les Arabes de Taborah et de Kwiharah des désertions. C'est du moins ce qu'on apprend dans Across Africa (60). La version du Journal est légèrement différente. En effet Cameron envoie trois hommes à Kwiharah pour chercher les disparus et pour demander à Kisesa, Arabe de l'endroit, de prêter une chaîne d'esclaves pour les ramener (61).

La rengaine continue: le 5 décembre Cameron ne parvient pas à se mettre en marche (62); le 10 décembre le départ se fait difficilement à cause de malades et d'un ou deux absents (63) et le 12 décembre Cameron confie à son Journal toute son exaspération (64). Les hommes aiment évidemment loger dans les villages (65). Tout cela rend l'expédition très lente et constitue donc une perte de temps: « This bothering little distance to Ujiji is giving trouble enough for a march of a thousand miles » (66).

Si un jour apporte sa consolation par le fait que deux déserteurs ont été ramenés par Asmani, « second in command » après Bombay (67), le lendemain Cameron se voit déjà obligé de reconnaître: « ... it is heartrending the way they are going on » (68).

L'année 1874 commence d'ailleurs mal. Le 2 janvier le même Asmani, homme de confiance envoyé la veille au village de Shikuru (le Kwikuruh de Stanley) afin de s'enquérir des fuyards, n'est pas revenu et Cameron avoue son impuissance devant les événements: « It is most awfully annoying this another day

(60) *Across Africa, I,* p. 179-180.
(61) *Journal,* 3 décembre 1873.
(62) *Journal,* 5 décembre 1873: « Lots of pagazi straggling ».
(63) *Journal,* 10 décembre 1873: « Got away after a good deal of trouble, pagazi being sick & one or two absent ».
(64) *Journal,* 12 décembre 1873: « Off at 8 after the usual amount of trouble it is awfully vexatious being up and dressed and ready to start before six and then to be delayed by these black scoundrelly hounds, who have run or hidden in the woods to get off their loads ».
(65) *Journal,* 10 décembre 1873. Il est plus facile de les rassembler s'ils sont dans un camp (*Journal,* 8 janvier 1874).
(66) *Journal,* 10 décembre 1873.
(67) *Journal,* 28 décembre 1873.
(68) *Journal,* 29 décembre 1873.

wasted, I feel perfectly ashamed of myself, I know I shall be called a fool, a lout and an idiot at home for all these delays but I don't know what one can do, one can't chain the whole caravan together and drive them, one can't or the beggars would bolt. Here one is in all the discomfort of a packed up tent writing on my knees » (69). Cependant, le même jour, dans un sursaut de volonté, Cameron renvoie Umbari, le voleur d'un âne qu'on croyait égaré à Kwiharah. Cameron se rend très bien compte de la perte en journées et en gages que ces désertions continues représentent: 40 jours au moins depuis qu'on a quitté Kwiharah. Il s'y fait: il est inutile d'aller chercher les déserteurs car il s'agit de Nyamwezi qui ne retourneront certainement pas, dans l'immédiat du moins, dans leurs villages ou à Kwiharah (70).

Cameron se montre parfois d'une naïveté désarmante. Le 13 janvier 1874 nous le voyons d'un optimisme à toute épreuve car après une discussion géographique avec Asmani, il perçoit toute l'importance d'une exploration de la partie méridionale du lac Tanganika en partant d'Ujiji. Son impatience le pousse en avant « but it is no good trying to go on as the caravan is good tempered now and working well and I don't want to make them sulky and they are carrying six days food besides their loads » (71). Compréhension et commisération bien sympathiques de la part du chef d'une caravane, mais quelle interprétation erronée! En effet le 15 les hommes refusent d'être bousculés. Ils prétendent ne pas avoir eu l'occasion de se procurer des vivres lors du passage du dernier village et ils ne veulent pas partir sans en avoir acheté (72). Le 19 Asmani abat un buffle et un rhinocéros (73), ce qui provoque un retard le lendemain au départ, les hommes ne voulant pas se mettre en route sans leur ration de viande. Cela ne rend pas Cameron aimable: « ... these beggars sit

(69) *Journal,* 2 janvier 1874. Kwikuruh, d'après *Across Africa,* I, p. 180: « name being invariably given to the village at which the chief of a district in Unyamwési dwells ».

(70) *Journal,* 3 janvier 1874.

(71) *Journal,* 13 janvier 1874. Date utilisée deux fois par Cameron.

(72) *Journal,* 15 janvier 1874. Enfin de compte il s'avérait que Bombay, en qui Cameron avait placé beaucoup de confiance, s'était trompé et qu'il n'y avait du manger que pour quatre jours!

(73) *Journal,* 19 janvier 1874. *Across Africa,* I, p. 214, parle aussi d'un élan au lieu d'un buffle. *Journal,* 20 janvier 1874, fait également mention de l'élan tué.

down like mules » quoiqu'il fasse preuve de compréhension: « ... they have no reason to be in a hurry and they so seldom get meat that the prospect of a good feed intoxicates them » (74).

Les pagazi sont des paniquards. La rencontre d'un buffle solitaire a pour résultat un sauve-qui-peut général (75). Le livre de Cameron rend l'épisode de façon plus passionnante, décrivant la fuite des hommes qui laissent le chef immobilisé dans la chaise de fer qu'il s'est fait fabriquer (76). Le lendemain, 23 janvier 1874, la rencontre d'un vieillard écorçant un arbre, fait craindre une attaque des Ruga Ruga, les voleurs dont tous les voyageurs en Afrique Orientale ont souligné les méfaits, et tous les hommes s'enfuient! (77). Les jours suivants les porteurs lui faisant de nouveau des difficultés, Cameron écrit: « I wish I had some means of controlling them, one is never sure of a man unless he is in chains and not always then... » (78).

L'impossibilité de pouvoir organiser la marche méthodiquement le rend impatient: « It is an awful bother only a few days from Ujiji and delayed 3 for nothing, but that is the worst of this travelling, one is never sure when one stops for a day when one will be able to get away again » (79). A la défense des hommes il faut dire que le régime alimentaire les obligeait à aller à la recherche de vivres: des champignons, des herbes sauvages et des racines (80).

Remarquons que souvent Cameron ne semble pas être au courant de la situation. Cela se confirme lorsqu'on lit notamment le texte suivant: « I cannot make out the difficulty about food as

(74) *Journal*, 20 janvier 1874. Reconnaissons cependant que Cameron souffre à ce moment d'une inflammation très douloureuse d'une jambe ce qui l'oblige à enfourcher un âne avec les imprévus inhérents à ce moyen de transport (*Journal*, 21-22 janvier 1874). *Across Africa, I*, p. 217, parle d'un « iron chair », sorte de tipoy.

(75) *Journal*, 22 janvier 1874.

(76) *Across Africa, I*, p. 220.

(77) *Journal*, 23 janvier 1874.

(78) *Journal*, 24 janvier 1874.

(79) *Journal*, 30 janvier 1874.

(80) *Journal*, 27 janvier 1874. En tout ils avaient eu des vivres six jours sur onze. Cameron lui-même signale en date du 23 janvier, la pauvreté de son menu: « dry bread and tea or coffee don't make much of a meal after a march ». Il ne sait d'ailleurs pas se décider à tuer la chèvre apprivoisée qui le suit comme un chien!

from the quantity of cultivation more must be produced than can be consumed by the inhabitants » (81). Il est réellement vexé en se rendant compte le 1er février 1874 que deux pagazi — il leur donne délicatement le nom de « brutes » — se sont enfuis à la recherche de vivres. Or, ils en avaient eu tout le loisir le jour précédent. Le problème de leurs charges retarde le départ. Cameron y voit, ou plutôt soupçonne, une vengeance de Sadala, le second kirangozi (guide) qui n'était pas content de la longueur de la marche effectuée le 31 janvier (82). Bombay, le Zanzibarite qui est le « headman », refuse de rassembler les hommes le 3 février (83). Il prétend que l'on ne trouvera pas de vivres en chemin, ce qui est partiellement vrai, d'après ce que note Cameron (84). Le lendemain cependant, les vivres sont bon marché: c'était du « humbug » de faire attendre la veille (85).

Le 16 février Cameron surprend sept ou huit responsables de vols de perles. Il prétend qu'il était au courant de ces faits (86). Le lendemain, visiblement bouleversé, il arrête la marche, fait ouvrir les charges et parvient à trouver encore un voleur (87).

Le 18 février, à quatre heures de marche du lieu où l'on doit prendre les pirogues qui conduiront à Kawélé (Ujiji), l'expédition est complètement arrêtée. Un porteur ayant nuitamment emporté six doti d'étoffe appartenant au kirangozi Sadala, ce dernier avait envoyé des hommes à sa recherche. Cela provoque un tas de difficultés de transport des charges; tout le monde veut rester sur place mais Cameron si près du but, est bien décidé: « ... if I can drive them out I am determined to do so ». Heureusement la pluie libère Cameron de la nécessité de faire preuve d'autorité (88).

---

(81) *Journal*, 31 janvier 1874.
(82) *Journal*, 1er février 1874.
(83) *Journal*, 3 février 1874.
(84) *Journal*, 4 février 1874.
(85) *Journal*, 5 février 1874.
(86) *Journal*, 16 février 1874. Dix hommes, d'après *Across Africa, I*, p. 236. Ces soupçons furent toujours infirmés par Bombay lui-même. Cameron semble assez inquiet: « I firmly believe the whole caravan had been systematically robbing me... ».
(87) *Journal*, 17 février 1874.
(88) *Journal*, 18 février 1874. D'après le *Journal*, 19 janvier 1874, c'est ce jour là que Cameron a vu pour la première fois le lac Tanganika. *Across Africa, I*, p. 237, donne la date du 18.

A Ujiji le 22 février 1874, Cameron procède à un inventaire général: approximativement 15 charges de perles lui ont été volées pendant le voyage, auxquelles il faut ajouter une charge de sami sami (petites perles rouges). Le moment est venu de mettre à exécution les menaces maintes fois exprimées pendant le trajet: « The gang from Bagamoyo here have been going in big licks. I have turned them off without the remainder of their pay and from one man from Unyanyembe who was paid right up I have taken a gun » (89). La journée du 26 février se passe également au paiement des pagazi (90).

Avec l'arrivée au lac Tanganika, un nouvel épisode commence, celui de la circumnavigation partielle du lac et de l'exploration de la rivière Lukuga, l'exutoire présumé de cette énorme mer intérieure. Les difficultés qui se posent désormais ne sont plus celles inhérentes à la marche continue et éreintante d'une caravane mais bien des problèmes de navigation. Il s'agit d'abord de se procurer deux bateaux qu'il faut mettre en état. Il faut engager des guides et du personnel. Ce personnel, il faut le surveiller de façon permanente, afin que p.ex. ils ne mettent pas déjà tout ce qu'on emporte dans le « Betsy », le « flag-ship », qui se trouve encore à terre (91). Ayant distribué une paie de cinq jours d'avance Cameron se trouve bientôt devant des aides sous l'influence du pombe (92). Ces hommes ne sont pas de mariniers courageux — sauf Bombay qui est de la partie — et par le fait même ils naviguent trop près des rochers (93). Ils font en somme ce qu'ils veulent: la rencontre de trois petites pirogues de commerçants les fait s'arrêter dans leur avance (94); le chant des pagayeurs est affligeant (95); en débarquant ils s'installent

(89) *Journal,* 22 février 1874. On s'étonne de voir qu'à la page 241 de sa publication *Across Africa, I,* Cameron signale qu'il a fait donner des coups à un coupable. Il est très probable que l'auteur a voulu démontrer à ses lecteurs qu'il savait punir, ce qui au XIXe siècle, friand d'autorité européenne, aura recueilli l'approbation du public. Nous avons déjà vu dans le *Journal* que Cameron craignait surtout une appréciation défavorable de son attitude peu énergique.

(90) *Journal,* 26 février 1874.

(91) *Journal,* 14 mars 1874. « Of course the owls wanted to put all the cargo in whilst she was ashore, but I managed to persuade them to float her first ».

(92) *Across Africa, I,* 251.

(93) *Journal,* 26 mars 1874.

(94) *Journal,* 18 mars 1874.

(95) *Journal,* 19 mars 1874: « The endless monotonous howling of the men at the oars is very distressing ».

précisément là où s'amasse l'eau dévalant des collines (96); ils partent quand cela leur plaît. Toutes ces vexations font proférer à Cameron, homme de la marine, des vœux très pieux comme: « I wish I had a steam launch up here » (97) et « Oh! for a whaler and crew for six weeks » (98).

En bon Européen Cameron voudrait que l'allure du voyage soit plus vive et que les arrêts ne soient pas si nombreux. De nouveau il craint que des reproches lui soient faits à son retour: « I scarcely ever feel satisfied with a day's work thinking I shall be blamed for not having done enough, but I try and try to get a little go into my crowd but it is no use ». Seul le vieux Bombay le console par l'intérêt qu'il montre pour le travail de son maître. En plus, Cameron se donne lui-même du courage en essayant de réestimer à leur juste valeur les ennuis qui le tracassent: « I suppose if I am spared I shall look on all these little bothers and wonder that they ever fretted me » (99).

Cameron parvient à s'accommoder du rhythme de ses guides, qui ont déjà fait le voyage, mais en pirogue. Les pagayeurs s'effraient devant la voile qu'on a hissée et qui rend à leurs yeux la navigation périlleuse. Leur réaction normale c'est l'arrêt. Des fainéants, dit Cameron (100), des farceurs en plus (101). Mais il hésite à les heurter de front car ils sont précisément « in the sort of humour that they would get into a mess on purpose in order to be able to say "These come to grief just as I said" » (102). C'est la formule dont se sert habituellement Bombay, quand une affaire a mal tourné. D'ailleurs Cameron ne se fait pas d'illusions: « they have not the go and ideas of white men » (103).

Il est vrai que les réactions de l'homme blanc sont également imprévisibles. En une même journée Cameron reproche à Bom-

(96) *Journal,* 25 mars 1874.
(97) *Journal,* 23 mars 1874.
(98) *Journal,* 26 mars 1874.
(99) *Journal,* 26 mars 1874.
(100) *Journal,* 5 avril 1874: « All the dawdling, lazy lots I have ever come across were excelled in that line by our men today... ».
(101) *Journal,* 6 avril 1874: « All humbug and laziness » est son jugement quand les hommes lui font perdre un jour pour aller chercher des vivres.
(102) *Journal,* 31 mars 1874.
(103) *Journal,* 5 avril 1874.

bay d'être trop indulgent avec les hommes et de son côté il paie une shukkah d'étoffe à chacun des guides Wajiji qui ont excité sa commisération, quoique ayant déjà été « enormously paid » (104).

Pendant le voyage sur le lac un accident survient: un askari se blesse en employant son fusil chargé comme « boathook ». Voilà le résultat de la désobéissance, dit Cameron, en se rappelant qu'il avait toujours défendu de porter les armes chargées et que c'était sur les instances de ses deux compagnons Dillon et Murphy qu'il l'avait finalement permis à contre-cœur (105).

Cameron se donne toujours beaucoup de peine pour faire restituer ce qui a été volé par ses hommes. Ainsi le 24 avril 1874, les hommes, l'ayant forcé à s'arrêter et à débarquer, profitent de l'occasion pour piller la case d'un pêcheur et le chef de l'expédition a beaucoup de mal à récupérer ce qui a été dérobé. Réaction d'un Cameron peiné: « Nearly all (les objets volés) mixed up so I can't do anything » (106).

Quelques jours plus tard, le vol d'une pièce d'étoffe occasionne des difficultés avec des autochtones. Cette fois-ci Cameron, souffrant, réagit exemplairement: il tient une « punishment parade » et les deux coupables sont fouettés (107). Le lendemain les hommes du bateau « Pickle », le « tender », sont fatigués et veulent se reposer. Cameron reste dur, « hard hearted » et fait du trajet une « terekesa », c'est-à-dire un voyage d'après-midi, synonyme d'un trajet long et fatiguant (108).

Le 30 avril les hommes refusent carrément de partir (109). Arrivés la veille trop tard pour construire leurs refuges habi-

---

(104) *Journal,* 8 avril 1874.

(105) *Journal,* 10 avril 1874: « It comes from disobedience of orders, I am always telling them that if they will keep their guns loaded they will be shooting themselves and punished many men till Murphy and Dillon got me to give it up saying that I should always be disobeyed so I reluctantly gave in and now this is the consequence ».

(106) *Journal,* 24 avril 1874. Notons que Bombay, l'homme de confiance, se trouve parmi ceux qui mangent le poisson volé.

(107) *Journal,* 27 avril 1874.

(108) *Journal,* 28 avril 1874.

(109) *Journal,* 30 avril 1874. *Across Africa, I,* p. 300-301, raconte avec une certaine complaisance cette scène de violence. Cameron découvrit la vraie raison de la désobéissance de ses hommes: ils avaient appris la présence dans les environs d'un groupe de commerçants avec lequels ils voulaient entrer en relations.

tuels, ils avaient été surpris par la pluie pendant la nuit. Cameron leur octroie deux heures pour se sécher et pour manger, mais n'obtient aucun résultat quand il leur ordonne de plier bagages. Même Bombay ne bouge pas, disant simplement que les hommes ont peur et ne veulent pas se mettre en mouvement. Devant ce défi caractérisé, Cameron, s'armant d'un morceau de bois, leur donne ordre de faire leur baluchon; mais à peine s'adresse-t-il à un autre groupe, que les premiers défont leurs bagages. Alors les coups pleuvent, les hommes se mettent en mouvement et la bonne humeur règne plus qu'à l'habitude. L'autorité est sauve et Cameron pense: « It is no good making a fuss about today's business altho' they did put me in a thundering rage at the time ». Bombay s'avérait un peu plus rancunier: « I have had to chaff Bombay to put him in a good humour again as I slanged him pretty well and he began as usual when put out to forget his English and talk Suahili ». Dans plusieurs cas l'attitude de Bombay avait prouvé qu'il ne disposait que de peu d'autorité sur ses hommes. Cameron doute en outre de son honnêteté (110). « Bombay is all very well in his way but he is neither the angel of Col. Grant nor the devil of Stanley », telle était l'opinion de Cameron qui confesse cependant qu'en général, il eut tort de suivre l'idée du « headman » de la caravane. Comme toujours Cameron trouve une excuse à son propre manque de réaction: le départ de Bombay aurait amené celui de plusieurs hommes (111). Cameron ne lui reconnaît pas beaucoup d'intelligence: « the old humbug hasn't got brains to last him two days in succession » (112). Cameron se rend compte qu'il aurait rencontré moins de difficultés avec les hommes si Bombay avait valu le pain qu'il mangeait, mais cela ne l'empêche pas d'écrire « ...but with all his faults I like the old villain ». Il est amusé par son air de parfaite innocence quand on

(110) *Journal*, 8 mai 1874.

(111) *Journal*, 10 mai 1874. Bombay ne supportait pas que d'autres que lui jouissent de la confiance du chef. Cette jalousie l'amena à injurier et à accuser faussement des membres de l'expédition.

(112) *Journal*, 26 mai 1874.

lui reproche une faute manifeste et impute à l'esclavage le manque du sens de l'honnêteté chez les Zanzibarites (113).

A Ujiji, Cameron est obligé de vendre certaines réserves afin de se procurer des articles de troc. Les vols pendant le voyage et le retard dans l'arrivée des marchandises l'obligent à agir ainsi. Sa décision cependant est ferme: « However, when on the other side "I will burn my boats" and there will be no retreat or looking back. Any man I catch stealing leaves the caravan then and there with a sore back, as I shall regard a thief as a murderer » (114). En attendant Cameron dut constater le 18 mai 1874 la disparition de 6 pagazi et d'un askari, à quoi il ne fit aucune objection (115), tandis que le 22 mai 1874 des hommes disparurent avec trois fusils, ce qui retarda le départ d'Ujiji (116).

Arrivé de l'autre côté du Tanganika, Cameron eut toutes les raisons du monde de se fâcher contre ses hommes lorsqu'il s'aperçut de la perte de cartouches. Sa réaction reste plutôt philosophique: « What the deuce the men do with their cartridges I can't make out... » (117). Ne parlons alors pas de Bombay qui s'ingénia à exciter les askari et à déranger les plans de Cameron, ce dernier notant dans son Journal qu'il n'était d'aucune utilité (118).

---

(113) *Journal,* 28 mai 1874. D'après Cameron, Bombay souffrait d'une maladie vénérienne (*Journal,* 16 juillet 1873).

(114) *Journal,* 16 mai 1874. Dans une lettre du 9-15 mai 1874 adressée d'Ujiji à la Royal Geographical Society, le lieutenant Cameron a dépeint en des termes fort pessimistes l'état financier de l'expédition dû aux vols, à la négligence, aux désertions, à de mauvais calculs dans le choix des articles de troc, au loyer du bateau... « I have lost 34 loads out of 62; 24 by theft, and 10 by desertion of pagazi. I have used 12, so that I was right in my calculations if I had not been robbed ». Il conclut: « The dishonesty of the Zanzibar men is something appalling ». Si les vols continuent et si les coupables ne sont pas trouvés, l'avenir de l'expédition semble compromis: « Starvation will be our end; but it is no good being down-hearted about it ». Finalement, il met sa confiance en Dieu, sans oublier pour autant les ressources terrestres: « I have drawn two bills here, one for 1173 dollars, and one for 325 dollars ». Voir: *Proceedings of the Royal Geographical Society,* Vol. XIX (London 1875) p. 76-77.

(115) *Journal,* 18 mai 1874.

(116) *Journal,* 22 mai 1874.

(117) *Journal,* 30 mai 1874, où Cameron déclare avoir distribué 100 cartouches à Bagamoyo et 30 à Unyanyembe. *Across Africa, I,* p. 320, parle de 130 à Bagamoyo et 25 à Unyanyembe.

(118) *Journal,* 3 juin 1874. *Across Africa, I,* p. 320-321, démontre plus explicitement le sabotage de Bombay dans l'arrangement des charges.

Pendant le trajet du lac Tanganika à Nyangwe, Cameron a l'occasion de dresser des plans au sujet du personnel de son expédition. Les malades constituent toujours une menace pour la bonne marche de la caravane. Il espère qu'à Nyangwe il pourra se procurer des pirogues ce qui permettra leur transport. Certains malades pourront rester à Nyangwe où ils trouveront du travail chez les Arabes. Par la même occasion Cameron discute le problème de la force d'une caravane, une question qui n'a certainement pas été sans influence sur l'issue de son expédition. Il se rappelle qu'à Ujiji on lui avait dit qu'il fallait 500 fusils pour être à même de voyager dans les régions qu'il traverse en ce moment. Lui-même fait le raisonnement suivant. Les sources du Nil seront probablement trouvées près du Mont Kenia (*sic*). Une expédition partant de Mombasa ou Lamoo pourrait élucider le problème en un an ou dix-huit mois. Mais cette entreprise ne pourrait être menée à bien que par une caravane qui comprendrait des chameaux, des chevaux ou des mules, emporterait ses vivres, serait suffisamment forte pour s'affirmer contre d'éventuelles attaques des autochtones et compterait un personnel blanc assez nombreux pour prévenir une mutinerie parmi les soldats (119). Ici Cameron s'avère orfèvre... Sa propre caravane en effet, ne comptait que 100 personnes en tout (120) et parmi elles il y avait la caravane du métis Syde Mezrui (Mezrooi), marchand à Ujiji, qui s'était présenté comme guide jusqu'à Nyangwe. Syde Mezrui, qui ne disposait que de 3 ou 4 fusils, profitait de la présence de Cameron pour se rendre à Nyangwe. Cameron le considérait comme « an expensive luxury » qu'il avait à payer trop cher mais qui avait certainement son utilité parce qu'il sait manier les hommes de Cameron (121).

A l'ouest du Tanganika, une des grandes préoccupations de Cameron semble éliminée: les pagazi, ne sachant où se réfugier, ne sont plus tentés de déserter. Le commandant de la caravane se souvient du cauchemar de Taborah: « At Unyanyembe it was dreadful, there was a great demand for pagazi and many of the Arabs did not scruple to try and induce our men to desert and

(119) *Journal*, 9 juin 1874.
(120) *Journal*, 22 juin 1874.
(121) *Journal*, 28 mai 1874, 3 juin 1874. Syde Mezrui semble également connaître tous les chefs autochtones.

any man that chose could find a chère amie who would supply him with lodging and pombè » (122). Le 12 juin, en réfléchissant aux réactions imprévisibles de ses pagazi, Cameron leur décerne le titre de « unreasoning animals » (123). N'avait-il pas constaté que Bombay jetait des bananes et de la farine parce qu'il estimait que cela rendait une charge trop lourde? A partir du 22 juin 1874 la caravane de Cameron est accompagnée par une caravane « arabe » forte de 215 personnes (124) dont beaucoup de pagazi sont des Nyamwezi. Parmi eux se trouvent des porteurs que Cameron avait licenciés à Ujiji, ce qui cause pas mal de railleries (125). Cameron constate que les kirangozi des Arabes commandent à leur chefs. Néanmoins il ne se laisse pas intimider par leurs prétentions (126). Mais là où Cameron n'est pas à même de s'affirmer, c'est devant les malades qui occasionnent du retard, « ... these numerous delays and halts fret me not a little » écrit-il dans son Journal en date du 8 juillet. Il faut maintenant tenir compte aussi des malades de la caravane « arabe ». Cameron en devient exaspéré: « ... there is nothing to be done but grin and bear it. If this sort of thing is to continue, I shall, coûte que coûte, go on by myself » (127).

Le 30 juillet, à un moment où Cameron est sans fièvre et où son intention se résume en ces mots: « I go as soon as I can », il doit tenir compte de six malades parmi ses hommes. Il se console: « Patience, patience » (128).

A Nyangwe où il arrive le 4 août 1874, Cameron se trouve devant le problème de la descente du Lualaba. On lui dit qu'il lui faudrait deux ou trois cents askari pour entreprendre ce voyage (129). Pendant son séjour forcé à Nyangwe Cameron

(122) *Journal*, 11 juin 1874.
(123) *Journal*, 12 juin 1874.
(124) *Journal*, 22 juin 1874. *Across Africa, I*, p. 338, fait mention d'un total approximatif de 274 personnes.
(125) *Journal*, 24 juin 1874.
(126) *Journal*, 30 juin 1874.
(127) *Journal*, 11 juillet 1874.
(128) *Journal*, 30 juillet 1874.
(129) *Journal*, 4 août 1874. Dans une lettre adressée de Sha Kelembè, on River Lumèji, Lovale au secrétaire de la Royal Geographical Society, le 7 septembre 1875, Cameron reconnaît la responsabilité de ses hommes dans l'échec de sa tentative de se procurer des pirogues: « I believe much of the trouble arose from my own people, who were thoroughly funked by the stories of the Arabs

apprend comment il a perdu des perles à Ujiji et nous apprenons en outre ses réactions à cette découverte (130). Son Zanzibarite Bilâl avait fabriqué, pour distribuer les perles non-liées, une mesure supposée contenir 4 khete de perles (khete = mesure de perles, une enfilée d'une longueur d'un yard) mais qui en réalité contenait 10 khete de perles de petit format ou 8 de grand format. Cette libéralité fut bien accueillie par les hommes qui voulaient que cela continue car ils avaient à payer des gens pour battre le grain, ce qu'ils estimaient être un travail de femme. Cameron est indigné car ils n'ont rien à faire « the lazy hounds » et il se rend compte qu'il a été trop faible avec eux: « They have been indulged so much that they fancy they can always have their own way, I don't think if I ever engaged men again at Zanzibar I would take one of them but try a fresh lot and break them in differently ».

La traversée du Lualaba, le 24 août 1874, prouve, si cela était encore nécessaire, que les hommes de Cameron font tout à leur guise. Il est vrai qu'il est difficile pour les hommes de prendre congé de leurs amis et des femmes de leurs amis.

L'attitude de ses soldats désappointe Cameron: « The utter uselessnes of my askari as such is proved now, if they were worth a curse they would pick up the pagazi who are away but instead of that just as many askari as pagazi are absent ». Bombay « The old devil », le chef de la caravane, au lieu d'aller chercher les retardataires, reste à Nyangwe et ne fait rien, laissant Cameron passer la nuit sur la rive gauche dans un terrain humide, infesté de malaria. Plusieurs de ses caisses sont restées sur la rive droite (131). La réaction de Cameron: « I can do nothing but be patient and sigh for Bombay to come across. I want to start and walk the fever off before it has got a grip on me, but there is no one over the other side to drive and I must wait ».

---

and Wamerima there... » Voir: *Proceedings of the Royal Geographical Society*, Vol. XX (London 1876) p. 120.

(130) *Journal*, 17 août 1874.

(131) *Journal*, 24-25 août 1874. *Across Africa, II*, p. 14, est moins imprécis et cite les objets appartenant à Cameron et laissés sur l'autre rive: son lit, ses ustensiles de cuisine, ses provisions et ses médicaments, ce qui rend évidemment le récit plus poignant. On y lit à la p. 13-14, que dès que Cameron fut hors de vue, Bombay avait déchargé la pirogue et était retourné à Nyangwe « to indulge in a big drink ».

L'absence de deux de ses « beauties », surnom qu'il donne à ses porteurs, lui fait perdre la journée du 31 août 1874 (132), tandis que la journée du 11 septembre 1874 se passe en difficultés avec les pagazi et les askari, les uns refusant pour la plupart de porter des charges complètes et les autres ne voulant pas s'occuper des meneurs.

Cameron se voit obligé de louer les services de dix hommes de Tippo Tip pour six mois contre paiement d'une avance de 300 dollars. « I shall cut my beauties' pay to a corresponding amount » écrit Cameron (133). En effet le lendemain il dresse une liste des hommes avec mention du montant qu'il a déduit de leur paie (134). A un porteur qui avait carrément abandonné sa table de campement sans en souffler mot, Cameron donne du fouet et lui supprime la paie d'un mois (135). L'espoir qu'avait Cameron de voir la situation s'améliorer à l'ouest du Tanganika s'avérait donc absolument vain.

Le 20 septembre 1874, Bombay vient annoncer qu'un homme a été délesté de son fusil et qu'à un autre on a volé ses cartouches. Cameron soupçonne que ce vol est l'œuvre d'un de ses porteurs qui a l'intention de s'enfuir. Il fait encercler le camp par les askari avec mission d'essayer d'arrêter le coupable. Cependant Cameron ne se fait pas d'illusions: « Of course at present the man or men as very likely they are a couple are at present (*sic*) as innocent in appearance as sucking babes » (136).

Ce n'est pas seulement de ses propres hommes que Cameron avait à se plaindre.

---

(132) *Journal,* 31 août 1874.

(133) *Journal,* 11 septembre 1874.

(134) *Journal,* 12 septembre 1874: « A great bother the men bolt off ahead in the mornings or hide in the jungle and one has to hire men to carry their loads, which is difficult and expensive besides making one uncomfortable ». Parmi les porteurs punis, nous rencontrons le nom de Yacooti, à qui Cameron a retenu à Nyangwe la paie d'un mois, soit 5 dollars. Yacooti, dont nous aurons à parler plus loin, figure dans *Across Africa,* II, p. 229, 236, 237, mais il est impossible de déduire de ces pages qu'il « s'était joint à la caravane de Cameron en novembre 1875 », ainsi que le fait F. Bontinck in: *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip* (ca. 1840-1905), Bruxelles 1974, p. 218.

(135) *Journal,* 12 septembre 1874.

(136) *Journal,* 20 septembre 1874. Dans *Across Africa, II,* p. 32-33, Cameron ne parle pas d'une responsabilité éventuelle de porteurs de sa caravane, mais il dit s'être entretenu de l'affaire avec le chef de l'endroit qui plaide son innocence et qui est reconnaissant de voir que rien n'arrive à son village.

Au camp de Tippo Tip près du Lomami, l'explorateur écossais loua les services de kirangozi. L'expérience s'avéra désastreuse: ils étaient fainéants, se trouvaient en queue de la caravane au lieu de montrer le chemin et leurs indications concordaient avec leurs intérêts. A un moment pareil Cameron s'attendrit en pensant à Bombay qui, parfois, le tire d'embarras: « Old Bombay is really a very good old fellow in all these troubles and bothers he does his utmost to assist me and works right well. I don't know what I should do without him... » (137).

Bombay fait figure d'homme de confiance. C'est lui qui confirme les soupçons de Cameron au sujet des activités de Bilâl, qui excite les hommes à la désobéissance en leur disant: « Master don't know where he is going, make him turn back and go to Zanzibar ». Ce contestataire se trouve à la tête d'une clique, se montre comme toujours poli envers le chef de l'expédition mais agit dans l'ombre.

Cameron se rend compte qu'il a été dupé: « I have let off a good many men on his intercession, and now he says to the men "Give trouble and I will get you off". Several little things have led me to suspect him lately... » (138).

Qu'un esprit peu favorable ait régné, du moins chez une partie de ses hommes, est confirmé par Cameron dans les termes suivants: « It is a bitter disappointment to have to give up the Congo, but with little ammunition and a sullen and discontented (not by any means all) set amongst the men, it would not be wise to face a country where we may have to fight our way as a lot might bolt at any time and leave me in the lurch » (139).

En même temps ce texte nous prouve qu'à ce moment précis Cameron s'est bien rendu compte que la pauvreté de ses effectifs et de son armement constituait un obstacle insurmontable à une politique de « inveniam viam aut faciam » qui était la seule à pouvoir le conduire au but. Il ne semble pas qu'il ait toujours réalisé cette vérité.

Le cas Bilâl Wadi Asmani a sérieusement préoccupé Cameron. Comme toujours son attitude va de l'emploi de la manière

(137) *Journal*, 15 octobre 1874.
(138) *Journal*, 26 octobre 1874.
(139) *Journal*, 28 octobre 1874.

forte à l'indulgence. Le 30 octobre 1874, Cameron, voulant visiter le lac Mohrya, demande des hommes à Bilâl qui lui rit carrément au nez en disant qu'il n'y en a pas. Réaction immédiate de Cameron: « I punched his head for him giving him one, two, three, pretty sharp and bunging up both his eyes for him, the brute was cheeky... ». Intention à plus longue échéance: « If he goes on like this I shall give him the sack straight as I am not going to have a mutinous blackguard as a big man in the caravan ». Une entrevue avec Bombay apprend à Cameron que Bilâl avait essayé d'empêcher l'explorateur d'aller au lac Kowamba et de là à la côte occidentale.

Une demi-douzaine d'hommes veulent retourner à Zanzibar par l'intérieur. De cela il n'est pas question: « ... this child (c'est-à-dire Cameron) does not intend to be beat by them if he can help it ». Le plus ennuyeux est que les insubordonnés ont de l'influence sur les autres hommes (140).

Le 2 novembre Bombay, qui jouit maintenant de l'estime quasi inconditionnelle de son maître — « Old Bombay is as true as steel and if he didn't get tight occasionally would be perfect » — apprend à Cameron que Bilâl a voulu accompagner des hommes du marchand Jumah Merikani qui allaient chez Tippo Tip. Jumah Merikani, ami fidèle de Cameron, lui en a refusé l'autorisation. Bombay ajoute que Jumah, ayant vu la scène de l'insubordination de Bilâl, s'était étonné que Cameron ne l'ait pas corrigé plus tôt. L'effet de l'intervention de Bombay ne se fait pas attendre. Cameron considère que c'est une erreur d'avoir trop d'askari; les domestiques et 4 ou 5 porte-fusils auraient amplement suffi à la garde de la tente la nuit. De plus des pagazi armés sont tout aussi bons dans une bagarre, à la surveillance des porteurs ou pour n'importe quel travail de la sorte.

Cameron résume l'insuffisance des askari: « ... they are utterly useless and their watching is of the mildest description » (141). En somme Cameron revient donc sans le dire explicitement à

(140) *Journal*, 30 octobre 1874.

(141) *Journal*, 2 novembre 1874. Cameron ajoute: « I should not be surprised to find when I get back that 6 or 7 have walked off when I get back (sic); as long as they don't steal anything I shan't bother about them till they turn up at Zanzibar when I shall recommend them to the tender mercies of the consul ». Menace assez souvent exprimée par Cameron en butte aux problèmes créés par son personnel!

son idée de l'inutilité d'une expédition nombreuse, conviction récurrente dans son journal. L'affaire Bilâl s'arrange d'une façon à laquelle Cameron avait habitué ses hommes: « I gave Bilâl a lecture and he professes penitence so I have reinstated him » (142).

Le 20 novembre, Bombay, toujours lui, vient informer Cameron que des perles ont été volées, précisément de la marchandise confiée à Bilâl pendant l'excursion du commandant au lac Mohrya. Cameron craint que Bilâl, chez qui il avait cru constater une amélioration, ne soit malhonnête, « ... he is chums with a thundering rogue » (143). L'enquête s'avère très difficile car nombre de personnes semblent impliquées dans l'affaire et même le trafiquant Syde Mezrui est plus mauvais que Cameron ne le croyait car il a acheté aux hommes des cartouches et il a induit Bilâl à lui donner des perles, chose défendue (144).

Le 16 décembre 1874 Cameron découvre que 8 frasilehs (1 frasileh = 35 lbs, d'après le Glossary, in: Across Africa, I, p. XIV) de perles ont été volés depuis son départ de chez Tippo Tip. La décision de Cameron est prise: « I sack Bilâl tomorrow and any more that don't want to go on » (145). Le lendemain Cameron s'entretient avec Bilâl qui proteste violemment de son innocence et qui dit se désintéresser de sa paie si seulement il peut rester auprès de son chef. Celui-ci, comme c'est si souvent le cas, flanche et examine les possibilités. Il affirme ne pas avoir beaucoup de doutes au sujet de la culpabilité de Bilâl: si ce dernier n'a pas commis le vol lui-même, il a laissé faire d'autres qui étaient sous son commandement. Dix charges ont disparu de la même façon quand Cameron s'était absenté d'Ujiji, faisant son voyage sur le Tanganika. La conclusion de Cameron: « ... so he is either rogue or fool and either way useless to me ». La décision cependant, se fait attendre. Cameron craint en effet qu'il soit difficile de prouver la culpabilité de Bilâl; il ne le renvoie donc pas. Mais, si Bilâl ne fait pas attention, Cameron le

(142) *Journal*, 6 novembre 1874.
(143) *Journal*, 20 novembre 1874.
(144) *Journal*, 12 décembre 1874.
(145) *Journal*, 16 décembre 1874. La disparition semblait dater de l'époque à laquelle Bilâl était chargé de la responsabilité de la garde des charges (*Journal*, 20 novembre 1874).

fera envoyer comme prisonnier à Zanzibar, afin que le consul anglais, que tous les Swahili considèrent comme un second sultan, le mette en prison. Après cette nouvelle répétition d'une menace tant de fois brandie, Cameron émet naïvement l'espoir: « He will for his own sake I hope bring up some of the thieves », ce qui prouve que de nouveau Bilâl a réussi à influencer le commandant de l'expédition (146).

En fin de compte ce ne fut pas précisément Bilâl qui fit amende honorable mais bien Cameron lui-même! Il est vrai qu'à ce moment, l'étoile de Bombay baissait. Cameron confiera à son Journal, en date du 7 mars 1875, ce qui suit: « Old Bombay seems to get to do less every day. Bilâl does all the work and I think I wronged him about the beads at Quinhata (no doubt they were stolen but I should have locked them up in J[umah] M[erikani's] storeroom and then they would have been all right). Bombay was jealous and seeing me in a bad temper kept on stirring me up against Bilâl and I am sorry to say I listened to him ».

Cameron avait d'ailleurs été obligé de mettre sous clef chez Jumah Merikani ses cartouches et autres provisions afin d'éviter que les hommes ne les vendent à Kendélé, un marchand noir qui se disait portugais et qui avait promis d'accompagner Cameron jusqu'en Angola. Candidement Cameron confesse: « I trusted to Col. Grant saying he never required a key whilst in Africa, just the opposite has been my experience » (147).

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner l'aide précieuse que le commerçant arabe Jumah Merikani a portée à l'expédition de Cameron. Jumah a proposé de s'occuper d'une nouvelle entreprise que Cameron mènerait éventuellement plus tard. Il est vrai que le commerçant s'intéressait beaucoup à l'or du Katanga quoique prétendant que cette considération était secondaire pour lui.

(146) *Journal,* 17 décembre 1874.

(147) *Journal,* 11 janvier 1875. Le 31 janvier 1875, en distribuant le posho, Cameron constate que deux frasileh (mis sous clef chez Jumah Merikani, le marchand arabisé) avaient duré 55 jours tandis qu'avant qu'il ne soulève le problème des perles un frasileh n'avait duré que 10 jours. La menace habituelle de Cameron ne manque pas: « I can't find out who stole the beads but they went and I shall cut the amount stolen from the gross pay of the men and divide it amongst them according to their monthly rate ».

Ce qui est important ce sont les réflexions d'un homme rompu aux déplacements et aux affaires en Afrique Centrale (148).

Qu'est-ce que Cameron a pu apprendre de lui? D'abord qu'il avait été volé dès le début de son voyage, « from the very commencement ». Les Arabes ne payaient les Zanzibarites que 20 ou 25 dollars à titre d'avance et le même montant à la fin d'un voyage de 3 ou 4 ans. De Bagamoyo à Unyanyembe chaque homme recevait 1 1/2 doti comme posho ou ration mensuelle et chaque chef 2 doti. Jumah assurait qu'il pouvait rassembler à ce taux 400 ou 500 hommes armés et tous porteurs, à l'exception des domestiques et des 5 ou 6 gardiens de tente et de bagages. Un fort contingent d'hommes armés lui semblait nécessaire pour éviter des accrochages, prévenir des désertions dues au découragement suscité chez les hommes par les récits des membres d'autres caravanes rencontrées en chemin et enfin, comme gage de sécurité, contre les chefs autochtones qui recevaient des fusils et de la poudre de bandes venant des deux côtes. Jumah Merikani estime que 300 ou 400 fusils doivent permettre de se diriger où l'on veut.

Jumah Merikani avait bien vu où le bât blessait dans l'expédition de l'officier britannique.

Le 14 mars 1875, deux déserteurs revenaient de chez Jumah Merikani. Le marchand avait menacé de les renvoyer enchaînés s'ils ne rentraient pas dans les rangs... (149).

L'opinion que Cameron a de ses hommes est parfois flatteuse. Ils s'avèrent être des ouvriers nettement supérieurs aux hommes de Kendélé dans la construction de la maison du grand chef Kasongo, tout en restant cependant bien en deçà de ce qu'un blanc aurait pu faire (150). Cameron voudrait partir, sans attendre que les hommes que Kendélé a envoyé à Kanyoka reviennent. Kendélé s'y refuse et Cameron se rend à l'évidence que ses hommes ont peur de partir seuls, sans l'apport des hommes de Kendélé. Bombay, le headman, dit à Cameron que dans ce cas la caravane courerait à sa perte. Ses hommes croient toutes les

(148) *Journal*, 19 janvier 1875.
(149) *Journal*, 14 mars 1875.
(150) *Journal*, 16 mars 1875. En ce qui concerne Kendélé, voir surtout le chapitre traitant des autochtones.

histoires qui leur sont racontées et Cameron juge la situation de la façon suivante: « If I had 10 men instead of a lot of monkeys, I should be able to go where I wanted but now I have to hold on to other people » (151).

Ainsi que d'autres le lui ont dit, Kendélé répète à Cameron qu'aucun de ses hommes ne se hasarderait à l'accompagner, sa caravane étant trop peu nombreuse pour s'aventurer dans une région où tout le monde possède des fusils (152). Devant ce retard, la résignation de Cameron est remarquable: « The delay is maddening, but I am regularly tied hand and foot and can see no way of getting on. "Thy will be done" is my only comfort. No doubt God is keeping me here for some good purpose » (153). Il pense aux frères Grandy qui sont peut-être prisonniers du Mata Yamvo. Dans ce cas le chevaleresque Cameron n'a qu'une idée: les libérer avec l'aide d'hommes de Jumah Merikani et de Kendélé!

Cameron est furieux, « nearly wild », mais il lui est impossible de faire quoi que ce soit. « I am almost out of ammunition and can hardly trust to making a road by Sancora if I try that way. I might reach the lake but if I did not find a caravan there would be jammed for means to proceed » (154).

Il est évident que la valeur d'une expédition dépendait pour une grande partie des qualités de son « headman ». Quelques remarques puisées dans le Journal de Cameron, illustrent la position de cet intermédiaire entre le commandant européen et ses compagnons de voyage. Le 25 mai 1875 Cameron sermonne longuement son headman, Bombay. Celui-ci se défend en prétendant que tous les hommes l'ont ostracisé et ne lui disent plus rien, de peur qu'il ne joue au délateur auprès du commandant. Cameron comprend aisément que Bombay, en état d'ébriété dès qu'il en trouve la possibilité, ne jouisse d'aucune autorité auprès des hommes. De par sa valeur intrinsèque Came-

(151) *Journal*, 3 avril 1875.
(152) *Journal*, 7 avril 1875.
(153) *Ibid.*
(154) *Journal*, 10 mai 1875. Les effectifs de la caravane de Cameron étaient fort restreints: une annotation dans son journal datée du 17 août parle de 56 hommes. « Sancora » est le nom du lac par lequel Cameron espérait arriver au fleuve Congo.

ron le considère comme le dernier de tous. Bombay de son côté n'est jamais à court d'arguments et rejette évidemment la responsabilité sur les hommes. Il affirme que ceux de Speke et de Stanley étaient meilleurs. Réactions de Cameron: « I hope so for the sake of black humanity ». Par cette affirmation Bombay prouve, si c'était encore nécessaire, qu'il ne manque pas de culot car c'est précisément lui qui avait été chargé du recrutement des askari et il les avait trouvés à Zanzibar dans le bazar. Il ne les connaissait pas et la plupart étaient des esclaves sauvages, c'est-à-dire importés mais non-élevés à Zanzibar et constituant pratiquement la lie du peuple. Cameron, encore énervé par la disparition des perles, met Bombay en demeure: avant la fin du voyage il veut savoir qui a été à l'origine de ce vol. Le 28 mai, au soir, pendant que Cameron bavarde avec quelques membres de son expédition, un incendie se déclare dans la hutte de Yacooti, un de ses porteurs. En cinq minutes tout le camp est en feu (155). Heureusement l'essentiel est sauvé grâce à la diligence des Zanzibarites Bilâl, Hamees Ferhan, Marijani et Jumah. Cameron se plaît à souligner leur aide précieuse et surtout celle de Jumah, dont la préoccupation essentielle était de sauver les livres du commandant. Et Bombay? Il n'a été d'aucune utilité, se lamentant que sa maison était en flammes et laissant à d'autres le soin de sauver ses affaires. Cela ne l'empêche pas de se présenter chez Cameron quand ce dernier distribue l'étoffe en fibres d'herbe — « grass-cloth » — à ceux qui ont tout perdu.

Cameron n'est pas tendre envers ce profiteur, qui a réussi à perdre son pistolet et ses cartouches: « lazier and more useless every day ». Cameron s'est fait une raison de son inutilité absolue: « He is yet a bother besides being useless, for some time I have given up telling him anything as he only passed the word on to Bilâl and often made of (*sic*) mess of doing that » (156).

Cameron doute à nouveau de l'honnêteté de Bombay, qui pouvait se permettre l'achat de chèvres et d'étoffes chez le trafiquant Kendélé (157). Or Bombay lui-même avait déclaré à

(155) L'incendie du camp est relaté par Cameron dans son *Journal*, en date des 28, 29, 30 mai 1875.
(156) *Journal*, 2 juin 1875.
(157) *Journal*, 11 juillet 1875.

Cameron que les gens qui s'enivraient et qui avaient des étoffes de chez Kendélé, étaient ceux qui avaient volé les perles. Ainsi qu'il en avait l'habitude, Cameron se promettait d'examiner l'affaire à la côte car maintenant aucun homme n'accuserait un autre.

Bombay impute toujours la responsabilité aux autres, notamment Bilâl et Jumah qu'il accuse du retard de la caravane. Heureusement Cameron se rappelle que c'était le headman lui-même qui répétait à longueur de journée, devant les intentions de Cameron de partir seul: « Oh! Master you want to break all the caravan and to lose everything, never walk go by ourselves » (158). Bombay est d'ailleurs passé maître dans l'art de jeter le doute dans l'âme assez naïve du commandant. Le 29 juillet 1875 il révèle à son maître que la cause de la maladie dont ce dernier avait souffert à Unyanyembe était la « médecine » que des serviteurs de Dillon, originaires des Comores, avaient ajoutée aux aliments. Leur but était de rendre le chef de l'expédition malade et de l'obliger à rebrousser chemin. Cameron est fortement impressionné car s'il y a quelque chose de vrai dans cette histoire, alors il estime ces Comoriens responsables du décès de Dillon.

Un des hommes accusés par Bombay s'appelle Issa. Or c'est précisément ce même Issa qui se procurait des aliments pour les blancs et s'amenait avec des petits plats préparés par sa femme mais en même temps cherchait à obtenir l'autorisation de retourner à Zanzibar. D'après les dires de Bombay, un Arabe qui n'habitait pas fort loin des blancs à Unyanyembe, lui avait confié avoir vendu de la « médecine » à Issa.

Bombay ajoute que certaines personnes ont également essayé à Ujiji et à Nyangwe de se procurer du poison, mais sans succès. Sans être complètement convaincu, Cameron avance qu'il peut y avoir une part de vérité dans l'histoire et il conclut avec une certaine philosophie: « The black mind is almost an inscrutable book to a white man, they go round about and deceitful ways to work to obtain things, which would be much more easily and quicker got by straightforwardness » (159).

(158) *Journal*, 19 juillet 1875.
(159) *Journal*, 29 juillet 1875.

Le 31 juillet Cameron note une variante de ce qu'il appelle « the Unyanyembe business ». Bombay, devant l'incapacité de donner le nom de l'Arabe qui aurait vendu du poison, affirme maintenant que l'étoffe payée par Issa pour se procurer la « médecine » provenait d'amis swahili habitant à Kwiharah. Cameron doute de la véracité de l'histoire, car Issa et Bombay se haïssent. Issa avait d'ailleurs l'habitude de proclamer sous serment, qu'au début du voyage, Bombay avait envoyé des hommes du camp de Rehenneko afin de le tuer mais que lui, Issa, avait déjoué ce plan (160).

Enfin, le 2 août 1875, Bombay révèle le nom de deux des trois hommes qui auraient vendu du poison. L'un d'eux, qui organisait des ventes publiques, est connu de Cameron qui conclut assez philosophiquement: « It may be worth while enquiring into the matter ».

Bombay avait l'esprit inventif. C'est ainsi qu'il prétendit qu'un membre de la caravane, Yacooti, avait été jeté mort dans la brousse en guise d'enterrement et était revenu à la vie, capable de reprendre la marche (161).

Bombay arrosa l'heureuse conclusion de cette traversée de l'Afrique par d'amples libations, comme il en avait l'habitude. Malheureusement il se montra insolent et brutal envers plusieurs personnes, dont le bon Monsieur Cauchoix, marchand français à Benguella, qui s'occupa de l'installation des membres de l'expédition (162).

Pour clore ce chapitre sur les hommes au service de Cameron, nous citons encore quelques passages de son Journal. Le 27 juin 1875 il nous apprend pourquoi il s'est allié pour faire le trajet jusqu'à Bihé avec le fameux marchand d'ivoire et d'esclaves Kendélé, qui a tellement retardé le voyage vers la côte. Au début Cameron préférait n'avoir rien à faire avec cet individu essentiellement faux mais Jumah Merikani lui conseilla de se joindre à la caravane de l'esclavagiste ce que Cameron fit en raison du mauvais esprit qui régnait parmi ses hommes. Le lendemain, devant l'impossibilité de pouvoir se mettre en route en

(160) *Journal*, 31 juillet 1875.
(161) *Across Africa, II*, p. 236-237.
(162) *Across Africa, II*, p. 268.

laissant derrière lui le détestable Kendélé, Cameron découragé note: « I have not one man certainly not half a dozen that I can can really rely on. I believe they all like me well enough but are regularly cowed and funked by the stories they have heard whilst here. Bombay's days of usefulness have departed long ago ». Et pour se donner une bonne conscience, il ajoute: « I don't like risking the loss of my journal and work up to this for the sake of a few days or else I would start » (163).

Le 21 juin 1875 Cameron loue les qualités de Jumah, à qui on ne doit jamais rien répéter et d'après son jugement final: « He and Bilâl are the two best men in the caravan tho' I have a few decent ones besides ». Cameron s'est rendu compte de l'échec de son voyage et il en impute clairement la cause aux hommes qui constituaient sa caravane. Le 21 août 1875, ayant définitivement renoncé à l'exploration du Congo de ses rêves, il note: « I wonder what the upshot of my journey will be whether people will think it a success or no. I have gone through a lot of new country but I come very short of my intentions, but my people have been all thoroughly funked wherever I have met other people by the stories they have heard and greedily listened to and I should have been manless and helpless if I had made the road I wanted. One thing I have proved that the Lualaba cannot go to the Nile and I have also cleared up a great deal of the confusion about its earlier course ».

Nous terminerons cet aperçu des faits et gestes des porteurs et soldats de l'expédition par son appréciation de l'askari Ali, à qui il avait dit en plaisantant, qu'il l'avait vendu à Kendélé et qui pleurait comme un enfant: « ... a nice specimen of the men I have had to drag thro' Africa » (164).

Cameron lui-même, au terme de son voyage, attribua une grande part de responsabilité à son personnel. De Luanda, il écrivit à sa mère, le 22 novembre 1875: « Of course half of what ought to have been done and would have been done had I decenter men, has unavoidedly been left unfinished — but I

(163) *Journal*, 28 juin 1875.
(164) *Journal*, 10 octobre 1875.

have found out a good deal, and think I have Livingstone's work straight » (165).

Quelles déductions pouvons nous tirer de cette ample anthologie des faits et gestes des hommes qui ont accompagné Cameron dans sa randonnée?

Il est certain que le personnel de Cameron n'était pas un modèle de stabilité. Les désertions temporaires ou définitives ont considérablement affaibli et retardé la caravane. Ceux parmi les hommes qui restèrent fidèles se montrèrent trop sensibles à toutes les influences extérieures et dès lors ne facilitèrent pas non plus une entreprise requérant, si pas une totale unité de vues, du moins une unité d'action. Et là le comportement du commandant en chef a certainement été déterminant. Devant certaines des déficiences qu'il constatait, Cameron savait sévir, rudement, manu militari. Il nous semble qu'un des éléments négatifs majeurs de ce comportement a été l'ignorance caractérisée de Cameron de ce qui se passait dans la caravane.

Une surveillance permanente, intelligente et active lui aurait peut-être permis de prévoir et prévenir certains problèmes ou en tous cas de les maîtriser plus adéquatement.

Une intelligence plus approfondie de la situation lui aurait donné la possibilité d'être moins sévère dans certains cas et d'être moins indulgent dans son attitude générale.

Le matériel humain qu'il avait à sa disposition n'était certainement pas de qualité supérieure. Mais qui des explorateurs de tous temps ne s'est plaint des nombreux défauts des hommes qui l'accompagnaient?

Malheureusement Cameron, fils de recteur et marin rompu à une discipline sans discussion, devait hésiter entre une exégèse de la motivation des attitudes versatiles de ses hommes et la volonté d'imprimer à ceux-ci une discipline qui aurait pu conduire à la formation d'une unité d'action assurant le succès. Très souvent on a l'impression que ce sont les hommes qui ont décidé de la marche et du rythme des événements et de la caravane... L'échec de son expédition — tout au moins dans l'orientation

(165) Document in Archives V.L. Cameron.

tant souhaitée par Cameron — a certainement été amené aussi par la faiblesse des moyens.

Une entreprise disposant d'effectifs nettement supérieurs lui aurait davantage ouvert les portes du pays tandis que la présence d'autres blancs n'aurait probablement pas nui au prestige de l'expédition. Mais là nous voyons que Cameron lui-même penchait plutôt vers une opinion opposée.

En résumé, nous ne pouvons pas douter que les compagnons de Cameron, bien plus contestataires que coopératifs, ont eu une grande part dans l'échec de la mission qu'il s'était assignée.

Les Arabes

Comme tout voyageur à l'époque, Cameron a fait la connaissance des Arabes (dans la plupart des cas des arabisés) qui constituaient un pourcentage infime de la population au centre de l'Afrique, mais qui, concentrés pour la plupart dans certaines agglomérations, exerçaient une influence dépassant largement leur nombre.

Dans son Journal Cameron a noté de nombreuses impressions à leur sujet. L'intérêt réside évidemment dans son témoignage pris sur le vif et non édulcoré ni arrangé ainsi que c'est parfois le cas dans sa publication.

Cameron profita de la compagnie de Sir Bartle Frere pour se faire donner au Caire une lettre d'introduction du Khédive, document qui prouva son utilité auprès des Arabes de l'intérieur (166). A Zanzibar même, le fait d'être venu avec un délégué du gouvernement britannique chargé d'arriver à un accord avec le sultan au sujet de la suppression de l'esclavage, s'avéra nuisible car on faisait payer le double ou le triple pour les hommes et les marchandises et on sabotait les projets de ceux qui manifestaient des intentions antiesclavagistes.

Par contre, un document de recommandation émanant d'un marabout et, que le révérend Percy Badger, secrétaire de la léga-

(166) *Across Africa, I*, p. 6-7.

tion britannique à Zanzibar, était parvenu à décrocher à Aden, fut par la suite d'une utilité remarquable (167).

Le 12 avril 1873, les chefs d'une caravane arabe comptant plus de 700 hommes, dont la moitié armés de mousquets, insistèrent pour se joindre à la caravane de Cameron. Les Arabes avaient été retardés pas des troubles le long de la route suivie par Stanley (168). Le voyage en commun aurait pu présenter de réels avantages, car les Arabes s'y connaissaient en fait de hongo (droits de passage exigés par les chefs locaux) et ils étaient au courant des points d'eau et des lieux de campement. Néanmoins Cameron déclina cette offre par crainte de difficultés de ravitaillement (169). Pendant des jours les deux caravanes se rencontreront en marche mais les camps seront toujours bien séparés (170).

Une première considération de Cameron après avoir rencontré d'autres caravanes dirigées par des Arabes: « The Arab trader will never do anything to forward civilisation as instead of raising them (la population autochtone) he lowers himself to their level and also cringes to all these petty chiefs who in consequence think themselves great men » (171).

Nous l'avons déjà dit plus haut, le séjour de Cameron et de ses compagnons le Dr Dillon et le Lt Murphy, à Kwiharah, près de Taborah, fut une période de difficultés tant au point de vue de leur état de santé qu'en ce qui concerne l'attitude du personnel. Heureusement les voyageurs n'eurent qu'à se louer de l'accueil, de l'hospitalité et du comportement de l'élite arabe. Cameron a condensé sa gratitude dans la phrase suivante: « In fact, I cannot speak too highly of the behaviour of the upper classes of Arabs towards us during our stay at Unyanyembé » (172).

---

(167) *Across Africa, I,* p. 7-8.
(168) *Id., I,* p. 47.
(169) *Journal,* 12 avril 1873.
(170) *Journal,* 17, 18, 19, 21 mai 1873.
(171) *Id.,* 27 juin 1873.
(172) *Across Africa, I,* p. 165. Cependant nous lisons dans la minute non datée d'une lettre que Cameron rédigea pour Lord Granville au sujet du commerce des esclaves, le passage suivant: « Many of the so-called respectable Arabs at Taborah act as receivers, wh' they are well able to do as besides their tembè in Taborah and thereabouts they mostly have outlying villages where they keep their slaves and many of their stores and form their caravans ». Ce texte figure dans son Journal après les annotations du 15 décembre 1873.

Ayant repris sa marche, il constate le 5 décembre 1873 qu'un de ses pagazi qui s'était enfui avec des étoffes de Murphy, avait trouvé un recéleur en la personne d'un Arabe, « remarkably white » écrit-il. Après une enquête en bonne et due forme, tous deux sont mis à la chaîne. L'Arabe est condamné au paiement de 52 doti (173).

Le 8 décembre 1873 Cameron constate, en arrivant au village du chef Mapalatta, que les habitants hésitent d'abord à le laisser entrer « as they had been harried by some slavetrading Arabs not very long ago » (174). Dans la région infestée par la guerre de Mirambo contre les Arabes, la caravane de Cameron n'éprouve pas de difficultés. A Kwikuruh un partisan de ce chef lui dit qu'on l'a laissé passer parce qu'il ne s'agissait pas d'une caravane arabe qui, elle, aurait été attaquée et Cameron note encore avec une satisfaction béate les dires de l'autochtone: « ... but that they know the English do no harm and only travel to see the country... » (175).

On passe par plusieurs villages déserts, dont la population a été exterminée ou emmenée en esclavage. Parfois des huttes brûlées rappellent la réalité de la guerre. Cameron, évoquant les responsabilités, écrit ce qui suit: « It is indescribably saddening to pass thro' places which once were the homes of happy and contented people (niggers tho' they may have been) but who now are all dead or slaves. It is mostly caused by the unprincipled Coast Arabs and Waswahili. The Omân Arabs are far superior to those of Zanzibar or rather of the coast and if they only had penetrated the interior, the state of affairs would be very different from what it is now » (176). Cameron ne cache pas son admiration devant les succès militaires de Mirambo, qui est ravitaillé par des chef locaux lesquels feignent d'être les amis des Arabes et même par des « disreputable Arabs » qui lui livreraient tout ce dont il a besoin. Cameron craint une défaite

(173) *Journal*, 5 décembre 1873 (Cameron a mis à travers cette entrée dans son *Journal:* « All days 1 back »).

(174) *Journal*, 8 décembre 1873. *Across Africa, I*, p. 183, relate le fait sans mentionner des Arabes.

(175) *Journal*, 13 janvier 1874.

(176) *Journal*, 14 janvier 1874.

arabe. Mirambo, le Napoléon noir, se moque des Arabes et le militaire écrit: « I am getting quite to feel a respect for him ».

Dans la région de la rivière Malagarazi, Cameron constate que les autochtones ont peur de bâtir dans la vallée car ils craignent les Arabes qui les réduisent en esclavage et les Wavinza qui font de même et les vendent à Ujiji (177). Cela explique que les villages se trouvent sur les bords de précipices ou au milieu des rochers (178).

La contrée a été dépeuplée par le commerce des esclaves et Cameron apprend des survivants à qui il achète un peu de vivres, qu'ils les lui procurent parce qu'il s'agit d'une caravane de blancs mais qu'ils préféreraient les détruire que de les vendre à un Arabe (179).

Le 5 février Cameron note: « I find all the people very friendly but bitter against the Arabs ». A Kawélé (Ujiji) sur le lac Tanganika, les Arabes sont très polis et amicaux envers le voyageur européen (180). Ils lui préparent une maison, malheureusement en mauvais état et n'offrant aucune possibilité de se soustraire à la curiosité de la populace (181). Le 25 février 1874 Cameron reçoit les réserves de marchandises de Livingstone de la part de Mohammed ibn Salih, un arabisé, le plus important des commerçants de l'endroit, qui avait reçu très chaleureusement l'explorateur européen (182). Il était également en possession des papiers de Livingstone. Grâce à l'aide des Arabes — aide payée d'ailleurs — Cameron est à même de faire la circumnavigation de la partie sud du Tanganika et de se rendre compte de visu du problème de la Lukuga. Les Arabes d'Ujiji ne sont d'aucune utilité au point de vue des connaissances géographiques de la partie sud du lac: les plus honnêtes, Syde Mezrui et

(177) *Journal*, 29 janvier 1874.
(178) *Journal*, 30 janvier 1874.
(179) *Journal*, 31 janvier 1874.
(180) *Journal*, 22 février 1874. D'après *Across Africa, I*, p. 237, Cameron est arrivé au lac Tanganika le 18 février 1874. Le *Journal* donne la date du 19 février.
(181) *Journal*, 19 février 1874. *Across Africa, I*, p. 240, emploie le terme: « population ». Le livre de Cameron est beaucoup plus explicite dans la description des « Arabes » de Kawélé (I, p. 238-244). Dans le *Journal*, la date du 20 février manque.
(182) *Journal*, 25 février 1874, *Across Africa, I*, p. 238-242.

Mohammed ibn Salih reconnaissent leur ignorance. Lors de son périple Cameron constate que certains chefs autochtones qui se sont alliés aux Arabes, sauvant par le fait même leur propre peuple, sont équipés de mousquets et deviennent pour leurs voisins un plaie encore plus grande que les Arabes eux-mêmes (183). Le 2 avril Cameron campe dans un village d'où les habitants se sont enfuis emportant tout avec eux. En effet, les seules grandes pirogues que ces habitants aient jamais vues arriver chez eux, sont celles des esclaves d'Arabes, qui sont cinquante fois pires que leurs maîtres (184).

Tout en reconnaissant que beaucoup de ressortissants des Indes sont intéressés au commerce des esclaves, Cameron rejette la responsabilité de ce commerce sur les Arabes qui pénètrent rapidement au cœur du continent. L'esclavage cessera, nous dit Cameron, par l'intervention d'une main forte ou mourra de sa belle mort par la destruction des populations. Et à côté d'influences venant du dehors, il y a l'esclavage interne parmi les autochtones (185).

A la veille du retour de son expédition lacustre, Cameron exprime sa satisfaction de revenir à Ujiji: « Well I shan't mind a few days of Ujiji fare and lodging and the society of the Arabs is something of a change altho' our conversation is limited. When the cows pass Syde Mezrooi says « Buffalo » and I say « Ngombe » and both laugh » (186).

Cameron prévoit d'ailleurs qu'il aura des difficultés à quitter cet endroit confortable où tout le monde est indolent; il croit cependant qu'il pourra utilement accepter l'offre d'assistance de Syde Mezrui, qui a l'intention de l'accompagner jusqu'à Nyangwe.

Avec les Arabes d'Ujiji, Cameron discute longuement de la question de l'exutoire du lac Tanganika. Ses interlocuteurs sont formels: la Lukuga ne sort pas du lac, mais disparaît sous forme de marais. Aucune rivière ne quitte d'ailleurs le lac (187). Les

(183) *Journal*, 1 avril 1874.
(184) *Journal*, 2 avril 1874.
(185) *Journal*, 13 avril 1874.
(186) *Journal*, 8 mai 1874.
(187) *Journal*, 9 mai 1874.

Arabes livrent aussi leurs idées au sujet du Congo, nom qu'ils semblent connaître, au grand étonnement de Cameron. Mais quand l'explorateur essaie de consigner ces données sur une carte, en quelques minutes toutes les idées et toutes les distances sont irrémédiablement embrouillées.

Lors d'un autre entretien avec Abdallah ibn Habib et Syde Mezrui, Cameron revient à l'attaque au sujet du « unvisited lake ». Ce qu'il apprend surtout c'est la raison de la confusion qu'il a constatée dans les explications arabes: « They tell me they don't want to talk of it here and that what I have been told is a mixture intended to mislead. They see I know something and they don't want that something to be much, they say they will tell me all when on the road but they don't want to talk about it here as they are afraid of having too many people there. It is already getting too crowded for them and they don't know where to find a fresh opening, they know of the Egyptians (or as they call them « Toorkies ») to the north and do not want to clash » (188). Le 11 mai 1874, Cameron note que la Lukuga rejoint le Lualaba entre Moero et Kamarondo (Kamalondo in: Across Africa, I, p. 310), que le Lualaba en aval de Nyangwe s'appelle Ugarrowa, qu'il reçoit beaucoup de rivières, qu'il est très large, parfois aussi large que le Tanganika et qu'il est plein d'îles (189).

Le 22 mai 1874 Cameron et sa caravane quittent Ujiji à destination de Nyangwe. Cameron constate que les Arabes qui pourraient vendre des étoffes aux autochtones, ne créent pas ce besoin parce que les perles leur coûtent moins cher (190).

La seule chose qui intéresse les Arabes c'est le commerce et nullement le pays.

Syde Mezrui, qui a déjà voyagé dans cette région pendant des années, n'a cependant aucune connaissance de la rivière Lukuga, pas plus que les autres Arabes d'Ujiji (191).

---

(188) *Journal,* 10 mai 1874.

(189) *Journal,* 11 mai 1874. Ces renseignements donnés par les Arabes sont reproduits assez fidèlement dans *Across Africa, I,* p. 310-311.

(190) *Journal,* 3 juin 1874.

(191) *Journal,* 8 juin 1874. Voir aussi le 13 juin: « Well Syde's knowledge of the country altho' I believe he has travelled it often enough is not great ». Cela ne l'empêche cependant pas de vouloir influencer Cameron et... d'avoir aussi

Les autochtones de leur côté confirment tous que la Lukuga se dirige vers le Lualaba.

Il arrive que des caravanes arabes se joignent à celle de Cameron. Cela se fait avec les meilleures intentions de leur part. Mais Cameron n'aime pas que l'élément arabe prenne trop d'importance dans son expédition car cela jette la confusion dans l'esprit des autochtones et crée des risques de se voir engagé dans une querelle au sujet d'esclaves ou de vols de vivres (192). Cameron traverse d'ailleurs des villages incendiés et déserts, ce qui explique la peur des Arabes qui insistent pour que l'on se retranche dans un boma. Il en déduit que d'autres Arabes sont passés par là tout récemment. On lui dit qu'il y aurait eu aussi provocation de la part des autochtones. A quoi Cameron réplique: « I don't blame the natives if they do cut off an Arab's man now and then. The Arabs and their men have guns and sway the main right and left as the country people have none » (193).

Au point de vue information les Arabes ne servent pas à grand'chose. Cameron ne parvient par exemple pas à convaincre Syde Mezrui que sa boussole donne de plus précises indications que n'importe quel homme. Ce qui plus est, les hommes de Cameron mettent toute leur confiance dans Mezrui et ses kirangozi, ce qui provoque évidemment une perte de temps (194). De son côté Muinyi Hassani qui s'est joint avec sa nombreuse caravane et d'autres à celle de Cameron et Mezrui, raconte ses expériences et celles de connaissances à lui au sujet des rivières qui pourraient être empruntées par Cameron dans sa route vers la mer. Cameron regrette amèrement de ne pas disposer d'une carte générale de l'Afrique. Il a même oublié la localisation de Nyangwe sur la carte de Livingstone qu'il a vue à Unyanyembe. Cependant il garde confiance: « I am in a puzzle now but if God

---

une fois raison! (*Journal*, 15 juin 1874). Cameron a une opinion bien arrêtée: « ... he has as little idea of time or distance as all other people with African blood in them, I believe the slightest drop of it destroys the faculty of estimating either ». (*Journal*, 16 juin 1874).

(192) *Journal*, 15 juin 1874.
(193) *Journal*, 22 juin 1874.
(194) *Journal*, 20 juin 1874.

is pleased of (*sic*) his infinite goodness to spare me as he has hitherto done I shall know all about it some day » (195).

Plusieurs fois par jour Cameron et ses hommes et la caravane arabe se relaient à la direction de la marche (196); l'officier britannique est tout content de pouvoir contredire Bombay qui avait prétendu: « Oh! you no go like Arabs, they go quick »; ils ne vont pas plus vite et ils s'arrêtent autant de fois si pas plus (197).

Ils ont certainement moins de complexes que le blanc. Muyni Hassani et Syde Mezrui quoique traversant une région où les Arabes ont eu des bagarres avec la population locale, n'hésitent pas à se soumettre à l'opération de la fraternité de sang avec deux chefs (198). Dans un village d'où la population s'est enfuie, les Arabes et leurs hommes ne se gênent pas pour occuper les cases vides. Cameron fait construire des huttes pous ses hommes « ... as I don't admire this free and easy business ». Quel est l'étonnement du commandant quand il s'aperçoit que les autochtones reviennent pour vendre des vivres, comme si de rien n'était (199). Pendant le voyage les Arabes achètent des esclaves, qu'ils enchaînent; ils leur donnent suffisamment à manger et ne les chargent pas plus qu'un porteur ordinaire. Cameron en voit cependant deux que les chaînes ont sévèrement blessés mais à qui on n'a cependant pas ôté leur charge. Il écrit que la vue d'un de ces pauvres êtres le rend presque malade: « he has such a frightful shoulder »; malheureusement il n'est pas à même d'intervenir car pour le propriétaire l'esclave c'est une affaire. Sa conclusion — et il n'est pas le seul voyageur à l'avoir exprimée — est: « Slavery becomes more abhorrent to one the more one sees of it » (200).

(195) *Ibid.*

(196) *Journal,* 24 juin 1874 (par erreur indiqué 21 juin par Cameron qui ne laisse cependant pas de doute car il ajoute que c'est la fête de St-Jean-Baptiste).

(197) *Journal,* 26 juin 1874.

(198) *Journal,* 24 juin. Cameron répugne à ce qu'il appelle « the wristcutting business » (*Journal,* 25 juin 1874).

(199) *Journal,* 26 juin 1874.

(200) *Ibid.* Ici, comme il l'a fait à d'autres moments, Cameron sait faire la part des responsabilités: « Those who treat them worst are slaves or freedmen from Zanzibar who having a little brief authority delight to show it ».

Que le commerce de l'ivoire et de l'esclave ont été des activités complémentaires est illustré par le refus des Arabes d'acheter à un vieux chef local une belle défense de 8 pieds s'il ne leur vend pas en même temps un esclave pour la porter (201).

Malgré la séparation voulue entre les deux caravanes, Cameron n'échappe pas à certaines servitudes. L'une d'elles est la lecture d'histoires en swahili à l'intention des Arabes. Et ils ont tout leur temps! (202).

Les Arabes ont leur raisonnement à eux en ce qui concerne l'organisation des marches. Sans raison apparente ils entreprennent un jour un petit trajet pour en faire un très long le lendemain.

Il ne faut pas essayer de comprendre: « Now one is with the Arabs one must continue with them or there would be complications and bothers with the natives » (203).

Les Arabes sont des gens policés: quand Cameron défend avec succès son droit d'ériger sa tente à l'ombre d'un arbre contre la volonté du kirangozi de la caravane arabe, Muinyi Hassani s'excuse par trois fois de ce fâcheux incident (204). Cameron sait d'ailleurs que les Arabes laissent trop de liberté aux kirangozi.

Quoique certains chefs autochtones entretiennent de bonnes relations avec les Arabes, la population reste soupçonneuse et une bagarre est toujours possible (205).

Le 11 juillet 1874 Cameron est exaspéré. Au moment de partir on lui annonce la maladie d'un Arabe et d'un pagazi de la caravane arabe. Comme d'habitude, Cameron s'incline: « ... there is nothing to be done but grin and bear it ». Néanmoins, il se rebiffe; si cela continue, il poursuivra sa route seul, coûte que coûte. Il se rend compte de l'exploitation dont il est la victime: « The Arabs waited for me to suit their own convenience and in order to get more guns in their party. I didn't want them but

(201) *Journal*, 27 juin 1874.
(202) *Journal*, 29 juin 1874.
(203) *Journal*, 1 juillet 1874.
(204) *Journal*, 30 juin 1874.
(205) *Journal*, 10 juillet 1874.

now one is with them it might cause a bother if one separated » (206).

Muinyi Hassani, un homme poli, promet d'aider Cameron à la recherche d'un guide au-delà de Nyangwe. Hassani l'accompagnera jusqu'à Meginna, lieu qu'il situe à cinq jours de la rivière qui conduit à un grand lac. Des noirs viennent aux abords de Meginna chercher de l'huile pour des blancs, probablement des Français.

Syde Mezrui de son côté promet également un guide et l'appui d'une caravane. L'énigme de l'identité de la rivière reste entière.

En fait la somme d'informations que les Arabes veulent bien partager n'est pas importante. Cameron croit que Hassani a l'intention de faire du commerce avec la côte occidentale. Mais les commerçants gardent jalousement leurs connaissances. Hassani a peur de Syde Mezrui et des Arabes à Kwakasongo et à Nyangwe. Il promet plus d'informations après Nyangwe, ce qui fait écrire à Cameron: « ... but then I shall soon know as much as he does from my own knowledge ». Cameron croit que les Arabes à Zanzibar pourraient donner bon nombre de renseignements si on arrivait à les interroger sans qu'ils craignent que ces renseignements ne soient divulgués (207).

Dans la région des cannibales, Muinyi Hassani déclare avec fierté qu'il a été le premier à visiter le pays et que depuis lors le cannibalisme est en sérieuse régression. Mais les arrière-gardes des colonnes arabes ont toujours été très exposées aux attaques. Cameron, toujours prêt à tout comprendre, écrit: « I am not at all surprised that the Arabs occasionally sack and loot a village if the people try to cut off their stragglers. Slavery has nothing to do with these rows as the people have always slaves themselves and are only too glad of a chance to make money of them » (208).

Cette région a donc un mauvais renom; aussi les Arabes font-ils plus de diligence dans leur marche (209).

---

(206) *Journal*, 11 juillet 1874.
(207) *Journal*, 11 juillet 1874.
(208) *Journal*, 13 juillet 1874.
(209) *Journal*, 16 juillet 1874.

Précisément parce qu'ils ont peur, les Arabes font preuve de plus de dureté que le blanc. Un exemple peut illustrer cela.

L'affaire se passe à Karungu, village situé sur la route de Nyangwe. Pendant la journée du 18 juillet des autochtones avaient pillé la tente du commerçant arabe Muinyi Hassani, mais tout avait été récupéré. A neuf heures du soir, nouvelle tentative de pillage. Les autochtones hurlant tout autour laissent Cameron dans ce qu'il appelle ironiquement « a pleasing state of uncertainty as to whether we should be attacked or not ».

Le lendemain, dimanche 19, « having just finished my solitary church », Cameron entend de nouveau des hurlements de Washenzi (autochtones) qui s'enfuient devant les fusils de la caravane. Ils avaient commencé la bagarre. Le motif de la bataille était le vol d'une boîte appartenant à Muinyi Hassani et que ce dernier voulait qu'on lui restituât (210). Devant le refus du chef qui en plus menace l'Arabe, ce chef est tué. Les autochtones reculent devant la fusillade. Bientôt des villages des alentours sont en feu et l'on vole des chèvres et de la volaille (211).

Cameron écrit: « It was a premeditated attack, the people from the last three camps having followed us and joined together to have a smash at us » (212). De nombreux prisonniers sont faits que Cameron a l'intention de garder comme otages jusqu'au village suivant afin de s'assurer un passage sans danger à travers la brousse. Cameron affirme dans sa publication que sa présence a arrêté les Arabes dans leur revanche (213). Son journal cepen-

(210) *Across Africa, I,* p. 367, parle d'une boîte de perles. Il y est mentionné également que l'attaque avait été préparée par deux chefs qui avaient l'intention de susciter une palabre en provoquant les Arabes par le vol de l'un ou l'autre objet.

(211) *Across Africa, I,* p. 367-368, parle des deux chefs qui sont lâchement assassinés par des Nyamwezi. Les pagazi ramènent des villages détruits « herds of goats and sheep » et des femmes et des enfants (p. 368). Cameron y dit aussi qu'il a averti Hassani qu'il se défendrait contre toute attaque mais qu'il ne tolérerait pas qu'un de ses hommes participe à une action agressive contre les autochtones, parce que lui, Muinyi Hassani était totalement dans son tort. Le *Journal* est moins positif: « I kept my men in as much as possible in order to act only on the defensive, but some got away with the Arabs' men ».

(212) *Journal,* 19 juillet 1874.

(213) *Across Africa, I,* p. 368-369. Dans son *Journal* Cameron mentionne qu'il s'est opposé à la destruction des villages à travers lesquels la caravane était passée (19 juillet 1874).

dant, n'est pas très appréciatif des autochtones: « If the Washenzi had pluck enough to face the guns we should be in a mess as two or three thousand fighting (or running away) men were round us today », « ... in this row the Arabs are free from blame », « The people here have behaved treacherously... They would (according to all accounts) murder every soul in the caravan if they could » (214).

Malgré qu'il ait échappé de justesse à l'attaque d'un des autochtones, Cameron exprime son opposition à toute tuerie: « I hope we shall have no more row as it is sickening work seeing men firing at the poor devils as they are running away but it can't well be helped as they must be fired at and in earnest too or they would turn and spear all hands ». Phrase typique sous la plume de Cameron toujours enclin à chercher et à trouver une défense acceptable...

Le 20 juillet 1874 la paix est conclue, les autochtones devant payer une rançon pour la libération de leurs prisonniers, « much against my will » écrit Cameron (215).

A cette époque les relations entre Cameron et les Arabes n'étaient pas bonnes. Cameron, comme on l'a déjà vu, ne trouvait aucune logique dans leur rythme de marche qui différait d'un jour à l'autre, ce qui le fit écrire: « Well I am to be clear of the Arabs soon » (216).

Puis il y eut aussi une sérieuse prise de bec entre Cameron et Muinyi Hassani. Dans l'après-midi du 22 juillet Muinyi Hassani, accompagné de Muinyi Brahim, vient se plaindre auprès de Cameron du vol d'une chèvre par quelques-uns des askari qui avaient fait preuve en outre de brutalité. Hassani ajoute que Cameron ferait mieux de retourner à Zanzibar parce que ses hommes lui créeront des problèmes.

---

(214) *Journal,* 19 juillet 1874.

(215) *Journal,* 20 juillet 1874. *Across Africa, I,* p. 369, reconnaît, sans difficulté apparente, que la rançon était nécessaire, parce qu'autrement les autochtones auraient pensé que la caravane avait peur et l'auraient attaquée plus loin. Cependant dans le *Journal,* 21 juillet, nous lisons: « I tried hard to get the women let go without ransom but the Arabs swore the natives would think they were afraid and that there most likely would be another row so I had to give in ».

(216) *Journal,* 22 juillet 1874.

L'Arabe termine ses reproches envers le blanc en lui disant qu'il ne veut plus voyager avec lui. Cameron — il est réconfortant de pouvoir le noter — ne se laisse pas faire. Il promet d'examiner d'éventuelles difficultés entre les hommes des deux caravanes. Il rétorque qu'en ce qui concerne le voyage en commun c'était précisément lui, Hassani, qui avait attendu Cameron, de son plein gré. Quant à la suggestion délicate qu'il retourne à Zanzibar, Cameron ôte tout espoir à son antagoniste: il ne saisissait pas très bien ce que voulait dire Hassani et ferait tout son possible pour continuer son chemin, même seul. L'enquête révéla qu'en effet un des hommes de Cameron s'était approprié une chèvre errante, que M. Hassani s'était mêlé de l'affaire et que les hommes de Cameron lui avaient rendu la bête plus une autre, de peur qu'il n'en parle à leur chef. Un des hommes de Cameron, ayant répondu aux injures de Hassani qu'ils n'étaient pas ses esclaves mais les serviteurs de Cameron, Hassani avait proféré des menaces de mort (217).

Cameron explique l'inimitié de Hassani par le dégoût qu'il avait exprimé au sujet du sort des prisonniers pris lors de la bataille livrée à Karungu (Karunga) et que les Arabes n'avaient pas encore relâchés malgré leur promesse. Cameron croyait aussi que Hassani le considérait comme une nuisance dans leur marche commune. Mais Cameron nous prouve sa volonté d'atteindre le but qu'il s'était assigné et aussi qu'il a percé les intentions de Muinyi Hassani. Il lui fait savoir qu'il va à Nyangwe et de là suivra le fleuve; que le pays est ouvert à lui Cameron tout aussi bien qu'à Muinyi Hassani; qu'il a l'intention de se diriger où il voudra; qu'il n'a pas le désir de se quereller mais que personne dans ces parages ne le fera changer d'avis: « I think Muinyi Hassani has an idea that he can prevent me going ahead into the ivory country under the impression that if I find a good road by the river Europeans will come and spoil his trade » (218).

---

(217) *Journal*, 22 juillet 1874. *Across Africa, I*, p. 370-371, signale uniquement comme motif de la discussion entre Cameron et Hassani, le fait que Cameron voulait faire mettre en liberté les esclaves pris à Karungu et qui se trouvaient encore dans la caravane arabe. Hassani se sentait fort, la partie la plus dangereuse du Maniema ayant été traversée. Cameron met solidement en relief qu'il ne pouvait tolérer que le drapeau britannique soit disgracié par des pratiques esclavagistes.

(218) *Journal*, 22 juillet 1874.

Muinyi Hassani ne mit pas à exécution sa menace de rompre avec Cameron (219).

Le 25 juillet 1874, Cameron est très bien reçu par les Arabes de Kwakasongo, dernière localité avant Nyangwe. Sept Arabes y ont leur quartier-général (220). Ils sont très polis et envoient du riz et de la volaille. Tous attendent que Cameron leur lise une histoire, mais comme les Nyamwezi exécutent leurs danses, il se borne à leur montrer les illustrations d'un livre d'histoire naturelle. Les Arabes ici ne s'aventurent pas à entreprendre de longues expéditions, ils envoient plutôt leurs esclaves. Cameron apprend que le nom de Ugarrowa est seulement la corruption de Lualaba et que trois rivières se jettent dans le Lualaba en aval de Nyangwe. On parle de nains et de gens habillés comme des Arabes et qui ont fusils et chevaux. Cameron présume qu'il est question des Egyptiens du Soudan. Mais il apprend aussi que personne n'a descendu le fleuve et que tous les voyages se font sur la terre ferme à la recherche d'ivoire: les trafiquants vont d'une localité à une autre. De toutes ces indications Cameron conclut: « ... it is impossible to make out anything from their very vague descriptions ». Livingstone non plus ne parvint pas à obtenir des renseignements géographiques: « ... it is regular screwing work to get anything out of a man even when he is willing to tell all he knows which is very rarely the case » (221).

Le séjour de Cameron à Kwakasongo est synthétisé dans « Across Africa », en ces mots: « As usual, the Arabs were very civil and kind, and we could not tear ourselves away from their hospitalities under a week » (222). En réalité les Arabes l'ont à nouveau exploité. Le 26 juillet Cameron visite Muinyi Hassani, qui, malade dans son camp situé un peu à l'écart de la résidence du voyageur européen, a fait appeler ce dernier. Cameron se sentait lui-même souffrant et la marche sous un soleil de

(219) *Journal,* 23 juillet 1874.
(220) *Journal,* 25 juillet 1874. *Across Africa, I,* p. 373: « ... three white Arabs besides many half-castes and Wamerima being there ».
(221) *Journal,* 25 juillet 1874.
(222) *Across Africa, I,* p. 374.

plomb n'améliora pas son état. A son retour de chez Hassani, les Arabes lui demandèrent une lecture en swahili « ... which did not improve me ». C'est le chef indigène Kwakasongo qui offre le service d'un guide-interprète. Kwakasongo et ses hommes travaillent comme interprètes dans les caravanes arabes. Ils en savent plus sur le pays que la plupart des gens, mais leur connaissances restent quand même limitées. Cameron déduit des informations qui lui sont procurées que le fleuve se dirige vers l'ouest. Il doute cependant qu'il passe l'Equateur (223).

Les Arabes viennent bavarder avec Cameron, ce qui l'épuise et puis, comme d'habitude: « Reading Suahili at night a long story from 7 to 11 without a break » (224).

Le départ de Kwakasongo est retardé par la maladie de Muinyi Hassani qui, après avoir causé de sérieux ennuis à Cameron, lui propose maintenant d'attendre afin qu'ils puissent partir ensemble pour Nyangwe! Cameron tout en se pliant à cette exigence, n'est pas dupe. Tous les Arabes lui semblent opposés à sa marche en avant, ils racontent des histoires de caravanes de 200 fusils qui ont disparu... « The fact is that although the Arabs are civil enough I am de trop up here and they would I went back [rather] than on » (225).

Au lieu de rester deux jours sur place, Cameron devait constater en date du 30 juillet qu'il avait perdu 5 jours, chacun professant sa volonté d'assistance mais mettant des bâtons dans les roues. On raconte des histoires fantastiques (goblin stories) aux hommes de Cameron et on l'oblige à s'attarder pour toutes sortes de motifs (226).

La présence d'un Européen exerce, sans aucun doute, une certaine influence sur le comportement des Arabes. Un esclave d'Arabe ayant été blessé et sa femme tuée dans un village adjacent, l'affaire s'arrange par le paiement de dix esclaves, mais un massacre d'autochtones et des destructions par le feu sont ainsi évités (227).

---

(223) *Journal*, 26 juillet 1874.
(224) *Journal*, 28 juillet 1874.
(225) *Journal*, 29 juillet 1874.
(226) *Journal*, 30 juillet 1874.
(227) *Journal*, 31 juillet 1874.

Le 4 août 1874 Cameron arrive à Nyangwe, colonie comptant une douzaine d'Arabes. Il s'informe des possibilités de descendre le fleuve et il apprend des histoires effrayantes de caravanes arabes perdues, de flèches empoisonnées, de fièvres et de famine. Tout cela ne l'épouvante pas outre mesure et son raisonnement est que les Arabes ne se seraient pas arrêtés ici et n'auraient pas fait le commerce si tout cela correspondait à la réalité. « They usually are the aggressors or if not seize the opportunity of a very slight provocation to make slaves... » (288).

A ce moment commencent les tractations pour l'achat de pirogues qui doivent permettre la descente du fleuve. Cette opération ne va pas sans problèmes: « More bother than enough. I can't get anything done about the boats. I shall start off down the river and foot if I can't get some definite answer about them. It is all humbug stopping here. I can't settle to anything... » (229). Le vieil Arabe Tanganyika (Habed ibn Salim), « near whose house I am located », est très gentil; chaque jour il vient s'entretenir avec Cameron mais il n'est pas à même de l'aider sérieusement. Muinyi Dugumbi, un Zanzibarite qui est l'homme le plus important d'un des deux quartiers de Nyangwe, dit bien qu'il a envoyé des hommes à la recherche de bateaux, mais Cameron n'y croit guère. Il ne s'attend même pas à ce qu'on se démène beaucoup pour lui. Même Syde Mezrui que Cameron a spécialement amené ici, est bête ou sans influence et ne fait rien. L'homme que Kwakasongo a prêté semble être sans utilité. Cameron, très impatient et ne manquant pas de le dire à ses interlocuteurs, arrive à cette conclusion: « If I don't make a bobbery I might be here all my life and never get on ». Les gens à Nyangwe se laissent vivre, ils disposent de hordes d'esclaves, de femmes et de quoi subsister sans difficulté. Un Anglais, disposant d'un ou deux petits vapeurs, pourrait leur enlever tout leur commerce, du moins si les informations s'avèrent exactes au sujet du fleuve et de ses affluents. Cameron se rend compte qu'il est arrivé au point crucial de son voyage: « I was in a great fuss yesterday and went to say as I could not leave this in canoe I

(228) *Journal*, 4 août 1874.
(229) *Journal*, 9 août 1874.

would go by land ». Le vieux Tanganyika se démène et s'arrange pour qu'un homme accompagne Bombay à l'endroit où l'on construit les pirogues.

Bombay, dans un élan d'esprit d'initiative, conseille à Cameron de vérifier auprès des hommes de la caravane s'il s'en trouve qui redoutent de poursuivre le voyage (230). Certains hommes sont terriblement agités, ils se croient coincés entre deux possibilités: être emprisonnés à Zanzibar comme cela est arrivé à des déserteurs de Speke, ou braver les sauvages en aval. Cameron préfère se passer d'éléments inadéquats: « I don't want cowards to come, I would sooner they stopped here than went on to give trouble in front » (231). Il lui faut cinq pirogues. Bombay lui annonce l'arrivée de deux pirogues et lui-même discute du prix d'une troisième. « It is a fearful price but I should be

(230) *Journal,* 9 août 1874.

(231) *Journal,* 10 août 1874. Selon H.M. STANLEY, *Through the Dark Continent,* London, 1878, II, p. 96-97, Tippo Tip lui donna la version suivante au sujet de l'insuccès de Cameron à Nyangwe: Cameron offrit des sommes importantes pour avoir des pirogues, mais Dugumbi ne se laissa pas convaincre, car il ne voulut pas être tenu pour responsable par le consul britannique à Zanzibar, d'un éventuel accident. Bombay voulut aller de l'avant, Bilâl au contraire se rebiffa et chaque nuit il intrigua avec les Arabes contre son maître. Jules Leclerq, ancien président de la Société Royale Belge de Géographie, qui avait organisé la réception de Cameron à Bruxelles, le 9 janvier 1891, avait reproché, en privé d'ailleurs, à l'explorateur de ne pas avoir eu l'audace à Nyangwe de se procurer des « canots » d'une manière ou d'une autre, afin de pouvoir descendre le fleuve qu'il savait être le Congo. Cameron lui avait répondu qu'il y avait « des obstacles pour ainsi dire insurmontables. J'aurais dû m'emparer par la force des canots dont j'avais besoin, en d'autres termes commettre un vol avec violence, ou les payer en esclaves, car leurs propriétaires ne voulaient pas les céder dans d'autres conditions; cela était contre mes principes, et au lieu de tenter la chance de descendre le noble fleuve, je me suis résigné à entreprendre un fatiguant voyage à pied qui fut long d'environ 2.000 miles » (*Bulletin de la Société royale belge de Géographie,* XVe année - 1891, Bruxelles, p. 42). Soulignons la restriction que Cameron lui même a apportée à sa déclaration: « pour ainsi dire insurmontables ». Remarquons aussi que sa dernière phrase ne correspond pas tout à fait à la réalité. Longtemps après avoir quitté Nyangwe, Cameron a encore espéré pouvoir obliquer vers le fleuve et terminer son voyage en concordance avec le but qu'il s'était assigné. Enfin, nous lisons dans le *Journal* de Cameron, en date du 9 septembre 1874, que les cauries et les esclaves étaient la seule monnaie qu'acceptèrent à Nyangwe ceux qui disaient vouloir vendre des pirogues. Dans une lettre adressée le 1er septembre 1877 de Luanda au New York Herald, Stanley évoquant le decision-making à Nyangwe, compare l'armement de son expédition à celui de la caravane de Cameron, et ne se montre pas très flatteur pour son concurrent: « Would it be possible, with twenty-three Sniders and thirty-one muskets, to defend ourselves against the cannibals, when another explorer, with forty-seven Sniders, declined attempting it? » (p. 348 in: *Stanley's Despatches to the New York Herald 1871-1872,* 1874-1877, Edited by NORMAN R. BENNETT, Boston University Press, 1970).

jammed without them so they must be got. I hope we may get the canoes and be off in two or three days » (232). Une consolation au moins pour Cameron: Tanganyika lui donne du café!

Habed ibn Salim ou Tanganyika a plus de jugement que les autres interlocuteurs de Cameron, qui sont tous des Wamerima, des hommes de la côté. Lui est un Arabe de Sur, près de Mascate. C'est à lui que Cameron s'adresse pour les cinquante livres payables en trois traites sur Ali ibn Rashid ibn Hamed el Hasuri, la somme nécessaire pour l'achat de pirogues. Malheureusement Habed ibn Salim n'a pas d'informations à donner qui puissent augmenter les connaissances géographiques de Cameron, puisqu'il n'a pas été sur place. Les autres non plus ne sont pas à même de l'aider. Cameron essaie de soutirer des renseignements d'un homme qui a tenté de passer les rapides, sans succès d'ailleurs puisqu'une pirogue s'est écrasée et que tout le monde est revenu en plein désarroi. Il n'en est pas plus avancé: « One might as well question a new born babe as some of these people... They can't say how long or how high the rapids are or how high the hills are on either side. It is extraordinary how people who are such idiots and cowards travel as far as they do » (233).

Dans l'espoir de se procurer des pirogues Cameron visite les marchés ou du moins il cherche à entrer en relation avec des autochtones des alentours qui viennent apporter des marchandises en pirogue. Cela ne donne pas de résultat: à un des soko (marché) qui se tient près de la maison de Muinyi Dugumbi, tous s'enfuient à la vue du blanc. Un seul propriétaire se déclare d'accord de vendre sa pirogue. Il demande huit esclaves, mais s'en va devant le marchandage de Cameron qui l'a probablement exaspéré; en effet Cameron après avoir offert quatre esclaves, n'obtient plus rien pour cinq esclaves, ce qui avait, semble-t-il, été le dernier prix du marchand (234). Un vieux chef déclare à

(232) Le prix d'une pirogue se calcule ainsi: « Price 4 or 5 slaves. Each slave 3 to 5 goats. Each goat 30 to 50 cowries. Say 800 or 1000 cowries each. I am obliged to buy cowries giving £ 50 for 22 1/2 lbs or about 4000. We want 5 canoes which will swallow them all up at once » (*Journal*, 10 août 1874). Cameron juge très objectivement ce trafic d'esclaves: « I fancy there are many faults on both sides here. The great article of exchange is slaves. Both Arabs and natives want them and will go almost any lengths to get them ».

(233) *Journal*, 11 août 1874.

(234) *Journal*, 12-13 août 1874.

Cameron que si les gens lui demandaient conseil, il ne cèderait aucune pirogue. Bombay se démène aussi, mais sans effet tangible. Les conseils ne manquent pas. Dugumbi qui avait été soigné par Cameron pendant un accès de fièvre, lui recommande de pousser jusqu'aux rapides avec trente hommes afin de se rendre compte s'ils sont praticables. Cameron ne doute pas qu'il y ait moyen de passer les rapides. S'il n'y a pas de possibilité de se procurer des pirogues soit ici, soit près des rapides, il se construira des radeaux et se laissera dériver « as best I may ». Le 15 août il croit être parvenu à se constituer une petite flotille: une pirogue de 15 hommes, une de 30 et celle dont Bombay parle, de 20. Cameron est optimiste car il s'agit de promesses plus ou moins solides. Il a même l'occasion de s'entretenir en aparté — donc sans que les autres s'en mêlent — avec l'homme dont la pirogue a chaviré au bout des rapides. Cinq hommes se sont noyés et avec cinq bons nageurs il a réussi à atteindre la rive où l'attendaient les Washenzi qui s'enfuirent quand ils entendirent un coup de fusil. Cameron apprend la technique des autochtones pour passer les rapides: ils vident une pirogue de son contenu et ils la laissent voguer jusqu'au bout, où elle est repêchée (235). Pendant les longues journées d'attente — « I am thoroughly tired of this place and my tent is wearing out so I must drive along » écrit-il — il assiste au retour des hommes venant de terminer un « row », une bagarre, sur l'autre rive du fleuve avec comme conséquence la mort de nombreux Washenzi, le vol de beaucoup de chèvres et d'esclaves sans cependant qu'il y ait eu d'importante prise d'ivoire.

Cameron doit se rendre à l'évidence: les gens font leurs affaires à leur façon. Quand l'Européen conclut un accord pour l'achat d'une pirogue au prix de cinq esclaves, c'est-à-dire mille cauries, le vendeur insiste pour pouvoir amener lui-même les esclaves et leurs maîtres afin que Cameron les achète et cela malgré le refus catégorique du Britannique de payer autrement qu'en cauries! Les opérations d'achat sont compliquées et fastidieuses. Elles ne dépassent d'ailleurs pas le stade des promesses et... de cauries perdues. En plus l'apathie de son entourage arabe

(235) *Journal*, 15 août 1874.

énerve l'explorateur: « ... it vexes me more than enough to have all the Arabs coming and saying "Don't be in a hurry you will get the boats in a day or two" ». When I came here M. Dugumbi said "Don't be in a hurry, you shall get boats and all you want in a week, it is no good talking about it yet" when I wanted to go to work at once. I have been here 12 days and not a thing has been done » (236). Cependant ce même 16 août 1874, Cameron explose de joie: « Hurrah! Tanganyika has given me one canoe and the Chief goes after his tomorrow as does Bombay for the one he saw ».

Son enthousiasme ne fait pas long feu: le lendemain rien ne s'arrange au sujet des pirogues, Bombay est indisposé et le chef au bateau « seems to be a myth » (237).

Le 19 août 1874 Cameron essaie encore de se procurer des pirogues.

Comme le succès continue de se faire attendre, il a l'intention d'y renoncer surtout depuis qu'il a appris qu'il existe un bon chemin sur terre ferme. Mais, sans qu'il s'en doute, cette journée constituera le début d'un changement fondamental de son voyage.

Dans l'après-midi des coups de feu annoncent l'arrivée d'une caravane; il s'agit de l'avant-garde du fameux commerçant Tippo Tip (238).

Cameron espère que ce dernier lui procurera des informations. Entretemps il apprend du chef de l'avant-garde l'existence d'un grand lac nommé Kokota situé à 20 ou 30 jours en direction de l'ouest et que des blancs viennent jusqu'à la rive opposée pour faire le trafic de l'ivoire et de l'huile. Ce lac Kokota est quelque chose de nouveau pour les gens d'ici, écrit Cameron, qui ajoute qu'il n'apprend rien au sujet des fameux « invisited or Chefungo Lakes ». Le 20 août 1874 Cameron note dans son Journal, avec

---

(236) *Journal,* 16 août 1874.

(237) *Journal,* 17 août 1874.

(238) *Journal,* 19 août 1874. *Across Africa, II,* p. 11, mentionne le 17 août 1874 comme date de l'arrivée de l'avant-garde de Tippo Tip. C'est déjà du chef de cette avant-garde, et non pas de Tippo Tip lui-même comme l'affirme F. BONTINCK, in: *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip (ca. 1840-1905),* (Bruxelles 1974) p. 242, que Cameron apprit où se trouvait le camp de Tippo Tip et reçut de nombreux autres renseignements (*Across Africa, II,* p. 11).

une satisfaction évidente: « Well I am beginning to get a fair idea of the rivers here at last ». Il met sur carte toutes les informations qu'il a pu rassembler.

A Nyangwe, il a rencontré tous les hommes dont Livingstone a fait la connaissance et ne comprend pas comment son prédécesseur a pu croire que le Lualaba se jette dans le Nil. Cameron a la conviction maintenant que le fleuve suit d'abord une direction nord-nord-ouest ou nord quart nord-ouest. Sa décision est prise: « No boats came today so I have given up the idea of the flotilla and as soon as Tipo Tipo arrives shall try to start for Kokota.

I wait for him as he has some people belonging thereabouts who are to go back and will be useful as guides. The lake is only 20 on 22 marches off and there I hear of people who wear hats, trousers and shoes. The outlet of the lake is into the Ugarrowa » (239).

Cameron croit que Kokota est situé sur le Kassai ou Cassabi et les gens à Nyangwe lui apprennent que le Lomami n'a rien à voir avec le lac. On lui raconte que des bateaux à mâts ont été vus par les indigènes près de Kokota mais il n'est pas à même de s'enquérir si ces bateaux vont à la mer ou si l'on en voit de pareils sur le Congo. C'est la grande nouvelle: « This news of the lake has cleared up the direction etc. of the rivers a great deal, none of the people knew of it before though they had heard of a lake but only in a vague way ».

Le 21 août Tippo Tip arrive et Cameron lui rend visite (240). Tippo Tip renseigne qu'il existe un lac Eeky, quatre jours passé

(239) *Journal,* 20 août 1874.

(240) *Journal,* 21 août 1874. Version plus flatteuse pour le blanc dans *Across Africa, II,* p. 12: « ... and came to see me ». L. Farrant, in: *Tippu Tip and the East African Slave Trade,* London 1975, p. 68, se posait encore la question: « Whoever paid his respect first... ». Il n'y a pas de doute que c'est bien le Journal qui à raison. Nous lisons aussi dans *Across Africa* que Tippo Tip conseilla à Cameron de l'accompagner jusqu'à son camp d'où, avec l'aide de guides et en traversant le Lomami, il pourrait marcher directement sur le lac Sancorra. Un Tippo Tip serviable! Dans son *Journal,* Cameron décrit un Tippo Tip se posant un tantinet plus en chef, se permettant d'oublier un rendez-vous. Dans la *Story of the Rear Column of the Emin Pasha Relief Expedition by the late James S. Jameson* (London, 1890), p. 280, nous faisons la connaissance d'un Tippo Tip qui se moque de Cameron en racontant à Jameson comment il a fait sa connaissance: « Tippu then came to Nyangwé, where he found Cameron, who wished to go on down the Congo, but the Arabs of Nyangwé refused to help him in any way; so he asked Tippu-Tib to take him back to his country south of the Congo, but Tippu-

le Lomami et trois jours plus loin un autre lac, Sancorra, dans le pays de Kokota jusqu'où viennent des blancs. Le Lomami est situé à cinq ou six jours de Nyangwe, ce qui implique que les lacs ne sont pas éloignés. Malgré cela Tippo Tip dit qu'il a été le premier à emprunter cette route. Le marchand arabe promet de venir chez Cameron avec quatre hommes de Kokota mais un orage l'empêche de le faire. Cameron est plein de confiance: « However tomorrow I shall see him again and then shall get a guide I hope and start next day ». Cameron a maintenant la certitude que le Lualaba ne se jette pas dans le Nil et que l'honneur d'avoir découvert les sources du Nil revient à Speke. Une note sentimentale accompagne cette constatation: « But after all it is not to travellers that the real honor belongs but to the mothers and sisters who sit at home and weep and pray. We have change and work to occupy us and all annoyances fade away when once they have been faced but they have nothing to do but to imagine dangers and illnesses which certainly exist but their love and affection and anxiety magnify them 10 000 fold ».

Tippo Tip fait bonne impression sur Cameron: « Tipo tipo is a good looking black arab and seems intelligent ». Avec son arrivée les problèmes qui avaient tellement tracassé Cameron disparaissent et comme il lui arrive très souvent, celui-ci prend ce qu'il y a de meilleur dans sa situation: « The delay

---

Tib told him he wished to go to Kassongo, to his brother Nzige. Cameron, however, asked him so often that at last he took him back to his country, where they met some Portuguese, with whom Cameron eventually travelled towards Loanda ». *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed... Tippo Tip,* mentionnée plus haut, nous décrit aussi, à la p. 99, un Cameron désemparé à qui les gens de Nyangwe refusent l'autorisation de suivre le cours du Congo et suppliant le chef arabe de lui permettre de se joindre à lui et de lui montrer le chemin le plus court vers la côte. Cela est visiblement en opposition avec les intentions de Cameron, maintes fois exprimées dans son *Journal,* de prendre la route du lac Sancorra afin de parvenir au fleuve Congo, ce qui lui permettrait la descente de ce fleuve. En plus « l'autorisation » refusée à Cameron doit être interprétée plutôt comme la possibilité, les moyens de descendre le fleuve. Quant à l'expression « j'ai même failli être la victime d'un mauvais coup », elle est traduite par « I'm afraid they'll attack me », in: W.H. WHITELEY, *Maisha ya Hamed bin Muhammed el Murjebi yaani Tippu Tip,* in: *Supplement to the East African Swahili Committee Journals,* n° 28/2, July 1958 and n° 29/1, January 1959, p. 105, ce qui correspond au « Ich fürchte, sie werden mich noch angreifen » dans la traduction de H. BRODE, *Autobiographie des Arabers Schech Hamed bin Muhammed el Murjebi, genannt Tippu Tip,* in: *Mittheilungen des Seminars für Orientalische Sprachen an der Königlichen Friedrich Wilhelms Universität zu Berlin,* Jg. V. Dritte Abtheilung: *Afrikanische Studien* (Berlin 1902) p. 254.

here after all has been for the best as I might if I had taken boats come to grief at the rapids and I shall find water carriage of some sort at Sancora and at all events shall be near Europeans and I believe marching though more tedious to be healthier than boating ».

Un plan d'action est vite arrêté: Tippo Tip repart le 24 pour rejoindre son camp, Cameron fera déjà le 23 la traversée du Lualaba et il accompagnera le chef arabe, du moins si celui-ci respecte l'horaire, ce dont Cameron doute. L'idée de Cameron est de quitter Nyangwe tôt dans l'après-midi afin de pouvoir dresser un camp sur l'autre rive, ce qui lui permettra de se mettre en marche sans difficultés le lendemain.

Le 22 août 1874 Cameron revoit Tippo Tip qui a avec lui quelques hommes du lac Eeky, de beaux hommes qui portent des haches de facture sophistiquée aux manches couverts de cuivre. Il y a aussi dans le camp des hommes du lac Sancora (Sancorra ou Sankorra). Tout cela relève le moral de Cameron: « Hurrah for the road once more though it is a disappointment not to be able to go by water. However I shall get afloat as soon as I can » (241).

Tippo Tip a l'intention de retourner à Zanzibar aussi tôt que possible, mais il ne sait pas encore s'il va ramener sa caravane à Nyangwe ou pas. Tippo Tip apprend à Cameron qu'il y a maintenant des blancs qui achètent de l'ivoire au Katanga et qu'on y trouve de l'or dans les rivières, mais pas suffisamment, semble-t-il, pour un commerce rentable.

Un des avantages de la société arabe de Nyangwe, c'est qu'on peut y faire des transactions commerciales et financières. L'expérience est parfois pénible. Ainsi Cameron achète 17 maunds de cauries pour la somme de 215 dollars, mais il est horrifié de constater qu'il doit payer en ivoire (valeur 40 dollars par frasileh) qu'il doit acheter 80 dollars par frasileh (242). Ce qui l'oblige à faire un chèque de 430 dollars au profit d'Ali ibn

(241) *Journal,* 22 août 1874, parle de « some men from Lake Eeky ». *Across Africa, II,* p. 12, parle de deux indigènes de la contrée à l'ouest du Lomami, donnant des renseignements sur le lac Iki (Eeky).

(242) *Journal,* 23 août 1874. Maund = unité de poids employé en Inde, Iran, Turquie. Valeur variable.

Rashid ibn Hamed el Hasuri (243). La traversée du Lualaba se fait le 24 août 1874 (244). La marche est entamée le lendemain, avec beaucoup de retard. Nombre de gens de Nyangwe accompagnent Tippo Tip jusqu'à son camp pour acheter du cuivre.

Le 27 août il y a une bagarre avec les Washenzi, dont un ou deux sont tués (245). Tippo Tip confesse à Cameron qu'il est adversaire de la bagarre, car il estime que c'est une mauvaise voie pour progresser et il préfère se faire des amis. Il met ses théories à exécution car il renvoie chez eux quelques attaquants qui avaient été fait prisonniers. Parmi ceux-ci se trouve le fils du chef local qui retourne chez son père avec un cadeau d'étoffe et de perles.

Malgré deux journées très dures Cameron n'échappe pas à la lecture d'histoires en swahili qu'exigent ses compagnons de voyage arabes (246).

Les relations entre Cameron et les Arabes s'avèrent être très bonnes. En visite chez le chef Russuna, Cameron reçoit deux chèvres; il en donne une aux Arabes qui n'ont pas de viande. Mais il faut croire que Cameron à un certain moment, devient impatient.

Un jour où un des subordonnés de Tippo Tip l'a fait marcher au soleil en donnant des indications erronées au sujet du lieu de campement, Cameron écrit: « I want to get the guides to Lakes Eeky and Sancorra from Tipo-tipo's or I should feel inclined to cut adrift ».

En plus, la cadence de marche de la caravane arabe est tellement rapide que les hommes de Cameron, qui eux sont chargés, ne savent pas suivre (247). En voyageant avec lui Cameron apprend de Tippo Tip qu'il a séjourné pendant un an environ dans son camp actuel. L'ivoire se trouve en abondance; aussi Tippo Tip a-t-il l'intention de rester jusqu'à l'épuisement de ses

(243) *Journal*, 24 août 1874.
(244) *Journal*, 24 août 1874. Le 26 août 1874, d'après *Across Africa, II*, p. 13.
(245) D'après *Across Africa, II*, p. 15-16, deux ou trois indigènes furent tués. Tippo Tip obligea les gens de Nyangwe à payer pour ces meurtres. Cameron se déclare satisfait quand il voit des chefs de la caravane de Tippo Tip distribuer des coups à des porteurs Nyamwezi de Nyangwe qui avaient commencé à piller un village.
(246) *Journal*, 27 août 1874.
(247) *Journal*, 1er septembre 1874.

approvisionnements. Il possède 600 frasileh d'ivoire pour Tarya Topan qui lui avait donné 30 000 dollars de marchandises à emporter vers l'intérieur. Il garde 200 frasileh pour lui-même. Le chef Tanganyika a commencé à Nyangwe avec 1 600 dollars; maintenant il dispose là-bas de 250 frasileh d'ivoire et il en a envoyé 70 ou 80 frasileh à Zanzibar pour s'y approvisionner.

Tippo Tip, lui, rêve de retourner à Mascate pour y manger des dattes, quand il aura réuni 300 frasileh. Il espère que ce nombre sera atteint dans quatre ou cinq mois (248). Ce camp où il séjourne mérite le nom de ville aussi bien que Kwakasongo ou Nyangwe, étant d'ailleurs plus propre. La différence réside dans l'absence de cultures tout autour, la disposition moins dispersée et enfin dans les dimensions plus réduites des tembes que celles des grandes maisons de Bagamoyo. Au camp, Cameron apprend qu'il y a des Portugais dans deux directions à une quinzaine de jours de distance. Le voyageur britannique y est confortablement installé. Une petite phrase cependant révèle le côté tragique de la présence arabe: « Many fresh bought slaves in chains and forks. I counted 27 men in one string » (249).

Le 4 septembre 1874 Cameron reçoit la visite du chef Kasongo « King of the country ». Le résultat de l'entrevue, à laquelle assiste Tippo Tip, est que des hommes de Cameron, de Kasongo et de Tippo Tip iront le lendemain au Lomami voir si la route directe conduisant aux lacs est ouverte (250).

---

(248) *Journal*, 2 septembre 1874.

(249) *Journal*, 3 septembre 1874. Ce fait n'est pas mentionné dans *Across Africa, II*, p. 20, où Cameron décrit le camp. Cette description du camp étant la seule qui existe (voir: A.P. MERRIAM, *Culture history of the Basongye*, Bloomington Indiana, 1975; p. 10) nous faisons suivre ici celle contenue dans le *Journal*, qui décrit l'endroit: « Thursday September 3rd 1874. 3 h 20 m. S.W. to Tipo-tipo's camp or settlement which deserves the name of a town as much as Kwakasongo or Nyangwe. It is much neater and the only difference is that there are not regular shambas round it, though small patches have been cultivated, that it is not so scattered and that the Arabs have built small tembes instead of large houses after the Bagamoyo pattern. I hear of Portuguese in two directions about 15 days off. I was shown a Portuguese soldiers' coat which was got from one of the native chiefs in confirmation of this, but I am told I am to have more news tomorrow when the Chief comes. Very hot day. I have got a very comfortable little hut for my bed and bath and have my awning in the compound round it so I am spared the bother of starers ».

(250) *Journal*, 4 septembre 1874. *Across Africa, II*, p. 23, signale que Kasongo s'était d'abord présenté pour obtenir lui-même la permission du chef de l'autre rive du Lomami, de passer à travers son territoire, mais qu'il s'était ravisé, s'estimant trop âgé pour le voyage. Ce Kasongo est Kasongo Lushie (Rushie).

Le 5 septembre 1874, deux hommes de Cameron, un homme de Tippo Tip et les hommes de Kasongo s'en vont donc à la rivière voir s'il existe un passage (251). Cameron a le temps d'observer Tippo Tip, « really a man of business », qui donne l'impression d'être serviable: « Tipo-tipo seems anxious to assist me and get me on all he can but he expects a handsome tip, if I had a spare gun I would give it him if he is really of use ».

Un Mrua, kirangozi de Tippo Tip, donne des informations au sujet des lacs en Urua (252). Cameron espère bientôt partir: « I suppose we may if the road be open get away from this in two or three days but if I have to go down South I shall have to wait some time as Tipo-tipo would go with me as my men are afraid to go alone ». Cette perspective d'une compagnie arabe n'enchante pas Cameron outre mesure: « I would sooner go by myself but most of the men would run and be hidden by the Arabs' people here ». Il n'a donc pas changé d'opinion malgré le voyage fait avec Tippo Tip, dont la sympathie lui semble acquise.

Cameron lit des textes en swahili et il a de longues conversations avec Tippo Tip. Ce dernier est d'avis — et Cameron est d'accord — que si un Européen voulait encore organiser une expédition à l'intérieur, la meilleure procédure serait de signer un contrat avec un commerçant arabe afin que celui-ci engage les pagazi et s'occupe de la corvée des charges. Une expédition ainsi organisée éviterait une masse de soucis, coûterait moins et prendrait moins de temps. Tippo Tip affirme que, s'il était à Zanzibar, il pourrait fournir 200 hommes, armés de fusils et portant des charges, des pagazi et des provisions pour un voyage de deux ans au prix de 15 000 dollars. Il pourrait aller n'importe où, emprunter n'importe quelle route, s'arrêter ou marcher selon la demande: « If so a journey to the Nyanzas (V[ictoria] and

(251) *Journal,* 5 septembre 1874. *Across Africa, II,* p. 23, mentionne « I asked Tipo-tipo to lend me a few men and detailed an equal number of my own to accompany Kasongo's people to the Lomâmi ».
Signalons chez Merriam, *o.c.,* p. 11, une fâcheuse confusion entre deux chefs portant le même titre de Kasongo, notamment Kasongo Rushie, habitant près du camp de Tippo Tip et Kasongo Kalombo, le grand chef de l'Urua.

(252) *Journal,* 6 septembre 1874.

A[lbert]) viâ Kilima Ndjaro, Kinia (*sic*) etc. might be done for a gross cost of £ 4 000. One would only have to engage one's own servants and 10 or 12 ornamental pagazi ». Ce qui devait plus spécialement intéresser Cameron car un voyage en cette direction l'attire (Across Africa, I, p. 4).

Le lundi 7 septembre 1874 les émissaires partis vers le Lomami ne sont pas encore revenus. En date du 5 septembre — jour de leur départ — Cameron avait noté: « ... they ought to be back the day after tomorrow » et le lendemain, il le répète: « The embassy to the Lomâmi is to be back tomorrow... » mais comme d'habitude, Cameron comprend leur retard et lui trouve des justifications: « I hardly expected them today as it is a long march there and one day is little enough for a palaver... » (253). Cameron constate que Tippo Tip a introduit dans son établissement la culture du riz. Il prévoit que quand le chef arabe partira pour Zanzibar, il laissera quelques hommes ici et que le camp deviendra une station permanente.

Un thème de conversation avec les Arabes est évidemment l'esclavage. Les interlocuteurs de Cameron prédisent que les entraves mises au commerce des esclaves par les Anglais sur la côte, obligeront les Arabes à s'installer plus à l'intérieur du continent. Ils arguent du fait que les Français se procurent également des esclaves sous la forme d'émigrés libres. Pour Cameron la solution réside dans l'ouverture du continent par les Européens.

Le 8 septembre 1874, Cameron visite le chef Kasongo, qui est malade. En route il rencontre ses propres hommes qui reviennent du Lomami. Ils lui signalent qu'on leur a dit de revenir mais que les hommes de Kasongo sont en palabre avec un chef sur l'autre rive. Kasongo est surpris en voyant les fusils et le revolver de Cameron. Il est lui aussi un homme serviable: « He promised to go tomorrow himself with T[ipo] - tipo to see about the road » (254).

Mais déjà dans l'après-midi Cameron est fixé car Kasongo lui fait savoir que le chef de l'autre rive s'oppose au passage: « ... no caravans should pass that way, that no guns had been in his

(253) *Journal*, 7 septembre 1874.
(254) *Journal*, 8 septembre 1874.

country yet and none should come there » (255). Il est assez curieux de voir que Cameron ne semble pas s'étonner du renvoi de ses hommes alors que ceux de Kasongo restent en palabre sur l'autre rive du Lomami. Il est surprenant qu'il ne semble pas avoir fait le rapprochement entre l'intérêt de Kasongo pour les armes de l'Européen et le refus de passage venant si peu d'heures après le retour de ses hommes et si précis quant à l'interdiction des fusils. L'interdiction de passage, appliquée à *toutes* les caravanes, semble en contradiction avec les vues de Tippo Tip corroborées par des indigènes de l'ouest du Lomami (256).

Cameron ne s'émeut pas outre-mesure du résultat négatif de sa démarche et il se soumet sans beaucoup de mauvaise volonté apparente à la situation: « It is a nuisance, but it would be no good going and fighting and there would also be a difficulty about food and I am to all appearance jammed » (257). Le soir même de ce mémorable 8 septembre Tippo Tip vient à l'aide de Cameron. Il lui promet deux guides Warua (trois guides d'après Across Africa, II, p. 26) qui pourront le conduire chez le chef Karunga (Carunga) Bambarre chez lequel viennent des Portugais — il exhibe une jaquette portugaise provenant de là-bas — ou bien il accompagnera lui-même l'explorateur britannique si celui-ci a la patience d'attendre un mois, c'est-à-dire le temps dont Tippo Tip a besoin pour entreposer son ivoire à Nyangwe. Cameron préfère partir de suite « though it is a long way out of my road but I hope to be able to work up NW again to the river by Lake Sancorra ». Par ce chemin il pense pouvoir visiter les lacs Eeky et Mohrya. L'espoir lui fait croire à un départ le surlendemain.

---

(255) *Journal,* 8 septembre 1874. *Across Africa, II,* p. 25, limite le refus à: « No strangers with guns had... ever passed through his country, and none should without fighting their way ».

(256) *Across Africa, II,* p. 12: « Natives were constantly passing backwards and forwards in small parties and he did not think the journey would prove difficult ». *Journal,* 12 septembre 1874, relate bien que des hommes de Nyangwe ont vu s'interdire le passage, après la traversée du Lomami. Mais d'autre part un nommé Kitenge, rencontré au camp de Tippo Tip avait vu le lac Sancorra où il était allé pour acheter des cauries.

(257) *Journal,* 8 septembre 1874. Le texte de *Across Africa, II,* p. 25, exsude l'humanitarisme: l'auteur y dit que malgré le fait qu'il eût pu se procurer assez d'hommes à Nyangwe et chez Tippo Tip pour se frayer facilement un chemin, son devoir lui dicta de ne pas verser du sang inutilement.

Cameron fait l'éloge de Tippo Tip qu'il juge lui avoir été d'une très grande utilité. Ce dernier lui a notamment procuré des guides et fait un cadeau de perles dont il pourra se servir dans ses rapports avec des chefs à visiter (258). Cameron s'assure les services de dix hommes de Tippo Tip en leur accordant une avance de six mois, c'est-à-dire 300 dollars payables à Tarya Topan à Zanzibar. Si le voyage dure moins que six mois, Cameron sera dédommagé et les hommes devront regagner Zanzibar (259).

Tippo Tip prête à Cameron son propre kirangozi pour le conduire chez Karunga Bambarre. Ce kirangozi devra ensuite revenir chez son maître qui suivra Cameron après avoir entreposé son actuel stock d'ivoire à Nyangwe. Le 12 septembre Cameron quitte le camp. Tippo Tip et tous les Arabes l'accompagnent pendant une heure. Tippo lui donne encore un de ses hommes qui doit l'accompagner pendant sept (*sic*) jours (260).

En cours de route Cameron apprend que le chef qui lui a refusé le passage, a envoyé sa lance à Tippo Tip. Cameron croit que cela signifie que le chemin est ouvert. Si c'est le cas, son plan subit quelques changements: il ira par le lac Eeky jusqu'au Sancorra et ne visitera pas le lac Mohrya, route moins intéressante. L'explorateur doit vite déchanter, car le chef de l'autre rive veut que le blanc se ligue à lui pour combattre ses ennemis,

---

(258) *Journal,* 10 septembre 1874.

(259) *Journal,* 11 septembre 1874. Dans « *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed... Tippo Tip* », p. 100, nous apprenons que Tippo céda à Cameron les Warua qui l'avaient lui-même guidé et une trentaine d'autres hommes pour l'accompagner. F. BONTINCK y affirme erronément (à la p. 243 de cette édition) que les hommes de Tippo Tip quittèrent Cameron le 22 septembre; en fait la source qu'il cite, *Across Africa, II,* p. 29-30, parle uniquement du départ de « Tipo-tipo's man », un seul donc, qui devait accompagner l'explorateur britannique pendant dix jours. L'homme est présenté par Cameron comme « one of his (de Tippo Tip, M.L.) leading men » (*Across Africa, II,* p. 27).

(260) *Journal,* 12 septembre 1874. *Across Africa, II,* p. 28, ne mentionne pas que Tippo Tip et tous les Arabes accompagnèrent Cameron.
Stanley donne dans *Through the Dark Continent, II,* p. 97, la version de Tippo Tip décrivant la réaction de Cameron arrivé à Imbarri, chez le chef Kasongo, où se trouvait le camp permanent de Tippo Tip. Ce dernier aurait offert à Cameron de le conduire contre paiement d'une somme d'argent, jusqu'à la rivière Sankuru, pourvu qu'il lui donne un document stipulant que le voyage s'effectuait à la demande de Cameron et libérant Tippo Tip de toute responsabilité dans le cas d'un conflit avec les autochtones. Cameron déclina l'offre. A sa demande Tippo Tip pourvut Cameron de guides qui devaient le conduire chez Kasongo, chef de l'Urua, « at Kasongo's, in Rua », où il rencontrerait des marchands portugais.

après quoi la route serait ouverte (261). Cameron a condensé sa réaction en ces mots: « Of course this does me no good ». Et alors commence la marche en direction du Sud qui se terminera temporairement chez Kasongo, le chef de l'Urua, dont nous aurons à parler quand nous traiterons des autochtones. L'homme de Tippo Tip ne fut pas d'une grande utilité pour Cameron. Comme il allait devoir refaire le chemin parcouru en sens inverse, il n'avait pas intérêt à allonger la marche. Cameron résume son opinion en ces termes: « ... he has been rather a bother tho' his presence was intended as a civility » (262). Le 20 septembre cet homme prend congé et retourne sur ses pas (263). Cameron doit de nouveau constater que les autochtones ont peur des caravanes; seuls les hommes se montrent car Jumah Merikani s'est battu ici.

Bombay le dit: « ... the Arabs fight for nothing », seul Tippo Tip semble être une exception. Le chef du village où la caravane perd un fusil et des cartouches, le dit sans ambages: « ... if the same thing had happened in an Arab caravan, villages would have been burnt, men shot and men, women and children carried off as slaves ». Le lendemain on passe par une localité où Jumah Merikani a eu de sévères démêlés avec la population dont il a tué le chef (264).

Le 22 septembre 1874 on traverse de nouveau un village dont tous les habitants ont fui à l'approche de la caravane: « This is all the fault of the Arabs ». Le 23, même scène: les habitants se sauvent sur l'autre rive et s'informent en chantant s'il s'agit d'une caravane de Jumah Merikani. Ce vide créé par la peur est tellement constant que le kirangozi Mrua dont la seule valeur réside dans sa qualité d'interprète, ne trouve même pas d'interlocuteurs (265).

---

(261) *Journal*, 13 septembre 1874. Un détour important sera donc nécessaire: « ... but as the Chief on the other side wants me to go and fight I must go a long round of 15 or 16 days along the right bank of the Lomami. It is a great bother but cannot be helped » (*Journal*, 16 septembre 1874).

(262) *Journal*, 19 septembre 1874.

(263) *Journal*, 20 septembre 1874.

(264) *Journal*, 21 septembre 1874.

(265) *Journal*, 24 septembre 1874.

Toutes les routes par lesquelles il était venu avec Tippo Tip dix-huit mois auparavant sont bloquées; les gens ont fui de l'autre côté du Lomami et refusent avec insistance de traverser la rivière. Le 25 septembre, un des hommes de Cameron parvient à entrer en relation avec des autochtones. Une question brûlante pour eux: Tippo Tip ou Jumah Merikani accompagnent-ils la caravane? Ils en ont peur, ce qui prouve que Tippo Tip ne devait pas employer des procédés tellement différents de ceux des autres arabisés. Le 28 septembre le kirangozi prétend s'arrêter car il a une affaire à régler pour Tippo Tip; Cameron qui veut avancer à tout prix, trouve l'idée saumâtre: « ... that is too much of the monkey altogether, today has been equal to a halt as we only marched an hour ». Le kirangozi veut continuer la marche, quand Cameron veut s'arrêter pour camper. Cameron veut toujours prendre la direction de l'ouest, alors que le kirangozi indique maintenant la direction de l'est. La raison en est que ces gens ont des intérêts à eux: le Mrua a reçu ordre de délivrer une lettre de Tippo Tip à Jumah Merikani, après avoir passé par Karunga Bambarre. Il a aussi l'intention de visiter son propre village (266).

Cameron n'a plus envie de rencontrer des Arabes: « I don't want to come across any more Arabs, they always cause delays and the men find friends and want change and so desert » (267).

Le kirangozi fait perdre beaucoup de temps à Cameron par son incorrigible obstination à vouloir indiquer le chemin, même s'il n'en a aucune connaissance. En quittant Tippo Tip le kirangozi avait annoncé une marche de huit jours. Le 30 septembre Cameron constate que le voyage a déjà duré 19 jours et qu'il y a encore 6 à 8 marches à faire.

Malgré son peu d'enthousiasme à rencontrer encore des Arabes, Cameron voit poindre la nécessité de se diriger sur le camp de Jumah Merikani situé à quatre journées. En effet, une bataille rangée qu'il a dû livrer à des autochtones très agressifs, menace d'épuiser ses réserves de cartouches (268). Ces difficultés avec les populations locales — nous en parlerons plus loin — rap-

(266) *Journal*, 29 septembre 1874.
(267) *Ibid.*
(268) *Journal*, 2 octobre 1874.

prochent Cameron et les Arabes: « This strip of land and the tribes here by the Lomâmi now form the real obstacle to a free intercourse between Zanzibar and Loanda by land ». Jumah Merikani a été sur l'autre rive du Lomami mais a dû se frayer un chemin en se battant pas à pas. Tippo Tip avait l'intention d'y aller voici déjà deux ans mais il a été effrayé par les difficultés qui se sont présentées en chemin. Des gens de Nyangwe ont été arrêtés à deux ou trois jours à l'ouest du Lomami, tandis que les Portugais ont également été obligés de se battre.

Cameron trouve que les Arabes sont moins à blâmer pour leurs nombreuses batailles qu'il ne le croyait. Il reconnaît cependant qu'ils ne sont que trop contents de se servir du moindre prétexte pour provoquer une rixe qui leur rapporte des esclaves, fait prisonniers ou payés en guise d'indemnisation. Ces esclaves portent les charges et en libèrent les Nyamwezi.

Le surplus d'esclaves constitue la meilleure monnaie pour s'acheter de l'ivoire. Cameron dit que le commerce des esclaves est indigène et n'a rien à voir avec l'arrivée des Arabes. Ceux-ci traitent leurs esclaves toujours très bien, à l'exception toutefois des petits commerçants qui eux-mêmes ont été des esclaves, et des hommes libérés qui ont charge d'esclaves pour leurs maîtres. Chez les autochtones l'esclave semble être bien traité sauf celui qui sert de marchandise. Les chefs autochtones sont de petits despotes, mais ils sont généralement remplacés par un ou deux hommes qui dirigent la tribu ou le village et sont pires que les chefs eux-mêmes qui mènent une vie relâchée (269).

Nous avons vu que Cameron a toujours considéré ses séjours chez les Arabes avec bienveillance. Maintenant, ayant en vue le trajet qui doit encore être parcouru, il parle des six semaines perdues depuis Ujiji en passant par Kwakasongo, Nyangwe, le camp de Tippo Tip et en compagnie des Arabes (270).

Cameron avait fondé de grands espoirs sur les guides Mrua que Tippo Tip lui avait prêtés. Il n'eut pas à s'en féliciter: « M[ona] Kasanga and Anzakulla have lied right through about the road besides being lazy and always lagging behind instead of

(269) *Journal*, 3 octobre 1874.
(270) *Journal*, 9 octobre 1874.

being in front to show the road, they have dragged me round here right out of my road » (271). Cameron considère que les guides n'ont pas été honnêtes et qu'ils auraient pu éviter la bagarre qui l'a opposé aux autochtones. « It tries my temper most infernally » écrit-il, mais de nouveau nous assistons à une réaction typiquement cameronienne: « I feel inclined to let out at them both verbally and physically, but it is no use ».

Le 19 octobre 1874 Cameron perd sa patience en voyant arriver le guide Anzakulla trois quarts d'heures après lui-même. Ce guide s'est jeté par terre et refuse de continuer son chemin. Cameron le prend par le poignet, le tire debout et le frappe, « not viciously but half skylarking ». Alors une bande de Washenzi commence à manipuler ses lances et ses flèches de façon suspecte. Cameron s'aperçoit du danger, il calme les Washenzi, en constatant « there is nothing to be done with these but grin and bear it ». L'expression est classique chez Cameron!

Le 23 octobre 1874 le guide Anzakulla et sa bande désertent.

Le 25 octobre 1874 Cameron arrive à Kilemba, l'établissement de Jumah Merikani, « civil and hospitable » (272), le meilleur ami qu'il rencontra parmi les commerçants arabes en Afrique (273). Jumah Merikani, qui sort les deux mots d'Anglais qu'il sait: « Good morning », a beaucoup voyagé et Cameron essaie d'enrichir ses connaissances géographiques. L'Arabe lui envoie du lait de chèvre, il fabrique un grog à base de mtama (Kaffir corn), fait don de riz et de tabac, envoie des légumes et des œufs. Jumah Merikani est à la recherche d'ivoire, qui est bon marché dans la région. En réalité il est au service de Tarya Topan, le grand commerçant de Zanzibar, quoique son entreprise soit libellée caravane du gouvernement. J. Merikani est payé pour son travail et sa tâche est terminée quand il a déposé son ivoire chez les agents des douanes de la côte. Cameron lui reproche

(271) *Journal,* 15 octobre 1874, où Cameron précise « Anzaculla is the man I called Kongwa above ». *Across Africa, II,* p. 26, p. 50, ne mentionne que le nom « Kongwé » et pas Anzaculla (Anzakulla).

(272) *Journal,* 25 octobre 1874.

(273) *Across Africa, II,* p. 55. Cameron signale, *Journal,* 21 janvier 1875: « J. M[erikani]'s nickname here Kifwamba is an allusion to his big belly, much the same as a fat man in England is often called 'Guts' ». *Journal,* 19 octobre 1874, donne l'orthographe Kifwumba.

cependant d'être aveugle quant à l'avenir en donnant dix fusils au chef Kasongo (274).

Pendant qu'il jouit de l'hospitalité de J. Merikani — il s'est installé sur la barzah — Cameron entreprend une expédition au lac Mohrya et au lac Kikondja ou Kassali, qu'il réussit seulement à voir de loin, le chef de l'endroit s'opposant fermement à ce qu'il s'en approche. En revenant des environs du lac Kassali, Cameron active tellement l'allure que les hommes de J. Merikani trouvent qu'il exagère.

Cameron note très fièrement que malgré leur forfanterie, les Arabes n'ont jamais su le battre à la marche, sauf sur le trajet entre Nyangwe et l'établissement de Tippo Tip, où la caravane arabe ne transportait pas de charges et où Cameron souffrait d'une sévère attaque de fièvre (275).

Pendant la marche du 15 décembre 1874, le dernier homme de Tippo Tip disparaît dans la nature, emportant la chèvre qu'on avait tuée la veille (276).

En préparation de son départ Cameron achète des perles chez le trafiquant arabe (277). Une discussion s'engage, qui n'a pas seulement trait au prix des perles et des coquillages, mais aussi au fusil que Cameron avait promis. Maintenant J. Merikani demande un fusil pesant une vingtaine de livres pour la chasse à l'éléphant et un fusil de chasse à petit plomb (278).

J. Merikani reçoit — sans qu'il le sache probablement — un beau compliment de Cameron quand celui-ci écrit, dans son Journal, pourquoi il reste auprès d'un Arabe au lieu d'aller habiter chez Kendélé, le commerçant noir portugalisé avec lequel il ira en Angola. Le camp de Kendélé est très sale et encombré, tandis que celui de J. Merikani est propre et ordonné, équipé confortablement et aéré et, pour tout dire: « J.M[erikani] is far more like an Englishman... » (279).

---

(274) *Journal*, 29 octobre 1874. Plus tard Jumah Merikani semble s'inquiéter sérieusement au sujet des nombreuses armes que Kendélé a procurées à Kasongo dont le seul cri maintenant est fusils et poudre. Cameron fait la remarque que cette politique de suicide est même plus pratiquée encore par les Portugais que par les Arabes (*Journal*, 8 février 1875).

(275) *Journal*, 13 décembre 1874.

(276) *Journal*, 15 décembre 1874.

(277) *Journal*, 22 décembre 1874.

(278) *Journal*, 24 décembre 1874.

(279) *Journal*, 6 janvier 1875.

Quelques jours plus tard un témoignage de sympathie et de gratitude: « J.M[erikani] I must say is awfully good and kind to me. I don't know how I shall be able to repay it » (280).

J. Merikani sait flatter son interlocuteur britannique. En effet, quand Cameron sort, en prévision de son voyage avec Kendélé, le hamac trouvé à Ujiji dans l'équipement de Livingstone, Jumah dit: « ... an Englishman ought not to be outdone by a "Spagnole" » et l'on construit un spacieux auvent à rideaux portant les initiales du voyageur! On fabrique aussi des cloches pour les porteurs et un drapeau (281).

Jumah Merikani ne défend pas toujours ses coreligionnaires. Dans l'affaire Mirambo, il se trouve du côte du grand chef africain, chez qui il s'était installé avant que ne commencent les incidents deux ou trois ans auparavant. Mirambo n'a pas été payé par plusieurs Arabes à qui il avait procuré de l'ivoire. Quand il s'en inquiéta, les Arabes l'attaquèrent. D'après J. Merikani, Mirambo donnera du fil à retordre. L'importance du chef Nyamwezi est illustrée par sa richesse: de 5 à 6 mille têtes de bétail et de grands troupeaux de moutons et de chèvres. Un commerçant bien vu de Mirambo pouvait ainsi s'enrichir en un jour d'un cadeau de cent têtes de bétail (282).

Afin de régler ses dettes, le 27 janvier 1875 Cameron signe trois lettres de change pour une valeur de 1 695 dollars au nom de Jumah ibn Salim (Jumah Merikani) (283).

Jumah Merikani, bien qu'habitant la région, n'échappe pas aux risques que court un étranger en pays africain. Le 8 février il constate que le chef Kasongo lui a volé de l'ivoire et en a probablement vendu à Kendélé. Jumah se fâche et ses Nyamwezi veulent prendre la fuite. Contrairement à Cameron, il ne capitule pas devant ses hommes mais il fait mettre leurs fusils sous clef (284).

J. Merikani, quoique prétendant qu'il préfère ne pas avoir à se battre, ce que Cameron croit, a eu de nombreuses bagarres lors

(280) *Journal,* 13 janvier 1875.
(281) *Journal,* 15 janvier 1875. Le « Spagnole » dont parle J. Merikani est son voisin, le commerçant noir Kendélé, de son nom portugais José Antonio Alvez.
(282) *Journal,* 20 janvier 1875.
(283) *Journal,* 27 janvier 1875.
(284) *Journal,* 9 février 1875.

de ses précédents voyages. Une fois, s'étant retranché dans un boma, il arriva seulement à faire la paix après avoir abattu 85 Warua. Il dit qu'on peut obtenir autant d'esclaves que l'on veut à bon marché et sans perte de temps.

La sympathie de Cameron envers son ami arabe ne lui fait pas perdre de vue que ce dernier possède les défauts de sa race, la temporisation notamment. C'est ainsi que J. Merikani ayant promis de lui procurer un remède souverain contre les serpents venimeux et les flèches empoisonnées, Cameron croit qu'il partira sans l'avoir reçu (285).

Jumah console aussi Cameron en lui disant que dans sa propre caravane 5 hommes seulement n'étaient pas voleurs (286). Cameron a une confiance à toute épreuve en J. Merikani; ce dernier se promène en Afrique depuis 30 ans, ayant maintenant atteint l'âge de 48 ans. Cameron craint cependant qu'on le taxera de crédulité: « Of course people may say he is trying to humbug me, but his manner is not that of a humbug and besides anything that he has men in his caravan to confirm, he proves by their testimony » (287). L'excellente connaissance que Cameron avait du swahili livresque lui a permis de s'entretenir aisément avec le trafiquant arabe, mieux d'ailleurs qu'avec ses propres porteurs. Il est certain qu'un climat de confiance s'était développé entre les deux hommes. Le 24 février 1875, à la veille de son départ, Cameron donne un certificat à Jumah attestant la bienveillance dont il a été l'objet pendant son séjour chez lui. Jumah apprécie le geste. En guise de cadeau de voyage il donne deux maunds de bonnes perles, deux sacs de farine et un sac de riz. Cameron est touché de cette nouvelle marque de bon vouloir et se réjouit sincèrement de l'annonce qui est faite à Jumah d'une bonne nouvelle au sujet de l'ivoire (288).

---

(285) *Ibid.*

(286) *Journal*, 20 février 1875.

(287) *Journal*, 22 février 1875. Que Jumah Merikani ait eu une confiance totale en Cameron est prouvé par le fait qu'il le met au courant de son commerce d'ivoire, dont les opérations se faisaient au milieu de la nuit (*Journal*, 7 juin 1875).

(288) *Journal*, 24 février 1875. Après son départ Cameron recevra encore en chemin de la farine, du riz, du tabac et du sel (*Journal*, 9 juin 1875) et une tente en étoffe d'herbe (*Journal*, 20 juin 1875).

Les deux hommes se quittent le 25 février 1875. Cameron note dans son Journal: « I said good bye to Jumah Merikani and trust he may be lucky in his business and get safely down to Zanzibar, he is a really good fellow ».

Plus tard Tippo Tip raconta à Stanley que Jumah Merikani lui avait rapporté que Cameron, après un séjour chez lui de plusieurs mois, était parti en compagnie d'un tas de marchands portugais, « towards the western sea » (289).

A quoi se résument les expériences faites par Verney Lovett Cameron en compagnie des Arabes ou arabisés? De prime abord il a été frappé par une des activités exercées par cette minorité sur la masse des habitants de l'Afrique centrale: l'esclavage. En bon Européen du XIX^{e} siècle, il a condamné expressément ce funeste commerce et avait la ferme conviction que seule une forte influence occidentale pouvait y remédier. Il voit les résultats néfastes de l'esclavage: la destruction des communautés africaines et le dépeuplement.

Cameron reproche aux Arabes — et il précise que ce sont ceux de Zanzibar et leurs séides — leur intérêt exclusivement économique et l'absence de leur part de toute influence civilisatrice. Le grand obstacle à l'extirpation de cette industrie inhumaine réside dans le fait que l'esclavage est aussi un phénomène purement africain.

Cameron a souvent voyagé en compagnie de caravanes placées sous la direction d'arabisés. Cela ne lui offrit aucun avantage, bien au contraire, car cette présence — rarement souhaitée — empêcha tout contact intéressant avec l'autochtone. Ce fut plutôt aux esclavagistes que cette promiscuité fut profitable, car une forte caravane en imposait à une population qui se serait certainement vengée si elle en avait eu la possibilité. En plus, le rythme de marche d'une caravane arabe témoignait souvent de beaucoup de fantaisie, nuisible à une progression méthodique. Il faut louer l'objectivité, nous dirions même l'esprit scientifique avec lequel Cameron juge chaque situation. Il n'hésite pas à blâmer les autochtones s'il estime que la faute ou la responsabilité d'un heurt est de leur côté.

(289) Stanley, *Through the Dark Continent, II*, p. 97.

Au point de vue des connaissances géographiques, les Arabes s'avèrent être de peu d'utilité. En ce sens ce sont de mauvais voyageurs. Ajoutons à cela, qu'il n'entre nullement dans leurs intentions de dévoiler des renseignements qui pourraient nuire à leurs activités commerciales. Certains Arabes ne l'ont même pas caché à l'explorateur européen. D'ailleurs, en général, ils ne se risquaient pas fort loin et laissaient à des Swahili de la côte ou même à des noirs de l'intérieur, le soin des expéditions lointaines et dangereuses.

Comme la plupart des voyageurs européens, Cameron a été conquis par l'urbanité de ses hôtes arabisés. Ils rendent la vie agréable à ces hommes aventureux qui ont perdu tout contact avec le monde civilisé. Cameron a été charmé par leur hospitalité exquise, surtout chez les Arabes des classes supérieures. Il a beaucoup apprécié l'aide qu'ils ont bien voulu lui apporter dans des circonstances qui ne permettaient pas beaucoup d'espoir. A Taborah, à Ujiji, à Nyangwe, chez Tippo Tip, chez J. Merikani, partout il a pu faire l'expérience de la sollicitude de certains Arabes. Cameron a-t-il été dupe de la duplicité de ces gens policés? Ils avaient certainement leur politique personnelle et celle-là ne devait pas nécessairement coïncider avec les intérêts de l'Européen. L'attitude de Tippo Tip en particulier semble sujette à caution. En tout cas ce grand commerçant a réussi, de façon étonnante, à détourner l'explorateur britannique de la sphère d'intérêt arabe et à l'orienter vers les régions soumises à l'influence portugaise. Il faut dire que dans cette opération, certains autochtones lui ont été d'une réelle utilité.

Notons en terminant la popularité de Cameron chez les Arabes de Zanzibar et de l'Afrique orientale. Le Dr George Percy Badger a confirmé, lors d'une réunion de la Royal Geographical Society, le 8 mars 1875, qu'ils le jugeaient « the most kindly-dispositioned and generous man they ever had met with » (290).

(290) *Proceedings of the Royal Geographical Society,* Vol. XIX (London 1875), p. 262. Dans une lettre adressée au secrétaire de la Royal Geographical Society (Masuwa, 10 avril 1873), Cameron exprime ses regrets d'avoir dépassé les crédits qui lui étaient alloués. Il explique que c'était pour lui le seul moyen de se procurer les pagazi nécessaires, « more especially as every Arab was working against us » (Document in: Archives Royal Geographical Society).

Les autochtones

Les populations autochtones forment une troisième et importante catégorie de gens avec lesquels Cameron est entré en relation. Il est évident que tout au long de son voyage les Africains ont leur part dans l'expérience de l'explorateur qui fait preuve de beaucoup d'intérêt à leur égard.

Les autochtones ont, dans pas mal de cas, joué le rôle de cadre dans lequel l'action évoluait. Plusieurs exemples nous montrent toutefois que ce rôle pouvait devenir plus direct et plus actif jusqu'au point de bouleverser complètement l'orientation de la mission que Cameron s'était assignée. Ce sont précisément de telles occurrences que nous avons plus particulièrement prises en considération.

En Afrique orientale, la première chose que Cameron apprend au sujet des autochtones c'est la pratique du hongo (mhongo, chez Cameron), le droit de passage exigé par chaque petit potentat local. Quelques exemples illustreront l'attitude de Cameron devant cette coutume qui, en bon nombre de cas, devient une réelle extorsion.

Un chef de village qui demande 50 doti en reçoit 4 (291). Le chef Rehenneko posant de trop grandes exigences, Cameron envoie chercher des provisions plus loin (292). A un autre chef, « troublesome about mhongo », Cameron envoie 4 doti au lieu des 12 demandés en supplément de ce qui est déjà payé. On transige finalement à 19 doti « but much of it expensive cloth ». Bombay avait eu l'ingénieuse idée de déballer des étoffes colorées sous les yeux des autochtones! (293).

La politique de Cameron est celle de tous les voyageurs en Afrique orientale: tous s'efforcent de se soustraire au hongo, ils essaient de marchander autant que possible avec les chefs lesquels, par leurs demandes exagérées et répétées, par toutes sortes de tracasseries et par l'abus du vin de palme, leur font perdre un temps précieux. Cameron n'échappe pas aux réactions

(291) *Journal*, 14 avril 1873.
(292) *Journal*, 6 mai 1873.
(293) *Journal*, 30 juin 1873. Le 2 août 1873, Bombay se permet de payer le hongo, à la place de Cameron qui ne voulait pas (*Journal*, 2 août 1873).

normales du voyageur européen. Quand quelques Wagogo lui barrent le chemin, il fait preuve d'autorité « ... the sight of three Wasungu (blancs) with double barrelled rifles not being to their liking » (294). Quand il fait la connaissance d'un peuple relativement civilisé, il écrit: « I think the type of races here is good, there is very little of the negro about them » (295).

A Itumvi, localité située entre Kwiharah et Ujiji, Cameron fait une curieuse observation. Le chef local ne comprend pas très bien l'attitude de Cameron au sujet de l'esclavage. Naïvement, il plaint les Arabes quand les Anglais auront arrêté le commerce des esclaves! (296). Cameron, et c'est une constante dans ses notes, croit que les populations africaines parmi lesquelles il passe, n'ont pas de religion (297).

Une autre constante est d'éviter que les autochtones se procurent des armes à feu. Le sultan Paka de Tewere se voit ainsi refuser deux fusils (298). Le 26 janvier 1874 Cameron refuse de payer au chef Mân Komo un hongo de 50 doti. La raison de la demande exagérée de ce dernier résidait dans le fait que des Nyamwezi accompagnant la caravane lui avaient dit que Cameron payait tout ce qu'un chef lui demandait (299).

Cameron compare parfois l'attitude des Africains avec celle des Européens et il n'hésite pas à affirmer un jour que l'attitude du peuple noir est amicale, sauf à l'égard des Arabes, et que les Africains sont plus polis que ne le seraient les habitants d'un village anglais si un noir venait à y passer (300).

Nous avons déjà eu l'occasion de suivre Cameron pendant son voyage sur le Tanganika. Rappelons ici seulement qu'il s'est amèrement plaint de la fainéantise, du peu de courage, de la malhonnêteté et de l'inefficacité de ses pagayeurs. Leurs connaissances géographiques sont aussi très limitées.

Mais à l'embouchure de la Lukuga, c'est un chef autochtone qui donne à Cameron la confirmation, longtemps cherchée, que

(294) *Journal*, 26 juin 1873.
(295) *Journal*, 21 juillet 1873.
(296) *Journal*, 16-19 novembre 1873. *Across Africa, I*, p. 173-174.
(297) *Journal*, 3 janvier 1874.
(298) *Journal*, 9 janvier 1874.
(299) *Journal*, 26 janvier 1874.
(300) *Journal*, 5 février 1874.

cette rivière constitue un exutoire du lac et qu'elle se jette dans un grand fleuve, le Lualaba (301).

Le 2 juillet 1874, Cameron a noté dans son Journal quelques considérations au sujet des autochtones qui reflètent une impression peu favorable quant à leur vie intellectuelle: « There is no history and there are no relics to tell of how or when the country was first populated... No man when questioned can tell of anything more than the immediate facts which he has himself seen or which have occurred in his neighbourhood during his own lifetime and their memory concerning these is very imperfect and hazy. They remember Livingstone and the 1rst coming of the Arabs but the latter would only take them back ten years ». Il constate de nouveau que leur vie religieuse est fort peu développée: « Their ideas of religion are nil or next to nil, they believe in spirits and to propitiate them make and wear their images and put offerings in the little fetish huts. They also have a dim idea of a supreme Being but prayer or praise never entered into their thoughts » (302).

Le 7 juillet Cameron arrive chez une peuplade qu'il apprécie beaucoup: « They seem a finer race and I think would be more apt to receive civilisation than those we have come through though at present I do not think they can be considered any higher in the scale » (303).

Cameron constate que, malgré le désir qu'il en a, il n'est pas toujours aisé d'entrer en communication avec les populations autochtones: « They are said to be able to talk by means of drums but we have no one in the camp who knows how to do it » (304).

En arrivant sur la rive du Lualaba le 3 août, Cameron fait une description enthousiaste du fleuve. Sa décision est prise: « Well I have got hold of the river at last and don't D.V., mean to leave go of it till I find out where it goes and what it is Nile

(301) *Journal,* 2 mai 1874.

(302) *Journal,* 2 juillet 1874. *Across Africa, 1,* p. 349-350, donne quelques détails (pour le mois de juin 1874) qui figurent dans le *Journal* à la date du 2 juillet 1874. Les considérations au sujet de la connaissance du passé et des pratiques religieuses ne figurent pas dans la publication.

(303) *Across Africa, I,* p. 357, résume la conviction de Cameron: « but though endowed with many good qualities it cannot be denied that they are cannibals, and most filthy cannibals ».

(304) *Journal,* 20 juillet 1874.

(no), Niger or Congo » (305). Voulant épargner les difficultés de la marche à une partie de sa caravane, il loue deux pirogues avec pour destination Nyangwe. Cameron fait une expérience fâcheuse: les autochtones ne sont pas au rendez-vous le lendemain matin. Cette absence s'explique facilement « as they received their hire yesterday » (306). Cameron parvient néanmoins à convaincre des hommes qui se trouvent sur une île dans le fleuve de lui louer cinq petites pirogues (307). Quand, en cours de route, les piroguiers veulent s'arrêter à un village de pêcheurs, Cameron veut bien les laisser descendre mais dit son intention d'aller jusqu'à Nyangwe, ce qui fait changer les hommes d'idée.

A Nyangwe, Cameron s'est immédiatement mis à la recherche de pirogues. Comme il s'agit d'une communauté vivant sous l'hégémonie de la colonie des arabisés c'est dans le chapitre consacré à ceux-ci que nous avons déjà décrit les tentatives de l'explorateur britannique de s'y procurer l'outil indispensable à la descente du fleuve. A l'égard d'un vieux chef qu'il rencontre au marché et qui prétend qu'il ne lui faut pas de pirogues, la réaction de Cameron est la suivante: « I advise the old villain to take care of himself » (308).

Il est très sympathique de constater que même à un moment où les complications ne font pas défaut, Cameron trouve le temps de s'intéresser à deux masques qu'une bande de pillards a ramenés à Nyangwe (309).

Si Nyangwe signifie pour Cameron une première déviation de l'itinéraire qu'il s'était fixé, le refus du chef local sur la rive du Lomami de le laisser passer l'oblige à envisager un nouveau détour important dans une région peu connue. A Nyangwe les Arabes, tout aussi bien que les autochtones et le personnel, ont créé des difficultés à l'exécution du plan de Cameron. Au camp de Tippo Tip ce sont les autochtones qui jouent en apparence un rôle déterminant, le trafiquant arabe ne dévoilant pas ses

(305) *Journal*, 3 août 1874.
(306) *Journal*, 4 août 1874.
(307) *Journal*, 4 août 1874. *Across Africa*, I, p. 376 « three canoes ».
(308) *Journal*, 14 août 1874.
(309) *Journal*, 17 août 1874.

réelles intentions. Comme ces faits se sont déroulés pendant la période où Tippo Tip se trouve encore à l'avant-plan, nous avons jugé bon de traiter l'affaire dans notre aperçu de l'élément arabe.

Nous ne savons pas si Cameron avait le don de l'intuition, mais en tout cas il n'a jamais été aussi près de la vérité que quand il nota: « Africa is a precious hard country to get through. One wants a steel head sure enough but I am an old « Steam Ram » and must drive through » (310). En effet, le lendemain, le 2 octobre 1874, ce fut l'épreuve de force avec les habitants du village de Kamwawi et des villages environnants. L'affaire commença d'une façon anodine: ce matin-là Cameron constate le vol de sa chèvre Dinah pendant la nuit (311). De ce cher animal qui le suivait comme un chien, Cameron dit: « I should not have bothered about the goat, but she is a great pet and has been nearly a year in the caravan » (312). Le voyageur, accompagné de deux ou trois hommes, se dirige vers le village, et exprime son désir de régler l'affaire sans faire de difficultés; il veut seulement qu'on lui restitue sa chèvre et puis il s'en ira. La réaction est décourageante: « A man said we should not have [the goat] and some 4 or 5 let fly their arrows at us » (313).

Tout d'abord Cameron ne veut pas tirer sur les opposants car il sait que cela causera des ennuis et du retard, mais cela leur donne de l'assurance, ils commencent à jeter des lances et à décocher des flèches, ce qui oblige Cameron à envoyer quelques coups de fusils tout près de deux hommes. La caravane pénètre dans le village, Cameron essaie de nouveau de parler avec ses antagonistes, mais sans succès. Il en résulte quelques coups de la part de ses hommes et un autochtone est blessé au genou. Un groupe de guerriers des alentours vient s'ajouter aux habitants du village et des flèches sont tirées à plusieurs reprises. Il n'y a pas de réac-

(310) *Journal*, 1er octobre 1874.

(311) *Across Africa, II*, p. 39, donne une version édulcorée: l'animal avait été vu tard le soir entre le village et le camp de Cameron.

(312) *Journal*, 2 octobre 1874. Nous suivons comme base de notre récit le texte du *Journal* de cette date.

(313) *Across Africa, II*, 39, signale que Cameron déclara vouloir payer une récompense si la bête lui était rapportée, mais qu'il ne reçut aucune réponse.

tion de Cameron « as I did not want to waste cartridges » (314). Mais estimant toutefois que la situation demande des mesures décisives, il menace de mettre le feu au village et de commencer à tirer pour de bon (315).

Un accord est envisagé qui prévoit notamment la fraternité de sang entre Bilâl ou Bombay et le chef; le chef indiquera le chemin et restituera la chèvre, tandis que Cameron payera un doti de Joho (étoffe rouge). Cameron fait preuve à cette occasion d'un mécontentement certain: « I don't want to fight but it goes against my grain to give cloth for being fired at ». Pendant les discussions, nombre de troupes fraîches d'autochtones arrivent et plusieurs fois des flèches sont envoyées, sans que les hommes de Cameron réagissent (316). Cameron est d'ailleurs très fier de l'attitude disciplinée de ses hommes, qui s'occupent beaucoup de sa sécurité. Il avait craint de perdre tout contrôle sur eux, ce qui n'eût rien présenté d'étonnant puisqu'il décrit son propre état d'esprit en ces termes: « I know I felt bloodrusty (*sic*) myself and very much inclined for a row, but I knew I must keep my head and not make a mess of the business » (Cameron emprunte le mot « bloodrusty » à un de ses pittoresques compagnons du « Star », pendant son service en Mer Rouge).

Le kirangozi, lui, conseille la fuite, « a strategical move to the rear » (317). Pendant toute la journée, des bandes d'autochtones hurlant, raillant et tirant des flèches accompagnent la caravane. Celle-ci réagit: « I know some of the Washenzi got paid for their trouble, I can answer for at all events [one] if not two, they were chaffing and jibing us and making insulting gestures think-

(314) *Journal,* 2 octobre 1874. *Across Africa, II,* p. 40-41, décrit un Cameron bravant les flèches, au milieu du village, pour essayer d'expliciter ses intentions. Le chiffre approximatif de 500 hommes est avancé pour l'apport en guerriers des villages voisins.

(315) *Across Africa, II,* p. 41, ne parle pas de ces menaces et mentionne que le chef du village proposait des pourparlers, impressionné qu'il était par la blessure au genou d'un autochtone qui avait cru se trouver hors de portée.

(316) *Across Africa, II,* p. 42, place les menaces de Cameron et la destruction d'une hutte par le feu après la non-exécution par les autochtones de l'accord intervenu. *Journal,* 2 octobre 1874, présente ces négociations comme une suite des menaces. Il y a d'assez fréquentes divergences de chronologie entre la publication et le *Journal.*

(317) *Journal,* 2 octobre 1874. *Across Africa, II,* p. 42, prétend que l'action décidée de Cameron contre le village de Kamwawi lui fit obtenir la permission de partir.

ing themselves beyond the reach of our guns and some 3 or 4 others were wounded by the askari » (318). Craignant de tomber à court de munitions, Cameron prend la décision de marcher sur le camp de Jumah Merikani. Les askari se rendent compte maintenant de la bêtise qu'ils ont commise en jetant leurs munitions. Cameron et sa caravane s'installent dans un village, que le kirangozi avait décrit comme un hâvre de grâce et de repos, mais qui doit être pris d'assaut et puis fortifié. Quatre maisons aux coins forment un carré qui doit servir de boma. Cameron exprime sa satisfaction au sujet de l'attitude de ses hommes: « The men are all behaving very well, one of the pagazi of his own accord said there were no askari or pagazi now but all must keep watch » (319).

Les habitants de ce village avaient été poussés à la résistance par ceux de Kamwawi, et ils n'étaient pas peureux comme ceux du Maniema où la vue d'un fusil pouvait terroriser tout le monde.

Dans ces circonstances Cameron n'oublie pas qu'il est fils de pasteur: « The long arrows going whi-t wh-t round one are unpleasant to say the least, but I remember the 28th Psalm ». Cet épisode difficile lui semble un avertissement de ne pas trop se vanter de sa « steel head of an Englishman » comme il l'avait fait la veille ! Tous les hommes semblent vouloir s'occuper de son bien-être.

Cameron espère que le lendemain la caravane pourra se trouver suffisamment près du camp de Jumah Merikani; cela éviterait les attaques. Il a la conscience tranquille: « Well I have one consolation if the worst comes to the worst that it is not my fault or the fault of any of my people. I did all I could to keep and make peace and if the natives will fight of course I must resist. I had at one time today 5 arrows fall within a yard of me in a couple of minutes, it is marvellous to me I was not hit ».

(318) *Journal,* 2 octobre 1874. In: *Across Africa, II,* p. 42, Cameron affirme cependant que, devant ces attaques qui ne causèrent pas de dégâts dans ses rangs, il ne voulait pas donner l'autorisation de tirer « being determined not to shed any blood unless driven to do so in self-defence ».

(319) Ce texte, extrait du *Journal,* 2 octobre 1874, contraste singulièrement avec la relation dans *Across Africa, II,* p. 43, où Cameron se moque de la lâcheté d'une partie de sa « brave army ».

Cameron prend aussi ses précautions. Si une flèche devait le toucher, il demanderait à Bombay d'envoyer ses papiers à la côte, aussi tôt que possible, par le truchement des Portugais ou des Arabes, puisque ces terres le long du Lomami sont encore matière à dispute. A Bombay lui-même il demandera encore d'essayer la route de la côte ouest par le Congo! La nuit du 2 au 3 octobre se passe calmement, ce qui permet à Cameron de parfaire sa défense selon les règles de l'art de la guerre. Quatre huttes deviennent des blockhaus munis de meurtrières, les portes et les baliveaux des huttes détruites des murs servant de barricade, une tranchée est creusée et la terre sert de remblai. On travaille avec les moyens du bord: « I have the tin top of my bath overhead supported on the stand for my compass and two bead bags which form my loophole ». Tous les récipients sont remplis d'eau et deux « Union jack float over all so we are all ready for whatever may turn up ». L'officier est très fier de sa construction: « I flatter myself that it is about as complete a little fort as it is practicable to make under the circumstances » (320).

Devant l'espoir de Cameron de faire la paix le jour même, le kirangozi dit qu'il n'y a aucune chance de la conclure avant qu'on ait tué 20 à 30 ennemis. Réaction de Cameron: « It is very sad but we can't help it ». D'après les dires du kirangozi l'expédition n'étant pas assez forte pour se frayer un chemin, la bataille doit être gagnée, là où la caravane se trouve dans une position avantageuse, c'est-à-dire ici. De part et d'autre il y a des victimes. Cameron n'hésiterait pas à se forcer un chemin s'il n'y avait pas la brousse qui permet aux agresseurs de tirer sans être vus. Puis il y a des femmes dans la caravane, car les hommes prennent des femmes en cours de route. La guerre peut être poursuivie fort longtemps, car il y a de l'eau à proximité et les vivres sont à la portée des assiégés. Mais le commandant de la caravane n'aime pas cette situation: « I hate this sort of fighting, there is nothing inspiriting about it, sitting in a ditch and when an arrow comes near one looking out for who fired it and returning the compliment ». Les Washenzi sont comme des moustiques: on les balaie d'un côté mais ils réapparaissent d'un autre « worse than ever ».

(320) *Journal*, 3 octobre 1874.

Cameron retient ses hommes qui veulent les poursuivre, parce que cela signifierait un gaspillage de munitions. Cameron apprend que ce sont des opérations portugaises dans les environs qui sont à la base des hostilités. Voyant que la caravane est faible en comparaison des 600-700 hommes (200-300 fusils) des caravanes arabes, les autochtones attaquent: « It is of course very sad to have to shoot the natives and goes much against my grain... » avoue Cameron, « but if they will fight, they must take the consequences ». En face des attaques assidues et répétées, Cameron retrouve ses vertus guerrières. L'automatisme de la défense est déclenché et les circonstances excusent les dégats que la caravane peut occasionner parmi les autochtones.

Le 4 octobre 1874 Cameron fait une récapitulation des événements, ce qui l'amène à un sérieux examen de conscience (321).

L'occasion en est la capture d'une femme, nièce d'un de ses kirangozi, par une patrouille qu'il a envoyée voir si on ne pouvait pas arriver à une entente. Cette femme lui apprend que le chef de Kamwawi se vante que ses gens ont volé une chèvre à Cameron, que la caravane de ce dernier n'ose pas la reprendre, qu'elle s'enfuirait si elle était attaquée et que toutes ses charges seraient perdues et les perles distribuées. Devant cette impudence — et il ne comprend pas encore le prétexte de l'attaque — Cameron éprouve des regrets de ne pas avoir réglé l'affaire de Kamwawi par les armes. Maintenant les gens ont peur du gros fusil du blanc. Cameron fait les comptes. Hier (3 octobre) il n'a pas raté un seul de ses neuf coups. En décomptant les deux premiers coups à Kamwawi qui furent tirés intentionnellement à côté des hommes afin de les effrayer, trois hommes furent atteints le premier jour et quatre le jour suivant. Cameron, ayant par deux fois évité une bagarre pendant sa marche, constate maintenant que les autochtones en ont déduit que la caravane ne se battrait pas. A cause des derniers événements sept jours ont été perdus sur la route de Karunga Bambarre. Cameron déteste ces opérations: « I don't like shooting the poor devils but one

(321) *Journal*, 4 octobre 1874. *Across Africa* ne fait évidemment pas état de ce conflit intérieur. Le Journal indique que lors de l'affaire de Kamwawi, Cameron avait fait mettre nombre de chèvres en fourrière, qu'il les avait relâchées à la demande des habitants et qu'à ce moment ils avaient refusé de sceller l'amitié par la fraternité de sang avec Bilâl, Bombay et le kirangozi.

must do it and the death of one or two would have prevented most of this if I had gone in at once at Kamwawi and let fly in earnest ». La perte de Dinah, la chèvre, l'attriste: « I am very sorry for the loss of the goat as she was almost as good as a dog and used to come regularly for her bread when I was at meals. I have gone without meat for days for her sake and now she has been eaten by some dirty savages ». De nouveau il s'inquiète de l'interprétation qu'on donnera à son action: « I do not know whether I shall be blamed or not for this business when I get home, but this I know I did all I could to prevent the row and acted for the best in everything. I suppose some Exeter Hallist will make a row about it but I'd bet they w'd have made no better fist of it if they had been here. I am sure no exertion was spared on my part both to keep and make peace ».

Cameron avoue qu'il n'a pas l'intention de tirer encore sur des hommes, mais il répondra s'il est attaqué. Encore une fois Cameron essaie de se donner bonne conscience. Il rappelle qu'il est venu ici du camp de Tippo Tip au lieu de se diriger directement sur le lac Eeky afin d'éviter la guerre « so no one can blame me for rushing into difficulties unnecessarily, of course people may say if I had not come here at all there would have been no fighting but all these people are constantly fighting amongst themselves and as many lives are frequently lost in these wars, whilst I hope my coming here may be productive of real good to the country ». Cette confiance dans la mission civilisatrice de l'Européen ne quitte jamais l'explorateur et en cela il ne diffère pas de ses congénères.

Appartenant à une profession guerrière, il est convaincu qu'il aurait dû forcer une solution à Kamwawi; mais comme sa mission actuelle est pacifique, il s'est efforcé de faire tout ce qui était en son pouvoir pour éviter le combat. L'équivoque de sa position lui apparaît très clairement: « I shall be blamed I suppose by some for fighting at all and by others for not fighting enough » (322).

Pendant la journée du 5 octobre deux hommes, dont un est le frère du guide Mona Kisanga, prêté par Tippo Tip, viennent

(322) *Journal*, 4 octobre 1874.

s'informer au sujet de la femme capturée et promettent de revenir le lendemain avec le chef. Cameron a noté que les assaillants de la veille « have now got a wholesome respect for the Mzungu and his gun ».

Malgré l'optimisme initial de Cameron, le Fort Dinah devient intenable. Le terrain, environ soixante pieds carrés, n'est pas assez vaste pour héberger une centaine de personnes. Cameron, qui ne trouve pas d'emplacement pour ériger sa tente, souffre de diarrhée et il craint fort que des maladies n'éclatent, car tout est sale. Le camp est infesté par l'odeur des entrailles des chèvres tuées qui traînent partout. Il faut quitter cet endroit (323).

Les deux hommes de la veille reviennent, mais ils n'osent pas entrer dans le boma et l'entretien se déroule avec le kirangozi, très lentement. Un violent orage interrompt les discussions, mais le kirangozi affirme que l'on peut partir et que les pourparlers se termineront en chemin. En effet, le 6 octobre 1874, on reprend la marche et la caravane passe par plusieurs villages, sans problèmes.

Ainsi prit fin l'incident le plus sanglant de toute la traversée du continent. L'accrochage avait été pénible tout aussi bien au point de vue des faits qu'à celui des implications morales pour le commandant de l'expédition. On ne peut cependant relever aucune influence quant à la direction générale de l'entreprise. La raison de l'agressivité des autochtones devait être cherchée, selon Cameron, dans le fait qu'une caravane portugaise s'était montrée à seulement cinq miles de Kamwawi, détruisant des villages, tuant des hommes et emmenant des femmes et des enfants en captivité. Les gens de l'endroit avaient fait le rapprochement entre les deux caravanes (324).

La marche vers la capitale du chef de l'Urua ne s'accomplit pas sans de nombreux arrêts et détours, souvent occasionnés par les kirangozi. Un autochtone apprend que des gens n'appartenant ni à Jumah Merikani ni à Tippo Tip, ont été vus dans les environs, armés de fusils et achetant de l'ivoire (325).

---

(323) *Journal,* 5 octobre 1874. *Across Africa* ne parle pas de cet épisode pénible.

(324) *Across Africa, II,* p. 46. Le Journal ne donne pas de raison précise à cette flambée de violence de la part des autochtones.

(325) *Journal,* 9 octobre 1874.

Cameron est désorienté devant les renseignements qu'on lui donne: « I don't want to go dragging down South here as I shall have to walk all the way North again to get to the Congo ».

Cependant Cameron aurait dû se douter qu'il était sur le bon chemin en rencontrant un homme à qui on avait coupé les oreilles et le nez. A ce moment il crut que c'était l'œuvre du Kasembe ou du Mata Yamvo. Il allait bientôt se rendre compte que c'était une des activités illustratives de la grandeur de Kasongo Kalombo, le despote de l'Urua. D'un grand chef de l'Urua Cameron avait déjà entendu parler au camp de Tippo Tip, près de Kasongo Rushie. Devant le refus du chef de l'autre rive du Lomami de laisser passer la caravane de Cameron, Tippo Tip était venu à la rescousse en promettant deux kirangozi Warua « who knew the way to down to where the Portuguese came, away South to a chief called Carunga (*sic*) Bambarre (where the coat came from) ... » (326).

A ce moment Cameron n'a nullement perdu l'espoir de faire le voyage sur le fleuve: « I want to work back to the SW from Karunga Bambarre's to L[ake] Sancorra and the river if possible so as to join Ugarrowa to Congo beyond denial » (327). Il se casse cependant la tête au sujet de la route: « I am in a bother about the road, it is taking me away from the river (Congo) and also making the way to Karunga Bambarre very long. I believe we come upon the Lomami in a few days and I want then to make a straight road to Karunga Bambarres, from there to Mata Yafo's (Muta Yanvo) as the Arabs call him is only ten days from there. I may go there, my course from K. Bambarre ought to be west till I strike another large river going Northwards and then to follow it to Congo » (328).

(326) *Journal*, 8 septembre 1874. Nous avons indiqué déjà plus haut que Tippo Tip avait montré à Cameron la jaquette d'un soldat portugais et qu'il avait proposé d'accompagner Cameron si ce dernier pouvait attendre un mois, ce que l'explorateur ne voulait pas. Il ne soupçonnait pas combien de semaines il perdrait chez Kalombo.

(327) *Journal*, 12 septembre 1874. Karunga s'écrit ici avec K. A d'autres endroits Cameron emploie le C.

(328) *Journal*, 18 septembre 1874. Sur la carte qui accompagne le livre de V.L. CAMERON, *Across Africa* (London 1877) on trouve la mention « Kasunga Bambarre » et pas « Kasounga Kambarre » comme l'écrit F. BONTINCK dans *L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippo Tip*, p. 243.

Chez Karunga Bambarre Cameron espère entrer en contact avec le monde car on dit que quelques Portugais y sont installés comme les Arabes à Unyanyembe: « I hope I may find them as good to me as Arabs of the better sort ». Une entrevue avec un chef local Quarumba (Kwarumba) ne donne aucun résultat: « Quarumba and his people know nothing about the country as they never travel » (329).

Le kirangozi promet toujours que dans quelques jours on arrivera à Karunga Bambarre. Cameron note allègrement le 30 septembre 1874: « If we only make good marches in the right direction we ought to get to K[arunga] B[ambarre]'s in 4 or 5 days ». Le 1er octobre Cameron ne compte plus sur le kirangozi; il a engagé un homme de l'endroit pour le conduire à Karunga Bambarre. Le jour de la bagarre avec les gens de Kamwawi, Cameron note: « We have come a long way out of our road to Karunga Bambarre's » (330).

Cameron apprend aussi que les Portugais ont fait de « Karunga Bambarre's » une station mais sans réussir à avoir une réelle emprise autour (331).

Karunga Bambarre fait figure d'un chaînon nécessaire sur la route vers l'embouchure du Congo. Le 9 octobre Cameron prévoit le timing suivant: « ... 7 days to K. Bambarre, 5 days there, 6 to L[ake] Eeky, 4 there, 15 to Mato Yafo, 5 days there, 11 days to Lulua. Follow it on foot to L[ake] Sancorra, there boats for 30 days to falls above Yellala, 10 days to pass Yellala and a week by boat to mouth of Congo » (332). Le 11 octobre 1874 Cameron apprend que le lendemain on sera tout près d'un village dans lequel se trouve Karunga Bambarre, en guerre avec des tribus du Lualaba.

Le 12 octobre 1874 le kirangozi reçoit des amis à lui. Ils'en suit un changement de programme: « ... tomorrow a short march and the Kirangozi gets rid of his women and children for fear of Karunga (sic) Kalosongo (*sic*) impounding them when we get there, then two more marches take us to Karumba Kalasongo

(329) *Journal*, 28 septembre 1874.
(330) *Journal*, 2 octobre 1874.
(331) *Journal*, 3 octobre 1874.
(332) *Journal*, 9 octobre 1874.

(*sic*). Karumba Kalosongo (*sic*) is the son of Karumba Bambarre deceased » (333).

De plus en plus les kirangozi qui sont chez eux, rendent toute orientation confuse et font perdre des jours précieux. « Karunga Bambarre's » ressemble à un fata morgana, car le 20 octobre 1874 Cameron apprend qu'on en est encore toujours à deux marches! A Munza, Cameron apprend que la « ville » de Karunga Bambarre s'appelle Quinhata, qui est toujours le nom de la capitale en territoire Urua. Un Portugais de la côte occidentale et un Arabe, Jumah Merikani, y ont leur camp permanent. Leurs hommes se joignent à ceux de « Kalosongo » et ont l'autorisation de faire autant d'esclaves qu'ils le peuvent. Kalosongo remplace Bambarre décédé, mais ses sujets ne le veulent pas comme roi. Cameron reçoit à Munza un guide de l'endroit et un autre de Jumah Merikani (334).

Le 22 octobre Cameron fait la rencontre d'une sœur de « Kalosongo » qui, comme les autres sœurs et femmes du chef, collecte les impôts. Le 25 octobre Cameron s'installe dans l'établissement de l'Arabe Jumah Merikani, distant d'une demie heure de l'établissement du Portugais Souza (335).

Le 26 octobre 1874 « Signor Souza » — en fait Kendélé — rend visite à Cameron; il lui donne nombre de rectifications géographiques au sujet du Kamarondo. Suite à ces informations Cameron décide d'aller jusqu'aux Lualaba et Kamarondo, voyage d'une durée de trois à quatre semaines et qui lui semble d'une grande importance (336).

---

(333) *Journal,* 12 octobre 1874. *Across Africa, II,* p. 49-50, parle du meurtre du père et des frères du kirangozi Mona Kasanga par le chef Kasongo. Le kirangozi et sa mère — qui a échappé au carnage — se sont rencontrés et il s'en suit la fuite du guide, de sa mère et de sa femme afin d'être aussi loin que possible de Kasongo. Le *Journal* cependant, ne parle pas de la mère.

(334) *Journal,* 21 octobre 1874.

(335) *Journal,* 25 octobre 1874. *Across Africa, II,* p. 54, fait état de « Kilemba, Jumah Merikani's settlement ». Le nom de Souza apparaît encore dans ce contexte en date des 26 et 28 octobre (*Journal*).
En fait, Cameron a fait une confusion ici entre le trafiquant noir portugalisé José Antonio Alvez (Alviz dans le *Journal*), qui porte le nom de Kendélé (Kendèlè dans le *Journal*) chez les Africains, et le métis Lourenço da Souza Coimbra, fils du major Coimbra, de Bihé, que les autochtones appellent Kwarumba (*Across Africa, II,* p. 96). Le *Journal* emploie l'orthographe Kirumba. Nous lisons dans le *Journal,* en date du 21 janvier 1875: « I find Kendèlè by the Warua is applied to all the Portuguese traders (perhaps to all traders) ».

(336) *Journal,* 26 octobre 1874.

Le 27 octobre 1874, Cameron, en compagnie de Jumah Merikani, rend visite à la femme principale du chef Karumba Kasongo qui s'appelle (Mké) Kasongo (337).

L'explorateur apprend d'elle ce qui suit sans se rendre compte sans doute de ce que cela allait impliquer pour lui: « ... K. Kasongo was coming back here to see me as she had sent men for him and that when he came I should have guides and men to go wherever I wanted, but that if I went away before he came I should most likely have trouble with the people where I went as they would think I had come as his enemy ».

Comme il en a l'habitude, Cameron interprète ce contretemps assez à la légère: « I can't make any move from here till the chief comes, but he ought to be here in two or three days » (338).

Le 28 octobre 1874 Cameron va en visite chez le « Portugais » Kendélé. Il apprend de mauvaises nouvelles en ce sens que ses plans en semblent compromis: « He says the present Mata Yanfo (his pronunciation) is a very bad man, that if I went there I should have to pay a very large Mhongo more indeed than all my stores amount to and that then I should very likely be detained a year or more, that if I go to Lake Sankura (*sic*) I should have to pass thro' the very people I came round here to avoid or else by M. Yanfo and that if I got guides from the Chief here to go that way they would very likely run away after 4 or 5 days and play the same sort of game as M. Kasanga and Anzakulla, drag me out of the road etc. to suit their own purposes » (339).

---

(337) *Journal,* 27 octobre 1874. A cette date Cameron remplace « Kalasongo » par « Kasongo » et indique que « Mkè Kasongo » veut dire la femme de Kasongo. On y lit également: « Karumba is a title ». *Across Africa, II,* p. 60, donne le nom de « Mussumba » à l'établissement de Kasongo, tandis que la femme de Kasongo y porte le nom de « Fumé a Kenna ». L'établissement n'a qu'un caractère temporaire, Kasongo ne s'étant pas encore installé depuis la mort de son père. Cameron, in: *Across Africa,* emploie uniquement le nom « Kasongo ». Au sujet de ce Kasongo Kalombo, voir: A. WILSON, *Long distance trade and the Luba Lomami empire,* in: *Journal of African History,* XIII, 4 (1972), p. 575-589, plus spécialement p. 576-579, 588. Également E. VERHULPEN, *Baluba et Balubaïsés du Katanga* (Anvers 1936), p. 102-103, 137.

(338) *Journal,* 27 octobre 1874.

(339) *Journal,* 28 octobre 1874. Selon *Across Africa, II,* p. 59, Cameron s'informa s'il y avait une route plus directe vers le lac « Sankorra »; il apprit que

Le « Portugais » se mettra en route dans un mois environ et il indiquera le chemin à Cameron jusqu'à Cassanji, où il a son quartier général. Après ce trajet de deux à deux mois et demi, le voyage jusqu'à Luanda dure encore 30 à 40 jours. Cameron se fait à l'inévitable, il se contentera d'expéditions qui ne le mèneront plus jusqu'au Congo. Kendélé promet d'attendre deux mois si Cameron l'estime nécessaire. C'est la mort dans l'âme que l'explorateur britannique abandonne le Congo car le peu de munitions qu'il possède et l'humeur morose et le mécontentement de certains membres de son personnel, ne lui permettent pas de s'attaquer à une région où il serait peut-être nécessaire de se frayer un chemin en combattant (340).

Il est hors de doute que l'influence de Kendélé, qui est « very civil », mais qui est un trafiquant aussi bien d'esclaves que d'ivoire, a été décisive sur la résolution de Cameron de ne plus essayer le chemin du Congo. La capitulation semble s'être faite sans qu'il y ait eu de la part du blanc une sérieuse tentative d'échapper à son sort. Il se console: « One thing tho' I shall not be able to trace the Congo on my intended road I shall pass its most important affluents, the Lulua, Kassabi etc. » (341).

Cameron a, sans beaucoup tarder, mis à exécution son intention de faire quelques excursions en partant de Kilemba.

Le 30 octobre 1874 il part pour le lac Mohrya, où se trouvent des villages lacustres qu'il ne parvient pas à visiter, la population lui refusant des pirogues. Sur le chemin du retour, la petite caravane s'arrête à l'ancien village de Karunga Bambarre (342).

Le lendemain Cameron et ses hommes sont de retour chez Jumah Merikani (343).

---

des hommes appartenant à Jumah Merikani et à Alvez avaient été à quelques jours des rives, mais qu'ils étaient revenus sur leurs pas, ne trouvant pas d'ivoire. La route qu'ils avaient suivie était uniquement praticable pendant la saison sèche.

(340) *Journal,* 28 octobre 1874. Cameron ayant appris que le dernier blanc qui avait séjourné chez le Mata Yamvo avait été retenu là-bas en qualité d'instructeur des soldats pendant deux ans jusqu'à sa mort, écrit: « I do not feel inclined to be a drill sergeant to H.H.M. Yanfo or I would try the road there ».

(341) *Journal,* 29 octobre 1874.

(342) *Journal,* 3 novembre 1874. D'après *Across Africa, II,* p. 67, Cameron y visita une hutte dans laquelle étaient conservés les crânes de frères et de chefs de Bambarré (sic), qui s'étaient révoltés contre lui.

(343) *Journal,* 4 novembre 1874.

Cameron voulant entreprendre une expédition vers le lac Kowamba, demande des hommes à Mké Kasongo qui lui en promet pour le lendemain (344). Le départ a lieu enfin le 14 novembre. Le 22 novembre 1874 Cameron et ses hommes arrivent à Kowédi sur la rivière Lovoi. D'une éminence du terrain il parvient à jeter de loin un coup d'œil sur le lac qui porte le nom de Kassali ou Kikondja.

Le chef de Kowédi étant avec Kasongo, Cameron ne parvient pas à décrocher l'autorisation nécessaire pour passer le fleuve. Il a à ce moment une réaction typique: « It is an awful nuisance to be detained here within 3 or 4 hours of the lake and of people that can give me information about the rivers that supply it etc. and to be stopped here by these brutes. I could cross in spite of them if I chose, but then they say Kasongo would come and destroy the village and kill men, women and children and of course one is not justified in risking that for all the lakes in the world » (345).

Nous retrouvons ici le Cameron philosophe qui s'adapte au milieu dans lequel il se voit placé: « These people won't be moved out of their groove by any one or any thing and one must put up with them as one finds them ». En attendant les autorisations de traverser la rivière et de se diriger vers le lac Kassali ou Kikondja, Cameron a le temps de se remémorer l'année écoulée: « One year ago I was at Tèmè, ill and downhearted but during the year I have thank God been able to do a pretty good piece of work. This is the beginning of the Christian year. God has mercifully spared me thro' fevers and illnesses and protected me from the poisoned arrow of the savage and all the other dangers incidental to this sort of life » (346).

Cameron cependant n'est pas dupe de l'attitude des autochtones: « These Warua are a lying, treacherous, thieving race and if it were not for our heavy guns I would not give a brass farthing for one of our lives » (347).

---

(344) *Journal,* 7 novembre 1874. D'après *Journal,* 20 novembre 1874, Cowamba (Kowamba) et Kikondja sont deux chefs vivant près du lac que Cameron se prépare à visiter. Sur la carte in: *Across Africa,* 1877 il s'agit de deux lacs différents.

(345) *Journal,* 26 novembre 1874.

(346) *Journal,* 29 novembre 1874. Tèmè est une localité en Unyanyembe.

(347) *Journal,* 30 novembre 1874.

Cameron note la brutalité des gens qui, comme des gosses, singent les ordres qu'on donne et deviennent trop confiants en eux-mêmes en voyant que le blanc ne les chasse pas (348). Le 10 décembre 1874 Cameron apprend que l'accès du lac lui reste refusé par le chef Kikondja. Sa décision est bien vite prise: il rentrera à Quinhata le lendemain (349). Cameron regrette le temps perdu, mais il trouve qu'il a fait de son mieux. Sa conclusion est: « I hope tomorrow I may say « Homeward bound ». Le 16 décembre 1874 Cameron est de retour à Quinhata.

Avant la marche il rencontre ses hommes qu'il avait envoyés une bonne quinzaine plus tôt lui chercher un guide pour aller au lac Kikondja. Cameron interprète le jeu de Kasongo de la façon suivante: « Kasongo had I expect heard I was coming back and had sent to his wife to tell her to send a man so that tho' he prevented my going to the lake he might be able to say he had given me a man » (350). Cameron rend visite à Kendélé avec lequel il s'était mis d'accord pour l'accompagner jusqu'à Luanda. L'explorateur apprend que Kendélé va jusqu'à Benguella, mais cela lui est égal. Les nouvelles sont réconfortantes: Kendélé s'occupera de toutes les charges, il est déjà prêt à partir, il attend seulement le retour de quelques-uns de ses hommes qui accompagnent Kasongo dans ses randonnées, ce qui doit se passer dans un ou deux jours (351). Le 20 décembre Cameron envoie des hommes à Kasongo pour lui faire savoir qu'il veut partir. Kendélé, de son côté, est décidé à partir à la fin du mois, même si ses hommes ne sont pas de retour (352). Cameron fait un examen de tous les renseignements qu'il a obtenus à Nyangwe, des gens de Tippo Tip et des autochtones au camp de ce dernier. De tous ces éléments il conclut: « All stories agree and I would try for Sancorra if I had ammunition, the sniders are a humbug, I c'd buy powder if I had common guns, but there

(348) *Journal,* 7 décembre 1874.
(349) *Journal,* 10 décembre 1874. En ce qui concerne Quinhata, Cameron a noté, en date du 16 novembre 1874: « ... the Mussumba is the place where Kasongo (or the chief) has his harem in Urua, Quinhata is the chief town. Kasongo has not built his Quinhata yet ».
(350) *Journal,* 16 décembre 1874.
(351) *Journal,* 16 décembre 1874.
(352) *Journal,* 22 décembre 1874.

is nothing to prevent all this being explored by boat from Tanganyika or Kongo except the tingy (les bouchons d'herbes à l'embouchure des fleuves) in Lukuga and falls at Yellala etc. » (353). L'explorateur devient impatient et se rend chez « Mrs. Kasongo » pour se plaindre de Kasongo qui le retient ici où il perd son temps. L'épouse du chef le console en affirmant que les hommes absents reviendront dans un jour ou deux et qu'il pourra alors s'en aller (354). A Jumah Merikani qui vient la visiter, Mké Kasongo donne un mouton bien gras, pour Cameron (355).

A Kendélé, Cameron donne un fusil anglais et dix cartouches, ce que le Portugais noir désirait ardemment.

Cameron s'ennuie et n'a qu'un seul désir: reprendre le chemin. Il voudrait bien faire encore un peu de travail d'exploration en direction des lacs. Il n'ose cependant pas bouger car son absence lors du retour de Kasongo pourrait impliquer un retard de trois à quatre mois (356).

Le 28 décembre Cameron apprend que Kasongo vient, spécialement pour le rencontrer, ce qu'il ferait nullement pour Kendélé, quoique des hommes de ce dernier soient auprès de Kasongo. Il ne lui procurerait même pas un guide pour lui permettre le voyage (357).

Le jour du nouvel an 1875 Kendélé, Jumah Merikani et Cameron prennent la décision d'avertir tous leurs hommes de quitter

---

(353) *Journal,* 23 décembre 1874. Très content des résultats obtenus, Cameron note le 3 janvier 1875: « Getting my maps up. I have my tracks in up to now and all lakes and large rivers to the eastward as far as 30°E. I see the system now I can take a comprehensive look at them all, it is wonderful how everything falls into place ».

(354) *Journal,* 24 décembre 1874.

(355) *Journal,* 26 décembre 1874.

(356) *Journal,* 27 décembre 1874.

(357) *Journal,* 28 décembre 1874. J.R. HOOKER, *Verney Lovett Cameron: A Sailor in Central Africa,* in: *Africa and Its Explorers. Motives, Methods, and Impact edited by Robert I. ROTBERG* (Harvard University Press, 1970) p. 271, reproche à Cameron — « Here, Cameron is less than frank... » — de ne pas mentionner dans sa publication le fait d'avoir annexé pour la Grande Bretagne de larges territoires inoccupés de l'Afrique centrale (le 28 décembre 1874). Remarquons simplement qu'il est tout à fait normal que Cameron n'ait pas divulgué en 1877 une affaire assez récente, dans laquelle le gouvernement britannique n'avait pas voulu le suivre. Soulignons que le *Journal* de Cameron mentionne l'acte en date du 27-28 décembre 1874 et que plus tard l'explorateur lui même en parlera dans l'édition de 1885 de son *Across Africa,* p. 544-545.

Kasongo. Cameron semble réconforté: « I am glad something is decided on as this waiting here tries me very much, money and time going for nothing ». L'absence d'un compagnon de voyage européen pèse lourdement sur le voyageur. Le début d'une nouvelle année oriente ses idées vers la patrie et vers les siens. L'inaction semble le démoraliser beaucoup plus que les différentes maladies dont il a souffert pendant sa randonnée: « Pray God we may soon get out of this or I shall go mad from the inaction. I keep myself at work, never leaving a minute unemployed to try to keep my mind from dwelling on the waste of time. I often feel tempted to take to opium and to sleep all the time we are waiting away, whilst we are marching and working, I feel we are doing something, but this forced inaction is dreadful » (358).

Cameron fait la connaissance de « Kirumba alias Lounzo (*sic*) Coimbra Souza with any amount of das between », un mulâtre, adjoint de Kendélé (359). Quelques-uns des hommes de Cameron reviennent de chez Kasongo et ils annoncent son retour; avant cela le grand chef doit encore détruire des villages près du lac Mohrya et combattre le chef Daiyi, un de ses frères révoltés, près du lac Kassali.

L'idée d'aller au lac Sancorra a la vie tenace chez Cameron. Un rayon d'espoir lui semble revenu après avoir eu des entretiens à ce sujet. Jumah Merikani ne s'oppose pas à lui céder des hommes et des fusils pour protéger ses « cowards ». L'ultime décision reste cependant à Kasongo. Cameron est d'accord de payer à Jumah 1 000 $ pour trente fusils et hommes avec vivres qui doivent l'accompagner jusqu'au moment de son départ du lac (360).

Tout espoir est détruit par Kendélé avec lequel Cameron s'entretient au sujet du « Sancorra scheme ». Son argumentation repose sur des considérations pratiques. La traversée de la région est irréalisable pendant la saison des pluies qui la transforme en marais, sans habitants, sans vivres, sans possibilité de construire des huttes. Même si on réussissait à pousser jusqu'au lac, des

(358) *Journal*, 1er janvier 1875.
(359) *Journal*. 3 janvier 1875.
(360) *Journal*, 5 janvier 1875.

difficultés avec la population surgiraient comme cela a été le cas pour les Portugais, qui n'y voyagent plus en caravane comptant moins de 400 à 500 fusils. Un problème supplémentaire se pose dans le chef de Jumah Merikani qui n'aimerait pas être privé de fusils et d'hommes quand Kendélé et Cameron seront partis. En effet, Kasongo est un « treacherous devil » et pourrait bien profiter de l'occasion pour l'attaquer. « I must give up the idea of going there » écrit Cameron.

Les renseignements cependant sont précis: « Kendélé's people all know Konkata as the country and Sangala or Sangora as the lake beyond the Buzimani. The Kassabe or Kasai falls into it and the river goes on as the Congo. No doubt whatever about the Ugarrowwa going into the lake » (361). Kendélé console Cameron de ce contre-temps: à Luanda l'explorateur rencontrera beaucoup de gens qui ont été là-bas et de ce fait seront à même de lui donner des informations.

Les hommes de Cameron ne font pas toujours tout pour créer une future bonne entente avec Kasongo. Ainsi le voyageur écossais apprend un soir que, lors d'une bagarre, des hommes à lui ont fait prisonnier une belle-mère de Kasongo. Il donne évidemment ordre de la libérer immédiatement, au matin, et de la conduire chez Mké Kasongo, car « I hate being mixed up in these beastly rows with the natives » (362).

Le 20 janvier 1875 Cameron reçoit de la part de Kasongo une misérable chèvre et un message annonçant son arrivée. Le lendemain c'est le grand jour de l'arrivée du chef et de la réception de Cameron, le premier homme blanc qu'il verra, les trafiquants portugais étant tous des noirs. Cameron est évidemment reçu avec les honneurs dus à un si extraordinaire visiteur. Il reçoit une autre chèvre, « a very wretched one »! (363).

Le 22 janvier Kasongo rend sa visite à Cameron, sur la barzah de Jumah Merikani et à l'intérieur de la maison. Cette fois-ci

(361) *Journal,* 6 janvier 1875. Un des hommes de Kendélé, parlant le swahili pour avoir fréquenté Syde ibn Habib, ayant visité le lac Sancorra, affirme que les rivières Ugarrowa, Buzimani et Kassabi ou Kasai se jettent toutes dans le lac et que le Congo en sort (*Journal,* 7 janvier 1875). Conclusion de Cameron: « I think there is (and can be) no doubt of the connection of the rivers ».

(362) *Journal,* 11 janvier 1875.

(363) *Journal,* 21 janvier 1875.

Kasongo amène une femme en cadeau; elle est poliment refusée car Cameron déclare que son « sultan » n'autorise pas à accepter un cadeau pareil. En revanche Kasongo veut s'en aller avec le revolver de Cameron qui parvient à le remplacer par un fusil. Kasongo commet nombre d'enfantillages: en quittant la maison il tire la cartouche que Cameron lui a donnée afin de surprendre celui-ci; à plusieurs reprises il essaie d'empoigner la main du blanc; il retrousse les manches de chemise de Cameron afin de voir la couleur de sa peau. Cameron n'éprouve pas beaucoup de sympathie pour ce grand chef: « He is a regular wild savage and a very drunken one to boot and in his cups he is dangerous often killing people for the fun of the thing. I don't like having to appear friendly with such a vile ruffian but one is obliged to do so or one would make a regular mucker of the whole business » (364).

Le 26 janvier 1875 Cameron apprend la bonne nouvelle que Kendélé signera le lendemain l'accord préludant au départ dans trois jours. Cameron n'en est pas si sûr: « ... he is as big a dawdle as all the rest of the people in Africa ». Mais juste avant on lui avait rapporté que Kendélé et ses gens allaient partir pour un autre village dans l'intention d'y construire une maison pour Kasongo. Malgré tout Cameron espère que cela ne correspondra pas à la vérité.

Enfin Cameron et Kendélé se mettent d'accord sur une somme de 400 dollars, ce qui est peu si l'on prend en considération que les services rendus comprennent le guide, les hongo, la traversée de rivières et quatre porteurs (365). L'accord est rédigé et signé en trois exemplaires, un pour Kendélé, un pour Cameron et un pour Zanzibar (366).

Cameron croit qu'on ne pourra quitter les lieux que dans 6 ou 7 jours, Kirumba ayant reçu ordre de construire la maison pour Kasongo en un endroit situé à un jour et demi. Cameron commence à se rendre compte que le départ pourrait être retardé: « ... we may be delayed even longer if Kasongo gives trouble ».

(364) *Journal*, 22 janvier 1875.
(365) *Journal*, 28 janvier 1875.
(366) *Journal*, 29 janvier 1875.

Cameron comprend qu'il est dans les mains de Kasongo: « ... I am threatened with a visit from him tomorrow for the purpose of extracting a pistol and cartridges from me. I shan't let him have them if I can possibly avoid it ». Il se promet d'être fort quand il verra le chef: « ... I shall make a fuss about being kept here », mais quand Kasongo vient le lendemain, nous lisons le résultat dans le Journal: « I told him I wanted to get away and he said it was all right only his house must be finished first by Kendélé's people » (367).

Cameron ne comprend pas pourquoi Kendélé tarde à partir car la localité où Kirumba construit la maison est située sur le chemin qu'on doit emprunter (368).

Cameron soupçonne que Kendélé attend de l'ivoire de Kasongo. Néanmoins il ne se laisse pas emporter: « It won't do to begin to growl yet but I am very savage at the delay » (369).

Cameron sait qu'il dépend de Kendélé dans sa marche vers la côte; ses hommes l'y ont forcé par la vente de leurs cartouches sinon la caravane aurait pu se frayer un chemin vers le lac Sancorra. Puis il y a ce que Cameron appelle « the general misconduct of the crowd » qui l'a empêché de suivre son propre chemin. A cela il faut ajouter l'attitude de Syde Mezrui, qui acheta plus de 300 cartouches aux hommes de Cameron. Enfin Cameron rend son état de santé responsable: « ... I was foolish to leave the gun with him (c'est-à-dire Syde Mezrui) but I was seedy on leaving Tipo tipo's and when I asked for it he began to whine and cry so as I didn't want a bother, I let it go » (370). Kirumba revient sans avoir commencé la construction de la maison de Kasongo, qui n'avait pas indiqué l'endroit où elle devait s'élever. Kasongo ayant demandé des cartouches à Bombay, Cameron décide de lui dire qu'il n'en recevra pas avant le départ de la caravane.

Le 4 février 1875 Cameron fait la curieuse expérience de constater que le nombre de cartouches chez ses hommes a augmenté. Ceux qui en ont conservé bon nombre ont peur de les

(367) *Journal*, 30 janvier 1875.
(368) *Journal*, 31 janvier 1875.
(369) *Journal*, 1er février 1875.
(370) *Journal*, 3 février 1875.

voir enlevées au profit de ceux qui n'en ont plus beaucoup! (371). Cette heureuse constatation rend Cameron euphorique, d'autant plus que les meilleurs éléments de l'expédition se déclarent d'accord pour l'accompagner (372). Le lendemain — l'influence du mauvais grog de Jumah Merikani étant passée — Cameron reprend ce qu'il appelle « the Sancura scheme ». Tous ses gens acquièscent à l'accompagner s'il achète plus de fusils et de poudre à J. Merikani, mais d'après ce qu'il apprend de la route il craint que ce sera « no go ». Kendélé se déclare d'accord de déchirer le contrat signé et cela sans indemnisation, mais il ne veut pas attendre le résultat de l'entreprise « Sancura » (373).

Cameron apprend ce qu'est la patience en d'autres circonstances encore. Pendant un mois il essaie d'avoir des échantillons de cristaux et il envoie des gens les chercher à une journée de marche. Sans résultat: « ... I shall have to go without them tho' I have not let a day pass without bothering about them, so that I am almost ashamed of myself. The trouble and bother to get anything done is past description » (374). La confection de sa tente en tissu d'herbe, dure également plus d'un mois et se termine grâce à l'aide des hommes de Cameron (375).

Chaque visite de Kasongo constitue une épreuve pour le blanc. En effet le chef en profite toujours pour essayer de lui soustraire quelque chose. Le 9 février il demande au chef de l'expédition de lui prêter ses hommes pour se battre pour lui. Evidemment Cameron refuse. Alors le chef demande des fusils, arguant que tous les trafiquants qui étaient passés par ces régions lui avaient procuré des fusils et de la poudre et qu'il espérait que son actuel visiteur n'allait pas se montrer inférieur à eux! Net refus de Cameron qui dit qu'il a besoin de ses fusils et que celui qu'il lui a déjà donné est le meilleur que Kasongo a maintenant en sa possession. Faisant preuve d'un esprit inventif Kasongo demande

(371) *Journal*, 4 février 1875.
(372) *Journal*, 5 février 1875.
(373) *Journal*, 6 février 1875.
(374) *Journal*, 7 février 1875. Cameron s'est rendu compte, semble-t-il, de la mauvaise technique qu'il employait: « ... none kept their promises as all but the last were paid in advance. I must say the Warua are about the biggest liars I ever came across ». *Journal*, 6 février 1875.
(375) *Journal*, 8 février 1875.

alors à son visiteur européen de lui construire une maison à l'anglaise, l'argument majeur étant que Kendélé et Jumah Merikani feraient la même chose avant leur départ. Cameron échappe à cet ordre en invoquant son incapacité personnelle et la nécessité d'aller chercher dans son pays des hommes et du matériel pour le faire. Kasongo acquièsce au départ du blanc mais à la condition que ce dernier fasse part à son sultan des ordres de Kasongo impliquant le retour de Cameron avec des hommes pour la construction de la maison, l'envoi d'un canon et de nombreux fusils avec des gens capables d'enseigner le maniement de ces armes. La réaction de Cameron à cette effronterie s'avère directe, sévère et sans ambages: « I laughed at him and told him that my sultan was a far bigger per[sonality?] than he was and would laugh at him if she did not prove angry and punish him. I felt very much inclined to smite the black brute in the jaws... ». Le résultat est noté par Cameron: « He did not half like this but I think he sees I am impracticable ». Cameron exprime son intention d'aller voir — en compagnie de Jumah Merikani — le chef Kendélé à Massumba et sa décision semble ferme: « ... if Kasongo proves troublesome I shall give him a bit of my mind » (376).

Le lendemain Cameron et Jumah Merikani s'en vont chez Kasongo. La confiance ne semble pas régner. Le Britannique cache son pistolet chargé sous sa chemise, tandis que l'arabisé porte lui-même sa poire à poudre et des balles; on s'équipe d'autant de fusils que faire se peut, tout cela évidemment en vue d'une bagarre toujours possible. C'est une fausse alerte: l'entretien se déroule de façon calme et amicale. Kasongo prend la main de Cameron et la met dans celle de Kendélé afin de montrer qu'il lui confie son hôte (377).

Dans certains cas Cameron sait faire preuve de tenacité p.ex. quand il réussit à récupérer le livre d'histoire naturelle qu'il avait prêté à Kasongo qui voulait le montrer à ses femmes. Après beaucoup de difficultés l'opération réussit (378). Cameron veut partir à tout prix. Il essaie de convaincre Kendélé de se met-

(376) *Journal*, 9 février 1875.
(377) *Journal*, 10 février 1875.
(378) *Journal*, 11 février 1875.

tre en route avec lui, même sans construire la fameuse maison de Kasongo, si celui-ci ne se trouve pas sur les lieux où la construction doit être érigée. Mais ici Cameron, ainsi que cela avait été le cas avec les porteurs et les Arabes, fait l'expérience que chacun s'occupe de ses intérêts personnels. Kendélé dit qu'il comprend très bien l'attitude du blanc mais que d'autres caravanes « portugaises » pourraient arriver ce qui oblige à ne pas s'aliéner l'amitié de Kasongo. Kendélé se rend quand même au raisonnement de Cameron qui lui dit que s'il autorise Kasongo à garder sa caravane encore un mois, une autre caravane serait détenue pendant un an et la suivante aurait à rester dans le pays tout simplement. Kendélé promet donc de se mettre en marche dès le lundi suivant (379). Le 14 février Cameron prépare et distribue les charges. Kasongo ne donnant pas signe de vouloir se mettre en route, Kendélé reste également: « ... he is so damnably afraid of Kasongo that there is no moving him and he complains of my driving saying that after 4 months 4 or 5 days is not much » (380).

Une nouvelle complication s'annonce: il y a sept mois que quelques hommes de Kendélé sont partis chercher de l'ivoire et sont arrivés à Kanyoka. Le chef de cet endroit a rompu avec Kasongo et paie maintenant un tribut à Mata Yamvo. Kendélé veut avoir des nouvelles de ses hommes. Cameron reproche à Kendélé de lui avoir caché cette affaire et aussi d'avoir promis à Kasongo la construction d'une maison (381). Le départ de Kasongo est différé par un vol perpétré par des hommes de Kendélé (382) et par une affaire d'amour de Fumè à Kinna, l'épouse principale de Kasongo (383). Kendélé par ses manœuvres exaspère Cameron: « I feel as savage as a bear with a sore head and very much inclined to chuck him over and try back for Nyangwe and try to find boats there. The trouble and bother and delays are disheartening, annoying enough to drive a saint wild » (384).

(379) *Journal*, 11 février 1875.
(380) *Journal*, 16 février 1875.
(381) *Journal*, 17 février 1875.
(382) *Journal*, 20 février 1875.
(383) *Journal*, 22 février 1875. In dato 29 janvier 1875, nous lisons: « Fuma meKèna as I find her name is ».
(384) *Journal*, 23 février 1875.

Cameron, tout en critiquant sévèrement son futur compagnon de voyage Kendélé, ne le condamne pas de façon définitive. Ce serait d'ailleurs contraire à ses habitudes. Ainsi on le voit mettant sa confiance en Kendélé pour remédier à la mauvaise cuisine qui était son lot: « I hope my helpless state in this respect will excite Kendélé's compassion when on the road and that I may get some help from him ».

Enfin le 25 février 1875 la marche est entamée. Au lieu de rester quatre ou cinq jours à Quinhata ainsi qu'il l'avait prévu, Cameron constate qu'il y a déjà passé quatre mois (385). L'avance est lente et après sept jours on se trouve seulement à deux marches de Quinhata. « It is an infernal nuisance... » écrit Cameron (386).

Le cinq mars 1875 Cameron arrive à l'endroit où doit s'ériger la nouvelle résidence de Kasongo, « New Quinhata ». Il se rend compte de visu que le seul travail accompli est un début d'arrachage de l'herbe! (387).

Le lendemain rien ne se passe, car Kasongo est occupé toute la journée à couper des nez et des oreilles. Cameron avait déjà eu l'occasion de voir nombre de ces victimes, qui ne sont nullement ses ennemis (388). Il constate maintenant que Kasongo ne s'adonne pas autant à cette habitude qu'il l'avait cru au début!

Tout en procurant, parfois et à compte-gouttes, des vivres à Cameron, Kasongo reste un mendiant. Il a jeté son dévolu sur un des deux fusils que possède Cameron, lequel lui réserve l'ama-

(385) *Journal,* 25 février 1875. Cameron s'est installé chez Jumah Merikani le 25 octobre 1874.

(386) *Journal,* 3 mars 1875.

(387) *Journal,* 5 mars 1875. D'après *Journal,* 2 mars 1875, New Quinhata se trouve à Kasero, dans le district de Totela. *Across Africa, II,* p. 107, mentionne le nom Totéla (sic) comme étant une localité, figurant d'ailleurs sur la carte qui accompagne le livre. Le 4 mars, en apprenant que Kasongo exigeait de lui qu'il déplace son camp vers le site de la future construction, Cameron a noté: « ... we shall be bothered with the beast all the time we are here ». Cameron prend d'ailleurs ses précautions en s'installant, sachant que Kasongo est « such a confounded beggar » qui veut avoir tout ce qu'il voit. Afin que la curiosité du chef ne vienne pas l'importuner dans sa tente, il fait construire un hangar pour le recevoir lors de ses visites. Mais, ayant dit beaucoup de mal de Kasongo, Cameron s'interroge: « I don't know why I dislike Kasongo so much. He is civil to me according to his lights and his morals and punishments are what he has been brought up to. He is like a great overgrown schoolboy but I should think fairly intelligent » (*Journal,* 5 mars 1875).

(388) *Journal,* 6 mars 1875: « ... the croppies seem his best friends ».

bilité suivante: « ... but I was determined to see him hanged first » (389). Le 7 mars Cameron décide d'envoyer ses hommes activer la construction de la maison de Kasongo. Le 8 mars certains aident à couper des arbres. Le 9 mars Cameron visite les lieux en compagnie de Kendélé; ce dernier, cédant aux instances de Kasongo construit une énorme maison « a regular boma » (390).

Cameron n'hésite pas, semble-t-il, à dire ses vérités à Kasongo. Le 11 mars Kasongo lui rend visite et offre une misérable chèvre pour laquelle il reçoit un doti d'étoffe. Très logiquement Kasongo demande à Cameron de lui en faire un pantalon; finalement ce sera Alvez qui s'en occupera. Cameron lui refuse également fusil et cartouches. Alvez trouve une solution: il cèdera son fusil au chef mendiant et Cameron lui en donnera un autre. Cameron en a assez et il s'explique en swahili, langue que Kasongo comprend suffisamment bien: « I said he had spoilt all my work at Kassali and that he had kept me waiting about here 3 months since I came back from there and that he had had a gun and a lot of cloth... ». Ce qui n'empêche pas le chef de revenir à l'attaque quelques jours plus tard, à l'occasion d'une visite (391).

Cameron s'informe de l'avancement des travaux de la maison de Kasongo. Les hommes de Kendélé font très peu ou s'en vont piller les autochtones, ce qui pourrait provoquer du grabuge. Cameron juge que ses hommes à lui ont bien travaillé, mais que 30 hommes blancs auraient fait en 4-5 jours ce que, de nom, plus de 250 hommes ont fait en 10 jours (392). Cameron reproche à Alvez les retards dus au manque d'organisation. Pour le voyageur britannique chaque jour passé ici constitue une pure perte d'environ vingt dollars, car il doit payer ses hommes. Alvez

(389) *Journal*, 7 mars 1875.
(390) *Journal*, 10 mars 1875.
(391) *Journal*, 15 mars 1875. Kasongo venait apporter « a very miserable fowl ». La veille il était venu apporter « a very little corn », les mots very little étant soulignés par Cameron. Le 17 mars, Kasongo envoie une de ses femmes en quête de cadeaux, mais elle doit se contenter d'un bouton d'uniforme de marin et d'un ou deux boutons de nacre. Le 11 avril 1875, Cameron définit Kasongo comme « certainly the shabbiest chief I have come across yet... ».
(392) *Journal*, 16 mars 1875.

ne paie pas les siens: « I am awfully savage and doleful at all these unnecessary delays... » (393).

La construction n'était pas le seul problème à résoudre avant le départ. Il y avait aussi les hommes de Kendélé, partis neuf mois (sept mois, plus haut) auparavant à Kanyoka pour commercer et au sujet desquels on ne disposait pas d'informations précises. Sept hommes sont envoyés afin de leur dire qu'ils doivent revenir. Craignant un nouveau retard qui pourrait aller jusqu'à un mois, Cameron voit son intérêt ravivé pour son ancien projet de voyage par eau: « I hear of decent canoes on the Lomâmi and feel very much inclined to try and get some and go down by water » (394).

Quand Cameron se plaint à Alvez que ses perles filent et que ce n'est pas une coutume anglaise d'envoyer ses gens voler des vivres comme lui, Alvez, le faisait, ce dernier répond que c'est sa façon à lui de forcer Kasongo à laisser partir la caravane (395).

Il est remarquable d'observer de quelle façon Cameron essaie ici également de voir les avantages d'une situation peu engageante. Quand, à Pâques 1875, Cameron apprend la bonne nouvelle que la maison sera terminée le lendemain, un nouveau retard s'annonce: Kendélé doit encore recevoir de l'ivoire de la part de Kasongo. Cameron, toujours prêt à se consoler, écrit: « One thing we may get news of the Kanyoka people if we are here a few days longer » (396). Le 30 mars Cameron note: « I can't believe a word any one says ». Le 2 avril Kendélé dit qu'il arrêtera toute collaboration à la construction de la maison. Logiquement Cameron se demande pourquoi on attend.

L'espoir que Cameron avait nourri de pouvoir se procurer des pirogues sur le Lomami s'avère vain après une discussion avec Kasongo: « Had a hard try for the Lomâmi scheme today or else to get a guide from Alviz to start at once. Kasongo said he had no boats on the Lomâmi and could (or would) get me none, that he had given me a road with Alviz and that if I didn't like

(393) *Journal*, 19 mars 1875. D'après *Journal*, 16 mars 1875, « ... Alviz is still afraid of my starting off to Kongo... ».

(394) *Journal*, 20 mars 1875.

(395) *Journal*, 21 mars 1875. Cameron se rend compte que Alvez a fort peu d'autorité sur ses hommes (*Journal*, 23 mars 1875).

(396) *Journal*, 28 mars 1875.

it I c'd go back to J. Merikani and wait for him but that he would give me no other road and was generally quite impracticable. I know it is vain to try and get boats on the Lomâmi if Kasongo says no. Alviz refuses a guide on the plea that my caravan is too small to go down by itself as the people in front are bad and have guns. » (397).

Le départ est maintenant fonction de l'arrivée des hommes qui sont à Kanyoka. Plusieurs fois des autochtones annoncent leur arrivée prochaine. Entretemps Kendélé a donné l'autorisation à son adjoint Kirumba d'aider Kasongo à faire la guerre contre son frère Daiyi.

Redoutant la possibilité d'un nouveau retard, Cameron prend la résolution d'aller tenter sa chance chez Mata Yamvo, si le départ ne suit pas immédiatement le retour des hommes partis à Kanyoka.

Kendélé promet de ne pas attendre le retour de Kirumba, mais Cameron ne le croit plus. Il est désabusé: « I wish I had had nothing to do with him from the first. He has been the cause of my being 6 months here » (398). Son opinion sur Kendélé, Alvez et ses hommes est très dure: « I wish I could be clear of Alviz and his people as they are mostly thieves, liars, murderers and all that is bad. The worst of the Arabs' people are better than they and Alviz seems to look on it all as a matter of course » (399). Entretemps, Cameron attend, parfois très impatiemment: « I feel like a wild bird in a cage » (400). Mais cette impatience perd son acuité quand les problèmes sont vus sub specie aeternitatis: « ... however God in his infinite wisdom is no doubt keeping me here for some good purpose and ruling all for the best » (401). Cameron a compris que tout le problème Kanyoka peut se résumer à ceci: Kendélé a peur de traverser la

(397) *Journal,* 3 avril 1875.
(398) *Journal,* 24 avril 1875.
(399) *Journal,* 25 avril 1875. Cameron n'apprécie pas l'habitude d'Alvez d'appeler les « Warua who are mostly fine handsome men, nègres, he himself being very like a shrivelled up old black baboon ».
(400) *Journal,* 29 avril 1875.
(401) *Journal,* 1 mai 1875.

région Kibokwe sans être accompagné du chef Kibokwe qui se trouve encore à Kanyoka (402).

Le 27 mai 1875 quelques hommes reviennent de Kanyoka. Le 30 et le 31 mai des envois d'ivoire arrivent en provenance de la même localité. Le 7 juin tout l'ivoire de Kendélé est déterré et emballé. Le lendemain Cameron et Kendélé prennent congé de Kasongo. La nuit, Kasongo vient mendier des cartouches. Cameron lui en donne quatre. Devant l'insistance du chef, Cameron se moque de lui et lui donne un fusil abimé lors de l'incendie du camp (403).

Enfin le 10 juin 1875 c'est le départ. Le temps étant très chaud, Cameron se fait porter en tipoy, chose assez rare chez lui qui préfère donner l'exemple à ses hommes. Pendant le voyage la patience de Cameron est souvent mise à rude épreuve. Kendélé a la direction des opérations et décide de l'évolution de la marche, sans en avertir le blanc. Cameron lui reproche son manque de courtoisie, mais, comme d'habitude, il se soumet aux circonstances: « ... I kept my temper » (404).

Kendélé s'excuse en invoquant qu'il n'est pas seul maître et qu'il doit consulter les chefs au sujet de chaque mouvement de la caravane. De même, quand Cameron lui rappelle qu'on avait signé un accord et que malgré cela on avait perdu six mois, le noir portugais répond que son intention était bien de partir quand il avait fait la connaissance de Cameron mais qu'il voulait éviter que l'on vole son ivoire et qu'une concertation préliminaire était nécessaire avant de faire quoi que ce soit. Cameron avait d'ailleurs constaté lui-même que la discipline faisait défaut dans cette caravane.

Cameron conclut: « He has put me off with falsehoods from day to day... I did not want to have anything to do with him from the first but yielded to the advice of Jumah Merikani especially as my men were in a semi mutinous condition and I did not quite know what to do » (405).

---

(402) *Journal*, 13 mai 1875. Kibokwe = Chokwè, d'après *Journal*, 6 septembre 1875.

(403) *Journal*, 8 juin 1875.

(404) *Journal*, 26 juin 1875.

(405) *Journal*, 27 juin 1875. Cameron juge Kendélé-Alvez de la façon suivante: « I never in all my life met such a persistent and causeless liar as Signor

Cameron est convaincu, un peu tard hélas, qu'il a traité Kendélé avec trop d'égards: « ... I have treated him too well and been too civil to him and now he presumes... » (406).

On comprend aisément l'horreur du blanc de voyager en compagnie d'une caravane d'esclaves dont on entend chaque jour les pleurs et les hurlements, dirigée par un Kendélé porteur d'un fouet à lanières (407).

Durant cette dernière partie de son voyage Cameron se plaint souvent du traitement que Kendélé lui fait subir. Son arrogance dépasse les bornes: « He treats me in the most off hand manner possible to imagine, one would think he was paying me and not I him by the way he goes on... If I had not learnt patience in the course of my wanderings I should have shook his rotten old carcase out of his rags long ago » (408).

Le 2 octobre 1875 la caravane arrive au settlement d'Alvez, où ce dernier est reçu dans la joie. Pour Cameron c'est le pas décisif vers la civilisation: « A day of luxuries, coffee, sugar, onions and soap and I feel really clean » (409).

Après s'être partiellement rééquipé Cameron quitte l'établissement de Kendélé le 10 octobre 1875. En bon chrétien Cameron couvre tous les défauts de son compagnon de voyage avec le manteau de l'amour: « I am not sorry to have finished with Alviz but I can now conscientiously say that I believe according to his idea, lights and habits he has done the best for us tho' he often riled me terribly by his dawdling ways. I hope the poor old man may get what he wants and end his days in peace and comfort » (410). A sa grande satisfaction Cameron lui donne un certificat pouvant l'aider à obtenir un poste aux douanes de Benguella ou Luanda, car il est fatigué du travail caravanier.

Alviz and he always says and protests that he is telling the truth, that he is a Mzungu and not an Arab or Mshenzi » (*Journal*, 30 juin 1875).

(406) *Journal*, 8 juillet. Dans *Journal*, 24 août 1875, nous lisons: « I must say he treats me very cavalierly, I have been always civil to him and he presumes on it. He sends me an occasional fowl or piece of goat but I have been more than quits in that way with him besides giving him a rifle (which he sold to Kasongo for ivory) and an Arab water vessel worth about 4 of 5 dollars at Zanzibar ».

(407) *Journal*, 20 juillet 1875.

(408) *Journal*, 25 septembre 1875.

(409) *Journal*, 3 octobre 1875.

(410) *Journal*, 9 octobre 1875.

Cameron voit les Africains en homme du XIX^e^ siècle, fort de sa civilisation supérieure certes, mais avec un réel intérêt. Sa relation de voyage — tant son Journal que sa publication — fourmille de descriptions à caractère ethnographique. Cameron fut le premier explorateur en Afrique muni d'un questionnaire de l'Anthropological Institute (411).

Au point de vue utilitaire, les autochtones sont parfois plus intéressants que les Arabes. Leurs renseignements, tout incomplets et fantasques qu'ils soient, lui permettent de mieux élucider certains problèmes géographiques. Nombre de renseignements en possession des Arabes proviennent d'ailleurs de voyageurs autochtones. Néanmoins, l'aide que les peuplades procurent à l'expédition se borne souvent à la vente de vivres. Elles sont maîtres dans l'art du marchandage et dans certains cas, comme p.ex. à Nyangwe, cela conduit à une déroute. Ajoutons cependant que dans ce cas précis, il s'agit d'une population qui vit sous la tutelle des Arabes. En plus l'opposition de ses hommes à continuer le chemin par le fleuve inconnu, déforça la position de Cameron.

De même au camp de Tippo Tip, chez le chef Kasongo Rushie où le sort de l'expédition est de nouveau en jeu, il est impossible de définir la part respective d'opposition des autochtones et des Arabes. Ce fut la deuxième fois où Cameron dut capituler.

Une troisième fois enfin, chez Jumah Merikani, dans le territoire de Kasongo Kalombo, l'opposition sournoise mais constante des autochtones, auquel il faut ajouter celle d'un « Portugais » africain Kendélé, eut le dessus. Ce fut la fin de la grande illusion de l'officier britannique.

Comme il l'a fait avec ses porteurs et avec les arabisés, Cameron s'est montré indulgent avec les autochtones, en pardonnant ou du moins en comprenant leurs attitudes et réactions. Une fois cependant, il s'est comporté en militaire, et a conduit les opérations selon la technique et le code d'honneur de la guerre. On a l'impression que c'est la seule fois où il s'est senti à l'aise, car il

(411) P. 161 in: NORMAN R. BENNETT, editor. *Stanley's Despatches to the New York Herald 1871-1872, 1874-1877* (Boston University Press 1970).

dut s'occuper d'une situation, spéciale il est vrai, mais où il pouvait mettre à exécution ses connaissances militaires.

Cameron, dans la plupart des cas, s'est rendu compte du fait que tous, que ce soient les porteurs ou les soldats, les arabisés ou les autochtones, suivaient une politique commune dont le but principal était d'exploiter à fond toutes les possibilités qu'offrait la présence d'un Européen. Cela l'énerve parfois jusqu'au point de l'amener à des exagérations verbales qui peuvent dégénérer en voies de fait, du moins dans des circonstances extrêmes.

Rares sont cependant les cas où il n'essaie pas de comprendre l'attitude de celui qui est en faute. Cette habitude de peser le pour et le contre, d'essayer de donner une explication psychologique à toutes les oppositions qu'il rencontre, affaiblit ses décisions. Sa façon de procéder n'était certainement pas la plus efficiente. Elle le déforça pendant tout son voyage, jusqu'à lui faire manquer la mission qu'il s'était assignée.

De par son éducation Cameron appartenait à la classe des moralistes. De par sa formation et sa carrière, il savait ce que veulent dire discipline, ordre, parole donnée. Le matériel humain cependant avec lequel il avait à travailler, ne présentait nullement les garanties nécessaires. A chaque occasion le très influençable Cameron se laissait prendre, tout en reconnaissant l'erreur qu'il commettait en acceptant les contes, les ruses grossières, les oppositions mesquines qu'on lui servait.

L'analyse des actions et des réactions de Cameron nous met en présence d'un homme aux qualités réelles et nombreuses.

Le lecteur aura pu juger s'il possédait bien celles qu'il fallait à un explorateur désireux de résoudre la dernière grande énigme de l'Afrique centrale: le « missing link » entre Nyangwe et Yelala.

Assez crédule malgré bon nombre de mécomptes, Cameron s'est laissé conduire plutôt que de prendre lui-même la direction des opérations. H.M. Stanley l'avait compris: « ... I have had a score of times such good cause to distrust all native and Arab information that I have made it a rule to take everything as doubtful » (412).

---

(412) Stanley au New York Herald, Nyangwe, 30 octobre 1876, p. 328 in: NORMAN R. BENNETT, editor, *Stanley's Despatches...*

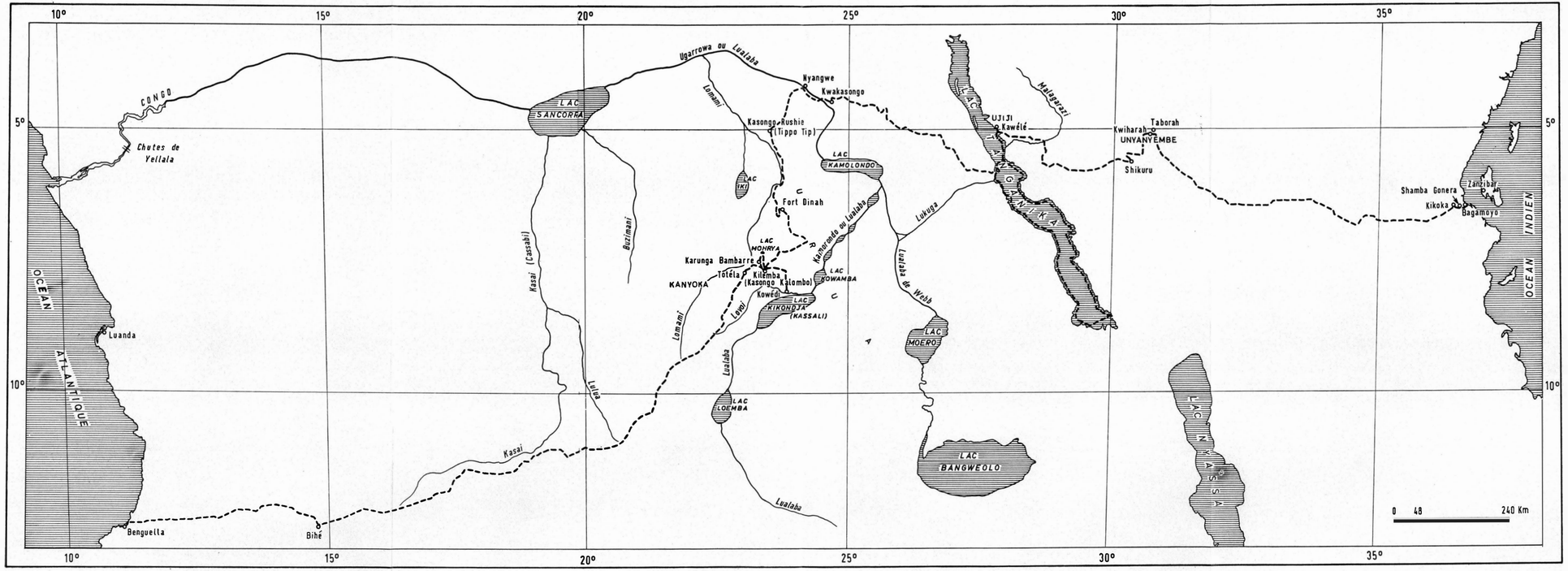
Quand le lieutenant Cameron, au moment de quitter Zanzibar, rendit visite au Dr Percy Badger, celui-ci nota qu'il n'avait pas le physique indispensable pour un voyage si long et si dur et qu'il était d'une nature trop calme et trop gentille « to deal with the roughs and savages he was likely to meet with ».

Comme ce novice de l'exploration africaine lui demandait quelle devait être son attitude envers les Arabes et autres habitants de l'Afrique, Badger, craignant malgré tout qu'il soit d'humeur querelleuse comme pas mal d'officiers de marine, lui conseilla « by all means to keep his temper, and never, on any account, to act upon the aggressive ». Cameron suivit ce conseil à la lettre, ce qui amena Badger à dire: « in regard to temper, long-suffering, and forbearance, his journey was unprecedented » (413).

Nous avons vu à quel prix...

Marcel LUWEL
Associé de l'Académie
Conservateur au Musée royal
de l'Afrique centrale

(413) *Proceedings of the Royal Geographical Society,* Vol. XX (London, 1876) p. 327 (Réunion du 11 avril 1876).



La traversée de l'Afrique centrale par V.L. Cameron, d'après la carte accompagnant son livre « A travers l'Afrique », Paris 1878.

MISSIES IN MIDDEN-AFRIKA IN 1876

De aardrijkskundig-wetenschappelijke belangstelling voor Afrika en de geleidelijke ontsluiting van onverkende gebieden, in de loop van de 19de eeuw, gingen gepaard met een humanitaire stroming ter bestrijding van slavenhandel en slavernij en voor de beschaving van de Afrikanen. Het spreekt vanzelf dat ook in religieuze kringen, waar de missie-ijver aan het heropleven was, Afrika het voorwerp werd van een bijzondere aandacht. Zowel van protestantse als van katholieke zijde kwamen verschillende initiatieven tot stand. Ze stuitten op onoverkomelijke moeilijkheden en kenden niet de verhoopte ontwikkeling (1).

Toch was in 1876 de missionaire aanwezigheid in Midden-Afrika een feit waarmee de Conferentie van Brussel op een of andere manier rekening moest houden. Te meer daar op alle bezette plaatsen een sterke drang bestond om verder door te stoten naar het binnenland en dat de posten die de Internationale Vereniging zou stichten onvermijdelijk zouden te doen hebben met de missionarissen.

Tijdens de voorbereidende besprekingen (2) en op de Conferentie zelf (3) is er enkele keren sprake over de houding die men officieel en principieel zou aannemen ten overstaan van de missies in Midden-Afrika. De klemtoon werd gelegd op een welwillende neutraliteit: voor allen dezelfde gastvrijheid en

(1) Zie hierover: STORME, M., *Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika gedurende de XIXe eeuw* (K.B.K.I., Mor. en Pol. Wet., Verh. in-8°, XXIII, Brussel, 1951).

(2) ROEYKENS, A., *Les réunions préparatoires de la délégation belge à la Conférence géographique de Bruxelles en 1876* (Zaïre, VII-8, 1953, blz. 787-827). - ID., *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (1876)* (A.R.S.C., Sciences Mor. et Pol., Mémoires in-8°, Nouv. série X-2, Bruxelles, 1956).

(3) Conférence géographique de Bruxelles 1876 (Bruxelles, 1876). Is het verslag van de Konferentie. - BANNING, E., *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1877).

bescherming vanwege de te stichten hulpposten, met een vage oproep tot medewerking en samenwerking (4).

Er is nergens een spoor van enig bilan dat voor of door de Conferentie zou opgemaakt zijn noch van inlichtingen ingewonnen omtrent de toenmalige situatie van de missies in Equatoriaal-Afrika. De gegevens over bestaande missieposten of over penetratie-plannen en -mogelijkheden zijn occasioneel en fragmentarisch.

1. West-Equatoriaal-Afrika

Als eventueel vertrek- of eindpunt, basis of opslagplaats voor verder in het binnenland op te richten hulpposten vanuit de Westkust, of terminus van de Oost-West-route, wordt door de Conferentie alleen Luanda met name vernoemd. Natuurlijk dacht niemand hierbij aan de missie. De portugese koloniale aanwezigheid in Angola moest voldoende waarborgen bieden voor veiligheid en bescherming. De klerus, totaal ingekaderd in het padroadosysteem, zonder armslag en zonder veel dynamisme, zou trouwens op zichzelf maar weinig kunnen bijbrengen of verantwoordelijkheden durven nemen.

Sinds 1865 was de Apostolische Prefectuur van Kongo, na de definitieve terugtrekking van de Italiaanse Kapucijnen (5), door Rome toevertrouwd aan de Franse Congregatie van de Paters van de H. Geest. Wegens de moeilijkheden veroorzaakt door de Portugese autoriteiten, hadden de missionarissen hun eerste werkterrein van de Angola-kust verplaatst naar het gebied ten Noorden van de Kongo-monding, buiten de onmiddellijke invloedssfeer van Portugal. In 1873 waren ze een missie begonnen te Landana, langs de kust van Kabinda (6). Deze stond onder de leiding van Pater Duparquet die hoopte van Landana

(4) Roeykens, A., Léopold II... (nota 2), blz. 208-223.

(5) Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 508-511. - Id., *Engagement de la Propagande pour l'organisation territoriale des Missions du Congo.* In: S.C.P.F. Memoria Rerum, vol. III/1, blz. 259-260.

(6) Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 517-522. - Soetens, Claude, *Les Pères du Saint-Esprit au Bas-Congo. Aux origines de la Mission du Congo (1865-1886).* Licentiaatsverhandeling U.C.L., 1961.

een modelmissiepost te maken en tevens een basis voor verdere stichtingen in het binnenland. Met grote belangstelling keek hij uit naar de resultaten van de verkenningstochten van Grandy (1873-1874) en Güssfeld (1873-1875) die langs verschillende wegen vanuit de Westkust poogden door te dringen tot voorbij de watervallen van Yelala waar de expeditie van Tuckey in 1816 gestrand was (7). In april 1874 ondernam hij zelf een lange reis langs de Beneden-Kongo, en in november van hetzelfde jaar voer hij weer de stroom op, ditmaal met het doel een geschikte plaats te zoeken voor de eventuele verplaatsing van Landana (8). Zijn helper en latere opvolger, P. Antoine Carrie, zal in 1876 tot tweemaal toe dezelfde Kongo-oevers gaan inspecteren en op 11 juli erin slagen te Boma een stuk grond te kopen voor een vooruitgeschoven missie die pas in 1880 zal kunnen gesticht worden. Intussen gaat, in 1876, de aandacht naar de organisatie van twee bijposten, Nemlao-Banana en San Antonio, aan beide zijden van de Zaïre-monding (9).

Op het ogenblik van de Conferentie van Brussel bezat de Apostolische Prefectuur van Kongo dus een stevige centrale missiepost (10), twee bijposten aan de monding van de Zaïre, en te Boma een terrein bestemd voor een nieuwe stichting.

Meer noordwaarts bestond het Apostolisch Vicariaat van de beide Guinea's (Boven- en Beneden Guinea) met de in 1844 ontstane missie van Sainte-Marie-du-Gabon. Ook daar waren de missionarissen, eveneens Franse Paters van de H. Geest, enthou-

(7) Zie de brief van Duparquet van 10.2.1874, geciteerd in: STORME, M., *Ibid.*, blz. 519, nota 1. - De biografische nota van Charles-Aubert Duparquet in *Biographie Coloniale Belge - Belgische Koloniale Biografie* (B.C.B.), t. II (Brussel, 1951), 310, is al te beknopt en zeer onvolledig: er wordt geen woord gerept over zijn verblijf op de Oostkust (Bagamoyo) noch over zijn exploratiereizen in Zuid-West-Afrika, waar hij Apostolisch Prefekt was van Cimbebasië. - Over Tuckey, zie B.C.B., t. IV, 889-894.

(8) Dokumenten over de beginperiode van Landana: BRASIO, A., *Spiritana Monumenta Historica, Series Africana. Angola,* vol. II (1868-1881) (Pittsburgh - Louvain, 1968), blz. 299 vv. - SOETENS, Cl., *O.c.,* blz. 48-79.

(9) STORME, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 129-134. - SOETENS, Cl., *O.c.,* blz. 53-55. - Over Antoine Carrie, Apostolisch Prefekt van Kongo (1878) en Apost. Vikaris van Loango (1886), zie: B.C.B., vol. V, 129-134.

(10) Op 6.1.1877 schrijft P. Duparquet over de Conferentie van Brussel en de op te richten „stations hospitalières et scientifiques pour les explorateurs": „ne semble-t-il pas que la mission catholique de Landana a déjà réalisé ce désir au centre même de la zone la moins explorée de ce continent?". Zie STORME, M., *Ibid.*, blz. 522, nota 3.

siaste getuigen van pogingen van exploratoren die langs de Ogowe zochten door te dringen naar het onverkende binnenland. In 1873-1874 slaagden de Compiègne en Marche erin de stroom op te varen tot bij de monding van de Ivindo, en kort daarop, in 1875, begon Savorgnan de Brazza aan zijn eerste expeditie ter verkenning van het hart van Afrika, op zoek naar het geheim van de oorsprong der wateren die beneden de evenaar in de oceaan uitmonden (11).

Op de Conferentie van Brussel kwamen de missies van Landana en Gabon niet ter sprake — althans maakt het verslag er geen melding van. Opvallend is wel de zwijgzaamheid van de Franse delegatie. Misschien wensten de Fransen de aandacht af te leiden van dit deel van de Westkust dat ze door hun marine reeds onder controle hielden (12) en voor zich alleen wilden reserveren. Een van de Engelse vertegenwoordigers, Sir Rutherford Alcock, oordeelde dat nog heel wat fondsen moesten besteed en onderzoekingen verricht vooraleer men kon gaan denken aan een onderneming vanuit de Westkust (13). Wel was er een voorstel, uitgaande van de Frans-Engels-Italiaanse groep, om te pogen eindelijk voorbij de Yelala-watervallen te komen en daar een boot te lanceren (14), maar er werd niet verder op in gegaan: de voorkeur en de keuze vielen op het traject Bagamoyo-Ujiji-Luanda, door Cameron reeds met succes afgelegd.

Binnen het gebied dat de Conferentie voor haar toekomstige activiteiten omschreef (15), was in het Westen ook een protestantse zending werkzaam. Alfred Baker, van het Londens Baptisten-Missiegenootschap te Fernando Po, had in 1845 zijn verblijf gevestigd te Douala, in Kameroen. Toen hij in 1876 naar Engeland terugkeerde, was zijn stichting reeds uitgegroeid tot een bloeiend centrum van evangelisatie (16). Te Brussel kwam

(11) *Ibid.*, blz. 539-545. - Over de Compiègne, zie: B.C.B., vol. II, 183-184; V, 160-161.

(12) JADIN, L., *Le rôle de la marine française au Congo (1868-1886)* (Bull. des Séances A.R.S.C., Bruxelles, Nouvelle série, IV-7, 1958), blz. 1353-1360.

(13) Conférence géographique de Bruxelles, blz. 10.

(14) *Ibid.*, blz. 19-20.

(15) „En limitant la région à explorer, à l'orient et à l'occident, par les deux mers, au midi par le bassin du Zambèze, au nord par les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant". *Ibid.*, blz. 25-26. - BANNING, E., *O.c.*, blz. 127.

(16) MVENG, E., *Histoire du Cameroun* (Paris, 1963), blz. 451-452.

ze niet ter sprake. Voor Douala als kustbasis moeten trouwens dezelfde bezwaren gelden als voor Gabon en Landana: gebrek aan kennis van het hinterland en van een beproefde weg die kon leiden naar de Oostkust of de verbinding vormen met de zuidelijke as Bagamoyo-Luanda.

2. Oost-Equatoriaal-Afrika

Over het Oosten bezat de Conferentie meer informatie. Daar waren de jongste tijd ophefmakende ontdekkingen gedaan en verschillende exploratoren hadden de streek verkend. De bronnen van de Nijl, de Grote Meren, de Lualaba, de scheiding tussen de wateren van Zambesi, Kongo en Nijl... Midden-Afrika hield nog zovele mysteries verborgen die men wellicht vanuit het Oosten zou kunnen oplossen. Cameron was er zelfs in geslaagd om dwars door het continent heen de Westkust te bereiken (17).

Sommige reizigers hadden kennis gemaakt met de missie van de Paters van de H. Geest te Bagamoyo, op de kust tegenover Zanzibar. In 1863 had de Congregatie van de H. Geest de drie jaar tevoren opgerichte Apostolische Prefectuur van Zanzibar overgenomen, en reeds in 1868 werd een post gesticht op het vasteland, te Bagamoyo, met de uitdrukkelijke bedoeling om van uit deze basis geleidelijk door te dringen in de richting van de Grote Meren. De overste, Pater Horner, droomde er zelfs van ooit de verbinding tot stand te brengen met zijn confraters die van de Westkust zouden komen (18). Men begrijpt best dat hij gretig elke onderneming steunde die de ontsluiting van Midden-Afrika moest bevorderen. In 1876 was de missie van Bagamoyo stevig gevestigd en er lagen zelfs plannen klaar voor een eerste stichting in het binnenland (19).

---

(17) Over Cameron, zie B.C.B., vol. I, 206-211.

(18) Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 381-384. - Over P. Horner, zie B.C.B., vol. III, 453-455; IV, 407-408.

(19) Storme, M., *Ibid.*, blz. 384-386, 393-396. - Tot de stichting van de nieuwe missie was reeds besloten in 1870 en een verkenningsreis naar Ukami had geleid tot de keuze van een plaats, maar de omstandigheden hadden de uitvoering van het plan doen uitstellen.

Tijdens de Conferentie te Brussel vestigde Sir Rutherford Alcock de aandacht op de missie van Bagamoyo (20). Bij de besprekingen en in de slotresolutie werd de plaats Bagamoyo aanbevolen als vertrekbasis op de Oostkust: daar was de Europese beschaving reeds vertegenwoordigd en men kon er onkosten en personeel uitsparen door de opslagplaats toe te vertrouwen aan de zorgen van aldaar verblijvende Europeanen (21). Wellicht dacht men hier ook aan de Paters van de H. Geest, die reeds voldoende bewijzen geleverd hadden van een open gastvrijheid en behulpzaamheid: leden van de Conferentie, zoals Cameron (22) en Sir Bartle Frere (23) hadden het persoonlijk kunnen ondervinden.

Deze laatste scheen eerder voorstander te zijn van het inrichten van een eigen havenplaats van waaruit de expedities naar het binnenland zouden vertrekken: de hele Oostkust vanaf de monding van de Djuba tot aan de Delagoa-inham in Mozambique, zo beweerde hij, leende zich uitstekend voor de vorming van een dergelijke basis (24). Hier hadden de vroegere missies van de Beneden-Zambesi op een of andere manier een steunpunt kunnen geweest zijn, maar ze waren sinds enkele jaren volledig te niet gegaan (25).

Van protestantse zijde bestond er heel wat belangstelling voor Oost-Equatoriaal-Afrika.

Sinds 1844 was een zending gevestigd te Rabai, in de nabijheid van Mombasa. Het was een stichting van de Londense Church Missionary Society, in samenwerking met het Zwitsers Instituut van Bazel. Van daaruit hadden Krapf en Rebmann hun tochten ondernomen die hen geleid hadden tot de ontdekking van de besneeuwde toppen van de Kenya en de Kilimandjaro. Het eerste enthousiasme en de droom van verdere doorbraak in het binnenland van Midden-Afrika was echter gebotst op vele

(20) Die hij echter verkeerdelijk door Jezuïeten laat bedienen: „une grande mission de jésuites". Conférence géographique de Bruxelles, blz. 10.

(21) *Ibid.*, blz. 26. - BANNING, E., *O.c.*, blz. 128.

(22) CAMERON, V.L., *A travers l'Afrique* (Paris, 1881), blz. 8-12. Over Cameron, zie B.C.B., vol. I, 206-211.

(23) STORME, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 394.

(24) Conférence géographique de Bruxelles, blz. 11.

(25) SCHEBESTA, P., *Portugals Konquistamission in Südost-Afrika* (St. Augustin/Siegburg, 1966), blz. 280.

tegenslagen en onoverkomelijke moeilijkheden. Zelfs de komst van zendelingen van de United Methodist Free Churches konden geen nieuw leven brengen, en in 1876 trappelde de missie zowat ter plaatse (26).

Anderzijds hadden de reizen van Livingstone en Stanley verschillende initiatieven uitgelokt die rechtstreeks gericht waren op de streek van de Grote Meren. Op de Conferentie resumeerde Sir Fowell Buxton de situatie van de protestantse zendingen als volgt:

« Entre les deux grands lacs Albert et Victoria Nyanza, les missionnaires en ont fondé une ou deux. Une autre va s'établir au nord du lac Nyassa. Il conviendrait d'en établir également une sur le lac Tanganika. Une expédition s'organise pour prendre position à Ujiji sur le lac. Six ou sept stations seront fondées dans le courant de l'année prochaine... » (27).

Dit overzicht bevat in feite meer plannen en verwachtingen dan eigenlijke verwezenlijkingen. Ook al was met de uitvoering van sommige plannen reeds begonnen.

De een of twee posten tussen het Albert- en het Victoriameer bestonden nog niet. Ingevolge de oproep van Stanley vanuit Rubaga, hoofdstad van Oeganda, waar koning Mtesa heerste (28), had de Church Missionary Society enkele zendelingen uitgestuurd om daar het evangelisatie-werk aan te vatten. Op het ogenblik van de Conferentie bevonden ze zich onderweg van Zanzibar naar Oeganda, maar pas in juni 1877 zouden twee van hen de hoofdstad van Mtesa bereiken (29).

De stichting te Ujiji, op de oostelijke oever van het Tanganyika-meer, was een project van de London Missionary Society, gestimuleerd en gesteund door Sir Robert Arthington. Een groep van zes zendelingen zou in 1877 uit Sadani afreizen en in augustus van het volgend jaar ter bestemming aankomen (30). Van de „zes of zeven andere posten" die, volgens Fowell Buxton, in de loop van 1877 zouden opgericht worden. kon dus voorlopig nog niets terecht komen.

---

(26) STORME, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 374-376.
(27) Conférence géographique de Bruxelles, blz. 10.
(28) STORME, M., *Ibid.*, blz. 423-427.
(29) *Ibid.*, blz. 427-428.
(30) *Ibid.*, blz. 428-429.

Wat het Nyassa-meer betreft, deze streek was vroeger reeds het toneel geweest van moeizame inspanningen vanwege de protestanten. In 1861 was daar een groep zendelingen van de Universities' Mission to Central Africa heengegaan om, onder de leiding van bisschop MacKenzie, Livingstone bij te staan bij de uitvoering van zijn plannen ter bestrijding van de slavenhandel. De poging was uitgelopen op een aftocht naar Zanzibar, waar de missie vaste voet kreeg en zich voorbereidde op een mogelijke terugkeer naar het vasteland.

In 1875 achtte bisschop Steere het ogenblik gekomen. In Engeland voerde hij een grootscheepse propaganda-actie die een aantal kandidaten op de been bracht voor een eerste nederzetting in de richting van het Nyassa-meer. Op het ogenblik van de Conferentie was nauwelijks een begin gemaakt met de verwezenlijking van het plan (31).

Intussen was ook de Free Church of Scotland op het toneel verschenen met haar Livingstonia Mission, rechtstreeks gericht op het Nyassa-meer. De onderneming stond onder de leiding van James Stewart die reeds in 1861-1862 op de verkenning was geweest langs de Beneden-Zambesi, maar met een ongunstig advies was weergekeerd, zodat toen het plan was opgegeven. De dood van Livingstone had het vuur weer aangewakkerd, en Stewart trok met enkele Schotse zendelingen naar het Nyassameer, stichtte een post op de zuidelijke oever en lanceerde een steamer, de Ilala, op het meer (32).

Vermelden we tenslotte nog de Schotse Staatskerk die, eveneens in 1876, de omgeving van het Nyassa-meer, en meer bepaald de Shire-hoogvlakte uitkoos voor de oprichting van een zendings- en beschavingscentrum, Blantyre genaamd, naar de geboorteplaats van Livingstone (33).

Sir Fowell Buxton scheen dus betrekkelijk nauwkeurig ingelicht omtrent de bedrijvigheid van de Engelse protestantse missiegenootschappen inzake Oost-Afrika. Wat niet zo verwonderlijk is, vermits de verklaringen en voorstellen van de Britse delegatie op de Conferentie liggen in de lijn van bepaalde niet-

(31) *Ibid.*, blz. 348-352, 356-357.
(32) *Ibid.*, blz. 352, 358-359.
(33) *Ibid.*, blz. 359.

uitgesproken ambities tot vestiging en uitbreiding van de Engelse invloed in deze gebieden, iets waartoe de protestantse missieposten en zendelingen in niet geringe mate konden bijdragen (34).

3. De Nijlweg

Op de Conferentie te Brussel moest onvermijdelijk ook de mogelijkheid van de Nijlweg ter sprake komen, de weg waarlangs Egypte was doorgedrongen tot de evenaarsgebieden om daar een nieuwe provincie te annexeren en in te richten. De eerste dag van de Conferentie illustreerde Sir Rawlinson het nut van hulp- of tussenposten door te wijzen op het voorbeeld van Gordon die gelijkaardige stichtingen had nedergezet langs de Boven-Nijl (35). Hierbij maakte Sir Rutherford Alcock de opmerking dat een operatiebasis in Egypte of in de door Egypte bezette gebieden niet aan te raden was omwille van de onrust en het wantrouwen dat zich van de bevolking had meester gemaakt in de Evenaarsprovincie (36).

Het gezamenlijk plan dat de volgende dag door de Duits-Oostenrijks-Russische groep werd voorgedragen bevatte uitdrukkelijk de uitsluiting van het Egyptisch grondgebied uit het werkingsveld van de Conferentie (37). Dit punt werd aangenomen, zodat in de slotresolutie het operatie-gebied ten Noorden begrensd wordt door « les frontières du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant » (38).

De uitsluiting van Egyptisch Soedan betekende nog niet dat het gebruik van de Nijlweg als penetratie-mogelijkheid naar Midden-Afrika door de Conferentie werd uitgeschakeld. Het

---

(34) Roeykens, A., *Léopold II*... (nota 2), blz. 239-242.

(35) Conférence géographique de Bruxelles, blz. 9. - Over Rawlinson, zie B.C.B., vol. III, 427-428. - Over Gordon, zie B.C.B., vol. IV, 348-353.

(36) *Ibid.*, blz. 10.

(37) *Ibid.*, blz. 23-24. Er wordt echter aan toegevoegd: „Mais il est désirable d'entrer en relations avec S.A. le Khédive pour engager le Gouvernement Egyptien à organiser des expéditions sur des bases d'opération égyptiennes".

(38) *Ibid.*, blz. 25-26. - Banning, E., *O.c.*, blz. 127. - Roeykens, A., *La Période initiale de l'Œuvre africaine de Léopold II* (A.R.S.C., Sciences Mor. et Pol., Mémoires in-8°, Nouv. série X-3, Bruxelles, 1957), blz. 5-6.

was te verwachten dat sommige reizigers voor hun exploratietochten nog de Nijlweg zouden verkiezen om langs de Evenaarsprovincie binnen te dringen in de aangrenzende gebieden. Hierbij zou de steun van een of andere Egyptische basis in het Zuiden wel onontbeerlijk zijn (39).

Missieposten — zoals de toestand er in 1876 uitzag — kwamen bijna niet in aanmerking.

Van de vroegere zo hoopgevende Nijlmissie bleef alleen nog een herinnering over. Aanvankelijk had het Apostolisch Vicariaat van Centraal-Afrika, in 1846 opgericht, een zekere bloei gekend. Vanuit Khartoem hadden de missionarissen twee posten gesticht langs de Witte Nijl: Gondokoro (1853) en Sint-Kruis (1854). Maar de vele sterfgevallen en andere tegenslagen hadden het behoud ervan onmogelijk gemaakt (40). Een van de overlevenden, Daniel Comboni, hervatte de missie op een nieuwe basis. Hij stichtte acclimatiserings- en vormingscentra te Kaïro, van waaruit hij oprukte naar Khartoem en verder westwaarts naar El Obeid, de hoofdstad van Kordofan. In 1873 werd hij Provicaris van Centraal-Afrika. Meer en meer ging zijn aandacht naar het Zuiden en de bronnen van de Nijl waar eerst Samuel Baker en daarna Gordon voor Egypte de Evenaarsprovincie inpalmden en organiseerden. De omstandigheden leken hem uiterst gunstig voor de oprichting van een missie in de streek van de Grote Meren bij de evenaar, maar gebrek aan middelen en aan personeel maakte hem machteloos (41).

In april 1876 was Comboni te Rome, waar hij bij de Propaganda-Congregatie mondeling uiteenzette hetgeen hij herhaaldelijk in zijn brieven had geschreven...

Dat de Propaganda met het probleem van Midden-Afrika begaan was bewijst het feit dat kort tevoren Pater August Planque,

---

(39) In die zin werd de kedive van Egypte gepolst door de Belgische konsul, in opdracht van de minister van Buitenlandse Zaken: „Tout ce que celle-ci [la Conférence] pouvait attendre de lui, c'est qu'il continuât l'œuvre si résolument entreprise en accordant un généreux et bienveillant appui aux voyageurs qui prendront à l'avenir les possessions égyptiennes pour point de départ de leurs expéditions et en mettant au service de la science les établissements dont il dispose dès à présent sur le Haut-Nil et dans le Soudan oriental". ROEYKENS, A., *Ibid.*, blz. 8.

(40) STORME, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 139-268. - Deze poging wordt vermeld in het boek van BANNING. *O.c.*, blz. 25.

(41) *Ibid.*, blz. 268-305, 414-416. - Over Baker, zie B.C.B., vol. I, 59-65.

overste van het Seminarie voor de Afrikaanse Missiën te Lyon, op zoek naar een nieuw werkterrein voor zijn missionarissen, van de secretaris Mgr Agnozzi (42) een voorstel kreeg tot overname van een parochie in Alexandrië of Kaïro, waar de Paters meteen in de gelegenheid zouden zijn om zich op de hoogte te stellen van de gang van zaken in Equatoriaal-Afrika en om de kansen te bestuderen voor een gebeurlijke missie-stichting in deze gebieden. Pater Planque ging gretig in op dit voorstel: „Cette perspective nous souriait, schrijft hij, et c'est ce qui nous a fait facilement songer à nous occuper d'abord de l'Egypte...". Ook begon hij zelf inlichtingen te verzamelen om die te gelegener tijd aan de Propaganda voor te leggen in het vooruitzicht van een nieuw arbeidsveld voor zijn priesters (43).

Af en toe liepen er ook geruchten over protestantse zendelingen die zich gereed maakten om langs de Nijlweg naar het Zuiden door te dringen (44). Voorlopig bleef het echter bij deze geruchten. Pas later, in 1878-1879, zouden drie Anglikaanse predikers vanuit Egypte langs de Nijl naar het Victoria-meer reizen en er in slagen Rubaga te bereiken (45).

Op het ogenblik van de Conferentie van Brussel herleidde alles zich tot vurige verlangens en min of meer vage plannen. Tenslotte zullen zowel Mgr Comboni als Pater Planque de pas afgesneden worden door Mgr Lavigerie... (46).

4. Vanuit het Zuiden

Er bestond ook een plan om vanuit het Zuiden naar Equatoriaal Afrika door te dringen. Het ging uit van een Iers katholiek, A. Wilmot, die vele jaren in Zuid-Afrika had doorgebracht. De aartsbisschop van Dublin, kardinaal P. Cullen, legde het plan

(42) G.B. Agnozzi was pro-sekretaris van maart 1875 tot februari 1877, sekretaris vanaf februari 1877. Zie: Kowalsky, N., *Serie dei Cardinali Prefetti e dei Segretari della S.C.P.F.* (Roma, 1962), blz. 28.

(43) Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 419-420. - Id., *Rapports du Père Planque, de Mgr Lavigerie et de Mgr Comboni sur l'A.I.A.* (Bruxelles, A.R.S.C., 1957), blz. 5-11.

(44) Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, blz. 285, 429.

(45) *Ibid.*, blz. 473, 479.

(46) *Ibid.*, blz. 461-462.

voor aan kardinaal Franchi (47) en Wilmot zelf lichtte het toe in een memorandum van 31 mei 1876: het ging om de uitbreiding van de missie van Zuid-Oost-Afrika naar het Noorden toe, naar Transvaal, over de Limpopo naar de Zambesi en verder naar de Grote Meren van Equatoriaal-Afrika, de Nijlbronnen (48). Beiden legden de nadruk op de hoogdringendheid van de onderneming, omwille van de groeiende activiteit van protestantse zendelingen.

Kardinaal Franchi drukte zijn tevredenheid uit over het plan en beloofde het nodige te doen om te gelegener tijd de gepaste maatregelen te treffen „voor de evangelizering van deze verre gebieden" (49).

Besluit

Over de missie-bedrijvigheid in en rond Equatoriaal-Afrika bezat de Conferentie een vrij onvolledige informatie. Ze scheen er trouwens ook weinig belang aan te hechten, althans wat de bestaande posten betrof. Wel hoopte ze dat haar eigen activiteiten de missionarissen zouden stimuleren om in het binnenland stichtingen te beginnen waarmee een zekere samenwerking mogelijk zou zijn.

Marcel Storme C.I.C.M.
Lid van de Academie

(47) Brief van 2.4.1876. Roeykens, A., *La Politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo. Documents I: Léopold II, le Saint-Siège et les Missions Catholiques dans l'Afrique équatoriale (1876-1885)* (Bruxelles, 1965), blz. 25-26.

(48) *Ibid.*, blz. 26-28. - Id., *L'Initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge, T. I* (11.7.1876-12.11.1876) (Bruxelles, 1963), blz. 277-278.

(49) Franchi aan Cullen, 12.6.1876. Id., *Documents...*, blz. 28-29.

LES TITRES JURIDIQUES DES EUROPEENS A L'OCCUPATION DU SOL AFRICAIN AVANT 1876

Au moment où Léopold II réunit la Conférence de Bruxelles de 1876, nombreux sont les Européens, voyageurs, commerçants, missionnaires, colons, ou représentants des Etats qui non seulement ont eu des contacts avec l'Afrique, mais encore y sont installés. Nombre de ces contacts ont été informels; certains ont fait l'objet de documents qui constituent de véritables titres juridiques à l'occupation du sol africain. Parmi ceux-ci, certains ont été publiés, mais une fraction importante en est encore enfouie dans les archives d'Etat ou privées. Ils concernent l'ensemble du continent du Cap Bon au Cap de Bonne Espérance et de Dakar à Zeila. L'analyse globale de ces contacts échappe cependant à mon propos. Celui-ci est en effet limité par quatre ordres de considérations, indépendamment du terme chronologique fixé par le début de l'année 1876.

D'abord, le champ géographique de l'étude est limité à l'Afrique intertropicale, excluant donc l'Afrique dite du Nord comme l'Afrique australe. Ceci parce que j'ai cru utile de n'envisager que la partie du continent qui va devenir le champ d'activités de prédilection de Léopold II pendant les années suivantes; les problèmes d'occupation du sol s'y posent d'ailleurs dans un contexte fort différent de celui qui caractérise les deux autres zones.

Ensuite, seuls les documents publiés sont pris en considération; la justification s'en trouve dans l'impossibilité matérielle que j'ai rencontrée d'accéder aux nombreux dépôts d'archives, publics ou privés, susceptibles d'enrichir ma documentation.

Puis, pour des raisons tout aussi prosaïques tenant à un emploi du temps trop chargé, j'ai dû me limiter à l'analyse des titres juridiques au sens strict du terme en omettant l'abondante littérature, et notamment les récits de voyages, susceptibles de nous

éclairer sur le problème de l'occupation du sol africain par les Européens.

Enfin seul ce dernier problème est ici en cause. Il est évident que les contacts entre les deux mondes ont été multiples et divers; les étudier tous reviendrait presque à écrire une histoire de la colonisation. Je ne m'en sens pas davantage l'envie ou le talent, que ce n'en est ici la place.

Ceci posé, j'examinerai dans une introduction le cadre général dans lequel se situent les divers aspects du problème étudié. Le corps de l'étude comprendra trois parties consacrées respectivement aux personnages en cause dans les documents, à l'objet de ceux-ci et enfin aux contreparties offertes aux Africains en échange des droits qu'ils cédaient sur leurs territoires. Après une courte conclusion, des annexes permettront au lecteur de retourner aux sources grâce à une table générale des documents utilisés et à des index des noms de groupes ethniques, des noms de lieu et de personnes et des Etats modernes en cause dans ceux-ci.

Introduction *

1. *Le champ géographique et chronologique*

Les documents relatifs à l'occupation du sol africain avant 1876 se réfèrent presque tous, dans les limites de l'Afrique intertropicale, à la partie occidentale du continent.

Seuls six documents intéressant les territoires actuels de l'Ethiopie, de Djibouti et de la Somalie représentent l'Afrique orientale (1). Et encore ont-ils pour objet des territoires fort proches les uns des autres situés entre Assab et Zeila. Ils sont groupés chronologiquement sur trois périodes: les trois premiers concernent Djibouti et la Somalie et datent d'août-septembre

* Une excellente introduction aux problèmes généraux des traités africains en droit international public est celle de C.H. Alexandrowicz dans le *Recueil des Cours de l'Académie de Droit international de la Haye,* 1968, I, p. 169 ss. Quant à l'histoire de la pénétration européenne en Afrique, elle a fait l'objet de tant d'études que je me contenterai de citer en note celles auxquelles j'ai eu à l'occasion recours.

(1) Voir 141 et 142 pour l'Ethiopie, 36 et 122 pour Djibouti et 37 pour la Somalie.

1840 lorsque la Grande-Bretagne acquit successivement les îles de Mussa, Bab et Aubad à l'intervention de l'*East India Company,* le suivant marque l'installation de la France à Obock en 1862 et les deux derniers l'implantation italienne en Erythrée méridionale à l'intervention de J. Sapeto en 1869-1970.

C'est donc l'Afrique occidentale qui est essentiellement représentée dans nos cent-cinquante documents. Il convient d'ailleurs de remarquer que celle-ci ne dépasse pas de nouveau, dans la majorité des cas, le littoral atlantique voire seulement les îles avoisinant celui-ci. Le caractère prudent et périphérique de la pénétration européenne est ainsi souligné d'emblée. Des exceptions, pour n'en citer que quelques unes, à ce « périphérisme » étranger sont l'occupation française à l'intérieur du Sénégal et de la Guinée d'une part ou l'implantation anglaise dans la Gambie ou le Nigéria de l'autre. Mais elles n'interviennent que relativement tard en 1845-1848 et 1841-1843 respectivement pour le pays de Bondou et le village de Boké d'une part et la Gambie de l'autre (2). L'Afrique occidentale est limitée en outre par le fleuve Sénégal au Nord (seuls les Brackna et les Trarza occupant la rive nord de ce fleuve échappent à ce cadre) (3) et par le fleuve Gabon au Sud; elle s'inscrit donc entre le 18e parallèle et l'Equateur lequel n'est franchi que dans le traité relatif au Cap Lopez (4).

Une dernière constatation relative à la répartition géographique des documents se rapportant à la possession du sol africain par les Européens est celle de leur caractère notoirement incomplet si on se réfère à ce que nous savons des établissements européens en Afrique avant 1876. En effet pour ne prendre que deux exemples, celui des forts-comptoirs et de la présence portugaise en Afrique, les documents aisément accessibles dans les collections classiques sont tout simplement inexistants. Et cependant, en ce qui concerne les forts-comptoirs, nous en connaissons aux XVIe et XVIIe siècles une petite cinquantaine appartenant à l'Angleterre, au Brandebourg, au Danemark, à la France, à la

(2) Voir 62 pour le Sénégal, 72 pour la Guinée, 40 et 41 pour le Nigéria et 47 à 52 pour la Gambie.
(3) Voir 10 et 11 pour les Trarza et Brackna respectivement.
(4) Voir 123.

Hollande et au Portugal sans qu'aucune collection fasse allusion aux actes justifiant éventuellement leur existence sur le sol africain. Or pareils documents existent prévoyant notamment l'allocation d'un site en échange de la protection de la puissance européenne en cause (5). De même, et sans parler des premiers comptoirs à l'existence souvent éphémère, la pénétration portugaise, aux termes mêmes de la Charte constitutionnelle de 1826, s'étendait jusqu'à l'Angola d'une part (donc bien au sud de l'Equateur) et au Mozambique de l'autre (donc sur la côte orientale de l'Afrique bien au Sud de la corne du continent) (6). C'est dire à suffisance que les documents étudiés ne peuvent prétendre présenter un panorama complet en la matière.

Quant à la répartition chronologique des documents intéressant l'Afrique occidentale, ceux-ci datent de 1788 à 1875. Dans ces limites leur répartition est doublement inégale. D'abord, 16 documents seulement concernent les années 1788 à 1825; ce sont donc les cinquante années séparant 1826 de 1875 qui comptent le plus grand nombre de documents relatifs à l'occupation du sol africain par les Européens (7). Ensuite, on constate ce qu'on pourrait appeler des « périodes fastes » dans l'activité diplomatique. Elles sont liées soit à un regain d'activité des gouverneurs locaux au départ du chef-lieu de leurs territoires respectifs (comme au Sénégal en 1838 et 1839 lors de la pénétration en Casamance) (8) généralement en vue d'étendre les limites de celui-ci, soit à des expéditions maritimes destinées à implanter de nouveaux points d'appui (comme au Gabon en 1844 à l'initiative de Bouet ou en Côte d'Ivoire en 1852 à celle de Pallières) (9), soit enfin à des périodes troublées qui sont l'occasion pour les Etats européens de réaffirmer leurs droits face aux Africains

(5) Voir notamment à ce sujet A.W. LAWRENCE, *Fortified Trade-Posts,* London 1969, et plus particulièrement p. 58 pour l'extrait d'acte justifiant l'acquisition du site d'un fort par l'Electorat de Brandebourg.

(6) Voir notamment R.J. HAMMOND, *Portugal and Africa, 1815-1910,* Stanford 1966, qui cite en p. 37, l'article 2, par. 2 de la Charte de 1826. Le même ouvrage précise (p. 68-69) qu'un loyer était vraisemblablement payé pour l'occupation du terrain sur lequel étaient construits les forts ou comptoirs.

(7) Voir Annexe 1.

(8) Voir 27, 28, 32 à 34.

(9) Voir 57 à 61 pour le Gabon et 81 à 90 pour la Côte d'Ivoire.

(comme au Sierra Leone en 1852-1853) (10). Enfin il est des « périodes fastes » où plus d'un Etat européen est en cause dans une zone géographique déterminée; c'est le cas par exemple pour celle de la Guinée actuelle où la Belgique, la France et la Grande Bretagne ne signent pas moins de six traités entre le septembre 1845 et avril 1849, alors que seulement trois traités avaient été signés antérieurement entre 1818 et 1826 (11).

Dans certains cas cependant les « séries » sont trompeuses car elles ne trahissent pas une extension réelle du contrôle des Européens sur le sol africain; ainsi la France doit-elle conclure six traités avec diverses autorités locales pour acquérir le contrôle de la pointe Josor ou Saint Georges en Casamance (12). De même, j'y ai déjà fait allusion, nombre de traités ne sont que la confirmation de traités antérieurs et n'entraînent nullement une extension de l'implantation européenne (13).

Enfin la grande diversité du contenu des documents (ils vont de la consécration du principe de l'acquisition *éventuelle* de terres par des Européens à l'implantation effective dans des régions relativement vastes) rend également factice une analyse de l'étendue de la pénétration basée sur la fréquence des textes. Une simple ventilation des traités sur base des années où ils ont été conclus serait donc extrêmement trompeuse si on voulait en tirer des conclusions quant à l'extension des zones géographiques contrôlées par les Européens. Ceci étant dit presque tous les Etats actuels de la Côte occidentale d'Afrique sont impliqués dans nos documents de la Mauritanie au Gabon en passant par la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Dahomey, le Nigéria et la Guinée équatoriale; seuls n'apparaissent pas le Togo et le Cameroun, terres d'influence allemande à partir de 1887. Jusqu'à ce moment, si le Togo avait fait l'objet d'une activité missionaire intense, tandis que le Cameroun devenait allemand à

(10) Voir 91, 93 à 95 renvoyant respectivement aux 19 et 70; 6 et 38; 21, 35 et 76.

(11) Voir 66 à 68 et 71 à 73 pour la période 1845-1849 et pour la période antérieure, 4, 16 et 17. Voir à ce sujet, MASSINON R., « L'entreprise du Rio Nunez », *Bulletin des séances de l'ARSOM*, vol. 11, 1965, p. 304.

(12) Voir 106 à 111.

(13) *Supra* note 10.

l'intervention des commerçants de ce pays, aucun document consacrant leurs droits éventuels à l'occupation du sol africain n'a été publié dans les collections classiques (14).

En conclusion donc, tant sur le plan géographique que chronologique, les documents rassemblés ne sont révélateurs que d'une partie de l'occupation européenne du continent africain.

2. *Les documents publiés*

Les éléments relatifs à la répartition géographique et chronologique des documents donnent un premier aperçu du caractère nécessairement incomplet des grandes collections existantes.

Qu'il s'agisse de Marten, de De Clercq, d'Hertslet ou de Parry (15), ces collections sont centrées sur les documents de droit public. Encore qu'Hertslet englobe dans un louable souci d'extension de la sphère d'influence britannique de nombreux traités conclus par des individus dans ceux conclus par les Etats; ainsi la Sierra Leone Company ou MM. Gabbidon et Savage (16) sont assimilés à la Couronne britannique par la grâce d'un raccourci historique qui s'avère en définitive correct, mais ne l'est certainement pas au moment où les accords sont passés. Comme la Couronne reprendra ultérieurement à son compte les droits des particuliers, elle tirera parti des textes leur conférant certains droits pour fonder les siens; Hertslet estime, à juste titre semble-t-il, pouvoir incorporer ces actes privés dans sa carte de l'Afrique sur base de traités encore qu'à proprement parler il ne s'agisse pas là de traités. Il est suivi en cela par Parry, dont on aurait peut-être attendu plus de rigueur, puisque sa collection n'a pas pour objet de définir les limites de l'expansion étrangère en Afrique, mais bien de constituer une collection de traités au sens où ce mot est utilisé en droit international. En outre, si des documents privés sont ainsi occasionnellement inclus dans des

(14) Voir notamment R. CORNEVIN, *Histoire de l'Afrique*, 2 vol., Paris 1966, vol. 2, p. 304, 468-469, 537-540. En 1842, les Anglais avaient signés de nombreux traités relatifs à l'abolition de la traite avec les ethnies du Cameroun, mais sans établir de protectorat ou prendre pied sur le continent, voir par exemple PARRY, vol. 92, p. 325-327.

(15) Voir références en Annexe 1.

(16) Voir 3, 16 et HERTSLET p. 26 et 35.

collections de textes officiels, ce n'est qu'accidentel (outre les exemples cités, on peut mentionner les textes signés par Sapeto au sujet d'Assab et par l'East India Company à Tadjourah et Zeila) (17).

La masse des documents privés, à supposer qu'ils aient existé, n'est pas publiée et n'est accessible qu'à travers un dépouillement systématique des archives lequel n'a pu être entrepris (18).

Enfin il n'est pas certain que des documents écrits aient existé dans chaque cas. Nous possédons divers récits, en ce compris celui de l'un des premiers « découvreurs » portugais, qui établissent sans discussion possible l'acquisition de certains droits sur le sol africain par des étrangers sans que le besoin de signer un document particulier semble apparaître (19); de même, la vocation commerciale, exploratrice ou missionnaire de nombre des premiers contacts ne mettait pas au premier plan des préoccupations des étrangers entrant en relation avec les Africains l'établissement de titres juridiques à l'occupation du sol. L'essentiel à cette époque était de pouvoir demeurer sur place et de pouvoir sans trop de dommages à sa personne ou ses biens, commercer, évangéliser ou explorer. Ceci ne veut pas dire que les missionnaires et les commerçants n'aient pas souhaité s'installer sur place que ce soit pour se loger, pour les uns comme pour les autres, et pour disposer de lieux de culte ou d'enseignement pour les uns ou d'entrepôts et de magasins pour les autres. Nous possédons des traces de tractations menées à cette fin avec les autorités locales et ce jusqu'à des périodes relativement tardives dans l'histoire de la pénétration européenne en Afrique. Mais il s'agit

(17) Voir 36, 37, 141 et 142.

(18) S'il avait pu être effectué, nous aurions vraisemblablement rencontré des documents comme la lettre que le souverain de Whydah adresse au Roi du Portugal en 1720 et dans laquelle il marque son accord pour la construction à Whydah d'un fort-factorie. Voir VERGER P., *Flux et reflux de la traite des nègres entre le Golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos du XVIIème au XIXème siècles,* Paris-La Haye 1968, p. 132-133.

(19) Voir les récits de R. de Pina et J. de Barros tels qu'ils sont cités et traduits dans BLAKE J.W. (éd.), *Europeans in West Africa, 1450-1560,* vol. 1, London 1942, p. 75 et COQUERY C., *La découverte de l'Afrique,* Paris 1965, p. 113; la correspondance entre le Roi d'Ajuda et celui du Portugal en 1720-1721, citée et traduite dans P. VERGER, *op. cit.,* p. 132-135; et CHARPY J., *La fondation de Dakar,* Paris 1958, p. 36 pour la relation d'un entretien d'un missionnaire avec le roi de Dakar.

de tractations amiables, informelles, résultant davantage des règles de l'hospitalité que de celles du droit et les prises de possession qui en résultent ne semblent avoir aucun caractère juridique établi et ne conférer en tout cas aucun droit à l'occupation du sol africain par les Européens en cause (20). Dans ces cas, très nombreux si on en croit divers récits de voyage, l'occupation n'est qu'un accessoire sans grande importance et dépendant entièrement du principal; encore que dans certains cas, comme à Lagos en 1852, ces tractations accessoires aient fait l'objet d'un document signé dans ce cas par les autorités locales et les missionnaires (21). L'occupation du sol en tant qu'objet principal n'est venue que plus tard et notamment lorsque les Puissances ont voulu faire reconnaître leurs droits de souveraineté. D'où l'importance des traités, documents officiels opposables davantage aux autres puissances tentées par l'Afrique qu'aux souverains locaux. Il est également des cas où l'on se passait de titres parce que le fait, pour ne pas dire la force, primait le droit. Il ne faut pas perdre de vue que certaines théories du droit international antérieures au XVII[e] siècle (et même, mais plus rarement, postérieures à ce siècle) considéraient l'Afrique, terre inconnue, comme une *res nullius* (les progrès de l'anthropologie sociale ont montré depuis qu'il n'en était rien, confirmant en cela les vues théoriques des internationalistes qui, à partir du XVII[e] et XVIII[e] siècles, refusaient la qualification de *res nullius* au sol africain) (22). S'y installait donc qui voulait sans qu'aucun titre juridique soit nécessaire. C'est ainsi probablement que se sont constitués les premiers établissements portugais sur les deux faces du continent; ceci pourrait alors expliquer la rareté des documents les concernant.

Encore faut-il lorsque les documents officiels existent qu'ils soient publiés dans des ouvrages ou collections aisément accessibles. J'ai déjà signalé ainsi l'existence d'un texte officiel signé entre les Nsima orientaux et le Brandebourg en 1681, lequel n'existe dans aucune des grandes collections (23). Cette absence

(20) *Supra,* note 19.
(21) Voir 80.
(22) *Infra,* note 104.
(23) *Supra,* note 5.

peut s'expliquer dans certains cas par le caractère ambigu du document, — est-il privé ou public? —, comme par exemple lorsque les Danois *achètent* contre l'équivalent de 100 onces d'or en marchandises le terrain sur lequel ils édifieront la forteresse de Christianborg, près d'Accra (24).

Une dernière remarque pour conclure ces brèves considérations relatives aux documents publiés. Lorsqu'on parle d'eux, il n'est pas toujours certain que leur texte soit disponible in-extenso dans les collections existantes; souvent des extraits sont seulement repris (c'est le cas notamment dans Hertslet en raison de l'orientation géographique de son recueil qui est partiellement la mienne) (25) ou encore une analyse sommaire du contenu (c'est fréquemment le cas dans De Clercq) (26), voire un simple renvoi à un traité similaire (dans De Clercq également) (27). Dans la collection récente et monumentale de Parry (elle en est à son volume 110 et atteint seulement l'année 1853), les textes sont toujours complets mais pour des raisons inexplicables, de très nombreux traités africains ont été omis (28). Il semblerait notamment que les compilateurs de la collection (encore que ce soit à peine croyable) ne se soient pas rendus compte que de nombreux traités avaient été publiés postérieurement à leur date dans une seconde série du *Recueil* de De Clercq, série qui débute avec le volume 14 et constitue un supplément rétroactif à la collection principale. Quoi qu'il en soit il est impossible de se fier à cette collection pour disposer d'un panorama complet des traités publiés.

3. *Les titres juridiques à l'occupation du sol*

Comme je l'ai dit, il n'est pas certain que les premières occupations du sol africain par des Européens aient nécessairement fait l'objet d'un « titre », au sens formel du mot, établissant l'éventuel droit d'occupation et les modalités accompagnant son

(24) LAWRENCE, *op. cit.*, p. 81.
(25) Voir par exemple, 37, 69, 116.
(26) Voir par exemple 53, 73, 106 à 111.
(27) Voir par exemple 28, 83 à 90, 137 à 139.
(28) Voir par exemple 24, 28, 30, 37, 53, 54, 57 à 61, 63 à 65, 72 à 74, 81 à 91.

exercice. Ceci ne veut d'ailleurs pas dire que ceux-ci soient sans « titre » au sens matériel du terme, puisque nous avons vu qu'il existait nombre de traces de discussions entre les autorités locales et les commerçants ou les missionnaires afin de permettre à ces derniers de s'installer sur le sol africain. Il convient d'ailleurs de souligner qu'à moins de l'hypothèse rare où des Européens s'installeraient sur une terre vierge d'occupants et non revendiquée comme terrain de chasse ou réserve foncière par un groupe proche, l'installation d'étrangers sur les terres d'un groupe ethnique africain est toujours subordonnée, qu'ils soient Africains ou Européens, à l'autorisation et au respect des conditions que pose éventuellement l'autorité sociale ou politique qui a dans ses attributions le contrôle du domaine foncier. Une installation « sans titre » au sens matériel du mot est donc impossible, même si elle ne s'accompagne pas nécessairement d'un « titre » au sens formel du terme.

Ceci étant posé, un second point mérite clarification. Je ne me suis intéressé qu'aux seuls titres conférés par des Africains aux Européens; ce que j'appellerais des titres primaires. On rencontre en effet en Afrique nombre de titres secondaires à l'occupation du sol. Ainsi lorsqu'une société à charte transfère ses droits à la Couronne d'Angleterre, comme c'est le cas pour la Sierra Leone Company en 1808, la première nommée acquiert par ce transfert un titre secondaire à l'occupation du sol africain, le titre primaire ayant été acquis, en son temps, par la Compagnie. A vrai dire le titre de la Couronne devrait être qualifié de tertiaire, puisqu'aussi bien la Compagnie (qui aurait dès lors un titre secondaire) n'avait fait que succéder en vertu d'une loi de 1791 aux droits acquis en 1788 par la communauté installée à cette époque au Sierra Leone et détentrice par conséquent du titre primaire (29).

Par contre l'île de Mattacong est acquise par deux commerçants, Gabbidon et Savage, en 1825 (leur titre est primaire et de droit privé), cédée au gouvernement anglais par les autorités locales en 1826 (son titre est également primaire, mais de droit

(29) Voir J.D. FAGE, *A History of West Africa,* Cambridge 1969, p. 118-120. Voir également la loi du 7 mai 1821 transférant les possessions de l'Africa Company sur la côte occidentale d'Afrique à la Couronne et les incluant dans la colonie du Sierre Leone (HERTSLET, p. 29).

public) et enfin cédée à la France par un traité entre ce pays et la Grande Bretagne en 1882 (le titre est dans ce cas secondaire et de droit public, dérivant du titre primaire de droit public de la Grande-Bretagne) (30). On en arrive ainsi aux nombreux traités par lesquels diverses puissances européennes suite à des guerres se déroulant hors d'Afrique acquièrent des titres secondaires, voire tertiaires ou quaternaires, sur des parties du sol africain. Des stations passent ainsi du Danemark ou de la Hollande à l'Angleterre, de l'Angleterre à la France, du Portugal à la Hollande et ainsi de suite (31). Les transferts ainsi réalisés ne le sont d'ailleurs pas toujours à la suite de traités; certains comme celui de l'île de Bulama de la souveraineté anglaise à la souveraineté portugaise (les Anglais au vu de nos seuls documents auraient acquis la souveraineté primaire en 1827, mais apparemment le Portugal avait un titre antérieur) sont le résultat d'un arbitrage international, en l'occurrence celui du Président des Etats-Unis intervenant en 1870 (32). De la même façon, les transferts peuvent résulter d'une succession d'actes privés. Quand la France acquiert d'un particulier en 1857 le site du futur fort de Dakar, le titre foncier remonte la chaîne des acquéreurs successifs jusqu'au titre primaire datant de 1807 lorsqu'un citoyen français a, pour la première fois acquis ce site « aux termes d'un acte sous seing privé » d'un nommé Alassane (vraisemblablement Al Hassan) Hoob, Africain titulaire originel (?) des droits sur le terrain en cause (33). Tous ces titres, sur lesquels des auteurs comme Hertslet insistent à raison puisqu'ils ont donné à l'Afrique sa configuration actuelle, ne nous intéressent pas dans l'optique d'une *éventuelle* première prise de possession par un souverain comme Léopold II, lequel ne s'attendait certainement pas, que du contraire, à ce qu'une puissance européenne lui cède des droits sur le sol africain.

Enfin il existe de nombreux documents qui ont pour objet de délimiter avec précision les territoires respectifs des Africains et

(30) Voir 16 et 17 et HERTSLET, p. 35 note.

(31) Voir, par exemple, le traité du 17 août 1850 par lequel le Danemark cède à la Grande Bretagne ses possessions africaines y compris 5 forteresses pour la somme de 10.000 livres (PARRY, vol. 104, p. 256).

(32) HERTSLET, p. 988.

(33) CHARPY, *op. cit.*, p. 135-136.

des Européens. Dans ce cas, l'occupation du sol est évidemment implicite, mais les documents ne nous renseignent nullement quant à sa nature, son étendue ou ses modalités. Le titre juridique de base dont l'acte de délimitation n'est qu'un accessoire doit alors être trouvé ailleurs (34).

Ces remarques préliminaires étant faites, les documents étudiés se réfèrent exclusivement ou ne sont envisagés que sous l'angle de l'occupation du sol africain. Les documents réglementant d'autres aspects de l'activité européenne en Afrique ou les clauses concernant ces derniers dans les documents étudiés sortent du cadre de cette étude. On trouve ainsi, pour ne citer que les cas les plus fréquents:

— Des traités ou clauses dits de « suzeraineté » qui semblent bien distincts, dans l'optique du temps, des clauses de « souveraineté » (35). Il semble que ces clauses soient exclusivement d'ordre international ayant pour effet d'établir ce qu'on appellera éventuellement ensuite un « protectorat » de la puissance étrangère sur un groupe ethnique africain. Elles n'entraînent en principe ni contrôle de la situation intérieure des Etats, ni possession de tout ou partie de leur territoire. Elles aboutissent cependant à un résultat provisoirement identique en ce sens que, conférant à la nation suzeraine l'exclusivité des relations internationales de la nation qui reconnaît cette suzeraineté (et Dieu seul sait si les autorités socio-politiques africaines étaient susceptibles de mesurer la portée exacte de cet acte), elles permettent à la première nommée d'empêcher toute reconnaissance de droits sur le sol africain en cause à une puissance étrangère. Le transfert de titres juridiques à la possession du sol africain est ainsi « gelé »; sans doute la nation suzeraine n'en possède-t-elle pas, mais aucune autre nation étrangère ne peut en principe en acquérir sans passer par elle.

— De traités ou clauses relatifs à la conclusion d'une paix entre nations africaines et européennes. La pénétration étrangère

(34) Voir, par exemple, les cinq traités de 1851 signés entre la Grande Bretagne et diverses autorités du Sierra Leone au sujet de la délimitation précise de leurs territoires respectifs (HERTSLET, p. 39).

(35) Voir, par exemple, le traité conclu entre la France et le souverain du Bilogué en 1868, DE CLERCQ, vol. 15, p. 535 ou celui entre la Grande Bretagne et celui de l'Okeodan en 1863, HERTSLET, p. 97.

ne s'est en effet pas toujours accomplie sans conflits et ceux-ci débouchaient fréquemment sur un traité de paix, assorti ou non d'une installation sur le sol africain; les traités comprenaient aussi fréquemment une clause prévoyant la remise d'otages dans les mains des représentants de la puissance européenne en cause (36).

— De traités ou clauses prévoyant le libre passage des Européens (quelle que soit leur activité) pendant les périodes troublées et notamment celles de conflits armés entre Africains ou Africains et Européens (37).

— De traités ou clauses relatifs à l'œuvre « civilisatrice » de l'Europe ou au respect du statut privilégié de ses nationaux: abolition et contrôle du trafic des esclaves ou des sacrifices humains, libre circulation des missionnaires, respect des règles et usages locaux par les étrangers ou juridiction des agents de la nation européenne en cas de conflits entre ses ressortissants et des Africains (38).

— Des traités ou clauses de libre ou « agréable » commerce, que celui-ci s'effectue essentiellement à terre à un stade plus avancé de la pénétration européenne ou en mer comme c'est le cas pendant les longues années où la prudence des Européens à l'égard des Africains, la mauvaise connaissance des fonds marins sur les côtes de l'Afrique ou les difficultés inhérentes en de nombreux endroits à l'existence d'une barre limitent le commerce à des navettes effectuées par les Africains entre les navires et la côte. Dans les deux cas, il s'agit de faciliter la pénétration commerciale, d'assurer ensuite la sécurité et le libre passage des personnes et des biens dans l'intérieur du pays et enfin, éventuellement de contrôler l'activité commerciale d'autres marchands, le plus souvent ceux de nationalité étrangère, mais aussi, parfois, ceux de compagnies rivales lorsqu'un monopole a été concédé. Si la liberté du commerce est généralement comprise dans le sens le plus large du mot, certains documents sont relatifs à des acti-

(36) Voir, par exemple, le traité conclu entre la Grande Bretagne et les Ashanti et Fanti en 1831, PARRY, vol. 81, p. 456 et celui avec les Temne de la même année, *idem*, vol. 82, p. 204.

(37) Voir, par exemple, le traité entre la France et les Dacbagui de 1832, PARRY, vol. 82, p. 450.

(38) Voir, par exemple, 38.

vités particulières comme par exemple la traite de la gomme (39).

— Des traités ou clauses fort proches des précédents dans leur objectif final, bien qu'ils en soient distincts par leur objet propre, et visant à faciliter l'accès des navires à leurs points d'ancrage que ceux-ci soient dans des ports, dans des criques ou à l'embouchure des rivières, voies naturelles de pénétration vers l'intérieur. Dans ces documents, il n'est pas seulement question de libre passage, mais aussi de droits d'ancrage et de taxes diverses prélevées aux dépens des navires relâchant dans les eaux africaines; les traités britanniques sont particulièrement détaillés à ce sujet (40).

— Des traités ou clauses relatifs à ce qu'on pourrait appeler le « débarquement forcé » des Européens sur les côtes d'Afrique. L'un d'entre eux, celui résultant du naufrage de la Méduse, a laissé des traces dans l'histoire, la littérature et la peinture, mais la fréquence des naufrages ou échouages et les conséquences qui en résultaient tant pour les personnes que pour les cargaisons, justifièrent les documents y relatifs (41).

— Des traités ou clauses relatifs à l'exploitation du sol africain par les Européens sans que soit prévu de droits permanents à l'occupation du sol. Ainsi un traité de 1827 permettant à la Grande Bretagne d'exploiter une carrière en Gambie (42) ou les clauses fréquentes dans les traités français relatives à la libre coupe de bois ou d'herbe (43).

— Enfin ces diverses espèces de traités peuvent se rencontrer dans une succession chronologique relativement à un territoire déterminé. Cette succession est alors révélatrice de la dynamique

(39) Voir, par exemple, le traité entre la Grande Bretagne et les Trarza en 1814, PARRY, vol. 63, p. 112, ou, pour la traite de la gomme, les références aux traités français de 1842, DE CLERCQ, vol. 4, p. 618-619. Voir aussi le traité entre la Grande Bretagne et le Cameroun (PARRY, vol. 90, p. 228).

(40) Voir, par exemple, le traité entre la Grande Bretagne et le Sultan de Tadjourah de 1840, PARRY, vol. 90, p. 340, ou celui entre la France et le souverain de Bonny de 1841, *idem,* vol. 92, p. 106.

(41) Voir, par exemple, les traités entre la France et Dakar en 1826, *idem,* vol. 76, p. 424 et entre la France et les Trarza en 1853 (*idem,* vol. 110, p. 489).

(42) Traité entre la Grande Bretagne et le souverain de Caleba, *idem,* vol. 77, p. 181.

(43) Voir par exemple, les traités entre la France et le Toro, le Fouta et le Damga en 1859, DE CLERCQ, vol. 7, p. 584, 634 et 638.

de la pénétration européenne en Afrique. Du commerce en mer, on passe au commerce à terre, de celui-ci au protectorat et de ce dernier à la souveraineté étant entendu que la succession des étapes peut varier à l'infini (44).

Comme on le voit les traités conclus entre les pays africains et européens ont des objets multiples et divers qui mériteraient certainement une étude systématique et approfondie. Il n'est cependant pas possible de les examiner tous dans le cadre de cette étude dont nous pouvons maintenant aborder les thèmes essentiels.

I. Les Personnages

Parmi les personnages mis en cause dans les documents relatifs à l'occupation du sol africain, il faut distinguer d'une part les Africains, de l'autre les Européens.

1. *Les Africains*

Les autorités socio-politiques sont les seules à intervenir du côté africain dans les contacts avec les étrangers relatifs à l'occupation du sol; les particuliers africains considérés individuellement ne sont jamais en cause. Ceci tient au contrôle étroit qu'exercent dans la totalité des sociétés africaines traditionnelles les autorités socio-politiques sur le domaine foncier qu'elles régissent. Qu'il s'agisse de collectivités lignagères, claniques ou territoriales, l'autorité ou son délégué contrôle soigneusement la présence et l'installation d'étrangers qu'ils soient africains ou originaires d'autres continents, sur leur territoire. Autant la réglementation foncière est susceptible d'être minimale à l'égard de membres du groupe socio-politique, autant elle est stricte pour les personnes extérieures à celui-ci. Ceci s'explique en raison des liens très étroits rattachant les sociétés africaines traditionnelles (comme d'autres d'ailleurs) à l'espace territorial ser-

(44) Voir, par exemple, 128 où les Britanniques se font concéder environ 2 000 m² à Okeodan en vue d'y installer un consulat, après y avoir établi leur protectorat sans prise de possession du sol (Hertslet, p. 97) et avant l'annexion ultérieure du pays à la colonie du Nigéria (*idem*, p. 99 ss.).

vant de cadre à la vie du groupe. Cette liaison de l'homme à la terre a été suffisamment soulignée pour qu'il soit nécessaire de la développer davantage. Il est donc exclu qu'un individu, membre du groupe, prenne sur lui, sans en référer à l'autorité socio-politique, la responsabilité d'installer un étranger (au sens le plus large du terme, il peut s'agir d'un membre d'une autre famille) sur les terres de la collectivité (45).

Ceci étant posé quelles sont exactement les autorités telles qu'elles apparaissent dans les traités, sont-elles seules à s'engager, qui engagent-elles, quelle est leur capacité à engager les groupes qu'elles représentent, et enfin l'acte qu'elles posent est-il exempt de vices susceptibles d'en entraîner la nullité.

A. *Les autorités socio-politiques africaines telles qu'elles apparaissent dans les traités,* semblent correspondre directement aux autorités européennes dont les mandataires traitent avec elles. Les documents étant toujours, et pour cause, élaborés par les Européens, ces derniers, le plus souvent représentants de monarques, traitent, dans la plus grande partie des cas avec des « rois » (*kings,* en anglais); mais même lorsque la France sera devenue une République, ce sera toujours avec des « rois » qu'elle traitera. Il n'y a là rien d'illogique, les structures politiques africaines n'ayant guère été modifiées par les changements de régime en France (46). Très proche du terme « roi », et même considérée comme son équivalent dans certains textes, l'expression « chef suprême » ou « chef principal » est utilisée dans quelques documents; mais ce n'est là qu'une infime minorité de cas (47). Il arrive aussi qu'un équivalent africain ou arabe du terme roi soit utilisé, sans d'ailleurs que l'on puisse être assuré de l'exacte concordance entre les deux termes. C'est ainsi qu'on parlera de l'*alimamy* sur la côte de Guinée (48), de

(45) Ces considérations ne sont guère classiques et la doctrine à leur sujet peu abondante. Une mise au point succincte peut en être trouvée dans J. VANDERLINDEN, « Terres à l'usage et sous le contrôle de la communauté », *Revue de l'Institut de Sociologie,* 1973, p. 444-446 et 472-475.

(46) Les références au terme *roi* sont tellement nombreuses (un tiers environ des documents) qu'elles ne paraissent pas devoir être justifiées particulièrement.

(47) Voir, par exemple, 71 et 9.

(48) Voir, par exemple, 16, 19, 38 et 62. Le terme est emprunté aux structures politiques du Fouta. Voir une introduction dans COQUERY - VIDROVITCH C. et MONIOT H., *L'Afrique noire de 1800 à nos jours,* Paris 1974, p. 93-95.

l'*attah* d'Egarra (49), du *bey* des Kafu Bullom (50), du *brack* du Wallo (51), du *damel* du Cayor (52), de l'*obi* des Ibo (53), du *sultan* d'Assab ou de Tadjourah (54), du *tonka* du Guoy (55). Indépendamment des rois, les textes se réfèrent très souvent aux « chefs » (en anglais, *chiefs*) des pays ou groupes ethniques, la distinction entre ce terme et celui de roi n'étant d'ailleurs parfois pas faite dans les documents (56).

Ces deux termes généraux étant de loin les plus fréquents, les autres expressions ne seront qu'occasionnelles et dues sans doute à des circonstances locales mises en lumière par l'un ou l'autre incident. Ainsi, lorsqu'il est question d'un chef ou d'un aîné de famille (57) peut-on considérer qu'affleure la structure lignagère du groupe ethnique en cause; il ne faudrait cependant pas en conclure que celle-ci est inexistante dans tous les autres cas et notamment lorsqu'on parle de « roi » ou de « chef ». Au XIX^{e} siècle, l'ignorance de la distinction entre une autorité lignagère et une autorité politique au sens strict dans les sociétés africaines traditionnelles était la règle et non l'exception; de nombreux « rois » ou « chefs », n'étaient donc peut-être en fait que des chefs de lignage (ou famille, comme on disait alors).

Enfin l'adhésion donnée au contenu du document peut être le fait d'un délégué d'une autorité politique supérieure. Ce sera le

(49) Voir 41 et aussi TAMUNO T.N., « People of the Niger Benue Confluence », in AJAYI J.F.A. et ESPIE I. (ed.), *A Thousand Years of West African History,* London - Ibadan 1965, p. 211-212.

(50) Le terme révèle une influence islamique et n'est pratiquement utilisé que lorsqu'on parle du roi du Sherbro. Voir 19 et 91.

(51) Voir 5, et KI-SERBO J., *Histoire de l'Afrique noire,* Paris 1972, p. 232-233.

(52) Voir 113 et MONTEIL V., « The Wolof Kingdom of Kayor », in FORDE D. et KABERRY P.M., *West African Kingdoms in the Nineteenth Century,* London 1967, p. 260-264.

(53) Voir 40 et BRADBURY R., « The Kingdom of Benin », in *idem,* p. 28-34 et HORTON R., « Stateless Societies in the History of West Africa », in AJAYI J.F.A. et CROWDER M. (éd.), *History of West Africa,* vol. 1, London 1971, qui souligne (p. 116) « The Benin - claiming obiships of the Western Ibo ».

(54) Voir 36, 122 et 141, par exemple. Le terme n'est utilisé que sur la côte orientale d'Afrique où il remplace systématiquement le terme « roi » qui n'y est guère utilisé.

(55) Voir 104.

(56) Comme pour les références au terme « roi », celles-ci sont trop nombreuses que pour devoir être justifiées particulièrement.

(57) Voir 15, 17 et 19.

cas lorsqu'il sera question d'un alcade (58), déformation évidente de l'arabe, d'un « gouverneur » (au Dahomey, son titre serait celui de *jévoghan*) (59), ou tout simplement, d'un délégué (60). Encore plus rarement sera-t-il question d'un « gouvernant » (*ruler*) (61) ou l'identité de la partie africaine sera-t-elle inconnue (62). Occasionnellement enfin apparaît une autorité religieuse comme un marabout (63).

L'utilisation de ces divers termes (quand il s'agit d'autorités inférieures, il est généralement précisé qu'elles tiennent leurs pouvoirs d'un « roi » ou son équivalent) donne ainsi l'illusion que les structures politiques africaines sont hiérarchisées à la manière de celles des Européens et rend manifeste le souci des Etats étrangers de traiter au plus haut niveau avec les groupes ethniques dont ils occupent une partie du territoire de manière à éviter toute remise en question au sommet de la pyramide socio-politique et donc autant de désagréments.

B. *Les autorités socio-politiques africaines ne sont souvent pas seules à s'engager* puisque nombre de documents font allusion à des participants à l'acte qui apparaissent au second plan par rapport à l'autorité principale. On rencontre ainsi aux côtés des rois, des princes (64), des ducs (65), des notables (*headmen,* en anglais) (66), des « gentilhommes » (67), des « anciens » (68) ou encore des « hommes respectables » (69), encore que le terme

(58) Les traités anglais parlent d'*alcade* (voir 48, 75 et 76) et les documents français d'*alcaty* (voir 33), les uns et les autres se référant vraisemblablement à l'*al-cadi* ou chef de village connu dans l'Empire mandingue et donc sur la côte de Guinée. Voir MAHONEY F. et IDOWU H.O., « The Peoples of Senegambia », in AJAYI J.F.A. et ESPIE I. (ed.), *op. cit.*, p. 142.

(59) Voir 135. Sur le *jévoghan,* voir LOMBARD J., « The Kingdom of Dahomey », in FORDE D. et KABERRY M., *op. cit.*, p. 76 et 82.

(60) Voir 122 dans le traité entre les Danakils et la France.

(61) Voir 16.

(62) Voir, par exemple 12, tel que le reproduit HERTSLET, p. 7. La collection de PARRY permet heureusement de remédier aux troncages de certains documents réalisés par HERTSLET.

(63) Voir, par exemple, 47.

(64) Voir, par exemple, 3, 99 et 112.

(65) Voir 42, où il est question « du jeune Duc, fils du vieux Duc, dont le titre a été octroyé jadis par le Roi de France » (?).

(66) Voir, par exemple, 6, 9, 13, 14, 16 pour *headman* et 27, pour notable.

(67) Voir, par exemple, 6.

(68) Voir, par exemple, 16.

(69) *Ibidem.*

le plus fréquemment utilisé soit celui de « chefs » (*chief* ou *chieftain,* en anglais) (70) que ceux-ci soient ou non qualifiés de « principaux » (71) ou de « tributaires » (72); leur dépendance à l'égard du souverain contractant est clairement exprimée par cet adjectif. On rencontre également, dans le traité de 1825 entre le roi de Sherbro et la Grande-Bretagne, la Reine de Ya Comba, représentée par deux délégués (73). Occasionnellement le titre local des intéressés est employé. On parle ainsi de *boutanague* et de *guiack* dans le traité entre la France et le *brack* du Wallo (74) ou d'*allimamy* (lequel n'est plus en l'occurrence un souverain indépendant, mais un vassal du *bey* de Sherbro) (75), tandis que la terminologie d'inspiration arabe est utilisée lorsque les participants à la conclusion des traités sont des alcades (76), des cabécères (77), des *moce* (78) ou des *moro* (7). Comme on peut le constater, il n'est guère fréquent que référence soit faite à la population dans son ensemble ou à un organe consultatif. Dans quatre traités, tous conclus avec la Grande-Bretagne, il est cependant question soit du peuple (80), soit des habitants (81), soit du « consentement et recommandation du conseil » (82), mais il ne faudrait pas voir dans ces indications autre chose qu'une formule sans rapports particuliers avec les circonstances locales. Quant à la participation d'autorités locales inféodées à un souverain, elle présente l'intérêt d'assurer une adhésion plus large que celle du seul monarque et donc de mieux garantir les droits acquis par les Etats étrangers, de donner à la signature du document une publicité qui ne peut que contribuer à sa diffusion

(70) Les exemples en sont suffisamment nombreux que pour devoir être justifiés particulièrement.
(71) Voir, par exemple, 10.
(72) Voir, par exemple, 14.
(73) *Ibidem.*
(74) Voir 5.
(75) Voir, par exemple, 19 et *supra,* note 48.
(76) Voir, par exemple, 62 et *supra,* note 58.
(77) Voir, par exemple, 97 et 135, le terme anglais *caboceers* étant utilisé dans le premier document.
(78) Voir, par exemple, 135.
(79) Voir, par exemple, 20.
(80) Voir 25 et 143.
(81) Voir 20.
(82) Voir 118.

et enfin de fournir éventuellement des témoins de l'opération en cas de conflit au sujet de celle-ci.

C. De toute évidence, *les autorités socio-politiques africaines n'engagent pas qu'elles-mêmes* lorsqu'elles signent un document transférant des droits sur le sol qu'elles gèrent. Dans la majorité des cas, ce problème n'est pas soulevé, les principes de souveraineté présumant la capacité de l'autorité à engager le pays tout entier sur lequel s'exerce leur pouvoir. C'est pourquoi l'écrasante majorité des traités parlera du souverain d'une contrée déterminée, encore que dans nombre de cas il est clair que les signataires européens (et même peut-être les autorités locales elles-mêmes) auraient été bien en peine de définir avec précision les zones ainsi couvertes; ainsi il sera question du roi ou chef d'une contrée, d'une ville ou d'un village, d'un littoral, d'une rivière, une désignation identique s'appliquant d'ailleurs aussi bien à plusieurs de ces éléments qu'à un seul d'entre eux. De toute évidence, les données géographiques étaient encore, et pour cause, très imprécises (83). Il arrive d'ailleurs que le souverain africain soit mentionné par son seul nom sans que les limites territoriales de son pouvoir, et donc l'identité exacte de ceux qu'il engage par son adhésion au Traité, soient précisées (84). D'une définition territoriale du groupe engagé par son ou ses gouvernants, on passe à une définition personnelle de ce groupe, lorsque les documents se réfèrent au roi ou chef d'une famille (85) d'un groupe ethnique ou d'une « tribu » (86), voire d'une « nation » (87) ou d'un peuple (88).

Cette référence aux personnes effectivement liées par le titre juridique conféré aux étrangers est particulièrement importante dans le cas où le signataire de l'acte n'est pas le souverain lui-même, mais bien l'un de ses délégués. Ainsi, dans deux cas, un *allimamy* ne traitera-t-il qu'au nom de l'*alikarly* et de tous les chefs assemblés (89); dans d'autres, le délégué signera au nom

(83) Voir l'index des noms de lieux en annexe 3.
(84) Voir, par exemple, 2, 30, 31.
(85) Voir *supra*, note 57.
(86) Voir, par exemple, 9, 10, 11, 13, 19 et 25.
(87) Voir, par exemple, 16.
(88) Voir, par exemple, 38, 40, 47 à 52.
(89) Voir, par exemple, 38 et 93.

des autres chefs (une liste de ceux-ci établissant leur accord figure en annexe au traité) (90) ou encore « au nom et par les ordres du roi » (91). Enfin les traités signés par la Grande-Bretagne prenant presque toujours soin de préciser que le souverain africain, comme d'ailleurs le Roi d'Angleterre, engage, outre lui-même, ses successeurs (92).

D. *La capacité des autorités socio-politiques africaines à engager leurs gouvernés* se pose à la fois sur le plan du droit interne et sur celui du droit des gens.

En droit interne, le premier obstacle rencontré est celui posé par la réputation d'inaliénabilité du sol dans les sociétés africaines traditionnelles. Sans doute pourrait-on le résoudre en examinant dans chaque cas d'espèce quels étaient exactement, à la lumière des données de l'anthropologie sociale, les pouvoirs de chaque autorité impliquée. Mais ce serait là une démarche complexe qui devrait commencer par un long et délicat travail d'identification des groupes ethniques en cause. Je voudrais en conséquence me limiter ici à deux considérations:

— Que le transfert des droits sur la terre soit de droit public ou de droit privé, il ne semble pas douteux que les autorités socio-politiques africaines se trouvaient effectivement en mesure de définir à leur gré, tout en tenant éventuellement compte des réactions de leurs administrés, les limites du domaine foncier collectif dont elles avaient la charge. En conséquence céder les berges d'une rivière à un pays étranger était certainement de leur compétence, tout comme lui céder un terrain où installer un comptoir, un fort ou une mission; la même démarche était possible à l'égard de particuliers (93).

Notons cependant qu'Hertslet (94) cite, en sens contraire, un rapport du Vice-Consul anglais à Whydah, lequel déclare que « les lois dahoméennes ne donnaient ni ne vendaient la terre

(90) Voir, par exemple, 71 et 102.
(91) Voir, par exemple, 135.
(92) La mention de cette clause est systématique et ne mérite pas de justification particulière. Voir aussi 131, comme exemple de la clause dans un traité avec la France.
(93) Voir *supra,* note 45.
(94) Voir p. 649.

encore qu'elles donnaient permission de l'utiliser à l'heure actuelle ». Cette déclaration, qui visait à dénier aux Portugais certains droits dont ils se prévalaient, doit cependant être prise avec prudence. Les diverses enclaves étrangères à Whydah n'étaient peut-être, dans l'esprit des souverains locaux que des enclaves tolérées, encore que le traité de 1851 avec la France consacre expressément l'existence du fort français (95).

— Plus délicat est d'analyser la portée exacte des droits ainsi consentis, notamment en ce qui concerne la durée de ces droits. Sans doute nombre de traités font-ils allusion à un transfert définitif (96) et est-il clair dans l'esprit des Européens que les cessions, à titre onéreux ou gratuit, public ou privé, sont définitives. Mais en va-t-il de même pour les souverains africains? On peut en douter notamment lorsqu'on voit les nombreux traités de confirmation de traités antérieurs dans la matière qui nous occupe (97).

Le deuxième obstacle, toujours sur le plan interne, a trait à la capacité des autorités de s'engager au sujet des terres dont il est question dans les documents. Une réponse précise à cette question passe à nouveau par une analyse de cas qu'il est impossible d'aborder dans ce contexte. Bornons-nous à signaler le soin que prend dans nombre de traités, la partie européenne à préciser la validité des pouvoirs des autorités locales. Celles-ci sont dites agir au nom de tout qui pourrait avoir un titre quelconque sur le même objet (98), « posséder l'autorité complète, pleine et entière » (99) d'agir comme elles le font, posséder « pleine souveraineté » (100), être « les propriétaires et possesseurs légitimes » (101) du terrain en cause, ou encore posséder « l'autorité complète, le pouvoir absolu et le droit territorial non disputé » (102) de céder leurs droits sur les terrains faisant l'objet des documents. De la sorte les Etats étrangers semblent vouloir se

(95) Voir 78.
(96) Voir, par exemple, 5, 16, 31.
(97) Voir *infra,* notes 151 et 152.
(98) Voir, par exemple, 8. « On the part and behalf of... every other person or persons having or pretending to have any right, title or interest... ».
(99) Voir, par exemple, 12.
(100) Voir, par exemple, 12.
(101) Voir, par exemple, 15 et 19.
(102) Voir, par exemple, 9.

prémunir contre une éventuelle incapacité de leurs co-contractants africains et pouvoir affirmer leur bonne foi face à un tiers qui la mettrait en cause.

Quoi qu'il en soit les situations ambiguës ne devaient pas manquer sur les rivages de l'Afrique au XIX[e] siècle, ainsi qu'en témoignent les deux documents passés à moins de cinq mois d'intervalle en 1825-1826 et concernant l'île de Mattacong (103). Dans le premier, c'est l'Alimamy Amura, « gouvernant et chef de la Nation mandingue » qui cède l'île à deux commerçants anglais à titre privé et dans le second ce sont les chefs des familles Soombia Soosoo et Tura qui transfèrent leur souveraineté sur l'île au gouvernement britannique. De toute évidence, il ne s'agit pas des même autorités locales et la question de savoir qui avait vraiment le droit de disposer de Mattacong ne semble jamais s'être posée.

Au plan du droit international, le problème de la capacité des autorités socio-politiques africaines se pose en termes différents encore que moins ambigus, du moins à certains égards.

Ainsi, pendant longtemps, comme l'a clairement synthétisé P. Fauchille il y a une cinquantaine d'années (104), trois thèses se sont affrontées. La première consistait à nier les droits fonciers ou territoriaux des « peuples sauvages » ou des « tribus barbares » sur le plan international et à réduire ces droits à une détention de fait ou à une possession transitoire. Caractéristique de l'expansion coloniale jusqu'au XVII[e] siècle, cette thèse se rapproche de celle qui ne reconnaît aux Africains qu'une souveraineté limitée par les droits de la colonisation et de civilisation. Dans ce cas les droits existent, mais cèdent le pas à des droits d'une nature supérieure dont sont seules détentrices, les nations dites « civilisées ». Le résultat auquel aboutit cette doctrine est identique en ce qui concerne la validité des actes de cession de territoire: ceux-ci n'ont aucune valeur sur le plan international. Elle permet en outre, comme la précédente, la libre implantation des Européens en Afrique sans que soit requis le consentement

(103) Voir 16 et 17.

(104) Voir son *Traité de Droit international public*, 4 vol., Paris 1921-1926, tome I, 2e partie, p. 697 ss. Je dois remercier ici mon collègue et ami Jean Salmon pour les indications précieuses qu'il a bien voulu me fournir.

des Africains, dépourvus de tout droit ou pourvus seulement de droits limités. L'application de ces doctrines pendant de nombreux siècles explique peut-être l'absence généralisée de titres juridiques des Européens à l'occupation du sol africain avant le XIX[e] siècle. C'est en effet une troisième école, représentée dès 1831 par Kluber, mais aussi en 1863 par Pradier Fodere, en 1866 par Heffter et en 1874 par Woolsey, qui va reconnaître aux « sauvages », aux « peuples moins civilisés, voire aux « indigènes » des droits identiques à ceux des Etats européens et donc la capacité de traiter au plan international relativement à leur territoire. C'est dire qu'il existait des partisans sérieux de la capacité juridique des autorités socio-politiques africaines et partant de la validité des traités conférant aux Européens des droits territoriaux en Afrique. De plus, les adversaires de la capacité des Africains ne semblaient pas nier la validité des traités à l'égard des autres « nations civilisées » impliquées dans la ruée sur l'Afrique. Dans cette optique, les traités étaient des conventions sans valeur entre parties mais opposables aux tiers et donc aux nations rivales, ce qui semble une position pour le moins contestable sur la plan moral tout au moins.

E. *Les vices dont seraient éventuellement entachés les actes des Africains* constituent peut-être un obstacle plus sérieux à leur validité que l'incapacité possible des parties contractantes. Il ne suffit pas en effet que les gouvernants africains se voient reconnaître la qualité de sujet de droit; il faut encore que l'acte qu'ils posent le soit en toute clarté. Or la lecture des traités et le recours fréquent qui y est fait à des termes techniques (que l'on réfléchisse un instant à la simple distinction déjà citée entre suzeraineté et souveraineté) (105) rendent extrêmement sujette à caution leur compréhension totale par les Africains. Sans doute était-il de pratique courante, et nombre de traités en font explicitement foi de les faire traduire par un interprète aux co-contractants africains. On trouve ainsi des mentions de traduction en arabe (106), en langue locale (107) et en anglais dans le cas

(105) Voir *supra*, note 35.
(106) Voir, par exemple, 62.
(107) Voir, par exemple, 16 et la mention de la traduction par « l'un des serviteurs fidèles parfaitement au courant des langues anglaise et mandingue »

de traités passés entre la France et des autorités socio-politiques déjà sous influence, à tout le moins culturelle, anglaise (108).

L'endroit n'est peut-être pas ici de rappeler que *traduttore* équivaut souvent à *tradittore,* mais quiconque a eu l'occasion de travailler avec des interprètes en Afrique et connaît les problèmes de traduction que pose tout terme juridique dans une langue africaine (sans parler de ceux résultant du transfert des concepts dans des environnements juridiques radicalement différents) reconnaîtra que la tâche des interprètes chargés de présenter aux autorités socio-politiques africaines la traduction des documents soumis à leur approbation était monumentale. Qu'en fait les textes dont les Africains avaient entendu lecture n'aient sans doute pas grand chose de commun avec les précisions juridiques du document original que nous connaissons n'a rien qui puisse surprendre. Dès lors le problème de la validité des consentements échangés est posé et doit peut-être se résoudre par la négative. Fort heureusement ces problèmes n'apparaissent guère, ou seulement exceptionnellement, au niveau des contractants européens.

2. *Les Européens*

Deux points méritent d'être éclairés, et le seront aisément, en ce qui concerne les parties européennes aux documents transférant des titres juridiques sur le sol africain: l'un concerne les parties contractantes proprement dites, l'autre la personne de leurs mandants.

A. *Les parties contractantes européennes* sont, dans l'écrasante majorité des cas, des représentants des Etats. Il n'existe dans nos documents que cinq exemples d'intervention de particuliers.

Dans les deux premiers cas, ce sont des commerçants qui effectuent une transaction de droit privé avec les autorités locales.

---

de l'autorité africaine. Ce document est l'un de ceux qui est également daté dans un calendrier autre que le calendrier grégorien, en l'occurrence le calendrier musulman (voir aussi 36, la comparaison des concordances entre les deux calendriers révélant d'ailleurs leur caractère approximatif). Voir aussi, pour une autre langue « du pays », 81.

(108) Voir, par exemple, 43.

D'une part John McCormack acquiert en 1821 des droits sur une partie de l'île de Tombo et de l'autre Stephen Gabbidon et William Henry Savage en obtiennent en 1825 sur l'île de Mattacong (109); dans les deux cas, Hertslet assimile les actes à des cessions de souveraineté à la Grande-Bretagne (110), alors que celles-ci n'interviennent que quelques années plus tard en 1824 et 1826 respectivement. Les trois autres exemples mettent en cause des ecclésiastiques encore que leurs ambitions soient fort différentes. En 1852, le Révérend C.A. Gollmer acquiert des droits sur différents terrains à Lagos afin de faciliter son activité missionnaire (111), tandis qu'en 1869-1870, le R.P. Joseph Sapeto passe deux conventions avec les sultans d'Assab, l'une d'entre elles au moins semblant être conclue pour compte de la Societa Rubbatino di Navigazione (112). Restent donc essentiellement en cause les représentants divers des Etats européens.

A l'échelon le plus élevé, et dans un cas seulement, celui du traité entre le Sultan de Tadjourah et la France en 1862 (113), c'est un ministre, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, qui signe pour l'Etat européen qu'il représente. Cela se comprend aisément, les possibilités de rencontre entre gouvernants africains et européens étant réduites à l'époque. C'est donc essentiellement aux autorités locales que sera dévolue la charge de conclure les accords avec les autorités africaines.

Deux groupes de personnages se détachent d'emblée dans ce contexte. D'abord les gouverneurs des possessions d'Afrique et principalement, du côté français, celui du Sénégal et du côté anglais, ceux de la Gambie et du Sierra Leone (114); il faut bien entendu y ajouter leurs adjoints (115) et ne pas tenir compte de leur titre exact (116). Ensuite les officiers de marine, le plus

(109) Voir 9 et 16.
(110) Voir p. 29 et 35.
(111) Voir 80.
(112) Voir 141 et 142. Sur cette page de l'expansion territoriale italienne le long de la Mer Rouge, voir DE LEONE E., *L'Italia in Africa,* 2 vol., Roma 1955, vol. 2, p. 77 ss.
(113) Voir 122.
(114) Les exemples en sont tellement nombreux qu'il ne paraît pas nécessaire de les justifier particulièrement.
(115) Voir, par exemple, 25 et 35.
(116) Ainsi parle-t-on en 1819 de l'Administrateur du Sénégal et non de son gouverneur. Voir 5.

souvent capitaines de navire de rang divers (le grade le plus fréquent est, pour les Français, Lieutenant de Vaisseau et pour les Anglais, *Captain*) (117); mais à ces qualifications de base s'ajoutent éventuellement celles de leur commandement: commandant de station (118), chef d'état-major de division (119) *senior naval officer* (120). A leurs côtés, on rencontre occasionnellement des officiers de l'armée commandant les troupes embarquées sur les navires (121). Le rôle actif de ces diverses personnes s'explique de toute évidence par le caractère essentiellement maritime de la pénétration européenne en Afrique.

Mais les fonctionnaires n'en sont pas pour autant absents des traités. Au moment où les administrations se développent, et donc relativement tardivement, des directeurs des affaires politiques ou des affaires indigènes engagent leur pays (122). A un niveau moins élevé de la hiérarchie, on trouve les agents-résidents ou les vice-consuls (ces deux qualités étant généralement réunies sur une seule tête (123), de même que les commandants de poste (124). Dans quelques cas, ce sont des « commissions » ou des « commissaires » (en anglais, *commissioners*) désignées par les autorités européennes qui traitent avec les autorités locales (125). Enfin, mais de manière tout à fait exceptionnelle et dans les territoires britanniques seulement, des représentants des organes consultatifs locaux participent à la signature des traités (126).

---

(117) Voir le grand nombre de traités qui servent d'exemples à ce propos et ne justifient donc pas de référence particulière. D'excellents exemples de l'enchaînement hiérarchique sont cependant fournis dans les traités de 1842 entre la France d'une part et le Grand Bassam et le Banoko de l'autre; on y remonte du commandant de navire au commandant de la station des côtes occidentales d'Afrique et, à travers lui, à leur souverain, Louis Philippe Ier, Roi des Français.

(118) Voir, par exemple, 96.

(119) Voir, par exemple, 112.

(120) Voir, par exemple, 118.

(121) Voir, par exemple, 181 à 190 où le signataire est M. des Pallières, lieutenant au 3ème régiment d'infanterie de marine.

(122) Voir 129 et 126.

(123) Voir, par exemple, 128, dans le cas de Lagos, et 135, dans le cas du Dahomey.

(124) Voir, par exemple, 12, 34 et 99.

(125) Voir, par exemple, 62 dans le cas du traité entre le Bondou et la France et 66 à 68 où un officier et un particulier britanniques sont désignés en qualité de *commissioners* par le gouverneur du Sierra Leone.

(126) Voir, par exemple, 38 et 93.

B. *Les mandants des parties contractantes européennes* sont, dans l'écrasante majorité des cas, leurs souverains. La Grande-Bretagne est en effet un royaume pendant toute la période qui nous intéresse et la France, à quelques années près (1848-1852 et 1870-1875) est soit un royaume, soit un Empire; dans les intervalles, le Président de la République remplace les souverains (127). Occasionnellement il est question du pays lui-même sans référence à sa structure gouvernementale (128). Enfin le gouvernement de l'Etat européen est souvent cité comme le mandant du signataire des traités (129). Il est aussi fréquent qu'une chaîne de délégations soit mentionnée; on remonte ainsi du capitaine de vaisseau au commandant de la station navale, de celui-ci au gouverneur de la colonie la plus proche, de celui-ci enfin du souverain ou à son gouvernement (130).

Mais il arrive aussi que les personnages officiels interviennent pour le compte de particuliers, comme par exemple les missionnaires (131) ou les commerçants (132), voire même des groupements de commerçants comme la Chambre de Commerce de Bordeaux (133) ou une communauté comme celle des premiers colons du Sierra Leone (134). Quant aux particuliers, ils sont susceptibles d'avoir pour mandant un organisme auquel ils appartiennent (par exemple, la *Church Missionary Society)* (135) ou dont ils servent, pour l'une ou l'autre raison, les intérêts (c'est le cas du R.P. J. Sapeto qui représentait dans la zone de la Mer Rouge la *Societa Rubbatino di Navigazione*) (136).

---

(127) Les exemples de renvoi aux souverains sont trop nombreux que pour justifier une référence particulière. Pour le Président de la République, voir, par exemple, 78.

(128) Par exemple, la France, en 1873 (voir 144), à un moment d'ailleurs où l'on balançait à Versailles entre la monarchie et la république.

(129) Voir, par exemple, pour la Grande Bretagne 47 à 52 et pour la France, 77 et 96.

(130) Voir *supra,* note 117.

(131) Voir, par exemple, 64 où il est question d'un R.P. Bessieux.

(132) Voir, par exemple, 71 où il est question d'A. Cohen dans le traité entre la Belgique et les Nalou.

(133) Voir, par exemple, 30 et 31, cette intervention n'ayant rien d'étonnant lorsqu'on connaît le rôle actif des négociants bordelais dans la colonisation de l'Afrique occidentale.

(134) Voir 1.

(135) Voir 80.

(136) Voir 142 et *supra* note 112.

Bien entendu, une fois conclus, les traités doivent être soumis en principe à la procédure de ratification; les recueils donnent peu d'indications sur celle-ci (137), à l'exception d'un cas notamment où l'exposé des motifs de la loi de ratification est fournie, celui entre la France et le Sultan de Tadjourah conclu en 1862, mais dont la ratification par les Chambres n'intervient qu'en 1885 (138). En outre il peut se faire que la ratification ne se fasse pas. Ce fut le cas notamment pour le traité cédant la plage de Cotonou à la France en 1868; conclu à l'initiative de Jean Baptiste Bonnaud, agent vice-consul de France au Dahomey, vraisemblablement encouragé par un négociant français représentant la maison Régis à Whydah, ce traité ne fut pas accepté à Paris (139). Il arrivait en effet à un moment où le Second Empire ralentissait délibérément son expansion coloniale (140). Il n'empêche que la France s'en prévaudra dix ans plus tard lorsqu'elle obtiendra la confirmation de ses droits sur le littoral dahoméen par le traité du 19 avril 1878 (141). De même un examen approfondi des archives métropolitaines révélerait certainement des hésitations semblables des politiques gouvernementales et leur balancement entre l'acquisition de la souveraineté et celle de la suzeraineté conduisant à la théorie du protectorat (142). Il est aussi intéressant de noter que nombre de ratifications par la France n'interviennent que dans les années 1880, soit parfois trente ans ou plus après que les traités aient été signés. La coïncidence de ces ratifications avec les débuts du *scramble* pour l'Afrique est trop évidente que pour mériter davantage de commentaires encore que certaines ratifications

(137) Les collections classiques comme de MARTENS, HERTSLET ou PARRY, se contentent généralement de donner occasionnellement la date de ratification.

(138) Voir 122.

(139) Voir 135 et aussi SCHEFER C., *Instructions générales données de 1763 à 1870 aux gouverneurs et ordonnateurs des établissements français en Afrique noire,* 2 vol., Paris 1921-1927, vol. 2, p. 526-529.

(140) Voir CHAILLEY M., *Histoire de l'A.O.F.,* Paris 1968, p. 238-239.

(141) Voir DUNGLAS E., « L'histoire dahoméenne de la fin du XIXème siècle à travers les textes », *Etudes dahoméennes,* vol. 9, 1953, p. 28-29.

(142) Voir à ce sujet SCHNAPPER B., *La politique et le commerce français dans le golfe de Guinée de 1831 à 1871,* Paris-La Haye 1961, p. 59-62.

notamment par la Grande-Bretagne ou la Belgique interviennent plus tôt (143).

Enfin certaines procédures de ratification sont quelque peu particulières; ainsi c'est par arrêté royal que Léopold II ratifie en décembre 1848 le traité conclu en mars de la même année avec les Nalou (144).

II. L'objet des documents

De manière schématique, on peut dire que les documents relatifs à l'occupation du sol africain par les Européens ont pour objet le transfert de certains droits portant sur certains terrains déterminés par ailleurs de manière variable. Deux thèmes majeurs s'imposent donc à l'attention: le tranfert des droits et la détermination de l'objet sur lequel ils portent.

1. *Le tranfert des droits*

Il convient de distinguer d'une part l'opération de transfert et d'autre part la nature des droits transférés.

En ce qui concerne le premier point, les notations inspirées par les documents ne sont guère nombreuses. Ainsi, sur le plan de la terminologie employée, les termes ne varient guère (on parle surtout de céder, d'accorder ou de transférer) et sont souvent accouplés dans des expressions consacrées et redondantes telles: cède, transfère et donne; cède, remet et transporte; donne, remet, transfère et abandonne; et ainsi de suite à l'infini (145).

Deux termes détonnent cependant dans l'ensemble. D'une part certains documents emploient concéder pour céder et il ne faudrait pas croire que cette variante a le sens technique attaché à la concession par opposition à la cession; le contexte des docu-

(143) Voir, par exemple, 18 (traité de 1826, confirmé en 1852, Hertslet, p. 9), 30 (traité de 1838, confirmé en 1883), 59 (traité de 1844, confirmé en 1884), 81 à 90 (traités de 1852, confirmé en 1883 et 1884), 129 (traité de 1863, confirmé en 1883), 144 (traité de 1873 confirmé en 1884) et 71.

(144) Voir 71.

(145) Ce point ne mérite pas de justification particulière en raison de son caractère général.

ments est clair à cet égard (146). D'autre part, un document, l'acte de cession de l'île de Mussa au gouvernement britannique par le Sultan de Tadjourah (147) faisait précéder le mot « ait donné » par le mot « bargained » (ai marchandé), ce qui semble traduire l'atmosphère dans laquelle se sont déroulées les négociations entre le Sultan et le Commandant de la frégate « Sesostris »; ajoutons, en anticipant sur la dernière partie du travail, que l'île a été vendue par le Sultan pour 10 sacs de riz! La même idée semble apparaître lorsqu'il est mentionné qu'une négociation a donné lieu à « un palabre tenu sur le terrain à nous vendu » (148).

Pour le reste l'opération est toujours un transfert des droits des Africains vers les Européens, donc un acte juridique bilatéral dont le sens est constant à l'exception de deux cas. Dans le premier le sens de l'acte est inversé, puisqu'il s'agit d'une rétrocession de la Couronne britannique à des souverains locaux, en l'occurrence ceux du Quiah au Sierra Leone; elle intervient en 1872 (149). En fait en 1861, les chefs du Quiah avaient cédé à la Couronne un territoire incorporé alors dans la colonie du Sierra Leone sous le nom de Quiah britannique. C'est une partie de celui-ci qui est rétrocédée et l'opération a un double caractère. D'abord elle est de droit privé uniquement puisque la Grande-Bretagne déclare conserver ses droits de souveraineté sur l'ensemble du Quiah tel qu'il existe avant la rétrocession; ensuite elle est aléatoire, puisqu'il est prévu que la Reine Victoria ou ses successeurs pourront toujours à l'avenir reprendre les droits qu'ils rétrocèdent en 1872. Il ne semble pas que ce privilège ait jamais été exercé. Dans le second cas, l'acte n'est pas bilatéral puisqu'il s'agit du document par lequel la France établit sa « prise de possession » du Rio Cassini en Guinée (150); les Africains n'interviennent qu'à titre de témoins de l'acte unilatéral du commandant de l'aviso à vapeur « Dialmatch ».

---

(146) Voir, par exemple, 10, 11 et 96 et plus spécialement 10 et 96 qui parlent de terres « concédées en toute propriété »; 43 et 44 qui parlent de « souveraineté pleine et entière concédée » à la France.

(147) Voir 36.

(148) Voir 29.

(149) Voir 143.

(150) Voir 100.

De nombreux documents ne font cependant pas état de transferts proprement dits. Ainsi arrive-t-il fréquemment que des traités soient passés dans le but de confirmer des titres pré-existants soit que ceux-ci existent sur le plan formel, mais soient contestés (151) à la suite d'un changement d'autorité locale, de troubles, d'un relâchement dans la présence européenne, de rivalités internationales, etc., soit qu'il n'existe pas de titres formels (152), notamment dans le cas où l'implantation est ancienne et n'a donné lieu à l'époque à la passation d'aucun acte. C'est le cas notamment pour certains comptoirs fortifiés; ainsi, dans le traité du 7 septembre 1817 entre les Ashanti et la Grande-Bretagne, les premiers nommés reconnaissent l'existence de forts anglais sur leur territoire sans que l'origine du titre ainsi reconnu soit précisée (voir Parry, vol. 68, p. 6). Indépendamment des confirmations de droits, existent des documents visant à clarifier des points obscurs ou à ajuster certaines limites; ils ne sont guère nombreux (153).

Enfin il n'est guère question dans les textes de formalités consacrant le transfert des droits encore que celui-ci s'accompagne généralement de l'adoption du pavillon de la nation européenne en cause (154), voire d'une proclamation publique « en accord avec les coutumes habituelles et solennelles du pays » (155). Dans le texte relatif au Rio Cassini il est en outre prévu de marquer la « prise de possession » par un salut de 21 coups de canon au pavillon français (156). Dans un document cependant l'importance attachée par les Africains au transfert de propriété est présent; il s'agit de la cession, non ratifiée, en 1868, de la plage de Cotonou à la France (157). En effet le roi du Dahomey

(151) Voir *supra* note 10.

(152) Voir, par exemple, le traité de 1851 entre le Dahomey et la France (78) qui prévoit de « conserver l'intégrité du territoire appartenant au fort français » sans que nous disposions d'un titre établissant les droits de la France sur l'emplacement du fort de Whydah.

(153) Voir, par exemple, 69 et 70 ou 112 où les droits antérieurs de la France sont clarifiés face à des prétentions espagnoles.

(154) Voir, par exemple, 43, 81 à 90, 123, tous traités passés par la France. La clause relative au pavillon n'apparaît guère dans les traités britanniques encore qu'elle soit de toute évidence implicite.

(155) Voir, par exemple, 91.

(156) Voir 100.

(157) Voir 135.

envoie à cette occasion à Whydah un messager spécial porteur du bâton royal de manière à ce que la cession se fasse « avec toute la solennité en usage dans le Dahomey ».

En ce qui concerne le second point, la nature des droits transférés, il importe de distinguer les droits de nature publique de ceux de nature privée; elle apparaît en effet fréquemment dans les documents.

Si on considère d'abord les droits de nature privée, un premier droit qui est transféré aux Européens est celui qui leur garantit la liberté d'établissement sur le sol africain à leur meilleure convenance (158) ou, s'ils sont déjà établis, qui leur garantit de manière générale le respect des droits fonciers qu'ils auraient acquis dans le passé (159). Dans ce cas l'autorité socio-politique locale renonce à son droit de contrôle sur tout ou partie de l'espace foncier dont elle a la responsabilité au bénéfice des Européens; ceux-ci ne sont en quelque sorte plus des étrangers dans le groupement en cause. Corrélativement la puissance étrangère inclut parfois dans les traités une clause qui fait des ressortissants des autres puissances des « étrangers à titre définitif » en s'assurant l'exclusivité du droit de libre installation sur le territoire en cause (160). Une fois le principe posé, on passe directement au transfert de la possession du sol (161), à l'occupation de celui-ci (162), et enfin à la propriété (163). En anglais, le terme utilisé est *property,* mais il ne l'est qu'exceptionnellement tout comme le vocable technique *fee simple* (164). Dans des situations identiques, les documents britanniques traitant de droits de nature privée parlent simplement de cession de « tout droit, titre ou intérêt » ou encore de « transfert » sans que la nature exacte des droits cédés soit définie (165); dans le pre-

(158) Voir, par exemple, 5, 23, 45, 136 à 139 pour ne citer que quelques exemples d'une clause caractéristique des traités conclus par la France, encore qu'on la retrouve dans certains traités britanniques.

(159) Voir *supra* note 10.

(160) Voir, par exemple, 6, 16, 43, 81 à 90, 134 où cette exclusivité est mentionnée en termes divers. Voir aussi les traités de protectorat ou suzeraineté, *supra* note 35, qui contiennent presque toujours des clauses identiques.

(161) Voir, par exemple, 1, 20 et 21.

(162) Voir, par exemple, 16.

(163) Voir, par exemple, 10, 27, 96, 104.

(164) Voir, par exemple, 76.

(165) Voir, par exemple, 9 et 80.

mier cas, il semble bien qu'il s'agisse d'un véritable transfert de propriété. Le droit ainsi acquis a tous les caractères du droit de propriété et il sera fréquemment qualifié de « perpétuel », « sans réserve », « entraînant ses accessoires » (166). Enfin une garantie contre les éventuels troubles de jouissance est parfois insérée qui assure une possession tranquille et paisible (167) ou prévoit l'intervention effective de l'autorité locale en cas de trouble (168).

Un cas particulier est celui de l'île de Mattacong lorsque des commerçants anglais y acquièrent des droits en 1825 (169). En effet il s'agit clairement, à l'analyse détaillée du texte, d'une location et non d'une cession en propriété. Il faut d'ailleurs remarquer que le problème se pose également, mais en d'autres termes, lorsque le transfert de souveraineté est lié au paiement de « coutumes » aux autorités locales; j'en reparlerai dans les paragraphes suivants.

Quant aux droits de nature publique, ils tiennent tous dans le mot « souveraineté » (en anglais *sovereignty*) qui se rencontre dans la grande majorité des documents (170). Elle est le plus souvent qualifiée de « pleine et entière » (171) dans les textes français et de « pleine, entière, libre et illimitée » (*full, entire, free and unlimited,* en anglais) dans les documents rédigés en cette langue (172). Il existe bien entendu des variations sur ce thème, comme il en existait en droit privé au sujet de la propriété, mais l'idée de base demeure identique: le transfert des droits, sauf cas exceptionnel (173), est général et complet.

On peut cependant se demander dans quelle mesure le transfert était effectivement parfait lorsqu'il était accompagné, comme c'était fréquemment le cas, du payement de « coutumes »

(166) Voir, par exemple, 5, 15, 30 et 39, pour la perpétuité; 16, pour l'absence de réserves et d'inclusion des accessoires (*appurtenances*).

(167) Voir, par exemple, 1 (*quiet and peaceable possession*).

(168) Voir, par exemple, 10 où la garantie porte tant sur les droits privés que sur les droits publics qu'acquiert la France chez les Trarza.

(169) Voir 16.

(170) L'usage du terme est suffisamment général que pour devoir être justifié particulièrement.

(171) Voir, par exemple, 43, 45, 46 et 136 à 140.

(172) Voir, par exemple, 4, 6, 7, 8, 13, 17 et 18.

(173) Voir, par exemple, 55, où la souveraineté transmise à la France est prudemment qualifiée d'« aussi complète que possible ».

annuelles aux autorités locales (174). En effet, logiquement, le non-paiement de ces « coutumes » devait entraîner la disparition des obligations des parties africaines et donc le rétablissement de celles-ci dans les droits qu'elles avaient cédés de manière générale et complète. Il est inutile de dire que le cas ne s'est jamais présenté, les éventuels litiges se terminant toujours en faveur des Européens que ceux-ci recourent à la persuasion ou à la force.

Il n'empêche que dans certains cas des limitations sont apportées à ce principe. Ainsi les Africains seront autorisés par les documents à continuer à habiter et à cultiver sur les terres cédées en propriété ou souveraineté (175) ou, corrélativement, le transfert n'aura lieu que pour les endroits non-occupés par des Africains (176). Mais il semble que les droits que ceux-ci conservent dans ce cas soient des démembrements de la propriété comme la possession, l'occupation ou la jouissance (177); cependant ces démembrements leurs sont garantis de manière « complète, libre et non troublée » (*full, free and undisturbed,* en anglais) (178).

L'analyse de la nature des droits acquis par les Européens sur le sol africain, dans la mesure où elle est faite au départ de documents élaborés par les étrangers, reflète nécessairement les concepts juridiques qui sont les leurs; propriété, possession, souveraineté sont autant de concepts qui étaient d'ailleurs susceptibles de variations selon qu'ils étaient employés par des Anglais ou des Français. Ainsi par exemple le transfert de souveraineté au bénéfice de la Couronne s'accompagnait généralement, selon les principes du droit anglais, d'un transfert de propriété à la même Couronne, les terres ainsi acquises devenant territoire britannique en droit public et *Crown Lands* en droit privé. Tel n'était pas du tout le cas en droit français où l'on distingue toujours soigneusement l'établissement de la souveraineté sur un territoire de l'acquisition par l'Etat français ou par des particuliers de droits de nature privée sur le même territoire; j'aurai l'occasion

(174) Voir *infra,* III, Les contreparties.
(175) Voir, par exemple, 15 et 35.
(176) Voir, par exemple, 21.
(177) Si ce n'était pas le cas, il y aurait contradiction évidente avec l'affirmation d'un transfert complet de propriété.
(178) Voir, par exemple, 14.

d'en reparler en envisageant les contreparties fournies aux Africains en échange des droits qu'ils cédaient.

Ceci étant dit on peut également se demander quels droits les Africains s'imaginaient céder aux Européens, étant bien entendu que les distinctions subtiles séparant nos concepts leur échappaient vraisemblablement. On peut notamment se demander si la distinction fondamentale entre souveraineté de droit public et propriété de droit privé leur était accessible. Ma conviction est que la réponse à cette question doit être positive encore que nuancée.

D'une part, il semble certain qu'une distinction existe dans nombre de sociétés africaines entre l'espace territorial occupé par le groupe (notre notion de territoire national à laquelle est liée la souveraineté) et que contrôle *qualitate qua* l'autorité sociopolitique et la multitude des espaces fonciers occupés par les individus à usage d'habitation, de culture, etc. (notre notion de bien immeuble à laquelle est liée la propriété) et dont est titulaire chaque individu. Il semble également que la distinction entre les deux notions se fasse davantage au niveau de la terminologie employée pour distinguer les biens en cause que pour définir les droits exercés à leur égard; l'individu est tout autant le « maître » de son champ que l'autorité l'est de l'espace territorial occupé par le groupe, mais cette maîtrise porte clairement sur des concepts du domaine foncier radicalement différents.

D'autre part, si la notion de transfert de droits sur l'espace territorial du groupe, que ce soit à l'amiable ou par la force, était indiscutablement connue des sociétés africaines traditionnelles et si donc il est parfaitement concevable que lorsque les Etats européens acquéraient la souveraineté sur le sol africain, les autorités locales comprenaient qu'effectivement leur « territoire » avait un nouveau « maître », il n'est pas certain qu'il en allait de même lorsqu'un particulier européen pensait acquérir la propriété d'un fonds sur le territoire d'une collectivité locale. Dans ce cas, la souveraineté demeure dans le chef des Africains et l'opération consiste pour eux à conférer à un étranger au groupe un droit de mise en valeur du sol réalisée par la transformation qu'il lui fait subir en y incorporant son activité. Ce droit n'était qu'exceptionnellement (à supposer qu'il le fût jamais) un

droit identique à notre droit de propriété. Il en était en effet le plus souvent différent à la fois sur le plan de la liberté d'en disposer reconnue à son titulaire et sur son mode d'extinction, puisque la non-exploitation du sol aboutissait à cette extinction. Dans ces conditions, il semble clair que dans ce cas les parties contractantes ne pouvaient se comprendre.

2. *La détermination de l'objet des droits*

L'objet premier des droits transférés est, en raison du cadre de l'étude et donc par postulat, le sol. Cependant la nature, la destination ou la détermination des éléments fonciers peut varier.

A. *La nature de l'objet des droits* est rarement établie de manière générale par l'utilisation du mot terre ou terrain employés seuls sans aucune qualification d'affectation (179). On parlera cependant des rives d'une rivière (180) du littoral (181), de caps ou pointes (182), de langue de terre entre une lagune et la mer (183), de salines (184), d'une ville (185) et surtout d'îles (186), l'occupation du sol africain ayant commencé par celle des îles avoisinant le littoral ou l'embouchure des rivières.

B. *La destination pour laquelle les droits sur le sol sont acquis* sont l'un des moyens le plus fréquemment utilisés pour identifier le terrain qui fait l'objet des droits acquis par les Européens. Encore que cette destination soit volontairement laissée dans le vague par une clause passe-partout du genre: pour tout usage qu'il lui plaira de faire (187). Mais, dans nombre de cas, les clauses sont plus précises. Il sera ainsi question de terres destinées à des cultures (188) encore que ces cas soient relativement

(179) Voir, par exemple, 1 (« *certain district of land* »); 5 (« toutes autres portions en terre ferme »); 35 (« *the territory* »).

(180) Voir, par exemple, 100, où il n'est question que « des rives et des eaux ».

(181) Voir, par exemple, 32 à 34.

(182) Voir, par exemple, 111.

(183) Voir, par exemple, 56.

(184) Voir, par exemple, 113.

(185) Voir, par exemple, 124.

(186) Les cas en sont trop nombreux, surtout dans les premiers textes, que pour exiger une justification précise.

(187) Voir, par exemple, 10, 11, 32, 33, 131 et 132.

(188) Voir, par exemple, 5.

rares, les colonies de l'époque n'étant pas considérées comme des colonies de peuplement agricole; à des établissements commerciaux (189), ce qui est sans doute la destination la plus fréquente à cette époque de comptoirs; à des postes militaires fortifiés (190), qui sont le corollaire des précédents et du désir d'assurer à la fois la protection des occupants étrangers contre les Africains et la sécurité extérieure des établissements face aux autres puissances; à des pâturages (191), ce qui est exceptionnel de nouveau parce qu'on n'envisageait que rarement des activités pastorales dans le cadre des premiers établissements; à des églises, des écoles et des missions enfin (192) dans le cadre de l'activité d'évangélisation, encore que seuls deux documents relatifs l'un au Nigéria et l'autre au Gabon fassent état de cette destination. Dans un cas particulier, celui de la construction de forts, il faut aussi noter, encore que cela n'apparaisse guère dans nos documents, la réticence nette des Africains à autoriser des constructions de maçonnerie et, corrélativement, leur insistance pour que les fortifications soient construites en matériaux locaux (193). Comme on le voit les objectifs de la pénétration européenne en Afrique se reflètent dans ces affectations et il est logique dans l'optique du temps que les traités parlent avant tout de commerce et de postes militaires.

C. *La détermination des éléments fonciers* sur lesquels portent les droits est, elle aussi, variable à l'infini. Comme dans le cas de la destination, on rencontre des clauses passe-partout qui laissent à la puissance européenne le soin de déterminer l'étendue qu'il lui conviendra d'occuper (194). Ou encore, ce qui revient au même la totalité d'un territoire est cédée aux Européens, à l'exception parfois de certains espaces réservés aux Afri-

(189) Voir, par exemple, 24, 27, 62, 71 et 146.
(190) Voir, par exemple, 5, 45 et 56.
(191) Voir, par exemple, 33, 34 et 101.
(192) Voir, par exemple, 80.
(193) Voir, par exemple, CHARPY, *op. cit.*, p. 188 où Faidherbe fait état du refus du roi de Dakar de laisser construire un fort en maçonnerie et VERGER P., *op. cit.*, p. 129, où il est demandé aux Hollandais de construire en matériaux locaux.
(194) Voir, par exemple, 5, 45 et 56.

cains et soigneusement définis (195). Telle était notamment la pratique dans les territoires anglais où, en cas de transfert global de souveraineté, on pouvait distinguer les terres que la Couronne s'attribuait en pleine propriété, de celles dont elle laissait la propriété aux Africains, étant bien entendu qu'elle assumait le contrôle de droit public (donc la souveraineté) sur le tout. C'est ainsi, comme nous l'avons vu plus haut, qu'il était loisible à la Grande-Bretagne de rétrocéder aux habitants du Quiah une partie de leurs terres tout en conservant sur cette partie comme sur l'autre demeurée propriété de la Couronne, une souveraineté sans partage (196).

Pour le reste, la détermination se faisait à l'aide de mesures de surface; on parle dans certains documents de 200 acres de terrain (197), d'un terrain de 250 mètres sur 100 (198) ou d'un certain nombre de pas sur un certain nombre de pas (199) ou encore d'un mile carré (200). Cette conception abstraite cède cependant le pas dans la plus grande partie des cas, à une définition de l'espace transféré fondée sur des limites ou repères naturels (rivières, marais, arbres, rochers, etc.) (201). Il arrive également que, du consentement des parties, la délimitation du territoire cédé soit prévue pour l'avenir. A l'opposé de cette précision maximale, se trouve la formule vague établissant les droits des Européens sur le pays de ....., sans que les parties, et surtout les Européens, se rendent bien compte de l'étendue exacte du territoire connu sous ce nom (202). Dans de nombreux cas d'ailleurs la définition de l'espace transféré est globale, tandis que sont définies avec précision les rares portions qui échappent au transfert. L'établissement commercial d'Albreda a ainsi constitué pendant longtemps une enclave plus ou moins bien

(195) Ce sont les cas les plus fréquents, les espaces réservés aux africains étant ceux qu'ils occupent à un titre quelconque et dans des objectifs divers (voir *supra,* notes 175 à 178).

(196) *Supra,* note 149.

(197) Voir 24.

(198) Voir 27.

(199) Voir 62, où il est précisé que ces pas sont ceux « d'un homme grand ».

(200) Voir 39, 43 et 45.

(201) Ces cas, les plus nombreux, dans les traités britanniques notamment, ne demandent pas de justification précise.

(202) Ces cas, tout aussi nombreux dans les traités français notamment, ne demandent pas de justification précise.

définie au sein du territoire britannique de Gambie (203). Enfin il existe également certaines réserves générales au transfert des droits. Ainsi arrive-t-il que demeurent intacts les droits des Africains sur tous les immeubles construits au moment de la signature des traités (204) ou sur certains éléments du domaine cédé, comme par exemple les arbres qui y ont été plantés (205).

III. Les contreparties

Il est des cas où aucune contrepartie n'est prévue en échange des droits, quels qu'ils soient, que les Européens acquièrent sur le sol africain (206); il en est même où la seule clause financière du traité de cession soit à charge des Africains, mais dans ce cas la somme qui leur est imposée, outre la cession de terrain ou de souveraineté, est le prix qu'ils paient après un conflit armé pour conclure la paix avec l'Etat européen (207). La contrepartie peut également être laissée « à la générosité » de l'étranger, mais ces cas sont rares également (208). Enfin il est possible que le principe d'une contrepartie ne soit prévu que dans les cas d'occupation effective de terres appartenant soit à des particuliers, soit à des autorités; c'est le cas notamment dans le cas des traités établissant une souveraineté, celle-ci ne faisant pas l'objet d'un paiement, mais bien l'abandon de leurs droits de nature privée qui en résulterait éventuellement pour les individus (209).

Les contreparties les plus fréquentes se présentent soit sous la forme d'un paiement unique, soit sous la forme de paiements annuels, soit enfin sous celle d'une combinaison des deux. Les paiements uniques sont fréquemment constitués par une liste d'objets divers dont l'un des plus beaux exemples est celle annexée au premier de nos documents, l'acte de cession de terres

(203) Voir 18 et 25.
(204) Voir, par exemple, 34.
(205) Voir, par exemple, 32.
(206) Voir, par exemple, 39 et 80, où le transfert est consenti librement (*freely* ou *free of expense*) et 145 qui parle d'une « donation ».
(207) Voir, par exemple, 114.
(208) Voir, par exemple, 44 et 64.
(209) Voir, par exemple, 43, 45, 71, 103 et 114.

aux premiers colons du Sierra Leone (210). Elle mérite d'être citée in extenso, puisqu'elle comprenait: un costume complet brodé, une veste brodée de satin pourpre, un costume complet de satin couleur plomb, une bague de diamant de fantaisie, deux paires de pistolets, un télescope, deux paires de boucles d'oreilles en or avec des pendentifs et des colliers, huit douzaines de bouteilles de vin, un baril de rhum, 150 kg de viande de porc, une boîte de pipes, sept mousquets, vingt livres de tabac, une pièce de calicot, dix livres de perles, deux fromages pesant 24 livres, deux cent pierres à fusil, une douzaine de bouteilles de porto; les mêmes articles de base se retrouvent dans d'autres énumérations, tandis que s'en ajoutent divers autres comme des chapeaux, de l'eau de vie, du corail, de l'ambre ou de la poudre pour ne citer que quelques exemples (211). On y trouve même des « bagatelles » (212). A l'opposé de cette diversité qui fait rêver, nous trouvons les 10 sacs de riz payés au Sultan de Tadjourah par l'Angleterre pour l'île de Mussah (213), et entre les deux à la fois par leur valeur plus grande mais aussi leur diversité réduite, les sommes exprimées en argent (en l'occurrence des thalers) ou en monnaies traditionnelles (en l'occurrence des cauris) (214).

Quant aux paiements annuels ou « coutumes », il est possible qu'ils se présentent sous la forme d'une liste d'objets divers (215), mais ils sont le plus souvent chiffrés en unités de valeur locales, comme les gourdes (216) ou les barres (217). Il arrive aussi qu'ils soient estimés en monnaie qu'il s'agisse de dollars, de livres ou de francs (218).

---

(210) Voir 1.

(211) Voir, par exemple, 62, encore que dans la plus grande partie des documents publiés les listes soient omises.

(212) *Ibidem*.

(213) Voir 36.

(214) Voir 128 pour les cauris, dont 10 sacs équivalent à sept livres sterling de l'époque, et 122 pour les thalers. dont 10 000 unités représentent à l'époque 50 500 francs français.

(215) Les listes sont malheureusement rarement publiées; voir cependant 40 et 59.

(216) Voir, par exemple, 71.

(217) Voir, par exemple, 9 et 16.

(218) Voir, par exemple, pour les dollars, 12, 24 et 35; pour les francs, 92 et 99; et enfin 118, où les livres n'apparaissent d'ailleurs que par référence aux cauris.

Les sommes ainsi définies sont le plus souvent dues aux autorités signataires des documents établissant le transfert des droits sur le sol africain, mais sont fréquemment réparties dans des proportions variables entre l'autorité principale (qui en perçoit la plus grande part) et ses subordonnés (219).

Les modalités de paiement sont variables. Il peut être prévu un accompte immédiat et une soulte dans un certain délai moyennant certaines conditions (comme par exemple la mise à disposition effective de certains terrains ou la ratification du traité) (220), des versements semestriels (221), bimestriels (222) ou mensuels (223), une combinaison de « coutumes » annuelles et d'un « cadeau » immédiat (224), un paiement en espèces ou en nature (225), bref une infinité de variantes dépendant de la volonté des parties. Les sommes ainsi déterminé peuvent en outre être revues et certains traités les omettent parce qu'elles l'ont effectivement été, tandis que d'autres ont pour seul objet un ajustement de redevances ou de leurs modalités de paiement; ainsi un traité remplace-t-il une soulte à payer en une fois par le versement d'une coutume annuelle (226). Enfin la sanction du non-paiement des sommes dues par les Etats étrangers entraîne dans certains cas, aux termes mêmes des documents, la nullité de l'accord conclu ou la reprise des terrains cités (227).

Ceci étant posé, et pour conclure, une remarque s'impose en ce qui concerne les contreparties. Celles-ci ne sont pas toujours exprimées en valeurs comptables. Nombre de documents font clairement apparaître l'intérêt réciproque des parties et notamment le soutien militaire qu'accorde l'Etat européen aux autori-

(219) Voir un exemple, parmi de nombreux cas, en 99; une somme annuelle de 280 francs y est répartie entre six autorités locales.

(220) Voir, par exemple, 43 à 45.

(221) Voir, par exemple, 55.

(222) Voir, par exemple, 59.

(223) Voir, par exemple, 56.

(224) Voir, par exemple, 56 et 62.

(225) Voir, par exemple, 113 où il est question de « trois beaux chevaux [et] dix mille francs en argent ou en marchandises ».

(226) Pour les omissions résultant de rajustements, voir, par exemple, 5; pour un traité modificatif de coutumes, 29 qui contient également le remplacement de la soulte par une coutume annuelle.

(227) Voir, par exemple, 15 pour la reprise et 9 pour la nullité; il s'agit dans chaque cas de transfert à des particuliers étrangers.

tés africaines, comme une contrepartie substantielle des droits abandonnés par ces dernières (228). Ceci amène la réflexion que les diverses contreparties, composites dans leur nature et leurs importances respectives, doivent être comprises comme un tout présenté en échange d'un autre, tout dont l'occupation du sol n'est qu'un élément. En conséquence si, dans certains cas, il est possible de lier directement et sans ambiguïté une contrepartie donnée à un transfert précis de droits sur la terre (229), dans la majorité des cas les compensations couvrent aussi bien ces transferts que toutes les autres clauses établies en faveur des Européens et dont nous avons vu la diversité (230). Il serait dangereux de réaliser sur le plan des principes une dichotomie absolue entre par exemple les transferts de souveraineté n'entraînant que des contreparties de type moral (intervention en cas de conflit, etc.) et ceux de la propriété presque nécessairement contrebalancés par des valeurs économiques. Ceci est d'ailleurs renforcé par la constatation de ce que nombre de traités établissant une suzeraineté (et donc en principe ne conférant aucun droit à l'occupation du sol) comprennent une clause prévoyant le paiement de coutumes annuelles pour prix de la suzeraineté consentie (231).

Conclusion

Malgré les limitations qui sont les leurs et qui ont été soulignées dans l'introduction, les documents relatifs à l'occupation du sol africain par les Européens présentent une source précieuse de documentation sur les contacts entre Européens et Africains au XIX^{e} siècle. En 1876, ils offraient également à Léopold II une source d'inspiration sur la manière dont il allait, à la fois dans ses rapports avec les autorités locales et dans la définition

(228) Voir, par exemple, 5, 34, 81 à 90 et 136 à 139.

(229) Voir, par exemple, les textes où une indemnité spéciale est prévue au cas où des particuliers étrangers occuperaient des terres à titre privé dans le cadre du transfert de souveraineté; celui-ci donne lieu de son côté au paiement d'une coutume couvrant divers éléments. Voir, par exemple, 45.

(230) *Supra,* notes 35 à 43.

(231) Voir les exemples en note 35.

de son statut international, pouvoir construire son Empire africain. Une étude ultérieure montrera peut-être dans quelle mesure le Roi et ses conseillers en ont effectivement tiré parti.

Jacques VANDERLINDEN
Associé de l'Académie
Professeur à l'U.L.B.

ANNEXES

1. Liste chronologique des documents cités.
2. Index des groupes ethniques cités dans les documents.
3. Index des noms de lieu cités dans les documents.
4. Index des noms de personnes cités dans les documents.
5. Index des Etats modernes en cause dans les documents.

NOTE: Dans les index, les numéros renvoient à la liste chronologique des documents cités (annexe 1). Les noms qui y sont cités le sont dans l'orthographe des documents sans qu'intervienne jamais aucune modernisation ou systématisation de celle-ci.

ANNEXE 1

Liste chronologique des documents cités *

N°	Date	Parties **	Référence ***
1.	22. 8.1788	Sierra Leone - G.B.	50, 361
2.	3. 8.1792	Bulama - G.B. (non publié)	(voir 22)
3.	10. 7.1807	Sierra Leone - G.B.	59, 275
4.	6. 7.1818	Bago - G.B.	69, 44
5.	8. 5.1819	Wallo - F.	70, 128
6.	25. 5.1819	Timmanee - G.B.	70, 164
7.	21. 7.1820	Timmanee de Quiah - G.B.	71, 98

* Seuls sont repris dans la liste les documents analysés extensivement dans le texte et auxquels il est renvoyé en bas de page par un chiffre.

** Les noms des parties africaines représentent soit une autorité, soit une contrée ou un lieu géographique, soit une ethnie, soit enfin un groupe familial (voir tables en annexe). Les noms des parties européennes sont abrégées en B (Belgique), F (France) et G.B. (Grande Bretagne).

*** Sauf indication contraire les références sont données dans:
PARRY C., *Consolidated Treaties Series,* Dobbs Ferry (en cours) dont le vol. 115 (1856) était le dernier disponible lors de l'achèvement de la liste. Les autres références renvoient à HERTSLET E., *The Map of Africa by Treaties,* 3 vol., réimpression de la 3ème éd., London 1967, DE CLERCQ J., *Recueil des Traités de la France,* 23 vol., Paris 1880-1883 et DE MARTENS F., *Nouveau Recueil général des Traités,* Nouvelle série, 20 vol., Paris 1843-1875.

8.	20.10.1820	Banana - G.B.	71, 276
9.	5. 6.1821	North Bullom - commerçant	71, 484
10.	7. 6.1821	Trarza - F.	71, 488
11.	25. 6.1821	Brackna - F.	72, 62
12.	14. 4.1823	Lemain - G.B.	73, 188
13.	2. 8.1824	North Bullom - G.B.	74, 390
14.	24. 9.1825	Sherbro - G.B.	75, 380
15.	12.12.1825	Barra et Sancong - G.B.	75, 478
16.	30.12.1825	Mandingo - commerçants	76, 52
17.	18. 4.1826	Soombia Soosoo et Tura - G.B.	76, 186
18.	15/19. 6.1826	Barra - G.B.	76, 282
19.	8/10. 3.1827	Kaffu Bullom - G.B.	77, 118
20.	29. 5.1827	Brekama - G.B.	77, 236
21.	4. 6.1827	Combo - G.B.	77, 237
22.	23. 6.1827	Bulola - G.B.	77, 284
23.	24. 6.1827	Biafra - G.B.	77, 286
24.	13. 4.1829	Wooli - G.B.	Hertslet, 11
25.	5. 1.1832	Barra - G.B.	82, 314
26.	22. 1.1836	Cagnut - F. (non publié)	(voir 77)
27.	24. 3.1837	Boud'hié - F.	86, 410
28.	1. 4.1837	Gorée - F. (non publié)	De Clercq, 4, 364
29.	3. 4.1838	Boud'hié - F.	87, 409
30.	14.12.1839	Garroway - F.	De Clercq, 15, 319
31.	9. 2.1839	Gabon - F.	88, 312
32.	17.12.1839	Itou et Dhioghé - F.	89, 448
33.	21.12.1839	Bissery, Dingvara et Sandignery - F.	89, 449
34.	23.12.1839	Soumboudou et Pacao - F.	89, 450
35.	13. 7.1840	Combo - G.B.	90, 284
36.	19/27. 8.1840	Tadjourah - G.B.	90, 341 et Hertslet, 408
37.	13. 9.1840	Zeila - G.B.	Hertslet, 408
38.	13. 2.1841	Timmanee - G.B.	92, 316
39.	23. 4.1841	Cartabar - G.B.	92, 323/336
40.	28. 8.1841	Aboh - G.B.	92, 328
41.	6. 9.1841	Egarra - G.B.	92, 331
42.	7. 2.1842	Garroway - F.	93, 34
43.	19. 2.1842	Grand Bassam - F.	93, 124
44.	18. 3.1842	Gabon - F.	93, 125
45.	30. 3.1842	Banoko - F.	93, 126/148
46.	20. 4.1842	Danger - F.	93, 149
47.	31.12.1842	Nyanibantang - G.B.	94, 102
48.	6. 1.1843	Chacoonda - G.B.	94, 126
49.	9. 1.1843	Corro - G.B.	94, 129
50.	13. 1.1843	Wooli - G.B.	94, 131
51.	18. 1.1843	Cantalicunda - G.B.	94, 133
52.	21. 1.1843	Dobacoonda - G.B.	94, 136
53.	9. 3.1843	Fanama - F. (non publié)	De Clercq, 5, 6
54.	4. 7.1843	Assinie - F. (*idem*)	*idem*, 5, 100
55.	7. 3.1844	Grand Bassam - F.	96, 266
56.	26. 3.1844	Assinie - F.	96, 267
57.	28. 3.1844	Gabon - F. (non publié)	De Clercq, 5, 165
58.	1. 4.1844	Gabon - F.	*idem*, 5, 170/15, 341
59.	22. 4.1844	Aka - F.	*idem*, 15, 342
60.	6. 7.1844	Gabon - F. (non publié)	*idem*, 6, 192
61.	7. 7.1844	Gabon - F. (*idem*)	*idem*, 6, 193
62.	23. 8.1845	Bondou - F.	98, 484

63.		(référence non-utilisée)	
64.	1. 8.1846	Gabon - F.	*idem*, 15, 347
65.	5.11.1846	Dukin - F.	*idem*, 15, 348
66.	2.11.1847	Kaloom - G.B.	101, 144
67.	15.11.1847	Fouricaria - G.B.	101, 448
68.	16.11.1847	Bareira - G.B.	101, 451
69.	29.11.1847	Kafu Bullom - G.B.	101, 458
70.	29.11.1847	Loco Marsamma - G.B.	101, 454
71.	4. 3.1848	Nalou - B.	102, 106
72.	27. 7.1848	Landouman et Nalou - F.	De Clercq, 5, 618
73.	?. 4.1849	Landouman - F. (*idem*)	*idem*, 5, 626
74.	4. 2.1850	Boud'hié - F. (*idem*)	*idem*, 6, 1
75.	18.11.1850	Barra - G.B.	104, 434
76.	26.12.1850	Combo - G.B.	105, 48
77.	25. 3.1851	Cagnut - F.	105, 320
78.	1. 7.1851	Dahomey - F.	106, 74
79.	24. 2.1852	Grand Bassam - F.	107, 390
80.	1. 3.1852	Lagos-mission	Hertslet, 91
81.	20. 4.1852	Iack - F.	De Clercq, 15, 389
82.	22. 4.1852	Adfaé - F.	*idem*, 15, 390
83.	22. 4.1852	Moply - F. (non publié)	*idem*, 15, 392
84.	22. 4.1852	Adjacouty - F. (*idem*)	*ibidem*
85.	24. 4.1852	Lefleguy et Csogo (*idem*)	*idem*, 15, 393
86.	25. 4.1852	Adam - F. (*idem*)	*ibidem*
87.	7. 5.1852	Tiarrha - F. (*idem*)	*ibidem*
88.	10. 5.1852	Afagou et Afagou Bodou - F. (*idem*)	*idem*, 15, 394
89.	17. 5.1852	Adouin - F. (*idem*)	*ibidem*
90.	19. 5.1852	Comassé - F. (*idem*)	*ibidem*
91.	26. 8.1852	Kafu Bullom - G.B.	108, 442
92.	18. 9.1852	Cap Esterias - F.	108, 486
93.	4/ 9. 5.1853	Timmanee - G.B.	110, 482 et 484
94.	12. 5.1853	Locco Marsamma - G.B.	110, 485
95.	24. 5.1853	Combo - G.B.	110, 308
96.	10.10.1853	Dabou - F.	111, 162
97.	28. 9.1854	Lagos - G.B.	Hertslet, 91
98.	8. 2.1855	Kosoko - F.	112, 490
99.	13. 4.1855	Grande Elobey - F.	De Clercq, 15, 396
100.	25. 3.1857	Rio Cassini - F.	*idem*, 15, 397
101.	18. 6.1858	Dimar - F.	*idem*, 7, 410
102.	18. 8.1858	Bambouk - F. (non publié)	*idem*, 7, 447
103.	18. 8.1858	Bondou - F.	*idem*, 7, 448
104.	19. 8.1858	Guoy - F.	*idem*, 7, 449
105.	9. 1.1859	Cougnaro et Sougna - F. (non publié)	*idem*, 7, 577
106.	6. 4.1860	Floup de Nlomp - F. (*idem*)	*idem*, 8, 42
107.	5. 5.1860	Djoudjoute de Thiong - F. (*idem*)	*idem*, 8, 47
108.	6. 5.1860	Djoudjoute de Wagaram - F. (*idem*)	*ibidem*
109.	19. 5.1860	Cassinol - F. (*idem*)	*ibidem*
110.	15. 6.1860	Blis et Baïer - F. (*idem*)	*idem*, 8, 49
111.	17. 6.1860	Carour - F. (*idem*)	*idem*, 8, 58
112.	17.10.1860	Elobey - F.	*idem*, 15, 451
113.	1. 2.1861	Cayor - F.	*idem*, 8, 161
114.	14. 2.1861	Souna - F.	*idem*, 8, 167
115.	2. 4.1861	Quiah - G.B.	Hertslet, 41
116.	11. 6.1861	Ma Bwetie - G.B.	*idem*, 42

117.	17. 6.1861	Kaoquo - F.	De Clercq, 15, 455
118.	6. 8.1861	Lagos - G.B.	Hertslet, 93
119.	9.11.1861	Bagroo - G.B.	*idem*, 44
120.	9.11.1861	Bendoo et Chah - G.B.	*idem*, 43
121.	9.11.1861	Sherbro - G.B.	*idem*, 42
122.	11. 3.1862	Danakil - F.	De Clercq, 14, 513
123.	1. 6.1862	Cap Lopez - F.	*idem*, 8, 413
124.	7. 2.1863	Epé - G.B.	Hertslet, 95
125.	?. 3.1863	Epé - G.B.	*ibidem*
126.	26. 3.1863	Toro - F.	De Clercq, 8, 576
127.	7. 7.1863	Badagry - G.B.	Hertslet, 97
128.	17. 7.1863	Okeodan - G.B.	*idem*, 98
129.	9. 8.1863	Damga - F.	De Clercq, 15, 470
130.	4.12.1863	Cayor - F.	*idem*, 8, 619
131.	1.12.1865	Nalou - F.	Recherches africaines *, 25
132.	21. 1.1866	Landouma - F.	De Clercq, 9, 476
133.	15. 2.1866	Rio Pungo - F.	*idem*, 9, 477
134.	17.10.1867	Seckiani - F.	*idem*, 15, 534
135.	9. 5.1868	Dahomey - F.	Dunglas **, 26
136.	2. 2.1869	Grand Jack-Jack - F.	De Clercq, 15, 535
137.	2. 2.1869	Half Jack - F. (non publié)	*idem*, 15, 537
138.	7. 2.1869	Petit Bassam - F. (*idem*)	*ibidem*
139.	15. 2.1869	Lahou et Jack-Jack - F. (*idem*)	*ibidem*
140.	20. 8.1869	Ymalaïs - F.	*idem*, 15, 539
141.	15.11.1869	Assab - J. Sapeto	Hertslet ***, 446
142.	11. 3.1870	Assab - J. Sapeto	*ibidem*
143.	29. 1.1872	Quiah - G.B.	Hertslet, 46
144.	14. 3.1873	Benito - F.	De Clercq, 15, 563
145.	23. 8.1873	Boungé - F.	*idem*, 15, 565
146.	10. 2.1874	Sherbro - G.B.	De Martens, 2, 500
147.	22. 6.1874	Ahwoonah - G.B.	*idem*, 505
148.	19. 4.1875	Sherbro - G.B.	*idem*, 507

* *Recherches africaines.*

** DUNGLAS E., L'histoire Dahoméenne de la fin du XIX^e^ siècle à travers les textes, *Etudes dahoméennes*, 9, 1953, p. 26-28.

*** Hertslet renvoie à la Collection de traités, conventions, etc... relatifs à l'Afrique publiée par le Gouvernement italien, Rome 1906.

ANNEXE 2

Index des groupes ethniques cités dans les documents

Adaly, 122
Ahwoonah, 147
Bargar, 71
Biafra, 23
Brackna, 10, 11
Bullom (septentrionaux), 9, 13, 19
Danakil, 122
Debenet, 122
Dénianke, 129
Djoujoute de Thiong, 107
Djoujoute de Wagaram, 108
Floup de Nlomp, 106
Gallina, 14
Jolloff, 25
Kafu Bullom, 19, 69, 91
Landamoor, 71
Landouma(n), 72, 73, 132
Locco Marsamma, 94
Mandingo, 16
Maures, 129, 130
Nalou, 71, 72, 100, 131
Niayes, 113
Peul, 10
Seckiani, 134
Timmanee, 38, 93
Timmanee de Quiah, 7
Trarza, 10.

ANNEXE 3

Index des noms de lieu cités dans les documents

REMARQUES:

1. Seuls ont été omis les lieux de signature des documents et ceux figurant dans les titres des signataires européens des documents; ceux-ci sont sans incidence sur leur contenu.
2. Les noms en italique se retrouvent dans plusieurs rubriques; on trouve ainsi par exemple le même nom pour une localité, une région ou une rivière.
3. Les préfixes locaux indiquant le lieu (par exemple *ro* au Sierra Leone) ont été systématiquement omis.
4. Les distinctions entre localités et régions sont fréquemment difficiles à établir au départ des documents. Les deux rubriques doivent en conséquence être consultées.
5. L'orthographe adoptée est celle des documents. Cependant les variantes aisément identifiables sont nombreuses et indiquées par un chiffre entre parenthèses renvoyant à toutes les variantes d'un même nom.

1. BAIES

Alala, 142
Frenchman's, 1
St-George, 1.

2. Caps (y compris péninsules et pointes)

Baloh, 70
Barra, 25
Beynia, 145
Clara, 64
Elobey, 145
Estérias ou Istérias, 64, 92
Jagreen, 13
Josor (1), 106 à 111
Kaoquo, 117
Kasanko, 15
Liamé, 123
Lopez, 123
Lumah, 141
Monte, 53
Obindo, 64
Ocoga, 46
Pampaïré (2), 100
Parrot's, 120
Pengara, 64
Ras Bir, 122
Riffard, 100
St-Georges (1), 106 à 111
St-Mary, 35
Sandy, 31
Shilling, 7, 8
Sierra Leone, 3
Tagarene ou Tagrin, 70, 91
Véron (2), 100.

3. Contrées

Aboh, Eboe ou Ibu, 40
Adel, 122
Ahwoonah, 147
Andal, 130
Atacla, 59
Assinie, 54, 56
Bacca Loco, 15, 70, 93
Badagry, 127
Bago, 4
Bagroo, 14, 119
Balante, 105
Bambouk, 102
Bareira ou Bereire, 68
Bargroa, 146
Barra, 18, 25, 75
Belley, 119
Bendoo, 120
Bomp, 6
Bompey, 14
Bondou, 62, 103
Boom, 146, 148
Boud'hié, 27, 29
Brekama, 20
Bulola, 22
Bullom, 14
Bweeah, 93
Cagnut, 26, 77
Cantalicunda, 51
Cartabar, 39
Cayor, 113, 130
Chacoonda, 48
Chah, 120
Coomba ou Combo, 14, 21, 25, 35, 76, 95
Corro, 49
Côte d'Or, 134
Côte des Grains, 1
Dabou, 96
Dahomey, 78, 118, 135
Damga, 129
Dimar, 101
Dobacoonda, 52
Egarra, 41
Fouricaria, 17, 67
Fouta, 10, 101, 104, 129
Gabon, 58, 60, 61, 134, 144
Gambia, 146
Garroway, 30, 42
Grand Bassam, 55, 59, 136
Grand Iack-Iack, 136
Guoy, 104
Iama, 9
Imperri, 146
Jatarbar, 25
Jenkins, 14
Kafu Bullom, 70

Kaloom, 66
Kambia, 116
Lallitoloo, 15
Locco Marsamma, 9, 19, 70, 94
Luboo, 148
Macamma, 15, 93
Malicourie ou Mellacorée, 17
Mambole, 19
Mana Bagroo, 119
Mandingo, 16, 17
Mar Porto, 6
Mbaour, 130
Mendi Ka Ma Foki, 93
Moudah, 134
Mongray, 146
Moribah, 17
Ndiambour, 130
Niayes, 113
Nyanibantang, 47
Okeodan, 128
Pacao, 34
Porto Novo, 127, 135
Pungo, 133
Quiah, 115, 143
Rio-Nunez, 131
Rio Pungo, 133
Saffra-Koh, 93
Saniokhor, 130
Sherbro (1), 14, 119, 121
Shey (1), 121
Sierra Leone, 1
Small Boom, 146
Soumbuya, 17
Souna, 114
Tanani, 17
Timmanee, 38, 93
Toro, 5, 11, 126
Wallo, 5, 10
Wollah, 116
Wooli, 24, 50.

4. Creeks

Alala, 142
Bance, 143
Bongkome ou Bong Konney, 116
Barna, 19
Bonyadoo, 18
Calmunt, 115
Canuwoh, 120
Cum-ro-bey, 70
Cupper, 13, 15
Fanemah, 120
Jacado ou Jokadoo, 18, 25
Key Sullong, 70
Key Pelong, 69, 91
Mak-Kbog-Boh, 69, 70, 91
Marinjah, 11
Oyster, 35
Quameh, 127
Quiah, 115, 143
Sabijee, 95
Shal-neppa-took, 19
Songo Town, 143
Sungoh, 115
Waterloo, 115.

5. Détroits

Gobet Corab, 36.

6. Iles

Aubad (1), 37
Bab, 36
Balt, 13
Bananas, 7, 8
Bance, 3, 9, 13
Banjola (2), 21
Bob's, 13
Bulama, 2, 23

Caffoo, 13
Callumbay, 13
Carabane, 26, 77
Certimo, 70
Coral, 4
Crawfords, 4
Dhimbering, 28
Dioghé, 32
Dog, 25
Efat (1), 37
Elobey, 99, 112
Factory, 4
Foto, 121
Gambia, 1
Harry Tucker, 120
Hoom, 121
Jamara, 4
Kayaye, 20
Kellebagey, 121
Ki-Kon-Keh, 70
Konikey ou Konissey (3), 58, 64
Kropillar, 13
Lagos, 118
Lemain, 12
Los, 4
Marabump, 13
Mattacong, 16, 17
Meloo, 100
Moote, 121
Mussa, 36
Orléans (3), 64
Papill, 13
Pentillar, 13
Plantain, 14
St-Mary (2), 12, 21, 76
Sandy, 71
Sherbro (4), 14, 121
Shey (4), 121
Tasso, 9, 13, 14
Tombo, 9, 13, 66
Turtle, 121
Whites, 4
Yeama, 13
Yellway, 13
Yellow-o-Boya ou Yelle-a-Biah, 70, 121.

7. Montagnes

Aly, 122
Bouët, 64
Doumeirah, 122
Ganga, 141, 142
Lumah, 141, 142.

8. Localités

Abreby, 81, 88
Acra, 81
Adam, 86
Aden, 37
Adfaé, 82
Adioé, 81
Adjacouty, 84
Adouin, 89
Afagou, 88
Afagou Bodou, 88
Afyarengba, 147
Ahwoonah, 147
Albreda, 18, 25, 75
Alfagou, 81
Alingia, 81
Amoqua, 81
Anyako, 147
Atiave, 147
Avania, 123
Aveno, 147
Baccon, 76
Baccow, 21
Badagry, 127
Baïer, 110
Bakel, 103, 104
Ballang, 93
Banjallad, 25
Bankandich Suakari, 18
Banoko, 45
Bengha, 148

Benito, 144
Benkéah, 115
Beyette, 38
Bijulo, 95
Birrinding, 18
Bisseri, 33
Blis, 110
Boinadié, 129
Boké, 72, 73, 131, 132
Bonyadoo, 18
Boudhié, 74
Boungé, 145
Brazilian Town, 80
Brekama, 20, 25
Bumbelly, 38
Buncle, 116
Bwetie, 116
Camala, 14
Carour, 111
Cassini, 100
Cassinol, 109
Ceste, 42
Comassé, 90
Conta, 17
Corisco, 112
Cougnaro, 105
Creek, 25
Csogo, 85
Cum-ro-bey, 70
Dado, 126
Dagana, 5
Darama, 71
Diatal, 126
Dingavare, 33
Djiégo, 123
Doué, 101, 126
Doundou, 129
Ebremou, 96
Epé, 124, 125
Fanama, 53
Fanaye, 11
Fattatenda, 24
Ferighna, 17
Feta, 147
Fiaho, 147
Fondéas, 126
Fort d'Aumale, 64
Fouricaria, 16
Freetown, 38
Furadugu, 38
Gaë, 10
Galanka, 101
Gandiole, 113, 130
Ghinala, 2, 23
Gorée, 113
Gougué, 123
Grand Bassam, 79, 81 à 90, 96
Grand Iack, 81, 136
Grand Srory Town, 88
Guibamba, 26, 77
Half Iack, 81, 137
Half Srory Town, 89
Higgmah, 148
Hoolay, 147
Iack Iack, 81
Iack Lehire, 86
Iddah, 41
Inabelly, 38
Inshoniatanda, 123
Isambu, 123
Itou, 32
Jebu, 124, 125
Jellah Coffee, 147
Jembo, 71
Jillifree, 18, 75
Junko Conda, 12
Kambia, 116
Kassa, 15
Kayee, 12
Keniéba, 103
Koolifa, 38
Kotonou, 135
Lagos, 80, 118, 124, 125
Lawrence Town, 22
Leckie, 124
Lefleguy, 85
Lompoul, 113
Lunbar, 38
Maburg, 38
Madonkia, 143
Mafaree, 13
Mahana, 38

Mallaly, 38
Mambole, 19
Mandinary, 76
Marampa, 38, 93
Massunerab, 38
Matam, 129
Mbidjen, 113
Mboro, 113
Mboundou, 123
Medina, 38, 93
Mendi, 38, 93
Momando, 148
Moply, 83
Naolé, 126
N'dangan, 103
Ndor, 101
Nguiguis, 130
Obock, 122
Obreby, 81
Ogové, 123
Okeodan, 128
Okofagi, 80
Ovanga, 123
Palma, 97, 124, 125
Paudjiakoué, 123
Pathieboro, 27
Petit-Bassam, 138
Petit-Paris, 42
Pint-a-Killie, 116
Piquini Bassam, 79
Podor, 126
Port Logo (ou Locco), 13, 38, 93
Quameh, 127
Quittah, 147
Rapace, 71
Rimbo Gaugué, 123
Ro(c)kolle (ou Rokelle), 11, 38
Rokassy, 91
Rokon, 38, 70
Ropass, 71
Sabijee, 95
Sainjehoo, 148
Saint-Louis, 10, 11, 113
Salame, 147
Samoh, 148
Sandignéry, 33
Sangatang, 123
Sarah, 76
Seguiou, 27
Sénondiboundou, 62
Sénoudebou, 103
Simmerah, 38, 93
Singbwe, 116
Sittonokoo, 18
Songo Town, 143
Souleyméra, 11
Soumboudou, 34
Souna, 105
Sourjma, 126
Srory Town, 81
Sunda, 38
Tadjourah, 36
Tambucca, 38
Teroboy, 147
Thioffy, 126
Tiarrha, 87
Trade Town, 82 à 84
Victoria, 71, 131
Vindé Bourli, 113
Whey, 147
Whydah, 78
Witcheree, 127
Yaunie, 38
Yessan, 18
Zaila, 37.

9. Rivières

Assinée, 56
Badagay, 80
Bagroo, 119
Balley, 119
Bareira, 67, 68
Bayamoh, 120
Bong Konney, 116
Boom, 146
Boom Kittam, 120
Boorey ou Bury, 70, 116
Bruce, 143
Bunch, 6

Camaranca, 14
Cassini (1), 100
Catak, Cajet ou Casset, 100
Cazamance, 28, 32, 33, 34, 74, 106 à 111
Ceste ou Cestos, 42
Collantine (2), 116
Comso Bay, 13
Danger, 46, 99, 134
Dubreka (3), 66
Ebrié, 81 à 90
Falémé, 62, 103, 104
Fouricaria, 16, 67, 68
Gabon, 44, 57, 58, 60, 61, 65, 92, 99, 123
Gambia, 12, 18, 25, 35, 75
Garroway, 42
Grand Bassam, 43
Great Scarcies (2), 116
Jong, 120
Kalancabonne, 100
Kankana, 116
Kitafine (1), 100
Lagos, 80
Lahou, 139
Mellacourie, 67, 68
Mungo (4), 15
Nazaré, 123
Nunez, 71, 73
Niger, 40, 41
Paypan, 120
Port Logo, 15
Pungo, 133
Quiah, 115
Ribbie ou Dibbie, 115
Rokelle, 15, 115
Sabouney, 15
Sherbro, 119, 120
Sierra Leone, 1, 13, 19, 69, 70, 91, 115, 143
Small Scarcies (4), 15, 19, 70, 116
Soombia (3), 66
Tanma, 113
Volta, 147
Yall Tucker, 119.

ANNEXE 4

Index des noms de personnes *

Abazi, chef, 98
Abburaradahemee, 16
Abdallah Sciahim, 142
Abdoo Sallam, 47
Abdoul-Boly, iman, chef du Dimar, 101
Aboobacker Murjan, 36
Achouka, roi de Banoko, 45
Adam, chef de Marabump, 9
Adjaba, chef d'Ahwoonah, 147
Adou, chef d'Ebremou, 96
Afadee, interprète, 147
Afulu, chef d'Okeodan, 128
Agai, roi de Bulola, 22
Agblevo, chef d'Atiave, 147

* Les noms sont reproduits tels qu'ils figurent dans les documents.

Agnia, chef, 98
Agro, chef d'Okeodan, 128
Agudogo, chef de Fiaho, 147
Agui, chef, 89
Aguigu, chef, 98
Aholu, 147
Aigiri, roi de la plage, 56
Aka, roi, 59
Akao, chef, 79
Akbahen, roi de Tiarrah, 87
Akitoye, roi de Lagos, 80
Akoujake, dit Comena, roi d'Afagou, 88
Akray, chef de Moply, 83
Akre-Java, chef d'Afagou, 88
Akrobolu (Joseph), chef de Teroboy, 147
Alevane, 123
Alexander Bey Cantah, roi de Quiah, 115
Alexandrie Katy, fils de Boulou, 133
Ali, almamy, roi et chef du Fouricaria, 67
Ali, chef du Bago, 4
Ali Bobo, 16
Ali Bundo, 38
Alie Sersa, 16
Alikalie, chef de Port Locco, 38
Aliou, iman, 129
Allen (Bird), commander, 40, 41
Allen (William), commander, 40, 41
Alpherts (R.), lieutenant, 8
Aly Ibrahim Aboubekr, émir, 122
Amadee Banjole, 76
Amadifou, neveu d'Atacla, 56
Amady, fils aîné de Saada, 62
Amady, fils de Marmady Marun, 21
Amady-Seydi, iman, 129
Amar Boye, roi du Wallo, 5
Amar-Moktar, roi des Trarza, 10
Amarah Saule, 38
Ambela, 46
Amedomy, chef de Whey, 147
Amegashy, 147
Aminora Nyano, alcade de Yessow, 25
Ammora Boyan, notable de Brekama, 25
Amodo Talli, alcade de Jillifree, 75
Amura, almamy, chef de la nation mandingue, 16
Amurah, chef du Bago, 4
Amurat, chef du pays mandingue et des Soombia Soosoo, 17

Andre, 123
Anegue, 123
Ansarna Balia, 19
Ansoumany, chef de Jamacunda, 25
Ansumanee Conko, chef, 94
Ansumanee Dabo, bey, 93
Ansumarna Cambalia, 19
Ansumarna Cesey, alcade de Mandinary, 76
Ansumarna Jarta, chef de Badjulo, 76
Ansumarna Jarta, roi du Combo, 76
Antiquo, chef d'Anyako, 147
Antonio, 147
Aoomba, chef de Seaca, 25
Aoule, 123
Aouma dit Freydey, chef d'Adfaé, 82
Apelu, chef, 98
Arabin (Septimus), capitaine, commandant du « North Star », 22, 23
Armand (Matthieu), enseigne de vaisseau, 5
Arnoux, lieutenant de vaisseau, commandant le « Gabes », 135
Ary, interprète, 136, 137
Assakou, chef, 79
Assama, chef de Grand Bassam, 82, 85
Assana, chef de Grand Iack, 81
Assao, alcade, 27
Assouma, chef, 55
Ata, roi de Moply, 83
Atacla, roi de l'intérieur, 56
Atolo, chef, 98
Aube, commandant, 134
August (Abraham), entrepreneur, 147
Ausumanu Dabo, 38
Avozzanero, 123
Awao, chef de Cagnut, 77
Azize, 123
Baba Long, chef marabout de Sandebar, 47
Bachaud, lieutenant de vaisseau, commandant de la « Comète », 140
Badiocoline, roi de Cagnut, 77
Bage (William), colonel, 76
Bagoulu, chef, 98
Balu Foday, 68
Bamboo, chef, 90
Banado, 123
Banah Boom, bey, roi du Sherbro, 121
Banka, roi du Sherbro, 14
Banna Cuttomah, messager, chef, 148
Banna Tam, chef de Canray Vong, 148

Bannah (John), 93
Bappi, chef principal de la Grande Elobey, 99, 112
Barnado, frère de N'deboulia, 123
Barnic, 8
Barry (William), 18
Bass Booroko, chef du Combo, 76
Batassane, chef de Tiarrah, 87
Battaud, prince de la Grande Elobey, 99
Battaud, roi de la Grande Elobey, 99
Baudin, commandant, 134
Baudin (M.), commandant de la station des côtes occidentales d'Afrique, 53, 96
Baudin (J.), 27, 28
Baudin (J.B.), capitaine de la « Providence », 87
Beaver, capitaine, 2
Bechim, chef principal de la pointe Kaoquo, 117
Bediakou, chef d'Ebremou, 96
Beke, second chef de Comassé, 90
Bemtha Eben Mahomed, ministre, 36
Benagre, roi des Biafra, 23
Berangdarbo,moro, 20
Berkeley (George), gouverneur des établissements d'Afrique de l'Ouest, 146
Bessieux, missionnaire, 64
Besson, commandant de comptoir, 55
Bicaise, négociant, 71, 100
Biram Coumba, notable, 18
Biram Coura, chef du Wallo, 5
Blackwill aîné, roi de Garroway, 42
Blackwill (frères), chefs de Garroway, 30
Blackwill jeune, 42
Bluchow (J.E.), 13
Bobendje, roi de Benito, 144
Bocary Tulling Cabba, 16
Bodhian Danfa, roi du Boud'hié, 27
Body, roi d'Adouin, 89
Bogny, roi de Petit-Bassam, fils de Lahou, 138, 139
Bokarre Suri, chef de Tambucca, 38
Bokary, 133
Bombo, roi de Locco Marsamma, 94
Bompay, roi de Bullom, 14
Bongo (Thomas), 148
Boni, chef de Half-Iack, 81
Bonkari Jenor, notable , 18
Bonkia, 143
Bonnaud(Jean-Baptiste), agent français au Dahomey, 135

Bonnet, capitaine d'artillerie, chef d'état major, 102 à 104
Bonnilleau (E.), sergent, 79
Bony, chef de Half-Iack, 137
Booboo Saucong, 38
Bori N'Pongoue, chef principal de la Grande Elobey, 99, 112
Bossupo, chef, 98
Boubakar, fils cadet de Saada, 62
Boubakar Daro Mangasse, chef du Wallo, 5
Boubakar Mohamadou, 129
Boubakar Saada, almamy du Bondou, 103
Boubakar Soule, tonka, roi du Guoy, 104
Bouchard (R.), capitaine du « Guet N'Dar » et du « Marigot », 81, 82, 85, 88 à 90
Boudanta, roi, 27
Bouendi-Adiemba, chef principal du Cap Estérias, 92
Bouet A., officier français, 78
Bouet Willaumez (E.), lieutenant, puis capitaine de corvette enfin capitaine de vaisseau, commandant de la « Malouine », puis commandant de la station des côtes occidentales d'Afrique, commandant du « Nisus » puis du « Caraibe » et enfin gouverneur du Sénégal, 30, 31, 42, 44 à 46, 55, 56, 64, 65
Bougoul, 102
Boulabene, chef, 64
Boulou, roi, 133
Boyer P., commandant des postes de la Côte-d'Or, 56, 59
Brahima Kayelle, chef de la famille Sancong, 15
Brille, second-maître, 145
Brimah Kayelle, 38, 93
Brimah Luke, 38, 93
Brocquant, capitaine, délégué de la Chambre de Commerce de Bordeaux, 30, 31
Brodie (Archibald), 9
Brunah Cauerno, 38
Brunah Luke, 38
Brunay, roi de Barra, 18
Bruoko Sunkari, chef de Backendick, 25
Burrows (C.M.), secrétaire militaire f.f., 20 à 23
Buschy, chef du Gabon, 60
Cabane, enseigne de vaisseau, 112
Cabba, almamy, chef de Rokelle, 38
Cabueil (A.), 27
Caesar, 19
Cafarabe, chef du village d'Itou et propriétaire de l'île de Dioghé, 32
Calhi Lamana, 66
Camma, bey, 93
Camma, bey, roi de Koolifa, 38

CAMPBELL (Henry Dundas), 38
CAMPBELL (Sir Neil), major général, gouverneur général des possessions britanniques en Afrique occidentale, 19, 20 à 23
CANRAY BEARMAH, 148
CANRAY VONG, chef de Higgmah, premier ministre du Magow de Lubbo, 146, 148
CANTAH (Alexander), bey, 143
CANTALIBA, roi de Cantalicunda, 51
CARANG LAMINE, ministre, 25
CARBANTA, 148
CAREMO, 71
CAREMO, aîné et chef de la famille Barra, 15
CARIMA TOWEL, frère de Yowra, 131
CARSANESSAY, moro, 20
CAULKER (David), 8
CAULKER (George, Stephen), chef des îles Tasso et Plantain, 8, 14
CAULKER (Richard), 8
CAULKER (Thomas) chef de Bompey, 8, 14
CAULKER (Thomas, Stephen), chef, 120
CAUVIN, commandant du poste de Boké, 132, 133
CHAIM, sultan, 122
CHARMASSON, gouverneur du Sénégal, 32, 33
CHAUDATON, grand cabécère de Whydah, 135
CHOWN (Thomas), 48 à 50
COBANGOI, roi du Gabon, 60
COBOLO, bey, roi de Marampa, 38, 93
COCRA, chef d'Adfaé, 82
COCUMAY, chef de guerre d'Ahwoonah, 147
COHEN (A.), marchand, 71
COLE (William), membre du *Board of Council* du Sierra Leone, 38, 93
COLLIE, roi de Caliba, 12
COLOMB, chef de bataillon, 96
COLOMBINO-WISKI, négociant, 100
COMBA, reine de Ya Comba, 14
COOK (William), commissioner, 40, 41
COOR A. BUMP, chef de la famille Barrang, 93
COPE (J.F.), 16
COQUET, commandant de l'« ASSINIE », 81, 83, 84, 86, 87
COQUET, commandant de Sénoudébou, 103
CORISCO, 64
CORNU, commandant de Bakel, 104
COUESSI-AMSA, roi de l'entre Lahou et Iack-Iack, 139
COURTOIS (Nicolas-Georges) chef de bataillon du Génie, 5
COUSIN (P.), capitaine du « DILIGENT », 44 à 46
CRINGED, chef de la rive droite, 58
CRUDIE (Peter), 9

D'Emeville aîné, 11
D'Erneville (Hyppolyte), négociant, 132, 133
Daba, jevoghan, gouverneur de Whydah, 135
Dagorne (Henry-Félicité-Victor), commandant de Gorée, 27 à 29, 34
Dalen, 28
Dalla Mahomaddo, almamy, chef de Medina et du Bago, 4, 17, 38, 93
Dalo, envoyé de l'alcade de Dingavare, 33
Dalu Mahommadu, 15
Dango Malo, guiak, chef du Wallo, 5
Daroma, envoyé du chef de Dingavare, 33
Darricau de Traverse (baron), commandant de l'« Eperlan », 56, 57, 60, 61
Datyngha, chef de la rive gauche, 58
De Kermallet (Charles Philippe) lieutenant de vaisseau, commandant de « L'Alouette », 43, 45, 140
De L'Aulnois (H.), commandant particulier du Gabon, 123
De la Tanay, commandant de la « Recherche », 73
Dean (Jeremy), 9
Deby, chef des Landouma, 72
Dede, interprète, 138
Dei, chef d'Adam, 86
Delay (Pierre), négociant, 135
Demba, sumah de Yessam, 18
Dembar Sonko, roi de Barra, 75
Denis, roi, chef de la rive gauche, 31, 58, 64, 123
Denis, greffier de justice de paix, 144
Des Pallieres A.M., capitaine du « Marigot », 81 à 90
Des Pallieres G., commandant du comptoir de Grand Bassam, 79, 81 à 90
Descemet commis de marine, 129
Diali Bibai, 46
Diava, roi de Grand Iack, 81
Diavan, chef, 79
Didelot (baron), chef de division, 123
Dieno, 123
Dienou, chef de Sandignéry, 33
Digeny, chef de Grand Iack, 81
Dilinki, chef du Souna, 114
Dillet (Joseph Eugène), fonctionnaire, 93
Diny Ahmed Aboubekr, 122
Diny Koullou, sultan, 122
Diong, chef du village de Boké, 132
Dioudoubou, chef du Souna, 114
Dioulonhou chef d'Adjakouty, 84
Dirabou, roi, chef de Grand Iack-Iack, 81, 136
Djake-Opo, chef, 88

D'Jouk, 123
Docemo, roi de Lagos, 118
Dogge (Manuel), 46
Dolingua, prince, 31
Dosoo, roi d'Adah, 147
Douka, roi des Landouma, 132
Dowder (James), 1
Duchaillu, négociant, 99
Ducolombier, 71
Ducrest de Villeneuve, commandant de l'« Amaranthe », puis de l'« Entreprenant », 72, 98
Dukin, chef, 65
Dulla Mahomadoo, almamy, chef du rivage des Medina Bullom, 38
Dumma Lahay, 38
Ebiro, chef de la famille Kano, 93
Eimson (T.), 51
Eiti, chef, 98
El Feki Mohamadou, 129
Eliman Bou Bakar, almamy, 10
Ellett (Benjamin), 1
Eloh, chef d'Okeodan, 128
Elucie, chef d'Okeodan, 128
Ely, fils d'Ibrahim Fal, 11
Era Sonko, alcade de Berending, 75
Faidherbe, capitaine puis lieutenant-colonel et général de brigade du génie, gouverneur du Sénégal, 96, 101, 102, 103, 113, 130
Faley Jobartay, 49
Fallalah, chef d'Okeodan, 128
Fanatoro, chef de Fanama, 53
Fanaye, iman, 101
Fara, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Fara Couri Mamrossa, chef du Wallo, 5
Farama, bey, roi de Bwetie, 116
Faring, roi, 23
Farrin Tomba Comba, roi de Brekama, 20
Farring Cotto, 49
Fatima Brahima, 15
Fatima Brimah, alikarlie, 93
Fayette (C.), secrétaire colonial du Gabon, 144
Fenda Moodu, chef de Yaunie, 38
Fenli, bey, roi de Mendi, 38
Fergusson (William), membre du *Board of Council* du Sierra Leone, 38, 93
Finden (John, James Staples), major, commandant de la Milice royale de Gambie, 76
Findlay, gouverneur du Sierra Leone, 38

FINDLAY (Alexandre), 18
FIRAMA, roi, 3
FLEURIOT DE LANGLE (Alphonse), lieutenant de vaisseau, commandant de la « MALOUINE », plus tard contre-amiral, commandant supérieur des établissements français du Gabon et de la Côte d'Or, 43, 54 à 56, 134.
FLIZE, directeur des affaires politiques, puis commandant supérieur de l'arrondissement de Gorée, 129, 132, 133
FODA BASS, interprète, 16
FODAY WEST, 67
FODY ANSUMARNA MUNANG, 76
FODY BARCARRY, chef du Combo, 76
FOK, bey, 38
FOKI, bey, roi du Bacca Lokkoh, 93
FOLU, chef de Jellah Coffee, 147
FONTI, bey, roi de Mendi, 93
FORIE, chef des Kafu Bullom, 19
FOUMBENA, chef d'Atabougaye, propriétaire de Guibamba, 77
FOX (William), 48, 50
FRANÇOIS, roi de l'île Konissey, 58, 64, 65
FRASER (A.M.L.), capitaine, 20, 21
GABBIDON (Stephen), négociant britannique, 16
GADJO, roi de Piquini Bassam, 79
GAILLARD, 99
GARRAUD (L.), capitaine de frégate, commandant particulier du Gabon, 144
GAUDE, commandant de l'« ARABE », 112
GBABOM, 148
GELO, chef de Quittah, 147
GEORGE III, roi de Grande-Bretagne, 1
GEORGE IV, roi de Grande-Bretagne, 7, 8, 12
GEORGES, roi de la rive droite, 58, 64
GHERRY, 146
GIBSON (H.C.W.), secrétaire de Hewett, 147
GLASS, roi, 44, 57, 58, 64
GLOVER (John Hawley), vice-gouverneur de Lagos, 127
GNOUGOU, chef de Boungé, 145
GOGO, dit Alexandre ASSEMUN, interprète, 81 à 86
GOLA, bey, roi de Massunerab, 38
GOLLMER (C.A.), missionnaire, 80
GRANGE, fils de MATTCHORE, 23
GRANT (Alexandre), capitaine puis major, commandant de l'établissement de St-Mary, puis gouverneur général f.f. du Sierra Leone, 8, 12
GRANT (Charles), 12
GRIFFITH(Abram, Elliott), secrétaire du roi Naimbanna, 1
GUAMANT, chef d'Obreby, 81

Gueranga, chef de la rive Ogové, 123
Guillet (Peters, Théophile), capitaine, commandant du comptoir fortifié du Gabon, 99
Guio Guiomagaye, guiak, chef du Wallo, 5
Guiourbal, boutanègue, chef du Wallo, 5
Guisolphe, lieutenant de vaisseau, commandant du « Marabout », 145
Guvichy, chef de Grand-Iack, 81
Hajee Abdool Russeel, agent britannique à Mocha, 36
Hamet-Dou, roi des Brackna, 10, 11
Hamilton, 71
Hamilton (Daniel Molloy), gouverneur f.f. du Sierra Leone, 13
Hamilton (Samuel), 1
Hamora Tal, alcade de Jellifree, 25
Hassan Ben Ahmed, sultan d'Assab, 141, 142
Heddle (Charles), 70
Hessou, chef, 89
Hewett (William Nathan Wrighte), commodore, commandant l'escadre d'Afrique de l'Ouest, 147
Hill (Stephen, John), 143
Hontonga, roi de Banoko, 45
Hornell (Robert), membre du *Board of Council* du Sierra Leone, 38, 93
Humpa Magbi, 148
Huntley (Henry Vere), vice-gouverneur de la Gambie, 35, 39, 76
Ibrahim Ben Ahmed, sultan d'Assab, 141, 142
Ibrahima, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Ibrahima Abdoul, 129
Imalay, roi de Banoko, 45
Ingram (T.L.), gouverneur f.f. de la Gambie, 47 à 52
Ira, alcade du roi, 18
Ira Sunto, notable, 18
Irama Drame, alcade de Sandignéry, 33
Isaacs (Nathaniel), commissioner, 66 à 68
Isnard (I.), agent de la Maison Régis aîné, capitaine de l'« Amitié », 81, 82, 87
Jack, 71
Jally, prince de Barra, 18
Jally Cotta, roi du Combo, 25
Jamin (E.), enseigne de vaisseau, 44
Janka Fatima, chef du Combo, 76
Jaureguiberry, gouverneur du Sénégal, 126
Jaynou Sanoo, chef de Dobacoonda, 52
Jeno, fils de Farrin Tomba Comba, 20
Joner (Thomas), 12
Jvaha, chef principal du Cap Estérias, 92

KALLA MODU, chef du Locco Marsamma, 70
KAOQUO, roi, 117
KARANTABA, chef du Souna, 114
KASSEE KOON-KOONG, chef du Combo, 76
KEMBEI, chef d'Okeodan, 128
KENEFAREE, chef de l'île de Sherbro, 14
KEMESS SOO TAMBA, 47
KEMOE (Thomas), staff surgeon, 76
KENNEDY (Arthur Edward), gouverneur général du Sierra Leone, 93, 94
KINDING SERA, notable, 18
KNIGHT (John Jeremie), gouverneur général du Sierra Leone, 38, 93
KOCKLI, chef de Tiarrah, 87
KOKOPE, messager royal, 135
KONG CUBA, prince de Sherbro, 14
KORTRIGHT (C.W.) ou (C.H.), gouverneur général des établissements d'Afrique de l'Ouest, 148
KOSOKO, chef d'Epé, roi de Lagos, 97, 98, 124
KOUACO, roi, 46
KROO, bey, roi de Maburg, 38
KURO BAH YOTTO, chef de Beyette, 38
LABO, juge d'Iddah, 41
LAMAI GOREY, 146
LAHSURRU, 146
LAMAIGNERE (L.), traitant, 98
LAMINA, chef suprême des Nalou, 71, 72
LAMINA BENGALIE, 38
LAMING SINNEY, fils de Ansumarna Jarta, 76
LARDNER (W.), enseigne, 17
LARTIGUE (L.), agent de la Maison Régis aîné, capitaine de l'« ARGUS », 81, 87 à 90
LATA, roi d'Adfaé, 82
LATREI-FLANDRIN (A.), traitant, 98
LAWSON (Thomas George), 94
LEBA, chef de Lafleguy, 85
LEBEURRIEE, commissaire d'armée, 96
LE BRUNETEL, médecin de 2e classe, 136 à 138
LE CERF, négociant, 100
LECOUPE (Jean-Baptiste), capitaine de vaisseau, administrateur du Sénégal, 10, 11
LEES (Charles Cameron), administrateur faisant fonction de la Côte d'Or, 147
LEESE PENSE, 71
LEFER DE LA MOTTE, 96
LEGOURMAND, chirurgien major, 129
LEHOU, chef d'Adfaé, 82
LEOPOLD Ier, roi des Belges, 71

LESARRAZIN, lieutenant, chef du bureau politique de Gorée, 132, 133
LETSHA, chef d'Aveno, 147
LEZOU, interprète, 81
LOHEITA, sultan, 122
LOISEAU, chirurgien de marine, 81, 83 à 87
LONDON (dit KA CONKO), roi des Timmanee, 6, 7
LONGOCHILA, chef principal de la pointe Kaoquo, 117
LOUIS, 92
LOUIS, roi, chef de la rive droite du Gabon, 44, 58, 99, 112
LOUIS XVIII, roi de France, 10
LOUIS PHILIPPE Ier, roi des Français, 43 à 46, 56
LOMBARD, 27
MABELE, chef principal du Cap Estérias, 92
MACAULAY (K.), 9, 13 à 15
MACAULAY (Kenneth), gouverneur f.f. du Sierra Leone, 17 à 19
MACCARTHY (Charles), gouverneur général du Sierra Leone, 7
MACDONALD (Norman William), gouverneur général du Sierra Leone, 66 à 70, 91, 94
MACDONALD (P.J.), lieutenant, commandant de l'île MacCarthy, 47, 52
MACDONNELL (Richard Graves), gouverneur de la Gambie, 75, 76
MACLEAN (George), lieutenant, 19
MADIODIO, damel, roi de Cayor, 130
MADIOKARE GUIODINE, chef du Wallo, 5
MAGAWO, reine du Luboo, 148
MAHMADI, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
MAHMADO SAUCONG, 38
MAHMADU BUNDOO, chef de Furadugu et Mahana, 38
MAHMOUDI SANKOORA, frère de Dembar Sonko, 75
MAHOMADU ALIKARLIE, 38
MAHOMED BIN MOHUMMED, sultan, gouverneur de Tadjourah, 36
MAILHETARD, commandant de Podor, 126
MAIS (C.), lieutenant commandant, capitaine en second du « DILIGENT », 46
MAISSIN, médecin de 2e classe, 136, 137
MAJABO CESEY, 76
MAJABOO, alcade de Deranko, ministre, 25
MAJALOO, alcade de Baccon, 35
MAJORE, chef des Landouma, 72
MAKA, iman, 129
MAKHA, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
MAKODOU, damel, roi du Cayor, 113
MALIK SAMBA, 129
MALIK YAM, chef de Boinadié, 129
MALIN JAMBO, chef de Canuma, 25
MAMADEE, alcade de Tancrowall, ministre, 25
MAMADOO WALLY, chef de Corro, 49

Mamady Sy Buckaru, 12
Mamady Maryama, alcade d'Albreda, 18
Mammady Nyara, notable, 18
Mangoney Guiambenark, chef du Wallo, 5
Manlouferi, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Manuel Gringer, chef du Gabon, 112
Mara, notable, 18
Maratafou, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Mardy Mariarma, slatee de Yundum, 76
Mareeah Demba, roi et chef du pays Kaloom, 66
Marindio, roi d'Adam, 86
Maritz, directeur des mines, 102
Marmady Marun, alcade de Baccow, 21
Maroyan, chef d'Okeodan, 128
Marteville, lieutenant de vaisseau, commandant de la « Couleuvrine », 126
Martin, fils de Louis, 112
Massa, 71
Massa Hma, secrétaire, 27
Massa Packey, chef de Mallaly, 38
Masseri, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Matchora, roi africain, 2
Mauro, roi des Bullom septentrionaux, 13
Mauro, roi du ou des Locco Marsamma, 70, 94
Mbama, 123
McCarthy (Charles), lieutenant colonel, gouverneur du Sierra Leone, puis gouverneur général des Possessions britanniques en Afrique occidentale, 4, 6, 7, 12
McCaulay (W.S.), 91, 93
McCormack (John), 70
McCormack (John), *justice of the peace,* 93
McCormack (John), négociant britannique, 9
McVicar (William), lieutenant, 17
Meissa, interprète, 88
Membonno, 112
Mende, 123
Menu Dessable, chirurgien de marine, 62
Mequet (Eugène), lieutenant de vaisseau, commandant de l'« Aube », 64, 65
Moa, chef d'Adam, 86
Moba, chef, 79
Mobongo, chef, 148
Mogolu, chef de Feta, 147
Mohammed Ben Mohammed, sultan, 122
Moll, lieutenant de vaisseau, commandant de l'« Archimede », 129
Momodo Groa, 146

Momodo Pomba, 146
Monleou, commandant supérieur de Gorée, 98
Montagnies de la Roque, contre-amiral, commandant en chef des forces navales françaises sur la côte occidentale de l'Afrique, 65
Moosa Channang, chef du Combo, 76
Moreau, chirurgien de marine, commandant de Matam, 129
Moresby (Robert), capitaine, commandant du « Sesostris », 36, 37
Moriba, almamy de Mambole, chef des Kafu Bullom, 19
Moriban, alikarlie, chef du Bacca Loco, 15
Morina Yalladembo, 16
Mossa, interprète, 89, 90
Mott, chef des Kafu Bullom, 19
Mouaby, chef d'Adjakouty, 84
Moussa-Dabou, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Mubaloo Lamand, 67
Mujabo Seesse, 76
Mungo Demba, roi du pays Bago, 4
Murray Brimam, 148
Mynsally Coomba, roi de Jatarbar et Keong, 25
Naffa Sira, sumah de Bankandich Suakari, 18
Naimbanna, roi du Sierra Leone, 1
Nain Sugo, bey, roi des Kafu Bullom, 91
Nainbanna, chef des Kafu Bullom, 19
Naly, sumah de Birrinding, 18
Nama Coomba, roi de Cartabar, 39
Namadou, fils de Boubakar-Soule, 104
Namina Lahai, chef de la famille Sancong, 15, 38, 93
Namina Lahir, 38
Namina Mahommadu, 15
Namma Lahi, 38
Napoléon III, empereur des Français, 100, 101, 103, 104, 113, 114, 125, 131 à 133, 136
Naqui, chef principal de la Grande Elobey, 99, 112
Narcisse, 123
Ndeboulia, roi du Cap Lopez, 123
Ndinga, 123
Ndingui, 123
Negre, lieutenant de vaisseau, commandant du « Crocodile », 126.
Neutigay Falimah Mohucadoo, 38
Niampa, roi d'Adjacouty, 84
Niobana, roi, 2
Nkarrere, 123
Nobas, chef de Comassé, 90
Nombo Jajao, chef de Seaca, 25
Nyamo, chef de Salame, 147
O'Beirne (B.), chirurgien assistant, 8

Obinga, second de Dukin, 65
Ochijeh, attah d'Egarra, 41
O'Connor (Luke Smyth), major puis gouverneur de la Gambie, 91, 95
Odoma (Georges), interprète, 46
Oduba, chef, 98
Ogandagakerro, 123
Ojambiolanda, 123
Ojoe, chef d'Okeodan, 128
Olucade, chef d'Okeodan, 128
Olucunan, chef, 98
Omer, 11
Oniamou, chef principal de la Grande Elobey, 99, 112
Osai, obi, chef du pays Aboh, 40
Ouanvengo, 123
Ouddourou, chef, 129
Oudy-Tousse, roi d'Adouin, 89
Outambo, chef principal du Cap Estérias, 92
P. (José), traitant, 98
Pabongee, 1
Pagnole, chef, 144
Paguina, 123
Parent, directeur du génie, 62
Parent de Mont-Louis, 56
Passal, roi de la rivière de Gabon, 61
Paulhalle, commandant du poste de Bagnel, 62
Peall (Thomas), 1
Pellegrin, agent administratif, puis commandant provisoire du fort Nemours, 55, 59
Pellegrin (François), 5
Penaud (Charles), commandant de la division française des côtes occidentales d'Afrique, 77
Peter, roi du Grand Bassam, 43, 55, 79
Petit Denis, fils de Denis, puis chef de la rive gauche, 31, 58
Pignard (Simon), directeur, *liberated* A.D., I.P., 47 à 51
Pine (Benjamin C.C.), *Chief Justice* f.f., 69, 70
Pinet-Laprade (E.), chef de bataillon, puis colonel du génie, commandant de Gorée puis gouverneur du Sénégal, 114, 131 à 133
Posoo, capitaine de Jellah Coffee, 147
Possoo, chef d'Epé, 125
Potestas, chef d'état-major, 96
Potin (Claude), 5
Potin-Paterson, gérant de la Compagnie de Galam, 62
Poucet, second maître, 145
Provencal, capitaine de l'« Aigle », 43
Quaben-Brum, interprète, 144
Quaben(s) ou (e), roi, 44, 58, 64

QUACHI, chef, 43
QUAVEN, chef de la rive droite, 58
QUIA FODAY, témoin, 67
RAKONGOLA, 123
RAOUL (E.), 27
RATAILLOT, Commandant de l'« INDIENNE », 56
REFFELL (J.), 13
REGIS (Victor) aîné, 135
REGNAULT, lieutenant de vaisseau, directeur des affaires indigènes, 126
RENDALL (George), 14, 18
RENDALL (George), vice gouverneur de l'établissement de Bathurst, 25
REQUIN, lieutenant de vaisseau, commandant du « CASTOR », 132, 133
RICHER DE FORGES, chirurgien de 3e classe, 65
RILEY (John), 20
RISHTON (Henry), 19
ROBBIN (Dick), 1
ROBERTS (Jack), 9
ROBERTSON (Daniel), *colonial secretary*, 76
RODEMBE, 123
ROONIER, chef d'Inabelly, 38
ROPERT, chef d'état major de division, 112, 117
ROSENBUSH, négociant, 17
ROSS (William), 14, 15
ROTONDO, 123
ROTTMANN (Ch.), agent commercial, 147
SA MAURA, alikarlie, chef de Sunda, 38
SAADA, almamy du Bondou, 62
SABA, chef d'Afyarengba, 147
SADA NOUNEFOUN, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
SADI COTOR, notable, 18
SAJO SERA, notable, 18
SAKOURA BEKIO, chef du Wallo, 5
SALATTI, roi de Combo, 95
SALEA, chef du Bago, 4
SALLAH (P.), 52
SAMANEE SILVER, 71
SAMBA ABDOUL, 129
SAMBA BANNA, chef de Doundou, 129
SAMBA DEBER, chef du Combo, 76
SAMBA DIOM, 129
SAMMA, roi des Bullom septentrionaux, 9
SANDEBAR, chef de Nyanibantang, 47
SANDINIERI, chef du Souna, 114
SANNUSIE, almamy, 146
SANOO COY, roi de Woolli, 50
SANTIGGE, frère de Caremo, 15

Sapeto (Joseph), 141, 142
Sarleah, almamy, 68
Sarraty (H.), 132
Sattan Lahia, roi du Woollah, roi de Kambia, 116
Saudie, 12
Saulagay Byan, 38
Saulagay Fa Foulah, 38
Saulagay Malalay, 38
Saulagay Yerni Cotto, 38
Savage (H.H.), 7
Savage (William-Henry), *civil writer* et négociant britannique, 8, 16, 19
Schmaltz (Julien), colonel, administrateur au Sénégal, 5
Seloko, roi de Bagroo, 119
Secca, chef du Bago, 4
Seney, alcade de Jillifree, 18
Senguy, chef de Lefleguy, 85
Seni Coombo, chef de Berrinding, 25
Senudri Leboo, chef de Farraba, 25
Serval, lieutenant de vaisseau, 123
Shango, 123
Sherbro, bey, dit King George, roi des Kafu Bullom, 19, 69, 91
Shomakee Bin Ali, 36
Si El Haddi Bou El Moghdad, interprète principal, 126
Siafa Tindo, 148
Sibity, chef de Dingavara, 33
Simmerah, bey, roi de Ma Simmerah, 38, 93
Sinkou, alcade de Dingavaré, 33
Sire Die, fils de l'almamy des Déniankès, 129
Sisi Conday, 148
Sisi Hanmoh, chef de Samoh, 148
Sitman (C.F.), 48
Slatee, ministre, 25
Smart, 19
Smith (Tom Cabby), 146
Smyth (J.F.), *colonial secretary,* 91, 94
Soalong ou Sulong Jarta, roi de Combo, 35, 76, 95
Solimany, notable de Lawrence Town, 22
Soloccoo, roi de Bagroo, 14
Solomon, roi d'Accra, 147
Soree, 19
Soucrebenn chef du village d'Itou, 32
Soule Bilel, 129
Souleyman, envoyé de l'alcade de Sandignéry, 33
Souma Minejan Masseray, chef de Chacoonda, alcade de Bankobat, 48
Souriau, capitaine du génie, 123
Statu Sagis Salum Cassema, 12

Stylo Leghbohn, 133
Suma, chef de Bunyadoo, 25
Suma Cooley, chef de Setonookoo, 25
Sumana, roi de Sherbro, 14
Sunce (ou Sunka) Coomba, sumah, chef de Bunyadoo, 18, 25
Sanky (ou Sunkie) Brama, 17
Surey Comba, notable, 18
Suwarrow, roi de Char, 14
Syud Mahomed Bar, gouverneur de Zaila, 37
Takie, roi d'Accra, 147
Tambajanora, ministre, 25
Tambo Sunto, notable, 18
Tambou, chef de Soumboudou ou Pacao, 34
Tameklo, chef d'Hoolay, 147
Tapa, chef, 98
Taylor (John), capitaine, commandant du « Miro », 1
Teissier (Jean), commandant des établissements français sur la Cazamance, 74
Tesligny Niava, roi de Lefleguy, 85
Tevo, 123
Theraizol (Gustave), négociant, 131 à 133
Thiapato Guelado, alcade ou ministre, 62
Thomas, gouverneur (d'abord p.i.) du Sénégal, 59, 62
Thorpe (W.H.), 16
Tiangaye, iman, 101
Tickel (Thomas), agent britannique à Okeodan, 128
Tierno Founebe, 129
Tierno Sadel, 129
Tingee, capitaine d'Anyako, 147
Tissana, 148
Tom, roi, 3
Tom Bendo, chef de Rokon, 38
Tomba Salang, notable, 20
Tombo Seneyah, alcade de Foula Tenda, 48
Tombou, envoyé du chef de Sandignéry, 33
Toomaney Woody, alcade d'Albreda, 25
Toomany, roi de Combo, 21
Torchan, 71
Tornill, 71
Tougho, roi des Landouman, 73
Trotter (Henry Dundas), capitaine, 40, 41
Tshongui, 123
Tubolu, interprète, 147
Turner (Charles), gouverneur général des possessions britanniques en Afrique occidentale, 14, 15
Urah Towl, 71

VALLON (A.), lieutenant de vaisseau, commandant du « DIALMATCH », 100
VAN HAVERBEKE (J.), lieutenant de vaisseau, commandant de la « LOUISE-MARIE », 71
VANNET, 112
VERNET, commandant supérieur des comptoirs de la Côte d'Or, 136 à 139
VICKERS (J.E.), 93
VICTOR, 92
VICTORIA I, reine d'Angleterre, 39, 66 à 68, 91, 93, 143, 145
VIGNON, capitaine, commandant du comptoir fortifié du Gabon, 92
WADDELL (James), capitaine, 66 à 68
WALLY COTTO SIRA, 47
WALLY COTTO TAMAN, 47
WALLY NANYAH, notable, 18
WALSH (H.), *colonial secretary* f.f., 7
WALSH (I.O.N.), 8
WEAVER (Richard), 1
WILL, 71
WILL ADOO, chef de Jenkins, 14
WILLIAMS (Hy.), 13
WILLIAMS (Thomas D.), 147
WILSON (John Macaulay), chef de la famille Kafu, devenu Bey Sherbro, roi des Kafu Bullom, 19
WILSON (S. Peter), chef des Kafu Bullom, 19
WOODA MADDY, alcade, 12
WOOSEE, bey, roi de Lunbar, 38
WAKA (ou WOUAKA), chef, 43, 55
YABOU, chef de Bisseri, 33
YAMBA MORIE, 66
YANGHI WILL, roi du Rio Pungo, 133
YENDA, chef de Boama, 14
YENNEE SAIDOO, 66
YEOMOH, chef de Bengha, 148
YESON, chef de Grand-Iack, 81
YKOKO, 123
YNIMBA, 123
YOUMAI, 46
YOURA TOWEL, roi des Nalou, 131
YRIME SALME BERTY, chef du Wallo, 5
YTIER (Auguste), traitant, 98
ZAMACA, chef, 98

ANNEXE 5

*Index des Etats * modernes en cause dans les documents*

Afars et Issas: 36, 122
Bénin: 78, 135
Côte d'Ivoire: 43, 54 à 56, 59, 79, 81 à 90, 96, 136 à 139
Ethiopie: 141, 142
Gabon: 31, 44, 57, 58, 60, 61, 64, 65, 92, 123, 145
Gambie: 12, 18, 20, 21, 24, 25, 35, 39, 47 à 52, 75, 76, 95
Ghana: 147
Guinée: 4, 16, 17, 66 à 68, 71 à 73, 131 à 133
Guinée-Bissau: 2, 23, 100
Guinée équatoriale: 46, 63, 99, 105 *, 112, 117, 133, 134, 144, 145
Libéria: 30, 42, 53
Mauritanie: 10, 11
Nigéria: 40, 41, 80, 97, 98, 118, 124, 125, 127, 128
Sénégal: 5, 27 à 29, 32 à 34, 62, 74, 101 à 104, 105 *, 106 à 111, 113, 114, 126, 129, 130
Sierra Leone: 1, 3, 6 à 9, 13 à 15, 19, 22, 38, 69, 70, 91, 93, 94, 115, 116, 119 à 121, 143, 146, 148
Somalie: 37

* Le Territoire français des Afars et des Issas ne peut être qualifié du nom d'Etat n'ayant pas encore acquis sa pleine souveraineté.

** Le littoral Balante qui fait l'objet de ce traité s'étend sur les territoires actuels de la Guinée équatoriale et du Sénégal.

*** Les territoires dont question dans les documents 26 et 77, ainsi que 45 et 140 n'ont pu être identifiés avec certitude dans le cadre des Etats modernes.

LES LEÇONS DE L'EXPERIENCE DE SON PERE ONT-ELLES ENTRAÎNE LEOPOLD II DANS LA VOIE DE LA COLONISATION ?

En reprenant sous cette forme interrogative l'une des phrases finales de l'*Hommage au roi Léopold Ier, précurseur de la politique d'expansion belge* que nous-même avions rédigé en 1958 (1), l'on a cherché à contrôler si des études publiées depuis ou des documents venus par la suite à notre connaissance n'imposaient pas soit d'amender, soit de nuancer telle ou telle partie du texte et de ses conclusions. Il est apparu qu'une analyse des relations qui ont existé et évolué entre le père et le fils était de nature, pour autant que nous en soyons mieux informé par certaines archives, ouvertes depuis peu, à inspirer une réponse à cette question (2).

Il s'agit ici, bien entendu, du souci de doter la Belgique d'une colonie considéré « comme un devoir d'état, comme une des tâches essentielles de la mission royale » (3). Si l'on parcourt, après bien d'autres ouvrages et articles d'importance fort diverse, le mémorial réalisé en 1965 par la Commission d'Histoire de notre Académie sur *L'expansion belge sous Léopold Ier*, l'on ne peut pas ne pas être frappé par le nombre, la variété et même la durée moyenne de ces tentatives de colonisation (4). Mais s'agit-il pour autant, dans la plupart des cas, de l'œuvre et de l'initiative personnelles du premier roi des Belges, ou tout au moins d'essais favorisés par son intérêt ou une intervention indiscutable de sa

(1) *Biographie Coloniale Belge*, t. V, Bruxelles, 1958, p. XXIV.

(2) Voici les principaux dépôts d'archives (avec les sigles correspondants) où nous avons cherché notre documentation: ministère des Affaires étrangères (*A.E.B.*), Archives générales du Royaume (*A.G.R.*), Palais du Roi à Bruxelles (*A.P.R.*) et Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire (*M.R.A.*). Rappelons, par ailleurs, que le sigle ARSOM identifie l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer, et ARSC son ancienne appellation: l'Académie royale des Sciences coloniales.

(3) A. ROEYKENS, *Léopold II et la colonisation*, dans *Apport scientifique de la Belgique au développement de l'Afrique centrale* (Livre Blanc de l'ARSOM), t. I, Bruxelles, 1962, p. 99-100.

(4) Recueil d'études (1831-1865), Bruxelles, 1965.

part? Est-on fondé de parler, à propos et dans le cadre de son règne, d'une véritable politique royale dont son fils, Léopold II, n'aurait été en quelque sorte que le continuateur? (5).

Pour M. J. Stengers, on le sait, « Léopold Ier ... n'a déployé que des efforts intermittents » au cours d'une première partie du règne dont le terme n'est pas autrement précisé. Toujours d'après le professeur, cette partie fut suivie d'« une période creuse de plusieurs années au cours de laquelle le problème des acquisitions d'outre-mer est tombé pratiquement dans l'oubli ». Cette deuxième phase, nous sommes autorisés à en fixer la fin vers 1859 ou 1860, car c'est à partir de ces années que « de nouveaux projets surgissent coup sur coup », à un rythme accéléré — M. Stengers le souligne, — qui est déjà celui de l'héritier du trône, le futur roi Léopold II (6). Ne commettons pas l'erreur, nous engage le même historien, « sachant ce qu'a été Léopold II, de recréer un Léopold Ier à son image » (7).

Dans les lignes qui précèdent, il nous a paru qu'il y avait matière à plusieurs réflexions et que, de toute manière, certaines questions se posent qui ne semblent pas avoir été étudiées jusqu'à présent. C'est à un meilleur éclairage des unes et à un essai de solution des autres que la présente contribution est consacrée.

Pendant d'assez nombreuses années, particulièrement entre les deux guerres mondiales et encore après la seconde, toute une littérature historique a été inspirée à des auteurs souvent excellents par le souci de rendre hommage à la Dynastie belge dans ses deux ou trois premiers représentants, et de mettre en évidence le « bienfait de la continuité monarchique » dans les sphères où elle a manifesté davantage son action.

Le comte L. de Lichtervelde allait être des premiers à révéler de « curieuses tentatives coloniales en Ethiopie, en Océanie, en Afrique occidentale, au Guatémala, entreprises d'après les désirs et avec l'appui du Roi (Léopold Ier) », et affirmer que « la grande

(5) Telle n'était pas exactement notre opinion lorsque nous avons intitulé *Politique coloniale de Léopold Ier* un article de la *Revue générale belge* (Bruxelles) en avril 1954, p. 991, ni sans doute celle de l'Américain Brison D. Gooch quand il donna à l'un des siens le titre *Belgian Imperialism under Leopold I* (*The Rocky Mountain Social Science Journal*, avril 1969, vol. VI, n° 1, p. 172-181).

(6) Postface au recueil d'études *L'expansion belge sous Léopold Ier* (déjà cité), p. 810.

(7) *Ibidem*, p. 809.

idée, embrassée et réalisée par Léopold II, eut sa source dans la pensée paternelle » (8). O. Petitjean, de son côté, donna pour sous-titre à une série d'articles fort bien documentés pour l'époque: « L'expérience coloniale acquise par Léopold I^er^ permit à Léopold II de réussir l'entreprise congolaise » (9). D'autres suivirent où Ch. Maroy évoqua « Nos Rois et notre expansion coloniale » (10), L. Valcke « Les leçons du père » à propos de la genèse de la grande affaire africaine (11), et N. Laude « L'œuvre coloniale de la Dynastie » (12). Plusieurs ouvrages virent ainsi le jour, dont l'un ou l'autre passage cherchait à mettre en évidence la continuité de vues entre les projets et essais expansionnistes de Léopold I^er^ et la réussite africaine de son successeur. « Après bien des efforts », a notamment écrit A. Roeykens en parlant du premier roi des Belges, « il s'était rendu compte qu'il ne pourrait réaliser ce vœu. Il n'abandonna pas l'idée et il la légua en quelque sorte à son fils » (13). Précisons que le verbe *léguer* n'a pas été choisi au hasard par cet auteur (il avait d'abord écrit que le souci de doter notre pays d'une colonie « fut inculqué à ce prince par son père »): c'est somme toute de la bouche même de Léopold II, alors duc de Brabant s'exprimant au Sénat, qu'il l'a repris: « la réalisation de tout ce qui peut être utile au pays sera

(8) *Léopold I^er^ et la formation de la Belgique contemporaine,* Bruxelles, 1929, p. 365. Banning avait longtemps auparavant affirmé, à propos des préoccupations coloniales du futur Léopold II, que celui-ci était « héritier à cet égard d'une pensée de son père » (J. STENGERS, *Textes inédits d'Emile Banning,* Bruxelles, 1955, p. 30).

(9) *Pour servir de préface à l'histoire coloniale belge. Les tentatives de colonisation faites sous le règne de Léopold I^er^,* dans la revue *La Belgique en 1930* (Bruxelles), de janvier à décembre 1930, et *Les bienfaits de la monarchie héréditaire...,* dans *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique* (Bruxelles), 15 novembre et 1^er^ décembre 1934, p. 343-349 et 359-362.

(10) Dans la revue *La Belgique maritime, coloniale et économique* (Bruxelles), n° 32, 1931, p. 247-248.

(11) Dans le quotidien *Le XX^e^ Siècle* (Bruxelles), n° des 1^er^ et 2 janvier 1932. Cet article fut inspiré par ceux de Petitjean, comme celui de H. Labouret, *La tradition coloniale dans la Famille royale de Belgique,* dans *Bulletin du Comité de l'Afrique française* (Paris), n° 8, 1933, p. 436. Cfr aussi J.R. LECONTE, *Les tentatives d'expansion coloniale sous le règne de Léopold I^er^,* Anvers, 1946.

(12) Dans *Bulletin de la Société belge d'Etudes et d'Expansion* (Liège), 20 mars 1938, p. 8-15 du tirage à part.

(13) *Léopold II et la colonisation* (op. cit.), p. 100. Du même auteur, cette phrase: « Le fondateur [du Congo]... n'a fait que continuer l'œuvre expansionniste de son père et compléter l'œuvre de 1830 » (*Léopold II et l'Afrique,* Bruxelles, 1958, p. 8).

toujours regardée par nous, de père en fils, comme un devoir de famille... » (14).

Le fondateur de l'Etat indépendant du Congo n'a-t-il pas contribué à confirmer cette thèse dans toute une série de témoignages qu'il ne paraît pas superflu de rapprocher ici l'un de l'autre. Au moment où, après la Conférence de Berlin, les Chambres vont l'autoriser à accepter la souveraineté de cet Etat, il remercie le 14 avril 1885 le général baron Chazal de ses félicitations en évoquant de la sorte le passé:

... Le roi mon Père avait toujours désiré pour la Belgique des Provinces extérieures, mais le pays était peu disposé à se prêter à des efforts indispensables pour faire réussir un tel projet. *Il a fallu se contenter d'ouvrir à la Belgique de nouveaux débouchés, en créant un état indépendant* obligé à ne mettre jamais de droits de douane à l'importation... (15).

Un an plus tard, Léopold II, afin de justifier vis-à-vis du conseil des ministres sa demande d'autorisation d'émettre un emprunt pour l'état africain dont il est désormais le chef, rappellera dans un avant-projet:

... Il est incontestable que tous les pays... entreprennent même des guerres coûteuses pour avoir des provinces d'outre-mer, ou pour les conserver. Le roi mon Père a toujours cherché à en procurer à la Belgique (16).

Et c'est en se basant sur des entretiens avec Léopold II qu'il assista pendant longtemps de ses conseils et de son action politique en faveur du même état, qu'Auguste Beernaert affirmera en une circonstance solennelle que

... Déjà Léopold Ier l'avait compris. C'était l'une de ses préoccupations dominantes que de procurer à la Belgique quelque colonie, de la ramener

(14) E. DESCAMPS, *Le Duc de Brabant au Sénat de Belgique...*, Bruxelles, 1903 (discours du 18 décembre 1860), p. 35-38.

(15) *M.R.A.*, fonds général Chazal. La phrase soulignée l'a été par Léopold II lui-même. Il faut regretter qu'on n'ait point retrouvé à ce jour la missive où le général, confident de Léopold Ier, rappelait au début d'avril 1885 le souci de ce dernier de procurer à la Belgique des « provinces extérieures » !

(16) Extrait reproduit par J. STENGERS dans *Rapport sur le dossier Reprise du Congo par la Belgique et Dossier économique*, dans *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge* (Bruxelles), t. XXIV, 1953, p. 1224. La date de la minute d'Eugène Beyens (alors attaché au Cabinet du Roi), avec quelques corrections de la main du Souverain, reste imprécise.

aux vastes entreprises commerciales qui faisaient sa splendeur aux siècles passés, de reporter son attention et ses efforts vers la mer, cette grande voie du globe. La Belgique, repliée sur elle-même, disait-il, c'est une chaudière sans soupape (17).

Du vivant de Léopold Ier, ce « père remarquable » dont il prétendra vouloir suivre « les enseignements » jusqu'au terme de son propre règne, son fils a-t-il jamais tenu d'autre langage (18)? Lors de son discours du 17 février 1860, l'un des plus importants que le duc de Brabant ait consacré à convaincre le Sénat et la Nation de la nécessité de l'expansion, il avait insisté:

... Je crois que le moment est venu de nous étendre au dehors... Ce que le pays voulait sous Charles VI, il peut l'obtenir sous le roi Léopold Ier qui, depuis longtemps, appelle de ses vœux les plus ardents l'extension de la Belgique au-delà des mers (19).

La même année, après un studieux séjour à Constantinople et cherchant à persuader, non plus un auditoire, mais un ministre influent, le prince avait écrit à Frère-Orban à propos d'un fragment de marbre qu'il ramenait pour lui de la Pnyx à Athènes:

... Le presse-papiers que je vous envoie, vous rappellera résumé en six mots [Il faut à la Belgique une colonie] un de mes désirs les plus ardents, que vous savez partagé par le Roi... (20).

Et peu de temps avant de monter sur le trône, c'est à un de nos futurs grands diplomates, le baron Emile de Borchgrave, qu'il associera aux premières péripéties de son œuvre africaine, que le duc de Brabant confie ses ambitions en cette matière:

... La Belgique est petite, elle n'a pas de possibilités d'agrandissement en Europe, elle doit les chercher au loin ... Ce sont les idées de mon père et les miennes. Pénétrez-vous à votre tour de ces réflexions... (21).

---

(17) E. Vander Smissen, *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite,* Bruxelles (réédition 1942), t. II, p. 413. Cfr aussi *Conférences du Cercle Africain, 1896-1898* (discours de Beernaert lors de la réception du baron Dhanis à la Société d'études coloniales le 30 novembre 1894), p. 199-200.

(18) Lettre de Léopold II à son avocat Sam Wiener à la fin de sa vie, citée par P. Daye, *Léopold II,* Paris, 1934, p. 477.

(19) E. Descamps, *Le Duc de Brabant au Sénat...* (*op. cit.*), p. 23-34.

(20) Léopold II à Frère-Orban, 27 septembre 1860 (*A.G.R.,* fonds Frère-Orban, liasse n° 356).

(21) E. de Borchgrave venait de consacrer des études historiques aux « colonies » établies autrefois par les Flamands en Allemagne et en Angleterre. Le

A bien d'autres reprises — la dispersion des sources d'information interdit que nous prétendions à l'exhaustivité sur ce chapitre, — le futur souverain de l'Etat du Congo ne manquera pas de se référer à l'intérêt agissant que son père avait manifesté pour tel projet ou telle tentative d'expédition, d'émigration ou même de colonisation belge, soit en Amérique centrale, soit en Afrique septentrionale ou occidentale. On se bornera à quelques témoignages à ce sujet.

L'un concerne l'essai malencontreux de la Compagnie belge de Colonisation de s'implanter au Guatémala et d'obtenir ensuite du Nicaragua la concession du percement de l'isthme interocéanique, ce que le duc de Brabant rappellera plusieurs fois et en particulier le 29 février 1860 à son confident, le baron Beyens, notre futur ministre auprès de Napoléon III:

> ... Le Roi, vous le savez, a toujours désiré fonder un établissement belge dans l'Amérique centrale... (22),

et, d'une manière fort semblable, au fidèle Jules Devaux, pourtant de plus en plus sceptique quant à l'opportunité d'acquérir une possession outre-mer:

> ... Le roi, mon Père, s'est toujours intéressé à créer une colonie en Amérique latine... (23).

C'est l'expédition du consul général Blondeel de 1840-1842 en Ethiopie et les projets de négociations subséquents de 1850 et 1852 qu'évoque sans nul doute cet extrait d'une lettre que Léopold II adressera en 1868 à son représentant à Londres, Sylvain Van de Weyer, pour lui demander ce qu'il pourrait « apprendre

---

prince tint à l'en féliciter au chalet d'Ostende, sans doute (compte tenu de la date de ces publications) en 1864 ou 1865. Cfr la notice que lui a dédiée M. COSEMANS dans *Biographie Coloniale Belge*, t. III, 1952, col. 58-59 (sans doute inspirée par les *Souvenirs diplomatiques de quarante ans, 1863-1903* d'E. de BORCHGRAVE); A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, 1956, p. 103 et passim.

(22) *A.E.B.*, papiers Beyens (à propos d'une demande d'audience du Français F. Belly qui s'intéressait précisément au percement de cet isthme).

(23) Il s'agit d'un document des *A.E.B.*, cité par P. DESNEUX, *Léopold II voulait-il coloniser le Congo* [ou le Tonkin]?, dans la revue *Belext* (Bruxelles), 1972, n° 1, p. 7. L'auteur y rappelle que « suivant la ligne tracée par son père, le duc de Brabant tourna ses regards en premier lieu vers l'Amérique latine et tenta d'intéresser l'Espagne à la cession de Cuba en 1858 » (*ibidem*, p. 7).

d'intéressant » à propos du raid de Sir Napier contre le négus Théodoros:

... Vous vous rappelez sans doute que le roi mon Père a souvent pensé à ce pays qu'il croyait très susceptible de recevoir des établissements européens... (24),

et le début de cette autre, quelques jours plus tard, à sa cousine, la reine Victoria, au nom de qui les troupes du général Napier s'étaient mises en marche:

Je me réjouis d'apprendre que l'expédition d'Abyssinie marche aussi bien. Le roi, mon cher et vénéré Père, avait beaucoup pensé à l'Abyssinie et à l'utilité d'y créer des établissements européens (25).

En juillet 1875 encore, quand Léopold II recevra en audience le diplomate britannique J.S. Lumley pour l'entretenir confidentiellement de son intention de chercher à établir une colonie en Nouvelle-Guinée, il commencera par lui confirmer que son père avait toujours nourri l'ambition de créer au-delà des mers un tel établissement pour la Belgique (26).

Et à notre ministre à Paris, le baron Beyens, Léopold II, peu après la Conférence géographique de septembre 1876 et à propos d'un projet de société belge au Tonkin qu'il poursuivra jusqu'en 1882, écrira derechef:

... Le gouvernement belge ne cherche et ne veut aucune possession extérieure. Je souhaite vivement que, grâce à mes efforts, une société belge puisse obtenir quelques belles provinces. C'est une pensée dont mon Père m'a légué le devoir de m'occuper... (27).

Mais en voilà assez, nous semble-t-il, pour être assuré que les deux premiers rois des Belges ont considéré les problèmes de

---

(24) 4 janvier 1868 (*A.G.R.*, fonds Van de Weyer, liasse n° 128). Van de Weyer avait été mis au courant, dès juin 1844, des tractations belges au sujet d'une colonie en Ethiopie. Cfr A. DUCHESNE, *Le consul Blondeel en Abyssinie...*, Bruxelles, 1953, p. 195-198.

(25) 7 janvier 1868 (*A.E.B.*, recueils de photocopies des lettres de Léopold II à Victoria [originaux au château de Windsor], vol. V).

(26) Rapport de Lumley, dans les archives privées de Lord Derby, ministre des Affaires étrangères du Cabinet Disraëli, à Liverpool. Cfr J. STENGERS, *Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique* (contribution qui suit la nôtre dans le présent ouvrage).

(27) 29 octobre 1876 (*A.E.B.*, papiers Beyens).

l'expansion comme des facteurs du développement économique de la Nation et que Léopold II, loin d'ignorer les préoccupations paternelles à cet égard, les a retenues comme autant de leçons dont il lui fallait tirer profit à l'occasion. Avant de comprendre qu'il lui restait une seule issue pour réaliser ce plan dont toute une série d'échecs avait retardé l'exécution — se lancer dans une entreprise personnelle, sans le secours de l'Etat, — lui aussi connaîtrait bien des obstacles et des mécomptes.

* * *

A partir de quand et de quelle manière Léopold Ier a-t-il transmis à son fils aîné, à l'héritier de la Couronne, son futur successeur, la consigne de procurer au pays, de n'importe quelle façon, une colonie ou des établissements outre-mer ou des provinces extérieures, comme un devoir de la monarchie, cette « garante de la prospérité nationale » (28) ?

Avant même d'aborder ce problème, il faut confesser notre embarras. Une trop grande dispersion des sources possibles d'information, mais peut-être davantage encore le caractère confidentiel conservé à celle que nous croyons la plus importante, n'ont pas permis de donner à nos conclusions la rigueur et la netteté que l'on est en droit d'attendre de pareille enquête (29). Que le lecteur n'espère donc pas ici d'importantes révélations historiques. Il n'en convient pas moins, nous semble-t-il, de chercher à grouper — selon la chronologie — certains indices pour

(28) On cite intentionnellement ici cinq mots du discours du roi Albert, lors de l'inauguration de la statue de Léopold II, son oncle, à Bruxelles, le 15 novembre 1926. Lui-même avait été initié par le baron Lambermont, qui savait de quoi il parlait, aux efforts successifs et parfois simultanés de nos deux premiers souverains pour « étendre » la Belgique au dehors (J. WILLEQUET, *Le Baron Lambermont*, Bruxelles, 1971, p. 137).

(29) Il est loin le temps où d'éminents spécialistes de notre histoire nationale (l'on pense ici en particulier au professeur Michel Huisman) pouvaient songer sérieusement à une publication globale de la correspondance politique de Léopold Ier. Plus encore que celui-ci, Léopold II a écrit des dizaines de milliers de lettres et notes diverses, dispersées à ce point, à l'étranger comme en Belgique, qu'il n'est pas d'année où l'on n'en retrouve ou découvre dans des dépôts d'archives, chez des particuliers, dans des salles de vente. Précisons que toutes nos tentatives pour avoir accès à des correspondances qui, selon des informations indiscutables, devraient se trouver chez le roi Léopold à Argenteuil, ont échoué récemment encore. Par contre, on ne peut que se réjouir de la grande libéralité qui rend désormais possible, au Palais royal de Bruxelles, la consultation par les historiens de documents tels que les archives de la Dynastie en général et les papiers Léopold Ier et vicomte de Conway en particulier.

essayer de déterminer l'influence que la pensée de Léopold Ier peut avoir exercée sur celle du fondateur de l'Etat du Congo. La reproduction partielle antérieure de plusieurs de ces textes — la plupart étant, croyons-nous, inédits, — ne peut qu'aider à y voir plus clair!

On nous pardonnera de consacrer un peu de place de cette contribution à quelques-uns des billets que le premier Roi a adressés au futur Léopold II entre 1839 (ce dernier avait alors quatre ans) et l'époque de son mariage qui correspondra avec celle de sa majorité politique et de son accès au Sénat. Nous est avis, en effet, qu'aucun biographe de l'un ou l'autre de ces souverains n'a pu s'en inspirer — et pour cause, puisque ces documents ne leur étaient pas accessibles, — afin d'établir la nature exacte des rapports entre le duc de Brabant et son père, âgé de quarante-cinq ans au moment de sa naissance et qu'un veuvage prématuré isolera progressivement de ses enfants (30).

Dans un premier temps, le Roi, qui se trouve au domaine d'Ardenne, prend lui-même la plume ou le crayon. Les encouragements à son fils, visant l'étude et la création d'habitudes de volonté et de travail, sont assortis de protestations d'affection: « Je t'aime tendrement... Il faut toujours me considérer comme ton confesseur... » (31), mais aussi de recommandations, par exemple: « refréner une disposition à beaucoup parler sans utilité... », et « ne pas te laisser aller à une certaine oisiveté... » (32). Dans les semaines qui suivirent le décès de la reine Louise-Marie, en 1850, Léopold Ier jette sur le papier des lignes suggestives au point de vue de l'initiation du jeune prince à son futur métier royal. Il l'entretient en particulier des problèmes européens du moment comme de l'un des éléments de son programme pédagogique, et ajoute: « Je m'occuperai de plus en plus à te

(30) A cet égard, il conviendrait peut-être de faire une exception pour J. Garsou, *Les Débuts d'un Grand Règne* (2 tomes, Bruxelles, 1931), dans la mesure où cet historien a exploité les *Notes et Souvenirs* inédits d'A. Vanden Peereboom (ms n° 2881 à la bibliothèque de l'Université de Gand).

(31) Cette correspondance doit se trouver à Argenteuil et nous est connue par les extraits qui sont reproduits dans le catalogue de l'*Exposition nationale Léopold Ier et son règne* (Bruxelles, 1965). Le premier billet du Roi dont nous citons un extrait, est du 21 novembre 1850 (*op. cit.*, n° 363, p. 85).

(32) 30 novembre 1845? (imprécision que nous avons lieu de corriger en 1849) (Catalogue de l'*Exposition nationale Léopold Ier*..., n° 356, p. 83), et 5 décembre 1849 (*op. cit.*, n° 359, p. 83).

donner des idées politiques saines et vraies. Peu de personnes sont mieux à même de faire cela que moi » (33).

A partir de 1851, cependant, un changement intervient sans devenir pour autant une règle absolue chez le Souverain. Bien que, de son propre aveu, le duc de Brabant continue à lui écrire directement et fréquemment, Léopold Ier recourt le plus souvent au fidèle Conway, l'intendant de la Liste civile devenu son conseiller intime, pour communiquer avec son fils, lui prodiguer des recommandations, voire l'admonester; c'est par lui que ce dernier passera également, à l'occasion, pour poser à son père des questions d'ordres fort divers (34). « Il m'est difficile d'écrire à mes enfants », mandera curieusement le Roi à Conway en octobre 1854 (il était alors à l'étranger), « veuillez vous charger de leur parler en mon nom » (35). C'est ainsi qu'en décembre 1852 il constatera: « Leo fait beaucoup de plans d'émancipation complète. En ceci il y a un juste milieu: il faut qu'un jeune homme apprenne petit à petit à se diriger lui-même; depuis deux ans je lui en donne toutes les facilités... » (36), et, en janvier 1854, à propos d'un léger incident lors d'une réception du corps diplomatique au Palais: « ...Il faut aussi calmer Leo dans ces sortes de choses, il faut une grande prudence dans ces moments... » (37).

C'est généralement par l'intermédiaire de Conway que le prince est invité à venir voir son père ou partager l'un de ses repas à certaines époques, intermittentes parfois. On est en droit de supposer qu'il se produisit alors des échanges de vues personnels entre l'un et l'autre, quelquefois peut-être en présence de Jules Van Praet, soit à Laeken, soit au palais de Bruxelles soit encore au châlet d'Ostende. On ne peut que conjecturer dans quelle mesure il dut y être question des problèmes de politique intérieure et extérieure de la Belgique, car la majeure partie des billets du Roi à Conway ne traitent durant une assez longue période, en ce qui concerne l'aîné de ses enfants, que de questions d'ordre prati-

(33) Ardenne, 11 novembre 1850 (*op. cit.*, n° 361, p. 84).

(34) Le rôle du vicomte Edouard de Conway auprès de Léopold Ier a été fort bien résumé et en pleine connaissance de cause par notre confrère E. VANDEWOUDE, archiviste du Palais du Roi, dans son esquisse historique *La Maison du Roi Léopold Ier* (Catalogue de l'*Exposition nationale*..., p. LIII-LIV).

(35) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 188 (18 octobre 1854).

(36) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 9, doc. 53 (4 décembre 1852).

(37) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 31 (14 janvier 1854).

que telles que l'organisation de sa Maison et l'achat de mobilier ou de vaisselle (38). Il n'est guère permis de douter, pour des raisons qui sautent aux yeux, que Léopold Ier a poursuivi en faveur de son futur successeur le rôle d'éducateur que la reine Louise-Marie et lui n'avaient partagé qu'avec peu de personnes de confiance jusqu'en 1850.

A partir de janvier 1854, en tout cas, le Roi demande à Van Praet et à Conway que les dépêches diplomatiques venues des légations belges à Paris, Londres, Berlin, La Haye, Rome, etc., soient communiquées, avant de retourner du Palais aux Affaires étrangères, à son fils aîné (39). Ce dernier s'intéresse depuis plus de deux ans aux affaires publiques, et il a pris place au Sénat en avril 1853 (40). Il prend fort au sérieux la tâche d'information que son père vient de lui confier et que, dans son insatiable soif d'apprendre, il a peut-être lui-même sollicitée. Sylvain Van de Weyer, notre ministre en Grande-Bretagne, ne tardera pas d'avoir à se défendre auprès de lui du « long silence » qui lui est reproché, car, mande le prince, « Londres est la seule grande capitale dont je ne reçoive ... aucune nouvelle politique » (41). La réponse du diplomate, datée du 31 mars 1854, confirme à quel point lui et ses collègues savent l'héritier de la Couronne soucieux d'être informé de la grande politique:

... Quelques jours après l'envoi de ma dernière lettre à Votre Altesse Royale, je reçus de M. Van Praet ou de M. Conway un billet portant que, depuis quelques mois, toutes les dépêches politiques étaient mises sous les yeux de V.A.R. ... Et comme, d'un autre côté, je portais à la connaissance du Roi, dans des lettres particulières, ce que j'apprenais d'une manière trop confidentielle pour en faire l'objet de dépêches officielles, j'avais tout lieu de penser que V.A.R. était tenue régulièrement au courant... (42).

---

(38) A défaut d'une correspondance non encore accessible (cfr plus haut les notes 29 et 31), on ne peut que se référer sur ce point à L. DE LICHTERVELDE pour qui Léopold II, « du vivant de [son père]... s'efforça constamment de servir la politique du souverain régnant » (*Léopold II,* Bruxelles, 1926, p. 46-47).

(39) 5 janvier 1854 (*A.P.R.,* papiers Conway, liasse n° 11, doc. 15).

(40) Un message du prince, qui a alors dix-sept ans et demi, daté du 24 décembre 1852, fait allusion à un entretien récent avec Van de Weyer à Londres (*A.G.R.,* fonds Van de Weyer, liasse n° 128).

(41) 29 mars 1854 (*A.G.R.,* fonds Van de Weyer, liasse n° 128).

(42) *A.G.R.,* fonds Van de Weyer, liasse n° 129.

Si ces lignes indiquent que le prince n'est pas toujours avisé du contenu de « lettres particulières » adressées au Roi à cette époque par Van de Weyer et sans doute d'autres diplomates, les suivantes sont révélatrices de la confiance que, peu après, il accordera à son futur successeur. Elles ont été écrites à la villa Guilia, au bord du lac de Côme où il comptait résider encore un peu de temps et sont adressées derechef à Conway:

> ... Il sera inutile de m'envoyer les dépêches diplomatiques. Quand vous les recevrez, vous voudrez bien les communiquer à Leo qui, de son côté, me dirait un mot de ce qui lui paraîtra intéressant... (43).

L'on est évidemment en droit de s'interroger sur ce que le Souverain attendait exactement du lecteur de ces dépêches. Lui en dire « un mot », est-ce inviter son fils à établir un résumé écrit ou à préparer un entretien dès son retour à Laeken? Quoi qu'on puisse en penser en l'absence de toute indication indiscutable, des preuves existent qu'il arrivera à Léopold Ier, à partir des ultimes mois de 1854 et contrairement à sa manière habituelle de procéder, d'écrire lui-même au prince pour qu'il informe Van Praet ou Conway, ses conseillers, et aussi de prier ceux-ci de transmettre à son fils les messages qu'ils lui destinent (44).

Assurément, le sceptique que fut et restera jusqu'au bout notre premier roi ne fait confiance au jugement que de très rares personnes. Il connaît, ou du moins croit bien connaître, l'aîné de ses enfants. Sans aller jusqu'à affirmer qu'il « était porté à sous-estimer la valeur de son intelligence et à vanter davantage son frère Philippe ainsi que sa sœur Charlotte » (45), on ne peut nier sa tendance à lui faire sentir — comme à beaucoup d'autres, du reste, — le poids de son expérience, celui d'une certaine supériorité qui lui avait valu, à raison ou à tort, une réputation qui dépassait les frontières du royaume. De cette manière de faire que, dans l'esprit du Roi, lui commande sans doute son devoir d'éducateur d'un fils mais aussi d'un futur monarque, voici quel-

---

(43) 1er octobre 1854 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 182).

(44) Bornons-nous à un exemple tiré d'une lettre du duc de Brabant à Conway, le 16 octobre 1854: « Je me hâte de vous envoyer ci-joint les 2 lettres du Roi. Vous voyez que Sa Majesté désire que la Chambre s'ouvre le 26. Veuillez le dire à M. Van Praet » (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 188).

(45) L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II* (*op. cit.*), p. 35.

ques exemples tirés de sa correspondance avec Conway: « Veuillez recommander à Leo prudence et discrétion dans ses conversations (à Paris), il aime un peu trop à parler... » (46); lors d'un déplacement du prince qui le mènera finalement en Egypte: « ... Je ferai ce petit travail pour le séjour auquel il sera bon qu'il se conforme; il est désirable qu'il prenne bien garde à cette accusation d'une économie outrée... » (47); en réponse à une protestation du duc au sujet d'une réforme qu'il prête au département de la Guerre l'intention d'étendre à un détail vestimentaire dans l'infanterie: « ... c'était une fantaisie de Leo: pour l'épaulette ce sont les officiers de la ligne qui la désirent, et nullement le ministre à qui personnellement cela est fort indifférent » (48), et à propos des taquineries princières à l'endroit d'une lectrice de la Duchesse: « ... Il s'est fait beaucoup d'ennemis par ses manières. C'est incroyable pour un garçon qui ne manque pourtant pas d'esprit » (49).

A maintes reprises, en des circonstances plus importantes et peut-être davantage encore quand son fils aîné en viendra à discuter avec les ministres et le personnel politique belges de la pertinence des idées qu'il défend au Sénat depuis le 9 avril 1853, Léopold I^er^ paraît manifester une sorte d'agacement devant ce qu'il lui arrivera d'appeler des « enfantillages » (50). « Il a encore bien des choses à apprendre », mande-t-il à J.-B. Nothomb lors d'un voyage du duc en Norvège, « il ignore de fait comment les choses se sont passées ici anciennement; l'histoire moderne de l'Europe depuis 60 ans lui est passablement inconnue » (51). « Son éducation doit se faire par sa propre expérience », écrit-il plus tard à Conway, à propos de l'intention du prince de laisser entamer une campagne de presse dont le Roi ne voit pas, pour sa part, l'utilité réelle (52). A quoi bon multiplier des exemples qui

(46) 4 février 1854 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 66).
(47) 11 novembre 1854 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 190).
(48) 13 août 1855 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 12, doc. 42).
(49) 14 juillet 1857. Il s'agit ici de Madame Kittl (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 14, doc. 40).
(50) 25 janvier 1860 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 17, doc. 1).
(51) 23 mai 1858 (*A.G.R.*, papiers J.B. Nothomb). Citée dans le catalogue de l'*Exposition nationale Léopold I^er^*..., p. 88-89.
(52) 25 janvier 1860 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 17, doc. 1).

foisonnent dans ses billets aux confidents et conseillers intimes (53) !

Suit-il de là qu'à un moment quelconque on soit amené à déceler chez le fils aîné de Léopold Ier l'une ou l'autre trace de ces velléités d'opposition que cultivent parfois, sur les marches d'un trône, des héritiers trop pressés? A cet égard, la partie considérable que l'on a eue en main de la correspondance échangée par le prince avec diverses personnalités nous a toujours frappé par la déférence qu'il manifeste pour le Roi, le respect pour ses ordres et ses idées. Loin de chercher à s'ingérer dans les affaires de l'Etat — ce que son père n'aurait sans doute guère permis, — il témoigne constamment du souci de ne rien faire ou décider qu'il juge important sans en avoir référé à lui, qu'il s'agisse du choix de ses propres officiers d'ordonnance, de l'époque de son départ pour un voyage ou simplement pour le camp de Beverlo, ou encore des personnes à convoquer pour assister à l'accouchement de la duchesse de Brabant (54).

En doit-on conclure que le futur Léopold II n'ait pas cherché, en telle ou telle circonstance et en des occasions de plus en plus fréquentes quand l'approche de ses vingt-cinq puis de ses trente ans lui donnera une maturité accrue, à se dégager progressivement des obstacles que son père (resté fort jaloux de son autorité mais dont la santé se délabrait irrémédiablement) et les ministres en général continuaient, conformément aux prescrits constitutionnels, à imposer à son besoin d'activité? Qui a connu personnellement ou étudie, à travers les sources d'archives, le deuxième roi des Belges, autoritaire et impérieux, conscient de la supériorité que lui donnent sa mission de chef d'Etat et sa réussite en Afrique centrale, aura peine à imaginer qu'il se soit complu passivement dans son rôle d'héritier de la Couronne (55). Léopold Ier

(53) On en aurait trouvé bien d'autres si Van Praet n'eût fait détruire, on le sait, la totalité de la correspondance en sa possession au moment de son décès. Dans celle du général baron Chazal que conserve en partie le *M.R.A.*, il y a aussi l'une ou l'autre mise en garde — indirectement inspirée peut-être par le Roi —, au duc de Brabant contre « certaines exagérations » de la jeunesse!

(54) On se réfère à nouveau ici, à cause de la diversité des sujets abordés, à la correspondance avec le général Chazal, l'un des rares confidents et le « bien aimé ministre » de Léopold Ier (*M.R.A.*, fonds Chazal).

(55) Des plus clairsemés sont fatalement devenus ceux qui ont approché Léopold II, décédé en 1909. On a d'autant plus lieu de se féliciter de pouvoir encore interroger à son sujet le dernier survivant des membres de sa Maison

était, lui aussi, trop imbu de son expérience et rempli de la fierté d'avoir réussi à placer sur des trônes d'Europe et d'Amérique des membres de la famille Saxe-Cobourg-Gotha, pour négliger de préparer le mieux possible son propre fils à lui succéder (56). Mais on est en droit de penser, et c'est notre cas, qu'à la faveur de cette « dissolution du règne » que constituent somme toute, selon Aloïs Simon, les années de souffrances physiques et morales qui précédèrent la mort du Roi (57), le duc de Brabant s'y employa aussi par des recherches et des contacts personnels dont il ne semble pas que son père ait toujours apprécié la valeur et l'influence pleines de promesses pour l'avenir.

On en voudra pour indices, à une certaine époque en tout cas, les voyages d'une durée moyenne de plusieurs mois qui amenèrent le prince héritier, seul à partir du deuxième, au Proche-Orient et en Egypte en 1854-1855 et en 1860, à nouveau dans la vallée du Nil en 1862 ainsi qu'aux Indes et en Chine en 1864-1865. A présent que la plupart des étapes principales de ces randonnées sont mieux connues (58), que l'on est davantage en mesure d'étudier les réflexions et commentaires qu'elles inspirèrent au duc de Brabant dans sa correspondance et également dans quelques-uns de ses discours au Sénat mais aussi les réactions de Léopold Ier, tant négatives que positives devant ses initiatives, on ne peut se dispenser, nous a-t-il semblé, de s'y attarder quelque peu pour chercher à voir plus clair dans la pensée expansionniste du futur Léopold II. D'où ou par qui cette idée, transmise par son père (il est difficile de mettre en doute les témoignages qu'on a lus plus haut), a-t-elle trouvé ce développement qui fera en quelques années d'un jeune prince, mal connu dans sa patrie et de santé

militaire, le chevalier Albert de Selliers de Moranville, président du Musée de la Dynastie.

(56) A cet égard comme à bien d'autres, il convient de relire A. SIMON, *Léopold Ier*, Bruxelles, 1963, en particulier la troisième partie où, avec force extraits de textes à l'appui, cet auteur a étudié dans quelle mesure le Roi fut l'*Oracle de l'Europe* jusqu'en 1862, ainsi que la dernière partie qu'il a intitulée *Signification de Léopold Ier*.

(57) A. SIMON, *op. cit.*, p. 7, 132 et suiv., et aussi certains passages caractéristiques des *Notes et Souvenirs* d'A. Vanden Peereboom (cités plus haut).

(58) On ne disposa longtemps que des quelques pages du livre de S. OLCHEWSKY et J. GARSOU, *Léopold II. Sa vie et son règne*, Bruxelles 1905, reprises dans celui d'E. MONTHAYE, *Notre Dynastie*, Bruxelles, 1910, et aussi par P. DAYE, *op. cit.*, p. 46-52, 65-69, etc.

apparemment fragile, l'imposant souverain d'un immense pays de l'Afrique?

De ces voyages et peut-être surtout du tout premier, l'on avait beaucoup discuté à l'époque, rue de la Loi à Bruxelles, mais davantage dans les chancelleries d'Europe. Qui les avait conseillés ou provoqués? Le souci du Roi d'écarter temporairement l'héritier du trône? Ou la recherche par celui-ci d'un climat favorable au rétablissement de sa santé mêlée peut-être au désir de voir des régions peu connues, tout en amassant de nouvelles connaissances et en établissant des contacts utiles à l'avenir du pays (59)?

D'aucuns ont même affirmé que c'est à la suite d'une altercation avec son père à propos de Madame Meyer, la maîtresse de ce dernier, que le duc fut envoyé, dès ses dix-huit ans, en Orient où il aurait « mûri son projet de doter la Belgique d'une colonie » (60). Dans des légations de la capitale, on crut pouvoir expliquer les absences prolongées du prince par la volonté royale d'éloigner un fils dont l'immixion dans les affaires publiques ne semblait pas toujours heureuse (61). L'une et l'autre de ces thèses doivent être rejetées, même si l'on admet — comme y incitent maints documents, — qu'au fil des ans Léopold I[er] tint à mener à Laeken une existence de plus en plus solitaire (62). Il ne voyait presque plus ses fils dont il exigeait qu'ils lui demandent audience pour l'entretenir de n'importe quel problème, et correspondait par bil-

(59) On est particulièrement bien documenté sur ce premier déplacement du duc et de la duchesse de Brabant, grâce à la correspondance avec Conway (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 72, doc. 128). C'est en s'inspirant de celle-ci, en particulier, qu'ont été rédigées deux contributions au mémorial de 1965 (déjà cité) de l'ARSOM: E.A. JACOBS: *Le premier voyage du futur Léopold II en Orient, 1854-1855* (p. 689-718) et E. VANDEWOUDE, *Brieven van de Hertog van Brabant aan Conway in verband met Egypte (1855)* (p. 719-740).

(60) M. BERGÉ, *Léopold I[er] vu par son peuple*, dans la *Revue Nationale* (Bruxelles), n° 61, 1933, p. 1472, et n° 2, 1946, p. 33-34. Il s'agit d'une tradition de famille assortie de confidences du chanoine de Haerne.

(61) C'était le cas du comte de Montessuy, ministre de France à Bruxelles à partir de novembre 1858 (P. DAYE, *op. cit.*, p. 66).

(62) On recourra notamment sur ce point aux *Notes et Souvenirs*, déjà cités, de VANDEN PEEREBOOM (t. I, 1862, p. 2-3, 10, 16, 19, ...). Le ministre souligne qu'en mai 1862 le Roi tarda à recevoir sa fille Charlotte, venue spécialement de Miramar à cause de sa maladie, « alors que les journaux sont pleins de détails touchants sur les entretiens du Roi avec sa famille ».

lets avec eux alors qu'ils se trouvaient sous le même toit (63). En ce qui concerne les déplacements plus ou moins lointains de l'aîné, il les autorisait, en en fixant en principe les étapes de manière assez stricte, au moins au début. Il les avait alors admis en fonction surtout de l'état de santé du duc de Brabant auquel il a été fait allusion plus haut.

Au sujet de cet état physique de son fils, de nombreux billets à Conway trahissent l'inquiétude du Roi à partir de janvier 1854: « Leo devra aussi, après les visites du prince [Jérôme-] Napoléon, se soigner sérieusement... », « ... la santé de Leo doit être un sujet d'attention très sérieux... », « ... il faudra établir un système pour Leo, de l'ordre et de l'ensemble dans son traitement... Leo n'est pas bien... » (64). En octobre de la même année, l'anxiété grandit: « ... L'état de Leo m'afflige... », « Je suis fâché d'apprendre que Leo est encore souffrant », et le Souverain, alors en Suisse, d'ajouter confidentiellement pour l'intendant de la Liste civile:

... Je crains qu'un séjour à Nice ou à Gênes serait assez indiqué. Il n'y aurait pas de mal à lui en parler (à Leo) si vous voulez bien. Carswell vous aura parlé... Je ne puis pas dire que je trouve que Leo se traite sagement. Il peut être si étrange quelquefois... (65).

Ainsi, devant la situation que crée la faiblesse de la poitrine du prince, chez qui le moindre rhume prenait un caractère sérieux, c'est le Roi lui-même qui suggère une cure qui lui aura été proposée par le ou les médecins de celui-ci. Arrivé à Trieste, Léopold n'en écrira pas moins à son père:

... J'ai dit avant de partir à M. Conway: on m'envoie en Italie. J'y vais *par obéissance et par raison,* mais ne croyez pas que je m'imagine que

(63) Voilà qui est confirmé par son gendre, devenu empereur au Mexique, qui écrivit alors avoir repris « le sage exemple de mon beau-père » pour correspondre avec son propre entourage (H. DE REINACH FOUSSEMAGNE, *Charlotte de Belgique...*, Paris, 1925, p. 250).

(64) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11. Les billets royaux en question sont datés des 29 janvier, 9 et 15 février 1854.

(65) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11. Ces billets portent les dates des 11 et 18 octobre 1854. R. Carswell, un Anglais, était un des médecins du Roi. Déjà, le 10 avril 1854, lors d'une audience accordée à Barrot, ministre de France, Léopold I^er^ avait confié que son fils aîné, lors du retour de Boulogne où tous deux avaient été saluer Napoléon III (septembre 1853), avait pris froid à Ostende, ce qui poussait les médecins à conseiller pour lui un séjour dans un pays chaud. Cfr E. Vandewoude, *Brieven van de Hertog van Brabant...* (*article cité*), p. 7.

cela va transformer ma santé... Il faudra encore autre chose pour atteindre un résultat... (66).

Cet « autre chose », le duc l'avait laissé entrevoir, avant son départ pour l'Italie, au ministre de France qui était alors A. Barrot. Il n'avait pas l'intention d'y rester longtemps, en particulier à Venise que le programme paternel lui assignait comme lieu de villégiature. Il pensait se rendre en Egypte, compte tenu que sa présence n'était pas alors indispensable en Belgique et qu'il n'aurait probablement pas plus tard d'occasions de voyager aussi loin. Ainsi, le séjour sous un climat chaud, conseillé par ses médecins, serait mis à profit pour réaliser son désir,

... celui de m'instruire pratiquement, de connaître le monde et ses habitants. Il arrivera des moments où des connaissances me seront utiles... Je pense plus à l'avenir qu'on ne le suppose, et je trouve qu'on le prépare fort mal... (67).

A force d'insister auprès du vicomte de Conway, — car le Roi avait établi un itinéraire auquel il n'entendait pas facilement qu'on dérogeât, — le prince et son épouse obtiennent, après un bref séjour en Italie septentrionale, l'autorisation de s'embarquer, le 1er février 1855, pour Alexandrie. Le duc n'avait pas quitté Trieste que déjà il fixait ou même peut-être continuait à imaginer des objectifs précis aux entretiens qu'il ne manquerait pas d'avoir avec Mohammed Saïd, le vice-roi et pacha d'Egypte:

... Il y aura peut-être moyen d'extorquer à ce Prince des avantages commerciaux... Je suis le premier prince qu'il reçoit. Je crois qu'il se mettra en quatre pour me plaire... (68).

---

(66) Le passage souligné l'a été par le duc dans cette lettre du 12 janvier 1855 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 12). Conway avait signalé dès le 30 octobre 1854 que le couple ducal passerait l'hiver en Italie (*A.G.R.*, fonds Van de Weyer), et un communiqué à ce sujet fut publié le 6 novembre dans la partie non officielle du *Moniteur Belge*.

(67) Lettre à Conway datée de Trieste le 13 janvier 1855 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 13).

(68) Plusieurs de ces lettres princières (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 72) ont été reproduites par E. VANDEWOUDE, *Brieven van de Hertog van Brabant...*, p. 734-738. Dans celle-ci, on remarquera déjà cette confiance en soi qui fera plus tard, et en bien d'autres circonstances, des dons de persuasion et même de séduction de Léopold II un argument redoutable!

A peine débarqué à Alexandrie, l'héritier du trône constate ce qui, dans son esprit, constitue sans nul doute la véritable justification de ce lointain déplacement:

... Il y a des affaires d'or à conclure ici. Le pays peut devenir le grenier de l'Europe...

J'espère pouvoir arranger les choses de manière que mon voyage profite non seulement à ma santé mais aussi à mon pays... Dites un mot au Roi de ce que je vous mande... (69).

Et la première moitié du mois de mars ne s'était pas écoulée qu'il envoyait à Bruxelles, au terme d'une première entrevue avec le Pacha, une sorte de bulletin de victoire:

... Saïd Pacha s'étant formellement et devant témoins, engagé à participer à la formation d'une compagnie à vapeur entre Alexandrie et Anvers, je me charge de l'entreprise... Ceci est certainement une petite affaire mais, menée avec persévérance et énergie, elle pourra nous conduire fort loin.

Il y a beaucoup de terrains vagues en Egypte. Le Vice-Roi n'est pas éloigné de les faire coloniser. Je tiendrai surtout à obtenir pour une société belge le dessèchement des 3 lacs Maretis, Bourlos et Manzaleh. J'ai offert à Saïd Pacha de m'en charger... J'ai tout un petit plan à ce sujet que j'aurai l'honneur de soumettre au Roi à mon retour...

On achèterait pour 30 mille F un petit royaume en Abyssinie. Un second coûterait un peu plus, mais ce ne serait pas le Pérou. Si au lieu de parler de neutralité, la Chambre s'occupait de notre commerce, la Belgique deviendrait le pays le plus riche du monde... (70).

Cinq jours plus tard, au cours de la randonnée qui ramène le prince et son entourage du Caire à Alexandrie, le sentiment de triomphe s'accentue de cette sorte d'exubérance que Léopold I[er] et certains hommes politiques lui reprocheront parfois:

... J'ai revu le Vice-Roi... L'affaire de la ligne à vapeur lui plaît beaucoup; il dit à tout le monde qu'il est mon associé.

---

(69) La dernière phrase nous paraît laisser supposer que Léopold I[er] était tenu au courant des intentions de son fils, soit par des lettres de ce dernier qu'il n'a pas été possible de consulter, soit indirectement par une correspondance échangée avec Conway ou Van Praet.

(70) Pour qui connaît l'intérêt manifesté par Léopold I[er] à l'Abyssinie (qu'on veuille se reporter à nos notes 24 et 25), le dernier paragraphe de cette lettre témoigne de ce qu'il avait eu, avant 1855, des conversations avec le duc à qui avaient été sans doute communiqués aussi certains des dossiers ou copies de notes sur la colonisation possible et les tentatives d'expansion belges dans cette région et dans des contrées plus ou moins proches.

J'ai parlé de m'affermer des terrains vagues qu'il suffit d'arroser pour pouvoir cultiver... S(on) A(ltesse) ... m'a demandé de lui envoyer plus tard quelqu'un pour s'entendre (avec lui) à ce sujet. Je crois que nous avons encore fait un grand pas...

Ne perdons pas une minute, pas la plus petite occasion de nous développer... J'espère que nous marchons vers la réalisation des idées du Roi sur l'Orient. Au lieu de cultiver Rhodes, ce sera l'Egypte (71).

En écrivant de la sorte en Belgique, le duc se sait en harmonie avec des idées que son père a défendues et cherché à réaliser à maintes reprises, même s'il paraît résigné à n'en plus guère parler à cette époque. Indéniablement, le Roi subit alors une sorte de lassitude, peut-être aussi du dépit de n'avoir point réussi à imposer et voir exécuter ses vues. Elles remontent pourtant à août 1851 seulement ces lignes à Rogier: « L'Amérique centrale est devenue fort importante; elle a de l'avenir et il est inconcevable comment en Belgique on ne lui accorde pas plus d'intérêt » (72), et tant d'autres antérieures ou postérieures de plusieurs années (73). A ces sentiments il faut ajouter le souci, pour Léopold I^er^, de ne plus engager la Couronne comme ce fut le cas dans la désastreuse affaire de Santo Tomas de Guatéméla, un des motifs pour lequel on le verra répondre, en avril 1854, à l'offre d'un projet de colonisation dans des états américains proches de l'Atlantique: « On prend une si grande responsabilité dans ces sortes de choses que je désire rester entièrement en dehors » (74).

Le Roi n'en eût-il pas entretenu son fils, ce qu'on admettra difficilement d'un père et peut-être plus encore du chef de l'Etat qui devait songer à sa succession, que quantité de témoignages lui eussent été fournis par ceux qui avaient été les acteurs ou les con-

(71) Le duc de Brabant à Conway, 15 mars 1855 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 72). Les deux dernières phrases n'expriment pas avec une suffisante clarté si Léopold I^er^ avait auparavant pensé à l'île de Rhodes. Nous n'avons, quant à nous, aucune indication à cet égard. D'autre part, ce ne sera qu'au mois de mai, du 12 au 22, que le prince visitera Rhodes.

(72) Laeken, 7 août 1851 (*A.G.R.*, fonds Rogier, liasse n° 101).

(73) On en reparlera plus loin lorsqu'on verra le duc de Brabant s'intéresser à son tour à l'Amérique centrale vers les années 1858-1862, ainsi qu'à plusieurs reprises (entre 1859 et 1865) à l'Extrême-Orient.

(74) Apostille sur une lettre de Conway du 21 avril 1854 qui en accompagne une des promoteurs de cette initiative (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 148). Il s'agissait d'une société qui allait se former à Londres en vue de l'exploitation de sept millions d'acres de terre; pour y intéresser le Roi, on s'y disait prêt à lui céder une part de deux millions (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 11, doc. 149 et 150 du 21 avril 1854).

fidents de ses préoccupations expansionnistes depuis les débuts du règne: Van de Weyer, Rogier, Chazal, Jean-Baptiste Nothomb, Blondeel et bien d'autres, mais également par les dépêches politiques et diplomatiques qu'on lui communiquait en lecture. Le Souverain s'était intéressé depuis longtemps à l'organisation d'une ligne de bateaux à vapeur entre Anvers et le Levant et, en septembre 1862 encore, quand le duc de Brabant faillit se trouver impliqué dans un procès avec Saïd Pacha à ce propos, il protestera énergiquement dans une lettre à Rogier: « Je compte ... vous parler entre autres de la Société de navigation dans le Levant... On ne devrait pas laisser tomber cette société, car elle peut contribuer à donner du mouvement au port d'Anvers... » (75).

Quoi qu'il en soit, le premier séjour en Egypte semblait déjà porter des fruits pour l'héritier du trône. Lui-même s'y sentant physiquement très bien, cherchait à en prolonger la durée pour raffermir sa santé et aussi rencontrer d'autres occasions d'apprendre et d'entreprendre. Léopold I[er] semble s'être accommodé de cette prolongation de l'absence de son fils en un temps où il se sentait encore en bonne forme et où son autre fils, le comte de Flandre, n'éprouvait pas d'identiques velléités de voyager. N'était-ce point, après tout, une occasion pour son futur successeur de s'instruire au contact de réalités et de peuples qu'il ne lui avait pas été donné de bien connaître? En lisant la correspondance que le duc échangea avec Conway durant tout le séjour, on est fondé de croire que son père a constamment été tenu au courant de toutes ses démarches et entretiens au pays de Saïd Pacha. Il n'en résulte pas que, dans son souci de le tenir en bride, le Roi ait réussi à emprisonner toutes ses initiatives dans un programme initial établi, on le sait, pour la seule cure en Italie. Mais à partir du moment où celle-ci se transforme en une exploration de l'Egypte, — il nous paraît que rien ne la faisait prévoir, même au

(75) *A.G.R.*, fonds Rogier, liasse n° 101. Le projet de loi relatif à cette société avait été présenté au Sénat, le 29 décembre 1855, par le duc, après son retour d'Egypte, et admis moyennant des subventions de l'Etat. Le procès redouté par le Roi, son fils aîné et les ministres fut remplacé par une transaction avec le Pacha; elle n'en coûta pas moins d'un demi million de francs au duc de Brabant. Cfr à ce sujet E. VANDEWOUDE, *Brieven van de Hertog van Brabant...* (*article cité*), ainsi que des correspondances conservées dans les fonds Rogier et Van de Weyer (*A.G.R.*).

point de vue de l'équipement à emporter, — le prince semble agir au gré de sa fantaisie, de son imagination et surtout de son insatiable curiosité. Dans l'ignorance où nous restons d'une partie importante des lettres de Léopold Ier (76), on ne peut, et c'est regrettable, cerner ses impressions et ses réactions au reçu du courrier d'Egypte. Y eut-il de sa part quelques encouragements à persévérer? Ce semble non exclu, peut-être même possible, car il restait toujours au Roi la possibilité d'opposer aux demandes de prolongation de séjour du duc en Egypte la nécessité de le voir rentrer au plus tôt en Belgique! (77).

En un certain sens — ceci afin de ne pas nous étendre davantage sur cet aspect du problème, — on se croit le droit de conclure que Léopold Ier en laissant son fils aîné effectuer cette première randonnée dont le but était donc double, lui a abandonné une certaine part de responsabilité d'agir librement — ou à peu près — dans le cadre de son initiation à sa future mission de roi. D'ailleurs, aux yeux des hommes politiques belges comme à ceux des diplomates étrangers qui suivaient de loin les péripéties du voyage et prêtaient à celui-ci toutes sortes de significations, et pour le Pacha lui-même qui recevait protocolairement un prince, celui-ci ne pouvait qu'apparaître comme le représentant et le porte-parole (en un certain sens, en tout cas) de Léopold Ier. En durent être tout spécialement conscients ceux à qui ce dernier avait écrit ou exprimé sa nostalgie de l'Orient (78). Ce mirage qu'il n'avait pu réaliser lui-même au cours des années qui avaient suivi 1840, dans l'île de Candie, en Abyssinie et dans les régions du Nil et du Soudan dont on avait chuchoté naguère à Paris et à Londres, son fils ne cherchait-il pas à s'y attacher?

On comprend que les grands voyages ultérieurs de celui-ci, également motivés en partie par le besoin d'un climat ensoleillé, aient continué à intriguer le monde politique, surtout à l'étranger. Tous, en fin de compte, — à l'exception d'une brève escale à

(76) Nous renvoyons le lecteur à notre note 29.

(77) En écrivant ceci, nous conservons à l'esprit l'obligation pour l'historien de ne pas interpréter de manière trop stricte l'argument du silence des sources sur un point précis! D'autre part, on doit se souvenir de l'indiscutable intérêt que Léopold Ier portait au percement de l'isthme de Suez. Cfr. A. DUCHESNE, *Le consul Blondeel...*, passim.

(78) Nombreux sont les témoignages à cet égard. Cfr entre autres des *Lettres de Léopold Ier* publiées par C. BRONNE, Bruxelles, 1943, p. 161.

Tanger et d'un séjour en Algérie, — auront pour but l'une ou l'autre région de l'Orient; le dernier mènera le duc, via Alexandrie et Suez, à Ceylan et en Inde, à la côte de Sumatra, à Hong-Kong et à Canton (79). Un moment, certes, il s'est enquis des possibilités de se rendre au Brésil, ce « superbe empire » comme l'avait écrit son père en 1858 (80), auquel lui-même et Charlotte, sa sœur, avaient songé en 1862-1863 pour leur frère Philippe, le jeune comte de Flandre, qui aurait épousé l'une des filles de Pedro II (81). Mais pas plus du côté de Rio de Janeiro qu'au Mexique, où le conviaient les éphémères souverains, et beaucoup plus tard aux Etats-Unis, Léopold II ne posera le pied sur le continent américain (82).

Considérable est la place que l'Egypte occupe dans la pensée et, sans doute aussi au début, dans certains projets du prince héritier de Belgique. Avec le cours du Nil et la construction du canal de Suez, l'Egypte retient son attention... l'Egypte, « cette porte de l'Afrique centrale », comme l'appelleront d'aucuns et où il fera connaissance avec Ferdinand de Lesseps dont le rôle se révélera déterminant lors de la création, en 1876, de l'Association Internationale Africaine (83).

---

(79) E. MONTHAYE, *op. cit.*, p. 112 et suiv.

(80) Léopold I^er^ à J.B. Nothomb, 26 mai 1858 (*A.G.R.*, fonds Nothomb, liasse n° 1). Cet homme politique, que l'expérience de l'affaire du Guatémala avait rendu sceptique en 1844, était alors acquis à l'idée coloniale et était devenu un confident du duc. Cfr aussi J. RUZETTE, *J.B. Nothomb*, Bruxelles, 1946, p. 118-125.

(81) « Je connais un moyen de relever notre étoile et d'étendre notre domination sur un nouveau monde », avait écrit, en songeant à la possibilité d'un tel mariage, le duc de Brabant à Nothomb en mai 1861. Charlotte, déjà engagée avec son mari dans les négociations qui la mèneraient en 1864 au Mexique, mandait au prince Philippe le 8 février 1863 encore: « Au point de vue patriotique, ton ami Nothomb trouve la chose d'un immense avantage, et c'est si bien *le point de vue colonial* que Léopold déclare n'avoir plus à chercher de colonies dans ce cas... Rogier le sait et y donne les mains comme beaucoup de gens sensés en Belgique... » (*A.P.R.*, lettres de Charlotte à Philippe). Le projet tomba définitivement à l'eau quand se manifesta clairement l'opposition du principal intéressé: « pour cette vilaine colonie, ce ne serait pas la peine de nous fâcher », conclut sa sœur (3 mars 1863).

(82) *A.P.R.*, lettres de la princesse Charlotte à son frère Philippe, 1864-1865. L'on sait par Edmond Carton de Wiart que le Roi envisagea en 1903 de se rendre aux Etats-Unis (*Léopold II. Souvenirs des dernières années. 1901-1909*, Bruxelles, 1944, p. 60).

(83) D'une importance capitale serait la question de savoir s'il y a une sorte d'« interdépendance entre les deux personnalités » et aussi « influence » du percement du canal « sur les conceptions expansionnistes » du Roi (A. ROEYKENS, *Léopold II et l'Afrique*, Bruxelles, 1958, p. 16, et aussi *Les Débuts de l'œuvre*

Tout comme d'autres déplacements du prince, son séjour de trois semaines à Constantinople, en avril 1860, a provoqué des rumeurs qu'il s'empresse de faire démentir. Non, il ne s'y trouve pas pour négocier l'achat de Chypre! Pourtant, en quittant cette île le 7 mai 1855, il avait emporté « la conviction que, dans de bonnes mains, elle acquérerait bien vite de grandes richesses » (84) et, dès son retour à Bruxelles en 1860, il avait entretenu Jules Greindl — dont on connaît le rôle à ses côtés dans la genèse de l'affaire africaine, — d'un accord financier avec la Turquie et d'une participation de sa part s'il y avait des garanties suffisantes (85).

Il y aura, on s'en doute, bien d'autres commentaires quand le duc de Brabant, laissant son épouse et ses enfants à Bruxelles, entreprendra ses longues randonnées ultérieures. N'étaient pas tout à fait dénués d'un certain fondement celui-ci de Carolus, ministre de Belgique à Rome: « Quelle rage de voyager. Je commence à croire que le cher Prince se fait plus malade qu'il ne l'est réellement pour avoir des prétextes de s'absenter » (86), et cet autre de Hügel, qui représentait chez nous la Cour d'Autriche: « Les voyages du Duc déplaisent aux Belges; ils vont jusqu'à dire qu'il ne boite qu'à Bruxelles et qu'il n'a pas besoin d'un climat chaud » (87).

Tous minutieusement préparés par le prince héritier avec sa petite équipe de collaborateurs fort actifs, aucun de ces voyages ne le fut probablement autant que celui de novembre 1864 à mai 1865, et qui ne fut le dernier que parce que le décès du Roi devait désormais l'empêcher de s'en aller aussi loin que l'Inde et la Chine (88). Ne se contentant pas, outre plusieurs villes de ces

---

africaine... (*op. cit.*), p. 42 et suiv. Quant à H.A. Brialmont qui aurait confié en 1903 avoir, dès 1855, attiré l'attention du prince sur deux autres régions de l'Afrique: le golfe de Guinée et le Zaïre, le scepticisme s'impose (surtout pour le Zaïre!); s'il s'agit bien au reste de 1855, l'entretien de l'officier avec le duc n'a pu avoir lieu qu'à partir de la fin du mois d'août, après le retour d'Egypte de ce dernier.

(84) Rapporté par le lieutenant F. Jolly, son officier d'ordonnance, dans une lettre à son père (E.A. Jacobs, *op. cit.*, p. 707).

(85) L. GREINDL, *Léopold II et les Philippines (1869-1875)*, Bruxelles, 1962, p. 17-18. Il est à peu près certain que E. Blondeel fut, cette fois encore, mis à contribution pour informer le prince.

(86) Dépêche à Lambermont, 6 mai 1863 (*A.E.B.*, papiers Lambermont).

(87) Rapport au chancelier Rechberg, 5 décembre 1863 (*A.E.B.*, copies de dépêches dont les originaux sont à Vienne).

deux immenses régions, de faire escale à Alexandrie et Suez (une fois de plus!), à Aden, Colombo et Candy dans l'île de Ceylan, à Rangoon et Singapour, il aurait voulu visiter l'Indochine, Formose et le Japon. Il avait demandé qu'on lui procurât une bonne carte de chacun de ces pays ainsi qu'une ample documentation (89). Dès son retour à Laeken et avant même d'aller remercier la reine Victoria de l'accueil qui lui avait été réservé dans les possessions de l'Inde, Lambermont se vit chargé de demander à Banning une étude approfondie de l'île de Formose et de ses possibilités de colonisation (90). Le baron Mertens, d'autres diplomates et consuls tel A. t'Kint (un des acteurs de l'affaire du Guatémala et du Nicaragua!) furent mobilisés de même pour fournir au duc de Brabant le maximum d'informations sur l'Extrême-Orient, la Chine et le Japon en particulier (91).

Tous les témoignages concordent pour permettre d'affirmer que l'ensemble des voyages dont il vient d'être question, visait moins au total l'affermissement de la santé du prince — encore qu'il en ait retiré un sentiment de bien-être qu'il exprimera volontiers (92) — que l'assouvissement de sa curiosité, un aspect de sa préparation à la vie politique et en particulier aux discours qu'il comptait encore prononcer au Sénat, bref un élément important de son initiation au métier de Roi sans oublier le grand devoir de « compléter l'œuvre de 1830 » (93).

* * *

(88) Dans une lettre à Beyens du 11 juin 1865, le duc de Brabant, à peine rentré de l'Extrême-Orient, projetait déjà pour février 1866 un séjour de trois semaines à Nice, peut-être la première étape d'un autre voyage (*A.E.B.*, papiers Beyens).

(89) P. DESNEUX, *Léopold II voulait-il coloniser le Congo?* (*article cité*), p. 7. De l'Arbre, à qui le prince avait demandé une carte de l'Indochine, interviendra plus tard dans la tentative que Léopold II fera du côté du Tonkin. Cfr J. STENGERS, *Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique*, dans ce même recueil d'études.

(90) *A.G.R.*, papiers Banning, liasse n° 116, et la note « sur l'utilité et l'importance pour les Etats de posséder des domaines... » (A. ROEYKENS, *Léopold II et l'Afrique...*, p. 19).

(91) P. DESNEUX, *article cité*, p. 7. Pour t'Kint dit de Roodenbeek, (qui jouera aussi un rôle dans la genèse de l'aventure mexicaine), on renvoie à son dossier N[a] Pers. 316 (*A.E.B.*), et de manière plus générale à la notice que nous avons rédigée à son sujet dans *Biographie Belge d'Outre-Mer* (ARSOM, t. VI, Bruxelles, 1968, col. 1017-1022).

(92) « L'Egypte et surtout les déserts de Suez et du Sinaï m'avaient fait un bien énorme... » (à F. Chazal, 10 mars 1863, *M.R.A.*, fonds Chazal); etc.

(93) On fait ici allusion à la fameuse brochure, rédigée par Brialmont, mais inspirée par le futur Léopold II, *Complément de l'Œuvre de 1830*, dont a traité notamment A. DUCHESNE, *La pensée expansionniste du Duc de Brabant à travers*

Mais il est temps que nous cherchions à connaître ou à deviner les réactions de Léopold Ier devant ce qu'il appelait volontiers les « envies voyageuses » de son fils aîné. Ce nous paraît fondamental si l'on veut apprécier dans quelle mesure le Roi a vu en elles un moyen ou même l'occasion propice de réaliser l'une de ses préoccupations qui datait du début du règne et dont la permanence se manifesterait encore presque jusqu'à la fin. Assez curieusement et pour autant que l'on en soit informé par les sources d'archives qui ont pu être consultées, ces réactions paraissent avoir été négatives, colorées en général de scepticisme et même marquées d'une pointe d'agacement. Le Roi a certes accepté, en février 1855, que le duc de Brabant modifie l'itinéraire du premier voyage et se rende en Egypte, mais il ponctue cet assentiment de la phrase qui suit:

... Le motto [leit-motiv] de Leo est de profiter des faiblesses des autres à son profit. Les autres ne sont pas plus bêtes et ont le même motto. Quand on est alors sans expérience, on peut faire des écoles [expériences] comme Gil Blas à son début (94).

En janvier 1860, le Souverain, non plus à l'occasion d'un déplacement de son fils — qui préparait du reste déjà celui vers Bucarest, Constantinople et Athènes du printemps suivant, — mais à propos d'un article de la presse allemande relatif à la brochure *Complément de l'Œuvre de 1830* inspirée par lui, écrit:

... Il n'est pas tout à fait juste puisque avant la naissance même de Leo on s'en était déjà occupé, et la Californie serait peut-être à nous si nous avions été moins endormis. ... L'idée de Leo est qu'il faut pousser ce pays [la Chine?] par la presse étrangère; cette idée est comme beaucoup d'autres un enfantillage car cela ne fera marcher ici personne..., son éducation doit se faire par sa propre expérience...

... il est vrai qu'on lui croit, comme il le dit lui-même dans ses lettres, l'idée de vouloir faire mieux que le Roi... (95).

---

sa correspondance avec le général Chazal, ministre de la Guerre (1859-1861), dans le mémorial *L'expansion belge sous Léopold Ier* (ARSOM, 1965), p. 749 et suiv.

(94) Le Roi à Conway, 17 février 1855 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 12). C'est de toute évidence une réponse à la lettre du 27 janvier où le duc de Brabant parlait d'extorquer au pacha Saïd « des avantages commerciaux » (on se référera à notre note 68).

(95) Cette lettre à Conway, du 25 janvier 1860 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 17, doc. 1), appelle deux brefs commentaires. D'abord, nous avouons ignorer quand se serait passée cette tentative californienne antérieure à avril 1835, à moins de supposer que le Roi songe ici à l'Orient (*Osten;* cfr *Allgemeine*

En septembre 1862, alors que le duc de Brabant fait ses ultimes préparatifs pour l'Algérie qu'il parcourra dans tous les sens, Tunis, Malte, l'Egypte et évidemment Suez, le Roi mande à Conway:

... Leo s'est fait du mal pour son voyage à Londres. Il n'a alors dans ces sortes de circonstances aucune mesure. Je crois qu'il commence à s'occuper d'un voyage au Midi, et Alger reparaît. C'est un étrange mélange d'esprit, même de savoir-faire, et pourtant d'un certain fiasco (*sic*) ... (96).

Le 15 janvier 1863, la prolongation de l'absence du prince qu'il a finalement admise, inspire à Léopold Ier ces phrases révélatrices:

... Comme dans quelque tems il ne pourra probablement pas vagabonder, je ne veux pas m'opposer. Il parle dans une lettre aussi de faire venir sa femme en Italie. Cela obtient mon plus parfait veto; la Duchesse a assez de bon sens pour comprendre que laisser les enfans ici pour aussi courir le monde n'est pas indiqué... (97).

Le 21 janvier suivant, le Roi montre quelqu'irritation devant ce qu'il considère comme une nouvelle fantaisie de son héritier:

... C'est un étrange personnage que mon cher fils: maintenant l'Egypte... et il voudrait aller à Ceylan dont il n'a *jamais été question.* La navigation à Ceylan n'est pas sans péril et même des gouverneurs ont fait naufrage il n'y a pas longtems. Il ne sera tranquille qu'en ayant une fois quelque grand malheur dont il serait moitié détruit; je m'attends toujours à cela. Je pense que son docteur ne peut pas être assez bête pour proposer pour le mal du duc (*sic*) de voyager sur mer dans une assez grande chaleur, renfermé et quasi privé de tout exercice... (98).

Et quelques jours plus tard encore:

... Je suis dans une bien pénible position de santé... Je compte écrire à mon fils. Il oublie dans sa fantaisie vraiment enfantine que Ceylan est sujet au choléra et à toutes ces maladies qui enlèvent tant d'Européens en *peu de jours*. S'y exposer pour avoir plus chaud quand il se trouve dans

---

Zeitung du 21 janvier 1860). Ensuite, le reproche au prince de « vouloir faire mieux » s'adresse aux bals organisés par le duc et la duchesse de Brabant; il est symptomatique du désenchantement de Léopold Ier à la fin de sa vie.

(96) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 18, doc. 8 (12 septembre 1862).

(97) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 3 (15 janvier 1863). Cette lettre n'est pas accompagnée du message du duc de Brabant que le Roi annonçait à son correspondant; sans doute le lui aura-t-il réclamé.

(98) *A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 4. Les trois mots soulignés l'ont été par le Roi lui-même et trois autres dans le message suivant.

des pays et dans cette saison des chaleurs, est déjà excessif. C'est vraiment faire preuve d'une aberration extraordinaire de jugement... (99).

De même en juin, quelques semaines après le retour du prince de son grand voyage en Afrique du Nord, et une rechute dans son état de santé:

... C'est un avertissement. Le duc dépense dans ses folles courses du capital et sa santé... Il devra cesser cela et discipliner cette rage de voyager dont on ne voit vraiment pas l'objet, car au fond *il ne s'intéresse à rien de ce qu'un voyage peut avoir d'utile*... (100).

Au « père confesseur » comme Léopold I^er^ appelle plaisamment Conway, il confie, une lettre de son fils à l'appui, ces considérations à propos d'un nouveau séjour de plusieurs mois à la Côte d'Azur:

... Est-ce pour la jambe ou non, cela est difficile à savoir, car cette jambe est maintenant artistement (*sic*) exploitée pour toute chose... Jamais de la simplicité ou de la franchise, cela ôte malgré la meilleure volonté les moyens d'être bien avec un aussi singulier caractère... (101).

Le prince héritier avait bien dû renoncer à se rendre d'Egypte à Ceylan et en Inde devant l'opposition formelle que son père avait manifestée dès janvier 1863 pour les raisons qu'on a vues plus haut. Pas pour très longtemps puisqu'après quelques déplacements en Angleterre qui ne sont pas sans intriguer le Roi (102), celui-ci devine plus qu'il n'apprend qu'il est à nouveau question pour le duc de reprendre la route de l'Orient:

---

(99) Le Roi à Conway, 28 janvier 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 6). De cette même date existe une dépêche libellée comme suit: « Drs Koepl, Langenbeck et G. Wimmer (des médecins du Roi): déconseiller au Duc de Brabant le voyage à Ceylan » (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 88).

(100) C'est, à vrai dire, à Paris que le prince était tombé malade (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 4 et 17, lettres du Roi des 19 avril et 2 juin 1863). C'est nous qui avons souligné la phrase caractéristique.

(101) C'est évidemment d'une des jambes, restée faible, du duc de Brabant que traite cet extrait d'une lettre royale du 30 novembre 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 47). En rapport avec ceci, citons ces lignes à Chazal. « ...j'irai... à Florence pour la semaine sainte, trop fatigante à Rome pour celui qui n'a qu'une jambe » (*M.R.A.*, fonds Chazal, 10 mars 1863), et « Quoique toujours fort boiteux; je suis... en état de faire campagne... » (*Idem*, 27 juin 1863).

(102) Billets à Conway, 30 novembre et 11 décembre 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 47 et 50). A Londres, le prince consulte un médecin, mais pose aussi des jalons pour son futur voyage dans les possessions asiatiques de la Grande-Bretagne.

... Je n'ai pas encore pu digérer cette *absence de franchise*... Cela rend toutes les relations si désagréables qu'on ne sait jamais ce qui est *Wahrheit oder Deutung* (103).

... Peut-être même la mer Rouge sourirait assez (*sic*). Si le plan existait malgré toutes les protestations du contraire, c'est partir (de manière) indigne... J'ai questionné W. [... le Dr Wimmer] aujourd'hui... il (le duc) n'a jamais rien eu à un poumon *avant ce dernier voyage*, que c'est donc un résultat de ce dernier voyage... (104).

... Le duc irait donc à Menton... Il est heureux que le mal de mer le dégoûte des grandes courses maritimes. Il a dû admettre que ce qui est maintenant cause (de son mal)... est pourtant le résultat de *son dernier voyage*. La mort du comte d'Elgin l'a un peu impressionné par le climat de l'Inde dont on n'use pas sans péril... (105).

En fait, l'inlassable voyageur, retenu à Laeken par la naissance de son troisième enfant, la princesse Stéphanie, en mai 1864, ne repartira qu'au début de novembre. Le Roi s'y attendait, plus irrité que résigné, depuis quelque temps déjà:

... Le duc commence à se plaindre; il n'y a cependant, excepté ses propres impressions, rien qui puisse faire croire à la vérité de ces plaintes. Il est probable que cela n'a d'autre but que de repartir... (106).

... Je lui ai dit tout ce qu'on peut dire contre des imprudences... (107).

Une fois encore, Léopold I^er^, dont l'état de santé s'est irrémédiablement dégradé, va tout mettre en œuvre pour écourter un déplacement du prince qu'il n'a pas réussi à empêcher. « Il avait des velléités de Chine que nous avons arrachées par le télégraphe à Calcutta », croyait encore pouvoir affirmer Jules Devaux (108). Mais le duc de Brabant n'en poursuivit pas moins son

(103) Le Roi à Conway, 11 décembre 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 50). C'est lui qui a souligné certains mots, y compris trois en allemand: vérité ou interprétation? (Idem dans les deux extraits qui suivent).

(104) Le même au même, 12 décembre 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 51). Même remarque en ce qui concerne les mots soulignés.

(105) Le même au même, 15 décembre 1863 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 19, doc. 52). James Bruce, comte d'Elgin et gouverneur général de l'Inde, venait, en effet, de mourir à Dhuramsalla.

(106) A Conway, 25 mai 1864 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 20, doc. 42). L'absence du prince (alors à Cannes, puis à Fontainebleau), lors de l'embarquement de sa sœur et du mari de celle-ci pour le Mexique, n'avait pas été sans provoquer d'autres commentaires: « ...on lui a recommandé de respirer l'air des forêts, après quoi il veut respirer l'air de Paris » (*Ibidem*, liasse n° 20, doc. 30 et 39, 17 avril et 3 mai 1864).

(107) A Conway, 3 octobre 1864 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 20, doc. 48).

(108) A F. Eloin, son ami, 24 février 1865 (*A.P.R.*, dossier GI/23).

projet initial et il visita Hong-kong et Canton, ce qui inspira à son père une sorte de colère teintée d'ironie:

... Mon fils en Chine! Les Prussiens pour ces sortes de choses disent: auch eine sehr schöne Gegend! Il n'est pas au Japon pour certaines raisons... (109).

Lorsqu'il rentra en Belgique au terme de cette randonnée de plus de six mois, le Roi constata que « Leo a peu gagné », mais il trouvait « sa figure embellie » (110). Il semble que ce fut tout, en dehors du reproche assez direct qu'impliquait cette confidence légèrement postérieure au vicomte de Conway:

... Les princes dans leurs positions ont des devoirs à remplir et s'ils ont le sentiment d'*honneur* ils doivent les remplir (111).

Nous pensons ces témoignages assez nombreux et significatifs, pour conclure sur ce point précis que Léopold I^er^, leur auteur, n'a encouragé son fils aîné à entreprendre aucun des longs voyages qu'on vient d'évoquer. Mis à part l'aspect protocolaire qui s'attachait à l'un ou l'autre bref séjour de celui-ci à Vienne ou même à Miramar, le Roi n'y a vu que fantaisie, gaspillage d'argent et dangers de tous ordres pour la santé du duc. Manifestement ce n'est pas de ces déplacements, dont il niait l'intérêt que ce dernier y attachait au contraire, que le Souverain a pu se servir pour contribuer à parfaire l'éducation politique de son futur successeur. Voilà qui nous paraît un point acquis.

* * *

Resterait à savoir dans quelle mesure une autre activité de celui-ci a retenu son attention et suscité de réels encouragements, savoir les discours qu'il consacra, au Sénat, à prôner sous toutes ses formes l'expansion de la Belgique. Car c'est ceux-là seuls que

(109) A Conway, 4 mars 1865 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 21, doc. 13). On perçoit l'ironie royale: « ...aussi une très belle contrée! ». On a dit plus haut que le dessein du duc avait été d'atteindre Formose et le Japon; on est en droit de croire qu'il en fut empêché par un télégramme (relatif à la santé du Roi) arrivé fort opportunément à Hong-kong!

(110) Le Roi à Conway, (10?) mai 1865 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 21, doc. 33).

(111) 23 mai 1865 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 21, doc. 38). De plus en plus souvent, le Roi opposait à Charlotte, son enfant préférée, le peu de « mérites » de ses deux fils. Le 18 novembre 1850, il avait recommandé à l'aîné: « ...par la marche même de la société politique, un prince est forcé d'être supérieur » (Catalogue de l'*Exposition nationale Léopold* I^er^, n° 362, p. 84-85).

l'on envisage ici à l'exclusion des appels que le duc de Brabant lança de cette tribune pour un renforcement de la défense du pays ou un embellissement de ses sites et monuments (112).

A-t-on souligné avec une assez nette précision dans quelle mesure les allocutions princières en cause ont contribué parfois à la préparation des voyages lointains et à une certaine justification de la manière dont ils s'organisent et se déroulent (ceci, a posteriori, bien entendu!), nous ne le croyons guère. Il est vrai que l'on est encore à peu près complètement informé qu'en ce qui concerne le tout premier en Orient (113). Nous ne pensons pas qu'on se soit davantage penché sur tous les enseignements retirés par le futur Léopold II, à la lumière de son art si particulier d'interroger et d'accumuler des observations utiles, et dont une partie peut se déceler dans sa correspondance et ses notes, ainsi que dans plusieurs de ses discours de sénateur.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons réussi à ce jour, quant à nous, à retrouver que bien peu de traces de l'intérêt profond, réel, indiscutable que Léopold I[er] a accordé aux envolées oratoires du prince. Encore s'agit-il, une fois encore, de jugements relatifs aux tout premiers discours et il n'y est pas spécialement question des phrases relatives à ses propres « aspirations refoulées » en matière d'expansion (114). De nouveau, l'argument du silence doit rester à l'esprit, d'autant que sur ce point précis, nous l'avons dit et redit, il n'est pas possible d'affirmer que l'on a passé au peigne fin absolument toutes les pistes, et de loin!

Lors de l'entrée du duc dans la Haute Assemblée, les mots qu'il prononce font dire au Roi que Léopold fait en politique preuve de beaucoup de jugement et de bon sens (115). Ce qui est, ajoutons-le, exact compte tenu de la réputation de sérieux et

(112) On renvoie une fois encore à Ed. DESCAMPS, *Le Duc de Brabant au Sénat de Belgique...* (publié en 1903 à l'occasion du 50e anniversaire du tout premier de ces discours de Léopold II) et, accessoirement, aux *Annales parlementaires, Sénat,* pour la même période 1853-1865.

(113) On renvoie aux deux travaux cités à la note 59.

(114) L'expression est de L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II,* p. 47.

(115) L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II,* p. 46. Il s'agit du discours que le jeune sénateur a prononcé le jour de ses dix-huit ans, le 9 avril 1853. Il est permis de se demander, à propos de ces interventions princières au Sénat, si le texte en était soumis au Roi, ce qui ne fait guère de doute en ce qui concerne en tout cas les premiers, ainsi qu'à l'un ou l'autre ministre (en particulier Chazal) sous leur forme préparatoire.

de maturité que le jeune homme s'était déjà acquise un peu partout, mais ce qui était aussi presqu'obligatoire: on voit malaisément le Souverain trouver, dans des déclarations qui ne seraient pas réservées à un tout petit entourage d'intimes, son fils dépourvu de jugement et de bon sens! Mais à un de ces familiers précisément, à Conway, il manifestera sa satisfaction le jour même d'une séance où le prince a pris la parole au Sénat:

> ... Leo a fait aujourd'hui une belle déclaration de dévouement et à laquelle j'ai donné un accueil *très bienveillant* (116).

On aurait aimé, on l'a déjà laissé entendre, avoir trouvé ou découvert d'autres jugements, négatifs ou positifs comme celui-ci, nous révélant ce que le Souverain pensait ou avait pensé des interventions du jeune sénateur. Sauf erreur de notre part, et l'on a envisagé la possibilité de sources qui ont échappé à nos investigations (c'est même pour nous une certitude), l'on reste sur sa faim. Faut-il en conclure que déjà alors, c'est-à-dire à partir de l'époque où ce discours a été prononcé, — nous sommes à la charnière des mois de novembre et de décembre 1859, — le duc de Brabant avait définitivement échappé à cette « école paternelle » dont parlait en 1853 la duchesse de Dino? (117). C'est peut-être prématuré. Le moment est venu, en effet, de nous pencher sur cette période, évoquée par J. Stengers, où, dans l'ordre d'idées qui retient ici l'attention du lecteur, « de nouveaux projets surgissent coup sur coup », à un rythme accéléré, et auxquels se trouvent associés les noms de Léopold I[er] et du prince héritier. La dite époque a suivi, on le rappelle, cette autre au cours de laquelle notre confrère estimait que « le problème des acquisitions d'outre-mer est tombé pratiquement dans l'oubli » (118), et qui débute elle-même, dans la seconde moitié de 1859, avec un projet qui vise la participation de militaires belges à une expédition franco-britannique en Chine.

---

(116) Deux mots ont été soulignés par le Roi, 29 novembre 1859 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 16, doc. 70). Précisons, pour autant que de besoin, que ce discours ne faisait aucune allusion directe aux problèmes de l'expansion.

(117) Cité par L. DE LICHTERVELDE, *Léopold II*, p. 37 (lettre du 14 mai 1853).

(118) Postface, déjà citée, au recueil d'études *L'Expansion belge sous Léopold I[er]*, p. 810.

Qu'on n'attende pas que nous nous attachions, une fois de plus, à reparler longuement de ce projet d'expédition, ni des tentatives faites par le Roi ou en son nom, et par le duc de Brabant, pour découvrir au profit de la Belgique un « établissement » ou « des provinces extérieures » et de permettre ensuite à des compatriotes, voire à une société nationale, de s'y établir, de coloniser, d'exploiter.

Un certain nombre de travaux y ont été consacrés. On ne peut que s'y référer et y renvoyer le lecteur, même si on peut reprocher à quelques-uns leur caractère fragmentaire et une documentation de base fatalement incomplète et souvent périmée, ce qui se comprend (119).

Avant de reparler un instant du projet, évoqué plus haut, d'une coopération militaire belge à une expédition franco-britannique en Chine, on se doit de rappeler qu'il existe quelques documents fort curieux, antérieurs à ce projet, qui visent l'Orient et même franchement l'Extrême-Orient.

Parmi ceux-ci, l'un des premiers sans doute est signé de Henry, drogman de notre légation à Constantinople et remonte à septembre 1856, tout en faisant allusion à des entretiens nettement plus tôt au Palais de Bruxelles:

> ... La dernière fois que je suis allé... en Belgique, j'ai eu l'honneur de conférer deux fois avec Sa Majesté et autant avec Son Altesse Royale [le duc de Brabant] sur la possibilité de former en Orient un établissement belge... (120).

Une longue lettre du prince au vicomte de Jonghe d'Ardoye, envoyé extraordinaire de Belgique à la Cour de Russie, est plus

---

(119) Imagine-t-on un instant qu'eussent été accessibles sensiblement plus tôt les archives du Palais du Roi, ainsi que certains fonds des Archives générales du Royaume et du ministère des Affaires étrangères? On est en droit de penser que le roi Léopold détient à Argenteuil d'autres lettres que celle où son ancêtre complimentait le futur Léopold II pour sa façon de travailler et de parcourir la presse anglaise (9 décembre 1853, citée dans le catalogue de l'*Exposition nationale Léopold I^er^*..., n° 366, p. 86).

(120) 1^er^ septembre 1856, Blondeel étant alors ministre résident dans la capitale turque (*A.E.B.*, dossier 2016/11). Celui-ci, dans une lettre du 24 décembre 1858, offrit au duc de Brabant d'exécuter une mission en Chine et au Japon (A. DUCHESNE, *Le consul Blondeel*..., p. 61); précédemment, il avait encore rappelé au prince ses négociations au sujet de Candie, de Santo Tomas de Guatémala et surtout en Abyssinie.

récente puisqu'elle est datée du 23 mars 1859. Bornons-nous à citer trois extraits:

... De mille côtés différens, il reste des terres à cultiver, des pays à coloniser..., des fleuves à exploiter et des mines à mettre en travail. Mais je pense que c'est... dans l'Extrême-Orient que se trouvent les plus belles affaires à conclure...

En Chine, il faudrait organiser la navigation du fleuve Bleu, pénétrer au cœur de l'empire ... (et ses) centres de production. Au Japon, il y a des richesses incroyables... Si l'Europe en avait connaissance [l'existence de métaux précieux], on organiserait de suite une expédition pour s'en emparer. ... Pour aborder autant de sujets différens, il faudrait *une compagnie puissante.* Une combinaison aussi vaste (avec les banquiers Baring, Pereire, Hieglitz, etc.) ... reviendrait presque à *créer un nouvel Etat* en faveur des capitalistes de l'Europe. (Il) serait placé *sous la protection de tous les souverains* et *sous la suzeraineté du Roi des Belges*

Enfin, je termine en vous priant de m'envoyer tout ce qui paraîtrait de nouveau sur la Sibérie, la Chine, le Japon... (121).

Cette lettre pourrait donner lieu à de nombreux commentaires si nous en avions la place et le temps. Contentons-nous d'attirer l'attention sur des extraits de phrases que nous avons du reste soulignés, et engageons le lecteur à s'en souvenir lorsqu'il abordera — plus loin dans ce recueil — la genèse de l'œuvre africaine de Léopold II.

Quelques semaines après l'envoi de la lettre du prince au vicomte de Jonghe, les préliminaires d'une expédition contre Pékin des troupes de Napoléon III et de la reine Victoria lui offraient ainsi qu'à Léopold I^er^ l'occasion de concrétiser certaines de leurs idées communes. N'avaient-ils pas déjà envisagé en 1857 une sorte de « légion anglo-belge » intervenant en Inde pour réprimer la révolte des Cipayes et dont le gouvernement de Londres, malgré son angoisse devant le manque de renforts, avait refusé le concours? (122).

---

(121) L'original est resté dans la famille; une copie s'en trouve au Musée de la Dynastie (correspondance des membres de la Famille royale). L'on croit savoir que Mlle Snoy et d'Oppuers prépare un travail sur les relations Belgique-Russie où figurera ce texte. Fort différent, ajoutons-le, est le contenu d'une lettre que Léopold I^er^ adressa à ce même diplomate à peu près au même moment, le 30 mai 1859, et dont la copie nous a été offerte par le Musée de la Dynastie.

(122) J. BARDOUX, *La Reine Victoria. Pages choisies de sa correspondance, 1837-1861,* Paris, 1919, p. 452 et suiv. Au sujet de l'offre d'aide belge, il existe quatre lettres du duc de Brabant à Victoria, 21 août, 20 et 28 septembre et 18

Notre propos, on le répète, n'est pas de récrire les motifs du Roi et de son fils de faire participer un détachement de notre armée aux transports des contingents français et britanniques vers l'Extrême-Orient. Nous croyons l'avoir fait ailleurs avec assez de précision (123), et il nous paraît que depuis 1963 trop peu de documents nouveaux ont été rendus publics pour modifier en quelque point ce qui en a été dit (124). Ce qui importe, par contre, dans le cadre du présent article, est de chercher à démêler si c'est le Roi ou le prince héritier qui a pris l'initiative, et qui des deux s'est attaché avec le plus d'enthousiasme et d'opiniâtreté à faire triompher ses idées?

Sans minimiser le rôle de Léopold I^er^ qui s'en entretiendra avec le ministre de France à Bruxelles le 10 mai 1859, puis avec Napoléon III lui-même à Biarritz quelques mois plus tard, quelques phrases sont révélatrices de son état d'esprit à cette époque:

... De notre part bonne volonté, mais difficulté d'exécution. Si les choses (ne) se présentent (pas) d'une manière acceptable..., on peut se retirer puisqu'à l'impossible nul n'est tenu (125).

... Je crois qu'on peut laisser cette question maintenant; l'idée de Leo est qu'il faut pousser ce pays [la Chine] par la presse étrangère... Il sera utile qu'il sache le parti qu'on a tiré à Louvain de la Chine... (126).

Pour quelque raison que ce soit — et il paraît essentiel de citer l'opposition des ministres, le général Chazal mis à part (127), — le Roi s'est résigné dès le mois de novembre à l'aban-

---

octobre 1857, aux *A.E.B.*, recueils de photocopies de sa correspondance (les originaux se trouvent au château de Windsor).

(123) A. DUCHESNE, *La pensée expansionniste du Duc de Brabant à travers sa correspondance avec le général Chazal...* (déjà cité), p. 745 et suiv. On trouvera dans les notes qui suivent (p. 764-767), ainsi que dans la *Bibliographie des tentatives de colonisation...* (en particulier, p. 800-802), des références précises aux sources et ouvrages consultés.

(124) Nous visons ici quelques contributions au mémorial de l'ARSOM: *L'Expansion belge sous Léopold I^er^* dont nous n'avons eu connaissance qu'un peu plus tard, mais surtout des documents des fonds Chazal (*M.R.A.*), Beyens (*A.E.B.*) et Conway (*P.R.B.*), etc.

(125) C. BRONNE, *Lettres de Léopold I^er^* (*op. cit.*), p. 192.

(126) A Conway, 25 janvier 1860 (*A.P.R.*, papiers Conway, liasse n° 17, doc. 1). L'allusion à « Louvain » reste mystérieuse pour nous.

(127) A. de Vrière, ministre des Affaires étrangères, au Roi, 17 novembre 1859, avec une note de ce dernier au sujet du projet de réponse au gouvernement français (Catalogue de l'*Exposition nationale Léopold I^er^*..., n° 831, p. 190). Le Souverain avait reçu à ce sujet le comte de Montessuy, envoyé de Napoléon III,

don du projet « chinois », même si son fils continue à affirmer au début de janvier 1860:

... Nos affaires marchent très bien. Le Roi a dit le 1er janvier à la Chambre qu'il fallait s'occuper du développement du pays et qu'il était temps d'utiliser à notre profit tous ces jeunes gens qui nous quittent pour servir dans la Légion étrangère... Nous avons fait *un grand pas de* (plus) *le* 1er janvier... (128).

Le duc de Brabant, évoquant l'envoi qui lui paraissait possible de 4.500 soldats belges à Pékin, n'avait-il pas dû, le 3 novembre déjà, supplier le ministre de la Guerre: « Quand vous verrez Sa Majesté, ayez la bonté d'insister » (129)? Et, quand l'affaire paraîtra réglée de manière négative sur le plan officiel, ne le verra-t-on pas revenir à charge dans la fameuse brochure: *Complément de l'œuvre de 1830. Etablissements à créer dans les pays transatlantiques...* qui, par la volonté du prince, connut une assez large diffusion (130). Quant au Roi, on ne peut que répéter qu'il estima alors devoir « laisser cette question ». A part la lecture du texte que son fils comptait prononcer au Sénat en faveur de l'expansion belge le 17 février 1860, aucun document ne prouve qu'il s'y soit encore intéressé et qu'il ait encouragé la campagne d'information en faveur des théories prônées dans *Complément de l'œuvre de 1830.* Ce fut plutôt le contraire (131). L'obstination du duc de Brabant à espérer, à attendre, à poursuivre la réalisation de ses buts en cette affaire n'a plus besoin d'être prouvée (132).

N'opposons pas trop vite et trop tôt le père et le fils à la lumière du dénouement du projet « chinois ». Leur manière dif-

---

le 9 novembre précédent (*M.R.A.,* fonds Chazal, lettres de J. Devaux des 26 octobre et 8 novembre 1859).

(128) Le duc de Brabant à Beyens, 3 janvier 1860 (*A.E.B.,* fonds Beyens).

(129) *M.R.A.,* fonds Chazal. Cfr aussi P. CROKAERT, *Brialmont. Eloge et Mémoires,* Bruxelles, 1925, p. 401 et suiv., ainsi que J. GARSOU, *Léopold Ier, le Duc de Brabant et la Chine (1859-1860)* dans *Archives Diplomatiques et Consulaires* (Bâle), n° 11, novembre 1937.

(130) A. DUCHESNE, *La pensée expansionniste du Duc de Brabant...* (cité), p. 749 et suiv. J. STENGERS, *L'anticolonialisme libéral du XIXe siècle et son influence en Belgique,* dans *L'Expansion belge...* (ARSOM, 1965), p. 427 et suiv.

(131) On se réfère, une fois encore, aux commentaires qu'inspire au Roi la lecture d'un article de l'*Allgemeine Zeitung* consacré à la brochure (*A.P.R.,* papiers Conway, liasse n° 17, doc. 1).

(132) On renvoie à nouveau à notre contribution *La pensée expansionniste du Duc de Brabant,* déjà citée, p. 750 et suiv.

férente d'en tirer des conclusions ne résulte pas d'une divergence fondamentale au sujet de la nécessité pour la Belgique de s'« étendre au dehors ». On ne va pas tarder à s'en apercevoir quelques mois plus tard à propos de l'Amérique latine dont Léopold Ier, malgré l'échec de la tentative au Guatémala, ne comprendra jamais « comment en Belgique on ne lui accorde pas plus d'intérêt », et à laquelle son fils va commencer à porter une certaine attention.

Le 9 octobre 1860, en effet, il charge A. Goffinet, son officier d'ordonnance préféré qui lui sert aussi de secrétaire, de demander à Lambermont, au ministère des Affaires étrangères, un rapport établi, l'année précédente sur l'Amérique centrale, ainsi que tous autres documents récents fournis par Auguste t'Kint qui y représentait notre pays. En même temps, le duc s'informait où se trouvait t'Kint et si Edouard Blondeel, en poste à Washington, reviendrait bientôt en Europe (133). Assez curieusement, Léopold Ier, quinze jours plus tard, pense à nouveau au Guatémala en recommandant au général Chazal un ancien colon, le frère de Madame Meyer: « ... Si nos autres Belges avaient eu le même courage [d'y rester 12 ans], nous y serions dans une importante position » (134). Il n'y avait, pourtant, guère que sept ans qu'était mort à la prison de Clichy le comte de Hompesch, le principal promoteur de Santo Tomas (il avait perdu dans cette affaire toute sa fortune et contracté des dettes!), et moins de six que son épouse avait édité un livre vengeur où le Roi n'était pas épargné (135).

Dans les archives du Palais royal, subsiste un autre rapport de quelque 142 pages sur la couverture duquel Léopold Ier lui-même a inscrit: *Rapport de M. Pougin sur Guatémala,* et que cet

(133) *A.E.B.,* papiers Lambermont. Nous n'avons plus à identifier ces deux diplomates (cfr les notes 24, 85 et 91) qui se trouvèrent associés à la réalisation de plusieurs projets d'expansion belge.

(134) Léopold Ier à Chazal, 25 octobre 1860, à propos du sous-officier Edmond Claret (A. DUCHESNE, *Léopold Ier et Santo Tomas de Guatémala. Un témoignage inconnu,* dans *Bulletin des séances de l'ARSOM,* Bruxelles, 1965-6, p. 1393 et suiv.).

(135) Sur T. de Hompesch (décédé le 30 mars 1853; son épouse le 30 juin 1856), voir la notice que nous avons rédigée pour la *Biographie Belge d'Outre-Mer,* VI, col. 497-501, et surtout E. VAN GRIEKEN, *Un témoignage sur l'histoire de la Compagnie belge de colonisation,* dans le recueil *L'Expansion belge...* (ARSOM, 1965), p. 251-264.

ancien officier de la marine royale a intitulé — qu'on excuse la longueur de ce titre, il est à la fois explicite et révélateur de tout un programme — *Résumé d'observations et de faits recueillis au Guatémala et au Costa Rica pendant un voyage exécuté en 1860-1862 par ordre de S.M. le Roi et de S.A.R. le Duc de Brabant* (136). Avant son départ, Pougin avait été reçu en audience par l'un et par l'autre. Il est certain qu'il a été amené alors à évoquer le séjour qu'il avait fait en 1845 à Santo Tomas (Blondeel et Edmond Claret étaient ses compagnons à bord de la goélette *Louise-Marie*) et les rapports qu'il avait établis sur la topographie des lieux et le cours de la rivière Montagua (137).

De l'intérêt du prince pour Pougin et les observations faites là-bas, nous possédont plus d'une preuve. Une lettre du 1er décembre 1860 à Lambermont l'invite à recommander l'officier de marine aux consuls belges ainsi qu'aux présidents des cinq états de l'Amérique centrale; Pougin ferait par ailleurs, selon le duc, un excellent futur consul général en Chine (138). Le 7 août 1861, un contrat sera signé avec le Costa Rica, ainsi qu'un projet de convention avec le prince héritier de Belgique dont l'identité se dissimule sous le nom d'A. Goffinet (139). C'est le prince seul, et non son père, que visent quelques lignes d'un rapport du ministre d'Autriche à Bruxelles au chancelier Rechberg en date du 1er décembre 1863: « Il serait possible que la république de Nicaragua ait eu connaissance du projet attribué à Mgr le Duc de Brabant de fonder un point d'émigration exclusivement pour

(136) Ce rapport, déposé par son auteur à Anvers en mai 1862, a fait l'objet d'une étude d'E. VANDEWOUDE, *Le rapport Pougin sur le Guatémala et le Costa Rica (1862),* dans *Archives et Bibliothèques de Belgique* (Bruxelles), XXXVI-2, 1965, p. 210-224. Au sujet de E.F.Z. Pougin, voir L. LECONTE, *Les Ancêtres de notre Force Navale,* Bruxelles, 1952, p. 594-595.

(137) N. LEYSBETH, *Historique de la colonisation belge à Santo Thomas de Guatémala,* Bruxelles, 1938, p. 164-173.

(138) *A.E.B.,* papiers Lambermont. A. t'Kint, quant à lui, semble avoir été invité alors à retourner au Guatémala (*M.R.A.,* registre de la correspondance de Rogier, f° 94, lettre de celui-ci à A. t'Kint, 1861?). Il représenta notre pays à Pékin à partir de 1864.

(139) L. LE FEBVE DE VIVY, *Documents d'histoire précoloniale belge,* Bruxelles, 1955, p. 12. Précisons qu'en 1863 Pougin publiera une partie de ses notes de voyage sous le titre: *L'Etat de Costa-Rica et ce qu'on pourrait y faire dans l'intérêt de l'industrie, du commerce et de l'émigration belges,* et que Brialmont eut connaissance de sa mission de 1860-1862 (P. Crokaert, *op. cit.,* p. 401).

les Belges dans l'Amérique centrale... » (140). Et, une fois encore, c'est tout autant à cette région qu'à la Chine, au Japon, à Bornéo ou à la côte d'Afrique que songe le duc de Brabant quand il signale, dans sa longue lettre du 26 juillet 1863 au major Goffinet, où il envisagerait volontiers un « domaine belge » (141).

Un domaine belge? Une propriété personnelle? Ou simplement, comme dans le cas de la petite île de Martin Garcia (au confluent de l'Uruguay et de Panama), la protection morale du roi des Belges pour un territoire qu'on aurait réussi à acquérir? Fort aisément, le prince confond des notions de propriété et de souveraineté fort différentes (142). Il n'importe pour l'heure, car quand il lui arrive d'envisager un état ou un port franc sous la suzeraineté du roi des Belges, il reporte, croyons-le, cette éventualité à l'époque inéluctablement proche où lui-même régnera...

Léopold Ier n'intervient plus ici, en tout cas de manière apparente. On a dit son état d'âme, le délabrement de sa santé, les distances qu'il prend de plus en plus vis-à-vis de son fils aîné et de ses initiatives... Il est loin le temps où il donnait à Blondeel des directives précises au sujet du Guatémala: acquisition de la souveraineté et érection d'un Etat indépendant, viable grâce à la protection de la Belgique, et neutre sous la garantie des grandes puissances (143). Pourtant, le Roi n'a pas renoncé définitivement à l'une des préoccupations dominantes de son règne où l'économique et le social sont liés (144). En témoigne éloquem-

(140) *A.E.B.*, copies des rapports de la légation impériale d'Autriche à Bruxelles, en l'occurrence du baron von Hügel.

(141) L. Le Febve de Vivy, *op. cit.*, p. 23. Le Paraguay est cité parmi les endroits qui pourraient encore prêter à des initiatives coloniales (*Ibidem*, p. 17). Des informations sont réclamées du prince au sujet de l'Argentine, de l'Uruguay, de la Bolivie, du Brésil, dans des lettres à Lambermont (11 juin 1861), à J.B. Nothomb (1861-1862), etc. Cfr J. Willequet, *op. cit.*, p. 62.

(142) Dans ces combinaisons « révélatrices d'une pensée, d'une doctrine constantes », dans les méthodes surtout qu'elles inspirèrent au duc de Brabant, Lambermont eut une part considérable que vient de mettre en évidence J. Willequet, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

(143) Lettre du 14 octobre 1846, signée par E. Blondeel et rappelée dans J. Fabri, *Auguste T'Kint (1816-1878), commissaire spécial de la Compagnie belge de colonisation*, dans le recueil *L'Expansion belge...* (ARSOM, 1965), p. 250, note 23.

(144) J. Bartier, *La politique intérieure de Léopold Ier*, dans la revue *Beaux-Arts* (Bruxelles), 1965, p. 37, et D. Van Derveeghde, *Intervention du Roi dans quelques secteurs de la vie économique belge*, dans le catalogue de l'*Exposition nationale Léopold Ier*..., p. XLVI.

ment ce que l'on a appelé la tentative australienne ou, mieux, le projet d'établissement belge dans l'Océan Pacifique. L'affaire a débuté en octobre 1860 par une proposition adressée à la fois au Souverain et au duc de Brabant par un homme d'affaires anversois, Frédéric de La Hault. On ne peut songer à l'exposer une fois de plus, après quelques études qui déjà ont été consacrées soit à la mission Michel-Eloin, qui se rendit d'abord en 1861 dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides (elle ne rentra à Bruxelles qu'en mars 1862), soit à l'intervention négative de la diplomatie anglaise (145).

Qu'il suffise de rappeler que Jules Van Praet avait écrit le 13 décembre 1860 à Lambermont le souhait du Roi que « cette affaire soit examinée avec le désir de la voir arriver à une solution favorable ». Mais l'attitude des ministres, en particulier celle du baron de Vrière qui détenait le portefeuille des Affaires étrangères, fut telle qu'à partir de la seconde quinzaine de décembre le fil conducteur des pourparlers n'aboutit plus qu'au Palais.

Dans le but nettement précisé le 15 janvier 1861 de prendre possession de certains territoires au nom du Roi, celui-ci leur ayant du reste confié son propre drapeau, Michel, officier de marine, et Eloin, ingénieur des mines, s'embarquèrent pour les antipodes aux frais du Souverain. Contentons-nous d'ajouter que ce fut le duc, pourtant, qui joua une fois encore le rôle le plus actif. Il reçut Michel et Eloin avant leur départ, et accorda quatre audiences à J.Ch. Byrne, l'associé anglais de de La Hault, ce qui permet de supposer que le prince participa de près à la mise au point du projet. De même, il alla plus loin que le prévoyaient les instructions royales: outre l'extension des relations commerciales entre notre pays et l'Australie, il suggéra l'occupation

(145) Outre le travail récent (relevé de nombreuses références aux *A.P.R.*) d'E. VANDEWOUDE, *L'échec de la tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides (1861)* dans le recueil *L'Expansion belge...* (ARSOM, 1965), on se bornera à citer E. MICHEL, *La tentative de colonisation belge aux Nouvelles-Hébrides et aux îles Fidji et Salomon* dans *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge*, XIX, 1948, I, p. 138-159; P. CROKAERT, *Brialmont...*, p. 399-427, et A. DUCHESNE, *A propos des souvenirs d'un grand marin, Achille-Jules Michel, au Musée royal de l'Armée*, dans *Revue belge d'Histoire militaire* (Bruxelles), XIX-2, 1971, p. 165-170, ainsi que, du même auteur, *Un Belge en Océanie et au Mexique: Félix Eloin (1819-1888)*, dans *Bulletin des séances de l'ARSOM*, 1967-6, p. 1099 et suiv.

d'autres groupes d'îles, les Fidji et les Salomon (146). Assurément, Léopold Ier n'était pas resté passif. Il avait reçu Byrne et financé la mission des deux « commissaires royaux »; après le constat de leur échec, il continua à s'informer — encore en janvier 1862, — des possibilités de réaliser quelque chose soit au Queensland soit dans les îles du Pacifique (147). Il n'en reste pas moins que le duc de Brabant avait été plus que probablement à l'origine de l'examen des plans de Byrne au Palais royal. Il ne se satisfit pas d'une série de mises en garde venues de Londres (148). Ce coup de sonde ne fut en définitive à ses yeux qu'une phase de l'élaboration d'une « méthode graduellement mise au point, corrigée, améliorée d'un cas à l'autre, vingt fois mise en échec, mais qui allait en fin de compte forcer le succès et s'épanouir au Congo » (149).

Car il y eut encore d'autres cas, d'autres projets, d'autres tentatives, successifs, simultanés, même parfois curieusement enchevêtrés, où le prince héritier semble vouloir entraîner son père par un enthousiasme et des arguments que celui-ci ne partage plus. Le Roi, certes, écoute sans se laisser séduire ni influencer, assez exactement, croyons-nous, comme il lira les lettres que ce même fils lui enverra aux escales de ses longs voyages en Egypte, en Inde, en Chine. Il faut que jeunesse se passe et qu'une certaine expérience, à l'instar de la sienne propre, se charge d'arracher les ailes de bien des rêves que lui aussi avait nourris autrefois... Pourquoi le libre-échangisme en voie de triompher contribuerait-il à ce que son futur successeur soit mieux compris, écouté et suivi dans ses aspirations coloniales, que le protectionnisme que lui-même, le Roi, a connu à l'époque où il parlait à ses ministres et à son entourage du Guatémala, des Philippines ou de l'Abyssinie?

---

(146) E. VANDEWOUDE, *L'échec de la tentative ... aux Nouvelles-Hébrides* (cité), p. 444 et suiv., spécialement p. 471.

(147) *A.G.R.*, papiers Van de Weyer, n° 66 (correspondance du gouverneur du Queensland), et A. Simon, *op. cit.*, p. 142.

(148) Van de Weyer au duc de Brabant, 6 août 1861 (*A.G.R.*, papiers Van de Weyer, liasse n° 129). Le 20 juillet déjà, Van de Weyer avait promis au prince de s'informer des réactions du duc de Newcastle devant le projet d'occuper l'archipel des Fidji (*Ibidem*).

(149) J. WILLEQUET, *op. cit.*, chapitre V (L'expansion).

Le prince, c'est là chose évidente, rend compte à son père de certaines de ses conversations. C'est le cas de son enquête au sujet de Sarawak, un sultanat de l'île de Bornéo dont l'a entretenu, en avril 1861, le baron Du Jardin, notre ministre à la Haye. Ce dernier est prié de rassembler des renseignements au sujet de Sarawak; le roi Léopold II s'y intéressera à nouveau plus tard, en 1874 (150). C'est le cas de Bornéo, dont il se préoccupera encore en 1873, du Transvaal, de certaines colonies portugaises dont le Mozambique (son père n'avait-il pas autrefois songé à l'Angola?) (151). Quant à Java, cette « mine d'or » qui vaut à ses propriétaires hollandais une diminution de leurs impôts, le duc de Brabant ne peut que se laisser aller à la véritable fascination que la grande île exerce sur lui, car il ne saurait être question de l'acheter ou de la conquérir (152). Reste l'Indo-Chine, un bien gros morceau auquel il faudra penser plus tard!...

Mais déjà nous avons à faire ici, chez le duc de Brabant qui a plus de vingt-cinq ans et marche vers la trentaine, à une personnalité secrète par bien des côtés, dissimulant volontiers ses intentions et ses plans pour mieux triompher des oppositions et contourner les obstacles. Son père ne s'y était pas trompé dans certains de ses jugements confiés à Van Praet et surtout à Conway. Le Roi, à partir d'un moment qu'il est malaisé de préciser avec exactitude, en vint à ne plus comprendre très bien son fils aîné. Nous pensons, quant à nous, qu'on l'aurait assez étonné si l'on avait été en mesure d'ouvrir devant ses yeux le grand livre de l'avenir! On sait qu'il ne fut pas seul de sa génération, et même de la suivante, à se tromper sur ce point.

---

(150) G. STINGLHAMBER et P. DRESSE, *Léopold II au travail*, Bruxelles, 1944, p. 63-79 et 379-380 (d'après une lettre d'A. Goffinet à A. Du Jardin, 19 avril 1861, aujourd'hui disparue de la famille de Witte de Haelen); aussi A. van de Plas, dans la revue *Zaïre* (Bruxelles), t. IX, 1957, p. 722-724, ainsi que (pour l'intérêt royal en 1874) L. GREINDL, *Léopold II et les Philippines* (*op. cit.*), p. 141, note 1.

(151) Le futur Léopold II envisagea à plusieurs reprises, et encore au début de son règne, le rachat par une société que lui-même aurait fondée, d'une colonie espagnole, portugaise ou hollandaise (J. STENGERS, *Textes inédits d'Emile Banning* (*op. cit.*), p. 33; A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine*..., p. 38-39 et passim; etc.).

(152) J. STENGERS, *L'anticolonialisme libéral*... (cité), p. 422. Toujours Java apparaîtra à Léopold II comme le modèle des colonies d'exploitation, ainsi qu'il l'avait laissé déjà entendre dans ses discours au Sénat et ses notes personnelles.

Il ne suit pas de là que Léopold II ait été mal ou insuffisamment préparé à son rôle. L'histoire démontre, nous semble-t-il, tout le contraire, ainsi que la manière dont il s'est toujours servi, dans les correspondances et les conversations les plus intimes, pour saluer la mémoire de « l'homme remarquable » et du « vénéré père » qu'était à ses yeux le fondateur de la Dynastie. D'où ces phrases laudatives où, quarante ans après la mort de ce dernier, le créateur de l'Etat indépendant du Congo déclarait encore tenir de lui l'une des préoccupations majeures de tout son règne (153).

Est-ce sous les leçons de l'expérience de son père, considérée à ce point de vue, que Léopold II a entraîné les Belges, sinon la Belgique elle-même, dans la voie de la colonisation du Congo?

La leçon d'échecs répétés paraît, en tout état de cause, flagrante. Un certain nombre d'expériences, tentées dans des conditions et avec des chances de réussite fort diverses, avaient démontré que l'opposition du gouvernement renforçant les dispositions de l'esprit public et la joulousie des puissances empêcheraient la Dynastie d'engager le pays dans la recherche d'établissements d'outre-mer, de « provinces extérieures », de colonies. La petite marine de guerre, la « marine royale » qui apparaissait comme une condition indispensable pour y parvenir, avait été supprimée en 1863. Alors? Il restait une solution pour Léopold II puisque, suivant en cela son père et sans tenir compte d'aucune objection, il pensait qu'il fallait à la Belgique une colonie (154). Se lancer dans une entreprise personnelle, sans l'appui ou le secours de l'Etat, avec ses ressources propres et celles qu'il parviendrait à rassembler éventuellement: telle serait désormais son ambition, l'un des grands desseins de son existence (155).

A partir de ce moment, tout ce que nous aurions à écrire ne serait, somme toute, que la répétition de certains passages carac-

(153) On se reportera aux premières pages du présent article.

(154) Les derniers mots de cette phrase évoquent intentionnellement l'inscription mémorable que le duc de Brabant avait fait graver en 1860 sur le presse-papiers, qu'il destinait à Frère-Orban, l'un des principaux adversaires de cette conception! La suppression de la « marine royale » a inspiré une polémique dont on trouve l'écho dans L. LECONTE, *op. cit.*, p. 225 et suiv.

(155) J. STENGERS, *L'anticolonialisme libéral...*, dans le recueil *L'Expansion belge...* (ARSOM, 1965), p. 431.

téristiques de la postface que le professeur Stengers a rédigée pour clôturer le recueil d'études l'*Expansion belge sous Léopold Ier (1831-1865)* (156).

Dans les domaines considérés de l'expansion économique sous ses divers aspects et de l'émigration (dont nous avons au reste moins parlé), il n'y a pas eu, au sens strict du terme, de véritable « politique royale » dans le chef de Léopold Ier. Que ce dernier, par contre, soit entré personnellement en scène dans nombre de projets et de tentatives d'expansion coloniale, conformément à une pensée constante qu'il transmettra à son fils, ne peut être mis en doute. Qu'il ait usé de toute son influence dans l'affaire de Santo Tomas de Guatémala, ce n'est point J. Stengers qui le niera puisqu'il estime fort judicieusement qu'elle mériterait presque d'être appelée une « entreprise royale ». A notre tour, nous souscrivons au jugement du professeur lorsqu'il constate que « dans d'autres cas, la machine gouvernementale a fonctionné sans que le Roi... exerce une action particulière » apparente ou décelable, du moins dans l'état actuel de la documentation accessible, sur les essais du côté de l'Abyssinie, du Rio Nunez, etc. Avec d'inévitables nuances basées sur quelques points qui pourraient faire l'objet d'un aimable débat, s'il en était besoin, nos conclusions d'ensemble rejoignent celles de J. Stengers. Oui, ce serait une erreur, sachant ce qu'a été Léopold II (et les historiens le sauront davantage encore quand ils disposeront de nouvelles sources qui existent indiscutablement), de « recréer un Léopold Ier à son image ».

Nous croyons de bonne foi, en laissant parler les documents, avoir démontré une chose dont nous ne soupçonnions pas le caractère d'évidence en entamant cette étude, savoir que très tôt après sa majorité politique, à partir de 1854 probablement, le futur Léopold II s'est mis à l'œuvre dans le domaine de l'expan-

(156) P. 808 et suiv. du mémorial de l'ARSOM, souvent cité au cours de notre travail. Pour le surplus, on ne peut que renvoyer à une autre étude de J. STENGERS, *La place de Léopold II dans l'histoire de la colonisation,* in *La Nouvelle Clio* (Bruxelles), 1e et 2e années, 1949-1950, 9 octobre 1950. Le savant professeur y souligne fort judicieusement que « La première originalité de l'œuvre (de ce roi) est son point de départ. Cette œuvre est née d'une pensée. La politique coloniale chez Léopold II ne se comprend qu'en fonction de la doctrine », celle que, encore duc de Brabant, il avait exposée dans sa note du 1er décembre 1861 à H.A. Brialmont (P. CROKAERT, *op. cit.,* p. 419).

sion belge. De plus en plus et selon un « rythme » accéléré, les initiatives et l'impulsion viendront de lui.

Loin de nous la pensée que Léopold I^er^ soit, dès cette époque, resté étranger à une préoccupation qui, tel un fil rouge, se retrouve à presque toutes les pages du règne. Sans lui, sans ses leçons et ses échecs, — sans les expériences du roi et du père, — Léopold II aurait-il imaginé pouvoir, par quelque méthode personnelle que ce soit, entraîner son pays à la remorque de son grand dessein colonial? Pour nous, en tout cas et compte tenu de la prudence qui s'impose sans cesse à l'historien, c'est là chose douteuse et peu probable (157).

Albert DUCHESNE
Associé de l'Académie
Conservateur du Musée
royal de l'Armée
et d'Histoire militaire

(157) Au terme de cette étude, on nous comprendra de tenir à remercier tous ceux qui ont contribué à rassembler la documentation de base. Parmi beaucoup d'autres, notre gratitude est spécialement acquise au R.P. A. Roeykens, aux archivistes E. Vandewoude et P. Desneux, ainsi qu'à notre collègue J. Lorette qui a bien voulu relire notre texte.

LEOPOLD II ENTRE L'EXTRÊME-ORIENT ET L'AFRIQUE (1875-1876)

Le 22 août 1875, Léopold II adresse à Lambermont un court billet dans lequel il commente les résultats du dernier contact — le dernier d'une série — qui vient d'avoir lieu avec les autorités espagnoles au sujet de la cession éventuelle des Philippines. « Le coup de sonde n'est pas encourageant », écrit-il, « et il ne me paraît pas utile d'insister ».

Le Roi ajoute:

« Pour le moment, ni les Espagnols, ni les Portugais, ni les Hollandais ne sont disposés à vendre.

Je compte m'informer discrètement si en Afrique, il n'y a rien à faire » (1).

Le sens général de ces réflexions est clair: dans les efforts persévérants qu'il a menés en Extrême-Orient afin d'acquérir une possession coloniale — l'Espagne a été sollicitée à propos des Philippines, on a eu des conversations en Hollande à propos de l'Insulinde —, le Roi se heurte partout à un mur, sans aucun résultat. Il décide de chercher sa chance ailleurs: il se tourne vers l'Afrique.

Le texte du 22 août 1875 est capital. Quelle en est cependant la signification précise, et quelle est surtout la nature précise du tournant, du changement de cap qu'il annonce? Ceci exige un examen assez approfondi.

On peut, nous semble-t-il, se poser à ce sujet quatre questions essentielles:

---

(1) Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, vol. V, section 9. Cette lettre a été plusieurs fois reproduite, notamment dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II, 1875-1879* (Bruxelles, 1955), p. 95-96 (avec photographie du document); du même, *Léopold II et l'Afrique, 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point* (Bruxelles, 1958), p. 53; L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant: Léopold II et les Philippines, 1869-1875* (Bruxelles, 1962), p. 359.

1. En quoi ont consisté les approches auprès de l'Espagne, du Portugal et de la Hollande que la lettre paraît impliquer?

2. Est-ce uniquement l'échec rencontré dans ces approches qui explique le changement de cap d'août 1875?

3. Le fait que le Roi se tourne vers l'Afrique signifie-t-il qu'il se détourne complètement de l'Extrême-Orient?

4. Dernière question enfin, d'ailleurs liée à la précédente: l'Afrique va-t-elle être à partir de ce moment l'unique théâtre des efforts soutenus, des efforts de longue haleine du Roi?

Sur chacun de ces quatre problèmes, il nous paraît possible d'apporter des éléments neufs, dont on pourra apprécier l'importance.

* * *

« Ni les Espagnols, ni les Portugais, ni les Hollandais ne sont disposés à vendre. »

A la suite de quelles démarches — ou, s'il n'y a pas eu de démarches, à la suite de quelles informations — le Roi est-il arrivé à pareille conclusion?

Ce sont les démarches faites en Espagne en vue d'acquérir les Philippines qui, de toutes, sont les mieux connues; elles ont constitué d'ailleurs la tentative majeure de Léopold II.

Le Roi, on le sait, avait espéré tirer parti des difficultés financières dans lesquelles se débattait l'Espagne pour rendre attrayante aux yeux du gouvernement de Madrid une formule qui aurait permis à ce dernier de faire argent des Philippines. La formule devait bien entendu sauvegarder l'« amour-propre castillan ». Le drapeau espagnol continuerait dès lors à flotter sur les Philippines. Mais l'administration et l'exploitation économique des îles seraient confiées, par un bail de très longue durée, à une société formée par des capitalistes étrangers.

C'est à l'automne de 1869 que Léopold II semble avoir conçu ce plan. Il le soumit au chef du cabinet, Frère-Orban, et, en janvier 1870, au leader de l'opposition catholique, Jules Malou (2).

(2) L. GREINDL, *op. cit.*, p. 53-55; DE TRANNOY, *Léopold II et Jules Malou. Les Philippines avant le Congo*, dans *Revue Générale*, juin 1920, p. 661-665.

L'accueil, de part et d'autre, fut entièrement négatif (3). Mais le Roi, dès cette époque, est habitué à marcher seul vers les objectifs qu'il s'est assignés. Il fait mettre à l'étude un projet de contrat avec l'Espagne. Un émissaire, l'avocat Jules Le Jeune, est envoyé à Madrid en avril 1870 (4). Le projet de convention dont il est porteur prévoit les modalités du prêt que la société qui prendrait à bail les Philippines accorderait à l'Etat espagnol, ainsi que les modalités du bail lui-même (5). Les instructions remises à Le Jeune précisent: « La société sera belge; ses directeurs prêteront serment à l'Espagne. Ils seront nommés la première fois par l'Espagne, dans l'acte de concession, les autres fois par l'Espagne encore sur une liste double présentée par l'assemblée générale des actionnaires ». Le Jeune devra dissiper toute équivoque possible au sujet de la personnalité de ses mandants: « Expliquer que nous ne représentons aucun gouvernement: le gouvernement belge est absolument contraire à toute idée de colonisation. Si l'affaire se fait, il faudra demander au ministère espagnol de réclamer l'appui du Roi des Belges afin qu'il favorise la création de la société en Belgique ». Dernier

(3) *Ibid.* La réaction de Frère-Orban, il est vrai, n'est pas connue avec précision, mais il n'est pas possible d'avoir le moindre doute à son sujet.

(4) Cette première phase de la négociation, en 1870, n'a pas été connue de L. Greindl, dans son ouvrage par ailleurs fondamental. Nous la reconstituons d'après les données des Papiers Le Jeune. - Jules Le Jeune avait été associé dès 1863-1865 aux projets coloniaux du duc de Brabant, avec qui il était entré en contact par l'intermédiaire de son cousin germain et ami Adrien Goffinet, officier d'ordonnance du prince (cf. L. Le Febve de Vivy, *Documents d'histoire précoloniale belge, 1861-1865. Les idées coloniales de Léopold, duc de Brabant,* Bruxelles, 1955, p. 10 et passim); sur sa carrière ultérieure — on sait qu'il deviendra une des illustrations du barreau et sera de 1887 à 1894 ministre de la Justice — voir sa notice dans la *Biographie Nationale,* t. XXXIII, 1965, col. 438-441.

(5) Ce projet était une version améliorée d'un projet antérieur, datant de mars, qui a été publié par L. Greindl, *op. cit.,* p. 187-188. Le montant du prêt, qui était resté en blanc dans le texte de mars, y est précisé: « La Société prêtera à l'Etat espagnol une somme égale à 8,33 fois le chiffre représentant les 4/5 du revenu moyen résultant des dix derniers budgets annuels des Philippines ». Les instructions remises à Le Jeune commentent et assouplissent cette disposition dans les termes suivants: « La somme prêtée à l'Etat espagnol dépendra des revenus qu'il retire de l'Archipel. On prendra la moyenne des revenus des dernières années et on offrira de la capitaliser à 10 ou 12 %, cette latitude étant réservée à cause des exigences des banquiers; les termes plus ou moins favorables du contrat exerceront une grande influence sur la fixation définitive de ce taux qui est loin d'être élevé pour un prêt dont l'intérêt est représenté par des revenus à tirer d'une colonie ».

point important dans les instructions de Le Jeune: il ne doit pousser l'affaire à fond que s'il constate que le trésor espagnol « est véritablement dans le besoin ». « Notre projet n'a de chance d'être accepté », souligne-t-on, « que s'il est présenté au moment d'une grande et véritable détresse » (6).

Le Jeune séjourna à Madrid du 9 au 15 avril 1870. Il eut des entretiens avec le secrétaire général du ministère des Finances, auprès de qui il avait été introduit. Il retira de ces contacts la conviction que, du côté espagnol, le problème d'une délégation éventuelle de souveraineté aux Philippines était « à l'étude ». Mais la solution à donner au problème était « une question d'opportunité » (7). Le moment, manifestement, n'était pas encore venu.

En 1873, Léopold II croit l'heure plus propice. Il reprend en main le dossier de l'affaire, avec l'aide du nouveau ministre de Belgique à Madrid, le baron Greindl. On élabore un projet de statuts de la « Société pour le développement des ressources et de la prospérité de l'archipel des Philippines », société qui aurait son siège à Bruxelles. Le Roi met au point l'argumentation qu'il faudra présenter aux Espagnols afin de les séduire: « Il s'agit vu les circonstances financières difficiles que traverse l'Espagne, pour elle, de créer un instrument qui lui procure à la fois l'argent et la prospérité de l'archipel tout en y assurant sa domination. Au lieu d'envoyer à Manille un capitaine général, des troupes, etc., elle y enverra une compagnie qui tiendra d'elle sa mission... Beaucoup de Belges désirent travailler à étendre les relations et la prospérité de leur commerce et de leur industrie. Il y aurait beaucoup d'avantages pour eux et aucun danger pour l'Espagne s'ils pouvaient se charger, sous la souveraineté de cette puissance, dont le maintien forme la base essentielle de notre projet, de développer ... les ressources de l'archipel » (8). On pourra, souligne-t-il encore, « bien disposer » l'interlocuteur futur « en rassurant son amour-propre espagnol et en lui expliquant que

(6) Donny à Le Jeune, 4 avril 1870, avec annexes.
(7) Note de Le Jeune du 2 juillet 1870.
(8) Léopold II à Greindl, 17 novembre 1873, dans L. GREINDL, *op. cit.*, p. 266-267. On trouvera dans l'ouvrage de L. Greindl tout le détail de l'affaire, que nous ne faisons ici qu'esquisser.

l'Espagne, en confiant les Philippines à une société créée par elle avec des éléments belges, raffermirait son autorité sur l'archipel, bien loin de l'aliéner » (9).

La manière d'engager des négociations avec le gouvernement espagnol va donner lieu, cependant, à de grosses difficultés. Le Roi devait être évidemment la cheville ouvrière de l'entreprise, si elle réussissait, mais il ne désirait pas, d'emblée, se découvrir; il ne pouvait donc employer le ministre de Belgique comme négociateur. Finalement, des intermédiaires seront trouvés et, en 1874, le contact sera noué avec les autorités espagnoles. Nous ne connaissons pas le détail des échanges de vue qui eurent lieu dans les bureaux de Madrid — peut-être d'ailleurs dupa-t-on quelque peu Léopold II à ce sujet et ces contacts se réduisirent-ils à très peu de chose —, mais dès la fin de 1874, en tout cas, un fait était clair: on se heurtait à Madrid à une fin de non-recevoir.

C'était là, pour le Roi, une grosse déception. Il avait beaucoup travaillé à préparer la négociation. Il avait nourri de l'espoir. « Je crois à notre succès final en Espagne. Ce qui est irrationnel arrive », écrivait-il en novembre 1873 (10). C'était l'échec.

Le Roi ne le juge cependant pas définitif: en 1875, il reprend ses efforts. L'intermédiaire choisi est cette fois un homme d'affaires anversois, Van Montenaecken, qui possède de gros intérêts en Espagne. Van Montenaecken est chargé de rencontrer le comte de Xiquena, ministre d'Espagne à Bruxelles. Le Roi a rédigé de sa main le thème de la conversation: « L'Espagne a dans le présent comme dans l'avenir le plus grand intérêt à transformer sa colonie des Philippines en un état tributaire. Elle créerait facilement une compagnie à cet effet pour gouverner les îles et pour développer leur prospérité. L'archipel verserait à l'Espagne comme prix du nouvel arrangement 100 millions de francs effectifs ... L'Espagne recevrait la moitié des 100 millions le jour de l'installation de la compagnie à Manille et l'autre moitié trois mois après. Tous ses frais payés, la compagnie devra à l'Espagne comme tribut annuel et perpétuel la moitié du sur-

(9) Léopold II à Lambermont, 19 novembre 1873; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, vol. V, section 9.

(10) Léopold II à Greindl, 6 novembre 1873, dans L. GREINDL, *op. cit.*, p. 179 et 257.

plus provenant de sa gestion ». Comme on lui avait signalé précédemment que l'Espagne accepterait peut-être plus facilement la cession d'une seule île, celle de Mindanao (11), le Roi ajoute: « Le même arrangement peut se faire pour Mindanao seul, mais alors on n'offrira que 5 millions de francs effectifs. Il est à remarquer que Mindanao coûte actuellement à l'Espagne. Il s'agirait de remplacer ce déficit par une recette de 5 millions cette année, et dans l'avenir par un tribut s'élevant à la moitié des bénéfices nets de la compagnie. Mindanao n'est guère aux mains de l'Espagne; en la concédant à une société pour soumettre les sauvages, développer les ressources naturelles, en faire un état tributaire, il y a tout profit pour l'Espagne » (12).

Van Montenaecken eut avec Xiquena l'entretien désiré en août 1975. Ses ouvertures furent immédiatement repoussées. « Le comte n'a pas eu un moment d'hésitation », écrivait-il à Lambermont, « et rien ne saurait être moins encourageant que la réponse qu'il m'a développée avec la plus exquise courtoisie ». « Je considère en vérité », lui déclara son interlocuteur, « que si je devais me faire l'intermédiaire auprès de mon gouvernement d'une proposition de cette nature, il pourrait y être répondu par une dénonciation pour crime de haute trahison ». Ne pourrait-on se faire entendre à Madrid même, demandait Van Montenaecken — car « une centaine de millions effectifs » sont un appât puissant (Van Montenaecken disait en termes plus diplomatiques: un « levier ») ? « La réponse du comte a été catégorique jusqu'au bout. Dans aucune situation, quelles que fussent les épreuves que l'avenir réserve, il ne croit pas qu'il puisse se trouver un ministre capable de porter la question à la tribune, une majorité pour la voter, ni même une chambre qui acceptât de la discuter.

(11) Cf. L. GREINDL, *op. cit.*, p. 157-160 et 350-354.

(12) Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Beyens, Correspondance Léopold II - Beyens, note portant la suscription de la main du Roi « Août 1875. Papier remis par Mr Montenaecken au Comte Xiquena, ministre à Bruxelles ». En fait, comme Van Montenaecken lui-même le précise dans sa lettre à Lambermont du 20 août 1875 que nous citons ci-dessous, il s'abstint, étant donné l'accueil qu'il rencontrait auprès de son interlocuteur, de lui remettre le « papier ». Sur Van Montenaecken, voir L. GREINDL, *op. cit.*, p. 107, n. 1 et passim, et E. VANDEWOUDE, *Een plan van Leopold II tot industriële prospectie van China en Japan, 1868-1873*, dans *Bull. de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*, 1967, p. 690-693.

Et quant au Roi lui-même, si pareille initiative devait venir de lui, ce serait l'abdication, le suicide... » (13).

Tout ceci justifie bien l'appréciation de Léopold II, le 22 août, lorsque Lambermont lui communique ces nouvelles: « Le coup de sonde n'est pas encourageant ».

Voilà la désillusion, en 1875, du côté de l'Espagne. Qu'en est-il du côté du Portugal?

Nous touchons ici à un des points obscurs de la politique royale. Faute de sources suffisantes, on discerne mal ce qu'ont pu être les tractations de Léopold II avec Lisbonne.

Dans les années qui précèdent 1875, on ne rencontre que deux allusions, l'une à l'Angola, l'autre au Mozambique.

En mars 1869, le Roi charge le ministre de Belgique à Lisbonne de poser quelques questions au sujet de l'Angola. « Serait-on disposé à affermer » l'Angola « à une société belge? » « Quelles seraient les conditions à peu près? » L'approche que l'on recommande au ministre doit cependant être prudente: « Soyez vague dans vos demandes. Ne précisez pas d'intentions. Dites que si vous trouviez quelqu'un qui cherche une affaire de ce genre, vous leur en parleriez, mais que cela n'est pas très probable, vos compatriotes n'étant guère aventureux, etc., etc. » (14).

---

(13) Van Montenaecken à Lambermont, 20 août 1875; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, vol. V, section 9. Publié, avec quelques petites erreurs de lecture, dans L. GREINDL, *op. cit.*, p. 355-359. Le nom de Xiquena, dans cette lettre, n'est pas cité en toutes lettres; on mentionne seulement « le Comte de X... » (c'est ainsi que L. Greindl, qui ne connaissait pas la note de Léopold II des Papiers Beyens, n'a pas identifié l'interlocuteur de Van Montenaecken). - La fin de non-recevoir de Xiquena, on le notera, était d'autant plus significative que ce diplomate était fort bien disposé à l'égard de la Belgique. Après son séjour à Bruxelles, qui avait été fort court (ayant remis ses lettres de créance en mars, il quittera la Belgique en octobre 1875, ayant démissionné), le ministre des Affaires étrangères, d'Aspremont Lynden, écrivait à son sujet: « Nous n'avons jamais eu un ministre d'Espagne aussi dévoué à la Belgique que le Comte de Xiquena » (note sur une minute de dépêche du 25 octobre 1875; Arch. du ministère des Affaires étrangères, n° 10.376).

(14) Lettre de Jules Devaux, chef de cabinet du Roi, à Auguste d'Anethan, datée d'« Ardenne, 4 mars »; Papiers d'Anethan (en microfilm aux Archives Générales du Royaume et aux arch. du ministère des Affaires étrangères). Devaux, il est à peine besoin de le dire, n'est en l'occurrence que le porte-parole du Roi. Dans la date, l'année fait défaut — c'est une habitude de Devaux, qui pose des problèmes constants à ceux qui utilisent sa correspondance —, mais la mention, dans le corps du texte, de Vanderstichelen comme ministre des Affaires étrangères, ne laisse le choix qu'entre trois années: 1868, 1869 et 1870. Le papier à lettres étant bordé de deuil, il s'agit évidemment de 1869 (le comte de Hainaut, fils de Léopold II, était mort le 22 janvier 1869). En mars 1869, Léopold II, accompagné

Les démarches du ministre de Belgique ont-elles pris par la suite un caractère plus pressant? On ne sait.

Au sujet du Mozambique, une note rédigée au ministère des Affaires étrangères fait mention d'un projet qui fut discuté aux environs de 1873.

« Vers la même époque, il fut question d'une société qui se serait constituée au capital de 110 millions sous la dénomination de *Compagnie africaine orientale* dans le but de développer la richesse et la propérité de la province de Mozambique.

La Compagnie devait se substituer au gouvernement portugais dans tous ses droits et prérogatives, percevoir toutes les rentes et assumer toutes les dépenses de l'administration, entretenir des troupes et une flottille.

Elle se réservait un droit de préférence pour le cas où le gouvernement portugais jugerait convenable de faire un arrangement analogue pour une autre colonie.

Mais la Compagnie devait être portugaise et dirigée en grande partie par des Portugais. Ce fut probablement là un des motifs qui firent abandonner le projet » (15).

Tout cela est bien vague. Surtout, ni l'Angola ni le Mozambique ne paraissent correspondre, à première vue, à l'allusion au Portugal que fait Léopold II dans sa lettre du 22 août 1875. Le Roi, dans cette lettre, paraît bien opposer ce que les Portugais, tout comme les Espagnols et les Hollandais, refusent de vendre, et d'autre part ce que l'on pourrait éventuellement faire en Afrique. Les possessions portugaises que le Roi avait songé à acquérir auraient donc été situées hors d'Afrique.

---

de Jules Devaux, séjourna d'ailleurs effectivement au château d'Ardenne du 1er au 5 mars (cf. *Moniteur Belge*, 3 mars 1869, p. 779, et 7 mars 1869, p. 834; voir dans le *Moniteur* du 18 mars des arrêtés signés à Ardenne le 3 mars 1869). - A propos de 1869, le P. Roeykens s'est demandé si Emile de Laveleye et Nicolas Reyntiens, qui visitèrent Lisbonne précisément à cette époque, n'avaient pas été mêlés peut-être aux pourparlers de Léopold II (cf. A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II. Nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature, 1875-1876*, Bruxelles, 1956, p. 14); rien ne paraît cependant de nature à étayer cette supposition (voir sur ce voyage des deux amis la notice de Goblet d'Alviella sur de Laveleye dans l'*Annuaire de l'Académie*, t. LXI, 1895, p. 191-194, et celle sur Reyntiens dans la *Biographie Nationale*, t. XIX, col. 223).

(15) *Tentatives d'expansion belge en Extrême-Orient, 1840 à 1890*, p. 75-76; note autographiée aux archives du minist. des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, *Notes et Mémoires*, t. IV. Sur l'élaboration de cette note, voir J. STENGERS, *Textes inédits d'Emile Banning* (Bruxelles, 1955), p. 10, n. 2, et L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant, op. cit.*, p. 44-45.

Etant donné l'attraction qu'exerçait sur Léopold II tout ce qui se trouvait dans l'orbite de Java — Java étant aux yeux du Roi le « domaine rémunérateur » modèle, le plus merveilleux que l'on puisse imaginer (16) —, on songe immédiatement à la partie portugaise de Timor. Il est certain qu'il y a eu quelques velléités, au Portugal, dans le courant du XIX[e] siècle, de se débarrasser de Timor (17). Léopold II s'est-il fait connaître comme candidat acquéreur? Cela est dans l'ordre des possibilités, mais aucun document ne permet d'étayer l'hypothèse.

Citons un élément, malheureusement très mince, que l'on pourrait éventuellement mettre en rapport avec la lettre du 22 août 1875. Quelques semaines plus tôt, au début de juin, un diplomate belge qui connaissait particulièrement bien la politique coloniale néerlandaise, à laquelle il portait beaucoup d'intérêt, Joseph Jooris, avait noté, dans une description de cette politique, comment, à l'égard du Portugal, « elle protège Timor pour empêcher ce faible voisin de le céder à une autre puissance qu'elle » (18). Ces lignes étaient adressées à Lambermont. Léopold II les a-t-il connues, ou a-t-il été mis au courant des réflexions de Jooris? Si tel était le cas — mais ce n'est qu'une

(16) Voir notre étude sur *Léopold II et le modèle colonial hollandais,* à paraître dans la *Tijdschrift voor Geschiedenis.*

(17) C'est ainsi qu'en 1850, le chargé d'affaires hollandais à Lisbonne décèle dans les milieux gouvernementaux portugais une tendance favorable à la vente de Timor (cf. H.E.K. EZERMAN, *Timor en onze politieke verhouding tot Portugal sedert het herstel van het Nederlandsch gezag in Oost-Indië,* dans *Koloniaal Tijdschrift,* t. VI, 1917, p. 875-876). En 1853, le ministre des Affaires étrangères portugais lui-même sonde le chargé d'affaires hollandais au sujet de cette vente, ou de l'échange éventuel de Timor contre une possession hollandaise en Afrique (EZERMAN, p. 884-885). A la fin du siècle encore, la question reviendra sur le tapis. En 1891, la cession éventuelle de la partie portugaise de Timor, non aux Pays-Bas mais à une compagnie à charte dirigée par des Hollandais et qui y aurait exercé des droits de souveraineté, sera très sérieusement discutée à Lisbonne; le ministre portugais des Affaires étrangères se déclarera favorable à la formule (cf. EZERMAN, p. 1 047-1 048, et les documents publiés dans les *Bescheiden betreffende de buitenlandse politiek van Nederland,* 2e période, *1871-1898,* t. V, *1891-1894,* éd. p. J. WOLTRING, La Haye, 1970, p. 187, n° 120, p. 187-188, n° 121, p. 188, n° 122, p. 191-192, n° 124, p. 196-198, n° 128, p. 206-208, n° 133, p. 231-232, n° 146 et p. 250-252, n° 159).

(18) Jooris à Lambermont, 10 juin 1875; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, vol. V, section 9. Voir l'ensemble du texte publ. dans A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II, op. cit.,* p. 238-240. Jooris avait été secrétaire de légation à La Haye de 1865 à 1867. Il écrira plus tard encore un *Aperçu politique et économique sur les colonies néerlandaises aux Indes orientales* (Liège, 1883).

hypothèse —, on pourrait trouver là l'origine de sa propre constatation du 22 août: impossible d'acheter aux Portugais. Faute de documents, répétons-le, on en est réduit, pour cette question, à marcher sur des têtes d'épingle.

Reste le cas de la Hollande. Pour trouver un projet d'achat d'une colonie hollandaise, il faut remonter à neuf ans en arrière. C'est au début de 1866, en effet, que le Roi, qui songeait depuis un certain temps déjà à l'acquisition éventuelle d'une partie de Bornéo, avait cru un instant qu'il serait possible d'aborder le problème avec le gouvernement de La Haye. Il était très rapidement revenu de cette illusion: la voie, de ce côté, était complètement bloquée (19). En 1875, il se borne à constater qu'elle demeure bloquée.

La désillusion de Léopold II, en août 1875, tient-elle exclusivement aux raisons qu'il mentionne dans sa lettre à Lambermont?

En fait, un autre coup de sonde que le Roi avait lancé à peine un mois auparavant — sans que Lambermont, peut-être, fût mis dans le secret — s'était, lui aussi, révélé décevant.

Le 12 juillet 1875, le Roi convoque le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles, Savile Lumley. Il lui fait une communication qui est d'une nature telle que le ministre juge préférable de la transmettre à Londres sous forme, non d'une dépêche diplomatique, mais d'une lettre privée au chef du Foreign Office, Lord Derby. Donnons la parole à Lumley (nous traduisons son texte).

« Cher Lord Derby,

J'ai été invité à me rendre hier chez le Roi. Sa Majesté m'a longuement entretenu d'un sujet que, disait-elle, le Roi défunt avait toujours eu fort à cœur et qu'il considérait comme d'une importance tellement vitale pour le développement de la Belgique qu'il l'avait en quelque sorte confié en legs à son fils, et, si celui-ci ne pouvait réaliser ce projet durant son règne, à ses successeurs sur le trône.

C'est toujours avec regret, m'a dit Sa Majesté — un regret partagé par tous ceux qui veulent le bien de la Belgique —, que j'ai observé de quelle manière stérile et désolante ceux qui, dans ce pays, ne se consa-

(19) Cf. J. STENGERS, *Léopold II et le modèle colonial hollandais,* art. cité (à paraître).

crent pas à s'enrichir, gaspillent leur temps à ces discussions et à ces disputes aussi vaines que dangereuses qui divisent le pays en deux camps, celui des libéraux et celui des catholiques. Ce sont ce qu'on appelle les questions religieuses, mais la religion, en réalité, en souffre tandis qu'elles ne font nul bien à personne.

Il faut absolument une autre soupape pour l'excédent d'énergie de la nation et le défunt Roi pensait qu'on n'en pouvait trouver de meilleure que dans l'établissement d'une colonie belge, qui non seulement développerait les relations commerciales du pays mais améliorerait la situation et le moral de l'armée et permettrait de créer une flotte commerciale qui actuellement manque totalement à la Belgique.

Il y avait eu, il est vrai, une tentative malheureuse de colonisation au Guatemala, mais elle avait échoué par suite d'une série d'erreurs tout comme à cause du caractère malsain du site choisi.

La Belgique, a continué Sa Majesté, allait bientôt célébrer le cinquantenaire de son existence nationale et il était temps qu'elle prenne sa part dans l'œuvre de civilisation, suivant en cela, quoique à un degré modeste, l'exemple de l'Angleterre, et renforçant ainsi les liens et la ressemblance entre les deux pays.

Le Roi dit qu'il serait très heureux de pouvoir, pour le cinquantième anniversaire de la création du royaume de Belgique, offrir à son pays une colonie, en couvrant lui-même au moyen de sa cassette privée les premiers frais d'établissement.

Le problème du choix du site pour une telle colonie était cependant fort difficile et, après réflexion, il avait pensé qu'un endroit favorable pourrait être trouvé dans l'île de Nouvelle-Guinée qui, située entre l'Australie et le Japon, était placée sur une future grande voie de commerce, et qui, du peu qu'il connaissait de ses ressources, semblait offrir de grands avantages pour la colonisation.

J'ai dit à Sa Majesté que j'était confus de devoir avouer mon ignorance au sujet de la Nouvelle-Guinée mais que, vu sa situation si près de l'Equateur, je craignais que son climat ne soit pas favorable à des colons belges.

Le Roi me répondit qu'il avait conscience que son peuple n'avait ni la robustesse ni l'énergie des Anglais, mais qu'il pensait que cette grande île offrait toute la gamme des climats, et Sa Majesté désigna l'extrémité sud-est de l'île, tendant vers le 12° degré de latitude sud, comme une région montagneuse où le climat pourrait être supportable pour les Européens tandis que, sous le rapport de la fertilité, rien ne peut dépasser la beauté et la luxuriance de sa végétation.

Le Roi ajouta que son but essentiel, en me parlant de ce projet, dans lequel son Gouvernement n'a pour le moment aucune part, et en me parlant spécialement de la Nouvelle-Guinée, qui n'était revendiquée, pensait-il par aucun Etat européen ou américain, était d'apprendre par moi si le Gouvernement de Sa Majesté la Reine avait quelque intention à

l'égard de cette île, auquel cas il tournerait son attention dans une autre direction.

Je dis au Roi que, pour l'instant, j'étais incapable de lui répondre sur ce point, mais que je m'empresserais d'essayer d'obtenir pour lui l'information désirée » (20).

On ne peut manquer, en lisant ce texte, d'être frappé par la solennité des propos que le Roi tient au ministre britannique. Il place ses projets sous l'égide morale du Roi son père, et cette invocation d'un souverain qui avait tenu une si haute place dans l'estime de l'Angleterre, qui avait été l'« oncle bien-aimé » de la Reine Victoria, marque bien la portée dont il entend les revêtir. Il jette aussi sur ces projets un autre manteau solennel, celui du cinquantième anniversaire de la création du royaume de Belgique. Les liens entre l'Angleterre et la Belgique, enfin, occupent une place dans le discours; il s'agira d'ajouter « one link more to the connection and resemblance between the two countries ». Sans doute y a-t-il dans cette emphase une part de mise en scène mais, même si l'on gratte le vernis de la mise en scène, il n'en reste pas moins que l'heure, aux yeux du Roi, est certainement une des heures importantes du règne. C'est d'ailleurs bien ainsi que Lumley le sent. Dans sa lettre à Lord Derby, il demande qu'on le mette à même de répondre « on this subject to which His Majesty appears to attach the highest importance » (21).

Le Roi, on le notera, prend soin de dissocier le gouvernement de sa démarche. Il précise que le gouvernement belge « had at present no share » dans le projet — et c'est d'ailleurs ce qui permet d'imaginer que Lambermont lui-même, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, n'avait peut-être pas été mis au courant. Dans la manière dont il présente l'insertion de son initiative coloniale dans le destin du pays, le Roi, cependant, évite sans doute volontairement d'entrer dans trop de nuances. La formule « offer his country a colony on the fiftieth anniversary of the erection of the Kingdom of Belgium » est évidem-

(20) Lumley à Derby, 13 juillet 1875; Liverpool City Libraries, Record Office, 920 DER (= Papers of the 15th Earl of Derby), 16/1/7. - On ne trouve aucune allusion à cette audience de Léopold II dans la correspondance diplomatique officielle de Lumley (Londres, Public Record Office, F.O. 10/360 et F.O. 123/162).

(21) *Ibid.*

ment forcée. La Belgique, en 1880, et le Roi était le premier à le savoir, aurait énergiquement repoussé un tel cadeau. Lui-même avait écrit deux ans plus tôt: « Le gouvernement ni les Chambres ne veulent de colonies, on leur offrirait demain les Philippines gratis qu'elles seraient refusées » (22). Il ne fallait évidemment pas escompter de meilleures chances pour la Nouvelle-Guinée gratis que pour les Philippines gratis. La référence à 1880 signifie sans aucun doute que, pour cette date, le Roi espérait se trouver à la tête d'une entreprise coloniale personnelle, alimentée par sa cassette, entreprise attirant des Belges et occupant leurs énergies, et qui, une fois le succès acquis et les préjugés du pays surmontés, pourrait devenir une véritable colonie belge. La perspective est un peu complexe; s'adressant au ministre d'Angleterre, Léopold II simplifie.

Le lieu choisi, enfin: la Nouvelle-Guinée. Le ministre d'Angleterre, pris de court, avoue à ce sujet son ignorance, et on peut difficilement la lui reprocher: il était peu de régions du globe qui fussent aussi mal connues. Le Dictionnaire Larousse du XIX^e^ siècle, à l'article « Papouasie », écrit fort simplement, en 1874: « L'intérieur en est inconnu, et les côtes ont été explorées en partie seulement » (23). Un journal anglais fort sérieux fait le même constat en 1875: « New Guinea is almost unexplored; it is the second largest island on the globe; it is estimated to contain 5 000 000 natives, most of whom ... are in the main ferocious cannibals » (24). L'exploration des côtes avait progressé dans le courant du XIX^e^ siècle (25), mais en 1875, elle

(22) Léopold II à Greindl, 17 novembre 1873, dans L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant, op. cit.,* p. 266. Greindl, dans une lettre à Lambermont, évoque lui aussi le « public belge dont les idées sont encore si confuses qu'il regarderait aujourd'hui l'acquisition d'une possession coloniale comme un malheur » (lettre du 3 février 1874, dans A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II, op. cit.,* p. 237, et dans L. GREINDL, *op. cit.,* p. 296).

(23) *Grand Dictionnaire universel du XIX^e^ siècle,* t. XII (Paris, 1874), p. 160. L'article est en lui-même une très belle preuve de cette connaissance incertaine puisqu'il décrit la « Papouasie ou Nouvelle-Guinée » comme un « groupe de deux grandes îles ».

(24) *The Pall Mall Gazette,* 14 juillet 1875.

(25) Cf. C. SCHUMACHER, chapitre *Exploratie,* dans *Nieuw Guinea. De ontwikkeling op economisch, sociaal en cultureel gebied, in Nederlands en Australisch Nieuw Guinea,* publ. sous la dir. de W.C. KLEIN, t. III (La Haye, 1954), et pour une analyse plus détaillée, A. WICHMANN, *Entdeckungsgeschichte von Neu-Guinea, 1828 bis 1885* (Leiden, 1910 - *Nova Guinea. Résultats de l'expédition scientifique*

n'était pas encore achevée. Pour l'intérieur de l'île, le même terme revenait, comme une litanie: *terra incognita* — on n'avait encore opéré presque aucune pénétration. En février 1875, lors d'une séance de la Royal Geographical Society de Londres, le fait avait été une fois de plus souligné. Le procès-verbal de la séance rapporte les paroles d'un officier attaché à l'Amirauté: « He did not think our present knowledge of New Guinea was sufficient to warrant the belief that it was becoming a well-known land for, literally, nothing was yet known about its interior » (26). Le grand géographe Elisée Reclus devait encore écrire quelques années plus tard: « Cette vaste contrée... est restée jusqu'à nos jours presque entièrement en dehors du domaine de l'humanité civilisée » (27).

Léopold II, cependant, s'était informé. Il avait eu surtout des lectures géographiques, mais son information politique, quant à elle, n'était peut-être pas entièrement à jour.

Du point de vue géographique, ce qui l'avait certainement le plus frappé était le récit des explorations du capitaine anglais John Moresby. Moresby avait procédé à deux reconnaissances des côtes orientales de la Nouvelle-Guinée, en 1873 et en 1874. Il en avait rapporté des impressions qui, dans l'ensemble, étaient nettement favorables. Il avait exploré des passes navigables qui lui paraissaient destinées à devenir la route par excellence du commerce entre l'Australie et la Chine: « Eventually the trade with China will be carried on by steamers, and this, the shortest route, will doubtless be *the* route » (28). De certaines zones côtières qu'il avait reconnues, il écrivait: « Of the beauty and fertility of these islands and shores of New Guinea it is impossible to speak too highly ... The precipitous wooded mountains

---

néerlandaise à la Nouvelle-Guinée en 1903 sous les auspices de A. WICHMANN, vol. II, 1re partie).

(26) *Proceedings of the Royal Geographical Society*, t. XIX, *1874-1875*, p. 241.

(27) E. RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle*, t. XIV, *Océan et terres océaniques* (Paris, 1889), p. 617.

(28) J. MORESBY, *Discoveries in Eastern New Guinea, by Captain Moresby and the officers of H.M.S. Basilisk*, dans *Proceedings of the Royal Geographical Society*, t. XIX, *1874-1875*, p. 229. Le fascicule des *Proceedings* contenant cet article fut publié — il importe de le noter si l'on s'occupe des lectures de Léopold II — le 24 mars 1875 (cf. indication de cette date, p. 181).

are, to a considerable extent, cleared and terraced to their very summits with taro and yam plantations, in a way that even a Chinaman might envy; whilst the valleys produce coco-nuts, sago-palms, bananas, sugar-cane, oranges, Indian corn, guavas, mammy apples, pumpkins and other tropical productions » (29).

Dans la conversation de Léopold II avec Savile Lumley, on reconnaît sans peine l'écho direct de ces rapports de Moresby. « New Guinea », dit le Roi, « lying as it did between Australia and Japan was on the highroad of a great future commercial development ». Et c'est la partie de l'île dont Moresby avait longé la côte que le Roi pointe sur la carte, en disant d'elle: « a mountainous region in which the climate might be supportable to Europeans, while as to its fertility nothing could exceed the beauty and luxuriance of its vegetation ». Même si le nom de Moresby n'est pas cité, la référence est explicite.

Léopold II a donc lu avec soin les *Proceedings of the Royal Geographical Society* dans lesquelles les relations de Moresby avaient été publiées (30). Peut-être cependant n'est-il pas pleinement au courant des aspects politiques du problème de la Nouvelle-Guinée.

Un point à préciser, tout d'abord. Bien qu'il n'y fasse pas allusion dans sa conversation avec Lumley, le Roi sait évidemment que les Pays-Bas possèdent des droits sur la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée. Ces droits étaient tout théoriques, puisqu'ils ne se traduisaient par aucune occupation effective (31), mais ils

(29) J. MORESBY, *Recent discoveries in the South-Eastern part of New Guinea,* dans *Proceedings...*, t. XVIII, *1873-1874,* p. 28; repris dans J. MORESBY, *Recent discoveries at the Eastern end of New Guinea,* dans *Journal of the Royal Geographical Society,* t. XLIV, 1874, p. 11.

(30) Il avait pu lire aussi dans le *Times* le résumé de la communication faite en février 1875 par Moresby à la Société de Géographie, un résumé que sa concision rendait particulièrement frappant. « New Guinea ended in a huge fork cut up into numerous islands. The islands rose boldly from the sea and on some of them were mountains rising to about 8.000 ft. The country was highly cultivated, and produced sugar-cane, sago, Indian corn, and other cereals. The grass grew 12 ft. high. The country was also well wooded. There were good harbours. Gold, he was certain, was plentifully dispersed... The edible birds and fishes were numerous » (*The Times,* 23 février 1875, p. 5). Le mot magique de « Gold », on le notera, est cité à la fois dans le texte publié par Moresby et dans la discussion de sa communication (*Proceedings...*, t. XIX, *1874-1875,* p. 230 et 243).

(31) Cf. *Encyclopaedie van Nederlandsch-Indië,* 2e éd., publ. sous la dir. de D.G. STIBBE, t. III (La Haye, 1919), p. 33, sub v° *Nieuw-Guinea;* H.T. COLENBRANDER, *Koloniale geschiedenis,* t. III (La Haye, 1926), p. 191; *Geschiedenis*

étaient clairement affirmés même sur les cartes géographiques: la coloration propre aux « possessions hollandaises » est indiquée sur cette partie ouest (32). C'est donc au reste de la Nouvelle-Guinée que le Roi pense lorsqu'il déclare à Lumley qu'il n'est, croit-il, « not claimed by any European or American State ». Il interroge néanmoins l'Angleterre sur ses intentions.

Lecteur très attentif du *Times* — qu'il a dépouillé avec soin chaque jour de son existence — Léopold II avait dû en effet remarquer, dans le numéro du 3 mai, un important article d'information sous la rubrique *New Guinea.* On y relatait une démarche faite auprès du ministre des Colonies: « A large and influential deputation, consisting of members of both Houses of Parliament and a great many persons interested in the subject, waited upon the Earl of Carnarvon, at the Colonial Office, to ask the Government to cause to be annexed to the British Crown the Island of New Guinea ».

Ceux qui étaient venus trouver Carnarvon avaient insisté tout particulièrement sur le danger que pourrait représenter l'installation d'une puissance européenne autre que la Grande-Bretagne (l'Allemagne n'était pas citée, mais c'était à elle surtout que l'on songeait) dans l'est de la Nouvelle-Guinée — danger pour le commerce britannique en général et pour l'Australie en particulier. Une prise de possession britannique, même limitée, leur paraissait indispensable pour écarter ce péril (33).

La réponse de Lord Carnarvon, très détaillée, montrait qu'il appréciait l'importance du problème. Le ministre reconnaissait qu'il y avait « many arguments » en faveur de l'annexion, mais il énumérait aussi les gros obstacles qu'elle rencontrerait. Il fallait, à son sens, le temps de la réflexion: c'était le type de la

---

van Nederlandsch Indië, publ. sous la dir. de F.W. STAPEL, t. V (Amsterdam, 1940), p. 340-343. Sur la manière dont le gouvernement hollandais lui-même définissait ces droits, voir *Bescheiden betreffende de buitenlandse politiek van Nederland,* 2e période, *1871-1898,* t. II, *1874-1880,* éd. p. J. WOLTRING, La Haye, 1965, p. 46, n° 24.

(32) Voir par exemple, dans le grand *Stieler's Hand-Atlas,* édition de 1871-1872, la carte n° 51, *Polynesien und der grosse Ocean,* datée de 1871.

(33) *The Times,* 3 mai 1875, p. 6. Sur cette démarche et son contexte, cf. D.C. GORDON, *The Australian Frontier in New Guinea, 1870-1885* (New York, 1951), p. 112-113; W.D. MCINTYRE, *The Imperial Frontier in the Tropics, 1865-75* (Londres, 1967), p. 347; C.C. ELDRIDGE, *England's Mission. The Imperial idea in the age of Gladstone and Disraeli, 1868-1880* (Londres, 1973), p. 164.

réponse dilatoire. Un des points que Carnarvon soulignait était que, en Australie même, on ne paraissait pas se préoccuper outre mesure de la question. « I am bound to say that while I believe there is a very general disposition on the part of many of the Colonies of Australia to see New Guinea annexed, still I cannot trace any extreme anxiety or desire for it » (34).

Il y avait là pour Léopold II, sans aucun doute, un certain encouragement à penser que l'Angleterre pourrait lui laisser les mains libres. Mais ce que le Roi, apparemment, ne savait pas suffisamment, lorsqu'il rencontre Lumley le 12 juillet, était que, depuis le début de mai, en Australie précisément, un mouvement de presse et d'opinion en faveur de l'annexion de la Nouvelle-Guinée s'était dessiné avec force et avait pris une réelle ampleur (35). Ce facteur nouveau allait influencer la réponse de Londres.

A Londres, au reçu de la lettre de Lumley, Lord Derby consulte Carnarvon (36) et, le 19 juillet, envoie sa réponse.

Celle-ci se situe sur deux plans: l'intérêt de la Belgique d'une part, et d'autre part le point de vue des Australiens.

L'intérêt de la Belgique d'abord:

« Je ne pense pas que ce projet doive être encouragé.
Du point de vue belge, qu'y a-t-il à y gagner?
La Nouvelle-Guinée est un pays tropical qui peut ou non avoir de riches ressources naturelles — nous n'en savons en réalité rien — mais où des colons belges ne pourraient vivre et élever leurs familles, encore moins travailler de leurs propres mains. Au mieux, un établissement fondé là-bas pourrait uniquement permettre à un petit nombre de planteurs de tenter leur chance, avec l'aide d'une main d'œuvre d'indigènes,

(34) Carnarvon se fondait pour exprimer cette opinion sur une consultation des gouverneurs des colonies australiennes; cf. GORDON, *op. cit.*, p. 102-103, et MCINTYRE, *op. cit.*, p. 345-347.

(35) Cf. GORDON, *op. cit.*, p. 104 et sv. Voir aussi un article de la *Pall Mall Gazette* du 14 juillet 1875 dont nous citons un extrait plus loin, ainsi que ce qu'écrit le *Melbourne Argus* dans un article reproduit par le *Times* du 22 septembre: « The Earl of Carnarvon must have already received from the Australian colonies a sufficiently emphatic and perfectly accordant expression of public opinion in favour of the annexation of New Guinea... Queensland, New South Wales and South Australia have signified their entire approbation of the proposal ». De là ce qu'écrira Carnarvon à Salisbury le 3 septembre 1875: « I am beset on all sides with applications to take New Guinea » (dans MCINTYRE, *op. cit.*, p. 307).

(36) « Her Majesty may wish to see the answer which I have sent after communication with Lord Carnarvon » (Derby à Ponsonby, 23 juillet 1875; Windsor, Royal Archives, Q 4, n° 150).

ou de Chinois, ou d'insulaires du Pacifique importés dans ce but; ils devraient être défendus par des troupes belges, et il faudrait un ou deux bâtiments de guerre pour garder ouvertes les communications avec l'Europe.

On ne connaît rien des dispositions des indigènes: on les croit sauvages, et ils sont sans aucun doute nombreux.

Au total, je ne peux pas concevoir d'expérience impliquant autant de charges peu souhaitables et promettant si peu en retour.

Vous pouvez le dire au Roi si cela est nécessaire ».

Mais Léopold II avait fait état des facteurs internes de la politique belge. Derby rencontre l'argument, non sans quelque ironie.

« Je ne pense pas qu'une fois l'effet de nouveauté passé, des colonies pourraient avoir le moindre effet pour distraire l'esprit des gens des querelles religieuses.

Quel peuple émigre plus que les Irlandais? Ou encore, dans le passé, quel peuple a émigré plus que les Espagnols? Et cependant, le fanatisme, dans ces deux pays, est aussi effréné que jamais ».

L'Australie, en second lieu.

« Il y a un autre aspect de la question. Les colons australiens se sont mis dans la tête que la Nouvelle-Guinée est une partie de l'Australie. Ils ont l'intention de l'avoir un jour ou l'autre et deviendraient frénétiques de rage à l'idée d'y voir planter un drapeau étranger.

Je ne dis pas que nous sommes prêts à les soutenir dans une tentative prématurée d'annexion, mais ce n'est évidemment pas notre politique de contrecarrer leurs vues sans nécessité. Il vaut cependant mieux garder cet aspect de la question à l'arrière-plan pour l'instant » (37).

(37) Derby à Lumley, 19 juillet 1875; Liverpool City Libraries, fonds cité. Le lendemain, dans une seconde lettre, Derby fait part à Lumley d'un autre problème qui lui est venu à l'esprit: celui de la neutralité belge. « What is the status of the colony or colonies of a country whose independence and neutrality are guaranteed? Are they included in the guarantee? One would say not, at least not unless the consent of the guaranteeing Powers has been given. Yet if not included, what is their position? Can Belgium be at peace in Europe and at war in Australasia? If differences with other Powers arise in connection with the colony, how are they to be settled? This is apart from the more general question, whether distant dependencies are not a source of weakness rather than of strength to a State which is too small and weak effectually to defend them from attack » (Derby à Lumley, 20 juillet 1875; même fonds). Tout ceci montre que Lord Derby pense en termes de colonie belge, et non d'entreprise personnelle de Léopold II; les propos du Roi lui-même, rappelons-le, conduisaient à cette vue erronée des choses.

Dans l'échange de vue préliminaire qu'il avait eu avec Carnarvon avant d'expédier sa réponse à Lumley, Lord Derby, sur ce second point, avait été à la fois plus concis et plus net. Il écrivait à Carnarvon: « I don't like the notion of letting foreigners come so near us. We shall want New Guinea some day for ourselves » (38).

Ces deux petites phrases, on le notera, mériteraient, dans un cadre autre que celui de la présente étude, d'être longuement commentées. Elles contiennent plus de suc, pour qui cherche à saisir l'esprit de l'impérialisme britannique, que bien des dissertations pondéreuses.

Après avoir expédié sa lettre à Lumley, le ministre des Affaires étrangères prit soin de mettre la Reine Victoria au courant de l'affaire. Le secrétaire privé de la Reine, Ponsonby, joignit au dossier ses propres observations. Il écrivait: « There is great jealousy in this country and in the Colonies of the Germans, and the desire of the Australians to annex New Guinea is not to colonize it, but to prevent the Germans from taking possession of it. The German houses in the Australian cities are increasing and hence the alarm of their rising power. The Australians would not object to the Belgians but as they would be too weak to hold the Colony, they might sell it, or have it taken from them by the Germans who if established there would prove formidable rivals to the Australians » (39).

Ces lignes sont aussi d'un intérêt capital car elles cernent parfaitement ce qui, d'une manière générale, dans les entreprises de Léopold II (la Belgique n'étant pas en cause) constituera tantôt un atout, tantôt un handicap. La faiblesse du Roi fera que l'on n'aura pas contre lui les objections que l'on aurait eues contre une grande puissance — ce sera son atout. Mais cette faiblesse fera aussi que, aux yeux de beaucoup, l'échec final paraîtra certain, et que l'on s'effrayera à l'idée de voir les efforts de Léopold II servir en fin de compte avant tout à des tiers. C'est le handicap

(38) Derby à Carnarvon, 19 juillet 1875; Londres, Public Record Office, P.R.O. 30/6/8, Carnarvon Papers. Cité, peu fidèlement, par McINTYRE, *op. cit.*, p. 347 (qui ignore qu'il s'agit de Léopold II).

(39) Note de Ponsonby du 26 juillet 1875; Windsor, Royal Archives, P 24, n° 158. Les documents des Archives royales britanniques sont utilisés avec la gracieuse permission de S.M. la Reine Elisabeth II.

que le Roi rencontrera tout spécialement dans sa politique du Nil.

La Reine Victoria, en tout cas, ne réagit pas autrement que son ministre et son secrétaire privé. Lord Derby fut averti par les soins de Ponsonby que « the Queen thinks your observations on the proposed Belgian colony are very judicious » (40).

Lumley, à Bruxelles, n'eut pas l'occasion de revoir immédiatement Léopold II. Il fit part de la réponse de Londres au chef de cabinet du Roi, Jules Devaux, à qui il lut des extraits de la réponse de Derby (41). Il lut à Devaux tout ce que Derby avait écrit au sujet des désavantages du projet pour la Belgique. Pour ce qui est des aspirations australiennes, Derby lui avait demandé de ne pas faire état officiellement du point de vue du gouvernement britannique, mais Lumley, qui ne voulait pas laisser cet aspect dans l'ombre, s'en tira par un biais habile: il montra à Devaux un article d'un journal anglais, la *Pall Mall Gazette*. L'article, intitulé *Manifest Destiny at the Antipodes,* décrivait le mouvement d'opinion qui se développait en Australie dans la question de la Nouvelle-Guinée: « Every mail that now arrives from Australia brings news of the increasing determination of the Australian colonies to press the annexation of New Guinea upon the Imperial Government » (42). C'était clair.

La réaction de Devaux fut remarquable de franchise. « Mr Devaux said His Majesty had repeatedly spoken to him on the subject and that as he himself looked upon the project as undesirable and unpractical and has stated that opinion very frankly to the King, it was with great satisfaction he found that it coincided with the views expressed in Your Lordship's (= Derby) letters, the arguments in which were so convincing and unanswerable that he was certain they would put an end to the scheme at once » (43).

« Put an end to the scheme at once »: l'Angleterre disait à Léopold II « Do not go there » — c'est ainsi que le Roi lui-

(40) Ponsonby à Derby, 26 juillet 1875; Royal Archives, Q 4, n° 152.
(41) Cf. lettre de Lumley à Derby du 25 juillet 1875; Liverpool City Libraries, fonds cité.
(42) *The Pall Mall Gazette,* 14 juillet 1875.
(43) Lumley à Derby, 25 juillet 1875, *loc. cit.*

même résumera l'épisode lorsqu'il l'évoquera encore de longues années plus tard (44) —, le Roi, effectivement, renonce aussitôt.

Ce serait cependant mal connaître le Roi que d'imaginer qu'il rayera le projet définitivement de ses tablettes. Léopold II était l'homme des desseins jamais abandonnés. Il avait jeté les yeux sur la Nouvelle-Guinée, il ne l'oubliera jamais complètement. En 1890, il y revient dans sa correspondance avec le ministre de Belgique à La Haye. Il demande au diplomate belge de s'« informer tout doucement et adroitement si le Gouvernement néerlandais serait disposé à affermer à une société pour une longue suite d'années sa partie de la Nouvelle-Guinée » (45)...

(44) Cf. les paroles du Roi au ministre d'Angleterre, sir Edmund Monson, en janvier 1893: « Many years ago, said His Majesty, when he had first turned his mind to foreign enterprise of some sort, he had entered into a sort of preliminary negotiation with Rajah Brooke of Borneo for the acquisition of that island (sic). Before proceeding to any definite arrangement, however, he had in deference to the traditional sentiments inherited from his Father as well as in conformity with his own inclinations, consulted Her Majesty's Government on the subject. The Foreign Secretary of the day (Lord Granville, His Majesty believed) had answered *Do not go there;* and he relinquished the idea » (dépêche de Monson du 28 janvier 1893; Public Record Office, F.O. 10/595). Huit ans plus tard, en 1901, c'est à nouveau au ministre d'Angleterre, Constantine Phipps, que le Roi rappelle ce souvenir: « Employing language similar to that which he used to Sir E. Monson in 1893, he referred to the first distant enterprise which he had contemplated in Borneo when he had been arrested by Lord Granville's words *Don't go there* » (dépêche de Phipps du 26 janvier 1901; F.O. 10/757). La mémoire du Roi, dans ces récits, est évidemment très incertaine; lui-même avoue d'ailleurs ne plus très bien se souvenir du nom du ministre anglais qui l'a arrêté. Il ne peut s'agir en fait de Granville, mais il ne peut s'agir non plus d'une négociation avec Brooke (la négociation avec Brooke avait été engagée bien avant l'avènement du Roi, et c'est manifestement à son activité comme souverain que Léopold II se réfère). C'est au projet relatif à la Nouvelle-Guinée — le premier pour lequel le Roi semble avoir consulté la Grande-Bretagne — que l'évocation, tout compte fait, paraît le mieux s'appliquer. La mention de Bornéo pourrait cependant faire penser aussi au projet de 1876, qui avait trait à une partie de l'île voisine des possessions des Brooke, et dont le Roi fut également détourné par un ministre anglais (cf. infra).

(45) Léopold II au baron Auguste d'Anethan, 10 janvier 1890; Archives des Palais royaux, Cabinet Léopold II, n° 210. Le Roi poursuit: « Les Hollandais ne font rien de cette île dont une portion considérable appartient aux Anglais et une autre aux Allemands. Il va leur arriver là ce qui leur est arrivé à Bornéo. La concession à une société de tous leurs droits, mais pour un terme limité, serait évidemment un moyen, et de conserver leur territoire et de le rendre productif ». En dehors d'une lettre de d'Anethan du 16 janvier 1890 annonçant qu'il s'est « déjà beaucoup occupé de l'objet de la lettre du Roi » (même fonds), on ne connaît rien de la suite de l'affaire. Rien ne fait penser qu'elle ait donné lieu à une négociation.

Mais revenons à ce que disait Léopold II à Lumley le 12 juillet 1875: si la Grande-Bretagne jugeait que la Nouvelle-Guinée ne convenait pas, « il tournerait son attention dans une autre direction », « he would turn his attention to some other region ». On lui répond à la fin de juillet que la Nouvelle-Guinée ne convient pas. Il envisage aussitôt, comme il l'avait annoncé, « some other region » — et ce sera l'Afrique.

Le Roi cherche sa voie en Afrique. Abandonne-t-il dès lors l'Extrême-Orient?

Ici encore, laissons parler les textes.

Au début de septembre 1875, le baron Beyens, ministre de Belgique à Paris, apprend qu'il va être convoqué par le Roi. Jules Devaux lui signale qu'on lui parlera, pense-t-il, des Philippines (46). Beyens est très alarmé: il pressent que le Roi va lui demander de se servir de ses relations de famille — il a épousé une Espagnole et son beau-frère vient d'accéder en Espagne à des fonctions ministérielles — pour renouer le fil de la négociation avec Madrid (47). Ce projet lui paraît « absurde » et, avant même de rencontrer Léopold II, il cherche à se constituer un arsenal d'arguments qui puissent en détourner le Roi. Il écrit à Greindl, qui avait été précédemment la cheville ouvrière de la négociation des Philippines, pour qu'il lui fournisse, à tout prix, des « éléments de découragement » (48).

Beyens est reçu par le Roi en octobre 1875 (49) mais son arsenal ne va pas lui servir: Léopold II ne soulève plus la question des Philippines. Ce à quoi il songe est une autre acquisition coloniale, plus hardie encore — celle du Tonkin.

---

(46) Cf. Beyens à Greindl, 14 septembre 1875, dans L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant, op. cit.*, p. 360. Cette lettre, quoi qu'en pense L. Greindl (p. 360, n. 5), doit bien être de septembre, et non de décembre 1875.

(47) L. GREINDL, *op. cit.*, p. 164-165 et 360.

(48) *Ibid.*

(49) Beyens arrive à Bruxelles le 11 octobre. Il est appelé par le Roi « pour quelques jours » (Arch. du ministère des Affaires étrangères, dossier personnel de Beyens, Pers. 30). On ne connaît pas la date de ses audiences, mais il est encore à Bruxelles le 27 octobre, date à laquelle il dîne à la Cour (Archives des Palais royaux, Fonds du Grand Maréchal, Registres des dîners, n° 5). Dans une lettre du 14 novembre 1875, le Roi lui dit « combien la Reine et moi avons été heureux » de le revoir à Bruxelles (Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Beyens).

Le Tonkin! Beyens repart pour Paris muni de notes d'instructions qui résument la pensée et le plan d'action du Roi.

« Le Tongking, voilà ce qui nous conviendrait... On voudrait savoir quelles sont les vues d'avenir de la France dans ces contrées afin naturellement de ne pas marcher sur ses brisées... Ces contrées sont si vastes qu'il y a place là pour tout le monde... Peut-on savoir si un établissement belge serait vu d'un bon œil à Paris? » (50).

Le branle est ainsi donné à des contacts avec la France qui, nous le verrons, se poursuivront pendant plusieurs années.

Pendant qu'il a ce fer au feu — et c'est un très gros fer —, pendant qu'il élabore ses plans africains, Léopold II reste à l'affût et envisage d'autres entreprises encore.

En juin 1876, il est en Angleterre (51). Il entretient différentes personnalités de son projet de réunir une « petite conférence » consacrée à l'Afrique (52); c'est la préparation directe de la Conférence géographique qui se tiendra en septembre 1876. Le Roi fait un bref voyage en Ecosse pour rendre visite à la Reine Victoria, à Balmoral. Avec Victoria aussi, il parle de l'Afrique (53), mais, en termes plus précis, il aborde un autre sujet: il s'agit de Bornéo.

Une note qu'il rédige le 8 juin 1876 à l'intention de la Reine expose:

« Bornéo est une si grande île qu'à côté des Hollandais, il y a place pour d'autres nations.

En s'inspirant de l'exemple de Sir J. Brooke, on pourrait créer un établissement près de Sarawak. Il paraît que le Rajah de Sarawak serait disposé à favoriser un pareil plan qui est tout dans son intérêt puisqu'il aurait ainsi près de lui un voisin civilisé et ami » (54).

---

(50) Voir ces textes cités et commentés un peu plus loin.

(51) Cf. A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II, op. cit.*, p. 122-123.

(52) Le 4 juin, il écrit de Londres à la Reine Victoria: « J'ai cherché à me rencontrer avec les personnes principales qui s'intéressent à l'établissement de la civilisation en Afrique. Il y a là une grande œuvre à accomplir à laquelle je serai charmé de contribuer et dont je vous demanderai la permission de vous entretenir à Balmoral » (Windsor, Royal Archives, Y 160, n° 33). Cf. également la note du Roi de juillet 1876 publ. dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles, 1876* (Bruxelles, 1956), p. 28.

(53) Voir lettre citée à la note précédente.

(54) La note poursuit par une interrogation: « Avant d'examiner un peu sérieusement cette question, on doit se demander et chercher à savoir quel sera

La région de Bornéo que le Roi a en vue est le nord-est de l'île, qui appartient au sultan de Brunei et qui n'est pas encore tombé entre les mains d'une puissance européenne (55).

Léopold II, au cours de son séjour à Balmoral, fait aussi part de son projet au général Ponsonby, le secrétaire de la Reine. Ponsonby se souvient d'une difficulté qu'avait jadis soulevée Lord Derby; était-il possible qu'un Etat neutre comme la Belgique, se demandait-il, acquière des colonies (56). Il communique cette objection à la Reine (57).

Ceci va donner à la Reine Victoria l'occasion de jeter sur le papier une simple phrase qui, tout comme les deux courtes phra-

---

l'avenir de Sarawak si la famille Brooke venait à s'éteindre? Le Gouvernement anglais est-il disposé aujourd'hui à accepter cette petite principauté qu'il a déjà plusieurs fois refusée et que Sir J. Brooke a, dans le cas où sa famille viendrait à s'éteindre, exprimé le désir de voir passer à la Reine personnellement? » (Windsor, Royal Archives, Q 4, n° 156). La préoccupation du Roi à ce sujet est expliquée dans une lettre de Ponsonby à Lord Carnarvon du 4 juillet 1876: « King Leopold would gladly establish himself near an English colony whose interests are identical with his own, but would hesitate if he knew that Sarawak was to relapse to the rule of the Borneans » (*Ibid.*, Q 4, n° 161).

(55) Cf. G. IRWIN, *Nineteenth-century Borneo. A study in diplomatic rivalry* (La Haye, 1955), et L.R. WRIGHT, *The origins of British Borneo* (Hong Kong, 1970), spécialement chap. IV. Il y a lieu de signaler — car le fait n'est sans doute pas sans rapport avec l'initiative de Léopold II — que quelques années auparavant, en 1865, une compagnie américaine, l'*American Trading Company of Borneo,* s'était fait accorder par le sultan de Brunei des droits dans cette région. Elle y avait fondé un petit établissement, mais avait connu un échec rapide; elle avait tenté ensuite de revendre ses droits (cf. IRWIN, *op. cit.,* p. 195-196, et WRIGHT, *op. cit.,* p. 50-53). A en croire le ministre des Affaires étrangères hollandais, la compagnie aurait notamment fait des offres à Léopold II (dépêche de Gericke du 26 juin 1874, dans *Bescheiden betreffende de buitenlandse politiek van Nederland,* 2e période, *1871-1898,* t. I, *1871-1874,* éd. p. J. WOLTRING, La Haye, 1962, n° 516, p. 728). Léopold II, si tel est bien le cas, devait savoir que les droits de l'*American Trading Company of Borneo,* octroyés pour une période de dix ans, expiraient en 1875. C'est peut-être la raison pour laquelle il attend 1876 pour entrer lui-même en action.

(56) Cf. ci-dessus note 37. Ponsonby connaissait cette lettre de Lord Derby de 1875 puisqu'elle avait été communiquée en son temps à la Reine.

(57) Il le fait en rapportant la conversation qu'il a eue avec Léopold II: « General Ponsonby presents his humble duty to Your Majesty. The King of the Belgians spoke to him about the proposed colony in Borneo... General Ponsonby reminded His Majesty of Lord Derby's objection, viz. was it possible for a neutral State to hold colonies? A neutral State could not declare war, yet the possessor of a colony must always be prepared to fight: would not this invalidate the neutrality of Belgium? The King replied he saw no force in this objection. He wished to purchase the colony, not to acquire it by force of arms. The Belgians were not quarrelsome. Even if they found it necessary to defend their colony, this could not possibly affect the position of the mother country » (Note de Ponsonby pour la Reine, 10 juin 1876; Royal Archives, Q 4, n° 158).

ses de la lettre de Derby à Carnarvon que nous citions un peu plus haut, constitue un des joyaux psychologiques de l'impérialisme britannique:

« As regards Belgium, the Queen thinks Lord Derby's observations are right, but she must say, she cannot think it right that we always object to any other nation but ourselves having colonies » (58).

Il ne s'agissait cependant là que d'un préambule à l'examen du problème. Léopold II s'était adressé à la Reine Victoria pour obtenir, par son intermédiaire, l'avis de Lord Carnarvon, le ministre des Colonies (59). La Reine fait donc demander à Carnarvon s'il verrait « any objection to the establishment of a Belgian colony in Borneo, somewhere near Sarawak » (60).

La réponse de Carnarvon, datée du 8 juillet 1876, et adressée au général Ponsonby, ne devait pas avoir un caractère plus encourageant que celle de Lord Derby, l'année précédente, au sujet de la Nouvelle-Guinée.

« Colonial Office
8 July 76

Dear General Ponsonby,

I cannot say that there are any English interests which would be probably involved by the establishment of a Belgian Colony in Borneo provided that it was outside the limits of Sarawak and was not a penal settlement — which last would lead to great difficulties and inconveniences (61). But I cannot conceive that a Belgian colony could be

(58) Note autographe de la Reine; Royal Archives, Q 4, n° 157.

(59) Le Roi souhaitait que l'on consultât Lord Carnarvon, mais non Lord Derby: « the King was most anxious Lord Derby should *not* be consulted », écrit la Reine Victoria (note du 9 juillet 1876; Royal Archives, Q 4, n° 163). Sans doute gardait-il un mauvais souvenir de la douche froide de 1875 et désirait-il avoir en premier lieu l'avis d'un ministre qui lui paraissait moins prévenu contre ses projets.

(60) Ponsonby à Carnarvon, 4 juillet 1876; Royal Archives, Q 4, n° 161. Il y avait déjà eu en juin un échange de lettres entre Ponsonby et Carnarvon au sujet des projets de Léopold II, mais dans lequel cette question avait été seulement effleurée (cf. Ponsonby à Carnarvon, 12 juin 1876, Carnarvon à Ponsonby, 15 juin 1876, et Ponsonby à Carnarvon, 18 juin 1876; Londres, Public Record Office, F.O. 800/3, Ponsonby Papers).

(61) L'Angleterre s'était opposée peu de temps auparavant à un projet italien de créer une colonie pénitentiaire à Bornéo (cf. IRWIN, *op. cit.*, p. 196, et WRIGHT, *op. cit.*, p. 114-115). C'est ce qui explique la remarque de Carnarvon.

successful. Our own experience in Labuan is not encouraging (62). The Colony there has had a miserable and precarious existence with all the help that our Eastern trade and our Colonial system could afford. A climate in which Europeans cannot work, wars with savage tribes and nations, an enormous and probably resultless expenditure, to say nothing of the political complications which a country situated as Belgium is might experience from the connection with Borneo, are all against the success of such an undertaking.

This is my own opinion, whatever it may be worth. Borneo may perhaps become useful to a country with a great trade and many colonies, but I cannot imagine that it could be other than a bottomless quicksand for men and money in the case of such a country as Belgium » (63).

Ce qui s'était passé en 1875 va se répéter, pratiquement suivant le même scénario. L'avis négatif de Carnarvon est communiqué, non pas directement au Roi, mais à Jules Devaux (64). Devaux, à titre privé, se déclare parfaitement d'accord: il est opposé au projet et heureux, par conséquent, que Carnarvon le combatte (65). Le Roi, informé, n'insiste pas (66).

Les faits sont donc là: Léopold II s'est tourné vers l'Afrique, mais il ne s'est nullement détourné de l'Extrême-Orient. Ses regards, en 1875-1876, restent toujours dirigés de ce côté.

Cette constatation n'épuise cependant pas le problème. On peut se demander quel est chez le Roi, à partir de 1875, le dosage

---

(62) L'établissement anglais sur la petite île de Labuan, sur la côte de Bornéo, avait été fondé en 1846; voir sur son histoire les ouvrages de IRWIN et de WRIGHT déjà cités.

(63) Windsor, Royal Archives, Q 4, n° 162. Au sujet de l'avenir de Sarawak, qui faisait également l'objet d'une question de Léopold II, Carnarvon répondait dans la même lettre, de manière particulièrement prudente: « As regards Sarawak, I have very little reliable information. I do not believe its present position to be at all assured, and it is hardly possible to conjecture its future. Probably everything depends on the character and capacity of its ruler. I know nothing that indicates a likelihood of its ceasing to be under English management, but I imagine its affairs are not in a very satisfactory condition and there is nothing which offers any security for improvement ».

(64) Ponsonby à Devaux, 9 juillet 1876; Royal Archives, Q 4, n° 164.

(65) « As for my account, I told you my opinion on the subject and what you write confirms it » (Devaux à Ponsonby, 16 juillet 1876; Royal Archives, Q 4, n° 165). Jules Devaux avait accompagné le Roi en Grande-Bretagne (cf. *Moniteur Belge*, 4 juin 1876, p. 1 619); c'est ainsi qu'il avait rencontré Ponsonby.

(66) « Le Général Ponsonby a écrit à M. Devaux à propos de Bornéo; quoique la lettre soit peu encourageante, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour la grande bonté que vous avez eue, chère Cousine, de vous occuper de la question que je m'étais permis de vous adresser à Balmoral » (Léopold II à Victoria, 16 juillet 1876; Royal Archives, Y 160, n° 35).

des efforts. Si l'Extrême-Orient le préoccupe toujours, n'est-ce pas cependant l'Afrique seule qu'il considère désormais comme sa grande, sa décisive entreprise?

La réponse à cette question, avec les éléments dont on disposait jusqu'ici, ne pouvait être qu'affirmative. Mais on possède aujourd'hui un dossier nouveau, qui modifie les perspectives: le dossier Tonkin. Il révèle que, de 1875 à 1882, le Roi a poursuivi à propos du Tonkin un très grand projet, auquel il attribuait manifestement une importance majeure. Ce chapitre de l'histoire de ses efforts coloniaux était demeuré jusqu'ici inconnu; on peut en tracer aujourd'hui les lignes essentielles (67).

Le Tonkin, qui faisait partie de l'Empire d'Annam, était, au moment où Léopold II s'y intéresse, une région au sujet de laquelle on était encore très peu informé. On en savait sans doute un peu plus que de la Nouvelle-Guinée, mais ce que l'on en connaissait demeurait malgré tout très superficiel, ou très partiel. L'*Année Géographique* écrivait en 1874: « Le Tonking est resté jusqu'à présent en dehors des explorations européennes; c'est un pays on peut dire inconnu. Le peu qu'on en sait est tiré des vagues notices contenues dans les livres chinois, et des quelques renseignements transmis par les missionnaires. Les missionnaires, jusqu'à ces derniers temps, sont les seuls Européens qui aient pénétré dans cette contrée » (68). Encore en 1879, un homme aussi compétent que Dutreuil de Rhins pouvait, sous le rapport de la connaissance géographique, comparer le Tonkin à l'Afrique équatoriale (69).

La cartographie du pays demeurait extrêmement schématique. Delaporte, qui avait beaucoup étudié l'Indochine, écrivait en 1873: « Sur les cartes du Tonking les plus récentes, les côtes sont

---

(67) La source fondamentale — et à vrai dire la source presque unique — est la correspondance échangée entre le Roi et le baron Beyens, ministre de Belgique à Paris (Papiers Beyens, aux Arch. du ministère des Affaires étrangères). Sans autre précision dans nos références, c'est à cette correspondance que nous renverrons. Mon ami Monsieur P. Desneux, Archiviste du ministère des Affaires étrangères, et moi-même en préparons une édition intégrale.

(68) *L'Année géographique. Revue annuelle des voyages de terre et de mer ainsi que des explorations...* par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, 13e année, 1874 (Paris, janvier 1875), p. 219.

(69) J.L. DUTREUIL DE RHINS, *Résumé des travaux géographiques sur l'Indo-Chine orientale,* dans *Bulletin de la Société de Géographie* (de Paris), 6e série, t. XIX, janvier-juin 1880, p. 17.

seules vraies. Les noms des provinces sont à peu près exacts; mais ils sont groupés autour du delta du fleuve, tandis que les provinces elles-mêmes devraient occuper tout l'espace compris entre la mer et les frontières de la Chine et du Laos Birman, espace laissé en blanc sur les cartes. Les fleuves et les montagnes, à peine indiqués, sont tracés presque au hasard » (70).

Les estimations de la population n'étaient pas plus précises: 25 millions, 30 millions, davantage encore? Impossible de se prononcer (71).

Ce qui, lorsqu'on évoque le Tonkin, suscite à l'époque le plus d'intérêt, est son fleuve, le Song Koï, le Fleuve Rouge. La question qui passionne en effet le plus les géographes et les explorateurs, à propos de toute cette partie de l'Extrême-Orient, est celle des voies d'accès vers la Chine méridionale. Il y a là une obsession qui ressemble par certains côtés à celle que suscite, en Afrique, la question des sources du Nil. Le Yunnan, en Chine méridionale, exerce une véritable fascination; on lui attribue une richesse particulière (72). Pour y accéder, toute une série de rou-

(70) *Le Tong-King. Extrait d'une note de M. Delaporte,* dans *Bulletin de la Société de Géographie,* 6e série, t. V, janvier-juin 1873, p. 192; reproduit dans l'*Année géographique...* par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, 12e année, 1873 (Paris, 1874), p. 69. Sur Delaporte, cf. R. DE BEAUVAIS, *Louis Delaporte explorateur* (Paris, 1929), et la notice du *Dictionnaire de Biographie française,* t. X, 1965, col. 703-704.

(71) E. PLAUCHUT, *Le Tonkin et les relations commerciales,* dans *Revue des Deux Mondes,* 1er mai 1874, p. 167; repris dans E. PLAUCHUT, *Les quatre campagnes militaires de 1874* (Paris, 1875), p. 117; une 2e éd. de ce livre sera publiée l'année suivante sous le titre de *Les armées de la civilisation* (Paris, 1876). Plauchut, dont nous aurons l'occasion de citer l'œuvre à plusieurs reprises, avait fait le tour du monde, mais il n'était pas passé par le Tonkin (cf. son livre *Le Tour du Monde en 120 jours,* Paris, 1872, et le compte rendu dans *Le Temps,* 18 mai 1872); voir sur lui George SAND, *Correspondance,* publ. p. G. LUBIN, t. VIII (Paris, 1971), p. 795, et *Lettres de Gambetta, 1868-1882,* publ. p. D. HALEVY et E. PILLIAS (Paris, 1938), lettres n^{os} 189 et 190. - A propos de la population du Tonkin, en 1883 encore, Elisée Reclus écrit: « Le manque de renseignements authentiques ne permet pas même d'évaluer la population du Tongking avec le même degré d'approximation que celles de la Birmanie, du Siam, de la péninsule de Malacca: c'est du simple au quadruple, de 7 millions à 30 millions d'hommes, que varient les nombres indiqués par les missionnaires et les voyageurs » (E. RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle,* t. VIII, Paris, 1883, p. 839).

(72) « Cette province (est) la plus riche par ses métaux et l'une des plus importantes par la variété de ses productions végétales... Le Yunnan promet de devenir un jour le trésor minier de l'empire et sa grande usine métallurgique » (E. RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle,* t. VII, Paris, 1882, p. 515 et 517). « On sait que ces contrées sont les plus abondantes du globe en mines de toutes

tes paraissent possibles, à partir de l'Inde, de la Birmanie, du Siam et de l'Indochine; une communication à la Société de Géographie de Londres, en 1875, en dénombre plus de dix (73). Explorer ces routes afin de comparer leurs mérites respectifs est la grande affaire qui passionne. Le Fleuve Rouge, dans cette compétition, occupe une place de choix. C'est lui, au Tonkin, que l'on cherche avant tout à reconnaître, et que l'on cherche à ouvrir au commerce. Lorsque Francis Garnier est envoyé au Tonkin en 1873, l'objectif majeur de sa mission est d'assurer la liberté de la navigation sur le Fleuve Rouge en direction de la frontière chinoise (74).

Léopold II se préoccupe aussi de la question du Fleuve Rouge, mais il est clair, à lire sa correspondance, qu'il ne lui attribue pour sa part qu'une importance secondaire: l'essentiel, à ses yeux, ce qui l'attire, est le pays lui-même, le Tonkin (75).

---

sortes » (P. DESCHANEL, *La question du Tonkin,* Paris, 1883, p. 257). Voir encore, parmi une foule d'autres textes, l'article de la *République française* de 1880 cité dans D. BRÖTEL, *Französischer Imperialismus in Vietnam. Die koloniale Expansion und die Errichtung des Protektorates Annam-Tongking, 1880-1885* (Zürich, 1971), p. 58 et n. 31. Dans sa thèse *The attitudes and policies of Great Britain and China towards French Expansion in Cochin China, Cambodia, Annam and Tongking, 1858-1883* (Université de Londres, Ph.D. thesis, 1961, dactylographiée), B.L. EVANS analyse fort bien l'importance de ce « myth of Yunnan » (voir p. 144).

(73) J. CORYTON, *Trade routes between British Burmah and Western China,* dans *Proceedings of the Royal Geographical Society,* t. XIX, *1874-1875,* p. 268.

(74) Nous suivons sur ce point M. Jacques Valette, qui a étudié de manière approfondie le difficile problème des instructions données à Garnier et de ses objectifs (cf. J. VALETTE, *Les relations politiques entre la France et le Vietnam de 1867 à 1875. Etude d'après des sources françaises,* Thèse de doctorat de 3e cycle, dactylographiée, Faculté des Lettres de Poitiers, 1969, spécialement p. 142).

(75) Une des notations de Léopold II, parmi d'autres: « Le Tonking est très fertile, sa grande rivière, le Song Koï, est navigable jusque dans le Yunnan, la riche province chinoise dont les Anglais par la Birmanie essaient de se rapprocher. La France voudra sans doute avoir des établissements sur cette artère si importante » (note II d'octobre 1875; voir ci-dessous n. 76). Artère importante, sans doute, mais dont le Roi ne veut pas qu'elle fasse oublier ce qui, à son sens, est essentiel pour assurer la prospérité d'une société: l'exploitation du pays. De là sa tendance à réduire plutôt cette importance. « Je ne pense pas », écrit-il à Beyens le 20 décembre 1875, « qu'on puisse former une société *viable* simplement pour améliorer la navigation vers le Yunnan. Il faut y ajouter la concession du pays... Jamais on ne peut espérer que la rivière du Tonquin devienne une artère commerciale d'une importance universelle, elle ne peut avoir qu'une importance locale. Le trafic ne peut se composer que des produits du Yunnan et de ce que l'Europe y enverrait en retour. Ce peut être considérable, mais ce sera à un million de lieues en-dessous du Canal de Suez, auquel cependant il a fallu l'assistance de l'Egypte en argent et en travailleurs ». Quelques semaines plus tard, toujours dans une lettre à Beyens, le Roi cite, apparemment sans déplaisir, ce que lui a dit au sujet du Tonkin un missionnaire anglais de Chine: « Il ne croit

Une note rédigée par le Roi en octobre 1875, et que nous avons déjà citée, donne, en quelques lignes, la clé de cette attirance.

« Le Tongking, voilà ce qui nous conviendrait. La population y est très dense... Elle est très douce. Un Français, M. Dupuis, a soumis je ne sais combien de villes avec quelques hommes. Le lieutenant Garnier a complété ces succès. Il a été tué ensuite dans un combat où il avait trop éparpillé ses forces. Le Tongking est très fertile » (76).

En d'autres termes, comme il le dit dans une autre note de la même époque, on a là « un territoire fertile, peuplé, et où il n'y a que la civilisation à apporter » (77).

Reprenons chacun de ces éléments, que le Roi tire de ses lectures sur le Tonkin (78).

Un pays très fertile. La formule traîne dans la littérature géographique de l'époque (79). Les officiers français qui ont été au Tonkin un peu avant Garnier, ou avec lui, y ont ajouté leur témoignage. L'un d'entre eux, le médecin de marine Harmand, écrit en 1875: « Quand nous fîmes notre entrée au Tong-King, c'était l'époque de la moisson. L'immense plaine qui se dévelop-

---

pas que son fleuve devienne jamais une artère de premier ordre pour pénétrer en Chine » (lettre du 12 janvier 1876). En 1881 encore, il revient sur le sujet: « Je ne pense pas que le seul commerce du Fleuve Rouge, navigable seulement sur une portion de son cours et encore par des navires d'un très faible tirant d'eau, donne jamais des résultats très importants » (lettre à Beyens du 12 avril 1881).

(76) Note autographe s.d.; il s'agit sans doute possible d'un document que le Roi a remis à Beyens lors de son séjour à Bruxelles en octobre 1875 (voir ci-dessus n. 49). On trouve dans les Papiers Beyens deux notes d'octobre 1875 dont le Roi a muni son négociateur. L'une, qui commence par la phrase « On est en Belgique indigné des articles de Girardin », sera désignée dans la suite de cet exposé comme la « Note I ». La seconde, que nous citons ici, et qui commence par « Le Tongking, voilà ce qui nous conviendrait », sera appelée la « Note II ».

(77) Note I (cf. la n. précédente).

(78) Il n'est pas toujours aisé d'identifier ces lectures. Une très forte probabilité: le Roi a dû lire la *Géographie universelle* de Malte-Brun, dont il tire apparemment ses chiffres sur la population du Tonkin (comparer MALTE-BRUN, *Géographie universelle*, 6e éd. revue et augmentée par J.J.N. HUOT, t. V, Paris, s.d. (1854), p. 374, et la Note II d'octobre 1875). Une certitude: il a lu l'ouvrage d'Edmond Plauchut, *Les quatre campagnes militaires de 1874* (Paris, 1875), auquel il se réfère — sans en citer le titre — dans une lettre à Beyens du 14 novembre 1875 (« L'Empire d'Annam vient de conclure avec la France un traité de commerce (page 145 du volume ci-joint) par lequel il livre ses douanes à des agents francais »).

(79) MALTE-BRUN, *Géographie universelle, op. cit.*, t. V, p. 375; voir aussi E. PLAUCHUT, *Le Tonkin et les relations commerciales*, art. cité, p. 161-163, repris dans *Les quatre campagnes militaires de 1874, op. cit.*, p. 103-110.

pait à nos yeux, couverte à perte de vue de riz mûr et doré, parsemée de gros villages disparaissant dans la verdure des palmiers à arecs, offrait le spectacle d'une richesse et d'une abondance incomparables » (80). Harmand a rarement vu, dit-il, « une culture aussi riche » (81). Une population très dense (ce qui est également un gage de richesse): on souligne toujours avec insistance cette caractéristique du pays (82).

Mais on souligne aussi — et cela frappe Léopold II — que cette population est « douce ». « Le caractère du peuple est doux », écrit Plauchut en 1874 dans la *Revue des Deux Mondes* (83). Il y a chez les habitants du Tonkin, comme chez beaucoup d'Asiatiques, « une douceur passive qui leur fait tout accepter, ... les habitue à la soumission servile » (84). Harmand dit de même: « C'est une population douce et craintive » (85).

Cette douceur, jointe à l'état de désorganisation politique du pays, qui confine à l'anarchie, permettent d'expliquer que des Européens, à deux reprises, aient pu mener au Tonkin des opérations victorieuses avec des forces dérisoires. L'aventure du commerçant Jean Dupuis, qu'évoque Léopold II, est venue en premier lieu; elle a montré la facilité avec laquelle un Européen décidé, n'ayant sous ses ordres qu'une petite troupe, pouvait s'imposer au pays (86). Francis Garnier, ensuite, a réussi en quelques semaines, avec moins de deux cents hommes, à se rendre maître de plusieurs provinces, pratiquement de tout le delta tonkinois. Ceci, aux yeux de Léopold II, constitue certainement un élément majeur. Le Tonkin lui apparaît comme un pays dont

(80) Dr. HARMAND, *Souvenirs du Tong-King,* dans *Bulletin de la Société de Géographie* (de Paris), 6e série, t. IX, janvier-juin 1875, p. 282.

(81) *Ibid.,* p. 283.

(82) MALTE-BRUN, *Géographie universelle, op. cit.,* t. V, p. 374; E. PLAUCHUT, *Le Tonkin et les relations commerciales,* art. cité, p. 167, repris dans *Les quatre campagnes militaires de 1874, op. cit.,* p. 117; Dr. HARMAND, art. cité, p. 283.

(83) Art. cité, p. 167, repris dans *Les quatre campagnes, op. cit.,* p. 118.

(84) *Id.,* p. 168; *Les quatre campagnes, op. cit.,* p. 120.

(85) Art. cité, p. 284. En 1877, Dupuis dit de même que « cette sympathique population » est « la plus douce de l'Extrême-Orient » (J. DUPUIS, *Voyage au Yun-nan,* dans *Bulletin de la Société de Géographie,* 6e série, t. XIV, juillet-décembre 1877, p. 169).

(86) Il y a sur cette aventure toute une littérature, que nous ne pouvons citer ici; nous renvoyons à G. TABOULET, *La Geste française en Indochine,* t. II (Paris, 1956), p. 682 et sv., et à D. BRÖTEL, *Französischer Imperialismus in Vietnam, op. cit.,* p. 16-17.

on peut s'emparer avec « des forces très minimes » (87). On peut, écrit-il encore, « avec un petit nombre d'hommes en prendre possession et s'y maintenir » (88). Tout permet donc d'y voir « un beau pays, riche et facile à gouverner » (89).

Dès l'instant où il caressera l'idée de tenter sa chance de ce côté, Léopold II va se préparer, bien entendu, à une négociation avec la France. Rien en effet, au Tonkin, ne peut se faire sans la France. Sans doute le gouvernement français, après l'aventure un peu folle de Francis Garnier, qui n'avait pas été autorisée par Paris, a-t-il retiré ses forces du Tonkin. Mais la France a obtenu de l'Annam, en mars 1874, un traité qui lui donne en Annam une position dominante, et même une manière de protectorat. Aux termes de ce traité, le souverain de l'Annam « s'engage à conformer sa politique extérieure à celle de la France et à ne rien changer à ses relations diplomatiques actuelles ». Les aides que la France, en échange, promet à l'Annam, lui offrent en même temps autant de possibilités d'accroître son influence dans le pays. Au Tonkin, en particulier, le traité de 1874 ouvre la porte à la France de manière particulièrement large. Deux consuls français, assistés chacun d'une petite garnison, seront nommés dans les ports de Hanoï et de Haïphong, et leur mission consistera notamment à « faire la police des étrangers ». En vertu d'une convention complémentaire, signée en août 1874, le service des douanes, dans ces deux ports, sera assuré conjointement par des fonctionnaires annamites et par des fonctionnaires français.

Le texte des conventions est clair, mais ce qui reste néanmoins incertain est l'usage que la France compte en faire. Essaiera-t-elle, en partant de cette base conventionnelle excellente, de hâter les choses et de s'emparer carrément du Tonkin, non pas de manière improvisée, à la Francis Garnier, mais par une politique délibérée? Cherchera-t-elle au moins à s'emparer d'une partie du Tonkin? Cela, aux yeux de beaucoup de contemporains, paraît probable, mais il est aussi clair que toute politique de conquête se heurtera en France même à de très fortes résis-

(87) Note I d'octobre 1875 (cf. ci-dessus n. 76).
(88) Note du Roi du 25 octobre (1876).
(89) Lettre à Beyens du 12 janvier 1876.

tances. Le point de vue d'Edmond Plauchut, dans son article de la *Revue des Deux Mondes* de 1874, est très représentatif. Plauchut est convaincu que le Tonkin deviendra français. « Ce riche fleuron de la couronne d'Annam doit s'en détacher un jour comme un fruit trop mûr et tomber entre les mains de la France » (90). Mais il ne faut pas, déclare-t-il, « vouloir précipiter ce résultat » en y sacrifiant de l'argent et surtout, ce qui est plus précieux encore, des hommes. « Nous avons la douleur de croire que notre pays n'a jamais été moins en mesure d'étendre par les armes les frontières de ses colonies, et plus sévèrement contraint de se montrer avare de ses trésors et du sang de ses fils » (91). Un article du *Correspondant,* à la même époque, est plus net encore: « Faut-il garder nos soldats en France ou bien les envoyer faire de nouvelles conquêtes en Cochinchine? Nous ne pensons pas qu'il existe, en dehors des maisons d'aliénés, de personnes assez folles pour patronner ce dernier projet... Réorganisons-nous; gardons, avec un soin jaloux, le peu de colonies que nous avons, mais n'allons pas y chercher le point de départ d'entreprises périlleuses » (92).

La politique française offre donc beaucoup d'incertitudes. Mais ceci n'enlève rien au fait que c'est la France qui, au Tonkin, détient les clés du pays et de son avenir. Léopold II n'a jamais eu à ce sujet le moindre doute; pour s'installer lui-même au Tonkin, il n'aperçoit et n'apercevra jamais qu'un seul moyen, s'entendre avec la France (93).

---

(90) Art. cité, p. 149; repris dans *Les quatre campagnes militaires de 1874, op. cit.,* p. 73.

(91) Art. cité, p. 147 et 149; *Les quatre campagnes, op. cit.,* p. 56 et 73-74.

(92) P. De Villeneuve, *Les affaires du Tonkin et le traité français,* dans *Le Correspondant,* 10 juillet 1874, p. 150 et 156.

(93) On sait que le traité conclu par la France avec l'Annam en 1874 avait suscité de très sérieuses réserves et même des protestations anglaises. L'Angleterre réclamait contre les clauses du traité qui accordaient à la France des privilèges et des droits exclusifs (voir à ce sujet les exposés de Evans et de Valette, dans leurs thèses déjà citées, *The attitudes and policies of Great Britain and China towards French Expansion,* p. 276-328, et *Les relations politiques entre la France et le Vietnam de 1867 à 1875,* p. 182-184; le résumé de C. Bloch, *Les relations entre la France et la Grande-Bretagne, 1871-1878,* Paris, 1955, p. 97, est incomplet et inexact). Le Roi avait été mis au courant de l'incident (cf. Léopold II à Beyens, 7 février 1876: « Ce que vous me dites de l'intervention de Lord Lyons est curieux... »). Jamais cependant ceci ne l'a incité à chercher, pour le Tonkin, un appui en Angleterre: au Tonkin, il ne joue qu'une seule carte, la carte française.

Comment, cependant, nouer le contact avec Paris? Il faut une ouverture, une entrée en matière. Pour se la procurer, Léopold II va monter une petite manœuvre qui, bien qu'elle ne constitue qu'un épisode assez secondaire, mérite d'être analysée; elle a cet intérêt d'illustrer les procédés tactiques du Roi, et surtout de montrer quel soin il mettait à préparer la négociation sur le Tonkin.

Dans le journal parisien *La France* avaient paru, de juin à septembre 1875, une série d'articles dus à la plume féconde d'Emile de Girardin, qui était devenu le propriétaire du journal l'année précédente (94). Girardin y développait, au sujet de la politique étrangère de la France comme de ses problèmes intérieurs, des idées et des théories personnelles, souvent originales, souvent aussi fumeuses, un peu extravagantes et non exemptes de contradictions. Il voulait par exemple que la France désarme, mais qu'en même temps elle obtienne à son profit un remaniement de la carte de l'Europe. Ce remaniement devrait, disait-il — c'était une idée lancée parmi une foule d'autres — lui donner la Belgique (95).

Les articles de Girardin — ses « élucubrations », disait le ministre de Belgique à Paris, Beyens (96) — n'avaient eu, en France même, presque aucun écho. Le journal où ils paraissaient n'avait qu'une diffusion très réduite (97), et Girardin lui-même

(94) *Lettres d'Agnetz* (nom du château de Girardin), dans *La France,* 24, 28 et 30 juin, 2, 10, 21, 25 et 27 juillet, 5, 9, 18, 20, 26, 28 et 31 août, 4, 8, 11 et 12 septembre 1875.

(95) « Je continue d'insister, comme je n'ai cessé de le faire sous la monarchie de 1830 et sous l'empire de 1852, pour que la France inscrive, en tête du programme de sa politique traditionnelle, la nécessité de rentrer dans les limites que le traité signé à Lunéville le 9 février 1801 lui avait garanties « à perpétuité »... Le millésime de 1801 est derrière nous, replaçons-le devant nous! » (article du 30 juin 1875). Dans son article du 11 septembre, Girardin cite Michelet: « La Belgique est une invention anglaise... La Belgique est et sera stérile tant qu'elle ne sera pas avec nous ».

(96) Dépêches des 25 août et 21 septembre, et lettre privée du 28 septembre 1875 (Arch. du ministère des Affaires étrangères, dossier *Indépendance, neutralité, défense militaire).*

(97) Cf. M. RECLUS, *Emile de Girardin* (Paris, 1934), p. 222 et 224; *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle,* Supplément, t. XVI (Paris, 1878), p. 893, sub v° Girardin.

n'avait plus beaucoup de crédit (98). En Belgique, ces articles étaient passés totalement inaperçus.

Là-dessus, le *Times,* le 14 et le 15 septembre 1875, leur consacre une analyse, puis un commentaire (99). Le ton est nettement ironique. La question de l'annexion de la Belgique, dans l'analyse du *Times,* n'est qu'effleurée.

Le lendemain même du second article, le 16 septembre, le chef de cabinet du Roi, Jules Devaux, le signale au ministre des Affaires étrangères.

« La presse anglaise s'occupe de l'idée de Girardin de refaire une grande France au moyen de la Belgique... Les journaux anglais protestent. Les journaux belges ne disent pas un mot. On ne va pas manquer de remarquer cela en Allemagne et d'en tirer de nouveau la conclusion que nous sommes indifférents à notre nationalité et peu effarouchés des appétits français.

Vous devriez engager le *Journal de Bruxelles* à parler (100).

C'est d'après le désir du Roi que je vous écris » (101).

De fait, conformément au désir du Roi — et en partie sans doute, on peut le supposer, à son instigation ou à celle du ministère —, plusieurs journaux belges vont parler: l'*Echo du Parlement* d'abord, le *Journal de Bruxelles,* d'autres encore (102).

Le Roi remet peu après au baron Beyens, chargé de la négociation au sujet du Tonkin, une note qui lui indique le langage à tenir à Paris.

---

(98) « M. de Girardin est démodé, et ses articles ont passé presque inaperçus dans le monde politique comme dans le monde des affaires » (dépêche de Beyens du 25 août 1875, *loc. cit.*). Plus familièrement, dans une lettre privée, Beyens écrit: « Pas un chat dans aucune classe du monde parisien ne m'a dit qu'un article parlait de nous. Sans la presse belge cela restait ignoré » (lettre du 28 septembre 1875, *loc. cit.*).

(99) 14 septembre 1875, p. 3; 15 septembre 1875, p. 9.

(100) Le gouvernement catholique avait l'habitude de recourir au *Journal de Bruxelles,* organe catholique modéré, pour lui « inspirer », en matière de politique étrangère, des réactions qui prenaient ainsi une valeur officieuse.

(101) Lettre de Devaux du 16 septembre 1875 adressée à « mon cher ami », qui doit être le ministre lui-même (Arch. du ministère des Affaires étrangères, dossier *Indépendance, neutralité, défense militaire;* un « mon cher ami » de Devaux adressé incontestablement au ministre des Affaires étrangères se trouve dans le dossier personnel de Beyens, Pers. 30, en date du 4 octobre 1875).

(102) *Echo du Parlement,* 19 septembre 1875 et jours suivants; *Journal de Bruxelles,* 22 septembre 1875 et jours suivants; *Etoile Belge, Bien Public, Gazette de Liège,* etc. Le ministre de Grande-Bretagne à Bruxelles signale la réaction de l'*Echo du Parlement* dans une dépêche du 19 septembre 1875, et parle de « some sensation » que l'affaire a produite (Public Record Office, F.O. 10/360).

« On est en Belgique indigné des articles de Girardin. On a lu avec émotion le travail de Mr Klaczko (un article de la *Revue des Deux Mondes* qui rappelait les projets annexionnistes du Second Empire) (103). La France ne fera-t-elle rien pour effacer d'aussi fâcheuses impressions? Elle le pourrait si elle le voulait, et même d'une pierre faire deux coups. Des personnes influentes s'occupent à Bruxelles de la création d'une société ayant pour but de doter leur pays d'établissements d'outre-mer. Le Roi s'intéresse personnellement au succès de ces efforts de l'initiative privée de ces concitoyens. Les environs de la Cochinchine paraissent un but désirable. Le voisinage d'une compagnie neutre semble ne pouvoir qu'être utile à la France » (104).

« La France ne fera-t-elle rien pour effacer d'aussi fâcheuses impressions? »: l'ouverture est ainsi trouvée. Disons mieux que, selon toute vraisemblance, le Roi l'avait créée. En s'occupant de susciter, à la suite des articles de Girardin, un mouvement d'indignation dans la presse belge, il ne visait sans doute à rien d'autre qu'à se procurer cette entrée en matière (105). C'était l'art du manœuvrier.

Au-delà de ces préliminaires, voyons cependant l'essentiel: que va demander Léopold II à la France?

Dès ses premières notes, d'octobre 1875, l'objectif est bien précisé: il faudrait que la France favorise l'établissement au Tonkin d'une société que le Roi qualifie indifféremment de « neutre » ou de « belge » (les deux termes, dans son vocabulaire, étant pratiquement équivalents) (106).

---

(103) J. KLACZKO, *Deux chanceliers,* 4e partie, dans *Revue des Deux Mondes,* 15 septembre 1875.

(104) Note I d'octobre 1875 (cf. ci-dessus n. 76).

(105) Un an plus tard, abordant la question du Tonkin avec Ferdinand de Lesseps, le Roi use encore du même procédé: « Le dernier acte de la France à l'égard de la Belgique est le projet Benedetti. On doit effacer cela, je l'ai dit à M. de Lesseps qui l'a compris » (lettre à Beyens du 29 octobre 1876). Il recommande à Beyens de ne pas oublier d'en faire autant: « Répétez au ministre des Affaires étrangères ce que je disais à M. de Lesseps relativement au traité Benedetti. La France a intérêt à nous faire oublier par un acte d'un autre genre ce que sa diplomatie a tenté alors » (lettre du 11 novembre 1876). En 1878, même argument encore, à l'intention, cette fois, de Gambetta: « Toute concession que la France ferait obtenir à des Belges au Tonquin produirait ici le meilleur effet. La France en 1830 a contribué à la fondation de la Belgique, si le gouvernement actuel voulait favoriser notre développement, il nous ferait oublier ce que l'Empire a tramé, infamie dont le souvenir amer a besoin d'être effacé » (lettre à Beyens du 20 juillet 1878).

(106) Notes I et II d'octobre 1875 (cf. ci-dessus n. 76).

La « société du Tonquin » dont le Roi trace le plan « prendrait l'administration de tout ce pays » (107). « L'Empire d'Annam vient de conclure avec la France un traité de commerce par lequel il livre ses douanes à des agents français, on devrait l'amener à faire un pas de plus, à livrer le Tonquin à une société comme le sultan a remis l'Egypte à la famille de Méhémet Ali, qui en retour lui paie une somme annuelle » (108).

« Le problème se réduit à deux points: obtenir que la France goûte un projet pareil, obtenir que la France le fasse accepter à Hué où elle est omnipotente » (109).

La société ne devrait pas être une machine trop lourde; elle viserait avant tout à l'efficacité, afin que sa bonne gestion lui permette, si possible, de faire des bénéfices. « Le but à atteindre doit pouvoir l'être avec de petits déboursés, des forces très minimes, et les ressources du pays désormais bien administré pouvoir rapidement et au-delà couvrir les dépenses » (110).

Evoquant le « capital de la société », le Roi souligne qu'il devra être « aussi petit que possible ». « L'affaire doit vivre

(107) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875. On notera l'orthographe de « Tonquin ». Dans ses notes d'octobre 1875, le Roi écrit « Tongking ». A partir de novembre 1875, il adopte la forme « Tonquin », qu'il emploiera ensuite régulièrement. A deux ou trois reprises cependant, occasionnellement, il retournera à « Tongkin » ou « Tongking » (lettres à Beyens des 3 janvier 1877, 12 avril 1881 et 28 juillet 1881). Ces questions de forme ne sont peut-être pas dénuées d'une certaine importance psychologique. « Tongking » était la forme très généralement utilisée dans les textes anglais. Elle était aussi fort répandue dans la littérature géographique française (on la trouve constamment, par exemple, dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de Paris), mais on peut se demander si Léopold II n'a pas jugé que « Tonquin » avait, malgré tout, une résonance plus française: s'adressant à des Français, et en position de demandeur, il devait s'adapter au maximum à leur mode d'expression. Le dictionnaire Larousse, en 1876, donne la première place, parmi plusieurs formes qu'il cite, à la forme « Tonquin » (*Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. XV, Paris, 1876, p. 296-297).

(108) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875.

(109) Ibid. - Dans une de ses notes d'octobre 1875, le Roi envisageait aussi une autre possibilité. Il écrivait: « Si on voyait que la France n'aime pas l'idée d'une compagnie belge, il y aura à voir avec M. Dupuis (*s'il est honorable*) — c'est le Roi qui souligne — s'il ne voudrait pas proposer aux Français de former une compagnie Française du Tongking. Nous en aurions les actions et par conséquent la direction à Bruxelles » (Note II; cf. ci-dessus n. 76). Cette formule, cependant, fut immédiatement abandonnée, car la condition indiquée par le Roi n'était pas remplie: une personnalité autorisée consultée par Beyens à Paris en novembre 1875 lui décrivit Jean Dupuis comme « un intrigant de la pire espèce qu'il a fallu chasser » (minute de lettre de Beyens de novembre 1875 relatant un entretien avec Delarbre; voir ci-dessous n. 143).

(110) Note I d'octobre 1875 (cf. ci-dessus n. 76).

d'elle-même. Le capital doit seulement couvrir les frais de premier établissement. Les revenus du pays réunis entre les mains civilisées doivent pourvoir à la suite de l'entreprise et à l'amortissement des premiers frais » (111). Nulle part, on le notera, le Roi ne précise comment il espère trouver les fonds nécessaires. Il est évident qu'il est prêt, s'il le faut, à les fournir presque entièrement lui-même — comme il le fera effectivement peu après pour le Congo. Le capital « aussi petit que possible » est dans ces conditions un impératif lié à la considération de sa fortune personnelle.

Le Roi sent cependant qu'en prévoyant un capital réduit, il risque de susciter des inquiétudes sur le sérieux de l'entreprise. Mais, plaide-t-il, c'est au contraire une garantie pour l'activité et l'avenir de la société. « C'est le plus sûr moyen de l'obliger à faire progresser le pays, elle devra ses ressources à l'amendement des cultures, à la meilleure perception des impôts, à l'exacte rentrée des revenus des douanes, etc. La société n'ayant qu'un très petit capital n'aura pas grand chose à prélever sur les revenus du Tonquin pour ses actionnaires — si ces intérêts étaient considérables, ils absorberaient tout, il est vital qu'ils soient insignifiants ». De cette manière, « toute la partie des revenus du Tonquin que l'arrangement avec la Cour de Hué laissera à la société sera employée par ses soins en travaux qui pourront être importants et procureront les moyens d'en faire d'autres » (112).

Il n'est pas question dans cette formule, le Roi y insiste, d'une colonie belge. « Le gouvernement belge », écrit-il, « ne cherche et ne veut aucune possession extérieure. Je souhaite vivement que, grâce à mes efforts, une société belge puisse obtenir quelques belles provinces. C'est une pensée dont mon Père m'a légué le devoir de m'occuper » (113). Beyens, dépositaire de la pensée du souverain, précise de même à ses interlocuteurs français « qu'il ne s'agirait pas d'une colonie, qu'on n'enverrait pas les troupes belges avec leurs drapeaux et les fonds de l'Etat ». Mais il ne dissimule pas ce que l'objectif du Roi a, profondément, de national. L'établissement du Tonkin, dit-il, « pourrait prendre

(111) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875.
(112) Lettre à Beyens du 20 décembre 1875.
(113) Lettre à Beyens du 29 octobre 1876.

de grandes proportions et devenir *moralement* une sorte de colonie *pour* les Belges » (c'est Beyens lui-même qui, dans la relation qu'il fait de ses conversations, souligne) (114).

Le Roi voit à sa formule de grands avantages pour toutes les parties intéressées.

Pour l'Annam d'abord. Répétant ce qu'il avait dit quelques mois plus tôt au sujet de l'Espagne et de Mindanao, il écrit: « Le Tonquin, il faut le remarquer, obéit aujourd'hui très peu à l'Annam, qui a donc du côté politique intérêt à le placer entre les mains d'une corporation qui y ferait respecter sa suzeraineté » (115).

Avantages pour la France surtout. « En nous laissant nous mettre là où ils ne veulent pas aller eux-mêmes, les Français éloignent la possibilité d'un voisinage incommode de quelque grande puissance, ils ont en cas de guerre à leurs côtés des points neutres, ils augmentent l'importance de leurs possessions en contribuant à les entourer d'une activité qui en développera et la prospérité et la richesse » (116). Au lendemain de l'achat par l'Angleterre des actions du canal de Suez appartenant au Khédive, le Roi, plein d'admiration pour ce « coup de maître », trouve là un argument en faveur de ses projets au Tonkin. En Egypte, souligne-t-il, « le cabinet de Londres va jouir de tous les avantages d'une occupation sans les frais. Que la France fasse la même chose par une société au Tonquin, elle aussi aura sans embarras posé un grand acte, un acte civilisateur, étendu son influence d'une manière marquée dans l'Extrême-Orient sans aucun surcroît de charges, créé par intermédiaire des points à elle et des points neutres là où des rivaux auraient pu prendre pied » (117).

On remarquera les mots « des points à elle ». Le Roi, en effet, a apporté très rapidement à sa formule un perfectionnement qui

(114) Minute de lettre de Beyens au Roi de novembre 1875 relatant un entretien avec Delarbre (voir ci-dessous n. 143).

(115) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875.

(116) Note II d'octobre 1875 (cf. ci-dessus n. 76). Le Roi écrit de même à Beyens, en novembre 1875: « La France aurait empêché à côté de ses possessions l'établissement de quelque grande puissance, et favorisé la création de points neutres, immense avantage en cas de nouvelle guerre européenne » (lettre du 14 novembre 1875).

(117) Lettre à Beyens du 27 novembre 1875.

est de nature, pense-t-il, à satisfaire pleinement la France: la société pourrait devenir l'« agent » de cette dernière là où la France désire établir son contrôle. Dès novembre 1875, le Roi écrit à ce sujet: « Il est probable que la France voudra avoir pour elle quelques points du Tonquin... Cela pourrait être compris dans l'arrangement. La société gérerait tout le Tonquin; il lui faut en effet un champ assez vaste pour pouvoir espérer quelques profits; elle est tributaire de l'Annam et pour certains points, elle est l'agent direct de la France... Une organisation dans le genre de celle que j'esquisse ici aurait des avantages multiples, elle serait surtout très pratique... La société aurait l'appui de l'Annam dont elle devient le vassal, elle aurait celui de la France dont elle devient l'employé au Tonquin » (118). Entre la notion d'une société « neutre » et celle d'un « employé au Tonquin », il n'y avait peut-être pas une parfaite correspondance, mais le Roi, à qui la rigueur juridique était étrangère — et le droit, de la sorte, ne l'a jamais paralysé — ne voyait pas d'inconvénient à lancer simultanément ces deux termes pour autant qu'ils puissent faire mouche l'un et l'autre.

Par la suite, en tout cas, il revient sans se lasser sur son idée.

8 février 1876: « Au Tonquin, il s'agit de remplacer le gouverneur nommé par la Cour de Hué par une compagnie qui gérerait la contrée, présiderait à son développement, paierait à l'Etat suzerain un tribut, posséderait certains territoires en propre et d'autres comme agent de la France » (119).

4 avril 1876: « Si le gouvernement français, après avoir constaté qu'il n'y a aucun intérêt pour lui à ouvrir le Tonquin, se décide à y favoriser l'établissement d'une société neutre, il y aura lieu pour nous... de chercher sous les auspices de la France à conclure un traité avec Hué. Nous recevrions le Tonquin de la Cour de Hué moyennant un tribut à lui payer régulièrement. La société serait sur certains points l'agent de la France » (120).

La correspondance du Roi avec Beyens, dans laquelle il développe ses plans au sujet du Tonkin, se poursuit tout au long de l'année 1876. Le Roi, à partir de juin 1876, entretient Beyens à

(118) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875.
(119) Lettre à Beyens du 8 février 1876.
(120) Lettre à Beyens du 4 avril 1876.

la fois de l'Afrique — la réunion de la Conférence géographique, puis la mise sur pied de l'Association Internationale Africaine — et du Tonkin.

En mars 1877, cependant, l'Afrique l'emporte.

Le 4 mars, Léopold II écrit à Beyens:

« La Société Royale de Géographie de Londres vient de constituer un comité et un fonds spécial pour les explorations africaines comme suite à la Conférence de Géographie de Bruxelles. Ce comité ne fait pas partie intégrante de l'Association Internationale, mais il poursuit le même but. Sur le continent, l'Association marche bien. Il serait très désirable que le comité français se forme sans retard...

Lorsque le comité français sera formé, tâchez que le Président et M.J. Simon (121) lui accordent une protection officielle et le recommandent aux préfets, maires et officiers de l'Instruction Publique. Veuillez m'informer lorsque le moment sera venu de prier la maréchale de Mac-Mahon de s'intéresser à nous; je voudrais obtenir d'elle la formation d'un comité de dames et l'organisation d'une ou deux grandes fêtes au profit de l'œuvre, et qui feraient du coup du comité français un des plus riches. S'il fallait absolument que je promette d'assister à une de ces fêtes pour en obtenir l'organisation, je ferais mon possible pour être présent. Le Gouvernement anglais subsidie les explorateurs anglais de l'Afrique, le Gouvernement allemand va faire de même, en France on accordera bien quelques fêtes officielles ».

Vient alors la finale, qui, pour notre thème, est capitale: « Vous m'obligeriez en donnant tous vos soins à l'œuvre africaine. Comme pour réussir il faut concentrer les efforts, je renonce à l'idée de m'occuper du Tonquin » (122).

« Je renonce »: ce verbe, exceptionnel chez le Roi, jurait en fait avec sa psychologie. En juin 1878, le Roi repart à l'attaque.

Entre mars 1877 et juin 1878, la France avait connu une grosse convulsion politique. La crise du Seize Mai s'était terminée par une victoire éclatante des républicains. Leur grand homme, le triomphateur, était Gambetta. Or Gambetta manifestait de la sympathie pour l'Association Internationale Africaine. En juin 1878, il promet à Beyens de « proposer à la Chambre française

(121) Jules Simon était le Président du Conseil français.
(122) Lettre à Beyens du 4 mars 1877.

un subside permanent pour l'œuvre africaine » (123). Là-dessus, le 29 juin, le Roi prend la plume et écrit à Beyens:

« J'attache la plus grande importance à la résolution prise par M. Gambetta de soutenir l'œuvre africaine. Greindl est à Paris pour une affaire très importante pour le succès de cette entreprise africaine. Si Greindl venait vous prier de revoir M. Gambetta et de lui demander de faire deux parts dans le subside permanent qu'il entend solliciter de la Chambre, je compte que vous voudrez bien le faire. Il se peut, ce n'est pas certain, que nous ayons à demander qu'une moitié du subside permanent soit capitalisée afin de prendre des actions dans l'affaire que nous cherchons à monter...

Pour le Tonquin, j'y attache aussi un prix capital et je vous en écrirai par la prochaine bonne occasion. Je voudrais pour le Tonquin aussi m'entendre avec M. Gambetta et je vous détaillerai mon idée » (124).

Cette lettre, lorsqu'on l'analyse, est une des plus extraordinaires que Léopold II ait jamais écrites. Nulle part l'extraordinaire fécondité de son esprit d'entreprise n'apparaît de manière plus étonnante. De quoi s'agit-il en effet dans la première partie de la lettre, où le Roi fait allusion à une « affaire » qu'il cherche à monter? De rien de moins que du lancement de la grande compagnie de chemin de fer et de commerce au Congo dont Stanley avait tracé les plans et que Léopold II avait résolu de mener à bien. Affaire énorme que celle-là: Stanley estimait qu'elle exigerait un capital d'environ 12 millions — la construction d'un chemin de fer est particulièrement coûteuse — et c'est à la recher-

(123) Analyse des dossiers de l'Association Internationale du Congo, dossier IX, 9, « Correspondance des personnes auxquelles on s'est adressé pour former un syndicat », à la date du 29 juin 1878; Archives Générales du Royaume, Papiers Droogmans. - Cette analyse est l'œuvre de Charles Notte, fonctionnaire de l'administration centrale de l'Etat Indépendant du Congo. Notte avait été chargé en 1891 de « classer, analyser et coordonner les archives de l'œuvre africaine » (ordre de service n° 139, du 19 juin 1891; cité dans G. D'HONDT, *Etude du document Notte,* Mémoire de licence Univ. de Bruxelles, 1957, t. I, p. 9). Deux séries de ses analyses ont été retrouvées: la première, que l'on appelle ordinairement le « document Notte », porte sur les dossiers relatifs à Stanley (cf. E. VAN GRIEKEN, *H.M. Stanley au Congo,* dans *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge,* t. XXV, 1954); la seconde, concernant de nombreux dossiers de l'Association Internationale du Congo, se trouve dans les Papiers Droogmans. Un lapsus que Notte commet à deux reprises dans cette seconde série d'analyses, en écrivant « 1892 » au lieu de « 1884 », permet de dater son travail de 1892. Ce travail est particulièrement précieux pour les historiens, étant donné que les dossiers originaux ont été détruits. Nous remercions notre collègue Madame Desmed-Thielemans, Chef de Département aux Archives Générales du Royaume, de nous l'avoir aimablement signalé.

(124) Lettre à Beyens du 29 juin 1878.

che de souscripteurs pour ce capital considérable que le Roi est d'ores et déjà parti en campagne (125). On voit par sa lettre du 2 juin qu'il envisage de demander éventuellement une souscription à l'Etat français (126). Mais il va de soi que lui-même sera le plus gros souscripteur. « Le Roi », note-t-on à cette époque, « a déclaré vouloir consacrer beaucoup d'argent à l'affaire du

(125) « Stanley propose d'établir un tramway pour franchir les cataractes, des stations sur le Congo et une ligne de petits bateaux à vapeur pour l'exploitation commerciale de la rivière... Le plan plaît au Roi... Il faut, suivant une *rough estimation* faite avec Stanley, environ douze millions de francs. J'en ai déjà près de quatre de la part de deux souscripteurs dont vous connaissez l'un et dont l'autre est un grand financier qui n'a pas l'habitude de faire des sottises et dont l'exemple sera fait pour décider les timides. Je vais faire des démarches pour trouver le reste ici, à Paris, en Hollande et en Allemagne » (Greindl à Sanford, 17 juin 1878, publ. partiellement par R.S. THOMSON, *Léopold II et le Congo révélés par les notes privées de Henry S. Sanford,* dans *Congo,* février 1931, p. 171-172, et plus complètement par F. BONTINCK, *Aux origines de l'Etat Indépendant du Congo. Documents tirés d'archives américaines,* Louvain-Paris, 1966, p. 36). Greindl, qui occupait les fonctions de secrétaire général de l'Association Internationale Africaine, n'était évidemment, dans ces démarches, qu'un agent du Roi. De Paris, le 4 juillet 1878, il mande à Léopold II qu'un des souscripteurs français éventuels qu'il a approchés, et qui est un spécialiste du commerce africain, considère que l'on a sous-estimé le capital nécessaire à la société et que celui-ci devrait être porté à 18 millions (Archives des Palais royaux, Congo, n° 62). Stanley lui-même, d'ailleurs, revoyant ses calculs, rédigera dans le courant de juillet un mémoire dans lequel il portera le devis à non moins de 27 millions (cf. sur ce texte J. STENGERS, *Léopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884,* dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire,* t. XLVII, 1969, p. 431 et n. 4; il s'agit certainement là du mémoire envoyé le 31 juillet 1878, suivant une des analyses de Notte, « aux personnes qui ont témoigné de la sympathie à l'affaire du Congo et qui pourraient y souscrire », Papiers Droogmans, *loc. cit.*). On sait que, de ces projets grandioses, l'on passera peu après à l'idée d'organiser en premier lieu au Congo une expédition de reconnaissance et d'étude; ce sera l'objet du Comité d'Etudes du Haut-Congo.

(126) Voir aussi à la même date, dans les analyses de Notte, le résumé d'un texte qui doit être celui des instructions à Greindl: « Si MM. Rabaud et Roux (des Français dont on espère la souscription) hésitaient, M. le baron Greindl devra prier M. Beyens de revoir M. Gambetta et de lui demander s'il ne voudrait pas faire deux parts de l'argent qu'il compte solliciter de la Chambre pour l'œuvre. La moitié de la somme serait donnée au Comité français pour favoriser l'établissement de stations, l'autre moitié capitalisée servirait à prendre des actions, que l'Etat garderait, dans l'affaire du Congo » (Papiers Droogmans, *loc. cit.*). Le 27 août 1878, dans une lettre à Beyens, le Roi prie le ministre de Belgique de poser effectivement la question: « Nous nous bornons à demander, pour le cas où nous le désirerions,... si nous pourrions obtenir que l'Etat français prenne des actions de la Société du Congo qui va se former ». Il ajoute: « Greindl est contraire à ce qu'on laisse prendre des actions par un Etat étranger. Il me semble qu'on ne risque rien à poser la question, à demander: si le cas se présentait, voudriez-vous consentir à prendre des actions? ». En novembre 1878, Léopold II envisagera même de demander une souscription au Portugal (cf. le Roi à Beyens, 17 novembre 1878: « J'ai à faire offrir indirectement au gouvernement portugais la possibilité de s'assurer, s'il le voulait, une part dans une affaire qui se monte en Belgique »).

Congo » (127). Et c'est au moment où il entame au Congo cet effort considérable, où il lance cette entreprise dans laquelle il est prêt à risquer une partie de sa fortune que, voulant profiter des bonnes dispositions de Gambetta, il relance aussi le Tonkin. Au Congo, il entame le jeu le plus gros qu'il ait jamais joué dans sa politique d'outre-mer, et, en même temps, il n'hésite pas à chercher une deuxième table où placer ses enjeux.

Dans sa nouvelle offensive au sujet du Tonkin, le Roi, tout en restant fidèle à l'idée d'une société, a un peu infléchi ses plans. L'intérêt pour le Tonkin qu'il voit peu à peu grandir en France lui donne à penser qu'il doit faire une plus grande place, dans les projets qu'il élabore, à la France elle-même. De là deux propositions qu'il formule, et entre lesquelles il laisse le choix ouvert.

La première: le Tonkin serait cédé à une compagnie, non plus belge, mais franco-belge, fortement appuyée par la France. Le plan, dans ce cas, est le suivant:

« Une compagnie franco-belge, siège à Bruxelles à cause de la neutralité, afferme le Tonquin. Elle paiera tant à la France, tant à l'Annam des produits nets et en gardera tant. Elle pourra prendre à sa solde un bataillon français et quelque navires. Pendant le temps que ces soldats et navires seront employés par la compagnie, elle en supportera les charges. Elle aura le droit de recruter en France jusqu'à 6 000 hommes et d'y équiper des navires de guerre. Elle exercera au Tonquin tous les droits régaliens, elle aura un drapeau spécial. Elle devra céder à la France certains points à déterminer pour l'usage de la marine de la République et lui servir de dépôts et de magasins. La France garantit le contrat entre l'Empire d'Annam et la compagnie » (128).

Cette société franco-belge, si étroitement liée à la France qu'elle soit, est toujours, dans le vocabulaire de Léopold II, qualifiée de « neutre » (129).

---

(127) Analyse des dossiers de l'Association Internationale du Congo, dossier VIII, 10, « Stanley »; Archives générales du Royaume, Papiers Droogmans. - Le Roi est évidemment le souscripteur que, dans sa lettre à Sanford du 17 juin 1878, Greindl désigne comme un homme que Sanford connaît (voir ci-dessus n. 125); la souscription qu'il promet, et celle d'un « grand financier » (qui doit être Bischoffsheim) font ensemble, on l'a vu, près de 4 millions de francs.

(128) Note du Roi s.d., dans les Papiers Beyens. Elle doit être très proche, par la date, du 27 août 1878, où l'on trouve une lettre à Beyens qui exprime des idées très semblables.

(129) « La société serait tributaire de la France, et si son siège était placé à Bruxelles, l'entreprise pourrait être neutre » (lettre à Beyens du 20 juillet 1878).

Deuxième possibilité: la France s'installe elle-même au Tonkin, mais elle « nous » en cède une partie. « Lorsque j'écris *nous* », précise-t-il à Beyens, « j'entends une société belge ou un groupe de Belges qui se réuniraient à moi pour tenter cette entreprise, car notre gouvernement ne voudrait à aucun prix se mêler à rien de pareil » (130). Il faudrait donc dans ce cas que la France, devenue maîtresse du pays, « abandonne à une société belge et neutre un territoire suffisant comme étendue et d'une situation assez avantageuse pour permettre la constitution d'une entreprise viable » (131).

De 1878 à 1882 — la dernière lettre relative au Tonkin est du 24 février 1882 —, la pensée du Roi va osciller entre ces deux formules, et s'attacher, tantôt plus à l'une, tantôt davantage à l'autre, suivant les intentions qu'il croit discerner chez les dirigeants français, et surtout chez Gambetta. L'objectif ne change pas, mais le Roi est toujours prêt à adapter ses plans en tenant compte de la politique française.

Après cet aperçu général des plans que Léopold II a élaborés à propos du Tonkin, il importe d'examiner les efforts qu'il a déployés pour les faire aboutir. Quels contacts a-t-il noués en France pour tenter, suivant sa propre expression, de les faire « goûter » par les autorités françaises?

Deux précisions tout d'abord, qui ont leur importance. Ces contacts — c'est une première remarque — se sont établis à certains moments au niveau le plus élevé (on a touché le gouverneur de la Cochinchine, le ministre de la Marine et des Colonies, le Président de la Chambre, le Président du Conseil), mais ils ont toujours gardé un caractère officieux. C'est ce qui explique qu'ils n'aient laissé aucune trace dans les archives françaises (132). Ils n'en ont laissé aucune non plus, d'ailleurs, dans les archives gouvernementales belges. Léopold II, en effet, a

« Une société franco-belge neutre ayant son siège à Bruxelles » (Au même, 27 août 1878). « Une société franco-belge neutre » (Au même, 18 mars 1880).

(130) Lettre à Beyens du 20 juillet 1878.

(131) Note annexée à une lettre à Beyens du 27 août 1878.

(132) Ceci résulte à la fois de nos propres recherches et des constatations du remarquable connaisseur des archives relatives à l'Indochine qu'est M. Georges Taboulet, que nous avons consulté. Ajoutons que ce silence des archives françaises fait qu'aucun historien français, jusqu'à présent, n'a soupçonné l'intervention de Léopold II dans les affaires du Tonkin.

entouré ses négociations sur le Tonkin du plus grand secret, et l'on peut se demander si même Lambermont, au ministère des Affaires étrangères, les a connues. Les précautions du Roi, en vue d'assurer le secret, étaient minutieuses. On le voit notamment par la manière dont il organise sa correspondance avec Beyens. Pas question, bien entendu, pour une telle correspondance, de recourir à la poste: le Roi est bien convaincu de l'efficacité du cabinet noir français (133). Mais même les moyens classiques de transport de la correspondance diplomatique peuvent, à ses yeux, comporter des risques. « Ne m'écrivez pas sous le couvert du ministère (entendez: du ministère des Affaires étrangères) ni par personne portant des dépêches au gouvernement », recommande-t-il à Beyens. « On ne manquerait pas de me demander le sujet de notre correspondance, et je tiens à ce qu'il reste absolument entre vous et moi » (134). Il faut donc dans ce cas recourir à un courrier spécial.

Seconde remarque: sauf dans un ou deux entretiens qu'il a eus à Bruxelles avec des interlocuteurs français (avec Ferdinand de Lesseps, avec le ministre de France Decrais), Léopold II n'a jamais négocié en personne l'affaire du Tonkin. Il ne s'est jamais rendu à Paris pour en traiter. Celui qui, à Paris, en traite et négocie pour lui, est le ministre de Belgique, le baron Beyens. Beyens, qui est depuis plus de vingt ans dans la capitale française — il a été nommé à la légation de Belgique en 1853 et est devenu chef du poste en 1864 (135) — occupe à Paris une position en vue, et il a noué de nombreuses amitiés qui contribuent à son influence. Léopold II se repose sur lui. Dans un cas aussi,

(133) De toute une série de textes de Léopold II et de ses collaborateurs que l'on pourrait citer à ce sujet, ne retenons que le plus pittoresque. En 1893, le Roi prie un haut fonctionnaire de l'Etat du Congo d'écrire à Beyens: « Remerciez Beyens de son intéressante lettre. Veuillez lui écrire que sans doute on lit à Paris les journaux anglais et qu'on y aura vu (suit une information sur la politique anglaise en Afrique). Ajoutez: comme il est adroit à Paris en pareille circonstance de maltraiter l'Etat du Congo. *Mettez sur votre lettre à Beyens un gros cachet officiel pour qu'on l'ouvre* » (Léopold II à de Grelle-Rogier, 4 juin 1893; Archives de l'ancien ministère des Colonies, Fonds des Affaires étrangères de l'E.I.C., n° 286). Voir aussi J. STENGERS, *Aux origines de Fachoda: l'expédition Monteil,* dans *Revue Belge de Philologie et d'Histoire,* t. XXXVIII, 1960, p. 395-396.

(134) Lettre à Beyens du 20 juillet 1878.

(135) Cf. Baron BEYENS, *Le Second Empire vu par un diplomate belge,* t. I (Paris, s.d.), p. 61 et 65.

c'est Ferdinand de Lesseps, en qui il place une grande confiance, et à qui il voue une grande admiration, qu'il chargera d'être son intermédiaire auprès des autorités françaises. On peut s'interroger, à propos de Beyens, sur les sentiments avec lesquels il a servi le Roi. A-t-il cru au Tonkin, et aux avantages qu'il pourrait offrir pour la Belgique? Il est permis d'en douter, et même de croire le contraire. Une lettre de Jules Devaux à Beyens, en juin 1876, est à cet égard fort significative. Le chef de cabinet du Roi, sur le ton de la confidence enjouée, entretient son correspondant de la préparation de la Conférence de Géographie. Il écrit:

« Je suis engrainé malgré moi dans cette foutue affaire de l'Afrique: un joujou qui, il est vrai, ne fera de mal à personne, qui enthousiasme les géographes, mais qui ici fera rire. Donc je ne puis me refuser à vous prier de dire à l'amiral La Roncière que c'est le 11 septembre, date de la conférence, que le Roi l'espère à Bruxelles, où Sa Majesté compte lui offrir l'hospitalité ».

Puis il ajoute:

« Tout ce que vous dites du T.K. est très juste. Celui-là, c'est un joujou dangereux! » (136).

Beyens a donc ouvert son cœur à Devaux: le « T.K. » — le « Tong-King » — est, à son sens, un projet plein de périls. Mais ce jugement personnel ne l'empêche pas de se conformer aux désirs du Roi, qui sont pour lui des ordres. Tout comme, un peu auparavant, Jules Greindl — que le projet des Philippines n'enthousiasmait pas non plus, loin de là —, il sert loyalement, il sert fidèlement le Roi.

Revenu à Paris après son séjour à Bruxelles d'octobre 1875, Beyens, muni des instructions royales, va donc se mettre en campagne. La première personne avec laquelle il va se mettre en rapport sera le conseiller d'Etat Jules Delarbre.

(136) Jules Devaux à Beyens, 28 juin 1876 (Papiers Beyens). Dans une lettre du 17 mars 1877, Devaux signale à Beyens que le Roi diminue ses aumônes. « Tout cela (c.à.d. tout l'argent ainsi économisé) part pour l'Afrique. Que sera-ce quand vous aurez conquis le T.? ».

Delarbre était un homme important (137). Il avait été, sous le Second Empire, le chef de cabinet du ministre Chasseloup-Laubat, ministre de l'Algérie et des Colonies puis ministre de la Marine et des Colonies (138); il avait accédé à une des directions du ministère de la Marine et des Colonies, et siégeait depuis 1871 au Conseil d'Etat; il deviendra par la suite le doyen des conseillers d'Etat en service extraordinaire. En 1876, il est désigné comme commissaire du gouvernement pour assister le ministre de la Marine et des Colonies dans la discussion du budget à la Chambre et au Sénat (139). Par ses fonctions administratives, mais aussi par ses publications, il apparaît comme un spécialiste des questions coloniales (140). De plus, il était de longue date déjà un ami personnel de Beyens (141), et il avait rencontré le Roi, avec qui il s'était entretenu des problèmes d'outre-mer (142). Autant de raisons de le choisir pour le premier coup de sonde.

(137) Voir sur lui les notices du *Dictionnaire biographique illustré de la Seine Inférieure* (Paris, s.d.), p. 313, et du *Dictionnaire de Biographie française,* t. X, 1965, col. 708, ainsi que A. DUCHÊNE, *La politique coloniale de la France. Le Ministère des Colonies depuis Richelieu* (Paris, 1928), p. 207, 211, 215 et 224.

(138) En cette qualité, il s'était entremis en faveur du duc de Brabant, futur Léopold II, lorsque celui-ci avait visité l'Algérie en novembre 1862 et avait recouru aux services de la marine française. Le duc écrit à Beyens, du Caire, le 24 décembre 1862: « Vous pourriez à l'occasion dire à M. Delarbre que vous m'avez rendu compte de son obligeance et que j'ai témoigné le désir de faire sa connaissance lors de mon retour par Paris... Il est impossible d'avoir été plus parfait que ces MM. de l'Armée d'Afrique et de la Marine l'ont été à mon égard » (Papiers Beyens). Cette obligeance de Delarbre avait eu sa récompense: il avait été nommé en juillet 1863 officier de l'ordre de Léopold (cf *Almanach Royal,* année 1886, p. 104).

(139) Décret du 24 juin 1876, publ. dans le *Journal officiel de la République française,* 25 juin 1876, p. 4 514.

(140) En 1877, notamment, il publie un important ouvrage sur *Les colonies françaises, leur organisation, leur administration et leurs principaux actes organiques* (Paris, Imprimerie nationale, 1877; extrait en partie de la *Revue Maritime et Coloniale,* 1877, t. LIV, p. 399-459 et 727-800 et t. LV, p. 115-176).

(141) Cf. lettre du duc de Brabant à Beyens du 11 septembre 1864.

(142) Peut-être Léopold l'avait-il rencontré dès 1863, comme il en manifeste l'intention dans sa lettre du 24 décembre 1862 (cf. ci-dessus n. 138). En tout cas, dans son entretien avec Beyens de novembre 1875, Delarbre fait allusion à une rencontre avec le souverain qui, elle, est manifestement plus récente. « Delarbre », écrit Beyens, « m'a rappelé que ces tendances du Roi (en matière d'expansion d'outre-mer) lui étaient bien connues, que Sa Majesté l'en avait entretenu ici et qu'il avait eu l'occasion de lui dire qu'il ne fallait pas avoir de colonies mais se servir des colonies des autres » (lettre de Beyens au Roi citée à la note suivante).

Beyens vit Delarbre au début de novembre 1875 et lui fit part des projets royaux (143). La réaction de Delarbre fut encourageante. Il trouvait le plan de Léopold II « matériellement praticable » et marquait son accord avec le Roi sur le « peu d'argent et d'hommes » qui seraient nécessaires pour le réaliser. Delarbre, notait Beyens, « ne croit pas que la France ait dans les parages de grands appétits, et il y a d'ailleurs place pour les autres ». Une objection cependant: « Mais il se demande si en accordant des facilités, on ne serait pas exposé aux Allemands — la bête noire. Il reconnaît toutefois que comme ils pensent à tout, ils n'auraient pas besoin de cet exemple ». Sur le Tonkin lui-même, sur la nature du pays, « son sentiment concorde avec les notes du Roi ».

Léopold II est enchanté de ces premières nouvelles de Paris. L'objection esquissée par Delarbre lui paraît être en fait un argument en faveur de son projet. « M. Delarbre dit qu'il faut se méfier des Allemands, c'est donc une forte raison selon lui de ne pas laisser le Tonquin inoccupé et d'établir sans retard sur toute cette contrée ce qu'on jugerait convenable d'y avoir » (144).

Beyens a annoncé au Roi le retour en France, en congé, du gouverneur de la Cochinchine, l'amiral Duperré. « Puisque M. Delarbre est si bien disposé, ne jugeriez-vous pas utile de le revoir et de concerter avec lui un petit plan que l'on discuterait ensuite avec l'Amiral? » (145).

Le Roi pense déjà aux aspects pratiques, aux recrutements nécessaires pour faire fonctionner la société. « Il faudrait s'enquérir du nom des gens capables, dans la marine, l'armée ou l'administration française, d'entrer dans l'état-major d'une entreprise de ce genre. Le succès dépend des hommes » (146).

La grande préoccupation du Roi, en fait, va être dès ce moment le contact à établir avec Duperré (147). C'est à Duperré

(143) Nous possédons, au sujet de cet entretien, une brève note griffonnée par Beyens et une minute, sans date, de la lettre qu'il adresse à Léopold II pour lui faire rapport. La date de l'entretien peut se déduire de celle de la réponse de Léopold II à la lettre de Beyens; cette réponse est du 14 novembre 1875.

(144) Lettre à Beyens du 14 novembre 1875.

(145) *Ibid.*

(146) *Ibid.*

(147) Beyens, avant l'arrivée en France de Duperré, ne semble pas avoir eu de nouvelles conversations au sujet du Tonkin, sinon avec Delarbre. Une allusion

qu'il veut soumettre le projet de « convention » à « passer entre le gouvernement français et le représentant de la compagnie » (148).

L'amiral Duperré, qui quitta Saïgon le 31 janvier 1876 (149), arrivait en France avec une conception très personnelle, et très arrêtée, de l'avenir de l'Indochine. A son sens, c'était vers le Cambodge avant tout que la France devait porter ses regards et c'est là qu'elle devait chercher à accroître son influence. « Les destinées de la Cochinchine française », écrit-il, « sont intimement liées à celles du Cambodge; nous devons donc être très attentifs de ce côté, et recueillir tous les avantages que promet une quasi-annexion de ces riches provinces dont le commerce et la culture sont en progrès » (150). Il faut, au Cambodge, « asseoir sur des bases plus larges nos droits de suzeraineté » (151). Le Tonkin, par contre, lui inspire beaucoup de défiance. Il ne croit pas à son avenir commercial (152), et il est persuadé que la France y récoltera surtout des motifs de mésentente avec l'An-

---

de Léopold II donne cependant à penser que l'ingénieur Lamé-Fleury fut également mis au courant des projets du Roi (cf. lettre à Beyens du 20 décembre 1875; sur Lamé-Fleury, qui était professeur à l'Ecole des Mines et qui était fort connu par ses nombreux travaux sur les mines et les chemins de fer, voir notices dans les éditions successives de G. VAPEREAU, *Dictionnaire universel des contemporains,* dans A. DANTÈS, *Dictionnaire ... des hommes les plus remarquables,* Paris, 1875, p. 561, et dans la *Grande Encyclopédie,* t. XXI, p. 828).

(148) Lettre à Beyens du 20 décembre 1875.

(149) Dépêche du gouverneur par interim de la Cochinchine au ministre de la Marine et des Colonies, 14 février 1876; Archives Nationales, Section Outre-mer, Indochine A 30 (25), carton 13. Sur Duperré, cf. *Dictionnaire de Biographie française,* t. XII, 1970, col. 336-337.

(150) Duperré au Ministre de la Marine et des Colonies, 18 décembre 1875; Archives Nationales, même dossier.

(151) Le même au même, 12 mars 1875; même fonds, Indochine A 30 (26), carton 14. Voir d'une manière générale l'ensemble de ce dossier, qui éclaire la politique de Duperré.

(152) « Les difficultés de l'accès du Song Coï dans les mortes eaux me paraissent devoir compromettre singulièrement l'avenir commercial du Tonkin, dans lequel je n'ai du reste aucune confiance » (Duperré au ministre, 21 septembre 1875; Indochine A 30 (25), carton 13; copie aux archives du Quai d'Orsay, *Mémoires et Documents, Asie,* vol. 33 = *Indochine,* vol. 7, 1875-1876). Duperré se méfie des descriptions que l'on a faites du Tonkin. Il écrit dans la même lettre: « J'ai prescrit à M. de Kergaradec (le consul de France à Hanoï) d'étudier sans retard toutes les questions que soulève l'ouverture d'un nouveau marché et d'une nouvelle voie commerciale; mes renseignements actuels sont nuls, absolument nuls, car il m'est impossible de considérer comme sérieux ceux qui résultent des récits de M. Dupuis auquel je n'accorde aucune confiance: cet aventurier a porté sur toutes choses des jugements conformes à ses intérêts ».

nam. La politique qu'il définit, dans une note qu'il remet au Ministre de la Marine et des Colonies en avril 1876, est simple. Ou bien la France décide la conquête du Tonkin — ce que Duperré ne conseille nullement (153) — et il faut dans ce cas qu'elle « lui en assure les moyens », faute de quoi, dit-il, « il ne repartira pas » reprendre ses fonctions de gouverneur. Ou bien au contraire la France « ne songe pas à la conquête », et elle doit, dans ce cas, se retirer complètement du Tonkin. La « retraite », déclare-t-il, est « nécessaire » (154). A cette alternative tranchante, les ministres compétents, après avoir conféré avec l'amiral, substitueront en fait une solution tierce, toute de prudence, consistant à sauvegarder les droits de la France tout en donnant « à la Cour de Hué l'assurance la plus positive que nous ne songeons à aucune intervention au Tonkin si le Gouvernement annamite exécute fidèlement » ses engagements (155). Duperré, bien qu'il n'ait pas été suivi, se réjouira d'avoir réussi au moins à faire taire les voix en faveur de l'annexion du Tonkin. Il était assez satisfait, écrivait-il, « du moment que le Gouvernement renonce, d'une manière absolue, à des projets dont je me félicite d'avoir obtenu l'abandon » (156).

Tel est l'homme que Beyens va rencontrer à la fin de mars 1876 (157). Duperré se montre assez intéressé par les idées de

(153) « ... l'occupation éventuelle du Tonkin n'étant pas admise, et certes je ne suis pas désireux de la proposer » (Duperré au ministre, 6 octobre 1875; Archives du Quai d'Orsay, *Mémoires et Documents, Asie,* vol. cité).

(154) Indochine A 30 (25), carton 13; note s.d. intitulée « Affaires de Cochinchine », et qui constitue sans aucun doute un résumé, et probablement la reproduction partielle de la note remise par Duperré au ministre de la Marine et des Colonies le 24 avril 1876; cette dernière est mentionnée dans la lettre du ministre à Duperré du 1er juin 1876, *ibid.;* elle est également rappelée l'année suivante dans une dépêche de Decazes du 6 septembre 1877 (*Documents diplomatiques français, 1871-1914,* 1re série, t. II, *1875-1879,* Paris, 1930, n° 199, p. 203-204. Cf. sur cette position de Duperré, G. TABOULET, *La Geste française en Indochine,* t. II (Paris, 1956), p. 749.

(155) Lettre d'instructions de l'amiral Fourichon, ministre de la Marine et des Colonies, à Duperré, 1er juin 1876, *ibid.*

(156) Duperré au ministre, 21 août 1876; Archives du Quai d'Orsay, *Mémoires et Documents, Asie,* vol. cité.

(157) Léopold II avait manifesté son impatience en voyant que Beyens tardait à rencontrer Duperré (8 mars 1876: « Je désire que vous causiez avec l'Amiral sans attendre la fin de la crise ministérielle »; 17 mars 1876: « Je ne m'explique pas que vous ne me donniez point de nouvelles de l'Amiral. Il faut absolument aller le voir »). Beyens s'en explique dans sa lettre au Roi du 28 mars: « J'ai l'honneur d'exprimer à Votre Majesté tout mon regret du retard apporté à ma

Léopold II, il est poli, il rend hommage au Roi, mais il n'est pas extrêmement encourageant.

« Quant à l'appréciation morale des vues du Roi », écrit Beyens, « l'Amiral admet la hauteur de sentiments qui l'inspire, et il comprend ce qu'elle a de séduisant ». Mais la réalisation de ces projets risque de « présenter de grandes difficultés ».

« D'abord l'Annam et la Chine sont comme les deux doigts de la main, ce qui tient en partie à la crainte de la part de la Cour de Hué. Il en résulte une humeur ombrageuse, et la France n'y est pas omnipotente comme on le croit... Aussi l'Amiral, qui tournerait plus volontiers les yeux vers le Cambodge, s'attache-t-il à faire comprendre qu'on ne se soucie pas du Tonquin (158), que le protectorat manqué est déjà trop (159), qu'il n'eût pas fallu y viser... Il ne voit guère rien à y faire sauf l'exploitation des mines, et sauf sans doute l'ouverture du Yunnan qu'on réclamerait le traité en main...

On pourra encourager alors des établissements français au Yunnan, qui trafiqueraient directement tandis que maintenant tout se fait par des intermédiaires chinois, dans des conditions très onéreuses. ... Mais il ne fonde pas de grandes espérances de ce côté, il doute que les Français s'établissent, la navigabilité du Song Koï est absolument un rêve, les transports sont toujours fort coûteux même sans les intermédiaires, et enfin il doute qu'en fait on puisse jamais s'affranchir de ceux-ci.

Quant aux produits du Tonkin, le riz et surtout la soie, l'étranger n'en peut tirer grand parti parce que le riz est consommé en trop grande quantité par le pays et que la soie est toujours accaparée sous prétexte que l'impôt qui se paie en nature n'est pas recouvré ».

La société que le Roi voudrait installer au Tonkin devrait évidemment pouvoir y lever l'impôt. Là encore, il y a une difficulté: « La perception des impôts est partout affermée à des Chinois dont il paraît impossible de se débarrasser ». Mais c'est sur ce

---

réponse. Il n'a pas dépendu de moi qu'elle ne fût plus prompte. Il a fallu attendre le loisir de l'Amiral qui n'avait pu jusqu'ici s'entretenir avec les ministres et qui n'a même causé qu'avant-hier avec le Maréchal ». Sur l'entrevue Beyens-Duperré, on possède, comme pour l'entrevue Beyens-Delarbre précédemment, des notes sommaires jetées sur le papier par Beyens, et la minute de la lettre au Roi où il rend compte de l'entretien (minute sans date, mais que la réponse du Roi permet de dater du 28 mars).

(158) Il faut entendre, sans aucun doute: qu'on ne *doit* pas se soucier du Tonkin. La minute de Beyens, on le notera, est un texte que Beyens se proposait certainement d'améliorer, au point de vue de la forme, dans sa version définitive.

(159) Expression énergique que l'on trouve également dans les notes sommaires prises par Beyens après l'entretien: « Le protectorat manqué est déjà trop ».

point, malgré tout, que Duperré ouvre une perspective un peu plus encourageante.

« Toutefois précisément parce que ce système de ferme est fort onéreux et parce que la Cour de Hué commence à s'apercevoir que la Cochinchine, moins grande des deux tiers, donne un rendement considérable, les idées pourraient bien se modifier, et dans un avenir peu éloigné on arriverait à comprendre l'avantage d'être au moins partiellement dans des mains françaises ou, ce qui revient au même, belges: car l'Amiral reconnaît les avantages que nous seuls présentons en pareille éventualité ».

Donc, écrit Beyens pour résumer ses impressions: « sympathies ». Mais il n'empêche que l'amiral se refuse à toute réponse ferme. Rien ne peut être fait, déclare-t-il, tant que le gouvernement et lui-même ne disposeront pas du rapport qui a été demandé au consul de France à Hanoï, Kergaradec, qui doit mener au Tonkin une mission d'exploration. « Cette enquête sera terminée avant la fin de l'année » (160). Jusque là, « l'Amiral et le Ministre ne veulent assumer aucune responsabilité ». « Il faut explorer », dit Duperré, « se pénétrer du résultat de l'enquête officielle ». Cela fait, « il y aura à examiner si la réalisation d'un vaste plan (comme celui de Léopold II) est aussi difficile qu'il l'a paru au premier abord ». En bref — c'est Beyens qui conclut —, « un ajournement à fin d'année ».

Le commentaire de Léopold II, lorsqu'il prend connaissance de ce long rapport: « puisque l'Amiral ne condamne pas absolument notre plan », il faut garder le contact avec lui, tenter de l'influencer (161). Une idée de Léopold II: ne pourrait-on charger Kergaradec de recueillir des informations qui auraient de l'utilité pour la formation de la future société: « L'Amiral consentira peut-être à ce que l'exploration préalable que va ordonner le gouvernement français porte aussi sur les trois points sui-

(160) En fait, Kergaradec rencontra diverses difficultés — il se heurta notamment à la mauvaise volonté du gouvernement annamite (cf. dépêche du gouverneur intérimaire de la Cochinchine au ministre du 9 avril 1876 dans Indochine A 30 (25), carton 13) — et il ne put entamer son voyage d'exploration qu'en novembre 1876. Voir sa relation dans DE KERGARADEC, *Rapport sur la reconnaissance du fleuve du Tonkin,* dans *Revue Maritime et Coloniale,* 1877, t. LIV, p. 321-352, et t. LV, p. 20-42 (articles réunis également en un vol., Paris, 1877).

(161) Lettre à Beyens du 4 avril 1876.

vants: quel est le revenu que les impôts de toute nature du Tonquin procurent à la Cour de Hué? combien faudrait-il de soldats européens pour garder le Tonquin? que coûte là-bas l'instruction d'un soldat? » (162). Une autre idée du Roi à propos de la mission Kergaradec: n'y aurait-il « pas moyen d'attacher un Belge à cette mission et de tâcher d'en influencer le chef pour qu'il fasse un rapport favorable à nos idées? » (163).

On ne sait cependant rien d'une nouvelle entrevue que Beyens aurait eue avec Duperré avant le départ de ce dernier pour Saïgon (164).

Duperré parti, le Roi va tenter une autre approche, par une voie nouvelle. Au mois d'octobre, Ferdinand de Lesseps (qui avait été invité à la Conférence de Géographie de septembre, mais n'avait pas pu y assister) (165), lui rend visite à Bruxelles (166). Léopold II l'entretient de l'Afrique, bien sûr, mais aussi du Tonkin. Résultat positif: « J'ai sondé M. de Lesseps sur le Tonquin, il croit que la France n'en veut pas, et dans ce cas il sera sympathique à mes vues » (167). Sur cette lancée, le Roi charge Lesseps d'une démarche auprès du ministre de la Marine et des Colonies et du ministre des Affaires étrangères. Pour la première fois, et ceci est capital, on monte jusqu'au gouvernement français.

(162) *Ibid.*

(163) Lettre à Beyens du 25 juillet 1876.

(164) Duperré était revenu à Saïgon le 6 juillet 1876; cf. sa dépêche au ministre du 11 juillet, aux archives du Quai d'Orsay, *Mémoires et Documents, Asie,* vol. cité.

(165) Moniteur Belge, 14 septembre 1876, p. 2 800. Le Roi avait mis dans son invitation, transmise par Beyens, une chaleur particulière: « M. de Lesseps est un ancien ami, il n'y a qu'un Lesseps dans le monde, et dès lors il n'y aura pas de difficulté à le loger au Palais » (lettre à Beyens du 25 juillet 1876).

(166) Lesseps séjourna à Bruxelles du 9 au 12 octobre 1876. Il logea au Palais du Roi et reçut, soulignait le chargé d'affaires français, un « accueil princier ». Le Roi lui fit visiter lui-même, en voiture découverte, les principaux quartiers de la ville, lui faisant ainsi personnellement « les honneurs de sa capitale » (cf. sur tout ceci la dépêche de Bresson à Decazes du 10 novembre 1876, aux archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique,* vol. 68, ainsi que le *Moniteur Belge,* 11, 12 et 14 octobre 1876, p. 3 105, 3 116 et 3 132; voir aussi A. ROEYKENS, *L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge,* t. I, Bruxelles, 1963, p. 310-311).

(167) Lettre à Beyens du 10 octobre 1876.

Quelques jours plus tard, Lesseps fait rapport.

« Je me suis empressé d'aller voir l'amiral Fourichon, ministre de la Marine et des Colonies. En réponse à l'ouverture confidentielle que je lui ai faite, il m'a très nettement répondu qu'il ne trouvait aucune objection à faire au projet dont Votre Majesté m'avait entretenu, et que ce projet serait même d'accord avec les instructions données en dernier lieu à l'amiral Duperré, Gouverneur de la Cochinchine, auquel il a recommandé d'observer une grande réserve à l'égard du Siam (168). Dans cette situation, il est évident que nous avons intérêt à avoir dans le voisinage de nos possessions une influence amie, comme elle l'est à côté de la France en Belgique. J'ai dû repartir pour la campagne sans avoir pu rencontrer le duc Decazes (169), mais après ma conversation avec le ministre de la Marine et des Colonies, dont le département est le plus compétent dans la question, Votre Majesté pensera sans doute que le moment est venu de faire commencer directement une négociation par Son représentant à Paris » (170).

Ceci est une véritable victoire. Léopold II, aussitôt, presse Beyens d'agir. Il doit voir « le plus tôt possible » l'amiral Fourichon, voir Decazes, préparer le terrain pour la conclusion d'un « accord à signer entre le représentant de la société belge et neutre et le gouvernement français ». « Les circonstances sont très favorables... Cher Ministre, ne négligez rien pour pousser cette affaire qui m'intéresse tant... J'espère que vous allez me donner de bonnes nouvelles » (171).

Pour des raisons que l'on ne connaît pas avec précision — la correspondance de Léopold II ne les mentionne pas (172) —, mais que l'on peut néanmoins deviner, les nouvelles ne furent cependant pas bonnes. Sans doute les conseils de la prudence, et d'une prudence bien compréhensible, l'emportèrent-ils, et préféréra-t-on à Paris ajourner l'examen du problème, comme Duperré l'avait fait quelques mois plus tôt.

---

(168) Sans doute lapsus pour: Annam.

(169) Le ministre des Affaires étrangères.

(170) « Extrait d'une lettre que je viens de recevoir de M. le Comte F. de Lesseps » joint par le Roi à sa lettre à Beyens du 29 octobre 1876.

(171) Lettres à Beyens des 29 octobre et 11 novembre 1876.

(172) Il n'y a plus de mention du Tonkin, dans la correspondance, entre le 11 novembre 1876 et le 3 janvier 1877. Rappelons cependant que le dossier est constitué essentiellement des lettres de Léopold II, et que les lettres de Beyens conservées en minutes y sont très rares; c'est donc une ou plusieurs lettres de Beyens de novembre-décembre 1876 qui nous manquent pour voir clair.

Dès janvier 1877, en tout cas, Léopold II a renoncé à presser les choses. « Vous m'obligeriez en continuant à demander parfois des nouvelles du Tongkin », mande-t-il à Beyens (173). En mars 1877, nous l'avons vu, il abandonne.

Puis vient la reprise, en juin 1878, avec cette fois en point de mire un homme bien déterminé: Gambetta.

En essayant de mettre Gambetta dans son jeu, dans ce jeu qu'il reprend, Léopold II dispose de deux atouts.

Le premier est que Beyens est fort lié avec Gambetta. Le ministre de Belgique lui-même le souligne dans une lettre de 1880. « Il n'y a guère que moi (entendez: parmi les membres du corps diplomatique) », écrit-il, « qui sois en termes familiers avec les ministres et avec bon nombre de Républicains, avant tout avec Gambetta ». Gambetta, « notez que je l'ai présenté aux collègues quand il n'était encore que député ». « Moi seul je vois Gambetta le matin, seul je déjeune à la Présidence (c'est-à-dire à la Présidence de la Chambre) ». Gambetta et lui sont « intimes et sans façons » (174).

D'autre part — et ceci est un second atout — Léopold II trouve, par l'intermédiaire de Beyens, un auditeur attentif, car Gambetta s'intéresse au Tonkin. Dans le milieu politique où il vit, on ne porte pas au Tonkin une grande attention (175), mais lui-même, personnellement, s'est attaché au problème (176). Son

(173) Lettre à Beyens du 3 janvier 1877.

(174) Lettre privée de Beyens à Lambermont; Arch. du ministère des Affaires étrangères, n° 11.114. Le début de la lettre, avec la date, manque, mais une allusion aux « décrets » (« On sait fort bien à Bruxelles que je ne serais à aucun prix intervenu dans l'affaire des décrets - mais que je n'en ai même pas eu l'occasion ») permet de la situer à coup sûr dans les mois qui suivent mars 1880. Publiée dans J. GARSOU, *La correspondance de Beyens et de Lambermont,* dans *Revue Générale,* 15 novembre 1933, p. 531-532. Sur l'amitié Beyens-Gambetta, voir aussi cette étude de Garsou, p. 530.

(175) Nous pensons spécialement ici au milieu de la *République française*. Il ne faut pas se laisser abuser à cet égard par l'intérêt que le journal manifeste au Tonkin en 1874 (voir extraits d'articles de cette année dans J. VALETTE, *L'expédition de Francis Garnier au Tonkin à travers quelques journaux contemporains,* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* avril-juin 1969, p. 217, et dans C.R. AGERON, *Gambetta et la reprise de l'expansion coloniale,* dans *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer,* 1972, p. 184). Après 1874, et pendant plusieurs années, la *République française* retombe au sujet du Tonkin — et au sujet de la colonisation française en général — dans un silence presque complet. Il faut attendre 1880 pour que le thème du Tonkin réapparaisse dans ses colonnes.

(176) Les indications que l'on possédait jusqu'ici à ce sujet sont rassemblées dans G. TABOULET, *La Geste française en Indochine,* t. II (Paris, 1956), p. 756-

intérêt pour l'expansion de la France en Indochine ira d'ailleurs, au fil des années, en grandissant. En 1878, il a déjà — ses propos à Beyens semblent le prouver — des vues annexionnistes nettes. En 1880, Eugène Etienne explique qu'il « est passionné par la question du Tonkin » (177). En 1882 enfin, quelques jours à peine avant sa mort, on aboutira à ce texte extraordinaire dans lequel Gambetta s'exprime dans le plus pur esprit impérialiste: « La civilisation européenne aura à lutter un jour contre la submersion de la race chinoise — 5 à 600 millions d'habitants. La France doit conserver son rôle de soldat de la civilisation. Dans le choc qui aura lieu, la civilisation latine dont la France est la tête doit préparer son terrain sous peine d'être écrasée et annihilée dans la lutte qui aura lieu en Asie centrale entre la race anglo-saxonne et la race slave. Il faut donc que la France s'établisse au Tonkin comme et plus qu'elle l'est en Cochinchine, afin de mettre la main sur l'Annam, sur le royaume de Siam et sur la Birmanie et d'avoir ainsi barre sur les Indes, et d'aider la civilisation européenne contre la race jaune » (178). Texte d'un esprit peut-être enfiévré par la maladie qui, peu après, l'emportera, mais texte néanmoins profondément significatif: il montre chez Gambetta cette ampleur de vision qui était aussi celle de Léopold II dans ses grands rêves. Si différents qu'ils fussent par

---

757; J.P.T. BURY, *Gambetta and Overseas Problems,* dans *The English Historical Review,* avril 1967; D. BRÖTEL, *Französischer Imperialismus in Vietnam. Die koloniale Expansion und die Errichtung des Protektorates Annam-Tongking, 1880-1885* (Zürich, 1971), p. 69-70, 86-91 et 112; et C.R. AGERON, *Gambetta et la reprise de l'expansion coloniale,* art. cité, p. 184-190. Comme on le verra, la correspondance Léopold II - Beyens apporte sur l'attitude de Gambetta des précisions nouvelles de grand prix.

(177) Conversation d'Etienne avec L. Turc, consul de France à Haïphong, rapportée dans une lettre de Turc à Le Myre de Vilers du 14 avril 1880; Archives Nationales, Section Outre-mer, Papiers d'agents, n° 7 (= Papiers Le Myre de Vilers), carton 5. Sur la mission de Turc, cf. D. BRÖTEL, *op. cit.,* p. 69-70.

(178) Note manuscrite intitulée « Tonkin » et datée de « Ville d'Avray, 15 décembre 1882 »; Bibliothèque Nationale, Mss., Nouv. acquis. franç., n° 13.815. Le volume dans lequel se trouve cette note est celui des lettres de Gambetta à Juliette Adam, mais il ne paraît pas absolument certain que la note ait été destinée à Madame Adam. Gambetta a griffonné ce texte pendant la courte période — quatre ou cinq jours — où, après son accident, il a pu se lever (cf. J. CHASTENET, *Gambetta,* Paris, 1968, p. 364). Publié (dans les deux cas de manière malheureusement fautive) dans D. BRÖTEL, *op. cit.,* p. 112, et dans C.R. AGERON, art. cité, p. 190.

ailleurs, les deux hommes, sur ce point, se ressemblaient; ils étaient faits pour s'entendre.

Léopold II parle pour la première fois de Gambetta dans une lettre à Beyens du 7 avril 1878. A cette époque, il ne s'occupe (momentanément) plus du Tonkin, et s'il songe à quelque entreprise au Congo, il ne l'a pas encore effectivement lancée. Sa préoccupation majeure est de faire réussir l'Association Internationale Africaine, en lui procurant des fonds, et le Comité français de l'Association, présidé par Lesseps, étant avec le Comité belge le principal comité national, c'est en France surtout qu'il voudrait récolter ces fonds. Deux formules paraissent possibles: soit obtenir du gouvernement français l'autorisation d'émettre une loterie — c'est une idée de Lesseps (179) —, soit obtenir de lui un subside de l'Etat. Comme en 1877 dans la lettre que nous avons citée plus haut (180), le Roi est prêt, si cela peut avoir de l'effet, à payer de sa personne. Il écrit à Beyens:

« Si vous apprenez de science certaine que l'un ou l'autre souverain étranger se rend à Paris pour visiter l'Exposition, vous voudrez bien m'en informer. Je suppose qu'ayant eu le Prince de Galles, des archiducs, le duc d'Aoste, mon frère, le Prince de Danemark, le prince Henri des Pays-Bas, etc., on ne doit guère se soucier en France d'augmenter encore cette liste. Si par impossible, non content des princes, on cherchait à attirer des rois à Paris et que, vu le voisinage, on vous parlait de moi, répondez: j'ignore si mon souverain a des plans de voyage, ... mais je sais que vous ne pourriez tenter plus gracieusement et plus efficacement le Roi des Belges à se rendre en France qu'en accordant quelque faveur signalée au Comité français de l'œuvre africaine » (181).

Mais pour « trouver de l'argent d'une manière ou d'une autre », le Roi veut aussi « agir sur les puissants du jour » (182).

(179) Le ministre de France à Bruxelles, dans sa relation d'un entretien qu'il a eu avec le Roi le 8 mars 1878, écrit: « Il m'a parlé longuement d'une idée qu'avait M. de Lesseps, celle de profiter de l'exposition pour organiser dans son local une grande loterie internationale qui permît d'assurer des ressources sérieuses et définitives à l'œuvre de l'exploration de l'Afrique centrale. Le Roi s'est enthousiasmé de cette idée; il m'en a parlé avec chaleur et m'a prié d'appeler spécialement l'attention de mon gouvernement sur ce sujet » (dépêche de Gabriac du 10 mars 1878; Archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique,* vol. 70). « Vous savez que cette idée vient de M. de Lesseps », écrit le Roi à Beyens à propos de la loterie (lettre du 31 mai 1878).

(180) Voir ci-dessus p. 343.

(181) Lettre à Beyens du 31 mai 1878.

(182) Lettre à Beyens du 7 juin 1878.

Il a remarqué une intervention du député Périn, à la Chambre française, en faveur d'un voyage d'exploration en Afrique (183). « Monsieur Périn est ami de M. Gambetta. M. Gambetta, pendant le discours de M. Périn, a interrompu plusieurs fois pour approuver » (184). Ne faudrait-il pas dans ces conditions essayer de « conférer avec M. Gambetta »? Le Roi pose la question dans sa lettre à Beyens du 7 avril 1878, et il y revient dans des lettres ultérieures, d'avril, de mai et de juin (185). « Serait-il utile », demande-t-il, « d'offrir à M. Gambetta le titre de membre d'honneur de notre Association? Les membres d'honneur sont nommés par moi et ce sont: l'Empereur du Brésil, le Roi de Saxe, le Roi de Suède, l'Archiduc Charles-Louis d'Autriche, le Grand-Duc de Bade, le Grand-Duc de Weimar, le Grand-Duc Constantin de Russie et le Prince Royal de Danemark » (186) Gambetta, avec sa tenue parfois un peu débraillée, se serait donc trouvé dans une compagnie relevée.

Le 27 juin 1878 enfin, Beyens a l'occasion de faire auprès de Gambetta la démarche souhaitée (187). Gambetta, nous l'avons vu, promet de demander à la Chambre un subside permanent pour l'Association Internationale Africaine (188).

L'enthousiasme de Léopold II, aussitôt, s'épanche. Dans sa lettre du 29 juin 1878, que nous avons longuement citée (189), il envisage non seulement l'utilisation du subside promis, mais caresse également l'idée de pouvoir, puisque le leader républicain est si bien disposé, « pour le Tonquin aussi m'entendre avec M. Gambetta ».

Le Roi communique ses plans plus en détail à Beyens dans une lettre du 20 juillet. C'est la reprise de ses projets antérieurs,

(183) Débat à la Chambre du 13 février 1878. La presse avait rendu compte de ce débat de manière détaillée et l'avait même commenté (voir notamment *L'Indépendance Belge,* 15 février 1878, *Le Temps,* même date, le *Journal des Débats,* même date).

(184) Lettre à Beyens du 7 avril 1878.

(185) Lettres à Beyens des 18 avril, 31 mai et 7 juin 1878.

(186) Lettre à Beyens du 7 juin 1878.

(187) Cf. télégramme du Roi à Beyens du 27 juin 1878: « Je n'ai rien à recommander de nouveau pour l'entretien de tantôt (qui est évidemment l'entretien avec Gambetta). Greindl est à Paris. Si vous avez besoin de renseignements, consultez-le ».

(188) Voir plus haut p. 343-344.

(189) Voir plus haut p. 344.

mais dans la forme un peu modifiée que nous avons déjà analysée (190). Beyens est chargé de sonder sérieusement Gambetta à ce sujet.

Léopold II est à nouveau en état d'ébullition. Il renouvelle ses instructions le 1er août. « Je voudrais beaucoup recevoir un mot favorable relatif au Tonquin ». Il se sert toujours de sa visite à l'Exposition comme d'un moyen de pression, mais la pression est cette fois étendue au Tonkin. « Je remarque que pas un seul souverain n'ira à l'Exposition. Il me faudrait donc *deux* raisons spéciales: Afrique et Tonquin, pour que je ne m'abstienne pas aussi » (191).

Le nouvel entretien de Beyens et de Gambetta eut lieu précisément le 1er ou le 2 août 1878 (192) et il aboutit, de la part de Gambetta, à une promesse d'une portée considérable: il était prêt, disait-il, à « céder » à Léopold II une « portion du Tonkin » (193). Ceci signifie, de toute évidence, que Gambetta entend favoriser une politique d'occupation du Tonkin, et que, si cette politique s'accomplit, il promet d'user de son influence, qui est puissante (à moins qu'il ne soit lui-même au pouvoir à ce moment), pour faire obtenir à Léopold II une partie du pays.

La promesse est belle. Mais Léopold II se méfie sans doute d'une certaine exubérance méridionale; il veut que Gambetta la confirme, l'officialise. 4 août 1878: « Si vous pouvez trouver

(190) Voir plus haut p. .

(191) Lettre à Beyens du 1er août 1878. Léopold II, finalement, ne se rendit pas à Paris pour l'Exposition. Le 15 septembre 1878, il écrivait à Beyens: « Le Roi de Danemark vient de retourner dans ses Etats en passant par Bruxelles et en évitant l'Exposition. Un seul souverain, celui de la Perse, a visité l'Exposition. Vous comprendrez, mais vous éviterez soigneusement de le dire, qu'il m'est impossible en face de l'abstention de tous les chefs d'Etat de me séparer d'eux pour suivre l'exemple du Schah. Si des personnages français importants vous parlent de moi, répondez: le Roi des Belges est rempli de sympathies pour la France; je ne pense pas qu'il pourra venir à l'Exposition; mon Souverain préfère visiter Paris pour Paris et en dehors de toute circonstance exceptionnelle; le Roi ne quitte presque jamais son pays mais je suis persuadé qu'il se rendra bientôt à Paris. De vous à moi, mais ceci bien entre nous, et je ne le dis encore à personne, je suis disposé si rien ne s'y oppose et si vous pouvez me donner de bonnes nouvelles du subside pour le Comité français africain et du Tonquin, à aller à Paris au commencement de l'année prochaine ».

(192) La lettre de Beyens au Roi où il relate cet entretien est du 2 août 1878 (date citée dans la réponse du Roi du 4 août); c'est donc que l'entrevue eut lieu le 2 ou le 1er.

(193) D'après la réponse du Roi à Beyens du 4 août, qui reprend évidemment les termes de la lettre de Beyens lui-même.

une bonne occasion de vous faire répéter par M. Gambetta qu'il me céderait une portion du Tonquin, n'y manquez pas ». 27 août 1878: « Si vous trouvez M. Gambetta, bien disposé, tâchez qu'il vous écrive un petit billet que vous pourriez me montrer. Les paroles passent, les écrits restent ». 15 septembre 1878: « Pour le Tonquin, tâchez de vous faire dire nettement ce que l'on voudrait éventuellement en abandonner aux mains d'une compagnie belge ».

Cette dernière phrase est importante. Elle semble impliquer que la promesse de cession est acquise. Il faut préciser ce sur quoi exactement elle portera.

Chose curieuse, cependant, l'affaire semble ensuite sommeiller. On n'y trouve plus d'allusion dans la correspondance avec Beyens avant mars 1880. Il est vrai que dans la correspondance elle-même, il y a une lacune, due sans doute à un accident dans la conservation des documents, entre janvier 1879 et mars 1880.

La seule mention du Tonkin, pendant cette période, figure dans une lettre de Strauch — qui est devenu le bras droit de Léopold II dans l'entreprise congolaise — à Mackinnon. Strauch y évoque le projet d'engagement du colonel Gordon. Depuis octobre 1879, en effet, le Roi avait entamé des démarches pour obtenir que Gordon entre à son service (194). Il désirait confier à Gordon une mission importante en Afrique (195). Le 10 novembre 1879, cependant, Strauch écrit à Mackinnon:

« Depuis quelque temps, des personnes appellent notre attention sur le Tonquin, sur ce qu'il y aurait à faire dans ce pays et sur la possibilité qu'on trouverait à s'y procurer des hommes pour les explorations africaines. Dans le cas où le colonel Gordon accepterait nos propositions, ce serait une question dont l'étude l'intéresserait et que personne ne pourrait résoudre avec plus de compétence que lui. Aussi nous vous serions bien obligés, cher Monsieur Mackinnon, si vous vouliez bien en toucher un mot au Colonel dans l'entretien que vous aurez prochainement avec lui » (196).

(194) Cf. P. CEULEMANS, *Les tentatives de Léopold II pour engager le Colonel Charles Gordon au service de l'Association Internationale Africaine, 1880,* dans *Zaire,* t. XII, 1958, p. 254-256; R. ANSTEY, *Britain and the Congo in the Nineteenth Century* (Oxford, 1962), p. 76-77.

(195) *Ibid.*

(196) Londres, School of Oriental and African Studies, Papiers Mackinnon.

Texte un peu énigmatique, mais qui peut s'éclairer si l'on se souvient du passé de Gordon: Gordon s'était illustré au Soudan, mais avant cela, il avait été *Chinese Gordon.* Pourquoi ne pas employer cet homme de la Chine (où il avait commandé une armée chinoise) en Indochine? Si l'idée a séduit un instant le Roi, elle n'a été en tout cas que fugitive: Léopold II, par la suite, ne songera plus qu'aux services que Gordon pourrait lui rendre en Afrique.

En mars 1880, retour à Gambetta. Le 18 mars 1880, le Roi adresse à Beyens une lettre où, après avoir évoqué « l'heureux événement de famille qui se prépare » — c'est-à-dire le mariage de sa fille Stéphanie avec Rodolphe — (« L'archiduc est charmant, il a gagné ici tous les cœurs »), il ajoute:

« Quant au Tonquin, c'est un point extrêmement intéressant. Puisque M. Gambetta n'en veut pas faire un Casernapolis, puisqu'en France on redoute les expéditions lointaines et qu'on ne désire pas aborder l'affaire de front, qu'on favorise la création d'une société franco-belge neutre et qu'on lui confie le pays. La France pourrait arranger cette combinaison avec la Cour de Hué, dont ce serait un moyen de ménager la susceptibilité... Voyez si vous pouvez causer officieusement avec M. Gambetta dans le sens de cette lettre » (197).

Gambetta — dans une conversation certainement avec Beyens — a donc exprimé la crainte que la colonisation du Tonkin ne se traduise, pour la France, avant tout par l'envoi de garnisons (un « Casernapolis »!). Léopold II lui offre une formule meilleure.

A la fin de 1880, cependant, Gambetta parle à Beyens dans des termes plus décidés: il veut l'occupation du Tonkin, mais il se déclare prêt, comme il l'avait annoncé deux ans auparavant, à abandonner une partie du pays à Léopold II. Celui-ci réagit dans une lettre du 31 décembre:

« J'ai lu avec attention ce que vous me dites de vos conversations relatives au Tonquin. M. Gambetta a raison. La France devrait tout prendre et je serai charmé si elle voulait alors me vendre ce qu'elle jugerait n'avoir pas intérêt à garder. Vous m'obligeriez en faisant ce qui dépendra de vous pour entretenir ces bonnes dispositions ».

(197) Lettre à Beyens du 18 mars 1880.

La résolution de Gambetta, toutefois, ne paraît pas au Roi à ce point ferme qu'elle exclue complètement l'autre formule qu'il envisage avec faveur, celle de l'affermage du Tonkin. Il y revient dans une lettre du 12 avril 1881:

« Si la France ne veut pas occuper directement le Tongkin, elle pourrait amener je pense le roi d'Annam à affermer ce pays à deux sociétés, une française sur la rive droite du Fleuve rouge et l'autre belge sur la rive gauche. Ces sociétés offriraient à la France, qui aurait en quelque sorte présidé à leur naissance, une toute autre garantie que les mandarins. Ce serait une solution complète... Elle n'entraînerait pas la France au-delà de ce qu'elle veut faire et placerait l'Annam encore plus qu'aujourd'hui sous sa dépendance. Tâchez à l'occasion de faire goûter cette combinaison bien simple à M. Gambetta ».

En fait, Gambetta est déterminé: il veut un établissement de la France au Tonkin, tout en répétant qu'il y fera une place à Léopold II. C'est ce que l'on peut comprendre, sans aucun doute, à travers une lettre que le Roi adresse à Beyens le 28 juillet 1881:

« Je vous remercie de votre lettre du 21 juillet et je suis bien aise que vous ayez déjà dit à M. Gambetta combien je suis sensible à son attention. Veuillez à l'occasion le lui répéter et lui demander de vous avertir quand il jugera que je pourrai faire acheter quelques territoires sur la rive gauche du fleuve du Tongking. Pour assurer la navigation de ce fleuve et chasser les pirates des côtes, la France va devoir créer des stations, des établissements, elle se fera sans doute donner des concessions dans le genre de celles obtenues en Chine dans les ports ouverts par les nations européennes et qui ont été divisées en quartiers anglais, français, américain, etc.

Si les Français se font donner des concessions sur la rive gauche, je tiendrais beaucoup à ce qu'ils m'en revendent une partie ».

En novembre 1881, Gambetta accède enfin au pouvoir. Le 14 novembre 1881, il constitue un gouvernement — c'est le célèbre « Grand Ministère » — dans lequel il prend lui-même la direction des Affaires étrangères. Le ministère de la Marine est confié au capitaine de vaisseau Gougeard. Les Colonies, dans la nouvelle formation gouvernementale, sont détachées de la Marine et se voient attribuer pour la première fois un sous-secrétariat d'Etat spécial, qui dépend du ministère du Commerce.

En ce qui concerne l'Afrique, Léopold II ne pourra que se louer de la manière dont Gambetta, en sa qualité de ministre des

Affaires étrangères, va traiter avec lui. Le Roi, au début de novembre 1881, avait fait part de ses doléances au ministre de France à Bruxelles (198). L'action de Stanley au Congo, expliquait-il, « était à chaque instant contrecarrée par la mauvaise volonté d'un sergent sénégalais qui se disait délégué de M. de Brazza ». Il en ressentait de l'amertume. « C'est bien assez », disait-il au ministre de France, « que nous luttions en Afrique contre la barbarie, sans que les amis de l'humanité et de la civilisation cherchent à se créer des entraves réciproques ». Aussi signalait-il que le rappel du sergent sénégalais en cause — il s'agissait de Malamine — « lui ferait plaisir » (199). Gambetta réagit aussitôt avec beaucoup de chaleur et de sympathie. « Le Roi Léopold », répondit-il, « peut être assuré que nous n'avons rien plus à cœur que de seconder... sa généreuse initiative. J'écris à mon Collègue, le Ministre du Commerce et des Colonies, pour lui faire part du désir dont vous avez recueilli l'expression, en lui signalant le prix que j'attacherais à ce que des mesures puissent être prises pour y satisfaire » (200). Léopold II exprima toute sa satisfaction (201).

Mais c'est évidemment pour le Tonkin que Gambetta avait pour lui une particulière importance. La politique du « Grand Ministère » et de son chef, dans la question du Tonkin, sera marquée par une double préoccupation: d'une part assurer l'autorité de la France sur le pays, si possible pacifiquement; d'autre part éviter toute initiative prématurée, qui risquerait d'entraîner la France dans des opérations militaires improvisées. « Je crois pouvoir dire que les membres du cabinet du 14 novem-

(198) Il avait, « en souriant », expliqué au ministre de France qu'il « traitait ce sujet non en souverain constitutionnel, mais comme un des membres de la Société de Géographie »; il insistait « sur ce que sa communication n'avait à aucun degré le caractère officiel ou gouvernemental » (dépêche de Decrais du 7 novembre 1881; Archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique*, vol. 74).

(199) Dépêche de Decrais du 7 novembre 1881, *loc. cit.*

(200) Gambetta à Decrais, 29 novembre 1881. La lettre manque dans les dossiers du Quai d'Orsay, mais comme une copie du texte fut communiquée à Léopold II, on le trouve dans un ancien dossier d'archives du souverain (Archives de l'ancien ministère des Colonies, Fonds I.R.C.B., dossier A.I.C.-E.I.C.).

(201) Decrais à Gambetta, 8 décembre 1881, relatant un entretien dans lequel le Roi s'est déclaré « très touché » par la réponse de Gambetta. « Il gardera le souvenir de cette obligeance si empressée » (Archives du Quai d'Orsay, *loc. cit.*).

bre », écrivait par la suite l'un d'entre eux, « étaient unanimes dans le sentiment que la non exécution par l'empire d'Annam du traité de 1874 devait avoir pour conséquence l'occupation du Tonkin, pacifiquement s'il était possible, et, si Tu Duc (l'empereur d'Annam) nous poussait à bout, par action militaire. Nous étions tous passionnés pour l'extension de notre puissance coloniale » (202). Mais il ne faut pas agir sans préparation. Lorsque le gouverneur de la Cochinchine, en janvier 1882, annonce qu'il expédie des forces militaires au Tonkin — des forces d'ailleurs réduites — le ministère le lui interdit. Le problème est porté devant le conseil des ministres, qui décide l'envoi en Indochine d'un nouveau commandant des forces de terre et de mer, l'amiral Pierre (203). Ce dernier est chargé « d'étudier à fond un plan de campagne », de « tout préparer pour une occupation » des points stratégiques les plus importants du Tonkin, mais par une intervention où « rien ne serait laissé à l'imprévu » (204).

---

(202) Paul BERT, *Le Tonkin et le cabinet du 14 novembre,* dans *Le Voltaire,* 29 novembre 1883.

(203) Cf. sur tout ceci le récit du ministre de la Marine, Gougeard, en 1883. C'est à lui que le gouverneur de la Cochinchine, Le Myre de Vilers, avait adressé une dépêche télégraphique, annonçant qu'il envoyait des bâtiments de guerre et des troupes au Tonkin. « L'extrême gravité d'une semblable mesure ne pouvait échapper au ministre; passer de l'action diplomatique à l'action militaire sans études préalables, sans préparation, avec des forces évidemment insuffisantes, lui parut constituer un danger sérieux. Dès lors, sans en prévenir ni le conseil, ni son président, agissant sous sa responsabilité, qui seule était engagée, il interdit absolument tout mouvement de troupes ou de navires, et avisa le gouverneur que le contre-amiral Pierre partait par le premier courrier pour prendre le commandement en chef des forces de terre et de mer... M. le gouverneur de la Cochinchine répondit en donnant sa démission, et le conseil en fut saisi ». Devant le conseil, « le ministre de la marine... insista vivement sur les dangers d'engager une action militaire sans étude préalable, sans préparation suffisante, sans être assuré du concours du Parlement... Gambetta reprit une à une toutes les propositions du ministre de la marine; il les appuya avec cette netteté de parole et cette hauteur de vues que personne n'a jamais égalées. Il adopta cette politique et la fit sienne, et si la démission du gouverneur ne fut pas acceptée, la nomination de l'amiral Pierre fut décidée » (*La Vérité sur le Tonkin. Réponse aux calomniateurs,* dans *Paris,* 14 juin 1883; cet article anonyme est, dit le journal, « dû à la plume d'un homme politique et d'un soldat »; il s'agit évidemment de Gougeard et c'est d'ailleurs à Gougeard que Joseph Reinach, qui était bien placé pour avoir une information sûre, attribue le texte; Reinach commet cependant une erreur de date — qui a été répétée par des historiens ultérieurs — en datant l'article du 6 juillet au lieu du 14 juin 1883; voir J. REINACH, *Le Ministère Gambetta. Histoire et doctrine,* Paris, 1884, p. 415, n. 2). Cf. également D. BRÖTEL, *op. cit.,* p. 89-90.

(204) Paul BERT, article cité. Voir aussi le témoignage de Gougeard dans une lettre à Léon Renault — une lettre signée, cette fois — qui fut publiée dans la presse en décembre 1883 (cf. notamment la *République française,* le *Temps* et le

L'amiral Pierre ne quittera d'ailleurs jamais la France car le cabinet Gambetta tombera avant qu'il n'ait eu le temps de s'embarquer.

Dans leurs délibérations, Gambetta et ses collègues doivent tenir compte à la fois des risques qui peuvent se présenter en Indochine, et de ceux qu'ils peuvent rencontrer en France même. Agir sans le concours des Chambres peut être politiquement très dangereux. D'autre part, on peut craindre qu'il ne soit extrêmement difficile d'obtenir l'assentiment du Parlement pour une intervention militaire au Tonkin. De là, chez Gambetta, des préoccupations dont il a presque certainement fait part à Beyens et que, par Beyens, Léopold II connaît. Le Roi, toujours obligeant, renouvelle donc ses offres de service. Il écrit le 2 janvier 1882 à Beyens:

« Si M. Gambetta voulait accepter mon idée, il n'aurait pas besoin de s'adresser à la Chambre pour le Tonquin. Je propose que la France fasse donner par l'Annam à une société l'affermage du Tonquin. La France n'aurait qu'à peser à Hué pour obtenir que l'on accorde cette concession.

Si cette idée était agréée par le Président du Conseil, je m'occuperais de suite de l'étude du projet à présenter à Hué. Pour faire ce projet j'enverrai des voyageurs de confiance visiter le Tonquin, et pour commencer l'action commune je me figure que M. Gambetta pourrait accorder, sur les crédits ordinaires disponibles des budgets, article missions, un subside à mes voyageurs. Ce subside ne devrait pas être considérable, simplement une petite preuve d'intérêt laissant la presque totalité des frais du voyage à ma charge.

Au retour des voyageurs, un projet détaillé de demande de concession pour l'affermage du Tonquin serait rédigé et le gouvernement français verrait s'il veut en conseiller l'adoption à Hué.

De cette manière, on commencerait avec prudence dans une voie qui n'obligerait jamais le gouvernement français à s'adresser aux Chambres et qui mettrait le Tonquin à sa dévotion sous le couvert de notre Société franco-belge neutre.

Voyez à tâcher de faire goûter cela au Président du Conseil ».

Télégraphe à la date du 15 décembre 1883). « Ces instructions n'ont pas été écrites », précise Gougeard. « Qui pourrait s'en étonner si l'on songe que la nomination de l'amiral est du 20 janvier et que, le 26, le cabinet Gambetta avait cessé d'exister ». - Bernard Lavergne, également en 1883, recueillit de la bouche de l'amiral Galiber un récit suivant lequel l'envoi au Tonkin de l'amiral Pierre aurait été préparé secrètement par Gambetta et Gougeard avant même la formation du Grand Ministère (voir B. LAVERGNE, *Les deux Présidences de Jules Grévy, 1879-1887,* Paris, 1966, p. 149). M. Ageron a fort bien indiqué les raisons qui rendent cette assertion très peu vraisemblable (C.R. AGERON, art. cité, p. 187).

A la fin de janvier, cependant, le « Grand Ministère » est renversé et Gambetta quitte le pouvoir.

Léopold II ne se décourage pas. Il tient à ce que le cabinet qui succède à celui de Gambetta, et qui est présidé par Freycinet, sache que l'on peut toujours compter sur lui. Il mande à Beyens, le 24 février 1882, à propos du Tonkin:

« J'ai eu l'occasion de dire deux mots à M. Decrais (le ministre de France en Belgique), avant son départ de Bruxelles, de l'intérêt que je porte à cette question (205). La meilleure de toutes les combinaisons serait si la France voulait faire affermer le Tonquin par la Cour de Hué à une société franco-belge. Si le principe était admis, on pourrait l'hiver prochain à frais communs faire faire l'exploration du pays ».

C'est, dans la correspondance avec Beyens, la dernière lettre où il soit question de l'Indochine: l'Afrique, ensuite, l'emporte complètement.

A la fin de 1882, Gambetta meurt.

Comme on le voit, toute l'action du Roi au sujet du Tonkin, de 1878 à 1882, avait été axée sur ses contacts avec Gambetta. Le résultat de ces contacts avait été positif. Plusieurs années plus tard, en évoquant l'attitude du leader républicain, Léopold II écrivait: « L'idée était venue à Gambetta de marcher au Tonkin d'accord avec le Roi des Belges » (206). Formule ramassée, un peu trop ramassée sans doute, mais qui traduit bien l'essentiel, c'est-à-dire le principe, admis par Gambetta, d'une part à prendre par Léopold II dans la colonisation du Tonkin. Gambetta eût-il vécu, et conservé son autorité politique, peut-être le Roi eût-il essayé de tirer parti de ses dispositions bienveillantes pour se procurer effectivement un morceau du Tonkin. On peut rêver là-dessus, mais il ne s'agit que d'une simple spéculation, d'un jeu de l'esprit.

Un fait seul est certain: après 1882, Léopold II ne reviendra pratiquement plus jamais à l'Indochine. Tout au plus peut-on

(205) On ne trouve pas trace de cette conversation dans la correspondance diplomatique officielle de Decrais; sans doute l'a-t-il consignée dans une lettre privée.

(206) Note préparatoire à une négociation avec la France, datant de septembre 1893, et manifestement dictée par le Roi; Archives de l'ancien ministère des Colonies, Fonds des Affaires étrangères de l'E.I.C., n° 286.

noter, en 1887, une pensée fugitive au sujet du Cambodge (207). Mais l'Indochine ne disparaît si bien que parce qu'elle a été remplacée par plus attirant qu'elle: à partir des dernières années du siècle, c'est la Chine qui va exercer sur le Roi toute sa fascination. Jamais l'Afrique n'aura réussi à lui faire oublier l'Extrême-Orient.

Nos conclusions peuvent être brèves.

Fascination de l'Extrême-Orient: c'est cet élément de la psychologie du Roi que les éléments que nous apportons permettent de dégager plus fortement encore qu'on ne l'avait fait jusqu'ici. Cette attirance reposait certainement en partie sur le contact direct que Léopold avait pris avec ces régions du monde lors de son grand voyage de 1864-1865, immédiatement avant son avènement au trône. Mais, il importe de le noter, les projets du Roi ne sont en aucune manière un décalque de ses impressions de voyage. Il n'avait jamais vu même les côtes de la Nouvelle-Guinée. Il n'avait, en 1865, touché ni au Tonkin ni même à la Cochinchine (208). C'est l'Extrême-Orient dans son ensemble

(207) La France exige de nous un « sacrifice énorme » sur la rive droite de l'Oubangui, écrit le Roi à Lambermont en janvier 1887. Si, en échange, elle ne nous accorde pas des avantages financiers, « il faut alors chercher à avoir une compensation territoriale ». « Un morceau un peu plus grand que la province de Goa nous serait cédé dans le Cambodge. Nous avons un intérêt immense à avoir un pied dans les mers de Chine et un territoire dans ces parages. Les Chinois du Cambodge (il y en a déjà et le nombre ira en croissant) seraient admirables pour le Congo, où nous manquons absolument de soldats. Les Bangalas du Congo seraient admirables pour le Cambodge » (lettre du 15 janvier 1887; Archives des Palais royaux, Congo, n° 72).

Toujours à propos de l'Indochine, notons qu'il n'est pas impossible que Léopold II ait eu des contacts, au moins indirects, avec Mayrena, l'aventurier assez extraordinaire qui, à la suite de ses exploits dans le haut Mékong, se déclarait « roi des Sedangs », et dont André Malraux a longuement parlé dans ses *Antimémoires* (t. I, Paris, 1967, p. 376-472). Dans un article fort documenté, M.P. Desneux a rassemblé les indices qui lui paraissent plaider en faveur de cette idée (cf. P. DESNEUX, *Mayrena, roi des Sédangs,* dans *Belext. Organe des Œuvres sociales du Ministère des Affaires étrangères,* 1973, n° 1). La question reste ouverte.

(208) En mars 1865, le duc de Brabant fait un trajet direct, par mer, de Singapour à Hong-Kong, puis, au retour, de Hong-Kong à Singapour (voir son itinéraire en annexe à une lettre de Wykerslooth à de Borchgrave du 12 janvier 1899; Archives des Palais royaux, Cabinet Léopold II, n° II c 13 d). En mars 1866, dans une lettre au gouverneur de la Cochinchine, il exprimera le regret de n'avoir pas pu visiter Saïgon (même fonds, n° II F 59 a - 19).

qui lui apparaît, suivant sa propre expression, comme « un terrain presque vierge qui attend des pionniers » (209).

Grâce à des textes nouveaux, nous avons pu compléter la description des efforts coloniaux du Roi. Mais nous n'avons pas modifié le portrait du souverain. Le Léopold II qui se dégage de ces textes est bien celui que l'on connaissait déjà, avec ses traits accusés, caractéristiques.

Un Léopold II qui, dans sa quête d'outre-mer, cherche de tous côtés, scrute tous les horizons, est sans cesse « à l'affût » des possibilités qui peuvent s'offrir. Etre « à l'affût »: le Roi aimait d'ailleurs cette expression et il l'a employée toute sa vie (210). C'est bien durant sa vie entière, en effet, qu'il est demeuré « à l'affût ».

Un Léopold II qui, systématiquement, multiplie les projets, les tentatives d'approche, parce que cette multiplicité même lui paraît indispensable. « La richesse et la prospérité des peuples », écrira-t-il, « ne tiennent pas à une seule entreprise, et ne sauraient venir d'une seule contrée. Il faut travailler partout, ne négliger aucune chance, aucune veine » (211). Et d'une manière plus imagée, il dira un jour: « Il faut déposer des œufs de tous côtés, en cent endroits différents, il y en a toujours plusieurs qui finalement viendront à éclore » (212).

Un Léopold II qui est à ce point convaincu, pénétré des avantages économiques de l'exploitation coloniale qu'il est prêt à se jeter sur des terres pratiquement inconnues. Il ne sait presque

(209) Lettre de Jules Devaux (recopiant, de toute évidence, un texte du Roi) au ministre des Affaires étrangères, 9 mars 1868; Archives des Palais royaux, Cabinet Léopold II, n° II F 59 a). L'expression s'applique, dans le texte, à l'expansion de l'industrie métallurgique, mais on ne déforme certainement pas la pensée du Roi en lui donnant une porté plus générale.

(210) Rien qu'en 1873, dans ses lettres à Greindl à propos des Philippines, le Roi utilise cinq fois l'expression (lettres des 26 mai, 31 juillet, 6 septembre, 6 et 10 novembre 1873, dans L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant, op. cit.*, p. 213, 216, 225, 257 et 264). Il l'emploie aussi, la même année, dans un texte relatif à l'action économique à entreprendre en Extrême-Orient (cf. G. KURGAN - VAN HENTENRYK, *Léopold II et les groupes financiers belges en Chine,* Bruxelles, 1972, p. 77).

(211) Projet de lettre à Beernaert de mars-avril 1886, publ. dans J. STENGERS, *Rapport sur les dossiers « Reprise du Congo par la Belgique » et « Dossier économique »*, dans *Bulletin de l'Institut Royal Colonial Belge,* t. XXIV, 1953, p. 1 225.

(212) Baron VAN DER ELST, *Souvenirs sur Léopold II,* dans *Revue Générale,* 15 mars 1923, p. 268.

rien de la Nouvelle-Guinée, il ne sait que très peu de chose du Tonkin: il n'en est pas moins persuadé qu'avec de bonnes méthodes, il réussira à y créer une exploitation rentable et même à obtenir des « excédents ». C'est, en matière coloniale, la foi qui l'habite. Cette même foi explique l'audace avec laquelle, en Afrique également, il se lancera dans l'inconnu.

Un Léopold II chez qui la foi est suffisamment forte, enracinée, indéracinable, pour qu'il n'ait besoin d'aucun encouragement, et qu'il ne se laisse pas davantage impressionner par les résistances, même s'il les rencontre dans son entourage immédiat. On a vu ce qu'étaient les sentiments de son collaborateur le plus direct, son chef de cabinet, Jules Devaux (213). « Je suis tout ce qu'il y a de plus opposé à ces rêves de colonies », écrit Devaux en 1872. « Je suis persuadé que ce sont des entreprises qui ne peuvent conduire qu'à des mécomptes de tous les genres » (214). En dehors d'un Devaux glacé, et même hostile — et qui ne le cache pas (215) — on cherche en vain auprès de qui, pour les projets que nous avons analysés, le Roi aurait pu prendre appui. Beyens, pour le Tonkin, ne l'encourageait certainement pas; il se bornait à obéir. Ce n'est pas non plus des couches larges de l'opinion que le Roi pouvait sentir monter des encouragements, si vagues fussent-ils. Il connaît son peuple. Il n'est pas, explique-t-il en 1881 au ministre de France, à la recherche de possessions extérieures où flotterait le drapeau belge. « S'il avait pu avoir pour la Belgique une semblable ambition, la Belgique l'aurait désavoué, car elle est prudente, parcimonieuse, peu curieuse des aventures qui coûtent de l'argent » (216). Nul ne le

(213) Voir plus haut p. 322, 328 et 349.

(214) Jules Devaux à Auguste d'Anethan, 22 novembre 1872; Papiers d'Anethan. Publ. dans L. GREINDL, *op. cit.*, p. 54, n. 4, et dans A. ROEYKENS, *L'initiative africaine de Léopold II, op. cit.*, t. I, p. 45, n. 42. - Un texte encore, qui souligne l'attitude de Devaux: à Lambermont, à la veille d'un entretien que celui-ci doit avoir avec le Roi, Devaux mande: « Il s'agira des Philippines. Je vous prie de venir à mon secours dans la résistance féroce que j'oppose » (billet daté du « 9 août »; Arch. du ministère des Affaires étrangères, Papiers Lambermont, vol. de documents non datés).

(215) « J'ai fait ma déclaration là-dessus », dit-il dans sa lettre à Auguste d'Anethan du 22 novembre 1872. « La foi lui manque », écrit le Roi au sujet de son chef de cabinet (lettre à Greindl du 29 janvier 1874, dans L. GREINDL, *op. cit.*, p. 180 et 289).

(216) Decrais à Gambetta, 8 décembre 1881; Archives du Quai d'Orsay, *Correspondance politique, Belgique*, vol. 74.

pousse, ne l'incite à agir, mais il n'en éprouve sans doute que davantage le sentiment de la liberté, dans ce qu'elle a de plus exaltant, c'est-à-dire de la liberté créatrice. Il agit, il crée seul.

Un Léopold II, enfin, que l'on retrouve toujours étonnamment fidèle à lui-même. Il est peu d'hommes chez qui, tout au long d'une existence, les grandes idées, les grandes volontés et les grandes passions aient été aussi constantes. Tout au plus est-ce l'aire géographique dans laquelle le Roi concentre ses efforts principaux qui varie. Léopold II, dans ses intérêts et ses efforts majeurs (mais jamais exclusifs), a suivi un itinéraire marqué par quatre phases successives: la phase de l'Extrême-Orient, puis celle du Congo, puis celle du Nil, et enfin celle de la Chine. Nous l'avons saisi au moment où il passe de la première à la deuxième phase. Mais ce passage n'a pas été brusque, il a été progressif: il a fallu du temps au Roi pour reconnaître que les tâches qu'il avait assumées en Afrique l'obligeaient à se détacher de ses premières amours — et il ne le reconnaîtra même jamais puisque, à la fin de sa vie, il retournera à l'Extrême-Orient de ses jeunes années.

Jean STENGERS
Membre de l'Académie
Professeur à l'Université
Libre de Bruxelles

LE GENIE DE LÉOPOLD II ET LA CONFERENCE GEOGRAPHIQUE DE BRUXELLES DE 1876

> Léopold II était doué d'une imagination débordante, il voyait grand, il a montré toute sa vie une activité admirable, donnant l'exemple d'une application au travail soutenue, d'une énergie incomparable, d'une tenacité sans égale.
>
> Son œuvre africaine est un monument qui consacrera sa gloire. Evidemment, elle a eu des faiblesses, puisque c'était une œuvre humaine; mais, quel que soit le jugement porté sur son utilité pratique, sur la manière dont elle a été réalisée ou sur son avenir, il est impossible de méconnaître que celui qui l'a conçue et édifiée portait en soi la marque indéniable du génie.
>
> Colonel A. THYS, *L'œuvre africaine du Roi Léopold II,* in: *Le Mouvement Géographique,* XXVII, n° 33, 14 août 1910, col. 406-407.

En septembre 1876, Léopold II présida en son palais de Bruxelles une assemblée de savants, de voyageurs et de philanthropes venus des quatre coins de l'Europe, invités par lui à se concerter sur la création d'une œuvre privée internationale ayant comme objectif « d'explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique, faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, et rechercher des moyens pour la suppression de la traite des nègres d'Afrique (1).

C'est la fameuse Conférence géographique de Bruxelles, dont est issue l'œuvre que le Roi avait conçue, qui était placée sous sa présidence et dont le siège était établi à Bruxelles. Ce nouvel

(1) *Conférence géographique de Bruxelles,* Bruxelles, Hayez, 1876, p. 37. Nous désignons cette publication par le sigle C.G.B.

organisme reçut comme titre officiel, après un moment de fluctuation, le nom d'*Association Internationale Africaine* (2).

On a écrit, à juste titre croyons-nous, que « c'est le 12 septembre 1876 que furent jetées les premières assises de l'Etat Indépendant du Congo » (3). Nous voudrions dans ces pages préciser dans quel sens il faut entendre cette constatation, compte tenu des pièces d'archives dont on dispose et du génie propre de Léopold II.

Les écrits et papiers personnels de Léopold II

Jusqu'en ces derniers temps, les historiens disposaient, outre des publications et de la presse de l'époque (4), d'archives belges assez nombreuses concernant cette initiative du Roi. De nombreux dossiers du Ministère des Affaires étrangères de Bruxelles s'y rapportent; les papiers laissés par A. Lambermont, E. Banning, E. de Borchgrave, J. Greindl, Frère-Orban, J. Malou, e.a., renferment de précieuses données à ce sujet (5). On y rencontre certes quelques notes fort intéressantes écrites de la main de Léopold II, mais la masse des papiers et dossiers personnels du Roi demeurèrent introuvables. Cette carence dans la documentation a rendu jusqu'à présent le problème fondamental de la pensée maîtresse du Roi dans l'histoire de la Conférence géographique de Bruxelles et de l'Association Internationale Africaine fort difficile et, à certains égards, assez irritant (6).

Qu'en est-il au juste à propos des écrits et papiers personnels de Léopold II relatifs à son initiative africaine? Il est utile de rappeler ici quelques souvenirs déjà anciens.

---

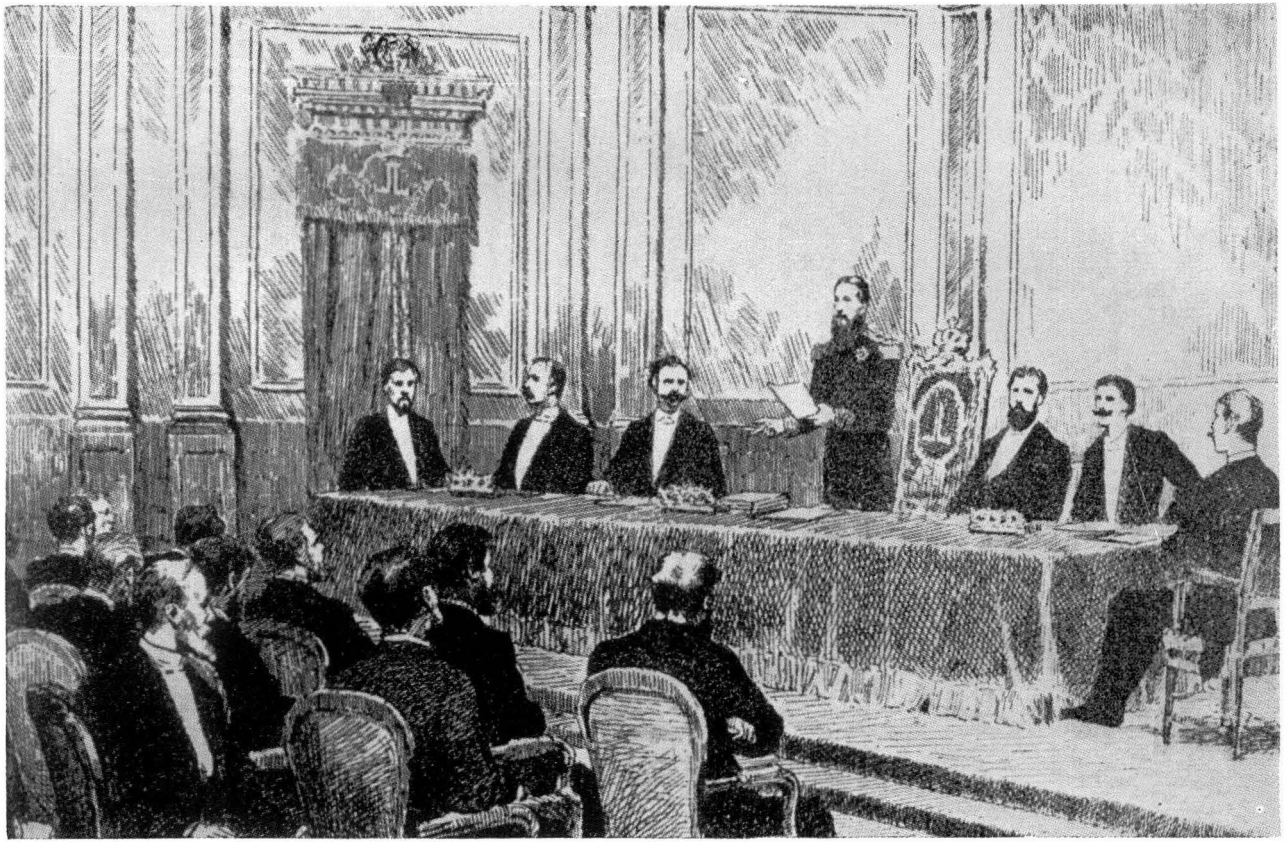
(2) J. Stengers, dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.C.*, nouv. série, II. 1956, p. 1 015-1 017, expose en détail les différentes phases de cette fluctuation.

(3) F. Cattier, *Droit et administration de l'Etat Indépendant du Congo*, Bruxelles, Larcier, 1898, p. 9-11.

(4) Voir: A. Roeykens, *L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge*, Tome I, Bruxelles, 1963, 672 pp.

(5) Nous renvoyons à la chronologie des documents de nos ouvrages: *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II*, Bruxelles, 1955, p. 429-432; *Le Dessein africain de Léopold II*, Bruxelles, 1956, p. 249-253; *La période initiale de l'œuvre africaine de Léopold II*, Bruxelles, 1956, p. 239-243; *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, 1956, p. 279-280.

(6) J. Stengers, dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M.*, nouv. série, II, 1956, p. 1 018.



La Conférence de Géographie au Palais de Bruxelles.
(Extrait de Ad. BURDO, Les Belges dans l'Afrique centrale, de Zanzibar au lac Tanganika, Bruxelles, 1886, p. 3.)

Au début de 1910, le journal belge *Le Patriote* fait état de la destruction massive d'une montagne de paperasses relatives à la comptabilité de l'Etat du Congo (7). Quelques semaines plus tard, E. Vandervelde adresse une question parlementaire écrite au gouvernement belge concernant, e.a., la destruction des archives de l'Etat Indépendant du Congo (8). La réponse du ministre Renkin ne permet pas de savoir au juste quelles archives ont été détruites avant la reprise du Congo par la Belgique (9). Bientôt A. Wauters lance l'idée que les archives de l'Etat du Congo ont disparu. Certes, il atténue quelque peu son assertion en y ajoutant un prudent « paraît-il » (10). En juin 1911, s'appuyant sur le témoignage du général Strauch, alors octogénaire, — témoignage actuellement contredit par les faits — le même Wauters présente comme « probable et presque certaine » la destruction des papiers personnels et des documents de Léopold II relatifs au début de son œuvre africaine (11). Pour P. Daye, cette probabilité devient une certitude; il écrit en 1934: « Les archives de la fondation du Congo ont toutes été détruites plus tard, par la volonté même du Roi » (12).

Dix ans plus tard, le baron E. Carton de Wiart, ancien chef de Cabinet du Roi, semble confirmer cette version. Nous lisons dans ses souvenirs: « Lors de l'annexion du Congo, il avait déjà ordonné une destruction massive des dossiers de l'ancien Etat Indépendant. Il n'avait aucun respect pour ce qu'il appelait les « vieux papiers », qu'il considérait comme fatras inutile. Dans ces autodafés ont péri, malheureusement, d'innombrables documents qui eussent été des plus intéressants pour l'histoire des premières années de la Colonie. Les archives du Cabinet du Roi ne trouvaient pas davantage grâce à ses yeux. Il me chargea, à cette époque, d'en faire disparaître beaucoup » (13). Peut-on déduire de la dernière proposition de ce passage que, de fait, ces

(7) *Le Patriote* du 25 janvier 1910.
(8) *Le Mouvement géographique,* XXVII, n° 7, 13 février 1910, col. 101.
(9) *Ibidem,* n° 8, 20 février 1910, col. 111.
(10) *Ibidem,* n° 20, 15 mai 1910, col. 247.
(11) *Ibidem,* XXVIII, n° 25, 18 juin 1911, col. 307-308.
(12) Pierre Daye, *Léopold II,* Paris, 1934, p. 189.
(13) E. Carton de Wiart (baron), *Léopold II, Souvenirs des dernières années 1901-1909,* Bruxelles, 1944, p .216-217.

archives ont été détruites? Si l'on prend les termes et l'ensemble de cette proposition en leur sens strict, l'auteur indique seulement qu'il a reçu du Roi l'ordre de faire disparaître beaucoup d'archives de son Cabinet. Il ne dit absolument rien de l'exécution de cet ordre dans le sens d'une destruction effective de tous ces documents. Au lecteur de compléter cette proposition en y ajoutant mentalement « et je les ai détruites », ou bien de poser la question à savoir « ces archives en question ont-elles été effectivement détruites? ». L'auteur rapporte, à la suite du souvenir que nous venons de rappeler, le cas des lettres du comte de Flandre relatives à la maladie et à la mort de son fils le Prince Baudouin. Ayant fait rapport au Roi sur l'importance historique de cette correspondance et demandé l'autorisation de la faire publier, voici comment il relate la réponse qu'il reçut du Souverain: « Le Roi ... n'approuva pas l'idée de livrer ces lettres à la publicité, mais il me permit de ne pas les détruire ». Afin d'assurer leur conservation, l'auteur les porta au ministre de la Justice (14). En stricte logique on ne peut rien en déduire avec certitude en faveur soit de la destruction soit de la conservation des archives du Cabinet du Roi relatives au début de l'œuvre africaine dont l'auteur a parlé précédemment.

En cette même année 1944, le colonel Stinglhamber, tout en confirmant le fait que « des archives de l'Etat Indépendant » avaient brûlé, rapporte qu'à la mort de Léopold II, on trouva quatorze malles bourrées de lettres reçues par le Roi durant les quarante-quatre années de son règne et gardées personnellement par le Souverain. « Classés et inventoriés, ils (ces papiers) reposent à présent dans les archives du Cabinet du Roi » (15).

En 1955, nous posions la question à savoir si Léopold II avait vraiment fait détruire la plupart des documents se rapportant à la phase initiale de son œuvre africaine. Nous étions alors déjà convaincu que des historiens ou des mémoralistes avaient fait circuler cette légende (16).

(14) *Ibidem,* p. 218-219.
(15) STINGLHAMBER et P. DRESSE, *Léopold II au travail,* Bruxelles, 1944, p. 51-53.
(16) A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II,* Bruxelles, 1955, p. 47-48.

L'année suivante, le professeur J. Stengers observa, de son côté, que les lettres du Roi, pour la période 1876-1877, étaient peu nombreuses et souvent peu révélatrices. « Que ne donnerait-on pas pour posséder un texte où le Roi révèle les secrets de sa pensée — mais on ne le trouve pas », écrit-il (17).

Le geste fort apprécié de S.M. le Roi Baudouin Ier, rendant les archives du Palais royal relatives à l'expansion belge sous Léopold II accessibles aux historiens, n'a pas comblé la grave lacune qui, au grand regret des chercheurs, persistait dans leur documentation. Le Palais, en effet, n'est en possession que d'une partie des papiers personnels laissés par Léopold II. Ceux qui concernent plus particulièrement la période du début de son règne (de 1865 jusqu'à 1882 inclusivement) n'y figurent pas. Or, ce sont précisément ces archives qui peuvent fournir les éléments permettant de résoudre le problème crucial de la pensée maîtresse du promoteur royal de l'œuvre africaine. L'archiviste du Palais, E. Vandewoude, ne doute pas de leur conservation. Il se demande seulement où ils peuvent se trouver (18).

Depuis plus de vingt ans, nous nous sommes penché sur le problème du dessein initial africain de Léopold II. Sachant avec certitude où les papiers personnels du Roi y relatifs se trouvent, nous avions espéré qu'à l'approche du centième anniversaire de la Conférence géographique de Bruxelles, les historiens auraient pu enfin y avoir accès (19). Nous avons été péniblement déçu. et déplorons que la regrettable lacune de la documentation n'ait pas été comblée.

---

(17) J. STENGERS, dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M.*, nouv. série, II, 1956, p. 1 018.

(18) Ém. VANDEWOUDE, *Archives des Palais Royaux.* N° I, *Inventaire des archives relatives au développement extérieur de la Belgique sous le règne de Léopold II,* Bruxelles, 1965, p. 3-4.

(19) A. ROEYKENS, *La commémoration d'un centenaire à préparer,* dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M.*, nouv. série, XV, 1969, p. 160: « Nous conservons toutefois un espoir fondé qu'un jour ces précieux dossiers pourront être retrouvés. Ne peut-on pas espérer que l'initiative, prise par notre Académie à l'occasion du centenaire de la Conférence géographique de Bruxelles, pourrait susciter des concours généreux qui apporteraient des précieux enrichissements à la documentation semblables à ceux qui ont rendu possible l'inoubliable exposition nationale sur Léopold Ier et son temps, qui s'est tenue en 1965 dans le prestigieux palais royal de Bruxelles? » Nous y faisions mention de cette exposition parce qu'il y figurait douze lettres de Léopold Ier au Duc de Brabant venant des collections de S.M. le Roi Léopold III.

Nous croyons ne pas être indiscret en précisant que ces précieux papiers du Roi, jusqu'à ce jour introuvables, existent encore aujourd'hui. Ils constituent, avec d'autres pièces de date plus récente, un lot assez volumineux de dossiers d'un poids global de plusieurs centaines de kilos, confié, il y a quelques années déjà, à un dépôt public d'archives à Bruxelles par une personne qui voulut demeurer dans l'anonymat. Parmi ces papiers figurent un très grand nombre d'autographes de Léopold II et une masse de lettres et de notes émanant de différentes personnalités belges et étrangères, adressées au Roi concernant ses projets et tentatives expansionnistes conçus durant les années allant de 1865 à 1882. Il paraît que, de par la volonté expresse du dépositaire anonyme, ces papiers doivent demeurer jusqu'à présent inaccessibles aux historiens. Nous ignorons quand enfin ils pourront être consultés. Aucun doute cependant que ces archives apporteront un jour la confirmation et l'explication des assertions un peu énigmatiques du comte L. de Lichtervelde (20) et de Th. Simar (21).

Nous continuons à nourrir le ferme espoir qu'avant le centième anniversaire de la fondation de l'Etat Indépendant du Congo, ces papiers pourront enfin être utilisés en vue de tracer l'histoire authentique de la genèse de cette fondation.

Dans la poursuite de ses projets expansionnistes Léopold II a eu recours fréquemment aux services de certains diplomates belges en poste à l'étranger. On est assez bien renseigné sur la part prise dans le projet philippin du Roi par J. Greindl jusqu'en 1875 (22). Il en est de même des interventions d'E. de Borchgrave dans la préparation de la Conférence géographique de Bruxelles (23). Il semble que le baron E. Solvyns, alors ministre de Belgique à Londres, n'a pas laissé de papiers personnels. Son rôle dans la préparation de la Conférence de 1876 paraît d'ailleurs avoir été de moindre importance, le Roi s'étant occupé personnellement de sonder les milieux anglais. Il en fut tout

(20) DE LICHTERVELDE, L. (Comte), *Léopold II,* Louvain, s.d., p. 135.
(21) Th. SIMAR, dans: *Congo,* 1922, première partie, p. 498.
(22) L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat indépendant. Léopold II et les Philippines (1868-1875),* Bruxelles, 1962.
(23) A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II,* Bruxelles, 1955, p. 80-81, 91-92, 99-102, 129-146.

autrement en ce qui concerne le baron E. Beyens senior, représentant de la Belgique à Paris à cette époque. Léopold II semble s'être adressé régulièrement à lui pour tout ce qui regardait ses projets expansionnistes, pour autant que ceux-ci aient des rapports avec des personnalités ou des entreprises coloniales françaises. Or, les papiers laissés par ce diplomate ont été déposés aux archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles. Ils furent cependant inaccessibles aux historiens jusque dans ces derniers temps. Très récemment, l'historien J. Stengers a pu les consulter. Sa contribution à cet ouvrage collectif démontre à l'évidence l'importance des nouveaux apports de documentation pour reconstruire la réalité très complexe des desseins expansionnistes de Léopold II durant la période où il lançait son œuvre africaine.

En conclusion, aucun document de quelque importance de la main du Roi et jetant une lumière nouvelle sur le dessein qu'il nourrissait en lançant son initiative africaine n'est venu enrichir la documentation dont les historiens disposaient depuis plus de vingt ans. Nous ne pouvons donc apporter aucun élément nouveau dans l'exposé de la pensée du Roi. Nous nous contenterons de chercher à saisir celle-ci dans les quelques notes et discours du Roi datant de cette époque et dans sa manière d'agir.

La personnalité du Roi

Tous les auteurs qui ont étudié la personnalité de Léopold II s'accordent à voir en lui un génie, un homme extraordinairement doué.

Le génie ne se laisse pas définir ni analyser. Il est l'affirmation la plus nette de l'individualisme. Il est ce don inné qui procure à un homme la puissance créatrice d'œuvres grandioses. Il est la synthèse éclatante de toutes les facultés d'un homme qui concourent à la grande invention. On a dit avec justesse que par sa spontanéité, par ses intuitions soudaines, presque miraculeuses parfois, par ses coups d'œil quelques fois extraordinairement lucides, par ses audaces irrationnelles parfois, l'homme génial échappe à toutes les prévisions et déconcerte tous les calculs. Il

parvient à transformer en moyens d'action et en bases de son succès les obstacles qui se dressent devant lui. Il se meut à l'aise dans des circonstances qui paralyseraient des volontés même bien décidées. L'homme génial se caractérise par la poursuite passionnée du but qu'il s'est posé, par son engagement total à réaliser son idéal, par la rapidité de ses intuitions et la facilité avec laquelle il domine le tourbillon des événements. Le génie élève un homme au-dessus de la commune mesure et le rend capable de créations, d'inventions et d'entreprises qui paraissent extraordinaires, utopiques ou surhumaines à ses contemporains. Le seul critère qui permet de discerner le génie d'un homme, ce sont ses prestations, ses œuvres.

Les historiens s'accordent aussi à attribuer à la personnalité de Léopold II une persévérance remarquable avec laquelle dès sa jeunesse il a poursuivi le dessein de procurer à la Belgique un domaine d'outre-mer (23bis). Ils reconnaissent en lui, parmi ses talents politiques, celui de l'adaptation.

Il convient dès lors de tenir compte de ces données dans l'interprétation des écrits et des actions du Roi. Or, on sait que les historiens ne s'accordent guère dans cette interprétation. Leurs divergences proviennent au fond de ce qu'ils procèdent d'un point de vue fondamental différent, d'une conception globale de la personnalité du Roi qui leur est particulière et qui détermine leurs exigences critiques. Pour J. Stengers, p.e., Léopold II est avant tout un homme d'affaires. Il ne le retrouve pas comme tel dans son initiative africaine de 1875-1876. Pour qu'il admette que cette initiative était conçue par le Roi comme une voie qui pouvait l'amener à réaliser son dessein expansionniste, cet historien exige la preuve d'un texte, écrit de la main du Roi, dans lequel il révèle sans détour son intention politique (24). Pour nous, Léopold est avant tout un homme d'Etat. Son initiative africaine a été conçue par lui comme une tentative de créer en Afrique le domaine dont il voulut enrichir la Belgique. Nous ne nous attendons pas à voir le Roi révéler explicitement ce dessein

(23 bis) Le Duc de Brabant à Lambermont, Solitude Wilbad Gastein, 11 juin 1861. *Arch. Min. Aff. Etr., Papiers Lambermont,* t. V, sect. 8.

(24) J. STENGERS, dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M.,* nouv. série, II, 1956, p. 1 017-1 026.

dès le début; nous croyons qu'il suffit à l'historien de rechercher dans les écrits et les actions du Roi et dans les circonstances qui entourent son initiative des indices qui permettent de déceler plus ou moins le dessein secret du Roi. Nous nous bornons dans ces pages à exposer notre point de vue (25).

* * *

La naissance du dessein africain de Léopold II demeure entourée d'un voile de mystère. Il est pourtant possible de citer certains faits qui se sont produits immédiatement avant la première ouverture que le Roi fait à Lambermont de son intention de s'informer discrètement s'il n'y a rien à faire en Afrique. Cette décision suppose, en effet, que son attention a été attirée sur ce continent (26).

Parmi ces faits, il convient de citer la visite du Sultan de Zanzibar à lAngleterre en juin-juillet de cette année et l'important article que le *Times* du 2 juillet 1875 consacre aux visées et prétentions du Khédive d'Egypte et du Sultan de Zanzibar qui rèvent tous deux de se tailler un vaste empire au cœur même de l'Afrique.

Vers ce même temps paraît à Paris la traduction française de l'ouvrage de Schweinfurth où celui-ci relate ses voyages et découvertes dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale. D'après l'auteur le moyen le plus efficace de supprimer la traite des noirs est « la formation de grands Etats nègres, qui réuniraient les territoires les plus exposés aux rapts, et qui seraient placés sous le protectorat des puissances européennes ».

Le 15 août 1875, de Brazza s'embarque pour son exploration de l'Ogooué, la voie dite française pour atteindre le cœur de l'Afrique.

Depuis le premier août de cette année le Congrès international des sciences géographiques tient ses assises à Paris. On y souligne la nécessité de la colonisation des populations primitives

(25) A. ROEYKENS, *De historische betekenis van de door Léopold II in 1876 te Brussel georganiseerde Aardrijkskundige Conferentie,* dans: *Bulletin des Séances de l'A.R.S.O.M.,* nouv. série, XVI, 1970, p. 388-442.

(26) Voir e.a.: A. ROEYKENS, *Léopold II et l'Afrique,* Bruxelles, 1858, p. 40-52.

des pays tropicaux par les Européens pour les amener à la civilisation. D'autre part, les explorateurs de l'Afrique, qui assistent en grand nombre à ce congrès, étudient les moyens de vaincre les obstacles qu'ils rencontrent dans leurs voyages et la forme la plus apte à donner aux expéditions à l'intérieur de l'Afrique. La situation affreuse des populations africaines, victimes du terrible fléau de la traite y est également évoquée par eux. *L'Explorateur géographique et commercial,* hebdomadaire spécialisé de Paris, se distingue par les résumés très détaillés des travaux du congrès qu'il publie dans ses livraisons du mois d'août. Nous ignorons toutefois si le Roi en prend connaissance.

Dès le début de l'année 1875, Léopold II s'est spécialement intéressé à ce congrès, il y souscrivit en effet pour la somme de 1 000 fr. Il mande auprès de lui le baron E. de Borchgrave, chef de cabinet du ministre des Affaires Etrangères et délégué du gouvernement à ce congrès. La veille de son départ pour Paris, celui-ci se voit chargé par le souverain de lui procurer des renseignements sur certains points, sans que nous sachions l'objet précis des informations demandées. Nous ignorons également si le baron envoit des lettres personnelles au Palais durant son séjour à Paris ou s'il transmet des informations au sujet des travaux du congrès. Ses rapports politiques confidentiels, adressés au ministre des Affaires Etrangères, sont immédiatement communiqués au Roi. Le baron y signale le manque de tact des Français à l'égard des délégués allemands et une certaine réserve de la part des délégués anglais.

Enfin, au mois d'août 1875, Léopold II fait sonder une dernière fois une personnalité politique espagnole de premier plan sur les chances d'obtenir de l'Espagne une de ses colonies (les Philippines) par achat. Le 20 août l'informateur adresse son rapport à Lambermont qui le transmet sans tarder au Roi.

C'est le 22 août 1875, en remerciant Lambermont de ces renseignements que Léopold II lui communique sa décision de ne pas insister davantage pour acheter une ancienne colonie, puisque pour le moment ni les Espagnols, ni les Portugais, ni les Hollandais ne sont disposés à vendre (27). Il ne dit pas qu'il

(27) Voir: Annexe I.

renonce pour autant à poursuivre ses efforts en vue de procurer à la Belgique un domaine d'outre-mer à sa façon, c'est-à-dire d'acquérir un territoire dont il assumerait personnellement la souveraineté. Au contraire, il compte examiner s'il n'y a rien à faire en Afrique. Le sens naturel à donner à cette proposition n'est autre que l'expression de l'intention du Roi de s'informer s'il ne pourrait pas réaliser son dessein expansionniste en Afrique. Toutefois, même envers son confident, il observe une extrême discrétion. Il ne se prononce pas explicitement quant au but suprême qu'il a en vue.

Ce dessein expansionniste du Roi avait depuis des années une allure précise et constante. Convaincu qu'il était impossible d'établir une colonie belge proprement dite, c'est-à-dire un territoire placé sous la souveraineté de la Belgique et administré par le gouvernement belge, il tend à acquérir à ses propres frais un territoire d'outre-mer qui serait placé sous sa souveraineté personnelle, qui serait neutre et ouvert au commerce de tous. L'article 62 de la constitution belge rendait cette solution possible, elle n'exigeait que l'assentiment des Chambres au moment décisif.

En outre, tous les projets et tentatives expansionnistes du Roi avaient été conçus jusqu'alors d'après un schéma constant « d'une société composée en majorité de capitalistes belges ou ayant son siège chez nous, et des souscripteurs partout ». A ses yeux, une telle société devenait « un être impersonnel et universel qui peut tout tenter » (28). Le Roi adapte dans chaque cas cette formule aux circonstances concrètes qui se présentent. Jusqu'en 1875, il s'est toujours agi d'une telle société de commerce et d'exploitation. Nous sommes parfaitement renseignés sur la stratégie et la tactique qu'il suivit dans sa tentative d'acquérir les Philippines, dont il vient de constater l'échec momentané (29).

Si l'on tient compte de cette structure constante de la pensée maîtresse expansionniste du Roi et des circonstances dans les-

(28) Note du Roi au comte de Borchgrave d'Altena du 1er décembre 1866, destinée à Lambermont. *Arch. Min. Aff. Etr. Brux., Papiers Lambermont,* doc. n° 130.

(29) L. GREINDL, *A la recherche d'un Etat Indépendant. Léopold II et les Philippines,* Bruxelles, 1962, p. 171, et passim.

quelles il tourne son regard vers les parties encore inexplorées et inoccupées de l'Afrique, il est impensable de se représenter le génie de Léopold II sans qu'il soit mû par l'intuition d'une application tout à fait nouvelle et particulière de sa formule expansionniste habituelle. Abandonnant pour le moment le domaine des affaires, des sociétés de commerce et d'exploitation, son génie entrevoit une adaptation parfaite de cette formule au mouvement général d'intérêt purement scientifique et humanitaire dont l'intérieur de l'Afrique est alors l'objet en Europe, sans que cette partie du continent noir n'éveille encore l'appétit impérialiste des grandes puissances coloniales et autres comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

A notre avis donc, en songeant à faire quelque chose en Afrique en 1875, Léopold II a un but bien précis en tête: le but immédiat c'est de créer une sorte de société impersonnelle et universelle qui répond à l'intérêt scientifique et humanitaire dont l'Afrique est l'objet en ce moment; le but lointain et primordial c'est de créer cette société de telle manière qu'elle puisse servir à atteindre la réalisation de son dessein expansionniste personnel.

La voie que Léopold II choisit pour arriver à ce résultat est le produit de son extraordinaire génie. La suite des événements nous la révèlera.

* * *

Rien n'a transpiré du labeur interne auquel le Roi s'est livré après le 22 août 1875 pour mettre son projet au point (30). Nous ignorons dans quelle mesure il s'est entretenu à ce sujet avec Lambermont ou s'il s'est adressé encore à d'autres personnes pour recueillir des informations utiles à son dessein africain.

Le 10 octobre 1975, sur les instances réitérées de Lambermont et bien que le ministre n'eût aucune raison pour se séparer de son chef de cabinet et malgré les raisons de famille que fit valoir le baron E. de Borchgrave, celui-ci est nommé conseiller à l'ambassade de Belgique à Berlin. Cette nomination est trop favorable

(30) Voir e.a.: A. ROEYKENS, *Léopold II et l'Afrique*, p. 77-83.

au dessein africain du Roi et le rôle que ce diplomate est appelé à jouer à Berlin en vue de la réussite de ce dessein est trop important pour qu'on ne soit pas autorisé à croire que le Roi n'y fut pas étranger, bien qu'on n'en ait pas de preuve.

Vers le 15 novembre 1875, la presse publie des notes du lieutenant français E. Linant de Bellefonds dans lesquelles on lit que Cameron se trouve en difficulté d'argent ayant dépassé le crédit alloué par la Société de géographie de Londres. Dès que le Roi prend connaissance de cette nouvelle, il charge le baron E. Solvyns, ambassadeur de Belgique à Londres, de prendre contact avec les dirigeants de cette société et, en cas où la nouvelle de la détresse de Cameron serait exacte, de leur offrir de sa part la somme de 100.000 fr. en vue de garantir le retour du voyageur en Angleterre. L'offre est déclinée parce que la rumeur répandue par les journaux est fausse. Néanmoins le geste du Roi est fort apprécié. On est enchanté en Angleterre de voir le Roi des Belges prendre un si grand intérêt aux explorations géographiques. Pour Léopold II, il s'agit en premier lieu de gagner la sympathie des milieux de Londres et de se faire connaître et apprécier comme un mécène généreux et désintéressé des courageux voyageurs. Une fois cette réputation acquise, le Roi peut espérer qu'on sera moins étonné de le voir prendre l'initiative à laquelle il pense déjà en ce moment.

Du 30 mai au 12 juin 1876, Léopold II se rend en Angleterre. Il voyage en strict incognito. Il rencontre un tas de personnalités du monde de la géographie et de la philanthropie. Une de ses premières rencontres est consacrée à Cameron. Rien n'a percé de cette entrevue, mais on peut facilement s'imaginer que le voyageur n'aura pas trouvé ailleurs interlocuteur plus attentif et plus curieux à tout apprendre de ce que l'Afrique lui avait révélé. Nous ignorons si le Roi est en ce moment au courant de ce que le gouvernement anglais vient de refuser la reconnaissance de la proclamation d'un protectorat de l'Angleterre sur le bassin du Congo que Cameron avait fait le 28 décembre 1874. Le but principal du voyage du Roi semble avoir été de préparer les milieux anglais à bien recevoir son idée de réunir autour de lui en son palais de Bruxelles une petite conférence de savants, de voyageurs et de philanthropes en vue de chercher en commun le

moyen de faciliter les explorations et de venir en aide à tous ceux qui ont à cœur le triste sort des populations africaines, victimes de la traite.

L'importance que le Roi attache à son initiative ressort du fait qu'il se réserve à lui-même de préparer les milieux anglais à y participer. Il y déploie tous les talents dont son génie est capable et peut se féliciter d'avoir pleinement réussi. Une fois sûr des dispositions des personnalités anglaises, il est parvenu au point de pouvoir mettre son projet à exécution.

* * *

Dès son retour en Belgique, Léopold II se met intensément à l'œuvre. Ses idées sont mûries, son plan d'action s'est précisé. Au début de juillet 1876, il rédige une note destinée à ses invités dans laquelle il leur présente son initiative et énonce le programme des travaux de la conférence en même temps qu'il trace les grandes lignes de l'œuvre qu'il propose de réaliser en Afrique (31).

C'est le premier document de la main du Roi que l'historien possède pour saisir la pensée du Souverain. Il serait cependant vain de s'attendre à voir le Roi y dévoiler toute sa pensée et exposer le but ultime qu'il poursuit en lançant son initiative. Au contraire, il lui importait avant tout pour le succès de son projet qu'aucun soupçon de visée intéressée de sa part ne vînt ternir le caractère généreux qu'il entendait donner à l'œuvre. Toutefois, et c'est ici que nous voyons le trait de génie du Roi, il conçoit l'œuvre des stations de telle manière qu'une fois opérant en Afrique, ces stations puissent quasi naturellement se transformer en des bases d'où pourrait naître un jour le domaine dont il rêve et dont il lui serait possible de s'approprier la direction politique.

En proposant l'établissement de bases d'opération tant sur la côte orientale que sur la côte occidentale de l'Afrique centrale, le Roi englobe dans le terrain d'opération de l'œuvre future toute l'Afrique centrale de l'Océan Indien jusqu'à l'Atlantique et spécialement tout le bassin du Congo.

(31) Voir: Annexe II.

L'objectif que l'œuvre se propose est conçu de manière à ne pas froisser les Sociétés de géographie qui organisent des expéditions d'explorateurs. Une fois que les Sociétés de géographie représentées à la conférence se seraient mises d'accord sur la désignation des routes qui conviennent le mieux aux voyageurs s'aventurant à l'intérieur de l'Afrique, l'œuvre que le Roi préconise se chargerait d'établir des stations le long de ces routes. Ainsi, loin de faire concurrence aux sociétés de géographie ou d'entraver leurs projets, l'œuvre nouvelle leur offrirait un puissant appui et une sérieuse assurance de succès. Les voyageurs y trouveraient l'hospitalité, du ravitaillement, des renseignements, une protection et au besoin des soins de toutes sortes. Le personnel de ces stations se livrerait également à des observations scientifiques, climatologiques, géologiques, ethnologiques. L'utilité de ces deux missions est si évidente que le Roi se contente de les mentionner. Il s'attache davantage à développer la troisième mission qu'il attribue aux stations, notamment leur mission pacificatrice. Il présente les postes comme « un moyen d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre les chefs et de leur procurer des arbitres justes et désintéressés ». Ce n'est pas sans raison qu'il insiste sur cette destination des stations. Par l'influence pacificatrice et protectrice que ces stations sont appelées à exercer sur la population qui les entoure, on peut prévoir que le commandant de ces établissements gagnera la sympathie des indigènes et que ceux-ci viendront se placer sous son protectorat. D'autres possibilités en découleront dont le Roi compte profiter en vue de réaliser son dessein secret.

Pour agir en Afrique, Léopold II a besoin d'un organisme qu'il veut international, dont le siège soit établi à Bruxelles et dont la direction soit entre ses mains. Le troisième point qu'il soumet à la délibération de ses invités consiste précisément à créer un comité international central qui dirigerait l'exécution des décisions prises par la Conférence, mènerait une intense propagande en Europe et recueillerait les souscriptions. Pour le moment, le Roi se contente de ces indications générales.

En somme, le Roi avait rédigé cette note de manière à gagner la sympathie des milieux intéressés à l'exploration de l'Afrique. Le fait que les participants à cette conférence seraient ses hôtes

et qu'il les accueillerait dans son palais ne pouvait que flatter leur amour-propre.

Le Roi a attaché une grande importance à bien préparer les délégués allemands. Les voyageurs de cette nationalité avaient été très actifs en Afrique; aucune arrière-pensée politique n'existait chez eux puisque l'Allemagne ne nourrissait pas encore une quelconque ambition coloniale à cette époque. Ils avaient été déçus et mécontents des Français lors du congrès de 1875 à Paris. Les prévenances dont ils se voyaient être l'objet de la part du Roi ne pouvaient que les bien disposer à soutenir les vues de leur hôte royal.

La composition de la délégation belge posait au Roi un problème délicat. Il avait besoin, pour la réalisation de son plan d'action, de voir la Belgique tout entière s'engager généreusement à participer à l'œuvre internationale, une fois que la conférence en aurait décidé la création. Il devait donc tenir compte des deux courants idéologiques, catholique et libre-penseur, qui divisaient les esprits en Belgique et qui, dans la presse, se livraient à une lutte sans merci (32). Dans sa note de juillet 1876, le Roi avait parlé dans un sens qui pouvait donner satisfaction aux philanthropes libres-penseurs et aux chrétiens. Mais dès que les journaux belges prirent connaissance du projet du Roi de réunir une conférence qui s'occuperait de la civilisation à introduire en Afrique, certains avancèrent l'idée que seuls les missionnaires catholiques étaient capables de remplir à cet égard un rôle efficace et bénéfique.

Le Roi n'invita donc aucune personnalité du monde missionnaire; parmi les Belges il ne choisit aucune personnalité des milieux ultramontains tandis qu'il s'adressa aux francs-maçons les plus notoires et les plus actifs ennemis de l'Eglise catholique en Belgique. Il leur donna en outre l'assurance formelle que l'œuvre à fonder demeurerait dégagée de toute arrière-pensée de

(32) Nous ne développons pas dans ces pages l'attitude et la façon d'agir de Léopold II vis-à-vis des Belges lors de son initiative africaine. Nous renvoyons à ce propos à nos ouvrages: *Léopold II et l'Afrique, L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge,* tome I, Bruxelles, 1963, 672 pp. et *La politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo. Documents,* tome I, *Léopold II, le Saint-Siège et les Missions catholiques dans l'Afrique Equatoriale* (1876-1885), Bruxelles, 1964, 648 pp.

propagande religieuse (33). Le rôle de la délégation belge à la conférence devait se limiter à écouter les autres délégations sans intervenir dans les débats. Leur rôle consisterait plutôt à entourer les délégués étrangers de prévenances et d'attentions de toutes sortes. Toutefois, il chargea Lambermont de réunir à deux reprises les délégués belges dans son bureau pour qu'ils aient l'occasion de discuter le projet du Roi à leur aise, ou, comme leur disait Lambermont, de « se concerter et s'entendre sur le rôle qu'ils auraient à jouer ou plutôt sur l'attitude qu'ils devraient prendre » à la conférence. Ils y reçurent communication d'une note confidentielle du Roi (34) et d'amples explications de Lambermont (35).

Cette note autographe est le deuxième document dans lequel le Roi expose ses vues sur l'œuvre à fonder. Cette pièce est conçue de façon à orienter les esprits des délégués belges dans le sens voulu par le Roi. On n'y doit pas chercher le témoignage que ses idées n'auraient pas encore pris des contours précis. Au contraire, il y indique les résultats principaux qu'il attend de la Conférence. Les stations devront être dirigées par un comité central international qui nommera un bureau restreint chargé d'exécuter les directives générales de ce Comité. Le siège de ces organismes devra être établi à Bruxelles. Il y aurait des comités nationaux dans tous les pays. Il s'attend à ce que les Belges ne s'opposent pas à l'idée que la Conférence permette à l'un ou l'autre donateur généreux de donner son nom ou celui de son pays à la station dont il supporterait les frais ou de la faire occuper par ses nationaux. Toutefois il engage ses compatriotes à persuader les étrangers qu'ils ont intérêt à ce que les stations

(33) Une « planche », adressée dès 1876 par les F.: Couvreur, Goblet, d'Alviella et Anspach à la loge des *Amis Philanthropes* de Bruxelles, contient la déclaration de ces hauts dignitaires des loges de Belgique au sujet de l'absence de toute idée de prosélytisme religieux dans l'initiative du Roi et « parle d'engagement pris, à cet égard, envers les maçons éclairés qui ont été sollicités d'appuyer l'œuvre ». Voir: Loge .·. Des vrais Amis de l'Union et du Progrès réunis. *La Question du Congo,* Bruxelles, 1885, p. 6-8. Publ. dans A. ROEYKENS, *La politique religieuse de l'Etat Indépendant..., Documents,* Tome I, p. 66-67.

(34) Voir: Annexe III.

(35) Voir la relation de cette réunion du 16 août 1876 faite par Lambermont à l'adresse du Roi: *Arch. Min. Aff Etr. Brux., Collection Afrique: Conférence Géograph. de Brux. et l'A.I.A., document n° 3, annexe.* Publ. dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique...*, p. 79-83.

soient en majorité internationales. Il insiste sur le fait que ce seront les délégués étrangers qui décideront de tout dans la conférence.

Pour ne pas effaroucher les délégués belges, le Roi proteste de ce qu'il n'ambitionne pas la présidence de l'œuvre et il minimalise la participation qu'il attend des Belges, ceux-ci « ne souscrivant guère pour ces stations en Afrique », écrit-il. Or, ce sont là des précautions diplomatiques, car, en vérité, il a tout fait pour s'assurer la présidence de l'œuvre et, une fois l'œuvre constituée, il fera tout pour que la participation des Belges soit aussi générale et généreuse que possible.

Lambermont, de son côté, informe ses collègues que la présidence de l'œuvre sera sans doute offerte au Roi tandis que le secrétaire général sera, de préférence, un étranger, les Belges ne devant, au début du moins, concourir que pour le personnel secondaire. Cette dernière idée, exprimée avec une prudence consommée pour ne rien compromettre, ne sert qu'à persuader les Belges qu'il s'agit d'une œuvre avant tout internationale, dans laquelle les Belges n'auront, du moins au début, qu'un rôle minime à jouer. Par contre il insiste auprès de ses collègues sur « la nécessité de ne pas laisser s'accréditer, si elle venait de se produire, l'opinion que la Belgique cacherait quelque arrière-pensée d'acquisition pour son propre compte ». Il ne précise cependant pas le sens qu'il faut donner à son terme « la Belgique ». Dans son acception naturelle, ce terme désigne l'état ou le gouvernement belge; dans son contexte immédiat, les délégués belges l'auront compris de manière à y inclure également le Roi, mais à proprement parler c'était dépasser le sens strict du mot employé par Lambermont. On n'était plus à l'époque où un roi pouvait dire: « l'Etat c'est moi ».

Les délégués belges n'avaient formulé aucune objection à l'idée de voir la Conférence admettre que l'une ou l'autre station porterait le nom du donateur ou de son pays et serait tenue par ses nationaux et dirigée par le comité national. En conséquence, le Roi demanda à Banning « de lui soumettre quelques considérations sommaires sur les divers emplacements qui semblaient dans l'état actuel des connaissances acquises sur l'Afrique pouvoir se prêter à l'établissement de stations géographiques et par-

ticulièrement de stations belges » (36). Le Roi songe donc à une station belge.

Lors de la deuxième réunion préparatoire des délégués belges au cabinet de Lambermont (37), celui-ci invite Banning, archiviste du ministère des Affaires étrangères, « qui a étudié cette question », à indiquer les endroits où de préférence on pourrait établir une station. Banning en profita pour développer également la pensée qu'il avait déjà exprimée dans son rapport au Roi. D'après lui, « on devrait mettre les frais d'établissement et d'entretien de ces postes à la charge du pays qui leur donnerait leur nom, on devrait, en quelque sorte, nationaliser chacun d'eux en l'attribuant à tel ou tel pays ». Parlant de l'échange de vues qui avait suivi son exposé, Banning rappela plus tard: « On crut que j'avais révélé l'arrière-pensée du Roi; c'était inexact, je n'avais pas même eu d'entretien avec lui sur ce sujet. Plusieurs membres menacèrent de se retirer si l'entreprise éventuelle ne restait entièrement internationale. Le Baron Lambermont coupa court au débat » (38). En effet, Lambermont résume en ces termes son intervention: « Presque tous les membres de cette réunion sont d'accord sur ce point que les postes à établir doivent être internationaux, qu'ils doivent conserver un caractère général et ne dépendre spécialement d'aucune nation... Il pense que les membres étrangers de la Conférence ne seront point non plus favorables à une nationalisation des postes en Afrique ».

Si jamais le Roi avait pensé établir une station belge en Afrique — et il n'est pas impossible qu'il ait caressé cette idée — la réaction des délégués belges aux idées de Banning démontrait à l'évidence qu'il était inopportun de s'engager dans cette voie. Il le laissait d'ailleurs entendre à Banning le jour de l'ouverture de la Conférence (39). Il trouvera cependant une autre solution qui

(36) Note de Banning. *Papiers E. Banning, dossier n° 29.* Publ. dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conf. géogr.* ..., p. 114-116.

(37) Voir la relation de cette réunion du 9 septembre 1876 faite par Lambermont à l'adresse du Roi. *Arch. Min. Aff. Etr. Brux., Collection Afrique: Conf. Géogr. et l'A.I.A., document n° 7.* Publ. dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la C.G.B.*, p. 135-142.

(38) E. BANNING, *Note sur ma vie et mes écrits.* Collection privée de Mlle J. Gossart. Publ. dans J. STENGERS, *Textes inédits d'Emile Banning*, Bruxelles, 1955, p. 33.

(39) *Ibidem.*

réalisera sa propre idée sous l'enseigne internationale lors de l'établissement de la première station de l'œuvre.

* * *

C'est le 12 septembre 1876 que le Roi ouvre la Conférence dans son palais par un discours fort remarqué et très étudie (40). Il y fait d'abord l'éloge de ses invités étrangers et souligne que le but poursuivi par la Conférence s'accorde parfaitement avec le courant d'intérêt scientifique et humanitaire que le monde porte alors à l'Afrique.

Il fait ressortir d'une manière fort élégante que la Belgique convenait parfaitement à une telle réunion. Petit pays, neutre et central, heureux et satisfait de son sort, n'ayant aucune ambition colonialiste, la Belgique offre un terrrain idéal pour une réunion internationale dont l'objectif est de créer une œuvre commune toute à l'avantage de tous les explorateurs et des pauvres populations de l'Afrique. L'absence de vues égoïstes n'exclut chez le Roi que la recherche d'un profit mesquin ou exclusivement personnel ou national. La nature de l'œuvre à fonder et les dispositions anticolonialistes de la Belgique le prouvaient à l'évidence d'autant plus qu'il affirme n'avoir d'autre ambition que de bien servir cette Belgique dénuée de toute aspiration impérialiste. Mais le Roi, dans son for intérieur, donnait à cette protestation une toute autre portée que celle que lui attribuaient sans doute ses auditeurs. Son ambition de bien servir son pays incluait son dessein de réaliser le complément extérieur de la Belgique non pas en lui procurant une colonie proprement dite, mais en acquérant par ses propres moyens un domaine d'outre-mer dont il s'approprierait personnellement la souveraineté. C'est comme si, par cette formule vague et anodine, il entendait affirmer pour lui-même à cet instant solennel le but suprême qu'il poursuivait par son initiative africaine, tout comme il l'avait fait lors de son avènement au trône en 1865 en prononçant cette phrase un peu énigmatique: « L'édifice dont le Congrès a jeté les fondements peut s'élever et s'élèvera encore! ».

(40) Voir: Annexe IV.

Il s'assure déjà un premier résultat en exprimant son vœu de voir sa capitale devenir le quartier général du mouvement civilisateur en faveur de l'Afrique et en se mettant à la disposition de ses invités pour servir, comme ils le lui indiqueraient, la grande cause pour laquelle ils étaient réunis autour de lui. Les membres de la Conférence ne pouvaient pas ne pas tenir compte de ce double vœu de leur hôte royal.

Il met ensuite la conférence devant un fait accompli en annonçant « que Mme Heine-Furtado met à la disposition de la Conférence une somme de vingt mille francs pour la fondation de stations scientifiques et internationales » (41). Voilà l'assemblée déjà en possession d'un capital initial pour poursuivre la réalisation de ses buts et le caractère international des futures stations souligné!

Il n'entre pas dans notre intention d'analyser ici en détail les travaux et les discussions de la Conférence. Nous nous contentons simplement de suivre la manière dont le Roi les a dirigés.

Il avait créé les conditions qui lui assuraient le succès.

Reçus et logés comme des princes de sang royal dans le décor prestigieux du Palais, entourés de mille attentions et prévenances, admirant les connaissances étendues du Roi sur les explorations de l'Afrique et les problèmes qui s'y rapportaient, les membres étrangers de la Conférence subissaient le charme ensorceleur que Léopold II était capable d'exercer sur les personnes qui entraient en contact avec lui. En outre, en acceptant l'honneur qui leur était fait et l'invitation de participer à une conférence dont leur hôte royal avait déjà d'avance indiqué en grandes lignes le résultat pratique qu'il en attendait, ils s'étaient obligés moralement à assurer le succès de la Conférence.

En outre, les membres de la délégation belge se seront acquittés du rôle auprès des délégués étrangers que Lambermont leur avait inculqué de la part du Roi. Le grand confident de Léopold II, parfaitement au courant des vues du Roi sur l'œuvre à créer, mais astreint à ne pas se mêler aux discussions de la Conférence, aura sans doute eu pour mission de profiter de ses contacts avec les invités du Roi pour employer toute sa finesse diplo-

(41) *C.G.B.*, p. 6.

matique consommée en vue de les « préparer » à seconder favorablement les vues de leur hôte royal (42). De son côté, le baron Em. de Borchgrave était tout indiqué à s'occuper plus spécialement de ses amis allemands.

Quand on étudie attentivement les travaux de la Conférence, on constate le rôle important qu'y joue le vice-président de la société de géographie de Saint-Petersbourg, M.P. de Semenow, l'ancien explorateur de l'Asie Centrale, une fois que sont entamées les discussions sur les différents points soumis à l'examen de la Conférence (43). Il est le premier à proclamer l'utilité des stations. Il semble avoir contribué à la formation des deux groupes nationaux tels qu'ils furent constitués dans l'après-midi du 12 septembre en vue de préciser le choix des routes de pénétration de l'Afrique et l'emplacement des stations à établir le long de ces routes. En tout cas, c'est lui qui explique, à la séance du 13 septembre, la raison qui a conduit à former un groupe anglo-français-italien et un groupe austro-germano-russe. Il préside ce dernier groupe et en présente le rapport entièrement conforme aux vues du Roi. Il fait partie du comité mixte chargé de trouver une formule de compromis qui satisfait les vues des deux groupes. C'est encore lui qui prend la parole au nom de ce comité restreint pour annoncer qu'un accord a été obtenu et il prie M. Maunoir, le secrétaire général de la Société de géographie de Paris, de lire le rapport que celui-ci a rédigé. C'est encore M. de Semenow qui, avant même que le Roi n'ait soumis à la discussion la formation du comité international de l'œuvre à fonder, donne son avis sur ce point et demande qu'on procède à sa

(42) Il ne ressort pas des procès-verbaux de la Conférence si oui ou non Lambermont ou d'autres membres de la délégation belge firent partie des commissions spéciales qui se formèrent le 13 et le 14 septembre. Dans son ouvrage: *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1878, 2ème éd., p. 157), E. Banning nous rapporte que « dans les débats des comités, dont les procès-verbaux ne gardent pas la trace, les délégués belges ont pu faire valoir des vues, des considérations propres ». Il ne précise pas s'il fait ici une allusion seulement à la réunion particulière de la délégation belge qui eut lieu dans l'après-midi du 12 septembre et dont Lambermont a rédigé une relation pour le Roi (*Arch. Min. Etr. Brux., Collection Afrique: C.G.B. et A.I.A., doc. 8*. Publ. dans A. ROEYKENS, *Léopold II et la C.G.B.*, p. 187-189), ou s'il veut signifier que les Belges prirent également part aux commissions qui se sont formées le 13 et le 14 septembre à la Conférence.

(43) *C.G.B.*, p. 8, 13, 14, 16, 17, 29, 30.

formation. A la troisième séance, celle du 14 septembre, c'est de nouveau lui qui est le rapporteur du comité restreint chargé de formuler un projet de résolution relative à la constitution du comité central et des comités nationaux de l'œuvre, et qui y a travaillé tout l'après-midi de la veille. Le Roi ayant fait remarquer que le texte du projet ne déterminait pas d'une façon précise les rapports et la position de la Commission internationale et des comités nationaux, de Semenow admet immédiatement qu'il y a une lacune dans le projet et il propose aussitôt de suspendre la séance pour compléter la rédaction du texte arrêté par le comité restreint. C'est enfin lui qui communique par après ce texte complété. Il intervient encore dans les échanges de vues autour de la question de la représentation des comités nationaux dans la Commission Internationale.

Il est impensable que le délégué russe n'ait été préparé discrètement mais très efficacement à entrer pleinement dans les vues du Roi et à jouer un rôle si actif dans les travaux de la Conférence, quoiqu'aucun document ne nous renseigne jusqu'à présent sur les relations de M.P. de Semenow avec le Roi ou avec Lambermont avant ou durant la Conférence. En tout cas, le Roi a dû être certain de pouvoir compter entièrement sur le concours dévoué du délégué russe pour mener les travaux dans le sens de ses vues. Il pouvait donc sans crainte écarter ses compatriotes et surtout Lambermont, son confident par excellence, des débats de la Conférence.

Le Roi savait d'avance que les Anglais arriveraient « avec des programmes tout faits, très étendus et très compliqués » (44). Il était au courant des vues des Allemands qui s'accordaient pleinement avec son projet (45). Nous ignorons si le Roi avait eu connaissance au préalable des vues françaises sur l'œuvre projetée. Il pouvait s'attendre à ce que les Anglais et les Français soient préoccupés de sauvegarder pour l'avenir les intérêts que leurs pays respectifs pourraient prendre au point de vue commercial ou politique une fois que l'intérieur de l'Afrique serait

(44) Lambermont à la première réunion préparatoire des délégués belges.
(45) *Ibidem*. Voir spécialement la lettre du baron de Richthofen au baron Em. de Borchgrave, Berlin le 26 août 1876. *Papiers Em. de Borchgrave, dossier n° 242*. Publ. dans A. ROEYKENS, *Les débuts de l'Initiative africaine...*, p. 142-144.

devenu plus connu et plus facilement pénétrable. Les Allemands, au contraire, et les Autrichiens comme les Russes, ne nourrissaient jusqu'alors qu'un intérêt purement scientifique à l'égard de l'Afrique. Il est tout naturel de voir, dans une conférence solennelle comme celle présidée par le Roi, se former des comités spéciaux chargés de préparer des textes qui étaient ensuite soumis à la délibération de l'assemblée. Tout fait croire qu'avant que ne commence la Conférence on était convenu de recourir à ce mode d'agir. Ce fut le vice-amiral de La Roncière Le Noury, chef de la délégation française, qui proposa de constituer une sous-commission qui élaborerait un plan précis concernant le choix des routes et l'emplacement des stations. Sir Rutherford Alcock, chef de la délégation anglaise, suggéra qu'on pourrait confier ce soin aux représentants des divers Etats réunis en groupes nationaux (46). Rohlfs, voyageur allemend qui assistait à la Conférence, insiste sur le fait que la formation de deux groupes, l'un réunissant les délégations anglaise, française et italienne, l'autre composé des délégations autrichienne, allemande et russe, s'est établie « tout à fait fortuitement » (47), et le délégué russe explique à la Conférence que l'on n'avait pas pu constituer des groupes qui ne comprenaient que des membres d'une seule nation, à cause de certaines difficultés « dues en partie à cette circonstance que certaines nations étaient représentées par une seule personne », notamment l'Italie et la Russie (48). Le Roi ne semble pas être intervenu dans cette combinaison. Mais la constitution des deux groupes, tels qu'ils s'étaient formés, ne pouvait que favoriser le triomphe de ses vues. La section austro-germano-russe ne posait pas de problème; la section anglo-franco-italienne ne pouvait présenter qu'un projet de compromis sur lequel les Anglais comme les Français se seraient mis d'accord. On pouvait attendre qu'ils se neutraliseraient mutuellement.

Le Roi comme les délégués belges ne participaient pas au travail de ces commissions (49). Cette marque de déférence et de

(46) *C.G.B.*, p. 11.
(47) G. ROHLFS, dans: *Mitteilungen Dr. Petermann,* XXII, 1876, p. 391.
(48) *C.G.B.*, p. 13.
(49) A la reprise de la séance du 13 septembre, le Roi fit la déclaration suivante: « Le groupe Belge n'a pas préparé de projets pour l'établissement des stations. Vous en aurez tous compris le motif. Nous devions laisser cette initiative

délicatesse, ne pouvait que flatter les hôtes étrangers. La réalisation du programme de la Conférence était ainsi laissée entièrement entre leurs mains. N'était-ce pas, à leurs yeux, le témoignage le plus éloquent du cas que faisait le Roi de leur compétence et de son entier désintéressement.

Léopold II agissait avec une prudence consommée. Elle se révèle par le soin qu'il prend à éviter certaine expression ou à laisser tomber certains termes.

Dans la note qu'il envoie aux futurs membres de la conférence pour leur en expliquer le programme, il parle de stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices. Il en fait encore de même dans son discours d'ouverture (50). Il a d'ailleurs toujours insisté sur l'apport que l'œuvre projetée est appelée à fournir aux efforts qui tendent à abolir la traite en Afrique. Or, voici qu'en ouvrant la discussion générale sur le premier point du programme de la Conférence, il ne parle que « des stations scientifiques et hospitalières ». Ce n'est pas par distraction ou par oubli qu'il omet l'épithète « pacificatrice ». On peut deviner qu'il veut concentrer les échanges de vues sur l'utilité pratique des stations pour les voyageurs. Un avis émis par Lambermont à l'adresse de ses collègues belges lors de leur deuxième réunion préparatoire peut peut-être nous éclairer. Il y disait qu'il valait mieux « aboutir à un petit nombre de résultats pratiques qu'à des déclarations plus ou moins sonores ». Il suffisait, en effet, au Roi, pour la réalisation de son œuvre et de son dessein secret de voir la Conférence inclure dans son but la recherche « des moyens pour la répression de la traite des nègres d'Afrique ». Inutile en effet, et même dangereux, de provoquer une discussion approfondie sur la façon dont les stations allaient s'acquitter de cette mission. On

---

à ceux qui ont pour eux l'expérience et qui ont fait si brillamment leurs preuves ». *C.G.B.*, p. 16. Voir le texte autographe de cette déclaration dans les *Papiers E. Banning, dossier n° 29.*

(50) Observons toutefois que dans la note autographe du Roi qui fut communiquée confidentiellement aux délégués belges lors de leur première réunion préparatoire (Voir Annexe III), il n'est parlé aussi que « des stations scientifiques et hospitalières ». On peut estimer que dans ce cas le Roi omet d'y ajouter l'épithète « pacifiques » sans arrière-pensée. Sa note, en effet, visait surtout à insister auprès des Belges sur le système d'organisation qu'il voulut voir donner à l'œuvre et sur le caractère international que devaient revêtir de préférence les stations.

s'exposait trop à voir surgir à ce propos des divergences inconciliables entre les opinions exprimées.

Dans ses notes et discours le Roi parle beaucoup de l'idée éminemment civilisatrice qui est à la base de son initiative. Il la présente comme une croisade digne de ce siècle de progrès qui se propose d'ouvrir à la civilisation la seule partie du globe où elle n'a pas encore pénétré. Il résume le but général de l'œuvre projetée comme devant chercher les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale. Pourtant il n'emploie jamais l'épithète « civilisatrice » en parlant des stations. Il veut à tout prix éviter de compromettre l'avenir de son œuvre aux yeux des Belges dont il connaît trop bien l'état d'esprit; d'autre part, il ne veut pas grever les stations d'une tâche qu'il réserve aux missionnaires dont l'action principale s'effectue dans le domaine de l'éducation morale et culturelle (51). A plusieurs reprises Lambermont avait attiré l'attention de ses collègues belges sur le fait que l'œuvre ne s'identifierait en aucune manière avec les missions religieuses. Il importait cependant au Roi de voir s'établir de bonnes relations réciproques entre ses stations et les missions religieuses. Il pouvait s'attendre à ce que les délégués étrangers parleraient spontanément dans ce sens lors de leurs échanges de vues. Au besoin il pouvait toujours leur faire suggérer de ne pas oublier d'aborder ce sujet.

Il savait aussi, au besoin, accepter de n'être pas suivi par la Conférence sur un point non essentiel auquel cependant il attachait une grande importance. A deux reprises, le vice-amiral de

(51) Nous connaissons les vues du Roi sur ce point par les observations qu'il adressait le 24 octobre 1876 à Banning, demandant de changer selon ces indications et de concert avec Lambermont, un passage du manuscrit de son ouvrage sur la Conférence géographique de Bruxelles que l'ancien secrétaire de cette Conférence avait soumis au Roi avant la publication. Le Roi y disait: « Dans la partie où M. Banning parle de la Conférence, j'ai quelques observations. Je voudrais qu'il relise attentivement avec le Baron Lambermont les phrases qui se rapportent au caractère laïc des stations. Je voudrais qu'il soit dit que si l'œuvre ne peut se charger elle-même de l'évangélisation, c'est qu'elle doit laisser cette tâche de l'évangélisation aux missionnaires. C'est la grande puissance morale qui détournera volontairement les noirs des crimes que nous cherchons à empêcher par la création des stations. Je ne trouve pas que le manuscrit appuie assez sur l'importance de l'évangélisation, je voudrais aussi qu'il ne donne pas aux stations un caractère enseignant ». *Papiers E. Banning, dossier n° 29. Copie.* Publ. E. GOSSART, *Emile Banning et Léopold II,* Bruxelles, 1920, p. 90-91.

La Roncière Le Noury insista pour que, dans ses résolutions définitives, la Conférence fasse mention d'un concours éventuel des Gouvernements à l'œuvre projetée. A son avis ce concours était « sur certains points indispensable », et on devait tenir compte du fait que parfois les Gouvernements pourraient prendre l'initiative. Il songeait surtout à l'établissement d'une station, à l'organisation d'une exploration et à la création de voies de communications qui relieraient les différentes stations (52). Le Dr Nachtigal, de la délégation allemande, s'opposa résolument à un quelconque concours des Gouvernements, comme n'étant pas conforme à la pensée qui avait présidé à la convocation de la Conférence (53). Le vice-amiral maintint cependant son exigence en demandant que dans ses résolutions la Conférence « n'exclût pas toute action autre que la sienne et qu'elle acceptât le concours de toutes les initiatives publiques et privées qui seraient de nature à seconder l'exécution de ses desseins » (54). Le comité de rédaction trouva une formule suffisamment vague et générale pour donner satisfaction au délégué français sans toutefois compromettre le caractère privé de l'œuvre de la Conférence. On faisait appel à la coopération de tout voyageur faisant des explorations scientifiques, qu'ils voyagent ou non sous les auspices du Comité international (55). Quant au concours financier éventuel des Gouvernements, il fut pratiquement impossible d'écarter du texte des résolutions définitives la mention de l'acceptation des fonds fournis éventuellement par les Gouvernements. Ce fut à nouveau le porte-parole « des vues françaises » qui exigea cette mention (56).

---

(52) *C.G.B.*, p. 15.
(53) *Ibidem.*
(54) *Ibidem.*
(55) Voir: Annexe V. Déclaration au sujet des stations.
(56) *C.G.B.*, p. 15. Le Roi tenait cependant à ce que Banning ne parlât pas de subside du gouvernement dans son ouvrage sur la Conférence géographique de Bruxelles. « J'ai toujours dit que nous n'en voudrions pas » écrivait-il. *Papiers E. Banning, dossier n° 29.* Banning ayant insisté auprès de J. Devaux sur le fait que certains délégués de la Conférence avaient paru attacher une certaine importance à ce point, qui avait été assumé d'ailleurs dans les résolutions finales de la Conférence, J. Devaux lui transmit le 27 octobre suivant la réponse du Roi: « Le Roi comprend que la Conférence a dû parler éventuellement de subside des gouvernements pour le cas très probable où ils voudraient en donner. Mais S.M. est d'avis que dans une brochure, le *Secrétaire* de la Conférence fera mieux de garder le silence sur ce point ». *Papiers E. Banning, dossier n° 31.*

Le Roi disposait parmi les membres du comité rédacteur des résolutions finales de la Conférence des personnes parfaitement au courant de ses vues et douées d'un art consommé pour trouver des formules idéales de compromis qui sauvegardaient l'entière liberté d'action du futur président de l'œuvre. Nous en trouvons un excellent exemple dans la question de savoir si oui ou non l'œuvre était autorisée par la Conférence à organiser elle-même des explorations en Afrique. On constate en même temps une certaine évolution dans la manière dont le Roi envisagea cette question, ou du moins dans la façon dont il présenta son idée.

Au début, lors de la première réunion des délégués belges, Lambermont expliqua à ses collègues que l'œuvre à fonder se limiterait à établir des stations; à son avis la mission du futur comité permanent « ne sera point d'organiser des explorations ou des expéditions en Afrique ». La mission des stations cependant ne se limitait pas à être un lieu de refuge pour les voyageurs où ils pourraient se reposer et se ravitailler. Ces postes avaient également un caractère scientifique. Nulle part le travail scientifique, auquel le personnel des stations se livrerait, ne fut précisé. Allait-il se limiter à des observations scientifiques de toute sorte effectuées sur place ou dans les environs immédiats des stations, ou bien ce personnel pourrait-il être chargé par le Comité directeur de l'œuvre d'entreprendre des explorations plus lointaines en rapport avec l'objectif poursuivi par l'œuvre?

L'insistance des Allemands sur le caractère scientifique de l'œuvre et des stations en même temps que leur préférence pour des explorations confiées à un ou deux voyageurs isolés allaient donner au Roi la possibilité de faire inclure l'organisation de telles explorations dans la compétence du Comité permanent. Il s'était contenté d'inviter l'assemblée à désigner les routes des explorations à suivre à l'intérieur de l'Afrique afin de pouvoir déterminer l'emplacement le plus utile des futures stations à y établir. Dans sa déclaration finale, la Conférence précisait que « pour atteindre le but de la Conférence... il faut organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique... Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs isolés, partant de diverses bases d'opération ». Profitant de l'exigence

du vice-amiral de La Roncière Le Noury de ne pas exclure l'initiative et le concours d'institutions publiques et privées dans la poursuite du but de l'œuvre, le comité rédacteur des résolutions en profita pour y inclure la possibilité pour le Comité International d'envoyer en Afrique des explorateurs qui voyageraient sous ses auspices.

Le Roi tenait beaucoup à cette disposition. Lorsque Banning limita la mission scientifique de l'œuvre à l'établissement de stations, dans son commentaire des dispositions admises à la Conférence, le Roi lui fit observer que son manuscrit disait « d'une manière trop absolue que l'Association internationale n'organisera pas d'explorations; il faut écrire: n'organisera qu'exceptionnellement des explorations » (57).

C'est avec une dignité vraiment royale que Léopold II préside aux travaux de la Conférence, se contentant d'indiquer successivement les différentes questions auxquelles il invite les membres à donner leur avis. Il suit avec une attention soutenue leurs exposés sans y intervenir. A la fin des échanges de vues, il les résume en une formule lapidaire et heureuse. Il ne prend aucune initiative sans demander l'avis de l'assemblée.

A la troisième séance, celle du 14 septembre, lorsqu'on aborde la question de l'organisation des comités de l'œuvre, il est très attentif et remarque du premier coup que le projet qui est soumis à la discussion présente une grave lacune concernant un point essentiel du système d'organisation qu'il a conçu lui-même. Il attire aussitôt l'attention du rapporteur sur le point en question. Il se garde bien de proposer une formule apte à combler cette lacune. Il lui suffit de poser en termes précis la question qu'il désire qu'on résolve. La façon dont la question est formulée fournit en même temps la réponse désirée, mais évite l'impression de vouloir imposer celle-ci. On lit à ce propos dans le procès-verbal le passage suivant: « Le Roi ayant ouvert la discussion générale sur cet objet, fait remarquer à M. de Semenow que le texte du projet ne détermine pas, d'une façon précise, les rap-

(57) La note du Roi du 24 octobre 1876 déjà citée. *Papiers E. Banning, dossier n° 29.*

ports et la position respective de la Commission internationale et des Comités nationaux. La première sera-t-elle purement le mandataire des autres?» (58). L'intention du Roi était sans aucun doute de sauvegarder l'indépendance de la Commission Internationale, et donc du Comité exécutif, vis-à-vis des comités nationaux.

Une dernière observation. En remerciant l'assemblée de l'honneur qu'elle vient de lui faire en le proclamant président du Comité exécutif de la Commission Internationale, le Roi accepte la mission qui lui est confiée et promet d'apporter dans son accomplissement le plus entier dévouement. Puis, faisant état du caractère international de l'œuvre, il déclare n'accepter la présidence que pour un an, et propose qu'après lui les représentants des autres nations soient désignés alternativement à exercer ces hautes fonctions (59).

C'est, d'après Lambermont, par délicatesse envers les étrangers que le Roi a lui-même indiqué le terme d'un an pour sa présidence, mais tout le monde a compris qu'il n'abandonnera pas son œuvre. Selon toutes les probabilités, le temps expiré, l'on proposera de laisser la présidence de l'œuvre entre les mêmes mains, et le Roi acceptera de nouveau (60). Greindl, sollicité de devenir le secrétaire général de la nouvelle association, exprima la difficulté qu'il rencontrait à se soumettre à une autorité qui ne fût pas belge, et il se rapportait au texte des procès-verbaux de la Conférence où le Roi n'avait accepté la présidence que pour un an (61). Léopold II lui fit télégraphier: « Pas à craindre de servir sous puissance étrangère » (62).

* * *

(58) *C.G.B.*, p. 29.
(59) *C.G.B.*, p. 30-31.
(60) Lambermont à J. Greindl, Bruxelles, le 19 octobre 1876. *Arch. Min. Aff. Etr., Collection Afrique. C.G.B. et A.I.A., document n° 34 (copie)*. Publ. A. ROEYKENS, *Les Débuts...*, p. 166-167.
(61) J. Greindl à Lambermont, Madrid, le 14 octobre 1876. *Ibidem, document n° 32*, Publ. *Ibidem*, p. 164-165.
(62) J. Devaux à Lambermont (24 octobre 1876), *Ibidem, document n° 45*. Publ. *Ibidem*, p. 170.

Le Roi pouvait à juste titre féliciter les éminents savants, voyageurs et philanthropes qui avaient participé à sa Conférence. Ils avaient fourni un excellent travail. Leur assemblée internationale venait de sanctionner l'œuvre qu'il avait conçue et dont il avait élaboré d'avance le but, les moyens d'action et le système d'organisation. Son rêve, caressé depuis des années, de disposer d'un instrument idéal qui lui permettrait de travailler à la réalisation de son grand dessein, avait enfin pris corps. L'association internationale et privée, dont le siège était établi à Bruxelles et la direction entièrement entre ses mains et dont les ressources seraient fournies par des souscriptions venant du monde entier, existait. Tout lui devenait dès lors possible. Et ce tout était pour Léopold II le développement ou le complément extérieur de la Belgique par la création d'un domaine d'outremer placé sous sa souveraineté personnelle sans que le gouvernement belge dût y intervenir financièrement ou en assumer la responsabilité.

Le gouvernement belge, loin d'avoir entravé en rien l'initiative du Roi, avait permis que quatre hauts fonctionnaires du ministère des Affaires Etrangères y prêtassent leur concours. Il permit au Roi de s'adjoindre comme secrétaire général de son œuvre pour un temps illimité un des plus éminents diplomates belges de l'époque, J. Greindl, son ancien collaborateur intime dans sa tentative d'acquérir les îles Philippines.

Au lendemain de la Conférence, le ministre des Affaires étrangères envoya à tous les agents diplomatiques belges en poste à l'étranger un memorandum dans lequel il leur fit connaître la position tout à fait favorable que le Gouvernement avait prise à l'égard de l'initiative du Roi. L'intérêt de la science et celui de l'humanité étaient la double préoccupation à laquelle le Roi avait obéi. Nulle considération politique n'était venue se mêler à ces intérêts d'un ordre supérieur. La Conférence avait eu un caractère purement privé. Aucun gouvernement étranger n'y eut de représentant ni d'organe, aucun Etat n'y était intervenu à un degré quelconque. Le Gouvernement belge accueillit la pensée royale avec toutes les sympathies qui lui étaient dues et il applaudira volontiers aux succès d'une œuvre dont il apprécie hautement les tendances généreuses et civilisatrices. Il est tout

disposé à la seconder dans les limites du programme que la Conférence s'est tracé à elle-même (63).

Ce document, exprimant l'attitude du Gouvernement belge de cette époque, n'est-il pas le témoignage éclatant du génie de Léopold II qui a su obtenir un tel résultat. Il a non seulement su se créer un instrument tout adapté à son dessein secret sans qu'il suscite à l'étranger comme dans son propre pays le moindre soupçon d'être destiné à servir un dessein bien plus vaste que de servir la science. Au contraire, le Roi a su créer autour de son initiative un climat de sympathie et de confiance qui lui assure le concours de tous.

Immédiatement après la Conférence, Léopold II se met à l'œuvre en vue de constituer le Comité belge. Il dirige personnellement tout le travail préparatoire à cet effet. Il n'épargne aucun effort et ne néglige aucune occasion pour susciter un mouvement général d'adhésion et de soutien à son œuvre tant en Belgique qu'à l'étranger. Il réussit à entraîner dans son sillage ses compatriotes malgré la lutte politico-idéologique qui les divise et que les journaux tant de droite que de gauche se livrent sans merci tendant à y mêler l'œuvre civilisatrice que le Roi vient de lancer en faveur de l'Afrique.

Léopold II se donne moins d'un an pour préparer l'envoi en Afrique d'une première expédition chargée d'y fonder une première station avec l'approbation de la Commission Internationale qu'il comptait rassembler le plus vite possible.

Bientôt il éprouve de sérieuses difficultés de la part des milieux anglais. Il fait des efforts répétés pour les garder dans l'Association. Peine inutile. Ils font bande à part sans toutefois aller jusqu'à se montrer hostiles à l'œuvre du Roi.

Léopold II s'en enquiéta d'abord, mais il sut sans tarder en tirer profit en introduisant dans la Commission Internationale et dans le Bureau Exécutif de l'œuvre le général américain Sanford, qui allait le seconder de toutes ses forces.

Mais avant même que ne partît la première expédition de l'Association Internationale Africaine composée en majeure par-

(63) *Arch. Min. Aff. Etr. Brux., Collection Afrique: C.G.B. et A.I.A., document n° 14.* E. Banning rédigea le projet de cette lettre, Lambermont en revit et corrigea le texte. La lettre fut envoyée le 4 octobre 1876.

tie de Belges, un événement nouveau accapara toute l'attention du Roi. Stanley venait de réussir sa traversée de l'Afrique en descendant le fleuve Congo. Léopold II eut l'intuition de l'avantage qu'il pouvait en tirer. Une nouvelle œuvre en naîtra, sans que pour cela le Roi néglige celle à laquelle la Conférence géographique avait donné vie.

Auguste ROEYKENS O.F.M.
Membre de l'Académie

ANNEXE I

Lettre du Roi à Lambermont

(Arch. Min. Aff. Etr. Bruxelles. Papiers Lambermont, vol. V, section 9, document nº 56. Original.)

22 août 1975. Laeken.

Cher Baron,

Veuillez remercier M. de Montenaken et recevoir pour Vous-même, mon cher Ministre, tous mes remerciements pour la peine que vous avez eu la bonté de prendre encore une fois.

Le coup de sonde n'est pas encourageant et il ne me paraît pas utile d'insister.

Pour le moment ni les Espagnols, ni les Portugais, ni les Hollandais ne sont disposés à vendre.

Je compte m'informer discrètement si en Afrique il n'y a rien à faire.

Croyez-moi toujours, Cher Baron,

Votre très dévoué et affectionné

Léopold.

ANNEXE II

Note du Roi aux personnalités invitées à la Conférence

(Arch. Min. Aff. Etr. Bruxelles. Correspondance et Documents Afrique. Volume: Conférence Géographique de Bruxelles et Association Internationale Africaine. 1876-1884. Annexe à la pièce nº 3. Copie de la note du Roi de juillet 1876, avec annotation autographe de Lambermont: « à quelques Belges et à quelques étrangers ».)

Dans presque tous les pays, on prend un vif intérêt aux découvertes géographiques récemment faites dans l'Afrique centrale.

Plusieurs expéditions, alimentées par des souscriptions particulières, qui prouvent le désir qu'on a d'arriver à un résultat important, se sont faites et se font encore en Afrique. Des Anglais, des Américains, des Allemands, des Italiens et des Français ont pris, à des degrés divers, part à ce généreux mouvement. Ces expéditions répondent à une idée éminemment civilisatrice et chrétienne: abolir l'esclavage en Afrique, percer les ténèbres qui enveloppent encore cette partie du monde, en connaître les ressources qui paraissent immenses, en un mot, y verser les trésors de la civilisation, tel est le but de cette croisade moderne bien digne de notre époque. Jusqu'ici les efforts que l'on a tentés ont été faits sans accord; aussi le sentiment se produit-il aujourd'hui, surtout en Angleterre, que ceux qui poursuivent un but commun, en confèrent pour régler leur marche, pour poser quelques jalons, délimiter les régions à explorer, afin qu'aucune entreprise ne fasse double emploi.

J'ai constaté récemment, en Angleterre, que les principaux membres de la Société de Géographie de Londres sont très disposés à se rencontrer à Bruxelles avec les présidents des grandes sociétés de géographie du continent (1), et les personnes qui se sont, par leurs voyages, leurs études, leurs goûts philanthropiques et leur esprit de charité, le plus identifiées avec les tentatives d'introduire la civilisation en Afrique. Cette réunion donnerait lieu à une sorte de petite conférence, dont l'objet serait de discuter en commun la situation actuelle de l'Afrique, de constater les résultats atteints, de préciser ceux qui restent à atteindre. Plusieurs questions sont à examiner parmi lesquelles on peut citer:

1. Désignation précise des bases d'opération à acquérir sur la côte de Zanzibar et près de l'embouchure du Congo, soit par convention avec les chefs ou par achats ou locations à obtenir des particuliers;

2. Désignation des routes à ouvrir successivement vers l'intérieur et des stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices à organiser comme moyens d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre les chefs et de leur procurer des arbitres justes et désintéressés;

3. Création, l'œuvre étant bien définie, d'un comité international et central pour en poursuivre l'exécution, en exposer le but au public de toutes les nations, solliciter le sentiment philanthropique et recueillir les souscriptions déjà si abondantes aujourd'hui.

Si l'idée d'une conférence est admise, je proposerai qu'elle ait lieu en septembre à Bruxelles, ville centrale, capitale d'un pays neutre, qui paraît convenir pour une rencontre fraternelle et humanitaire comme celle dont

(1) Les papiers Em. de Borchgrave, dossier 242, contiennent deux exemplaires de cette note. L'une correspond textuellement à la version conservée aux archives du Ministère des Affaires étrangères, l'autre a été rédigée spécialement pour les délégués allemands. Le passage mis en cursives dans notre reproduction a été changé de la façon suivant: « Le 11 septembre se rencontreront à Bruxelles les présidents des grandes sociétés de géographie de l'Europe... ».

il s'agit. J'aurai le plus grand plaisir à recevoir les hommes distingués que j'appelle à cette réunion et à en faire mes hôtes.

J'insiste, en terminant, sur le but tout charitable, tout scientifique et philanthropique à obtenir. Il ne s'agit pas d'une affaire, il s'agit d'une alliance toute spontanée entre tous ceux qui veulent s'employer à introduire la civilisation en Afrique.

ANNEXE III

Note autographe du Roi à l'adresse des délégués belges

(Arch. Min. Aff. Etr. Bruxelles. Correspondance et Documents Afrique. Volume: Conférence Géographique de Bruxelles et Association Internationale Africaine 1876-1884. Pièce n° 3. Cette note fut communiquée aux délégués belges par Lambermont le 16 août 1876.)

Le but de la conférence est de fonder si possible l'œuvre internationale des stations scientifiques et hospitalières de l'Afrique.

En face de cette plaie épouvantable de la traite qui dans l'intérieur de l'Afrique fait plus de 100 mille victimes par an, il est nécessaire que les citoyens des pays civilisés s'entendent pour la cicatriser.

Le quartier général de cette œuvre pacifique serait bien placé sur le sol belge. Mais nous n'ambitionnons pas sa direction et ne pouvons pas prétendre lui imposer une forme absolue. L'œuvre doit être dirigée par un comité, central international avec section permanente exécutive. Ce comité, il serait désirable que la Conférence voulût le nommer, le composer d'un ou de deux représentants de chacune des nationalités assises autour de la table de la Conférence et lui désigner Bruxelles comme résidence.

Les membres du comité international devraient être la cheville ouvrière des comités nationaux qui dans chaque pays seront les affiliés du comité central.

Il est bien désirable que les stations soient dirigées par le comité central afin de maintenir entre elles un trait d'union indispensable tant au point de vue de l'unité qu'à celui de la sécurité de l'œuvre. Mais ces stations, fruit de souscriptions volontaires, je pense qu'il faut laisser une certaine liberté à ceux qui veulent donner leur argent d'y mettre le titre qui leur conviendrait le mieux. Obligera-t-on le comité central à refuser une forte somme parce que le donataire veut que la station dont il fait les frais porte son nom ou le nom de son pays, et qu'il veut que ce soient ses nationaux qui la tiennent? Empêchera-t-on la charité d'être stimulée par l'amour-propre?

Les Belges ne souscrivant guère pour ces stations en Afrique quel que soit leur caractère, ce sont les étrangers, si l'idée prend, qui le feront et dès lors ce sont eux qui, bien plus que nous, décideront comment seront les stations.

Nos compatriotes et moi nous agirons sagement en faisant tout ce que nous pourrons pour persuader aux étrangers qu'ils ont intérêt à ce que stations en majorité soient internationales ou placées sous le comité central sauf volonté contraire exprimée par les souscripteurs, réserve qui me paraît d'autant plus politique que tout le monde reste libre de s'en prévaloir ou non selon sa volonté.

ANNEXE IV

Le discours d'ouverture prononcé par le Roi à la Conférence

(*Conférence géographique de Bruxelles.* Bruxelles, Hayez, 1876, p. 4-6.)

Messieurs,

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement de l'aimable empressement avec lequel vous avez bien voulu vous rendre à mon invitation. Outre la satisfation que j'aurai d'entendre discuter ici les problèmes à la solution desquels nous nous intéressons, j'éprouve le plus vif plaisir à me renconter avec les hommes distingués dont j'ai suivi depuis des années les travaux et les valeureux efforts en faveur de la civilisation.

Le sujet qui nous réunit aujourd'hui est de ceux qui méritent au premier chef d'occuper les amis de l'humanité. Ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières, c'est, j'ose le dire, une croisade digne de ce siècle de progrès; et je suis heureux de constater combien le sentiment public est favorable à son accomplissement; le courant est avec nous.

Messieurs, parmi ceux qui ont le plus étudié l'Afrique, bon nombre ont été amenés à penser qu'il y aurait avantage pour le but commun qu'ils poursuivent à ce que l'on pût se réunir et conférer en vue de régler la marche, de combiner les efforts, de tirer parti de toutes les ressources, d'éviter les doubles emplois.

Il m'a paru que la Belgique, Etat central et neutre, serait un terrain bien choisi pour une semblable réunion et c'est ce qui m'a enhardi à vous appeler tous, ici, chez moi, dans la petite conférence que j'ai la grande satisfaction d'ouvrir aujourd'hui. Ai-je besoin de dire qu'en vous conviant à Bruxelles, je n'ai pas été guidé par des vues égoïstes? Non, Messieurs, si la Belgique est petite, elle est heureuse et satisfaite de son sort; je n'ai d'autre ambition que de la bien servir. Mais je n'irai pas jusqu'à affirmer que je serais insensible à l'honneur qui résulterait pour mon pays de ce qu'un progrès important dans une question qui marquera dans votre époque fût daté de Bruxelles. Je serais heureux que Bruxelles devînt en quelque sorte le quartier général de ce mouvement civilisateur.

Je me suis donc laissé aller à croire qu'il pourrait entrer dans vos convenances de venir discuter et préciser en commun, avec l'autorité qui

vous appartient, les voies à suivre, les moyens à employer pour planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale; de convenir de ce qu'il y aurait à faire pour intéresser le public à votre noble entreprise et pour l'amener à y apporter son obole. Car, Messieurs, dans les œuvres de ce genre, c'est le concours du grand nombre qui fait le succès, c'est la sympathie des masses qu'il faut solliciter et savoir obtenir.

De quelles ressources ne disposerait-on pas, en effet, si tous ceux pour lesquels un franc n'est rien ou peu de chose, consentaient à le verser à la caisse destinée à supprimer la traite dans l'intérieur de l'Afrique?

De grands progrès ont déjà été accomplis, l'inconnu a été attaqué de bien des côtés; et si ceux ici présents qui ont enrichi la science de si importantes découvertes voulaient nous en retracer les points principaux, leur exposé serait pour un puissant encouragement.

Parmi les questions qui seraient encore à examiner on a cité les suivantes:

1. Désignation précise des bases d'opération à acquérir, entre autres sur la côte de Zanzibar et prés de l'embouchure du Congo, soit par conventions avec les chefs, soit par achats ou locations à régler avec les particuliers;

2. Désignation des routes à ouvrir successivement vers l'intérieur et des stations hospitalières, scientifiques et pacificatrices à organiser comme moyen d'abolir l'esclavage, d'établir la concorde entre les chefs, de leur procurer des arbitres justes, désintéressés, etc.;

3. Création, l'œuvre étant bien définie, d'un comité international et central et de comités nationaux pour en poursuivre l'exécution, chacun en ce qui le concerne, en exposer le but au public de tous les pays et faire au sentiment charitable un appel qu'aucune bonne cause ne lui a jamais adressé en vain.

Tels sont, Messieurs, divers points qui semblent mériter votre attention; s'il en est d'autres, ils se dégageront de vos discussions et vous ne manquerez pas de les éclaircir.

Mon vœu est de servir comme vous me l'indiquerez la grande cause pour laquelle vous avez déjà tant fait. Je me mets à votre disposition dans ce but et je vous souhaite cordialement la bienvenue.

ANNEXE V

Décisions finales de la conférence

(*La Conférence géographique de Bruxelles,* Bruxelles, Hayez, 1876, p. 37-40.)a

I. *Déclaration au sujet des stations*

Pour atteindre le but de la Conférence internationale de Bruxelles, c'est-à-dire: explorer scientifiquement les parties inconnues de l'Afrique,

faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la suppression de la traite des nègres en Afrique, il faut:

1. organiser, sur un plan international commun, l'exploration des parties inconnues de l'Afrique, en limitant la région à explorer, à l'Orient et à l'Occident, par les deux mers, au Midi par le bassin du Zambèze, au Nord par les frontière du nouveau territoire égyptien et le Soudan indépendant. Le moyen le mieux approprié à cette exploration sera l'emploi d'un nombre suffisant de voyageurs isolés, partant de diverses bases d'opération;

2. établir, comme bases de ces explorations, un certain nombre de stations *scientifiques et hospitalières,* tant sur les côtes de l'Afrique que dans l'intérieur du continent.

De ces stations, les unes devront être établies, en nombre très-restreint, sur les côtes orientale et occidentale d'Afrique, aux points où la civilisation européenne est déjà représentée, à Bagamojo et à Loanda, par exemple. Les stations auraient le caractère d'entrepôts destinés à fournir aux voyageurs des moyens d'existence et d'exploration. Elles pourraient être fondées à peu de frais, car elles seraient confiées à la charge des Européens résidant sur ces points.

Les autres stations seraient établies sur les points de l'intérieur les mieux appropriés pour servir de bases immédiates aux explorations. On commencerait l'établissement de ces dernières stations par les points qui se recommandent, dès aujourd'hui, comme les plus favorables au but proposé. On pourrait signaler, par exemple, Ujiji, Nyangwe, la résidence du roi ou un point quelconque situé dans les domaines de Muata-Yamvo. Les explorateurs pourraient indiquer, plus tard, d'autres points où il conviendrait de constituer des stations du même genre.

Laissant à l'avenir le soin d'établir des communications sûres entre les stations, la Conférence exprime surtout le vœu qu'une ligne de communications, autant que possible continue, s'établisse de l'un à l'autre Océan, en suivant approximativement l'itinéraire du commander Cameron. La Conférence exprime également le vœu que, dans la suite, s'établissent des lignes d'opération dans la direction Nord-Sud.

La Conférence fait appel dès aujourd'hui au bon vouloir et à la coopération de tous les voyageurs qui entreprendront des explorations scientifiques en Afrique, qu'ils voyagent ou non sous les auspices de la Commission internationale instituée par ses soins.

II. *Résolutions concernant le système d'organisation*

1. Il sera constitué une *Commission internationale d'exploration et de civilisation de l'Afrique centrale,* et des Comités nationaux qui se tiendront en rapport avec la Commission dans le but de centraliser, autant que possible, les efforts faits par leurs nationaux et de faciliter, par leur concours, l'exécution des résolutions de la Commission.

2. Les *Comités nationaux* se constituent d'après le mode qui leur paraîtra préférable.

3. La *Commission sera composée* des présidents des principales Sociétés de Géographie qui sont représentées à la Conférence de Bruxelles, ou qui viendraient à adhérer à son programme, et de deux membres choisis par chaque Comité national.

4. Le président aura la faculté d'admettre dans l'association les pays qui n'étaient pas représentés à la Conférence.

5. Le président aura la faculté de compléter la Commission internationale en y ajoutant des membres effectifs et des membres d'honneur.

6. La Commission centrale, après avoir fait son règlement, aura pour mission de diriger, par l'*organe d'un Comité exécutif,* les entreprises et les travaux tendant à atteindre le but de l'association et de gérer les fonds fournis par les Gouvernements, par les Comités nationaux et par des particuliers.

7. Le Comité exécutif sera constitué auprès du président et composé de trois ou quatre membres désignés préalablement par la Conférence actuelle et, plus tard, par la Commission internationale.

8. Les membres du Comité se tiendront prêts à répondre à l'appel du président.

9. Le président désigne un secrétaire général qui, par le fait même de sa nomination, deviendra membre de la Commission internationale et du Comité exécutif, ainsi qu'un trésorier.

DE AARDRIJKSKUNDIGE CONFERENTIE (1876) VANUIT HET KONINKLIJK PALEIS GEZIEN

De Aardrijkskundige conferentie van Brussel (1876) werd reeds in verschillende werken of tijdschriftartikels behandeld. Dat Leopold II het initiatief ertoe nam en hij er de spil van was, is bekend. Bij het onderzoek van de verschillende aspecten van de conferentie werd het archief van het koninklijk paleis te Brussel tot nog toe echter weinig gebezigd. Daarom is het wellicht niet zonder belang de voorbereiding en het verloop van de conferentie aan de hand van dit archief te volgen. De eerste vraag is dan: welke bronnen zijn in dat verband voorhanden?

Men vindt drie (voorlopige) nummers in het fonds „Departement van de grootmaarschalk van het Hof" (G.M.), nl. nrs. 380 en 381, registers der diners aangeboden tijdens de regering van Leopold II, waarin de namen van alle genodigden voorkomen; nr. 439, een klein dossier betreffende de conferentie, gaande van juni tot oktober 1876.

In het fonds „Civiele lijst" (C.L.), is er, onder het voorlopig nr. 108, een kleine bundel betreffende de verhuizing, in juli-augustus 1876, van de dienst van de Civiele lijst, uit het koninklijk paleis naar de daar vlakbij gelegen residentie d'Assche, precies met het oog op de conferentie.

Tenslotte berust in de reeks „Foto's", onder nr. 720, een album met de portretten van de meeste vreemde afgevaardigden op de conferentie. Alles bijeen is dat niet veel.

En dan rijst de tweede vraag: welke gegevens kan men uit deze enkele, verspreide bronnen halen? De inlichtingen, die men daarin vindt, hebben nl. betrekking: op enkele Britse personaliteiten, die Leopold II kort vóór de conferentie ontmoette; op de materiële voorbereiding van de conferentie of tenminste op één aspect daarvan; op de uitnodiging van de vreemde afgevaardigden; op de ontvangst van de Belgische en vreemde deelnemers in het paleis. We zullen elk van deze vier punten nader onderzoeken.

Wanneer men een kijk werpt in de registers der diners, die aan het Hof aangeboden werden tijdens de drie maanden, die aan de opening van de conferentie voorafgingen, vallen de namen van een drietal Britten op, nl. Wolseley, de prins van Wales en Lumley.

Om echter de betekenis van deze namen in het raam van de conferentie te begrijpen, om beter het belang van het contact tussen de koning en deze personen in te zien, is het nuttig de aandacht te vestigen op de reis, die Leopold II in mei-juni 1876 in het Verenigd Koninkrijk ondernam.

Op 29 mei scheepte hij te Oostende incognito in. In de *Moniteur belge* (1) vindt men evenwel enkele bijzonderheden daarover. De vorst was vergezeld van zijn kabinetschef, Jules Devaux (2) en van graaf J. d'Oultremont (3), adjudant van het paleis. De reis, die tot 11 juni duurde, begon te Londen en eindigde met een bezoek aan koningin Victoria in het kasteel van Balmoral. Was het verblijf van enkele dagen in het Schotse domein alleen maar een beleefdheidsbezoek, een weerzien van neef en nicht? Of sprak Leopold II met de koningin over de plannen, die hij toen in verband met Afrika reeds had? Het blijft een duister punt. Daarentegen is het zeker dat Leopold II zich te Londen in verbinding stelde met enkele personaliteiten, die iets met Afrika te maken hadden. Wie waren deze personen?

Op 30 mei (4) ontving hij in het hotel Claridge een officier, V.L. Cameron, die in 1873-1874 van het Tanganikameer uit, de kust van Angola bereikt had na een moeilijke reis doorheen Afrika. Voor Leopold II was deze Brit toen geen onbekende

---

(1) *Le Moniteur belge* (niet-officieel gedeelte) van 1876, nrs. 152 (p. 1568), 153 (p. 1578), 154 (p. 1589), 155 (p. 1603), 156 (p. 1619), 159 (p. 1638), 160 (1648), 164 (p. 1705).

(2) Jules J.P. Devaux (1828-1886), werd op 11 oktober 1858 benoemd tot secretaris van koning Leopold I en werd aldus de medewerker van zijn oom, Jules Van Praet, minister van het Huis des konings. Van 1866 tot aan zijn dood was hij kabinetschef van koning Leopold II. Zie: levensschets door E. VANDEWOUDE, in: *Nationaal Biografisch Woordenboek,* VI. Brussel, 1974, col. 225-231.

(3) Luitenant graaf John C. d'Oultremont werd ca. 1874 als officier aan het Militair huis des konings verbonden; benoemd tot adjudant van het paleis in 1875, werd hij de adjunct van generaal baron L. Prisse (zie verder), commandant van het paleis. Op 12 maart 1884 werd hij benoemd tot maarschalk van het Hof en op 9 april 1890 tot grootmaarschalk van het Hof; deze laatste functie bleef hij waarnemen tot aan de dood van Leopold II (1909). Zie: A(rchief) van het K(oninklijk) P(aleis), Kabinet van koning Leopold II, V B a; *Almanach royal.*

(4) *Le Moniteur belge,* 2 juni 1876, nr. 154, p. 1589.

meer, vermits hij een tijd voordien voorgesteld had een geldsom ter beschikking van de Royal Geographical Society te stellen om deze reiziger, die in Afrika in moeilijkheden verkeerde, toe te laten zijn reis tot een goed einde te brengen (5). Nog diezelfde dag (6) bood hij aan de prins en de prinses van Wales een diner aan. Op 31 mei (7) was hij te gast bij miss Burdett Coutts, waarvan het bekend was dat zij financiële steun aan de missies in Afrika verleende (8). De volgende dag werd de vorst bij de prins van Wales uitgenodigd (9). Omstreeks 3 juni (10) had hij in de Belgische ambassade, waar H. Solvyns en zijn echtgenote een diner aanboden, de gelegenheid o.m. generaal G.J. viscount Wolseley te ontmoeten; deze laatste had in 1873-1874 met harde hand de Ashantiopstand aan de Gold Coast bedwongen (11). Op 5 juni (12) was de vorst samen met Britse personaliteiten aanwezig op een receptie bij de Oostenrijkse gezant, graaf von Beust en ontmoette hij er o.m. generaal sir Henry Rawlinson, lid van de Council of India. Zoals hij wat later, nl. in juli zelf toegaf, had

(5) Over het aanbod van Leopold II om een som ter beschikking te stellen voor hulp aan Cameron, zie: J. STENGERS, *Textes inédits d'Emile Banning.* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen, Verhandelingen in-8°, II, 3 (Geschiedenis). Brussel, 1955, p. 13-14; A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II. Nouvelles recherches sur sa genèse et sa nature (1875-1876).* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen, Verhandelingen in-8°, X, 1 (Geschiedenis). Brussel, 1956, p. 153-157. Zie ook: het blad *Etoile belge* van 3 februari 1876; *Proceedings of the Royal Geographical Society,* XX, 1875-1876, p. 165. Het bleef bij een aanbod. Het telegrafisch bericht dat Cameron veilig te Loanda aangekomen was, bereikte Londen op 16 december 1875; de *Times* van 17 december maakte er melding van.

(6) *Le Moniteur belge,* 2 juni 1876, nr. 154, p. 1589.

(7) *Le Moniteur belge,* 3 juni 1876, nr. 155, p. 1603.

(8) Het Antwerps liberaal blad *Le Précurseur* van 12 september 1876, dat een uitvoerig artikel wijdt aan de Aardrijkskundige conferentie, wees o.m. op de financiële steun, die miss Burdett Coutts aan de missies in Afrika verleende. Zie ook: A. ROEYKENS, *Le dessein africain de Léopold II,* p. 192-196.

(9) *Le Moniteur belge,* 4 juni 1876, nr. 156, p. 1619. Na met de prins en de prinses van Wales te hebben gedineerd, was Leopold II aanwezig op een hofbal in Buckingham Palace te Londen.

(10) *Le Moniteur belge,* 7 juni 1876, nr. 159, p. 1658.

(11) Over Garnet Joseph first viscount Wolseley (1833-1913), later veldmaarschalk en opperbevelhebber der Britse strijdkrachten, zie: Dictionary of National Biography 1912-1921, p. 586-591. M. LUWEL publiceerde een bijdrage over *Léopold II et son ami lord Wolseley* (in: Africa-Tervuren, XI, 1965, 2, p. 29-39) doch hierin is alleen maar sprake over de betrekkingen tussen Leopold II en Wolseley van 1882 tot 1890.

(12) *Le Moniteur belge,* 8 juni 1876, nr. 160, p. 1648.

hij te Londen o.m. het contact met leden van de Royal Geographical Society gezocht (13).

Welnu onder al deze personaliteiten, werden er twee te Brussel ontvangen, nog vóór de opening van de conferentie, nl. Wolseley en de prins van Wales.

Nauwelijks een week na de thuiskomst van Leopold II, nl. van 16 tot 19 juni, waren Wolseley en zijn echtgenote te gast in het koninklijk paleis te Brussel (14). Ook baron A. Lambermont (15), secretaris-generaal van het ministerie van Buitenlandse Zaken en 's konings eerste medewerker in de Afrikaanse onderneming, werd toen uitgenodigd (16).

Zowat een maand later, t.t.z. op 21 en 22 augustus logeerden de prins en de prinses van Wales in het paleis (17). Men mag veronderstellen dat Leopold II zich met de Britse troonopvolger o.m. onderhield over de Engelsen, die op de conferentie zouden uitgenodigd worden.

Naast Wolseley en de prins van Wales, valt nog een derde naam in de registers der diners op, nl. J.S. Lumley (18), Brits gezant te Brussel. Deze werd tussen 16 juni en 20 augustus acht maal aan het Hof uitgenodigd (19). Hoewel samen met hem nog andere Belgische en vreemde personaliteiten aanzaten, kan men zich de vraag stellen of de herhaaldelijke aanwezigheid van de Britse gevolmachtigde minister, enkel om protocolaire redenen te verklaren is. Daarbij kan gezegd worden dat op 17 en 19 juni,

(13) Niet-gedateerde nota van Leopold II, in overleg met baron A. Lambermont, secretaris-generaal van het ministerie van Buitenlandse Zaken opgesteld (einde juli 1876). Archief van het ministerie van Buitenlandse Zaken. Documents et correspondance. Afrique. Conférence géographique de Bruxelles et Association internationale africaine. 1876-1884, doc. nr. 3. Gepubliceerd in: A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles (1876)*. Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen. Verhandelingen in-8°, X, 2 (Geschiedenis). Brussel, 1956, p. 28-29.

(14) A.K.P., G.M., voorlopig nr. 380.

(15) Over baron A. Lambermont, secretaris-generaal van het ministerie van Buitenlandse Zaken en een der voornaamste medewerkers aan de Afrikaanse onderneming van Leopold II, zie: J. WILLEQUET, *Le Baron Lambermont*. Brussel, 1971.

(16) A.K.P., G.M., voorl. nr. 381.

(17) A.K.P., G.M., voorl. nr. 381. Zie ook: G.M., voorl. nr. 283, bezoek van de prins en van de prinses van Wales te Brussel.

(18) John Savile Lumley was gevolmachtigd minister van Groot-Brittannië te Brussel sedert 23 november 1868.

(19) A.K.P., G.M., voorl. nr. 381.

7 juli en 16 augustus Lumley in de gelegenheid was Lambermont in het paleis te ontmoeten.

Misschien is het in de huidige stand van de studie van de Aardrijkskundige conferentie, nog niet mogelijk een direct verband te leggen tussen Wolseley, de prins van Wales en Lumley enerzijds, en de Aardrijkskundige conferentie anderzijds. Want geen van hen nam aan de conferentie deel. Toch lijkt het ons niet zonder belang hun namen te vermelden. Was het een toeval dat Leopold II gedurende die weken van voorbereiding Wolseley en de prins van Wales achtereenvolgens te Londen en te Brussel ontmoette, dat Lumley toen herhaaldelijk in het koninklijk paleis kwam en dat toen ook Lambermont uitgenodigd werd? In elk geval moet de aandacht op deze ontmoetingen gevestigd worden.

Terwijl de Britten in het paleis ontvangen werden, was Leopold II met de voorbereiding van de conferentie bezig. *La Conférence,* aldus baron de Borchgrave, *fut préparée avec autant de tact que de méthode, autant de prudence que de sagacité* (20). Hoewel er zich in dat opzicht nog veel onbekenden voordoen, zijn enkele etappen in deze voorbereiding thans gekend. Omstreeks het einde van 1875 had de koning van E. Banning, archivaris van het ministerie van Buitenlandse Zaken, een bijdrage over de exploratie van het Afrikaanse continent ontvangen (21). Het was nog Banning, die in januari-februari 1876 in het blad *Echo du Parlement* een reeks artikels over Afrika liet verschijnen. Tijdens de eerste helft van mei begaf Leopold II zich naar Duitsland (22). In mei-juni had de reis naar Engeland plaats. Einde juli stelde hij in samenwerking met Lambermont, een nogal uitvoerige nota op bestemd voor enkele Belgische en vreemde personaliteiten, waarin de idee van een aardrijkskundige conferentie voor

(20) E. DE BORCHGRAVE, *Les origines de l'Etat indépendant du Congo.* Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres, Sciences morales et politiques et Beaux-Arts, 1919, p. 169-174.

(21) Zie: brief van de Borchgrave aan E. Banning, 20 december 1875. Algemeen Rijksarchief Brussel, archief Banning, 32; J. Stengers, *Textes inédits d'Emile Banning,* p. 30-31.

(22) De reis van Leopold II naar Duitsland duurde van 30 april tot 16 mei 1876; de vorst ontmoette er toen de keizer. A. ROEYKENS vestigde de aandacht op deze reis. Zie: *Léopold II et l'Afrique 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point.* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen, Verhandelingen in-8° (nieuwe reeks), XIV, 2. Brussel, 1958, p. 82.

het eerst formeel vooropgezet werd en waarin uitdrukkelijk naar de reis in Engeland en naar het contact met leden van de Royal Geographical Society verwezen werd (23). Op 16 augustus hielden zes Belgische personaliteiten, onder het voorzitterschap van Lambermont een eerste voorbereidende vergadering en namen er kennis van een nieuwe nota van Leopold II, waarin ditmaal het doel van de conferentie uiteengezet werd (24). Op 9 september, t.t.z. drie dagen vóór de opening van de conferentie, hielden de Belgische afgevaardigden een tweede voorbereidende vergadering (25). Op 26 en 30 augustus had Lambermont aan de kabinetschef van de koning enkele korte bijdragen over de exploratie van Afrika laten geworden (26).

---

(23) Nota van Leopold II in overleg met Lambermont opgesteld, van einde juli 1876. Zie: voetnoot 13.

(24) Nl. A. Couvreur, Ch. Sainctelette, J. Quairier, P. Van Biervliet, M. Van den Bossche en J. Van Volxem. Zij kwamen op 16 augustus 1876 in het kabinet van Lambermont bijeen. Over deze vergadering stelde Lambermont een verslag op en zond dit, als bijlage van zijn brief van 21 augustus 1876 aan J. Devaux (Archief van het ministerie van Buitenlandse Zaken, Conférence géographique de Bruxelles..., doc. nr. 3 en bijlage). Dit verslag is gepubliceerd in: A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles*, p. 79-83.

(25) Aan de tweede voorbereidende bijeenkomst van de Belgische afgevaardigden, eveneens door Lambermont voorgezeten, op 9 september 1876, namen deel: A. Couvreur, J. Quairier, Ch. Sainctelette, T. Smolders, P. Van Biervliet, M. Van den Bossche, evenals E. Banning. Over deze vergadering stelde Lambermont een verslag op (Archief van het ministerie van Buitenlandse Zaken, Conférence géographique de Bruxelles..., doc. 7; zie eveneens documenten 5 en 6). Dit verslag werd gepubliceerd in: A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles*, p. 135-142.

(26) Brieven van Lambermont aan Devaux, 26 en 30 augustus 1876. A.K.P., G.M., voorl. nr. 439. Zie ook: bijlage IV. In het dossier G.M. 439 vindt men de volgende korte bijdragen: *Voyage de M^r^. Blondeel sur le littoral de la mer Rouge et en Abyssinie. 1840*, 2 p. - *L'Afrique Australe. Premiers voyages du Docteur Livingstone. 1840-1856*, 1 p. - *Voyage de Barth, Richardson et Overweg dans le Sahara et le Soudan. 1850 à 1855*, 2 p. - *De Port-Natal aux chutes du Zambèse par Baldwin. 1852-1860*, 1 p. - *Voyage du Docteur Vogel dans l'Afrique centrale. 1853-1855*, 1 p. - *Le Zambèse et ses affluents par David et Charles Livingstone. 1858-1864*, 2 p. - *Les sources du Nil. Journal d'un voyage de découverte par le capitaine Speke. 1860-1863*, 2 p. - *Voyage à l'Albert N'Yanza ou lac Albert par Sir Samuel White Baker. 1861-1864*, 6 p. - *Le Gabon par le docteur Griffon du Bellay. 1861-1864*, 3 p. - *Voyage dans le Soudan Occidental par M^r^. Mage Lieutenant de vaisseau. 1863-1866*, 4 p. - *Dernier journal du docteur David Livingstone. 1866-1873*, 4 p. - *Ismaïlia. Gondokoro. Récit d'une expédition armée dans l'Afrique centrale pour la suppression de la traite des noirs, commandée par Sir Samuel White Baker. 1869-1873*, 2 p. - *Voyage du Bn Decken dans l'Est de l'Afrique (Revue britannique, 1869)*, 2 p. - *Comment j'ai retrouvé Livingstone. Voyages, aventures et découvertes dans le centre de l'Afrique par Henri Stanley*, 4 p. - *Côte occidentale d'Afrique*, 14 p. - *Une route par mer dans l'Afrique Centrale*, 6 p. - *Zanzibar*, 19 p. - *Note sur la traite des esclaves dans l'Afrique orientale par Horace Waller d'après le récit de voyage de Steere et de E. Young*, 9 p.

In het paleis zelf was men bezig met wat we zouden noemen de materiële voorbereiding van de conferentie. Over minstens een aspect hiervan zijn gegevens voorhanden. In juni besliste de vorst in het paleis wat plaats te maken, daar hij in september „talrijke genodigden" verwachtte; daarom zouden de dienst van de Civiele lijst en de dienst van generaal A. Goffinet (27) naar de residentie d'Assche overgebracht worden.

De residentie van de markies d'Assche is gelegen op de hoek van het Paleizenplein en van de Hertogstraat, op een paar honderd meters van het eigenlijke paleis, met hetwelk zij sedert ca. 1910 door een hoefijzervormige gaanderij verbonden is. Thans spreekt men van het gebouw van de Civiele lijst. De residentie werd omstreeks 1786 voltooid in de nieuw aangelegde wijk van het park en van het Koningsplein. Zij behoorde achtereenvolgens toe aan de abdij der reguliere kanunniken van Koudenberg (Brussel), aan de benediktijnenabdij van Gembloers, aan de prins van Arenberg en aan markies d'Assche. Deze laatste verkocht op 28 september 1852 het goed aan de Belgische Staat (28). Deze residentie vormde toen a.h.w. een enclave in de tuin van het koninklijk paleis en de aankoop, door de Staat, was dan ook bedoeld om op die manier het paleis van particuliere woningen af te zonderen; desgevallend kon het gebouw tot verblijf van de prinsen dienen (29). In feit woonde er nooit een lid van de koninklijke familie in en kreeg het gebouw een administratieve

(27) Luitenant-kolonel A. Goffinet (1812-1886), vroeger secretaris van de hertog van Brabant, werd op 15 februari 1866 tot een nieuwe functie aan het Hof (Secrétaire des Commandements du Roi et de la Reine) benoemd. Zie: A.K.P., Kabinet van koning Leopold II, V B a; *Almanach royal.* Zie ook: *Biographie nationale,* dl XXXIV, 1. Brussel, 1967, col. 420-423.

(28) B. LEFEBVRE S.J., *L'Hôtel de la Liste Civile, à Bruxelles,* in: *Revue générale,* juli 1912, p. 131-139. Deze bijdrage werd vermoedelijk gepubliceerd, toen in maart 1912 het gerucht liep als zou het gebouw van de Civiele lijst (de vroegere residentie d'Assche), werk van architect Montoyer, gedeeltelijk gesloopt worden. In feite werd het oude gebouw niet afgebroken, integendeel aan de kant van de Hertogstraat merkelijk vergroot naar het plan van architect Flanneau; het kreeg toen zijn huidig uitzicht. Op postkaarten die van ca. 1900 dateren, is de vroegere residentie d'Assche, met de oude gevels duidelijk te merken. Sedert de reiniging, in de zomer van 1975, van de gevels van het koninklijk paleis en van het gebouw van de Civiele lijst door de firma Vandekerchove, kan men het ca. 1912 bijgebouwde deel duidelijk onderscheiden o.m. door het verschil in steensoorten gebruikt bij de omlijsting der vensters.

(29) B. LEFEBVRE, op. cit., p. 139.

bestemming. Uitzonderlijk had er ook eens een kunsttentoonstelling plaats (30).

Op 21 juni gaf Leopold II instructies aan H. Ketels, directeur van de Civiele lijst (31): daar hij in september „talrijke genodigden" verwachtte, wenste hij de door de Civiele lijst en de door Goffinet betrokken burelen in het paleis (gelijkvloers) te doen ontruimen en deze herin te richten en te bemeubelen; beide diensten zouden naar de residentie d'Assche overgebracht worden; uit dit laatste gebouw zou de bibliotheek van de koning, in een minimum van tijd, t.t.z. vóór 1 juli moeten ontruimd worden; de boeken zouden voorlopig in kisten geborgen worden; in het paleis zelf zouden nog een paar andere lokalen ontruimd worden (32).

Over de herinrichting en de bemeubeling van de in het paleis ontruimde lokalen, vonden we echter geen bijzonderheden (33). Ook de residentie d'Assche werd toen binnen opgefrist (34).

---

(30) Op 1 maart 1872 werd in de vroegere residentie d'Assche een tentoonstelling van „moderne" doeken geopend ten voordele van de kleuterscholen in de Miniemenstraat te Brussel. Ingangsprijs: 0,50 fr. Zie: *Le Moniteur belge* van 5 maart 1872, nr. 65, p. 611.

(31) Hippolyte Joseph Ketels, inspecteur 1ste kl. van Registratie en Domeinen, werd in februari 1875 tot directeur van de Civiele lijst benoemd. A.K.P., Kabinet van koning Leopold II, V B a; *Almanach royal.*

(32) De nota van Leopold II (zie: bijlage I) laat veronderstellen dat reeds een tijd voordien A. Goffinet van bureel had moeten verhuizen.

(33) Zie: brief van Leopold II aan H. Ketels, C.L. voorlopig nr. 108. Zie ook: bijlage I. Wellicht had men gegevens over de herinrichting en bemeubeling van de door de Civiele lijst en de door Goffinet ontruimde lokalen kunnen vinden in de maandelijkse staat der uitgaven van de Civiele lijst; deze staten zijn echter niet bewaard voor de jaren 1875-1876. In het dossier C.L., voorl. nr. 108, vindt men twee vrachtbrieven, gedateerd van augustus 1876; zij hebben betrekking op de verzending, per spoor, uit Gent naar Brussel van tapijten (drie colli), voor een waarde van 1500 en 300 fr.; deze colli waren op 13 en 14 augustus uit Gent verzonden voor rekening van de Civiele lijst. Het is echter niet duidelijk of deze tapijten bestemd waren voor het paleis zelf of voor de vroegere residentie d'Assche.

(34) Zie: A.K.P., C.L., voorl. nr. 108. Het gebouw werd aan het stadsgas aangesloten, en er werden een gasverlichting en nieuwe spiegels geplaatst; de lokalen werden geverfd; op de binnenkoer werd allerlei oud ijzer opgeruimd. Terwijl de boeken van de bibliotheek van de koning voorlopig in koffers geborgen werden, zou de dienst van de koninklijke gebouwen overgebracht worden van de residentie d'Assche naar het vroegere gebouw van de Koninklijke militaire school in de Naamse straat, dat aan de paleistuin paalt en waarover de koning beschikte. Zie: richtlijnen van Ketels aan A. Balat, architect van de koning en aan Fologne, architect van het Huis des konings evenals aan architect Govaerts (van de dienst der Burgerlijke gebouwen van het ministerie van Openbare werken) van 6, 26 en 31 juli, 29 augustus en 15 september 1876. A.K.P., C.L., voorl. nr. 108.

Terwijl deze werken aan de gang waren, hield Leopold II zich persoonlijk bezig met de uitnodiging van de afgevaardigden, of juister gezegd van de vreemdelingen; want over de uitnodiging van de Belgische afgevaardigden zijn in het koninklijk archief geen gegevens te vinden.

Op wat was de keuze van de koning gebaseerd? Was het een keuze door hem alleen gedaan? Of gebeurde deze in overleg met Lambermont? In dat verband kan gewezen worden op een nogal uitvoerige nota (14 pagina's), bewaard in het paleisarchief, van de hand van een van Lambermonts medewerkers (35), door de secretaris-generaal nagezien en door hem met een paar bijzonderheden aangevuld. Hierin vindt men bondige biografische gegevens betreffende de Duitsers G. Nachtigal, A. Petermann, G. Rohlfs, G. Schweinfurth en baron F. von Richthofen; de Britten sir Rutherford Alcock, sir Samuel Baker, V.L. Cameron, sir Bartle Frere, sir Henry Rawlinson en generaal Wolseley; de Oostenrijkers baron Hofmann, ridder F. von Hochstetter, graaf J.N. Wilczek en graaf E. Zichy; de Fransen baron de la Roncière le Noury en graaf F. de Lesseps en de Italianen Correnti en C. Negri. Het zijn bijzonderheden betreffende hun loopbaan, hun reizen, hun publikaties, hun kennis van de Franse taal, hun karakter (36). Onder hen zijn er voorzitters van aardrijkskundige genootschappen, ontdekkingsreizigers, uitgevers van kaarten, enz. Welnu aan al deze personen, behalve aan Wolseley, zal een uitnodiging gezonden worden.

Op 11 augustus 1876 gaf de vorst precieze richtlijnen, met daarbij een namenlijst, aan generaal baron L. Prisse, commandant van het paleis (37), die zich in het bijzonder met de materiële voorbereiding van de conferentie bezig gehouden heeft. Wat leest men in deze instructies?

Er moesten onmiddellijk uitnodigingskaarten geschreven (of gedrukt?) worden, met volgende tekst: *d'après les ordres du Roi le Grand Maréchal de la Cour a l'honneur d'inviter M. — à*

(35) Waarschijnlijk van de hand van P. Guillaume.

(36) A.K.P., G.M., voorlopig nr. 439.

(37) Luitenant-generaal baron L. Prisse werd ca. 1853 tot ordonnansofficier van Leopold I benoemd; in 1854 werd hij adjudant van het paleis en in 1872 commandant van het paleis; hij bleef in dienst van het Hof tot ca. 1883 en was toen vleugeladjudant van de koning. Zie: *Almanach royal.*

descendre au palais de Bruxelles à partir du 11 septembre prochain. Deze kaarten dienden aangevuld en verzonden te worden als volgt.

Wat de Britten betreft — want zij worden eerst genoemd, wat wellicht laat veronderstellen dat de koning aan hen een bijzondere aandacht schonk — moest elke naam gevolgd worden door de juiste afkortingen van hun titels (b.v. F.R.G.S., Fellow of the Royal Geographical Society). Onderaan op de kaart zou vermeld worden dat op 11 september om 10 u. een Belgisch stoomschip te Dover zou klaar liggen om de genodigden naar Oostende te brengen; in geval de genodigde zich langs een andere weg naar Brussel zou begeven, moest hij dit laten weten. Via de Belgische gezant te Londen zouden de zoëven vermelde Britse personaliteiten uitgenodigd worden, nl. Alcock, Cameron, Frere; verder nog sir Fowell Buxton, sir Leopold Heath, sir J. Kennaway, Lloyd Lindsay en William Mackinnon; twee blancokaarten zouden via Solvyns afgegeven worden aan Baker en aan J.A. Grant, die beiden in Afrika gereisd hadden. Op te merken valt dat sir Harry Verney en sir Henry Rawlinson (die beiden wel aan de conferentie zullen deelnemen) nog niet op deze eerste namenlijst voorkomen.

De uitnodigingskaarten voor de andere vreemdelingen moesten op dezelfde manier geformuleerd worden; doch daarbij werden deze verzocht te laten weten met welke trein zij te Brussel zouden aankomen. Langs baron Beyens, Belgisch gezant te Parijs om, zou een uitnodiging gericht worden aan baron de la Roncière le Noury en aan graaf de Lesseps. Werden eveneens uitgenodigd de twee hogergenoemde Italianen Correnti en Negri en de vijf reeds vermelde Duitsers; en twee blancokaarten waren bestemd voor twee andere Duitsers nl. de etnoloog Bastian en Dr. Roth, een militaire arts van het Saksisch leger. Twee blancokaarten werden voorbehouden voor twee Amerikanen (doch hun namen worden niet genoemd en er wordt evenmin in de nota van de koning bepaald hoe zij zouden ter bestemming gebracht worden). Graaf de Jonghe d'Ardoye, Belgisch gezant te Wenen, moest vijf blancokaarten laten geworden aan de Oostenrijkers „die beloofd hadden te komen" (wat laat veronderstellen dat reeds vroeger met hen contact opgenomen werd); hun namen komen op de lijst

van de koning niet voor; uit een brief van de Jonghe (38) weten we dat het gaat om de hoger genoemde Oostenrijkers, evenals om E. Marno (39).

Uit de instructies van 11 augustus vernemen we nog dat de vorst oorspronkelijk aan twee andere Engelsen gedacht had nl. miss Burdett Coutts en Brown doch dat deze „niet kwamen" (40); uit de context is echter moeilijk uit te maken of dit een eenzijdige beslissing van de koning was dan of beide Engelsen zelf beslist hadden niet aan de conferentie deel te nemen (41). De kabinetschef J. Devaux kreeg opdracht na te zien of de uitnodigingen juist geformuleerd waren (42).

De antwoorden der vreemde genodigden kwamen tussen 15 augustus en 9 september in het paleis toe. Buxton, Frere, Mackinnon, evenals de Italiaan Negri zouden te Dover inschepen. De Lesseps (43) en de la Roncière le Noury zouden met de trein uit Parijs toekomen. Zouden eveneens met de trein, doch via Keulen reizen: Nachtigal, Rohlfs, Hofmann en Zichy. Schweinfurth en von Hochstetter zouden met de trein via Antwerpen toekomen. Van de andere genodigden is geen geschreven antwoord te vinden. Graaf de Jonghe liet uit Wenen weten dat

(38) Zie: brief van de Jonghe d'Ardoye aan L. Prisse, Wenen, 29 augustus 1876. A.K.P., G.M., voorl. nr. 439. Zie ook: bijlage III.

(39) Zie: nota van de koning aan L. Prisse, 11 augustus 1876. A.K.P., G.M., 439. Zie ook: bijlage II.

(40) Volgens de bijzondere correspondent van het blad *Le Précurseur* (van 12 september 1876) had Burdett Coutts de uitnodiging van de koning niet aanvaard; de correspondent vroeg zich af waarom (zie: bijlage II). A. ROEYKENS meent de afwezigheid van miss Coutts te kunnen verklaren door de „vijandige houding" van Cameron t.o.v. de missies in Afrika (*Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II. 1876-1876.* Koninklijke Academie voor Koloniale Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen, Verhandelingen in-8°, I, 1 (Geschiedenis). Brussel, 1955, p. 193). Zie nog, van dezelfde auteur: *Le dessein africain de Léopold II,* p. 205.

(41) Zie: bijlage II.

(42) Zie: bijlage II.

(43) Graaf de Lesseps nam geen deel aan de Aardrijkskundige conferentie. Wel was hij later, nl. op 9, 10 en 11 oktober 1876, de gast van Leopold II in het paleis te Brussel. Op 9 oktober woonde hij, in gezelschap van een vleugeladjudant van de koning, de voorstelling van „Carmen" bij; de volgende dag deden de koning en de Lesseps in een koets een tocht door de stad en diezelfde dag dineerde de Fransman met de koning en de koningin; daarbij zaten ook kanunnik Goossens, een „missionaris" (van Scheut?), de eredames van de koningin en hofdignitarissen aan (waaronder J. Van Praet en J. Devaux). Zie: *Le Moniteur belge* van 11 oktober (nr. 285, p. 3105), 12 oktober (nr. 286, p. 3116) en 14 oktober 1876 (nr. 288, p. 3132). Zie ook: A.K.P., G.M., voorl. nr. 381.

Marno en Wilczek belet waren; hij stelde daarop voor (ingevolge een idee van Hofmann) luitenant A. Lux, die onlangs uit Angola teruggekeerd was, uit te nodigen (44); wat ook gebeurde.

Op een andere, definitieve lijst, die Prisse bijhield, komen de namen van alle vreemdelingen (en van de Belgen) voor, die inderdaad aan de conferentie deelnamen (45). Het lijkt ons overbodig deze namenlijst hier te herhalen (46). Op Prisses namenlijst staan bovendien de namen van de Lesseps en van Drummond Hay; geen van beiden namen aan de conferentie deel en van hen is ook geen geschreven antwoord te vinden.

Ingevolge de wens van Leopold II had Prisse zich tijdens de eerste week van september mondeling in verbinding gesteld met het bestuur der Spoorwegen, Posterijen, Telegraaf en Zeewezen. Op 8 september liet deze algemene directie weten dat een mailboot op 11 september te Dover ter beschikking van de genodigden zou liggen en dat te Oostende voor aansluiting met de trein naar Brussel zou gezorgd worden (47). Prisse had eveneens aan de algemene directie van de Douanen een specimen van de uitnodigingskaart gezonden, met het verzoek de nodige richtlijnen te geven opdat de vreemdelingen bij hun aankomst op Belgisch grondgebied, op eenvoudig vertoon van hun uitnodiging, van alle douane-onderzoek zouden vrijgesteld zijn (48).

Zoals we hoger deden opmerken, is in het paleisarchief geen spoor te vinden van de uitnodiging der Belgische deelnemers. Wellicht werden hun kaarten door J. Devaux aan Lambermont

(44) Zie: bijlage III.

(45) Gepolycopieerd exemplaar, waarvan er waarschijnlijk meerdere bestonden. A.K.P., G.M., voorl. nr. 439. Op deze lijst komen de deelnemers in volgende orde voor. Duitsland: baron von Richthofen, Nachtigal, Schweinfurth, G. Rohlfs. Oostenrijk: baron Hofmann, graaf Zichy, von Hochstetter, luitenant Lux. Frankrijk: baron de la Roncière le Noury, graaf de Lesseps (die niet aan de conferentie deelnam), Maunoir en markies de Compiègne (deze laatste naam werd met de hand bijgeschreven). Groot-Brittannië: sir Bartle Frere, sir John Kennaway, sir Fowell Buxton, sir Harry Verney, sir Henry Rawlinson, sir Leopold Heath, sir Rutherford Alcock, kolonel Grant, W. Mackinnon en Cameron. Italië: Correnti en Negri. Rusland: Semenoff. België: baron Lambermont, Couvreur, Sainctelette, Smolders, de Borchgrave, Van den Bossche, De Laveleye, Banning (er staat foutief: Barming), graaf Goblet d'Alviella, Quairier, Van Biervliet, Van Volxem en James.

(46) De lijst der Belgische en vreemde deelnemers aan de conferentie komt o.m. voor in: E. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles.* Brussel, 1877, p. 119-122.

(47) Zie: bijlage VI.

(48) Zie: bijlage V.

overgemaakt; deze laatste vergaderde immers tweemaal met hen vóór de opening van de conferentie. Op de reeds vermelde namenlijst, die door Prisse werd bijgehouden, komen de Belgische afgevaardigden trouwens voor. Een paar dagen vóór de opening van de conferentie werd James er bijgevoegd; we weten dat E. Banning, die het secretariaat van de conferentie waarnam, om zijn medewerking verzocht had (49).

* * *

Ook over het logement en de receptie van de vreemde afgevaardigden in het paleis vindt men gegevens in het koninklijk archief.

Alle vreemdelingen logeerden er gedurende minstens drie dagen, waarschijnlijk zelfs gedurende vier dagen. Hiermee was Prisse gelast. De commandant van het paleis stelde een voorlopige lijst op, met aanduiding van de kamer (of het appartement?), die elkeen zou betrekken; vervolgens een definitieve lijst die door de koning nagezien doch niet meer gewijzigd werd (50). Het logement werd als volgt geregeld. In de rechtervleugel van het paleis, op het gelijkvloers, Buxton, de la Roncière en de Lesseps (51); op de eerste verdieping von Richthofen; op de tweede verdieping Cameron, Grant, Health en Mackinnon. In de linkervleugel, op het gelijkvoers, Alcock, Negri, Rawlinson, von Hochstetter en Zichy; op de eerste verdieping Correnti, Frere, Hofmann en Kennaway; op de tweede verdieping Nachtigal, Petermann (52), Rohlfs, Roth (53) en Schweinfurth (54). Over het logement van de andere vreemdelingen t.t.z. Semenoff, Lux, Verney, Maunoir, Duveyrier en de markies de Compiègne is in Prisses lijst geen sprake.

Op de vooravond van de conferentie, nl. op 11 september om 18.30 u. waren de Belgische en vreemde afgevaardigden (55)

(49) Zie: brief van P. Guillaume aan L. Prisse, 9 september (1876). A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(50) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(51) Graaf de Lesseps kwam niet naar de conferentie. Zie: voetnoot 43.

(52) De Duitse uitgever A. Petermann nam geen deel aan de conferentie.

(53) De militaire arts van het Saksische leger Roth kwam niet naar de conferentie.

(54) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(55) P. Semenoff, ondervoorzitter van het Aardrijkskundig Genootschap van Sint-Petersburg en de enige Russische afgevaardigde zat niet aan het diner van

voor het eerst verenigd aan een diner, voorgezeten door de koning en de koningin. Ook de diners van 12, 13 en 14 september werden door de vorsten voorgezeten. Verschillende hofdignitarissen zaten daarbij aan (56).

's Avonds konden de gasten, die het wensten, een voorstelling in de schouwburg bijwonen; kaarten voor een eersterangsplaats werden te hunner beschikking gehouden (57). Prisse, die deze kaarten op het verzoek van de koning besteld had, moest er ook voor zorgen dat voldoende koetsen klaar stonden; desnoods moesten er gehuurd worden (58).

De koning bood aan de afgevaardigden zijn portret aan; het is echter niet duidelijk of dit tijdens of na de conferentie gebeurde. Ging deze attentie van de vorst naar alle afgevaardigden of alleen maar naar de Engelsen? Het is een feit dat alleen de Britse afgevaardigden voorkomen op de lijst der personen, „die een ingelijst portret ontvingen" (59). Over welk soort portret gaat het, kan men zich afvragen. Men zou bij voorbeeld kunnen denken aan een fotoportret, ware het niet dat een van deze „souvenirs" zowat achttien jaren geleden uit een privéverzameling opduikte. Het betreft hier het portret aangeboden aan sir Harry Verney. Welnu dit is een werk van de Belgische kunstschilder Louis Gallait en meet 78 × 59 cm. (60).

---

11 september aan. - In *Le Moniteur belge* van 13, 14, 15, 16, 17, 18 en 19 september 1876 (niet-officieel gedeelte) vindt men enkele berichten over de zittingen der conferentie.

(56) A.K.P., G.M., voorl. nr. 381.

(57) Zie: nota van Leopold II aan L. Prisse, 2 september (1876). A.K.P., G.M., voorl. nr. 439. In voornoemd dossier vindt men een briefje, waarop Prisse, het aantal bestelde kaarten noteerde nl. voor 12 september 28 kaarten a 6 fr. voor het Sint-Hubertustheater; voor 13 september 14 kaarten a 7 fr. voor het „grand théâtre"; voor 14 september 1876 18 kaarten a 7 fr. insgelijks voor het „grand théâtre".

(58) Zie: nota van Leopold II aan Prisse, 2 september (1876). G.M., voorl. nr. 439.

(59) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(60) In de kataloog van de openbare veiling van kunstvoorwerpen *Tableaux modernes et anciens. Antiquités. Sculptures. Vente N° 353. Les Vendredi 18 et Samedi 19 octobre 1957 à 14 heures. Galerie Georges Giroux. S.P.R.L., 43 Boulevard du Régent, Bruxelles* wordt dit doek, onder nr. 49 als volgt beschreven: *Louis Gallait. Ecole belge, 1810-1887. Léopold II, Roi des Belges. Toile: 78 × 59. Offert par le Roi à Sir Harry Verney Bt., en souvenir de la Conférence Géographique de Bruxelles 1876. Cadre surmonté de la couronne royale.* Op pl. V van deze kataloog komt een reproductie van dit busteportret van Leopold II voor. Dit doek werd in 1957 aangekocht door het Comité National du Kivu en bevindt zich in

Het was baron de la Roncière le Noury, die in naam van alle afgevaardigden, het dankwoord uitsprak bij de sluiting van de conferentie. In lovende bewoordingen wees hij op het onthaal dat hun te beurt was gevallen (61).

Wat de terugreis der vreemde genodigden betreft, gaf Leopold II de wens te kennen dat een bijzondere trein zou ingelegd worden voor hen, die naar Engeland terugkeerden: opnieuw zou een mailboot klaarliggen om het Kanaal over te steken. Zij die naar Duitsland reisden, zouden beschikken over een eigen coupé in de trein. Prisse deed een verzoek in die zin aan de algemene directie der Spoorwegen (62).

Van de Aardrijkskundige conferentie is, behalve de archiefstukken, slechts één souvenir in het paleis bewaard, nl. een kunstvol bewerkt album, waarin de portretfoto's van 21 vreemde afgevaardigden voorkomen en dat aan Leopold II, waarschijnlijk een tijdje na de conferentie, aangeboden werd; de portretten van Duveyrier, Schweinfurth en Verney ontbreken. De portretten der Belgische afgevaardigden komen er niet in voor; wel worden hun namen vermeld (63).

De bedoeling van deze bijdrage was te onderzoeken welke inlichtingen men over de Aardrijkskundige conferentie in het paleisarchief kan vinden. Zoals men kan vaststellen, zijn het zeer uiteenlopende gegevens, die slechts bijzonderheden kunnen toe-

---

het bezit van de SOBAKI, de juridische voortzetting van voornoemd Comité. Het was te zien in het paviljoen van Belgisch-Kongo op de wereldtentoonstelling van Brussel 1958, en een reproductie ervan is opgenomen vooraan in onderhavige publikatie.
Een reproductie van dit doek vindt men eveneens op het titelblad van *Belgique d'Outremer. Revue mensuelle* (1959). Deze gegevens werden ons vriendelijk meegedeeld door de H. Jean Stengers, professor aan de Université Libre de Bruxelles. We zijn hem hiervoor bijzonder dankbaar.

(61) Zie: *Le Moniteur belge* van 17 september 1876, nr. 261, p. 2836.

(62) Zie: brief van de algemene directie der Spoorwegen, Posterijen, Telegraaf en Zeewezen aan L. Prisse, Brussel 15 september 1876. A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(63) A.K.P., Foto's, nr. 720. Dit album (30 × 24,5 cm) in blauw kalfslederen band, is versierd met geciseleerde zilveren motieven en met een medaillon, dat Leopold II voorstelt. Het bevat de portretfoto's (meestal 14 × 10,5 cm) van Nachtigal, Rohlfs, Schweinfurth, von Hochstetter, Hofmann, Lux, Zichy, de la Roncière, de Compiègne, Maunoir, Alcock, Frere, Buxton, Cameron, Grant, Heath, Kennaway, Mackinnon, Rawlinson, Negri en Semenoff; dan volgen de namen der Belgische afgevaardigden. Op het omslagblad van het album staat: *Congrès de Bruxelles. Septembre 1876.* Klein zilveren slot.

voegen aan wat over de conferentie reeds bekend is. Toch menen we hieruit enkele besluiten te kunnen trekken. Wat in de eerste plaats opvalt is, hoe onvolledig het koninklijk archief te Brussel inzake de Aardrijkskundige conferentie is. Er is geen volledig dossier bewaard, er zijn alleen maar verspreide papieren. Het is een feit dat een aantal documenten, die er zich normaal hadden moeten bevinden, er niet meer zijn. Bij voorbeeld de door de vorst in samenwerking met Lambermont opgestelde nota van juli 1876. Of de minuut van 's konings nota van 16 augustus, die door Lambermont tijdens de eerste voorbereidende vergadering aan de Belgische afgevaardigden voorgelezen werd. Of Lambermonts verslag over deze vergadering, dat aan J. Devaux gezonden werd. Of de nota over de in Afrika op te richten stations, die Banning op 11 september 1876 aan Devaux zond, met het verzoek deze aan de koning voor te leggen (64). Er zijn geen dossiers bewaard van de reizen van de koning naar Duitsland (mei 1876) en naar Engeland (mei-juni 1876), terwijl daarentegen de dossiers van talrijke andere reizen in het koninklijk archief wel bestaan. Nog een andere bemerking: in deze enkele verspreide documenten betreffende de conferentie, vindt men alleen maar inlichtingen over de materiële voorbereiding van de conferentie, daarentegen niets over de ideeën van de vorst in verband met Afrika. Ging een aantal documenten betreffende de conferentie verloren, zoals dit voor een groot deel van het archief van Leopold I het geval is (65)? Of heeft Leopold II het geheim van zijn plan zoveel mogelijk willen bewaren, zelfs tegenover zijn naaste medewerkers? Of misschien precies terwille van die medewerkers? Vond Leopold II wel voldoende medewerking in zijn naaste omgeving? Of voelde hij dat hij alleen stond om zijn Afrikaanse droom te verwezenlijken? Was bij voorbeeld J. Devaux, kabinetschef en als dusdanig politiek adviseur van de vorst, „enthousiast" of

(64) Algemeen Rijksarchief Brussel, archief Banning, nr. 29. Zie ook: A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles,* p. 18, voetnoot 1.

(65) Zie: E. VANDEWOUDE, *Les Archives royales à Bruxelles,* in: Archives et Bibliothèques de Belgique, XXXVIII, 3-4, 1967, p. 176-192. Op te merken valt dat het in het A.K.P. bewaarde fonds „Kongo" geen enkele briefwisseling bevat van vóór 1879. Ook daar ontbreken blijkbaar een aantal documenten.

stond hij eerder aarzelend tegenover het Afrikaanse initiatief van Leopold II (66)?

Een tweede punt is dat het besluit de conferentie in september te houden, zeker op 21 juni reeds vastlag in de gedachten van de koning, t.t.z. toen hij besliste in het paleis wat plaats te maken om zijn gasten te kunnen ontvangen. Dit is precies tien dagen na zijn terugkeer uit Engeland.

Er moet in de derde plaats gewezen worden op de „rijkelijke" ontvangst, die Leopold II aan zijn genodigden, de vreemdelingen in het bijzonder, reserveerde. Het feit dat zij in het paleis logeerden, dat zij gedurende drie of vier dagen met de koning en de koningin dineerden, dat hun reis zowel op zee als per spoor, zowel bij het komen als bij het weggaan, tot in de puntjes verzorgd werd, dat koetsen ter hunne beschikking stonden, dat hun kaarten voor de schouwburg voorbehouden werden, dat zij (of tenminste een aantal onder hen) een kunstvol geschilderd portret van de koning ontvingen, dat hun na de conferentie eervolle onderscheidingen toegekend werden (67), dat alles heeft, zonder enige twijfel, een diepe indruk gemaakt op deze vreemdelingen, die — de meesten onder hen althans — tot de kleine adel of tot de burgerij behoorden. Voor hen was het werkelijk, in de volle betekenis van het woord, een „vorstelijke" ontvangst geweest. Aan die indruk gaf von Richthofen uiting, toen hij voor het Aardrijkskundig genootschap te Berlijn uitriep dat nooit, in geen enkel land zulk een grootse en zulk een koninklijke ontvangst had plaats gehad (68). Dat zal wel de indruk van alle afgevaardigden geweest zijn.

---

(66) Zie: bijlage, door E. VANDEWOUDE, in: A. DUCHESNE, *Le prince Philippe de Belgique, Comte de Flandre (1837-1905)*. Koninklijke Academie voor Overzeese Wetenschappen, Klasse der Morele en Politieke Wetenschappen, nieuwe reeks, XLII, 2. Brussel, 1972, p. 3-33 (overdruk). Hierin wordt een uittreksel geciteerd uit een brief van Leopold II aan zijn broer, de Graaf van Vlaanderen, 3 september (1876), waaruit blijkt dat de koning zeer discreet was inzake de conferentie, zelfs tegenover zijn broer (A.K.P., Archief van de Graaf van Vlaanderen). Zie nog: brief van Lambermont aan J. Devaux, 26 augustus 1876. A.K.P., G.M., voorl. nr. 439 (bijlage IV).

(67) Negri, Duveyrier, de Compiègne, Nachtigal, Rohlfs en Schweinfurth werden in de Leopoldsorde benoemd. Zie: *Le Moniteur belge,* 18 september (nr. 262, p. 2843), 19 september (nr. 263, p. 2850) en 24 september 1876 (nr. 268, p. 2892).

(68) *Il* (von Richthofen) *a dit tout d'abord que l'idée de convoquer une réelle réunion dans un tel but méritait à elle seule la reconnaissance de l'Europe savante, mais que la manière dont le Roi avait reçu les étrangers et présidé leurs*

Tenslotte moet de nadruk gelegd worden op het bijzonder belang dat Leopold II aan de medewerking der Britten schijnt gehecht te hebben. Het was in de eerste plaats in Engeland dat hij de conferentie voorbereidde en dit wellicht op het hoogste niveau, t.t.z. misschien met koningin Victoria, zeker met de prins van Wales, die hij vóór de conferentie driemaal ontmoette. Het was te Londen dat hij contact opnam met Engelsen, die in Afrika gereisd hadden of die voor dit continent een bijzondere belangstelling betoonden. Generaal Wolseley was enkele dagen de gast van de koning te Brussel en Lumley werd herhaaldelijk aan het Hof ontvangen. Iemand als sir Bartle Frere, die bijzonder begaan was met de strijd tegen de slaventrafiek in Afrika, kende goed de prins van Wales, met dewelke hij in Brits-Indië gereisd had. Tien dagen na zijn terugkeer uit Londen begon de vorst met de materiële voorbereiding van de conferentie. Onder de vreemdelingen waren de Britten het talrijkst vertegenwoordigd. Misschien bood hij alleen aan de Engelsen zijn geschilderd portret aan. Dat alles was zeker geen toeval. Wat verwachtte hij precies van de Britten? Waarom won hij in de eerste plaats hun advies in? *Il est,* schreef hij enkele maanden na de conferentie aan koningin Victoria, *dans nos traditions et dans nos sentiments ici à Bruxelles d'aimer à nous renseigner en Angleterre...* (69). Een ietwat raadselachtige zin, zoals koning Leopold II er meerdere geschreven heeft, en achter dewelke misschien een of andere bijbedoeling schuil ging. Maar was deze houding tenslotte niet normaal voor de vorst van een klein land, dat in 1830 door de wil van Engeland zijn plaats in Europa kreeg? Engeland, dat toen over de oceanen heerste, dat reeds een belangrijk aandeel had in de verkenning van Afrika en dat in dit continent een eersterangsrol wenste te spelen. In zijn nota van juli 1876 bracht Leopold II een discrete maar toch uitdrukkelijke hulde aan wat de Britten voor de exploratie van

---

délibérations était au-dessus de toutes descriptions. Jamais, a-t-il ajouté, dans aucun pays et dans aucune circonstance, une hospitalité aussi magnifiquement royale n'a été exercée. Brief van baron E. de Borchgrave aan Leopold II, 8 oktober 1876. Algemeen Rijksarchief Brussel, archief E. de Borchgrave, nr. 242. Richthofen bracht voor het Aardrijkskundig Genootschap te Berlijn (7 oktober 1876) verslag over de conferentie uit. De tekst van deze brief is gepubliceerd in: A. ROEYKENS, *La période initiale de l'œuvre africaine de Léopold II,* p. 118, voetnoot 3. Zie ook een uittreksel in: *Le Moniteur belge* van 12 oktober 1876, nr. 286, p. 3116.

(69) Brief van Leopold II aan koningin Victoria, Laken, 6 mei 1877, minuut. A.K.P., Kabinet van koning Leopold II, 48.

Afrika, toen reeds gedaan hadden. Welke argumenten heeft hij gebezigd in zijn gesprekken met de Engelsen: de strijd tegen de slavenhandel of de stichting van stations, die de beschaving moesten brengen? Of werd de snaar van de handelsbelangen getokkeld? Men zou nog talrijke andere vragen kunnen stellen.

Emile VANDEWOUDE
Geassocieerde van de Academie
Afdelingshoofd bij het
Algemeen Rijksarchief

BIJLAGEN

I

Brief van Leopold II aan H. Ketels, directeur van de Civiele lijst, 21 juni (1876).

Cher monsieur Ketels, J'attends pour les premiers jours de septembre de nombreux invités. Il faut absolument que je puisse de suite faire meubler et arranger les bureaux occupés au Palais par la Liste Civile et par le Général Goffinet. Veuillez aller prier de ma part le Général de faire déblayer les archives qu'il a au Palais et de les faire transporter en haut sur la place des Palais dans l'ancien appartement du Comte de Flandre. Vous lui exprimerez tous mes regrets d'être obligé encore une fois de le déranger. Veuillez donner une autre chambre à Mr Kinkin (70), en serrant un peu, ce n'est que provisoire. Mettez Mr Castau (71) et l'ouvrier chez les huissiers et les huissiers de l'autre côté du corridor, là où est le linge. Mettez les archives dans le grand corridor provisoirement. Donnez l'ordre à Mr. Scheler (72) de faire emballer de suite et avec grand soin ma bibliothèque. Je désire qu'il soit parti de l'Hôtel d'Asche (sic) le 1er juillet. Le Comte d'Oultremont enverra les caisses qui sont au Palais. On peut faire requérir un emballeur. On disposera les caisses un peu où on pourra le faire avec sécurité, aux écuries ducales (73), dans les souterrains du Palais et même au besoin dans l'ancienne lingerie à Laeken.

Votre affectionné (getekend) Léopold (74).

---

(70) Het gaat hier vermoedelijk om Léon Kinkin, bureauchef bij de Civiele lijst in 1876.

(71) Niet-geïdentificeerde persoon.

(72) Auguste Scheler, tot adjunct-bibliothecaris van de koning benoemd in 1839, was leraar in talen en geschiedenis van de kinderen van Leopold I; professor aan de Universiteit van Brussel.

(73) Het gaat hier om de huidige koninklijke paardenstallen op het Troonplein te Brussel.

(74) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

II

Nota van Leopold II aan generaal baron L. Prisse, commandant van het paleis, 11 augustus 1876.

Il faut faire faire sans délai les cartes de la dimension des cartes d'invitation ordinaires portant: d'après les ordres du Roi le Grand Maréchal de la Cour à l'honneur d'inviter M. — à descendre au palais de Bruxelles à partir du 11 septembre prochain. Il faut bien écrire les noms tels que je les ai écrits. G.C.B. veut dire grand-croix du Bain. F.R.G.S. veut dire Fellow (membre) de la Société Royale de Géographie. K.C.B. veut dire Commandeur du Bain. M.P. Membre du Parlement. Il faut bien mettre toutes ces lettres après les noms. En bas sur la carte des Anglais on mettra: un bateau à vapeur belge sera prêt le 11 septembre à 10 hs matin à Douvres pour conduire à Ostende les invités du Roi. Dans le cas où (M^r^. un tel, mettre le nom) ne prendrait pas cette voie pour arriver à Bruxelles, il est prié instamment d'écrire au Grand Maréchal de la Cour au palais par quel train et par quelle ligne il arrivera à Bruxelles le 11 septembre. Aux autres que les Anglais, il faut seulement mettre: M^r^. un tel est prié instamment d'écrire au Grand Maréchal de la Cour par quel train et par quelle ligne il arrivera à Bruxelles le 11 septembre. La production de la carte d'invitation évitera toute visite de la part de la Douane. Il faut envoyer par la poste sous enveloppe portant la griffe et le cachet du Palais les cartes auxquelles je n'ai pas mis de marques.

Les cartes marquées +, il faut les envoyer à Solvyns avec prière de les faire parvenir. Il faut lui expliquer que les 2 cartes en blanc sont l'une pour Sir Samuel Baker, l'autre pour le Colonel Grant.

Les cartes marquées ++ sont pour être expédiées à Beyens, avec prière de les faire parvenir à destination. Les cartes marquées +++ sont pour être remises à M^r^. Devaux avec prière d'avoir la bonté de les expédier.

Il y a 5 cartes à envoyer à M^r^. le Comte de Jonghe par les Affaires Etrangères en lui expliquant qu'il y mette les noms des 5 Autrichiens qui ont fait savoir qu'ils viendraient.

Il y a à tenir en réserve 2 cartes pour des Américains et 2 cartes pour des Allemands.

Lady Coutts et M^r^. Brown ne viennent pas mais j'ai demandé en plus de la liste primitive: Sir S. Baker et le Colonel Grant. (J'ignore si Backer s'écrit avec un ck ou avec un k seul). Prière de montrer la formule à mettre sur les cartes à M^r^. Devaux pour voir s'il n'a pas d'observations; s'il y a une observation, prière de me la faire connaître de suite; s'il n'y a pas d'observations, prière d'expédier de suite.

(Geparafeerd) L(eopold).

Bij deze nota voegde Leopold II een autografe lijst met namen en adressen:

\+ M^r^. Mackennon (sic), Balinakill, Clachan, Argyleschire (sic).

\+ Commander Cameron R.N.C.B., Shoreham Vicarage, Sevenoaks.
S. Excellence Sir H. Rawlinson K.C.B., F.R.G.S., Londres, 21 Charles street, Berkeley Square W.
Sir Fowell Buxton, 14 Grosvenor Cresceat, Londres S.W.
Colonel Loyd Lindsay, M.P., 2 Carlton Gardens, Londres S.E.
\+ Sir Bartle Frere G.C.B., F.R.G.S., G.C. of India
Heath, amiral (India Office London), S.E. Sir Rutherford Alcock K.C.B., président de la Société R(oyale) de Géographie de Londres, Londres, 14 Great Queen Street, Westminster S.W.
Sir J. Kennaway, M.P., 19 Oxford Square, W. London.
\+ + S.E. M. Ferdinand de Lesseps, Paris.
\+ + Mr. l'amiral Baron de la Roncière le Noury, président de la Société de Géographie de Paris, sénateur.
\+ + + Mr. le Commandeur Correnti, président de la Société de Géographie italienne.
\+ + + Mr. le Commandeur Negri.
5 cartes à de Jonghe à Vienne.
\+ 2 cartes en blanc à Solvyns, l'une pour Sir Samuel Baker, l'autre pour
\+ le Colonel Grant.
S.E. M. le Baron de Richthofen, président de la Société de Géographie de Berlin, Magdeburgerstr., 36 III, Berlin.
Mr. le Dr. Nachtigal, Berlin, Bernburgerstr., 10.
\+ + + Mr. le Docteur Petermann à Gotha.
Mr. le Docteur Schweinfurth.
Ces 2 cartes à remettre à Mr. Devaux.
Mr. le Hofrath Gerhard Rohlfs à Weimar (75).

III

Brief van graaf de Jonghe d'Ardoye, gevolmachtigd minister van België te Wenen, aan generaal baron L. Prisse, commandant van het paleis, Wenen 29 augustus 1876.

Mr. le Baron, J'ai déjà eu l'honneur d'accuser à Monsieur Jules Devaux (N.B. Deze brief van de Jonghe aan Devaux werd niet teruggevonden.) la réception des cinq invitations que Sa Majesté le Roi m'avait fait adresser pour les personnes de ce pays appelées à prendre part à la conférence géographique qui doit se réunir le 11 septembre au Palais de Bruxelles. J'ai remis 4 de ces invitations à MMrs. le Comte Zichy, Baron de Hofmann, Chevalier de Hochstetter et Marno. Les trois premiers doivent avoir fait connaître directement au Grand Maréchalat, ainsi que l'indiquaient ces

(75) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

invitations, l'heure de leur arrivée à Bruxelles. Depuis lors j'ai fait savoir à Mr. Jules Devaux que le 4e invité, Mr. Marno ne pouvait par suite d'événements imprévus avoir l'honneur de se rendre à l'invitation de Sa Majesté et que Mr. le Baron de Hofmann demandait s'il pouvait être remplacé par Mr. Lux, explorateur de l'Afrique centrale. J'attends la réponse que j'aurai à faire à cette demande. Quant à la cinquième invitation destinée à Mr le Comte de Wilczek, j'ai déjà fait connaître également à Mr. Devaux, qu'il ne pouvait participer aux travaux de la conférence et j'ai gardé cette invitation chez moi pour le cas où je recevrais l'ordre de la transmettre à une autre personne. Jusqu'à présent trois invités seuls doivent se rendre à Bruxelles; si le Roi consent à substituer Mr. Lux à Mr. Marno, il y en aura 4, la 5e invitation reste sans destinataire. Veuillez agréer, Monsieur le Baron, les assurances de ma considération la plus distinguée.

(Getekend) Comte de Jonghe d'Ardoye (76).

IV

Brief van baron A. Lambermont, secretaris-generaal van het ministerie van Buitenlandse Zaken, aan J. Devaux, kabinetschef van de koning, 26 augustus 1876.

Mon cher ami, Une conversation qui n'aurait que « trois mots » pour se nourrir, risquerait d'être un peu maigre. Je vous envoie quelques notes, dont quelques-unes étaient déjà préparées. Il va de soi qu'il faut suivre sur les cartes. Vous avez Stanford (77) et Kiepert (78) pour l'ensemble. Il y a ensuite les cartes spéciales jointes aux ouvrages ou rapports de Schweinfurth, etc. Je ne sais si vous avez le « Tour du Monde » (79). Il y a là des notices, des résumés, des cartes. Le premier libraire venu vous fera venir la collection de Paris en 4 heures.

Quant à moi, après trois jours de recherches, je croyais y voir un peu clair; après trois semaines, je suis convaincu que c'est décidément une question noire.

Ton (getekend) Lambermont. Le 26 août 1876.

Post-scriptum: Nous compléterons les notes, bien entendu là et comme S.M. le désirera. Je ne saurais assez vous dire combien je suis satisfait du concours du Sr Guillaume. Cet employé a le feu sacré (80).

---

(76) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

(77) Stanford was de auteur van atlassen.

(78) Kiepert was de auteur van atlassen.

(79) *Le Tour du Monde,* halfjaarlijks tijdschrift, rijkelijk geïllustreerd, dat verscheen bij de Librairie de L. Hachette et Cie te Parijs.

(80) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

V

Brief van generaal baron L. Prisse, commandant van het paleis, aan E.L.J. Fisco dd. directeur-generaal der Directe belastingen en Douanen, Brussel 8 september 1876, kopie.

Monsieur le Directeur général, J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un certain nombre d'étrangers, dont ci-joint la liste, a été invité par Sa Majesté à se rendre [à] Bruxelles lundi prochain 11 de ce mois et à descendre au Palais.

Ces Messieurs sont porteurs d'une invitation semblable au spécimen que vous trouverez également ci-annexé, sur lequel vous remarquerez la mention que sur la production de cette invitation, toute visite de la part de la douane leur sera évitée. Le Roi désire que des instructions dans ce sens soient données aux différents bureaux par lesquels ils se présenteront à leur arrivée dans le pays.

(Getekend) Le Commandant du Palais Prisse (81).

VI

Brief van de algemene directie der Spoorwegen, Posterijen, Telegraaf en Zeewezen aan generaal baron L. Prisse, commandant van het paleis, Brussel 8 september 1876.

Monsieur le Général, Par communication verbale vous avez fait connaître que le Roi désire qu'un steamer spécial de la Marine de l'Etat soit envoyé à Douvres et mis lundi prochain 11 courant à la disposition de ses invités pour les conduire à Ostende et qu'à leur arrivée en cette ville, ils puissent continuer immédiatement sur Bruxelles par un train spécial.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Général, que les instructions nécessaires ont été données pour satisfaire au désir exprimé par Sa Majesté. Un bateau spécial (Le Parlement) sera mis lundi prochain 11 courant au quai de Douvres, à la disposition des invités du Roi. Ce bateau partira de Douvres le dit jour à 10 heures du matin pour arriver à Ostende (quai) vers 2 h 30' de relevée. Le train spécial partira d'Ostende (quai) à 2 h 45' de relevée et arrivera à Bruxelles-Nord à 5 h 20' du soir. Veuillez recevoir, Monsieur le Général, l'assurance de ma considération très distinguée.

(Getekend, onleesbaar) (82).

---

(81) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.
(82) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

VII

Telegram van het bestuur der Spoorwegen aan graaf J. d'Oultremont, adjudant van het paleis, Oostende 15 september 1876.

Bateau spécial quittant Ostende avant onze heures matin atteindra positivement convoi express demain. Cependant hatez départ train Bruxelles autant que convenances service permettent. Dufour (83).

(83) A.K.P., G.M., voorl. nr. 439.

LA CONFERENCE ET LES MISSIONS CATHOLIQUES

1. La Conférence et le problème religieux

La Conférence ayant pour but d'« ouvrir à la civilisation » l'Afrique Centrale, le problème des missions religieuses ne pouvait échapper à l'attention des délégués. Quelle attitude adopterait-on vis-à-vis des missions catholiques ou protestantes déjà établies sur les côtes ou désirant s'installer dans l'intérieur du territoire que la Conférence choisit comme terrain de ses opérations?

Dans son *discours d'ouverture,* le roi Léopold insiste sur le but civilisateur de la Conférence: « ouvrir à la civilisation la seule partie de notre globe où elle n'ait point encore pénétré, percer les ténèbres qui enveloppent des populations entières... coordonner le mouvement civilisateur... planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale... ». Parlant des routes à ouvrir et des stations à fonder il semble pourtant limiter ce rôle civilisateur à une action pacificatrice: « abolir l'esclavage, établir la concorde entre les chefs, leur procurer des arbitres justes, désintéressés, etc. » (1).

La *déclaration au sujet des stations* est rédigée dans le même sens: le rôle civilisateur de la Conférence consisterait à « faciliter l'ouverture des voies qui fassent pénétrer la civilisation dans l'intérieur du continent africain, rechercher des moyens pour la suppression de la traite des Nègres en Afrique ». Les stations y sont qualifiées de « scientifiques et hospitalières » (2).

Ces textes ne font pas état des missions. Celles-ci n'en sont pourtant pas exclues. S'il est question d'ouvrir l'Afrique à la civilisation, le christianisme étant généralement considéré comme un facteur civilisateur, il faut que la Conférence ait tenu compte aussi de la possibilité de la pénétration missionnaire. D'autre

(1) Banning, E., *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1877), p. 123-126.
(2) *Ibid.,* p. 127-129.

part, les stations hospitalières à établir sur les côtes seraient fondées de préférence là « où la civilisation européenne est déjà représentée, à Bagamoyo par exemple », et elles seraient confiées à la charge des Européens résidant sur ces points » (3): n'était-ce pas faire un appel discret au concours éventuel de quelque poste de mission déjà établi sur l'une des côtes? Quant aux postes hospitaliers à fonder dans l'intérieur, ceux-ci devaient recevoir « tous les voyageurs qui entreprendront des expéditions scientifiques, qu'ils voyagent ou non sous les auspices de la Commission internationale... » (4). Des missionnaires, explorant le terrain à la recherche d'un endroit propice pour la fondation d'une mission, étudiant les lieux et les populations, ne pouvaient-ils pas être considérés comme voyageant en explorateurs et recueillant des informations utiles aussi à la science?

D'ailleurs, la portée de cette déclaration sur les stations est largement explicitée dans les *délibérations de la Conférence.*

Dès le début, quelques membres font remarquer que les stations de l'œuvre ne doivent pas s'identifier avec les missions religieuses: celles-ci suivront les stations, la voie leur étant facilitée et leur sécurité mieux assurée. De leur côté, les missions seraient d'un utile concours à l'œuvre des stations. Bien plus, « avec la coopération ultérieure des missions, le succès de l'entreprise serait certain », estime le vice-amiral de la Roncière-le Noury (5).

Les deux œuvres — missions et stations — resteraient donc distinctes, mais elles étaient appelées à coopérer à un but commun: l'introduction de la civilisation en Afrique. Ces vues très justes, écrit *le secrétaire Emile Banning,* « répondaient au sentiment de la Conférence ». Les établissements à créer porteraient « un cachet purement laïque... ils ne s'imposent aucune mission religieuse... » (6). Répondant au désir de Léopold II qui avait lu le manuscrit de son ouvrage, Banning explique ce qu'il faut entendre par le caractère laïc des stations, tout en insistant sur

(3) *Ibid.,* p. 128.
(4) *Ibid.*
(5) *Ibid.,* p. 92. - *Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles, 1876), p. 8-9.
(6) *Ibid.,* p. 92.

l'importance de l'évangélisation comme facteur de civilisation. « Cette abstention, écrit-il, ne procède ni de l'indifférence, ni du scepticisme. Loin d'être hostiles à la prédication de l'Evangile, la plupart des membres de la Conférence ont été d'avis que cette prédication serait hautement salutaire, qu'elle pourrait devenir le principe le plus actif de la régénération morale des peuples de l'Afrique. L'histoire démontre que le christianisme possède une vertu particulière pour retirer de la barbarie les races incultes et leur faire franchir rapidement les premières étapes de la civilisation. Cette grande et légitime puissance ne sera donc pas méconnue; mais la direction en doit nécessairement rester aux mains des Eglises chrétiennes... Les missionnaires seront libres de venir s'établir à côté des stations, d'ériger dans leur rayon des temples et des écoles: à quelque confession qu'ils appartiennent, ils en recevront aide et appui, ils profiteront des rapports créés, des progrès déjà accomplis et pourront contribuer efficacement à les consolider, à les étendre. — Ce principe est d'application générale. En limitant le champ de leur action propre, afin de la rendre d'autant plus efficace, les stations n'excluent pas les autres initiatives; elles les provoquent plutôt et les couvrent de leur patronage » (7).

2. Réactions des catholiques belges

Les catholiques belges s'en tenaient d'abord à une stricte réserve devant l'initiative africaine du Roi. Ce qu'ils apprirent de la composition et des déclarations de la Conférence n'était pas de nature à les enthousiasmer. Le groupe des ultramontains faisait même preuve d'une grande méfiance: on s'irritait de voir parmi les délégués belges de la Conférence des personnalités libérales farouchement hostiles à l'Eglise, on regrettait l'absence de missionnaires catholiques, on s'étonnait de ne trouver dans le discours royal aucune allusion aux travaux des missionnaires et l'on s'inquiétait des tendances exclusivement humanitaires et

(7) *Ibid.*, p. 93. - Roeykens, A., *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles* (1876) (Bruxelles, 1956), p. 208-227; Id., *L'initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge*, t. I (Bruxelles, 1963), p. 336-350.

positivistes de l'œuvre créée. Les libéraux s'en saisirent pour porter la question sur le terrain politique, mais un revirement se produisit: leurs diatribes anticléricales provoquèrent une réponse vigoureuse de la part de la droite, l'initiative du conseil communal de Roulers en faveur de l'œuvre du Roi et l'assurance que les missionnaires seraient aidés et protégés en Afrique eurent comme effet que l'opinion catholique se montrait de plus en plus favorable à l'entreprise royale (8). Les catholiques devinrent les plus fervents défenseurs de l'œuvre. Même les ultramontains les plus exigeants devaient se trouver satisfaits.

Plusieurs éléments ont contribué à ce revirement et le Roi y était personnellement mêlé par certaines interventions destinées à dissiper les craintes des catholiques concernant l'attitude de l'œuvre vis-à-vis des missions. Il fit des démarches auprès de hautes personnalités ecclésiastiques en Belgique et à Rome; il cherchait à contacter certaines Congrégations missionnaires; il fit publier des mises au point et, dans des déclarations publiques et privées, donna l'assurance de ses bonnes dispostions à l'égard des missions catholiques...

3. Démarches du Roi

Après la Conférence, le Roi se trouvait dans une situation difficile. Si les catholiques modérés semblaient disposés à accepter le caractère neutre de l'entreprise africaine, libéraux libre-penseurs et catholiques ultramontains s'adonnaient à de violentes polémiques sur l'esprit de l'œuvre.

Dès le 17 septembre, il s'adressa à Mgr Dechamps, archevêque de Malines, pour demander des renseignements quant à la mission belge de Scheut en Mongolie et quant aux missions françaises des Pères du Saint-Esprit sur la côte de Zanzibar (9). Cette marque d'intérêt pour les missions catholiques, à ce moment, devait aux yeux du cardinal-archevêque servir de réponse aux accusations formulées par les ultramontains: le Roi

(8) Dans une étude très documentée, le R.P.A. Roeykens (*L'initiative africaine*... Voir note 7) examine en détail l'évolution de l'opinion belge.

(9) Roeykens, A., *Ib.*, p. 262; Id., *Documents*, p. 29.

laissait percer indirectement son intention de faire appel aux missionnaires catholiques pour la civilisation de l'Afrique. La demande d'informations devait bien disposer le cardinal, ceux qu'il était invité à consulter et ceux qui éventuellement seraient informés de la démarche du Roi.

Le Roi avait tout intérêt à s'assurer aussi la faveur du Vatican. D'un côté, il importait d'écarter tout malentendu au sujet de l'esprit de l'œuvre africaine et de dissiper la mauvaise impression que les ultramontains pouvaient avoir répandue à Rome. De l'autre côté, l'entreprise pouvait profiter des informations utiles que la direction centrale des missions catholiques voudrait lui procurer sur l'Afrique centrale.

Le 30 septembre, le Nonce apostolique Vannutelli assista à un dîner à la Cour. Le Roi en profita pour lui parler discrètement de la chose. Il lui dit e.a. qu'il avait chargé le baron d'Anethan, représentant diplomatique de Belgique près du Saint-Siège, en partance pour Rome, de déposer son profond respect au Pape et de contacter la S. Congrégation de la Propagande afin d'obtenir d'elle des renseignements émanant de missionnaires d'Afrique. Le Nonce apprit aussi, « de personnes des mieux informées et des plus proches du Roi », que le Souverain avait été profondément attristé de la manière dont certains catholiques intransigeants avaient faussement interprété ses intentions concernant le rôle des missions religieuses dans son entreprise africaine. Le 3 octobre, le *Journal de Bruxelles* publia un article où le Nonce crut trouver « la réponse donnée, par ordre du Roi, à d'aucuns journalistes catholiques qui se sont permis de manifester de la méfiance à l'égard du véritable but de la Conférence géographique, comme s'il eût pu entrer dans les intentions de Sa Majesté de favoriser la diffusion du protestantisme en Afrique centrale et d'y créer des obstacles aux missions catholiques » (10).

(10) L'article était en effet inspiré par le Roi et devait traduire exactement son attitude à l'égard des relations entre les missions catholiques et l'œuvre des stations. Pour atteindre le but de la Conférence, dit l'article, « rien ne doit être négligé et l'action des missions catholiques sera notamment d'un puissant secours pour venir en aide à cette œuvre civilisatrice... Leur utile mission, loin d'être entravée, sera facilitée, au contraire, par le secours qu'ils trouveront dans les établissements et les associations dont Sa Majesté, dans sa sollicitude éclairée, provoque la création ». ROEYKENS, A., *L'initiative...*, p. 284-290, 516.

Ce fut pour le Nonce l'occasion d'en informer le secrétaire d'Etat Antonelli (11). L'article du *Journal de Bruxelles* était joint à sa lettre.

Dès son arrivée à Rome, le baron d'Anethan s'occupa de la mission dont le Roi l'avait chargé. Il rendit visite à la secrétairerie d'Etat de Pie IX pour entretenir le cardinal Antonelli de l'entreprise africaine du Roi. Le Cardinal, informé par la lettre du Nonce, exprima sa déception devant l'attitude imprudente des intransigeants (12). Reçu en audience par le Souverain Pontife, le baron put constater que Pie IX n'avait pas été influencé par le groupe des ultramontains — qui avaient pourtant leurs représentants à Rome — ou qu'il n'avait pas prêté oreille aux critiques formulées par eux: il s'exprima en termes très élogieux pour l'œuvre généreuse du Roi (13). Le baron se rendit aussi à la Propagande, où il remit un exemplaire des procès-verbaux de la Conférence géographique. Mais nous ignorons tout de l'entretien qu'il eut avec le cardinal-préfet Franchi (14). Celui-ci, d'ailleurs, était déjà averti par le secrétaire d'Etat qui lui avait communiqué la correspondance du Nonce Vannutelli.

Le Roi pouvait donc être rassuré de ce côté. Aussi, les contacts avec Rome se poursuivirent. Après l'installation du Comité belge, en novembre 1876, le baron d'Anethan remit à la Propagande le procès-verbal de la séance: dans son discours, le Roi avait dit explicitement que « les routes et les stations, en servant d'appui aux voyageurs, aideront puissamment à l'évangélisation des noirs... » (15). De son côté, le Nonce apostolique s'efforça de justifier l'attitude de Roi vis-à-vis des missions: le Roi désirait ardemment le concours des missionnaires catholiques, mais, devant l'extrême susceptibilité des libéraux belges, il devait se montrer réservé en public; la Propagande aurait tout avantage à prendre quelque initiative pour envoyer des missionnaires sur les lieux où les stations seraient érigées (16).

---

(11) Lettre du 3 octobre 1876. *Ibid.*, p. 269-273; *Id., Documents*, p. 32-33.
(12) *Ibid.*, resp. p. 274-275 et p. 33.
(13) *Ibid.*, resp. p. 275-276 et p. 34.
(14) *Ibid.*, p. 278-279.
(15) *Ibid.*, p. 380-386; *Documents*, p. 40. Texte du discours, dans BANNING, E., *O.c.*, p. 139-141.
(16) Lettre du 25.11.1876. ROEYKENS, A., *Documents*, p. 41-42. Réponse d'Antonelli, le 4.12.1876. *Ibid.*, p. 43-45. - Le Nonce songea même à la possibilité

4. La Propagande s'informe

Les milieux romains continuaient à manifester leur sympathie pour l'entreprise africaine du Roi des Belges et on y semblait bien disposé à chercher quelque moyen pour pouvoir répondre à son appel par l'envoi de missionnaires. Dans une audience accordée au baron d'Anethan, le 4 décembre, Pie IX parla avec éloge des idées « bonnes et très généreuses » du Roi: « la religion catholique ne peut qu'y gagner; je suis tout disposé à seconder le projet... » (17). Il conseilla Mgr Comboni, Vicaire apostolique de l'Afrique Centrale, de se mettre en rapport avec la Légation belge à Rome et d'aller trouver le Roi à Bruxelles « pour lui donner les indications désirables » (18). Et la Propagande engagea le Père Planque, supérieur des Missions Africaines de Lyon, à étudier les voies et les moyens de suivre les nouveaux explorateurs, « en faire la relation à la Propagande et avec ses ordres aller au loin ouvrir de nouvelles Missions » (19).

La Propagande n'avait pas l'habitude de précipiter les choses ni de prendre des décisions inconsidérées. Aussi, lorsque, au mois de mai 1877, le Père Planque introduisit une demande d'ériger en mission les pays de l'Afrique équatoriale et d'en charger les missionnaires de sa Société de Lyon (20), elle préféra attendre (21).

Au mois de juin, la Commission internationale de l'Association africaine se réunit à Bruxelles. Le Nonce Vannutelli en écrivit au secrétaire d'Etat et lui envoya le texte des résolutions

---

de « transformer les stations en monastères ou résidences de missionnaires ». C'est sans doute dans cette perspective qu'il essaya d'engager les Trappistes belges à « offrir au Roi leur concours et leur œuvre ». Lettre du 14.12.1876 à l'Abbé de Westmalle. Roeykens, A., *Ibid.*, p. 50.

(17) Lettre du baron d'Anethan, 5.11.1876. *Ibid.*, p. 46-47.

(18) Lettre du même, 4.3.1877. *Ibid.*, p. 55-56.

(19) Lettre du P. Planque, 23.1.1877. *Ibid.*, p. 54. - Storme, M., *Rapports du Père Planque, de Mgr Lavigerie et de Mgr Comboni sur l'Association Internationale Africaine* (Bruxelles, 1957), p. 6.

(20) Lettre du 7.5.1877. Storme, M., *Ibid.*, p. 12-15. - Roeykens, A., *Documents*, p. 58-59.

(21) Fr. Allard, consulteur de la Propagande, donna un avis négatif, disant que le territoire demandé appartenait « en grande partie au Vicariat déjà établi de l'Afrique centrale ». Note du 13.7.1877. Roeykens, A., *Documents*, p. 64-65. L'avis était basé sur l'interprétation de Mgr Comboni quant à la limite sud de son Vicariat (les Monts de la Lune): vers le 10e degré de L.S.

paru dans le *Moniteur Belge* (22). L'œuvre des stations allait commencer bientôt ses activités en Afrique.

Enfin, le 31 août 1877, le secrétaire de la Propagande, Mgr Agnozzi, adressa une circulaire aux chefs des missions d'Afrique, leur demandant d'informer la S. Congrégation sur l'œuvre créée par le Roi des Belges. Il désirait savoir comment les choses avançaient, quels espoirs on pourrait avoir pour la religion et quels moyens seraient à adopter pour obtenir des résultats. La lettre parle des démarches faites par le Roi pour que la Propagande envoie des missionnaires et puisse ainsi parer au danger du protestantisme et de l'indifférentisme: on disait, en effet, que la majorité des membres de la Commission internationale étaient protestants, francs-maçons ou indifférents à toute religion (23).

Il est à remarquer que pour la première fois la Propagande exprime des craintes concernant le danger venant des protestants et des libre-penseurs membres de l'Association internationale. Est-ce Mgr Lavigerie qui, lors de sa visite à Rome en juillet-août, aurait attiré l'attention de la Propagande sur ce danger? La circulaire a-t-elle été provoquée par lui (24)? On peut se demander encore si la Propagande nourrissait déjà quelque projet plus ou moins concret quant à l'envoi de missionnaires ou même quant à l'érection d'un nouveau territoire de mission en Afrique équatoriale?

5. L'avis des chefs de mission

Le premier à répondre à la circulaire de la Propagande fut le Père Schwindenhammer, supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit. « Cette œuvre n'a qu'un but philanthropique, dit-il, et il est à craindre que l'élément protestant et plus ou moins anti-catholique n'y domine ». « Cependant, poursuit-il, elle peut indirectement servir à l'extension de notre sainte Religion, en ouvrant aux ouvriers apostoliques la voie jusqu'ici fermée de l'intérieur de l'Afrique et en leur permettant d'y

(22) Lettres du 20 et 23.7.1877. Roeykens, A., *Ibid.*, p. 60-63.
(23) *Ibid.*, p. 71-72.
(24) Storme, M., *O.c.*, p. 21-26.

séjourner avec sécurité. Nous tâcherons, en ce qui nous concerne, de profiter dans ce but des moyens que cette œuvre pourra offrir à nos missionnaires et nous ne manquerons pas ... d'en rendre compte à la S. Congrégation de la Propagande » (25). Comme les Pères du Saint-Esprit avaient des établissements sur les deux côtes équatoriales, dans les Préfectures du Congo et de Zanzibar, point de départ des expéditions de l'Association internationale, ils pourraient sans difficulté suivre le mouvement des opérations et réaliser enfin, en temps opportun, leur rêve de pénétration vers l'intérieur.

Le Père Dominique, Capucin, préfet apostolique d'Aden, répondit le 3 novembre, reproduisant une lettre de son ami l'explorateur Antoine d'Abbadie, l'un des deux délégués de la France à la Conférence de Bruxelles et membre de la Commission internationale. « Je puis dire, écrit d'Abbadie, que le ton général était étranger à toute idée religieuse ». La Commission internationale « n'était pas composée de libres-penseurs, en majorité, mais les idées religieuses... étaient reléguées au second rang ». Quant aux missionnaires à envoyer, « n'ayant pas le droit d'agir sur un soupçon ni de tout juger sur un ton qui a pu être assumé à Bruxelles pour ne pas froisser les libres-penseurs présents, je donnerais, avec des précautions de langage, une réponse favorable à la demande de S.M. le roi Léopold. D'autre part, je dirais aux missionnaires de ne s'associer à des chefs d'expédition que s'ils étaient franchement catholiques... » (26).

Le Père Planque avait déjà donné son avis sur l'Association internationale, dans sa lettre du 7 mai au cardinal Franchi. C'était selon lui, « l'entreprise la plus sérieuse et la plus capitale d'ouvrir définitivement de centre de l'Afrique. ... Cette Société a pris pour but la civilisation de ces pays. Son programme n'est, si l'on veut, qu'humanitaire, mais il est loin d'exclure l'élément religieux comme moyen de civilisation. Au contraire, je sais de bonne source que plusieurs des organisateurs et des membres influents de cette Société désirent voir arriver des missionnaires catholiques dans ces pays... ». Il proposa d'« ériger ces pays en

(25) Lettre du 18.9.1877. ROEYKENS, A., *Documents*, p. 81-82.
(26) ROEYKENS, A., *Ibid.*, p. 84-86.

mission et de nous en charger » (27). Peut-être est-ce à la suite de cette demande que la Propagande chargea le Père Planque « d'étudier cette question et ensuite d'y pourvoir » (28).

La circulaire du 31 août a-t-elle été envoyée aussi au Père Planque? Il paraît que non (29). Quoi qu'il en soit, le 10 novembre 1877 le supérieur écrit à la Propagande qu'il s'« entoure de tous les renseignements qui regardent l'entreprise de la Société internationale dont le roi des Belges est le Président », qu'il a « déjà réuni presque tout ce qui peut éclairer la question », que le Roi lui « a fait répondre d'une façon très bienveillante » et qu'il « ne tardera pas à faire le voyage de Bruxelles pour préciser davantage certains points » (30).

Mgr Comboni reçut la circulaire en janvier 1878 au Caire, en route pour Khartoum. Il répondit le 15 janvier, promettant pour plus tard un rapport détaillé sur la question. « Pour le moment, dit-il, je me borne à Vous dire que le projet, les intentions et le but final du roi des Belges sont excellents, et j'espère que la religion catholique pourra en tirer des avantages; mais ce sera seulement après l'inévitable expérience de plusieurs échecs essuyés par ces expéditions qui veulent se passer de l'aide indispensable du catholicisme... » (31). Il revient sur la question dans une lettre du 19 janvier: dans un entretien qu'il a eu avec le roi Léopold II, le 1er novembre 1877, celui-ci l'a engagé à fonder une mission sur le fleuve Congo, « mais je lui ai répondu que je dois d'abord occuper à temps les lacs équatoriaux... » (32).

Ils étaient donc trois à espérer qu'un jour leurs missionnaires pussent suivre le mouvement des explorateurs vers l'intérieur de l'Afrique équatoriale: le Père Schwindenhammer, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit, dont les membres desservaient la Préfecture apostolique du Congo et celle de Zanzibar, Mgr Comboni, fondateur de la Société des Fils du Sacré-Cœur à Vérone et Vicaire apostolique de l'Afrique Centrale, et le Père Planque, supérieur de la Société des missions africaines de

(27) Voir note 20.
(28) Planque au P. Dominique, 24.3.1878. STORME, M., *O.c.*, p. 10.
(29) STORME, M., *O.c.*, p. 9, note 1.
(30) *Ibid.*, p. 9.
(31) *Ibid.*, p. 146-148.
(32) *Ibid.*, p. 149-150; ROEYKENS, A., *O.c.*, p. 99.

Lyon, qui avait demandé à la Propagande d'ériger en mission les pays de l'intérieur et d'en charger ses missionnaires (33).

6. Le « Mémoire secret » de Mgr Lavigerie

Un quatrième candidat survint: Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, fondateur de la Société des Missionnaires d'Alger, délégué apostolique du Sahara et du Soudan. Lui aussi reçut la circulaire du 31 août. « Déjà je m'étais mis à l'œuvre pour traiter cette question après avoir vu Votre Eminence à Rome », écrit-il le 20 novembre, après avoir terminé la rédaction d'un long mémoire qu'il désire faire imprimer sur les presses de l'archevêché, pour permettre aux Membres de la S. Congrégation d'étudier avec soin « ces matières délicates et importantes » (34). C'est le *Mémoire secret,* qui sera daté du 2 janvier 1878.

Lavigerie présente l'Association internationale africaine comme une entreprise de protestants et de libre-penseurs et il attend d'elle « sinon une hostilité ouverte et déclarée... du moins de très graves difficultés ». Le choix de Léopold II comme président n'est qu'une manœuvre habile qui doit attirer à l'œuvre les sympathies et les ressources des pays catholiques: l'influence et l'action réelles « appartiendront aux protestants anglais et allemands ». Toutefois, l'Association présente des avantages matériels, surtout celui « d'ouvrir aux missionnaires, à beaucoup moins de frais et de périls, l'intérieur de l'Afrique équatoriale ». La Conférence de Bruxelles s'est engagée aussi à leur accorder, dans les stations, « protection, appui et même facilités pour leur établissement ». D'autres « faveurs toujours appréciables » sont promises; « peut-être même dans certaines occasions peut-on espérer quelques dons ou subventions en argent, surtout par l'entremise du Roi des Belges ».

---

(33) Un prêtre séculier français, l'abbé Debaize, s'était offert à Léopold II pour accompagner la première expédition belge qui allait partir au mois d'octobre 1877. Le Roi crut devoir refuser sa demande: « ...la présence d'un prêtre étranger dans l'expédition susciterait de grandes difficultés à son Gouvernement, d'abord du parti hostile à la Religion, et ensuite de la part des Etats voisins dont il avait refusé les voyageurs qui s'étaient présentés ». Lettre de Debaize, 13.9.1877. Roeykens, A., *Ibid.,* p. 75-76.

(34) Roeykens, A., *Ibid.,* p. 87.

Il s'agit donc, pour la Propagande, de chercher un *modus vivendi* afin de « tirer parti de tout ce que l'A.I.A. peut avoir de bon, en diminuant, le plus possible, les dangers que peuvent avoir les éléments mauvais qu'elle renferme ou qu'elle favorise ». La S. Congrégation devra aussi résoudre le problème de l'évangélisation de l'Afrique équatoriale: à cet effet, Lavigerie lui soumet un plan d'action « prompte, complète et forte », insistant particulièrement sur l'urgence d'une décision immédiate (35). Aussi, connaissant la prudente lenteur de la S. Congrégation, Lavigerie s'empressa de dissiper d'avance les principaux motifs ou prétextes que la Propagande aurait pu invoquer pour justifier un délai éventuel: le manque de personnel et de ressources. Il fit remettre au Cardinal-Préfet une supplique signée par cinquante prêtres de la Société d'Alger qui s'offraient pour l'exécution du projet exposé dans le Mémoire (36). Et il déclara ne demander « aucune subvention matérielle à la S.C. de la Propagande »: il se chargerait lui-même de procurer à ses missionnaires « tout ce qui leur sera nécessaire ».

7. Décision de la Propagande

Le Mémoire secret proposait la création de quatre Vicariats apostoliques en Afrique équatoriale. Sachant qu'une telle décision de la Propagande exigeait une procédure de longue durée, Lavigerie envoya à Rome le Père Charmetant, procureur de la Société d'Alger, pour remettre les documents, pousser l'affaire et proposer une solution provisoire et intermédiaire qui aurait plus de chance d'être adoptée sans grand délai. Le Père devait se tenir à la disposition du Cardinal Franchi et, au besoin, Lavigerie viendrait lui-même à Rome (37).

Le 20 janvier 1878, le procureur remit au Cardinal-Préfet une « Note sur la nécessité d'envoyer immédiatement des missionnai-

(35) *Mémoire secret sur l'Association Internationale Africaine de Bruxelles et l'Evangélisation de l'Afrique Equatoriale adressé à Son Eminence le Cardinal Préfet de la S.C. de la Propagande par Mgr l'Archevêque d'Alger.* Texte de 56 pages imprimées, publié intégralement, avec introduction et annotations, dans Storme, M., *O.c.*, p. 16-138.

(36) *Ibid.*, p. 114, note 1.

(37) Lavigerie à Franchi, le 5.1.1878. Roeykens, A., *Documents*, p. 95-96.

res dans l'Afrique équatoriale ». « Mgr Lavigerie sait que la question des Vicariats apostoliques nécessite un certain délai », écrit-il: mais vu le danger des protestants, « il demande qu'en attendant le Saint-Siège envoie de simples délégués, des missionnaires qui se rendront immédiatement dans ces contrées où, jusqu'à ce jour, pas un seul prêtre catholique n'a pénétré, afin d'y asseoir le plus tôt possible l'action de l'Eglise au milieu des prétentions hostiles de l'hérésie qui cherche à la devancer... La Société a en ce moment une dizaine de sujets disponibles qu'elle demande à la S.C. de la Propagande d'envoyer le plus tôt possible dans cette Afrique équatoriale, envahie par l'hérésie et la libre-pensée. Elle croit qu'il serait urgent de les faire partir à la fois de deux points différents pour atteindre simultanément les deux centres principaux destinés à former des Vicariats Apostoliques... Il demeure entendu que ces deux Vicariats (38) ... seraient créés le plus tôt possible... Mais en attendant que les formalités nécessaires ... soient terminées, les missionnaires d'Afrique se joignent à leur Fondateur et Père, l'Archevêque d'Alger, pour prier la Propagande d'envoyer *immédiatement* les deux groupes de missionnaires dont il est question plus haut » (39).

Les cris d'alarme et la diplomatie de Lavigerie eurent l'effet désiré. Le 4 février, la Congrégation générale autorisa Lavigerie d'envoyer en Afrique équatoriale des missionnaires d'Alger « pour examiner si et en quel endroit on pourrait établir le centre des missions en question »; ils devaient envoyer à la Propagande un rapport circonstancié de leurs explorations et pouvaient en même temps « commencer l'œuvre d'évangélisation dans les régions du lac Tanganika (dans les pays d'Ujiji et de Kabebe) et des lacs Victoria Nyanza et Albert Nyanza, avant que celles-ci ne soient occupées par des ministres protestants »; plus tard, la S. Congrégation ferait le nécessaire pour ériger les missions ou Vicariats demandés... » (40). C'était à peu près la solution intermédiaire proposée dans la note du Père Charmetant. Lavigerie lui donna le nom de « Délégation apostolique de

(38) Ujiji (Tanganyika) et Kabebe (Lunda).
(39) Roeykens, A., *O.c.*, p. 100-102.
(40) Franchi à Lavigerie, le 15.2.1878. *Ibid.*, p. 112-113.

l'Afrique équatoriale » et prit lui-même le titre de « Délégué apostolique » (41).

Ce n'était qu'un début, comme la Conférence de Bruxelles n'avait été qu'un début. Des Comités nationaux de l'Association internationale africaine furent constitués dans plusieurs pays, mais ceux qui déployèrent quelque activité le firent pour leur propre compte et rivalisèrent entre eux. Aussi, l'intérêt se déplaça du lac Tanganyika vers le Congo, où Léopold II se servait habilement de l'A.I.A. pour réaliser ses projets personnels.

Dans le cours des années qui suivent la décision de février 1878, l'organisation territoriale des missions de l'Afrique équatoriale sera maintes fois adaptée et modifiée. Ce n'est qu'en 1886, après le Congrès de Berlin, que la Propagande pourra mettre fin aux conflits de juridiction parfois passionnés (42).

Marcel STORME C.I.C.M.
Membre de l'Académie

(41) Les archives de la Propagande ne révèlent rien sur l'origine ni sur la portée de ce titre. Dans son Mémoire, Lavigerie propose de « concentrer sous une direction unique tous les efforts partiels faits en Afrique par les Missions Catholiques », mais la Propagande ne prit aucune décision à ce sujet.

(42) STORME, M., *Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika gedurende de XIXe eeuw* (Brussel, 1951); Id., *Engagement de la Propagande pour l'organisation territoriale des Missions du Congo.* Dans: *Sacrae Congregationis de Propagande Fide Memoria Rerum,* Vol. III/1 (Roma-Freiburg-Wien), p. 267-286.

LA PREMIERE CONTRIBUTION FINANCIERE A L'ŒUVRE AFRICAINE DE LEOPOLD II

Lors de la première séance de la Conférence, le 11 septembre 1876, Léopold II, au moment de lancer un appel général pour assurer financièrement le succès de l'œuvre projetée, annonça qu'une dame de Paris, Cécile Furtado-Heine, avait mis 20 000 francs à la disposition du Comité central « pour la fondation de stations scientifiques et internationales » (1).

La somme était rondelette pour l'époque, provenant d'un simple particulier. Probablement ignorerons-nous toujours si l'annonce du Roi provoqua quelqu'impression sur les personnalités qui formaient l'auditoire. Mis à part quatre Français, l'amiral et sénateur de La Roncière-Le Noury, le marquis de Compiègne, MM. Duveyrier et Maunoir, toutes, ou à peu près, devaient ignorer qui était exactement la généreuse donatrice. Les compatriotes de celle-ci se demandèrent peut-être par quel miracle une souscription française avait pu être acquise au Comité central de la nouvelle Association internationale africaine, alors que son existence même était encore un secret et qu'aucune publicité n'avait pu être faite autour de ce qui était (du reste pour bien peu d'initiés) une simple « causerie » de géographes! (2).

Avant de répondre à cette question, il nous faut tenter de mieux connaître la personnalité de Madame Furtado-Heine. Sans doute l'une ou l'autre circonstance de sa vie nous aidera-t-elle à

(1) La *Conférence Géographique de Bruxelles* (brochure éditée par Hayez), Bruxelles, 1876, p. 9; *Moniteur belge,* n° 261 (partie non officielle) du 17 septembre 1876, p. 2 836; A. ROEYKENS, *Léopold II et la Conférence Géographique de Bruxelles* (Académie royale des Sciences coloniales), Bruxelles, 1956, p. 254.

(2) C'est ainsi que le Roi avait averti son propre frère, le comte de Flandre, dans un billet daté du 3 septembre 1876 (A. DUCHESNE, *Le prince Philippe de Belgique, comte de Flandre (1837-1905),* mémoire de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 1972, p. 29). Au sujet des Français présents au palais du Roi à Bruxelles, on se référera au compte rendu de la séance du 18 octobre 1876 du *Bulletin de la Société de Géographie de Paris,* 6e série, t. XXI, année 1876.

comprendre par qui elle fut amenée à s'intéresser aux buts de la Conférence géographique de Bruxelles et à contribuer financièrement à leur réalisation.

Qui donc était Cécile-Charlotte Furtado-Heine?

A Paris surtout où elle résidait quelques mois par an, à Rocquencourt près de Versailles où elle avait son château dans un grand parc, à Vichy où elle faisait sa cure annuelle, ainsi qu'à Bordeaux et à Bayonne où sa philanthropie se manifestait plus fréquemment, on la savait fille et veuve de banquiers israélites. Elie Furtado, membre laïque du Consistoire central de Paris jusque dans les dernières années du Second Empire (3), était lui-même fils d'Abraham, d'abord établi à Bordeaux et qui avait présidé le grand sanhédrin convoqué par Napoléon en 1807 (4). Il en avait hérité un penchant, que favorisait du reste sa grande richesse, pour l'encouragement d'œuvres scolaires et maternelles en faveur tout d'abord de ses coreligionnaires. Sa fille Cécile, née dans la capitale le 6 mars 1821, reprit d'autant plus aisément le flambeau qu'elle avait épousé Charles Heine, un des fils du banquier Salomon Heine, le créateur de la maison à Hambourg, et le cousin d'autres banquiers fixés à Paris, Georges et Michel Heine (5). Par sa mère, Rose Fould, Cécile Heine était apparentée à une tribu dont l'influence avait été considérable lors de la fondation et de l'apogée de l'empire de Napoléon III. Malgré le décès en 1867 d'Achille Fould, grand dignitaire et conseiller financier de celui-ci, et en 1858 de son frère Benoît, autre directeur d'une importante banque, celle-ci avait contribué à forger la

(3) *Almanach Impérial* pour 1866, p. 421, et 1868, p. 432 (cultes non catholiques). Un de ses parents, peut-être son propre frère, Auguste Furtado, était membre de la Synagogue consistoriale départementale de Bayonne *(Ibidem,* 1866, p. 422, et 1870, p. 440).

(4) S. WININGER, *Grosse Jüdische National-Biographie,* t. 2, Czrnowitz, 1927, p. 372. A la même époque, un banquier de Dresde, prénommé Salomon, portait le même patronyme.

(5) Le point de départ de notre enquête au sujet de C. Heine a été la très brève notice de *La Grande Encyclopédie,* t. 19, Paris, s.d., p. 1 013b. N'ont pas tardé à s'y ajouter quantité de précisions glanées à Paris (mairie du 14e arrondissement, Fondation Furtado-Heine, Archives Nationales, etc.), mais aussi dans la presse (articles consacrés à l'œuvre philanthropique et au décès de Madame Furtado-Heine), ainsi que dans diverses correspondances. Elle était cousine du poète allemand Heinrich Heine dont le séjour à Paris, de 1830 à sa mort en 1856, a fait l'objet de nombreux commentaires (voir en particulier *H. Heine Memoiren. Herausgegeben vom Dr. G. Karpeles,* Berlin 1909).

carrière de toute une série d'hommes politiques (6). L'attachement au passé semble avoir été de règle dans la famille Fould et s'être confondu, dans une certaine mesure, avec la fidélité à des valeurs que la chute de l'Empire aurait dû normalement reléguer dans l'ombre.

Comment expliquer autrement que Paule Furtado, née de père et de mère inconnus le 28 octobre 1847, recueillie par Cécile qui n'avait point d'enfant, et adoptée par elle en 1881 seulement (7), ait épousé successivement en 1866 le général Michel-Aloys Ney, 3e duc d'Elchingen et petit-fils du fameux maréchal, et en 1882 Victor Masséna, 3e duc de Rivoli et 5e prince d'Essling? Ces deux mariages firent, en tout cas, de Cécile Furtado-Heine la belle-mère adoptive de personnages illustres de l'armorial français et la grand-mère d'une demi-douzaine de filles et de garçons qui perpétueront jusqu'aujourd'hui les noms de prince de la Moskowa, de duc d'Elchingen et de prince Murat (8).

Ce qui précède, sans conférer pour autant à Cécile Furtado-Heine une autre noblesse que celle du cœur, devait être exposé, à tout le moins brièvement, pour expliquer comment des relations d'estime et d'amitié ont pu, à partir d'une certaine époque, la rapprocher de deux de nos compatriotes, la baronne et le lieutenant général baron Chazal, ancien confident et ministre de la Guerre de Léopold Ier, pour lors adjudant général (section de réserve) et chef de la Maison militaire du roi Léopold II (9).

---

(6) Au sujet de cette famille de banquiers israélites, beaucoup de sources seraient à citer en plus de S. WININGER, *op. cit.* Rappelons qu'au mariage de Napoléon III Achille Fould avait rempli le rôle d'officier d'état-civil, son épouse ayant été chargée de l'achat des cadeaux pour l'impératrice. Sur les fils d'Achille, les députés Adolphe, Gustave et Edouard Fould, et leurs enfants, on est documenté en ordre principal par l'*Almanach Impérial* pour 1870, p. 84, et l'*Almanach National* des années suivantes, ainsi que par les dernières éditions de G. VAPEREAU, *Dictionnaire Universel des Contemporains.*

(7) J. VALYNSEELE, *Les maréchaux du Premier Empire...*, 1957, p. 42-44, et surtout la revue *Le Curieux* (rédigée par Ch. Nauroy), t. 2, n° 33, octobre 1886, p. 140-141, avec l'acte de naissance en cause, ainsi que *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (Paris), n° 109, avril 1960, col. 289, et n° 112, juillet 1960, col. 650.

(8) A. RÉVÉREND, *Armorial du premier Empire,* t. 3, Paris 1896, p. 320; J. VALYNSEELE, *op. cit.,* p. 42-44, etc. Sur Michel-Aloys Ney (décédé mystérieusement en 1881: suicide?), comme sur Victor Masséna, on peut trouver quantité d'informations et d'anecdotes dans Comte FLEURY et L. SONOLET, *La société sous le second Empire,* 4 vol., Paris, s.d., etc.

(9) Pour l'essentiel de la vie de Chazal, on renvoie à la biographie qu'en a écrite J. GARSOU, *Le Général Baron Chazal (1808-1892),* Bruxelles, 1946.

Celui-ci, naturalisé Belge en 1844, avait conservé de ses origines françaises, une très vive sympathie pour tout ce qui lui rappelait son pays natal. Il était né dans le Béarn et, depuis sa sortie des cadres de l'armée active, résidait dans sa propriété d'Uzos près de Pau. Le triomphe de la Prusse en 1870, que lui avaient laissé prévoir de curieuses conversations à Biarritz avec l'impératrice Eugénie et Napoléon III, avait encore renforcé sa francophilie colorée de la « douleur immense » que lui inspirèrent les événements de l'année tragique. Avec Léopold II, Chazal n'entretenait pas les relations privilégiées qu'il avait eues avec son père durant une bonne partie du premier règne, et au fil des ans leurs rapports se dégradèrent complètement, ce qui suffit à expliquer la nature désenchantée de certains propos sans doute tenus par le général à Cécile Heine (10).

Entre eux, commença au début de 1871 un échange de correspondance dont l'intérêt partiel est bien mis en lumière par les quinze lettres de Madame Furtado que conserve le Musée royal de l'Armée et qui couvrent les années précédant 1878 (11). La première a été écrite dans des circonstances particulièrement dramatiques et est datée de Versailles le 8 mai 1871. On se souviendra qu'à la suite de la déclaration de guerre du gouvernement de Napoléon III à la Prusse, bientôt suivie de la défaite des troupes françaises et de la chute de l'Empire en septembre 1870, l'armée d'investissement de Paris aux ordres de Guillaume I^er^ avait son Etat-Major à Versailles même. Le roi occupait le château de Louis XIV où il ne tarderait pas à être couronné empereur, et Bismarck une propriété de la rue de Provence. Au cours des opérations qui avaient abouti à leur triomphe, les soldats de Guillaume ne s'étaient pas privés — selon l'éternelle loi du *vae*

L'auteur, bien que s'étant inspiré pour une part de la correspondance conservée au M.R.A. (Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire), ne fait pas mention de C. Heine dont il dut pourtant avoir en main les quinze lettres auxquelles nous nous référerons souvent.

(10) Correspondance du général Chazal, *passim* (M.R.A., il y existe désormais un inventaire dactylographié).

(11) En parcourant le livre d'or de la Fondation Furtado-Heine à Paris (dispensaire de la rue Delbet), nous avons acquis la preuve que le général et son épouse — ils proclamèrent leur admiration pour la fondatrice de l'œuvre lors de leur visite du 22 juillet 1885, — entretinrent des relations avec elle jusqu'à la fin de leur vie en 1892. Or, la correspondance du M.R.A. ne va pas au delà du 22 décembre 1877.

victis, — de piller et d'incendier avant même le fameux bombardement de Paris qui débuta le 27 décembre 1870.

C'est alors, semble-t-il, que la magnifique résidence de Rocquencourt que Cécile Heine avait héritée de la famille Fould (12), subit des déprédations considérables qui n'en laissèrent subsister que les murs (13). La veuve du banquier Heine en fut d'autant plus affectée qu'elle venait de subir toute une série d'épreuves dont la plus lourde était le décès de sa mère. Plusieurs mois après, elle écrira encore: « J'ai tant souffert, tant perdu, je ne me consolerai jamais de sa mort. C'était mon tout en ce monde... Vous ne vous figurez pas combien elle était parfaite... » (14). Cécile avait dû fuir à Paris, se réfugier dans sa propriété de la rue de Monceau, et cela du fait des Allemands qu'elle avait considérés jusqu'alors quasiment comme des compatriotes! (15).

Après que le gouvernement révolutionnaire de la Commune se fût installé à Paris, le 18 mars, lors de la levée du siège par les Prussiens, Madame Furtado-Heine se décida à gagner Versailles d'où Thiers allait diriger la lutte contre lui. Pour des raisons que permet d'imaginer aisément ce qui précède, elle ne

(12) A. JOANNE, *Les environs de Paris,* Paris, 1856, p. 355. Rocquencourt, alors en Seine-et-Oise (c'est aujourd'hui le département des Yvelines) comptait 256 habitants.

(13) On raconta à l'époque que les Prussiens s'étaient acharnés sur le village parce qu'ils y avaient subi en 1815, de la part du général Exelmans, la dernière victoire des Français dans leur propre territoire. Cfr Dr. E. PIÉROT, *Rapports militaires officiels du siège de Paris de 1870-1871, suivis du Dictionnaire historique des environs de Paris,* Paris 1871.

(14) Lettre à Chazal du 27 décembre 1871 (M.R.A., fonds Chazal). Le prénom de Rose Fould (nous ignorons la date exacte de son décès) fut attribué au quatrième enfant de la fille adoptive de Cécile Heine, Rose d'Elchingen (1871-1939), celui de Cécile Furtado l'ayant été au premier, Cécile d'Elchingen (1867-1960), future épouse de Joachim 5e prince Murat (1856-1932).

(15) Une branche de la famille Heine s'était fixée à Hambourg, on l'a dit plus haut, en la personne du banquier Salomon Heine, le beau-père de Cécile. Celle-ci ne prétendit jamais plus visiter la propriété de Hambourg que lui avait léguée son mari (article nécrologique: *Madame Furtado-Heine,* dans R. DE BEAUVOIR, *L'Armée Française. Annuaire illustré,* Paris, 1897, p. 49). Madame Furtado, après le décès de celui-ci (avec qui elle avait habité le n° 8 devenu après 1866 n° 5 de la rue de Valois-du-Roule, *Almanach Impérial 1866,* p. 1 161), élut domicile dans le 8e arrondissement, au n° 28 de la rue de Monceau. Dans le salon de cette résidence, sa petite-fille adoptive, Cécile Ney, accueillait encore au début du siècle, en sa qualité de « première dame des Bonapartistes de Paris », les fidèles du prétendant, le prince Victor-Napoléon (A. CONTE, *Le 1er janvier 1900,* Paris, 1975, p. 299).

se sentait nullement en harmonie avec les Communards, bien qu'elle ne cherchât pas toujours à dissimuler son admiration pour leur discipline et leur bravoure. Ayant réussi à faire transporter à Versailles une partie de son mobilier de la rue de Monceau, — Paris était alors assiégé par les troupes de Thiers, — c'est du n° 1 de la rue Mac-Mahon qu'elle adressa au général Chazal la toute première lettre que nous connaissions d'elle, datée du 8 mai 1871. Le début mérite d'être cité:

> Cher Général, Je ne puis résister au besoin de mon cœur. Il faut que je vous dise merci pour toute votre grande bonté. Votre affection m'a été précieuse. C'est le seul baume à mettre sur des plaies vives. En vous voyant pour la première fois, il m'a semblé retrouver une ancienne amitié. Jamais je ne pourrai dire ce que vous m'avez fait éprouver de profonde gratitude... (16).

Le dècès de sa mère étant tout récent, l'amicale sympathie de l'ancien ministre belge s'était révélée particulièrement réconfortante. Doit-on en conclure que Chazal s'était alors rendu lui-même chez Cécile Heine? On est fort tenté de le supposer, tout en n'excluant pas un déplacement à Bruxelles qui aurait permis à celle-ci de rencontrer Léopold II à qui fera d'ailleurs allusion une phrase d'une autre missive à Chazal, datée du 21 mai: « ... Mon respectueux souvenir à Sa Majesté. Je n'oublierai jamais ses bontés... » (17). Est-ce à cette époque, ou plus tard, que le général fut l'hôte de Rocquencourt pour la première fois? Car nous savons qu'il s'y trouvait aussi quand Thiers le fit chercher par son ministre de la guerre, le général de Cissey, pour le persuader d'accepter de doter la France d'un système de fortifications analogue à celui d'Anvers (18).

---

(16) M.R.A., fonds Chazal. On ne trouve dans cette longue lettre aucune allusion à la baronne Chazal, contrairement à la plupart des missives suivantes. Ceci nous renforce dans la conviction que les deux dames n'avaient pas encore été mises en présence.

(17) M.R.A., fonds Chazal. Il s'agit, bien entendu, des condoléances que le Roi avait exprimées ou fait exprimer à Madame Heine à l'occasion du décès de sa mère.

(18) J. Garsou (*op. cit.*, p. 42) a raconté l'épisode sans lui assigner une date plus ou moins précise, en s'inspirant certainement de documents qui n'ont pas rejoint le fonds Chazal du M.R.A. Après un premier refus du général, Thiers, président de la République (entre août 1871 et mai 1873), sans se laisser rebuter par un second, le fit relancer à Rocquencourt par le général de Cissey; Chazal alla dîner avec Thiers chez qui il rencontra l'ambassadeur russe Orloff et l'ex-

On était à quelques jours de l'entrée des « Versaillais » dans Paris. La fin de la Commune, le 27 mai, si elle rouvrait en principe à Cécile Heine les portes de sa demeure de la rue de Monceau, ne lui rendait pas son « pauvre Rocquencourt » devenu inhabitable. C'est à Versailles qu'elle continua donc à résider quelques semaines encore, cependant que de nombreuses équipes d'ouvriers s'affairaient à restaurer son château. Et c'est de Versailles que, le 5 juin, elle adressa une nouvelle lettre à Chazal:

... J'ai bien pensé aux inquiétudes du Roi (et) de la Reine. S'il y avait eu un télégraphe, j'aurais osé demander des nouvelles. Je crains d'avoir l'air d'être indiscret auprès des grands de ce monde. Offrez mon respect... (19).

Après une cure à Vichy en juin 1871, Madame Heine regagna le domaine de Rocquencourt dont la mise en ordre n'était pas tout à fait terminée et poursuivit, de manière assez irrégulière, sa correspondance avec notre compatriote. Le 28 décembre 1871, elle lui envoya des vœux de nouvel an et y associa Léopold II en ces termes:

... Voulez-vous, si l'occasion se présente... le féliciter de l'espérance de voir un héritier bientôt remplir le vide causé par la mort de son fils. J'aurais trouvé cela osé et indiscret de le dire au Roi, mais j'ai gardé le reconnaissant souvenir de ses bontés après la mort de ma mère (20).

Un an plus tard, le général Chazal était prié, dans un message daté cette fois de la rue de Monceau, de renouveler au Roi le « respectueux souvenir » ainsi que les vœux de Cécile Heine pour

---

chancelier d'Autriche von Beust. C'est alors que l'homme d'Etat français aurait dit au général belge: « Si Napoléon III vous avait eu pour ministre de la Guerre, la France ne serait pas où elle est »!

(19) M.R.A., fonds Chazal. Le *Moniteur Belge* et la presse s'étaient fait les échos d'une grave fièvre typhoïde qui avait terrassé, en mai 1871, la jeune princesse Stéphanie; on trouvera de nombreux détails à ce sujet dans les lettres du Roi à sa cousine la reine Victoria, du 17 mai au 9 juillet 1871 (photocopies conservées au A.E.B. [archives du ministère des Affaires étrangères à Bruxelles], t. 2 du recueil, n°s 71 341 à 71 350).

(20) M.R.A., fonds Chazal. Probablement des indiscrétions avaient-elles déjà filtré (dans la presse?) au sujet de cette grossesse de la reine Marie-Henriette: la princesse Clémentine ne verra le jour que le 30 juillet 1872. On peut également supposer que, dans un message de condoléances à Madame Heine pour la mort de sa mère, Léopold II avait fait allusion à la perte (en janvier 1869) de son fils unique, le petit duc de Brabant.

l'année 1873 (21). Mais la lettre de souhaits pour le baron et la baronne Chazal en vue de 1876 (celles pour 1874 et pour 1875 manquent à la série de ces documents) ne fait plus allusion à Léopold II (22), ce qu'on cherchera à expliquer plus loin.

Quoi qu'il en soit, voilà clairement établie la base des relations entre ce dernier et Madame Heine. C'est par le général Chazal. lié d'une fervente amitié avec celle-ci, que le roi des Belges a connu l'existence de Cécile Furtado qui devait, la toute première et pour une somme considérable, contribuer à concrétiser les buts qu'il assignera, dès avant son ouverture officielle en septembre 1876, à la Conférence géographique de Bruxelles.

Suit-il nécessairement de là que, dès l'entrevue de 1871 (23), Léopold II ait eu l'impression que Madame Heine disposait de revenus considérables et qu'elle cherchait à les mettre, sans léser les intérêts de sa propre famille, à la disposition d'œuvres philanthropiques qui lui tiendraient à cœur? On ne peut l'affirmer (24). Ne l'eût-elle pas raconté au Roi que celui-ci pouvait savoir par d'autres sources, sinon par Chazal lui-même, que la tribu Furtado s'était toujours montrée fort généreuse en France et que, tout récemment encore, Cécile Heine avait organisé une ambulance à Paris et secouru les soldats internés ou prisonniers durant la guerre (25).

---

(21) M.R.A., fonds Chazal, lettre de C. Heine du 30 décembre 1872.

(22) Pas plus que les messages postérieurs à la Conférence géographique de Bruxelles, datés des 4 décembre 1876 et 22 décembre 1877. Quelques phrases du dernier cité nous ont laissé rêveur: « ... Jamais je n'oublierai votre bonté pour moi dans ces heures d'angoisse traversées à Bruxelles, vous et la Baronne vous m'avez montré une affection qui m'a fait vivre dans le plus affreux moment de ma vie... ». Serait-ce au moment de l'abandon de son château envahi, ou plus tard pendant la Commune?

(23) Il nous paraît incontestable que cette entrevue a bien eu lieu, même si les archives du Palais Royal n'en conservent apparemment aucune trace (Communication due à l'obligeance de notre confrère E. Vandewoude). On en trouve la preuve dans les expressions utilisées par C. Heine dans ses lettres à Chazal: « J'aurais trouvé... indiscret de le *dire* au Roi... » (28 décembre 1871), « Ces heures d'angoisse *traversées à Bruxelles*... » (22 décembre 1877), etc.

(24) On ne voit d'ailleurs pas le Roi s'enquérir, dès 1871, des possibilités de trouver chez l'un ou l'autre particulier une assistance financière en faveur d'une initiative sur le plan international, à laquelle, pour sa part, il ne songera que plus tard.

(25) R. DE BEAUVOIR, *op. cit.*, 1897, p. 49. Il n'est pas douteux que ces actes de philanthropie, attestés par les journaux de la capitale ainsi que par CHENCE, *Aperçu historique sur le service des ambulances* (Paris, 1871), aient fait l'objet de mentions diverses (Archives du Val-de-Grâce et de la Ville de

Par ailleurs, le Souverain avait dans la capitale voisine un service d'information dont le baron Eugène Beyens était depuis près de vingt ans la plaque tournante (26). Il n'avait pas attendu d'être promu ministre plénipotentiaire de Belgique en 1864, pour devenir le confident de bien des pensées et projets du duc de Brabant, futur roi Léopold II. Sous le sceau du secret le plus absolu, Beyens se vit confier de nombreuses missions entre 1853, date de sa désignation comme secrétaire de légation à Paris, et son décès qui y survint en 1894. L'abondante correspondance qu'il échangea, pendant ces quarante années, avec notre deuxième souverain révèle, surtout à la lumière des lettres de ce dernier (à partir de 1859), l'étendue et la variété des démarches et enquêtes de tout genre dont Beyens fut chargé, notamment en rapport avec les préoccupations expansionnistes du Roi (27).

Il n'est pas inutile de préciser qu'avant même l'effondrement du Second Empire — le diplomate belge avait été témoin de son aurore et de son apogée, — Beyens occupait à Paris une place privilégiée qui l'avait mis en rapport avec la société qui fréquentait les milieux influents de la politique et de la finance. Epoux d'une amie d'enfance de l'impératrice Eugénie, Alcala de Casa Valencia, notre compatriote était souvent reçu avec elle aux Tuileries, ainsi qu'aux célèbres « saisons » de Fontainebleau et de Compiègne. Il n'existe pour nous aucun doute qu'il y rencontra de temps à autre ces « colonnes de la dynastie » qu'étaient les Rothschild et davantage encore les Fould. Dans ces conditions, comment Beyens n'aurait-il pas connu leur proche parente, Rose

---

Paris). Parmi les ambulances les plus importantes, figuraient celle du Jardin des plantes, du Luxembourg et de l'asile Sainte-Anne. C. Heine avait aussi fait rapatrier, à ses frais, les corps de certains prisonniers de guerre en Allemagne.

(26) Jusqu'il y a peu de temps, on ne pouvait que se référer à la correspondance officielle de Beyens conservée aux A.E.B., ainsi qu'à son ouvrage: *Le Second Empire vu par un diplomate belge* (2 vol., Paris, s.a.). Sans enlever tout intérêt à ces sources d'information, l'ouverture aux chercheurs du fonds familial des papiers du baron (A.E.B.) constitue désormais le point de départ de bien des révélations pour qui étudie en particulier la psychologie de Léopold II et ses méthodes de documentation.

(27) Non seulement en Afrique centrale et, avant 1875, dans diverses parties du monde, mais également en Indochine, comme on aura pu s'en rendre compte en lisant, dans le présent ouvrage, l'étude de J. STENGERS, *Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique*.

Fould, épouse du banquier Furtado, et aussi leur fille Cécile, la femme de cet autre banquier, Charles Heine? (28).

Ainsi Léopold II était en mesure de connaître la fortune et la générosité de celle-ci par deux informateurs au moins, Chazal, l'adjudant général de sa Maison militaire, et le baron Beyens, lorsqu'il fit part à ce dernier, le 14 juin 1876, des buts qu'il poursuivait en convoquant bientôt à Bruxelles une conférence de géographes intéressés par l'Afrique. Rien ne prouve d'ailleurs qu'une lettre légèrement antérieure du Roi à Beyens n'eût pas déjà mis celui-ci au courant de ses intentions (29).

Quoi qu'il en soit, Léopold II, après avoir prié son correspondant de conférer avec le président de la Société de Géographie de Paris, l'amiral de La Roncière-Le Noury, puis avec l'ingénieur Ferdinand de Lesseps, des raisons de la réunion qu'il présiderait en son palais au cours du prochain mois de septembre et à laquelle tous deux seraient invités à s'associer, le Roi donc avait ajouté pour Beyens:

> ... Je vous prie aussi de voir Madame Heine. Vous lui direz de ma part que je sais ses sentiments d'humanité et que je suis persuadé qu'elle s'intéressera au bien qu'il y a à faire en Afrique et qui est immense. Je serai (*sic*) fort charmé si Madame Heine voulait venir en septembre à Bruxelles et me faire le plaisir d'accepter l'hospitalité au Palais. Je serai particulièrement heureux de la recevoir à l'occasion de la bonne action qui nous occupe.
>
> Les noms de Madame Heine et de Lady Coutts doivent figurer parmi ceux des personnes qui veulent jeter les bases de la civilisation de l'Afrique.
>
> Lorsque vous m'aurez rendu compte des dispositions du Président de la Société de Géographie de Paris, de M. de Lesseps et de Madame Heine,

(28) Outre à *Le Second Empire vu par...* (le baron BEYENS), déjà cité, il faudrait se référer aux nombreux ouvrages qui ont été consacrés aux fêtes et réceptions du couple impérial, de la haute société française et du monde diplomatique. Ajoutons que plusieurs alliances se nouèrent entre les deux branches (aînée et cadette) de la famille Fould et les Oppenheim (famille de banquiers dont certains membres furent consuls de Belgique, tel Alexandre, frère de Madame Benoît Fould, décédée à Paris le 15 janvier 1891 dans sa 92e année).

(29) En fait, nous croyons qu'une telle lettre, suivie d'une réponse fort précise de Beyens, devait exister dans la correspondance entre ce dernier et Léopold II. Ce n'est pas la seule lacune qu'il faut déplorer dans la série, par ailleurs si importante, des missives royales que conservent les A.E.B. dans le fonds Beyens.

j'ai l'intention, s'ils ne refusent pas, de leur envoyer personnellement mon invitation... (30).

Le Souverain avait ajouté: « Je désire que vous (Beyens) me répondiez le plus tôt possible ». Dans l'ignorance où nous restons si le ministre de Belgique à Paris fut en mesure de se conformer strictement au vœu de Léopold II, l'on continue à ne pouvoir que supposer la date à laquelle le baron Beyens — sa mission étant accomplie du côté de La Roncière et de F. de Lesseps, — rencontra Madame Heine. L'entretien dut être positif et laisser présager, de ce côté, une réponse à ce point favorable que Beyens s'empressa d'en faire part à son royal correspondant. Dans une lettre du 25 juillet 1876, ce dernier lui écrivit, en effet, une réponse où l'on trouve quelques passages relatifs à Cécile Furtado:

Pour la petite conférence géographique de Bruxelles, ci-joint une note concise dont vous pouvez faire usage confidentiellement auprès de Madame Heine et de MM. de Lesseps et de La Roncière (31). Il n'y a aucun secret, mais je désire éviter que la presse ne s'occupe de la Conférence avant sa réunion...

J'espère que Madame Heine descendra au palais le onze septembre (32). ...

Je suppose que la conférence durera 4 ou 5 jours au plus. Il va sans dire que tous les jours ses membres dîneront au palais si cela leur convient (33).

---

(30) Lettre de Léopold II au baron Beyens à Paris, 14 juin 1876. La « note ci-jointe » que ce dernier était prié de montrer à de La Roncière et à de Lesseps n'a pas été conservée avec la missive du Roi (A.E.B., fonds Beyens). Quant à Lady Coutts, une Anglaise que Léopold II avait rencontrée lors d'un récent séjour en Grande-Bretagne, son nom figure sur les deux premières listes d'invités au palais de Bruxelles lors de la Conférence géographique (Communication due à notre confrère E. Vandewoude). En réalité, Lady Coutts ne s'y rendit pas pour des motifs assez différents de ceux de Cécile Heine: elle ne désirait nullement rencontrer dans notre capitale V.L. Cameron, l'explorateur de l'Afrique centrale.

(31) Cette note, conservée dans le fonds Beyens (A.E.B.), définissait les objectifs de la Conférence de Bruxelles.

(32) La suite de cette lettre du 25 juillet figure sur une seconde feuille dont l'en-tête du Palais royal a été découpé. On peut cependant lire: « ... Je ferai prendre Madame Heine et ces messieurs à la station (et les condui)re à leurs logements. (Le) Palais propre(ment dit) étant très petit (je ne p)ourrai y loger tout le monde, mais j'ai retenu des appartements tout près, que l'on voudra bien considérer en cette circonstance comme fesant (*sic*) partie du domaine royal... ».

(33) Lettre de Léopold II au baron Beyens, 25 juillet 1876 (A.E.B., fonds Beyens).

Aucune allusion dans ces deux lettres à une quelconque contribution financière de Madame Furtado, ce qui se comprend aisément. La perte ou le détournement d'autres documents postérieurs où il en fut probablement question, empêche, une fois de plus, de préciser une date, voire une époque. Nous ignorons aussi, pour le même motif, la ou les raisons qui incitèrent cette dame à se montrer généreuse vis-à-vis d'une entreprise internationale pour laquelle on ne lui connaît pas de penchant particulier. Intérêt pour la géographie? Nous ne croyons pas; contrairement à plusieurs représentants des familles Fould et Heine, elle ne s'inscrivit jamais comme membre de la Société de Géographie de Paris (34). Reconnaissance pour les bontés que le roi des Belges avait eues pour elle lors de ses épreuves et le décès de sa mère en 1871? C'est difficile à imaginer. Faut-il, dès lors, conclure que Beyens seul soit parvenu à intéresser Madame Furtado au problème de la répression de la traite et à l'introduction de la civilisation dans les régions déshéritées de l'Afrique centrale? C'est, après tout, possible pour qui connaît l'altruisme et la générosité de la veuve du banquier Furtado, ainsi que l'art de convaincre et le talent diplomatique du baron Beyens!

Une chose est, en tout cas, certaine, on l'a souligné au début de cet exposé. Le 11 septembre déjà, à peine commencée la Conférence géographique de Bruxelles, le Roi était en mesure d'annoncer à ses invités qu'une première somme de 20.000 francs avait été mise à la disposition du Comité central, grâce à Madame Furtado-Heine, pour promouvoir « la fondation de stations scientifiques et internationales » en Afrique.

Cette nouvelle n'était pas destinée à rester confidentielle. Léopold II lui-même, dans l'intérêt de l'œuvre qu'il venait de porter

(34) En 1876, cette société comptait au nombre de ses membres Paul Fould (depuis 1871), Henri Fould (depuis 1872), Edouard Fould et Michel Heine (depuis 1874). Beyens, qui n'en faisait pas partie, représentait Léopold II, qui en était membre depuis 1867, lorsque la société célébrera le 21 décembre 1876 le 56e anniversaire de sa fondation; il répondra au toast porté au Roi par le président de Quatrefages (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris...*, 6e série, t. XXI, année 1876, juillet-décembre). Ajoutons qu'à partir de mai 1876 un attaché de la légation belge à Paris, Neyt, fut chargé par le Souverain de se faire recevoir membre de la même société avec mission de « vous tenir (Beyens) bien au courant de ce qui s'y passe » (Léopold II à Beyens, 26 avril 1876, A.E.B., fonds Beyens); Neyt figure, en effet, sur les listes de membres des années 1877 et suivantes.

sur les fonts baptismaux en étroite collaboration avec les invités du Palais de Bruxelles, se devait de lui donner un maximum de publicité. Ne s'agissait-il pas de stimuler la générosité du grand public, mais davantage encore celle des nantis de la fortune, en faveur d'une initiative humanitaire de portée internationale? Puisque Madame Furtado-Heine avait mis une coquette somme d'argent français à la disposition de celle-ci, pourquoi de riches philanthropes d'autres pays n'imiteraient-ils pas son geste? Certes, centraliser ainsi au Comité permanent qui siégerait à Bruxelles les finances de l'œuvre, d'où qu'elles vinssent, poserait peut-être un jour quelque problème. Dans l'euphorie des premières séances de la Conférence, personne ne semble y avoir songé en dehors du Roi, ou du moins nul invité ne manifesta réserve ou simple étonnement. L'ingénieuse tactique du Souverain en révélant la souscription de Madame Heine, apparut à tous comme une première réponse à la suggestion de l'amiral de La Roncière de réserver au Comité central le soin de déterminer les emplacements des stations futures dans le centre de l'Afrique, et aussi celui de recueillir les fonds indispensables à cet effet. C'était, par ailleurs, la suite logique de l'appel général que Léopold II lui-même venait de lancer à la générosité publique.

Le 17 septembre déjà, la souscription de Madame Heine était mentionnée dans la partie non officielle du *Moniteur belge* (35). Plusieurs journaux nationaux et étrangers s'empressèrent de reproduire plus ou moins fidèlement cet avis (36). Il trouva bientôt un nouvel écho dans un certain nombre de périodiques, tels les bulletins de diverses Sociétés de géographie d'Europe (37), telles aussi des revues d'intérêt militaire (38).

(35) N° 261, p. 2 836.

(36) Le *Daily Telegraph* annonça, pour sa part, que le Roi avait reçu de Paris la promesse d'une souscription de 25 000 frs, ce qui correspond en fait aux 20 000 de Madame Heine et aux 5 000 frs que F. de Lesseps versa un peu plus tard. Certains communiqués de L'*Indépendance belge* précédèrent et inspirèrent ceux du journal officiel.

(37) En particulier celles de Bruxelles et de Paris.

(38) Notamment *La Belgique Militaire*. A partir du mois de septembre, on y trouve quantité d'articles vantant l'initiative royale et stimulant en sa faveur la générosité du public mais surtout l'aide de l'armée. Au cours de l'année 1877, ces appels deviendront moins nombreux pour cesser complètement en 1878!

En Belgique même, l'opinion publique ainsi touchée ne tarda pas à réagir favorablement à l'appel du Roi. Il semble bien que le conseil communal de Malines ait été le premier à prendre l'initiative d'une souscription. Des listes furent bientôt mises en circulation dans des villes, grandes ou petites, dont l'énumération eut la vedette à l'une ou l'autre place des nouvelles non officielles du *Moniteur*. Bornons-nous à citer, dans l'ordre chronologique, Termonde, Torhout, Bruges, Roulers, Herzele, Dixmude, Namur, Alost, Tielt, Merksem, Louvain, Ixelles, Binche, sans omettre pour autant les neuf conseils provinciaux. L'armée, la garde civique, la société des officiers pensionnés, celle des décorés de l'Ordre de Léopold, les pompiers, ne restèrent pas indifférents, et proposèrent par circulaire « de souscrire pour 50 centimes à l'œuvre patronnée par Sa Majesté ». Tandis que les officiers du 4e régiment de lanciers décidaient à l'unanimité d'y contribuer annuellement par un demi-jour d'appointement, l'Ecole militaire faisait savoir que ses élèves étaient prêts à abandonner dix jours de solde (39).

Quelques personnalités connues tinrent à avertir le Comité central de ce qu'elles souscrivaient des sommes importantes: ainsi R. Warocqué (10 000), le directeur de la Monnaie Allard (5 000) et G. Brugmann (3 000). La Banque nationale s'inscrivit pour 10 000 frs, son conseil général également. Parmi d'autres contributions évidemment plus modestes venues des écoles primaires et de collectes chez les Frères des Ecoles chrétiennes en particulier, bien des noms devraient être cités. Le général Chazal versa 100 frs, l'un de ses fils, Gustave, 50, l'autre, Alexis, 25 (40).

---

(39) Si l'on en croit le *Moniteur belge* des 27 et 28 septembre 1876, p. 2 926 et 2 927, la proclamation adressée par le collège échevinal de Roulers, le 14 septembre déjà, aurait précédé. On y avait rappelé les paroles royales lors de la Conférence: « Messieurs, Dans une œuvre de cette nature, c'est le concours de la grande masse du peuple qui assure le succès. Et de quelles grandes ressources ne disposerait-elle pas si tous ceux pour qui un franc n'est rien ou peu de choses, voulaient consentir à verser un franc dans la caisse qui est destinée à abolir la traite dans l'intérieur de l'Afrique ».

(40) *Moniteur belge*, partie non officielle, 12 octobre 1876, p. 3 116; 20 novembre 1876, p. 3 539; 24 novembre 1876, p. 3 581, etc, etc. A peu près tous les deux ou trois jours, le journal officiel consacra une place de sa « partie non officielle » à citer des noms, énumérer des listes en rapport avec la souscription dont on a parlé plus haut, et cela à partir de la fin du mois de septembre 1876 jusqu'au début de l'année 1877.

De l'étranger aussi, les souscriptions affluèrent. Le geste de Ferdinand de Lesseps trouva son pendant en Allemagne où un M. Silster donna 5 000 frs. Le baron Rothschild en envoya 10 000 de Paris, peut-être pour répondre à la générosité de Cécile Furtado (41). A l'instar du *Moniteur belge,* des gazettes des pays voisins avaient inséré plusieurs fois un avis:

> Nous croyons devoir faire savoir aux personnes qui désireraient adhérer et coopérer à l'Association internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique centrale, que les bureaux de l'Association sont établis à Bruxelles, rue du Luxembourg, n° 7 (42).

* * *

Il est temps que nous revenions à l'invitation que Léopold II avait prié le baron Beyens de transmettre à Madame Furtado-Heine, d'être présente à la Conférence géographique de Bruxelles.

On se souviendra que cette invitation était, dans un premier temps, verbale. Ce n'est qu'au cas où Cécile Heine exprimerait son intention de ne pas la refuser, que le Roi était décidé « à envoyer personnellement son invitation » au château de Rocquencourt (43).

L'envoi d'un tel carton n'ayant donné lieu, comme on s'y serait attendu, à aucun report du nom de Madame Furtado sur l'une ou l'autre des listes d'invitations conservées dans les archives du Palais royal (44), on doit, nous semble-t-il, en conclure qu'elle-même n'a pas répondu de manière positive à ce point de la mission dont Léopold II avait chargé Beyens. De quel motif, de quel prétexte, le cas échéant, nuança-t-elle son refus? On se plaît à imaginer sa conversation avec le baron: qu'irait-elle faire parmi tous ces voyageurs et géographes réunis à Bruxelles, alors que des préoccupations d'ordre familial (sa fille adoptive avait

(41) Dans le cas du comte de Lesseps, il s'agissait du transfert au compte du Comité central à Bruxelles du montant d'un prix qu'il avait reçu de l'Académie de Paris pour ses travaux au canal de Suez. Nous n'avons pas réussi à identifier ce M. Silster (ou Siltzer?). Quant à la famille Rothschild, il ne faut pas oublier que sa banque gérait une partie du patrimoine de la Famille régnante de Belgique.

(42) *Moniteur belge* du 3 décembre 1876, p. 3 664.

(43) Lettre de Léopold II au baron Beyens, 14 juin 1876 (A.E.B., papiers Beyens).

(44) Renseignement communiqué par l'archiviste du Palais royal, M.E. Vandewoude, à l'occasion de ses proches recherches exposées dans le présent volume.

déjà quatre enfants) et des intérêts personnels la retenaient près de Paris? Peut-être, on peut en tout cas le penser, Beyens insista-t-il de la part du Roi: celui-ci tenait précisément à ce que des dames occupent une place de choix dans les comités de patronage de son œuvre, et pas seulement pour organiser des fêtes à son profit, bien qu'il fallût « ne rien négliger pour trouver de l'argent d'une manière ou l'autre », sous peine de voir sombrer une initiative humanitaire à peine lancée (45).

La clé de cette petite énigme, les véritables raisons de Madame Heine d'éluder l'invitation royale, nous sont révélées par un message de celle-ci à Chazal daté du 23 novembre 1876:

> ... J'ai été charmée de n'avoir pas été à la réunion de géographie. On est si prussien à Bruxelles. J'y aurais trop souffert... (46).

Le reproche d'être « si prussien », et par conséquent antifrançais, vise-t-il Léopold II? A son sujet, nous n'avons plus trouvé un mot dans les lettres de Cécile Heine postérieures au 30 décembre 1872. A notre avis, c'est le Souverain qui est ici visé, mais aussi ses ministres et une certaine opinion publique qui s'exprimait soit au Parlement soit dans des déclarations au sein des deux grands partis nationaux.

On comprendra que nous ne nous livrions pas ici à une analyse de la situation politique belge durant l'été 1876, telle qu'elle a pu influencer le jugement et la sensibilité de Madame Furtado. Il suffit, dans le cadre de la présente contribution, de constater qu'elle a cru qu'un bref séjour à Bruxelles, en septembre de cette année, la ferait souffrir à cause des sentiments proprussiens qu'elle pensait y régner. Il n'est pas exclu, en ce qui nous concerne, que le général Chazal ait quelque peu contribué à créer cet état d'esprit chez sa grande amie. On a dit sa francophilie et aussi les désaccords qui l'éloignèrent de plus en plus du Roi et de la politique de défense que menait son gouvernement (47). Ses lettres à Madame Heine n'ont pu être retrouvées, et

(45) A maintes reprises et en s'adressant à diverses personnes, le Roi exprima la même idée. Il fallait de l'argent et, pour en avoir, il était nécessaire d'organiser fêtes et souscriptions, un rôle auquel les femmes étaient fort bien préparées.

(46) M.R.A., fonds Chazal.

(47) On se reportera, une fois de plus, aux lettres postérieures à 1870 de plusieurs correspondants de Chazal (inventaire du fonds Chazal au M.R.A.), ainsi qu'au livre de J. GARSOU, *Le Général Baron Chazal...*, p. 45-46.

c'est bien dommage à ce point de vue comme à d'autres (48). Car, si la probabilité d'une guerre entre la France de Mac-Mahon et le Reich de Bismarck était loin d'être exclue à cette époque, rien ne prouve que la Belgique aurait agi autrement qu'en août 1914 en cas d'invasion de son territoire. Trop d'indices, que l'on pourrait glaner en particulier dans les correspondances de Léopold II avec la reine Victoria, sa cousine, et avec ses représentants à Paris et à Berlin (Beyens et Jean-Baptiste Nothomb), démontrent, au contraire, le refus de nos gouvernements successifs de laisser s'inféoder leur politique à celle de la Troisième République ou à celle de l'Allemagne wilhelmienne. C'est presque sans interruption qu'à partir de 1870 se succédèrent, de leur part à toutes deux, les alternatives de malveillance coléreuse et de sympathie plus ou moins sincère (49).

Madame Heine revint-elle plus tard dans notre capitale? Nous avouons l'ignorer. C'est d'ailleurs sans intérêt dans le cadre de cette étude. Le général et la baronne Chazal résidant presque constamment près de Pau, c'est sans doute là qu'elle leur fit l'une ou l'autre visite, mais eux la rencontrèrent parfois, lors de traversées de Paris, soit au domaine de Rocquencourt soit au n° 28 de la rue de Monceau. Ce fut encore le cas lorsqu'ils eurent l'occasion de parcourir, le 22 juillet 1885, le dispensaire Furtado-Heine qui avait été inauguré l'année précédente (50).

On nous permettra de ne pas terminer ce travail sans mettre un accent discret sur quelques-unes des réalisations philanthropiques auxquelles Cécile Furtado-Heine a attaché son nom, encore qu'elles soient sans rapport aucun avec la Conférence géographique de 1876 ou avec la genèse de l'Etat indépendant du Congo.

---

(48) A ce jour, nos recherches sont restées vaines, tant du côté des Archives Nationales à Paris que chez les familles apparentées à C. Heine par la voie de l'adoption (princes Murat et d'Essling, duc d'Elchingen). M. Jacques Cardozo, administrateur secrétaire général de l'Œuvre Furtado-Heine à Paris (petit-fils d'un petit-cousin de la fondatrice), n'a pu davantage nous documenter à ce point de vue.

(49) Lettres de Léopold II à Victoria (A.E.B.), à J.B. Nothomb (A.G.R.) et à Beyens (A.E.B.); J. GARSOU, *Les rapports germano-belges de 1871 à 1875* (Bruxelles, 1946), et A. DUCHESNE, plusieurs travaux en préparation sur la correspondance des Attachés militaires français et allemands à Bruxelles.

(50) Nous remercions ici pour son aimable accueil et les informations reçues la direction de l'Œuvre Furtado-Heine. Le livre d'or du dispensaire porte, de la

On a fait plus haut quelques allusions au dispensaire Furtado-Heine qui reste, au cœur du 14e arrondissement de Paris, sa plus prestigieuse réalisation après plus de 92 ans d'intense activité. Au Petit-Montrouge tout proche, l'inauguration d'une crèche, en juin 1896, procura à Cécile Heine un des ultimes moments de fierté qu'elle devait connaître avant sa disparition au mois de décembre: un ministre de la République lui remit la rosette d'officier de la Légion d'honneur dont elle avait reçu la croix en juillet 1887 (51). A Nice, tout près de la promenade des Anglais, elle possédait une splendide villa entourée d'un parc remarquable. Après l'avoir mise à la disposition d'officiers blessés ou affaiblis lors de la campagne de Madagascar du général Duchesne en 1895, Madame Heine la transforma en une fondation: « Villa des Officiers » qui porte aujourd'hui encore son nom (52). Au Croisic, dans l'arrondissement de Saint-Nazaire, elle fit construire l'hôpital maritime de Pen-Bron pour le traitement des enfants scrofuleux, sur le modèle du fameux hôpital Napoléon de Berck-sur-Mer (53). L'Institut Pasteur, de rayonnement mondial, doit aussi beaucoup à la générosité de Madame Furtado, et c'est fort légitimement que son buste figure dans sa bibliothèque de Paris, au même titre que dans la salle de conseil du dispensaire créé par elle (54).

Le château de Rocquencourt, si cher à cette grande dame, après être passé dans la famille des princes Murat, a été rasé pour faire

---

main du général Chazal, les lignes suivantes: « ... ce merveilleux établissement qui n'a rien de semblable parmi les nombreux instituts de bienfaisance qu'il (ce visiteur, Chazal) a visités en Europe. Il en rend gloire à la généreuse fondatrice. Baron et Baronne Chazal, 22 juillet 1885 ».

(51) Dans la section consacrée aux femmes, le Musée national de la Légion d'honneur à Paris expose une gravure qui représente Cécile Furtado recevant la croix. Madame C. Ducourtial, Conservateur de ce musée, a bien voulu nous signaler que les dossiers nominatifs des Légionnaires ont été déposés aux Archives Nationales. Nous nous sommes référé au *Journal Officiel (français)*.

(52) E. SIMOND, *Histoire de la Troisième République de 1894 à 1896*, Paris, 1921, p. 348. Construite en 1797, cette villa avait été habitée par Pauline Borghèse (renseignement aimablement communiqué, avec d'autres, par M.R. Destrée, consul général honoraire de Belgique à Nice).

(53) P. JOANNE, *Géographie de la Loire-inférieure* [aujourd'hui: Loire-Atlantique], 1907, p. 52.

(54) Notre gratitude s'adresse également à Madame Hilda Benichou, Conservateur du Musée Pasteur (Institut Pasteur, 25, rue du Docteur Roux, Paris 15e) qui a bien voulu nous transmettre des photocopies d'intéressants documents (surtout l'inauguration de l'Institut en novembre 1888).

place à des immeubles ultramodernes. Mais la grande grille de fer forgé garde toujours l'entrée de ce qui fut un des parcs privés les plus admirés des environs de Versailles. Sur le sommet de la grille, on peut encore lire les trois initiales entrecroisées C F H, telles qu'elles sont gravées aussi sur les murs de quelques-unes des fondations subsistantes de Cécile Heine (55). C'est là mieux qu'un symbole de la survie qu'elle s'est assurée dans le souvenir des générations de malades, de déshérités et d'handicapés que sa générosité a contribué à sortir tant soit peu de leurs misères. Il nous a semblé que ceci devait être rappelé à l'occasion du centenaire de la Conférence géographique de Bruxelles dont elle fut, on l'a vu, une des premières invitées, même si elle crut ne pouvoir y être présente.

Albert DUCHESNE
Associé de l'Académie
Conservateur du Musée
royal de l'Armée
et d'Histoire militaire

(55) Nous tenons à remercier aussi notre vieil ami André Desfeuilles, Secrétaire général de la revue *Le Vieux Papier* (Paris), ainsi que plusieurs personnes, M. Fr. T'Sas (Bruxelles) en particulier, pour la part qu'elles ont prises à réunir autour du nom, un peu oublié aujourd'hui, de Cécile Furtado-Heine, le maximum d'informations. N'omettons pas M. P. Boussel, Conservateur en chef de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, puisqu'une rue du 14e arrondissement y rappelle ce nom.

LE COMITE NATIONAL AMERICAIN DE L'A.I.A.

Les Etats-Unis d'Amérique ne furent pas représentés à la Conférence géographique de Bruxelles. Pourtant, lors de la première séance, le 12 septembre 1876, Léopold II communiqua à l'assemblée « une lettre du président de la Société géographique de New York, M. le juge Daley (*sic*), lequel offre de seconder de tout son pouvoir l'œuvre de la Conférence » (1).

De fait, le 8 mai 1877, grâce aux efforts du *Chief Justice,* Charles P. Daly, un Comité national américain (nous abrégeons: C.N.A.) de l'Association internationale africaine se constitua à New York. Bien que relativement tardive, la création de ce Comité aura des conséquences les plus importantes pour l'entreprise africaine du roi. En effet, lors de la première — et dernière! — réunion de la Commission internationale de l'A.I.A., tenue à Bruxelles les 20-21 juin 1877, le délégué américain, Henry Shelton Sanford, ancien Ministre des E.U. en Belgique, fut élu comme nouveau membre du Comité exécutif, à la place de l'Anglais Sir Bartle Frère démissionnaire. A partir de ce moment, Sanford, résidant pratiquement en permanence en Belgique, jouera un rôle de tout premier plan dans le développement de l'œuvre africaine du roi (2).

En janvier 1878, accompagné du baron Greindl, Sanford contactera, à Marseille, le célèbre journaliste-explorateur, Henry M.

---

(1) *Conférence Géographique de Bruxelles,* Bruxelles (F. Hayez), 1876, p. 6.

(2) Les documents se rapportant à l'activité de Sanford en faveur de l'œuvre léopoldienne ont été publiés en partie par R.S. THOMSON, *Léopold II et Henry S. Sanford,* dans *Congo,* XI (1930), II, p. 295-331; *Léopold II et le Congo,* dans *Congo,* XII (1931), I, p. 167-196; *Léopold II et la Conférence de Berlin,* dans *Congo,* XII (1931), II, p. 325-352; et par F. BONTINCK, *Aux origines de l'Etat Indépendant du Congo. Documents tirés d'archives américaines,* Louvain-Paris, 1966; *Onze lettres inédites de Léopold II à H.S. Sanford,* dans *Bull. Ac.r.Sc.O.-M.,* 1971, 3, p. 461-482. Sur ses activités comme Ministre des Etats-Unis à Bruxelles (1861-69), cfr F. BALACE, *La Guerre de Sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines, 1861-1865,* Louvain-Paris, 1969. Cfr aussi: L.E. MEYER, *Henry S. Sanford and the Congo, A Reassessment,* dans *African Historical Studies,* IV (1971), 1, p. 19-39.

Stanley, citoyen américain, revenant de sa longue traversée de l'Afrique; le but ultime de sa démarche confidentielle était d'obtenir que Stanley entrât au service de Léopold II; moins de six mois plus tard, les pressions de Sanford seront couronnées de succès.

Grâce au talent diplomatique de Sanford, la République étoilée reconnut, la première parmi les Puissances, le drapeau de l'Association internationale du Congo « comme celui d'un gouvernement ami » (22 avril 1884).

A la Conférence de Berlin, les délégués américains, Kasson et Sanford, manœuvrèrent efficacement en faveur de l'Etat léopoldien naissant.

Au Congo, le premier chef de poste de Vivi fut l'Américain Aug. Sparhawk et la *Sanford Exploring Expedition,* fondée en juin 1886, reconnut et prépara le terrain pour les futures sociétés commerciales « belges » (3).

La création du C.N.A. se trouve donc à l'origine de la collaboration très appréciable des U.S.A. à la fondation de l'E.I.C. Pourtant, jusqu'à présent, on n'a guère étudié en détail les origines de cette participation américaine à l'entreprise africaine de Léopold II (4). En comblant cette lacune, nous nous basons principalement sur des archives américaines:

— les *Daly Papers,* conservés à la *Manuscript Division* de la *Public Library* de New York et aux archives de l'*American Geographical Society* (A.G.S.) de la même ville;

— les *Sanford Papers,* conservés à la *General Sanford Memorial Library* de Sanford, Florida;

— les archives de l'*American Colonization Society* (A.C.S.), à la *Manuscript Division* de la *Library of Congress,* Washington, D.C.

(3) E. Boelaert, *Les expéditions commerciales à l'Equateur,* dans *Bull. Ac.r.Sc.O.-M.,* II (1956), 2, p. 191-211; J.P. White, *The Sanford Exploring Expedition,* dans *Journal of African History,* VIII (1967), 2, p. 291-302 (nombreuses erreurs dans les noms de personne).

(4) A. Roeykens, *Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles,* Bruxelles, 1956, passe sous silence les tentatives de Léopold II d'obtenir des Américains à la Conférence. Les autres ouvrages du même auteur ne mentionnent pas l'existence d'un Comité national américain.

Nous avons également consulté les archives « congolaises » de Bruxelles (Archives royales; Archives du Ministère des Affaires étrangères) mais celles-ci n'ont guère fourni les informations souhaitées. Dans le *Nachlass Gustav Nachtigal* dans la *Staatsbibliothek Preussischer Kulturbestiz, Handschriftenabteilung* à Dahlem, Berlin, nous avons trouvé entre autres quelques renseignements utiles quant la fixation de la date pour la réunion de la Commission internationale.

Nous sommes conscients des lacunes dans notre documentation; telle quelle, nous espérons que notre étude éclairera certains aspects de la genèse de l'œuvre léopoldienne, restés trop longtemps dans l'ombre.

L'invitation d'Américains à la Conférence géographique

Si les Américains furent absents de la Conférence géographique de Bruxelles, ce ne fut pas parce qu'ils n'y avaient pas été invités. Bien que tardivement, le roi avait compté sur la présence de personnalités américaines. Les premiers sondages se firent par l'entremise de Maurice Delfosse, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la Belgique à Washington (5).

Au début d'août 1876, alors qu'il était en vacances dans l'Etat de Maine, Delfosse reçut, de la part du roi, la « note communiquée à quelques personnalités belges et étrangères » (6). Dans une lettre concomitante, le roi exprimait le désir de voir les Etats-Unis représentés à la Conférence par un ou deux hommes distingués; il chargeait le Ministre belge d'informer ceux-ci des

(5) Le 1er octobre 1851, Maurice Delfosse fut nommé attaché de légation à Londres; il parcourut successivement les divers échelons de la carrière diplomatique: secrétaire de légation de 2e classe (1852), de 1ère classe (1855), conseiller de légation (1861); nommé Ministre Résident à Washington, il remit ses lettres de créance au Président le 24 août 1865; le 18 octobre 1872, il devint Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire; en décembre 1880, il demanda sa mise en disponibilité pour des motifs de santé (irritation chronique de la gorge depuis plusieurs années); en mars 1881, il fut nommé Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire dans la salubre Confédération Suisse; nommé en la même qualité en Russie, en avril 1888, il ne prit pas possession de son poste et en août de la même année, il obtint sa démission honorable. *Archiv. Min. Aff. Etrang., Bruxelles, Pers.* 87; Balace, *La Guerre de Sécession,* o.c., p. 286: « M. Delfosse ... speaks our language » (lettre de Sanford, 7.2.1865).

(6) A. Roeykens, *Léopold II et la Conférence, o.c.*, p. 28-29: texte français de la note.

objectifs de la Conférence et de leur offrir l'hospitalité royale (7). L'ouverture était fixée au lundi 11 septembre (8).

A la réception de ces instructions, Delfosse s'empressa de contacter John H.B. Latrobe, un avocat de Baltimore, qui depuis 1853 présidait l'*American Colonization Society,* fondée, en 1817, pour promouvoir le retour en Afrique des Noirs affranchis (9). Latrobe, en vacances à Newport, Rhode Island, accorda un entretien à Delfosse et se montra favorable à l'initiative de Léopold II.

Ayant informé le roi de ces dispositions bienveillantes, Delfosse, le 21 août, reçut un télégramme de Bruxelles, le chargeant d'inviter officiellement le président de l'A.C.S. à la Conférence de Bruxelles. Comme le temps pressait, le même jour Delfosse écrivit à Latrobe: « I can assure you it will give the King very great pleasure to see you there as his guest, and I hope you will be able to go. Your Colonization Society must be much interested in the subject and might made a strong basis of operations, at any rate a point of much interest to the Conference » (10). A sa lettre, Delfosse annexa une copie de la *Note* royale.

Le lendemain, Latrobe lui demanda un délai avant de donner sa réponse définitive; puis, le 24 août, il se vit dans l'obligation de décliner la flatteuse invitation: pour assister à la Conférence, il aurait dû s'embarquer pour l'Europe au plus tard le 30, mais

---

(7) « I would be highly pleased to see the U.S. represented at the conference by one or two distinguished men. Speak to them of the proposed conference at Brussels and say what pleasure I will have in receiving them as my guests. The conference at Brussels will have no political character. Interested myself in Africa, I offer the hospitality of Brussels, in hotels prepared for the purpose, to those who will take part in the proceedings of the 11th of September. I know that distance does not stop Americans; I know their sympathy for the free institutions of our country; I admire on my part their great nation and I will be happy to meet them on our neutral soil to fraternize with the geographers of Europe and to labor for the well-being of a continent that civilization ought to metamorphose »: traduction anglaise, par Latrobe, de la lettre royale (*African Repository,* 63 (1877), 2, p. 58-59).

(8) J. Devaux à Nachtigal, 3 juillet 1876: « Sa Majesté me charge ... de vous prier de vouloir bien accepter son hospitalité à partir du 11 septembre, jour fixé pour la réunion... La convocation a été faite pour le 11 afin de ne pas gêner les personnes qui devaient se rendre au Congrès de Hambourg ». *Nachlass G. Nachtigal,* Boîte 5.

(9) E. Semmes, *John H.B. Latrobe and his Times, 1803-1891,* Baltimore, 1917; Bontinck, *Aux origines, o.c.,* p. 3 et *passim.*

(10) Delfosse à Latrobe, Old Orchard Beach House, Maine, 21 août 1876: *African Repository,* 53 (1877), 2, p. 58.

il lui était impossible de se libérer pour cette date. Ecrivant en ce sens à Delfosse, il rappelait ce qu'il avait fait durant cinquante ans pour le retour des Noirs américains en Afrique: « I have advocated African colonization as affording a refuge for the weaker, when the alternative became apparent of emigration or extirpation... I have looked upon Liberia as this place of refuge. Liberia, in its turn, I have regarded as an entering place into the continent, and its people as the agents who were to produce the metamorphosis which His Majesty refers to » (11).

Regrettant sincèrement de ne pouvoir assister à la Conférence, Latrobe pria William Coppinger, secrétaire de l'A.C.S., d'envoyer à Delfosse, à l'intention du roi, toute la documentation concernant la colonisation au Libéria (12).

Entre-temps, Delfosse était aussi entré en relation avec le juge Charles Patrick Daly, depuis 1861 président de la florissante Société de Géographie de New York. Il lui remit en personne l'invitation du roi, mais le 24 août, il apprit que le *Chief Justice* ne pouvait s'abstenter en septembre, devant assister à divers procès portés devant son tribunal. Dans une lettre au roi, Daly exprima sa sympathie à l'égard des objectifs fixés à la Conférence, et c'est cette adhésion chaleureuse que le roi signala lors de l'ouverture de celle-ci (13).

Les réunions des Sociétés de Géographie et de Colonisation (16 janvier 1877)

L'absence de représentants américains à la Conférence fut ressentie par le roi comme un contretemps auquel il fallait remédier au mieux. Il appréciait toute l'importance de l'adhésion de Daly et dès la parution des Actes de la Conférence, vers la fin de septembre, il en fit envoyer trois exemplaires au président de l'A.G.S. Delfosse fut chargé de les lui remettre en personne et lui rappeler « qu'il s'agit avant tout d'une œuvre de science et de

(11) Latrobe à Delfosse, 24 août 1876: *Afric. Reposit.*, 63 (1877), 2, p. 58.
(12) Latrobe à Coppinger, 28 août 1876: *A.C.S., Letters*, t. 224, f. 72.
(13) H.E. Hammond, *A Commoner's Judge: the Life and Times of Charles Patrick Daly*, Boston, 1954; *Dict. Am. Biogr.*, V, p. 41-42; Bontinck, *Aux origines*, p. 3, passim.

charité qui appelle et justifie la coopération de toutes les nations. La république des Etats-Unis a pris depuis longtemps rang parmi les plus puissantes d'entre elles; les travaux de Stanley viennent de l'illustrer sur le sol africain et la fondation, dès 1821, par les soins d'un certain nombre de philanthropes américains de l'Etat nègre de Liberia, prouve que la pensée de propager en Afrique l'idée et les œuvres de la civilisation s'est également fait jour des deux côtés de l'Atlantique. Si un Comité national, affilié à la Commission internationale de Bruxelles, pouvait s'établir à New York, il n'est pas douteux qu'un tel concours ne fut une garantie nouvelle et précieuse du succès d'une entreprise qui est actuellement en voie d'organisation chez la plupart des peuples de l'Europe » (14).

En exhortant Daly à constituer un Comité national, le roi faisait donc appel au sentiment national des Américains: puissante nation, les Etats-Unis ont déjà fondé la république du Libéria; ils viennent de s'illustrer par les exploits de Stanley, dont les dernières lettres, datées du lac Victoria et de l'Uganda (juillet-août 1875; janvier, mars, avril 1876) avaient été publiées dans le *New York Herald* le mois précédent (9 au 12 août 1876) (15).

Arrivé à New York, Delfosse apprit que le juge était malade depuis une quinzaine. Toutefois, le 23 octobre, il réussit à s'acquitter de sa mission; à cette occasion, il remit au juge alité une lettre autographe de Léopold II. Le roi y exprimait le désir de rencontrer Daly; au cas, où il visiterait la Belgique, il pourrait loger au Palais; informant Daly de sa nomination comme membre de la Commission internationale de l'A.I.A., il lui demandait d'entreprendre la formation d'un Comité national; finalement il voulait savoir quelle aide financière les Etats-Unis pourraient apporter à son œuvre (16).

---

(14) Minute d'une lettre à Delfosse, 30 septembre 1876, paraphée E.B. (Emile Banning) et A.L. (Auguste Lambermont): *Archiv. Min. Aff. étrang., Bruxelles, Afrique (1876-84)*, doc. 16.

(15) N.R. BENNETT (éd.), *Stanley's Despatches to the New York Herald, 1871-1872, 1874-1877*, Boston, 1970, p. 241-283.

(16) D'après le *Diary* de Mrs. Daly: HAMMOND, *A Commoner's Judge, o.c.*, p. 287.

Rapportant sa visite à Daly, Delfosse écrivit au roi: « J'ai lieu de croire qu'il mettra tous ses efforts à former en ce pays un Comité national, analogue à ceux qui sont en voie d'organisation dans les Etats européens » (17). Delfosse s'était proposé de rendre une nouvelle visite à Daly avant de regagner son poste à Washington, mais tombé malade lui-même, il ne put exécuter ce dessein. Déjà le 6 novembre, il n'hésita pas à talonner le juge: « Have you been able yet to attend the formation of a Committee in the U.S.A.? It would be very gratifying to the Conference if, in answering the letter of the King, you were able to say that some progress has been made that way » (18).

Remis de sa maladie, qui l'avait retenu à la maison durant six semaines, Daly le 28 novembre 1876, put enfin répondre au roi. Nous reproduisons intégralement sa longue lettre, car elle nous semble à l'origine d'un projet audacieux: une tournée de propagande aux U.S.A. par le roi en personne.

New York, November 28, 1876

Your Majesty,

I have received through Mr. Delfosse the letter with which Your Majesty has honored me and should have replied to it earlier but I have been confined to my house for the past six weeks by illness.

I accept with great pleasure the position to which Your Majesty has assigned me as a member of the International Committee and as soon as my health will allow I shall take measures for the formation of a National Committee in this country.

I have also received and read with great interest the proceedings of the Conference on the 12th, 13th and 14th day of September last. It was a happy thought of Your Majesty to institute this Conference, for in no other way would it have been possible to obtain such unanimity of opinion from those most entitled to give it, as to what can be done for extending civilization into the heart of Africa and for the suppression of the slave trade and how to do it. I believe that the true course in the presentation of so great a design is to begin moderately and see the first measures are carried out and found effective, before a furhter step in advance is taken and it is this feature, rather implied than expressed in

(17) Delfosse à Lambermont, Washington, 20 novembre 1876: *Min. Aff. Etr., Bruxelles, Afrique, (1876-84),* doc. 16.

(18) Delfosse à Daly, Washington, 6 novembre 1876: *Archiv. A.G.S., Lett. to Daly, 1870-79.* La lettre accompagnait les Actes de la Conférence envoyés au même destinaire.

the discussions and resolutions of the Conference, that has impressed me most favorably. It further appears to me that an organization composed of representatives from the principal countries of the world assembling annually with a continuous executive body acting in the interim, will without at all interfering with the efforts of others, give a general direction of unity of purpose to the whole object which must, if maintained for a length of time, be productive of very important results. We owe to the formation of the African Association in England in 1788 the inauguration of the exploration of the interior of Africa by individual explorers, beginning with the employment of our countryman Ledyard and followed up by the attempt of Major Houghton to reach Timbuctu and the most important journey soon after of Mungo Park, an undertaking on the part of this Association which awakened an interest in the exploration and civilization of the interior of this great continent which may be said to have led to all that has since followed on the part of individuals, societies and governments, from the journeys of Mungo Park to the expedition of Cameron. I look forward to more comprehensive, practical and important results from the scheme which Your Majesty has inaugurated and if it shall have the success which I anticipate, Your Majesty will be remembered hereafter with Prince Henry and others, as among the benefactors of mankind.

As to what may be done in this country to aid the organization pecuniarily, I am at present unable to express an opinion, as the country is now suffering from a great financial pressure. We are a very elastic people however and recover from commercial embarrassments very rapidly after the full extent of the pressure has been reached and, like all commercial peoples, are very liberal in aiding public enterprizes of every description during periods of public prosperity.

Allow me to express my acknowledgment for the kind invitation Your Majesty has extended to me and to say how much pleasure it would afford me to accept it. I am however the principal member of a court of six judges with a very large amount of business and it is exceedingly difficult for me to leave for the length of time involved in crossing and recrossing the Atlantic. I will, if I possibly can, attend the next meeting of the Conference but whether or not I will see that two delegates attend as representatives of a National Committee in this country.

With the warmest appreciation of the honor which Your Majesty has done me and with the highest consideration of the noble work in which you are engaged,

I am most respectfully

Charles P. Daly (19).

(19) *Public Library, N.Y., Daly Papers,* Box 1.

Comme il avait promis au Roi, Daly, dès qu'il le put, s'attela à la formation d'un Comité national. Il estima opportun de faire d'abord mieux connaître l'Association internationale africaine, laquelle continuerait, en quelque sorte, l'œuvre inaugurée par l'Association (britannique) africaine; comme John Ledyard, originaire de Connecticutt, avait été admis le premier par l'*African Association* pour explorer le fleuve Niger, ainsi d'autres Américains voudraient à présent assurer le succès de la nouvelle Association africaine, laquelle cette fois-ci était internationale. La Société de Géographie de New York devait être « sensibilisée » en premier lieu. Fondée en 1851, l'A.G.S. comptait alors 1.800 membres, 20 membres honoraires et un grand nombre de correspondants, américains et étrangers; son fonds social était de 30 000 dollars et ses revenus annuels de 10 000 dollars (20).

Daly profita de la première réunion de la nouvelle année pour lancer publiquement l'idée d'un Comité national américain de l'A.I.A. Lors de la réunion du 16 janvier 1877, faisant le rapport annuel des progrès accomplis par la science géographique dans le monde entier, il s'arrêta longuement à l'Afrique; il esquissa le déroulement de la Conférence de Bruxelles, l'organisation de l'A.I.A. et, en conséquence, annonça que, nommé membre de la Commission internationale, il avait accepté de constituer dans le pays un Comité affilié à la « Société » de Bruxelles. Il termina cette partie de son rapport en ces termes: « I cannot speak in terms too eulogistic of the example set by this enlightened monarch in inaugurating this important movement; of the earnestness with which he has imposed upon himself laborious duties to carry this great measure into effect; and when so many of the leading nations of the world have already co-operated, I feel assured that the citizens of the United States will not be found wanting in an appreciation of or fail to do their part to ensure success of a movement which adresses itself alike to their humanity and their intelligence » (21).

(20) P. WYNEN, *Les Sociétés de géographie des Etats-Unis d'Amérique*, dans *Bull. Soc. Géogr. d'Anvers*, I (1877), p. 148-154 (exposé présenté le 14 mars 1877); J.K. WRIGHT, *Geography in the Making. The American Geographical Society, 1851-1951*, New York, 1952.

(21) *Bull. A.G.S.*, 1876-77, n° 3, p. 50.

Ainsi l'idée d'une coopération américaine à l'œuvre léopoldienne était lancée parmi les membres, souvent très influents, de la Société de Géographie de la première ville des Etats-Unis.

Latrobe, de son côté, répandit cette idée dans les milieux intéressés à la colonisation au Libéria. Latrobe avait reçu lui aussi, de la part du roi, les Actes de la Conférence. Le 14 novembre 1876, Delfosse l'avait informé que le roi avait regretté son absence à la Conférence et qu'il avait lu, avec grand intérêt, la documentation rassemblée par le secrétaire de l'A.C.S. En même temps, il avait engagé Latrobe à prêter son concours à Daly pour la formation du C.N.A. (22).

Lors de la réunion annuelle du *Board of Directors* de la Société de Colonisation, tenue également le 16 janvier 1877, Latrobe fit lecture de la lettre par laquelle Léopold II l'avait invité à la Conférence géographique de Bruxelles, et de la réponse négative qu'il s'était vu obligé d'y donner. Suite à une proposition du Rév. S. Irenaeus Prime, les Directeurs décidèrent d'insérer la correspondance échangée à ce sujet dans l'*African Repository,* le bulletin officiel de l'A.C.S. (23).

Projet d'un voyage royal en Amerique

En insistant sur la formation d'un Comité américain, Léopold II songeait certainement à la considérable aide financière que les riches philanthropes d'outre-Atlantique pourraient apporter à l'A.I.A. Aussi, dans sa lettre à Daly, le roi avait-il demandé ce que les Etats-Unis pourraient faire pour aider l'A.I.A. financièrement. Faisant allusion à la « Panique » de 1873 et à la dépression qui la suivit (jusqu'en 1879), Daly avait répondu que pour le moment le pays traversait une période difficile mais qu'une

(22) « I trust the President of the Geographical Society of New York, Chief Justice C.P. Daly, will succeed in forming a strong national Committee in this country and that you will be willing, when the opportunity arises, to lend a helping hand and your personal co-operation to that object and the work of the Association »: *African Reposit.,* 63 (1877), 2, p. 61.

(23) *Archiv. A.C.S., Minutes of the Board of Directors of the A.C.S., 1869-1912; Afric. Reposit.,* 63 (1877), 2, p. 61. La correspondance fut publiée dans le numéro d'avril 1877.

fois la prospérité revenue, on pourrait compter sur la libéralité de ses compatriotes.

Une demande analogue avait été adressée par Delfosse à Latrobe, le 14 novembre 1876. Latrobe avait répondu évasivement: il craignait que la lointaine Afrique n'attire guère d'investissements américains (24).

Léopold II ne se laissa pas décourager par la réaction plutôt négative de Daly et de Latrobe. Puisqu'il ne pouvait guère compter, dans les circonstances présentes, sur la pure libéralité, il se dit qu'il y aurait peut-être moyen de recueillir des fonds considérables par le biais d'une loterie, pourvue que celle-ci soit lancée avec suffisamment de publicité. Et qui pourrait mieux mettre en émoi la république étoilée sinon un... roi? L'appel à l'Amérique s'avérait d'autant plus souhaitable que l'Angleterre se montrait de plus en plus réticente. Le Prince de Galles avait accepté de présider le futur Comité national anglais et au début de décembre, on avait lieu de croire à Bruxelles que ce Comité serait très probablement constitué le 12 de ce mois, mais il n'en fut rien (25).

Alors, au début de janvier 1877, après avoir reçu la lettre de Daly du 28 novembre, le roi demanda l'avis de Delfosse sur un projet assez sensationnel: durant l'été, le roi se rendrait en personne aux U.S.A. pour s'y faire « le prédicateur de cette croisade moderne ».

Voici la minute, non datée, non signée, de la lettre royale se rapportant à ce projet:

Cher Ministre,

J'ai reçu une bonne lettre du Juge Daly. Pensez-vous que si j'allais cet été en Amérique, je parviendrais à y créer un mouvement considérable en faveur de l'œuvre africaine?

---

(24) Dans une lettre à Coppinger du 3 février 1877, Latrobe écrivit: « I wrote to Mr. (nom illisible) that I could not aid him among the capitalists and that I was afraid Africa was too far off ». Latrobe informe Coppinger qu'il a corrigé personnellement les épreuves de la correspondance à paraître dans l'*African Repository;* il a laissé tomber la dernière phrase de la lettre de Delfosse du 14 novembre 1876 « for reasons which you will readily understand ». Il s'agit sans doute de la demande de Delfosse (ordonnée par le roi) concernant l'intervention des capitalistes américains dans l'entreprise léopoldienne.

(25) Greindl à Nachtigal, 2 décembre 1876: *Nachlass G. Nachtigal,* Boîte 5.

Les lois des Etats-Unis autorisent-elles la loterie dans un but de bienfaisance et pour favoriser le progrès scientifique? Pensez-vous que l'on pourrait faire aux Etats-Unis une loterie de 3 millions 1/2 de dollars? Deux millions pour le capital international de l'œuvre africaine qui a son siège à Bruxelles; un million pour être divisé parmi les numéros gagnants et un demi-million pour les frais du comité et ceux de la publicité et de l'affichage, etc.

L'appât de gagner un million de dollars ferait-il, croyez-vous, prendre pour trois millions 1/2 de dollars de billets?

Vous me répondrez après y avoir réfléchi et au besoin avoir consulté quelques personnes influentes et compétentes. Je ne voudrais pas naturellement risquer de passer la mer, de faire un grand voyage aboutissant à un grand fiasco. Je sais que les Américains ne s'intéressent pas beaucoup aux nègres, mais ici il ne s'agit pas seulement de nègres; il s'agit de routes, de stations hospitalières, d'observatoires, du progrès de la civilisation, des dernières découvertes pour connaître une grande partie du monde très riche mais imparfaitement ouverte.

Le vieux monde s'intéresse à l'œuvre qui progresse en Belgique, en Hollande, en Russie, en France et en Allemagne. Les Anglais sont tièdes.

Pourrais-je décider les citoyens des Etats-Unis à jouer le grand rôle dans cette croisade moderne?

Lorsque le calme sera revenu dans les esprits, consultez quelques personnes; tâchez que le Juge Daly forme un comité considérable et voyez si ces messieurs pensent qu'en m'employant comme prédicateur, on arriverait à un résultat très considérable. Ne craignez pas de faire différentes courses pour me renseigner. Je me charge des frais de vos voyages; ne craignez pas surtout de me contrarier en arrêtant mon élan; cela serait infiniment mieux que de m'exposer à un insuccès qui pèserait sur toute mon existence (26).

Nous ignorons si une lettre, reproduisant le texte de cette minute, fut effectivement envoyée à Delfosse. Nous ne le croyons pas; en tout cas, dans les sources actuellement connues, il n'est plus question d'un voyage du roi en Amérique. En février 1877, Delfosse fut nommé troisième arbitre de la commission d'arbitrage de Halifax, chargée de trancher le conflit qui opposait les U.S.A. à l'Angleterre au sujet des pêcheries du Canada.

(26) *Archiv. Royales,* Bruxelles, 55, 1. E. VANDEWOUDE, *Inventaire des archives relatives au développement extérieur de la Belgique sous le règne de Léopold II,* Bruxelles, 1965, p. 34, donne la référence: « le roi à Frère-Orban, non daté (1883?), minute ». Il s'agit bien d'une minute d'une lettre destinée au « Ministre » Delfosse; l'analyse interne permet de la situer en janvier 1877, avant la constitution de l'*African Exploration Fund* (22 janvier 1877). La précision « cet été » implique que la minute ne fut pas écrite en (décembre) 1876, mais en 1877.

Delfosse sera absent de Washington du début de juin à la mi-décembre 1877. En outre, le 22 janvier, l'Angleterre, estimant que l'exploration de l'Afrique serait effectuée plus efficacement par des entreprises nationales que par une association internationale, créa l'*African Exploration Fund* (27). Cette décision, prise par la *Royal Geographical Society,* obligera le roi à faire face à une nouvelle situation. Le 22 février, le roi convoqua le Comité exécutif. Celui-ci se réunit à Bruxelles le 27 de ce mois (en l'absence de Bartle Frère déjà démissionnaire: il venait d'être nommé gouverneur général du Cap) et décida qu'il y avait lieu de réunir la Commission internationale pour arrêter un plan d'action définitif; cette réunion se tiendrait dès que les circonstances le permettraient (28).

Avec l'accord de de Quatrefages et de Nachtigal, les membres français et allemand du Comité exécutif, le 23 avril les Comités nationaux furent invités à la réunion de la Commission internationale, qui se tiendrait vers la mi-juin, le jour précis restant à fixer ultérieurement (29).

Il nous semble que ce fut la décision du Comité exécutif du 27 février 1877 qui fit passer Daly à l'action concrète en vue de l'organisation du Comité américain dont les délégués pourraient assister à la réunion projetée de la Commission internationale.

La constitution du C.N.A.

Tant Daly que Latrobe furent informés des décisions prises par le Comité exécutif le 27 février et du progrès réalisé par l'A.I.A. dans divers pays: plusieurs rois et princes européens étaient devenus membres d'honneur de l' A.I.A. et des Comités nationaux s'étaient formés en Allemagne (18 décembre), en Autriche (29 décembre), en Espagne (février), à côté du premier en

(27) R.C. Bridges, *The Royal Geographical Society and the African Exploration Fund, 1876-1880,* dans *The Geographical Journal,* vol. 129 (1963), I, p. 25-35.

(28) Greindl à Nachtigal, 22 février 1877 et 4 avril 1877: *Nachlass G. Nachtigal,* boîte 5.

(29) Greindl à Nachtigal, 23 avril 1877: *ibid.*

date, le Comité belge, fondé le 6 novembre 1876 (30). Apprenant que le Comité exécutif avait prévu la convocation de la Commission internationale pour le 16 juin, Daly entra en action. Au début d'avril, il eut un premier entretien avec un banquier prospère, Clinton B. Fisk (1828-1890). Méthodiste ardent, rempli de zèle missionnaire, Fisk, en 1866, avait ouvert à Nashville, Tennesee, une école pour Noirs, laquelle avec son concours financier et la collaboration de l'*American Missionary Association* se développerait rapidement et deviendrait la *Fisk University* (31). Fisk assistait régulièrement aux conférences, nationales et internationales, de l'Eglise méthodiste. Ainsi en avril 1877, il était sur le point de s'embarquer pour l'Angleterre. Sachant qu'il comptait y voir Léopold II le mois suivant, Daly lui demanda de remettre de sa part une lettre au roi. Il s'enquit également auprès de Fisk au sujet d'éventuels membres du Comité national à mettre sur pied. Le 7 avril, Fisk recommanda en premier lieu le Rév. C.D. Pike, secrétaire de l'*American Missionary Association,* fondée en 1846 et active à Sierra Leone. Il avança également les noms de E.L. Solvey de Boston, de James E. Yeatman de St. Louis, du Dr Lindsley de Nashville, de Joseph J. Jackson de Macon, Georgia, de J.V. Stanwell de Chicago, de Stanley Matthews de Cincinnati, d'Edgar Ketchum de New York et même celui de Latrobe de Baltimore (32).

Fisk, le même jour, écrivit aussi au Rév. Pike, le priant de rendre visite à Daly pour lui offrir sa collaboration (33). Le secrétaire de l'A.M.A., sans délai, demanda à Daly quand il pourrait le rencontrer et, du coup, proposa d'autres membres éventuels du Comité à créer: le Rév. Edward Hawes, pasteur de la North Church à New Haven; le Rév. Malcolm McGregor Dana, pasteur de la Park Congregational Church à Norwich, le Dr Samuel C. Bartlett, président du Dartmouth College. Ces trois personnalités avaient déjà publié des articles ou plaquettes

(30) Lettre de Greindl à Daly, 3 mars 1877, mentionnée dans: Dana à Daly, Norwich, 21 mai 1877: *Public Library, N.Y., Daly Papers,* Box 1.

(31) A.A. HOPKINS, *The Life of Clinton Bowen Fisk,* New York, 1910; *Dict. Am. Biogr.,* VI, p. 413-414.

(32) Fisk à Daly, New York, 7 avril 1877: *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*

(33) Lettre d'introduction pour Pike, adressée à Daly, New York, 7 avril 1877: *Public Library, N.Y., Daly Papers,* Box 1.

sur l'Afrique ou sur l'esclavage (34). En outre, Pike promit à Daly de l'entretenir spécialement de deux « colored men... who are destined to be leaders in African civilization ». Un de ces Afro-Américains était le Rév. Alexander Crummell (35).

Nous n'avons pas de données sur la rencontre entre Daly et Pike (36). Nous supposons qu'à eux deux ils fixèrent la date de la réunion constitutive du Comité. Celle-ci se tiendrait le 8 mai et aurait comme tâche la plus urgente la désignation des délégués à la réunion de la Commission internationale. A la demande de Daly, le président de l'A.C.S., Latrobe, accepta de présider la séance (37). Des invitations furent adressées aux personnalités recommandées par Fisk et par Pike et à d'autres hommes en vue tels que Henry E. Pellew, N.M. Beckwith, W.W. Tracy et les explorateurs Alvan S. Southworth et Paul Du Chaillu.

Nous ignorons le nombre des personnalités présentes à la réunion du 8 mai 1877, tenue dans les locaux de l'A.G.S. à New York. Dans le discours d'ouverture, Daly expliqua les objectifs et la nécessité du Comité national projeté. Alors, à l'unanimité les assistants votèrent qu'ils constituaient « a branch of the International Society for the Exploration and Civilization of Africa ». On procéda ensuite à l'élection du président et du secrétaire du nouveau comité; furent élus en cette qualité John Latrobe et le Rév. Dana.

On procéda aussi à la composition d'une commission de cinq membres qui élaborerait les statuts de l'*American Branch of the International Commission of Brussels;* furent élus: W.W. Tracy, John Lindsley, Alvan S. Southworth, le Rév. Pike et Paul Du Chaillu (38); cette même commission proposerait une liste

(34) Pike à Daly, New York, 12 avril 1877: *A.C.G., Lett. Daly, 1870-79.*

(35) Sur Crummel, cfr infra. L'autre Noir était un ancien étudiant de Princeton mais nous ignorons son identité.

(36) Les archives de l'A.M.A., conservées à la *Fisk University Library,* Nashville, Tennessee, contiennent sans doute la correspondance de Pike.

(37) Latrobe à Coppinger, New York, 8 mai 1877: *A.C.S., Lett.,* t. 227, f. 106.

(38) Le Dr Lindsley (1822-1897), *Health Officer* de Nashville, n'assista pas à la réunion. En s'excusant, il écrivit le 2 mai à Daly: « The plan devised by His Majesty the King of Belgium is destined to result in great good to Africa and the world... Of the capacity of this race for Christian civilization there can

de vice-présidents, et de membres d'un bureau (*Executive Committee*). La sélection et la nomination des deux délégués qui représenteraient les Etats-Unis à la prochaine réunion de la Commission internationale au palais de Bruxelles, fut laissée au juge Daly.

La réunion se termina par quelques brèves paroles en faveur du plan de Léopold II et de l'*American auxiliary society,* prononcées par Latrobe, Daly, le Professeur Guyot de Princeton, l'explorateur Du Chaillu et le Rév. Pike (39).

La commission *ad hoc* ne tarda pas à proposer comme éventuels vice-présidents: Joseph Henry, directeur du *Smithsonian Institute* de Washington (40), le professeur Arnold Guyot de Princeton (41) et l'ancien chargé d'affaires du Libéria aux Etats-Unis, Henry M. Schieffelin (42), mais finalement furent élus comme vice-présidents le juge Daly et Jos. Henry.

Quant au secrétaire du Comité, le Rév. Dana, il avait commencé son ministère en 1865 à la *Second Congregational Church* à Norwich, Connecticutt; ayant pris une part active à la construction d'une nouvelle église dans le voisinage du Williams Park de la même ville, il devint le premier pasteur de cette Park Church (4 juin 1874) (43).

Parmi les membres les plus éminents du C.N.A., citons le banquier et philanthrope James E. Yeatman (1818-1901), le

---

be no doubt. Let Africa be made known and thrown open. Multitudes will go from America and carry with them to fatherland light and liberty »: *A.G.S., Lett. Daly, 1870-1879.* Pour sa vie, cfr *Dict. Am. Biogr.,* XI, p. 278-279.

(39) Procès-verbal de la réunion, dressé par le secrétaire McGregor Dana: *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*

(40) Depuis sa fondation à Bruxelles le 27 août 1876, la Société belge de Géographie comptait Jos. Henry parmi ses correspondants. A sa mort (17 mai 1878), le Bulletin de cette Société lui consacra une notice nécrologique: II (1878), p. 292. Cfr aussi: *D.A.B.,* VIII, p. 550-553.

(41) Arnold Henry Guyot (1807-1884), né en Suisse, occupa, de 1839 à 1848, la chaire d'histoire et de géographie physique à Neuchâtel; émigré aux Etats-Unis, il enseigna d'abord à Cambridge, Mass., puis, de 1854 jusqu'à sa mort, à Princeton. *D.A.B.,* VIII, p. 63-64.

(42) Chargé d'affaires du Libéria aux Etats-Unis de 1865 à 1874, il avait financé avec un autre philanthrope de New York, Calb Swan, l'expédition de J.K. Anderson à l'intérieur du Libéria (février 1868 - mars 1869). Cfr C. CLENDENEN - P. DUIGNAN - R. COLLINS, *Americans in Africa, 1865-1900,* Stanford, 1966, p. 30; BONTINCK, *Aux origines,* p. 18, 48, 189, 191.

(43) *The History of the Park Congregational Church through seventy-five Years,* Norwich, 1949. En février 1878 il obtint la charge d'une grande église à St-Paul, Minnesota.

sénateur Stanley Matthews (1824-1889), le philanthrope Henry E. Pellew (1828-1923), l'exégète-écrivain S.C. Bartlett (1817-1898) (44). Paul Belloni Du Chaillu (1835-1903) naquit en France; il passa quatre ans au Gabon, où son père était agent de la maison Oppenheimer de Paris; en 1852, il émigra aux Etats-Unis, puis durant presque quatre ans (1855-59), il voyagea dans le bassin de l'Ogooué d'où il ramena un gorille. Ayant publié le récit de ses voyages (*Explorations and Aventures in Equatorial Africa,* Londres, 1861) il entreprit un deuxième voyage en Afrique occidentale (1863-1865), étudiant de près les pygmées. Cfr. son ouvrage: *A Journey to Ashango-Land,* Londres, 1867. Fixé à New York, il publia encore divers ouvrages, donnant aussi de nombreuses conférences sur l'Afrique (45).

Alvan S. Southworth (1843-1901), l'autre « voyageur » est moins connu; reporter du *New York Herald,* il « couvrit » la guerre franco-prussienne, puis il fut envoyé par James Gordon Bennett, son patron, à la recherche de l'explorateur anglais Samuel Baker, dont on avait rapporté la mort sur le haut Nil. Southworth atteignit Khartoum le 6 février 1872, remonta le Nil encore 300 milles; finalement il déboucha sur la Mer Rouge à Suakin. Via Massawa (18 juillet 1872), il parvint au Caire où il fut reçu en audience par le khédive (18 août). Par Athènes et Vienne, il regagna Londres où il interviewa le général Kirkham, ambassadeur de l'empereur Johannes d'Abyssinie auprès les puissances européennes. De retour aux Etats-Unis, Southworth donna, le 25 mars 1873, devant la Société de Géographie de New York une conférence sur « The Soudan and the Valley of the White Nile ». Trois mois plus tard, il fut élu secrétaire général de l'A.G.S., puis, en janvier 1874, il en devint le « recording secretary », en charge du siège et du personnel de la société. Vers la fin de 1875, il donna sa démission, après avoir sensiblement accru le nombre des membres de la Société. La même année, il avait publié le récit de son voyage en Afrique: *Four Thousand Miles of African Travel: a Personal Record of a Journey up the Nile and through the Soudan to the Confines of*

(44) Chacune de ces personnalités a sa notice biographique dans le *Dictionary of American Biography.*

(45) D.A.B., V, p. 475-476; *Americans in Africa, 1865-1900, o.c.,* p. 21.

Central Africa, embracing a Discussion on the Sources of the Nile and an Examination of the Slave Trade, New York, Londres (46).

Tenant compte de la qualité et de la variété des membres, constituant le premier noyau du C.N.A., on pouvait prévoir que celui-ci apporterait une aide appréciable à l'œuvre du roi des Belges.

La réunion de l'A.G.S. du 22 mai 1877

Le C.N.A. constitué, il importait avant tout de lui assurer l'appui de la puissante Société de Géographie de New York. Daly organisa une réunion de cette Société « en vue d'examiner le plan du roi des Belges pour l'exploration et la civilisation de l'intérieur de l'Afrique et la suppression de la traite d'esclaves ». La réunion se tint le 22 mai et l'assistance était très nombreuse. Dans le discours d'ouverture, le président Daly retraça sommairement l'histoire de la découverte de l'Afrique noire, l'œuvre de la Conférence de Bruxelles, la création du C.N.A. Il conclut en affirmant qu'à son avis, le plan léopoldien était « the most practical, comprehensive and intelligent measure that has ever been proposed in respect to Africa » (47).

Le Rév. J.B. Pinney, ex-gouverneur du Libéria, prit alors la parole, mais il s'écarta de l'objet de la réunion. Bien plus pertinente fut l'intervention du Rév. Alexander Crummell, un Afro-Américain, ancien du Queen's College, Cambridge, qui avait enseigné durant vingt ans (1853-1873) au Libéria; à son retour aux Etats-Unis, il était devenu ministre de l'*Episcopal Church* à Washington (48). Crummell insista sur la contribution écono-

(46) *Americans in Africa* ne mentionne pas Southworth, même omission dans le *D.A.B.* Nos données biographiques proviennent de *Four Thousand Miles of African Travel* (p. 351-366: la conférence du 25 mars 1873) et de Wright, *Geography in the Making, o.c.,* p. 103. Cfr aussi: Bennett, *Stanley's Despatches, o.c.,* p. XXI-XXII.

(47) Rapport sur la réunion du 22 mai 1877: *Bull. A.G.S.,* 1876-77, n° 4, p. 63-85; *Journal A.G.S.,* IX (1877), p. 88-103. Discours d'ouverture de Daly: *Bull. A.G.S., l.c.,* p. 63-71.

(48) Sur Crummell (1819-1898), cfr *Nat. Encyclop. Am. Biography,* V, p. 533. En 1862, il publia à New York: *The Future of Africa, being Addresses, Sermons, etc. Delivered in the Republic of Liberia.* Son discours du 22 mai 1877: *Bull.*

mique des Africains: « If the native man cannot give anything... he is a dead man. If there is no point of receptivity in his nature, nothing can save him. But greed, the acquisitive principle, is the grand characteristic of the native African... The continent is a bee-hive. Every village is a market, and almost every hut in a village is a shop » (49).

A son tour, Crummell approuva le dessein léopoldien qu'il estimait « eminently practical, both with respect to the physical and the moral needs of the continent ».

En tant que président du C.N.A., Latrobe fit alors un pressant appel à la générosité de ses compatriotes; il estimait que les Noirs d'Amérique avaient à jouer un rôle important dans l'exploration du continent africain. « There is no reason why America should not be found among the contributors of the funds upon which the success of all exploration must necessarily depend. That the colored people of America are to play an important part in carrying out the proposed exploration... cannot be doubted » (50).

Le quatrième orateur fut William W. Tracy, un des Directeurs de l'A.C.S.; il déplora que l'Angleterre s'était retirée de l'A.I.A.: « We hoped that English philanthropists would have cordially united with the Congress at Brussels in promoting the great enterprise... It is with regret... that we are unable to write them down among the promoters of the International Society. We may hope, however, that their determination to act alone will ultimately yield to the logic of events, which in a few years may enroll, in a single common effort of all, the benevolence of Europe and America to regenerate Africa » (51).

A.G.S., l.c., p. 72-80, et dans son ouvrage: *Africa and America, Addresses and Discourses*, Springfield, Mass., 1891; nouv. impress.: Negro Univ. Press, New York, 1969, p. 307-323.

(49) Quelques jours plus tôt, Crummel avait parlé dans le même sens devant le C.N.A.: « I had the honor, a few days ago, to address the American Branch of the Association... I remarked that the acquisitive principle is to be the main temporal agency in redeeming the native African... He is essentially a trader... This... is the germ of a marked greatness in the native African in the future »: *Bulletin, l.c.*, p. 76.

(50) Intervention de Latrobe: *ibid.*, p. 81-82.

(51) Remarques de W. Tracy: *ibid.*, p. 82-83.

Finalement, à la demande de Daly, l'explorateur Du Chaillu exprima son avis sur la possibilité d'exécuter le plan du roi des Belges; il était d'avis que mieux que n'importe quelle autre mesure, la création d'une chaîne de stations scientifiques pourrait contribuer à l'exploration et à la civilisation de l'Afrique (52).

La réunion se termina par la résolution suivante, adoptée à l'unanimité: la Société de Géographie d'Amérique approuve le plan préconisé par Sa Majesté le roi des Belges pour l'exploration et la civilisation de l'intérieur de l'Afrique et la suppression de la traite d'esclaves; elle coopérera et donnera tout le secours en son pouvoir au Comité national organisé en ce pays pour réaliser ce grand objectif (53).

La désignation des délégués americains

Daly s'empressa de communiquer à Delfosse le succès de la réunion, mais en même temps il lui fit savoir que ses travaux judiciaires l'empêchaient d'assister à la réunion de la Commission internationale (54). Les membres présents à la réunion constitutive du C.N.A. lui avaient laissé le choix des deux délégués du Comité. Il décida de faire appel à deux compatriotes qui, pour d'autres motifs, se trouveraient en Europe lors de l'ouverture de la réunion de la Commission internationale.

En premier lieu, Daly écrivit à Henry Schieffelin qui à ce moment se trouvait en Allemagne et pourrait donc facilement se rendre à Bruxelles. Ensuite il contacta Henry S. Sanford, qui était sur le point de se rendre à Paris où l'appelaient des affaires urgentes. Sanford était revenu aux Etats-Unis, à l'occasion des élections présidentielles (7 novembre 1876), espérant se faire renommer comme Ministre américain à Bruxelles. Le résultat des élections avait été âprement contesté à cause de certaines fraudes électorales dans trois Etats du Sud et ce fut seulement le 2 mars 1877 que la Commission électorale désigna le républi-

(52) Avis de Du Chaillu: *ibid.*, p. 84-85.
(53) *A.G.S., Letterbook (April 19, 1875 - April 25, 1885)*, f. 189.
(54) Delfosse à Daly, Washington, 24 mai 1877: *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*

cain Rutherford B. Hayes comme président. Hayes proposa Sanford comme Ministre à Bruxelles, mais cette nomination ne fut pas confirmée par le Congrès. Vers la fin de mai 1877, Sanford se trouvait à New York en vue de s'y embarquer pour l'Europe. Sachant qu'il était bien connu à la cour de Belgique, Daly l'invita chez lui et Sanford accepta de se joindre à Schieffelin pour représenter le C.N.A. à la Commission internationale, bien qu'il n'eut aucune compétence particulière en matière d'Afrique (55). Sanford quitta New York le 2 juin, mais à la suite d'un retard imprévu du navire, il n'arriva à Londres que le 17. Le soir du 19, il l'était l'hôte du roi à Bruxelles.

Schieffelin avait confirmé sa venue par télégramme, mais il n'apparut pas; ainsi Sanford fut seul à représenter le C.N.A. à la réunion de la Commission internationale des 20-21 juin.

L'intervention du délégué américain

En lisant le procès-verbal de la réunion, on constate que Sanford n'intervint pas dans les échanges de vue. Le 21, au cours de la séance de l'avant-midi, il déposa une lettre de Southworth, du 2 juin; elle engageait la Commission internationale à venir en aide à l'Abyssinie, menacée par le khédive d'Egypte, et à pénétrer vers le cœur du continent africain en partant de la Mer Rouge et des montagnes de l'Abyssinie (56). Comme l'A.I.A. n'avait aucune intention de faire quelque chose en Abyssinie, la Commission internationale se contenta d'insérer cette lettre dans les Annexes des Actes (57).

Lors de la dernière séance, l'après-midi du 21, sur proposition du baron von Richthofen, Sanford fut nommé (à l'unanimité) membre du Comité exécutif de l'A.I.A. Ainsi le monde anglophone y était de nouveau représenté.

---

(55) Sanford demanda à Daly le noms des délégués des autres pays, mais celui-ci les ignorait: Daly à Sanford, 30 mai 1877: *Sanford Papers,* 95, 15.

(56) La lettre de Southworth, adressée au « Gentlemen » de la Commission internationale, parut dans le *New York Times* du 3 juin 1877. Sanford aurait dû l'emporter à Bruxelles, mais elle était restée au siège de l'A.G.S. Daly l'envoya à Sanford à son adresse de Bruxelles. Déjà dans la préface de son ouvrage *Four Thousand Miles of African Travel,* rédigée en février 1875, Southworth avait proposé un plan d'action en faveur de l'Abyssinie chrétienne, menacée par l'Islam,

Au cours de la même séance, la Commission internationale adopta, pour l'A.I.A., le drapeau bleu orné d'une étoile d'or.

Le procès-verbal de la réunion ne dit nullement qui suggéra ce drapeau et Sanford lui-même, dans son rapport à Latrobe, déclare simplement qu'on adopta une étoile d'or sur fond d'azur, après que le roi avait positivement décliné l'emploi du drapeau ou de l'emblème (le lion) belges (58). Cependant nous croyons que le choix de ce drapeau fut suggéré par le délégué américain.

Lors de la première séance, le baron Greindl, secrétaire général de l'A.I.A., avait donné lecture d'une proposition de l'explorateur allemand, Gerhard Rohlfs, relative au drapeau à arborer par les futures expéditions. Après un échange de vues dans lequel intervinrent d'Abbadie, de Baumont, de Quatrefages, le baron Lambermont, Nachtigal et Francisco Coello, la Commission estima que l'œuvre africaine ne pouvait adopter aucun drapeau appartenant soit à une nation, soit à une autre Association. La question fut déférée à l'examen du Comité exécutif, qui ferait des propositions dans une prochaine séance (59).

De fait, le choix du drapeau ne fut arrêté que lors de la dernière séance, l'après-midi du 21 juin. L'Espagnol Don Francisco Coello était encore d'avis qu'il fallait adopter le Lion belge comme insigne de l'A.I.A. puisque celle-ci était née d'une initiative du roi des Belges. Mais Léopold II fit valoir que l'Association africaine étant internationale, son drapeau ne pouvait être un pavillon national. Mgr Louis Haynald, Hongrois, émit l'idée de prendre le sphinx pour signe distinctif de l'Association, puisqu'elle avait pour mission de résoudre l'énigme africaine.

Finalement, à l'unanimité, la Commission adopta le drapeau bleu étoilé d'or (60).

---

(57) *Commission internationale de l'Association africaine. Session de juin 1877,* Bruxelles (F. Hayez), 1877, Annexe 0, p. 52-53 (texte anglais). Les Actes (p. 15) avaient erronément qualifié cette lettre comme « un plan d'expédition élaboré par la Société de Géographie de New York ». Dans une lettre à Daly, du 15 août 1877, Sanford regrettait cette erreur, de même que celle qui s'était glissée dans l'Annexe F (p. 32), selon laquelle de C.N.A. comptait trois vice-présidents: Jos. Henry, A. Guyot et H. Schieffelin. *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*

(58) Rapport adressé à Latrobe, 30 juillet 1877: BONTINCK, *Aux origines,* p. 12.

(59) *Commission internationale, o.c.,* p. 3, 17.

(60) « La risoluzione più limpida e chiara della Commissione... è quella relativa alla bandiera la quale è stato deciso con unanime accordo che sarà di

Or, il se fait que ce drapeau, qui serait aussi celui du Comité d'Etudes du Haut Congo, de l'Association internationale du Congo et de l'Etat indépendant du Congo, ressemble, à s'y méprendre, au drapeau le plus utilisé par les Confédérés sudistes lors de la Guerre de Sécession et qui avait inspiré le chant très populaire *The Bonnie Blue Flag*. Une seule différence entre ce drapeau américain et celui de l'A.I.A.: la couleur de l'étoile, blanche dans le premier, jaune dans le second (61).

Cette ressemblance ne nous semble pas un effet du hasard; le drapeau bleu avec l'étoile blanche à cinq rais n'avait pas été officiellement reconnu par le Congrès des Confédérés, mais pratiquement il avait symbolisé la Confédération, reconnue comme un Etat par certains pays. La Confédération avait cessé d'exister depuis une douzaine d'années; en adoptant un drapeau qui rappelait tellement celui de la Confédération, Léopold II évitait de donner à l'A.I.A. un emblème national, tout en lui accordant un emblème d'Etat (62).

Il nous semble très probable que ce fut Sanford qui suggéra au roi cette solution habile. Il ne s'est jamais vanté d'avoir été à l'origine d'un drapeau qui flotterait plusieurs décennies sur l'Afrique centrale, mais sa discrétion a, sans doute, répondu à un désir compréhensible de la part du roi. Sanford ne fit pas encore partie du Comité exécutif qui devait trancher la question du drapeau, mais le roi... le présidait!

---

colore turchino e porterà nel mezzo una stella d'oro »: lettre du nonce apostolique de Bruxelles, 23 juin 1877 (A. ROEYKENS, *La politique religieuse de l'Etat Indépendant du Congo. Documents*, I, Bruxelles, 1965, p. 62).

(61) Sur les divers drapeaux de la Confédération, cfr *Encyclopedia Americana*, Intern. Edit., New York, 1965, XI, p. 317. « The Congo flag was the same as the once familiar Confederate banner, the Bonnie Blue Flag » (S.P. VERNER, *Pioneering in Central Africa*, Richmond, 1903, p. 368, 451).

(62) « Mr. Comber, who visited San Salvador in 1878, describes the king... of Congo. The national flag was dark blue, with a golden star in the centre » (H.M. STANLEY, *The Congo and the Founding of its Free State*, Londres, 1885, I, p. 17). « Le choix d'un emblème était, depuis la fondation de l'Association, un désir du roi. Il avait cherché plus d'un an (*sic*), interrogeant tout le monde... Enfin, un jour, le comte John d'Oultremont l'avait vu descendre, tout guilleret: Cette nuit, j'ai trouvé. Il y aura une étoile au milieu du drapeau: *mon* étoile! Et il répétait: *Mon* étoile! *Mon* étoile! Le drapeau fut donc d'azur, l'azur du ciel africain, avec une étoile d'or en son milieu » (P. DAYE, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 175). Sans commentaire!

Le lendemain de la réunion de la Commission internationale (22 juin), le Comité exécutif, complété de Sanford, prit diverses décisions d'ordre pratique relatives à la première expédition (belge), qui de Zanzibar partirait vers le lac Tanganika. Immédiatement après cette réunion, Sanford quitta Bruxelles pour Paris où l'appelaient ses affaires personnelles.

Avant son départ de New York il avait prié Daly de lui transmettre ses suggestions quant au projet de Léopold II (63). Ce fut à Daly que Sanford, le jour même de la clôture de la réunion de la Commission internationale, avait adressé un rapport hâtif, annonçant sa nomination comme membre du Comité Exécutif et demandant, pour l'A.I.A., une déclaration sur l'organisation du C.N.A., ses statuts, etc. (64).

Le 15 août, par l'intermédiaire de Daly, Sanford envoya à Latrobe, président du C.N.A., un rapport officiel sur le déroulement de la réunion de la Commission internationale (65).

A l'instar des autres Comités nationaux, le C.N.A. reçut régulièrement les rapports du baron Greindl et de son successeur, le colonel Strauch (66). Mais il ne se montra guère plus actif. En réponse à un rapport sur la situation de l'A.I.A. au 1er juin 1870, Latrobe crut devoir expliquer à Daly le manque d'intérêt de ses compatriotes pour l'œuvre léopoldienne: « There is a lack of the interest that used to be felt in Africa and it would be very difficult just now to revive what formally existed in favor of the grand project of the King of Belgium. And this is the explanation of the lukewarmness prevailing here » (67).

Les Bulletins de l'A.G.S. et de l'A.C.S. continuèrent à insérer dans leurs colonnes les nouvelles africaines reçues de Bruxelles, mais comme les autres Comités nationaux, le C.N.A. « mourut dans son sommeil », sans qu'on puisse dire à quel moment il

(63) BONTINCK, *Aux origines*, p. 5-8: Daly à Sanford, 3 juin 1877.
(64) Sanford à Daly, Bruxelles, 22 juin 1877: *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*
(65) BONTINCK, *Aux origines*, p. 8-16. Le rapport est daté le 30 juillet 1877.
(66) Ces divers rapports se trouvent aux archives de l'A.G.S. (*Lett. Daly, 1870-79)* et dans les *Daly Papers* de la *Public Library* de New York.
(67) *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79;* On a l'impression que Latrobe était bien moins enthousiaste que Daly. Le 21 septembre 1877, il écrivit à son ami: « In this part of the country (Baltimore, Maryland) I am by no means satisfied that anything can be done to aid the cause pecuniarily » (*Ibid.*).

cessa d'exister de fait. Il ne semble pas qu'il s'était jamais donné des statuts bien définis.

D'ailleurs, l'arrivée de Stanley à Boma, annoncée par le *Daily Telegraph* du 17 septembre 1877, eut pour résultat que le roi, « tournant le voile au vent », porta le gros de ses efforts vers le fleuve Congo comme la grande voie de pénétration vers le centre du continent. Dans ses nouveaux projets, Léopold II prévoyait un rôle de premier plan pour l'Américain Stanley. Il reprit ainsi un projet né quelques mois plus tôt, quand il avait appris la constitution du Comité américain.

Le projet d'une expédition américano-belge

Vers la fin de mai 1877, le roi mettait au point un programme d'explorations, à adopter par le Comité exécutif la veille de la réunion de la Commission internationale et à proposer ensuite à celle-ci, dans l'ordre du jour. La pénétration vers l'intérieur de l'Afrique se ferait à la fois en partant de la côte orientale et de la côte occidentale. Tandis que les Allemands entameraient le voyage à partir de l'Angola, au sud, une autre expédition partirait du golfe de Biafra, au nord, dans le « triangle » (encore inoccupé) formé par le delta du Niger (possession anglaise), le Cap Saint-Jean (français) et le Mont Cameroun (68). Ce voyage d'exploration dans le « triangle » se ferait avec la collaboration des Américains.

Dès qu'il avait appris la constitution du C.N.A., Delfosse avait communiqué au roi cette bonne nouvelle. A la suite de cette information, le roi, le 30 mai 1877, écrivit à Greindl: « L'adhésion des Américains (à l'A.I.A., par la constitution du C.N.A.) est pour nous un puissant secours; il faut en profiter pour étendre au triangle les efforts de notre Association. Il faut un voyage d'exploration dans le triangle, un voyage américano-belge. Veuillez penser à cela... Il y aurait donc selon moi le 19 juin à faire voter (par le Comité exécutif)... notre avant-

(68) F. Bontinck, *La tentative de Léopold II de s'établir sur le Haut-Bénué. La solution du problème du « triangle »*, dans *Bull. ARSOM.*, 1969, 4, p. 746-784.

projet plus une exploration du triangle » (69). Le 1er juin, le roi est plus explicite encore: « Nous pensons confier le voyage vers le Lualaba à Mr. Marno et à un Belge. Le voyage dans le triangle, il faudrait tâcher de l'attribuer à un Américain et à un Belge » (70).

L'Américain auquel le roi songeait à ce moment était sans doute un explorateur ayant déjà, par des voyages antérieurs, la nécessaire expérience de l'Afrique, telle que l'avait l'Autrichien Ernst Marno. Il est donc possible que le roi ait pensé à Du Chaillu, un des membres les plus en vue du C.N.A. Il se peut aussi que le roi comptait utiliser un autre Américain: Charles Chaillé-Long, qui au début de 1877, avait offert au roi son ouvrage *Central Africa: Naked Truths of Naked People, an Account of Expeditions to the Lake Victoria Nyanza and the Makakra Niam-Niam* (71).

Trois mois et demi plus tard, dès qu'on avait appris à Bruxelles la traversée de l'Afrique par Stanley, Sanford, de connivence avec le roi, se mit en rapport avec Gordon Bennett pour lui suggérer de financer la fondation d'une station américaine sur le bas Congo: cette station de l'A.I.A. porterait le nom de Gordon Bennett et elle serait fondée par Stanley (72).

Le 22 octobre 1877, Sanford écrivit à Daly: « Stanley's letter shows the way for us in the future and there is an earnest determination here to found as promptly as practicable a station at the fartherest accessible point up the Congo. It is a thing for us to do and the place for our Liberian friends to direct their effort to found a settlement which must be an important center for traffic and intercourse with Central Africa. I will gladly join in providing for an American station there. I urge Bennett to do it himself and give his name to it and I don't think the idea or the compliment (which is his due) is distasteful to him » (73).

---

(69) A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Léopold II (1875-1879)*, Bruxelles, 1955, p. 236.

(70) *Ibid.*, p. 252.

(71) BONTINCK, *La tentative de Léopold II, a.c.*, p. 771-772.

(72) BONTINCK, *Aux origines*, p. 22-23: Sanford à Gordon Bennett, 7 octobre 1877.

(73) *A.G.S., Lett. Daly, 1870-79.*

Le patron du *New York Herald* ne donnera pas suite aux instances de Sanford; mais deux ans plus tard Stanley, lui, fondera les premières stations léopoldiennes sur le bas Congo.

Le C.N.A. pouvait disparaître de la scène; il avait, en fin de compte, fourni à Léopold II deux de ses plus éminents collaborateurs: Sanford et Stanley.

Frans BONTINCK C.I.C.M.
Correspondant de l'Académie
Professeur à la Faculté de Théologie
Catholique de Kinshasa

NEDERLAND NA DE AARDRIJKSKUNDIGE CONFERENTIE VAN BRUSSEL (1877-1879)

Op de Aardrijkskundige Conferentie te Brussel waren, naast dertien Belgen, ook tien Engelsen, vier Duisters, vier Oostenrijkers, twee Fransen, één Italiaan en één Rus aanwezig. Deze samenstelling pleit voor de „internationale" bedoelingen van Leopold II.

De afwezigheid van een Nederlandse delegatie is echter een duidelijke vingerwijzing dat de aspiraties van de Koning nog niet uitgingen naar de monding en de benedenloop van de Kongo, waar de Nederlanders reeds sinds 18 jaar gevestigd waren (1).

Nochtans, drie maanden vroeger, op een diner, de Koning aangeboden in de Belgische ambassade te Londen (3 juni), was onder de eminente gasten ook de aanwezigheid van de minister van Nederland, graaf de Roxeburghe, opgemerkt (2).

Enkele dagen later schrijft de Vorst aan Koningin Victoria dat Borneo een zo groot eiland is dat er, naast de Hollanders, nog plaats te over is voor andere naties en dat men b.v. een nederzetting zou kunnen stichten op Sarawak (3). Komen de Hollan-

---

(1) De vestiging van de Nederlanders in de Beneden-Kongo (tussen 26 september en 8 november 1858) was het resultaat van de reis die Lodewijk Kerdijk, jongere broer van Henry Kerdijk, tevens schoonbroer en neef van Lodewijk Pincoffs, waarvan later sprake, ondernomen had naar de West-kust van Afrika. Zie:
— de brieven van L. Kerdijk, gericht aan zijn medefirmanten, en bewaard in het Hulpdepot van Schaarsbergen (Nederland), onder referentie, A.S.-N.A.H.V. nr. 364.
— zijn reisjournaal, in privé-bezit, waarvan de tekst gedactylografieerd en geannoteerd werd door Mr. Schepel, s.d.n.l.

Voor hun zeer gewaardeerde medewerking danken wij van harte de directie van de N.A.H.V. en de heren Conservatoren van de archiefdiensten die wij raadpleegden.

(2) A. ROEYKENS, *Les débuts de l'œuvre africaine de Leopold II (1875-1879)*, Brussel, 1955, p. 123.

(3) Leopold aan Victoria, 8 juni 1876; *Archief Windsor Castle*, Engeland, fotocopies in *Archief Min. Buit. Zaken* te Brussel.

ders hier ter sprake, toch wordt er met geen enkel woord gerept over de West- of Oostkust van Afrika.

Zelfs in het rapport dat op 7 november 1876, dus enkele weken na de Aardrijkskundige Conferentie, door de Afrikaansche Handels-Vereeniging (A.H.V.) aan graaf van Bijlandt, minister van Buitenlandse Zaken, overgemaakt wordt om de aanspraken van Portugal op de monding van de Kongo ongedaan te maken, wordt er geen enkele toespeling gemaakt, noch op de de Conferentie zelf, noch op enige Leopoldiaanse aktie (4).

Toch zouden de Nederlanders, enkele maanden later, een belangrijke rol beginnen te spelen vooral door toedoen van de Afrikaansche Handels-Vereeniging.

Deze tussenkomst werd tot nu toe niet juist bepaald.

Om ter zake tot een klaarder inzicht te komen, raadpleegden wij op de eerste plaats de Nederlandse bronnen:

— De Archieven van de Nieuwe Afrikaansche Handels-Vennootschap, bewaard te Schaarsbergen: A.S. - N.A.H.V.

— Het Algemeen Rijks-Archief in den Haag, Ministerie van Buitenlandse Zaken, A-dossiers, 106 (Congo-kwestie): A.R.A., A-ds., 106.

— Het Rotterdams Gemeente-Archief, afdeling V, dossier 100 (Pincoffs en Kerdijk): A.G.R., V, 100.

Dit bevat echter niets dan een reeks spot- en straatliederen op de genoemde personen.

In België onderzochten we de „klassieke" Kongo-dossiers, voornamelijk:

— De Archieven van het Ministerie van Buitenlandse Zaken in betrekking tot Afrika: Archief Min. Buit. Zaken, Brussel, AF.

— De Archieven van het Museum van de Dynastie, eveneens te Brussel. Vooral de papieren Strauch waren ons hier van nutte: M.D.-P.S.

— De Koninklijke Archieven, Paleis van Brussel, leverden geen gegevens op voor de behandelde kwestie.

Wij zijn er ons van bewust dat sommige vragen onopgelost bleven, o.a. de redenen van het failliet van de A.H.V., maar wij oordeelden dat deze buiten het terrein van deze bijdrage vielen.

(4) H. Kerdijk aan Van Bijlandt, Rotterdam, 7 nov. 1876; *A.R.A.*, Den Haag, A-dossiers, nr. 106, ds. 203 (1876-1882), st. 8099.

Op andere vragen luidt het antwoord wellicht onvolledig; hier ontbraken de bronnen.

Het Nederlands Afrikaans Comité

In aansluiting met het Internationaal Comité werd ook in Nederland, op 27 april 1877, overgegaan tot de oprichting van een Nationaal Comité, onder voorzitterschap van Prins Hendrik der Nederlanden.

Het stelde zich ten doel, met woord en geschrift, in Nederland en in de koloniën, de sympathie voor de besluiten van de Conferentie te verwerven. Het totaal aantal leden zou 35 bedragen, waaronder de President, twee Vice-Presidenten, twee Afgevaardigden voor het Internationaal Comité en twee Secretarissen, waarvan één Schatbewaarder. De overige leden zouden gerecruteerd worden in alle provincies en door Prins Hendrik benoemd. Provinciale en locale comités zouden opgericht worden, eveneens in Nederlands Oost- en West-Indië (5).

Hoe mooi zijn bedoelingen ook waren, toch heeft het Nederlands Comité omzeggens geen blijvende sporen nagelaten. Lijk de andere nationale comités kwijnde het stilaan weg.

In januari 1881 zond het nog een rondschrijven aan alle, in naam althans, bestaande afdelingen. Er wordt vastgesteld dat de oproep van Prins Hendrik, drie jaar geleden, met enthousiasme beantwoord, nu verflauwd is. Als reden wordt de dood van Prins Hendrik († 13 januari 1879) aangegeven.

Het Comité doet een hernieuwde oproep; overal wordt de slavenhandel bestreden, overal worden er handelsnederzettingen gesticht. Waarom richt Nederland geen expeditie in en waarom is er geen enkele Nederlandse ontdekker? Nu zou het nochtans mogelijk zijn, nu er geen pooltochten of geen Sumatra-expeditie meer te betalen zijn. Onder voorzitterschap van Prins Frederik zou er opnieuw moeten gestart worden (6).

---

(5) *Commission Internationale de l'Association Africaine, Session de juin 1877,* F. Hayez, Brussel, 1877, zitting van 21 juni 1877, bijlage I, p. 36-37.

(6) *Archief Min. Buit. Zaken,* Brussel; AF, 37/16.

Zelfs deze oproep had niet het gewenste succes en in 1882 werd het Comité ontbonden. Van de in kas zijnde gelden maakte het slechts 7 000 fl. over aan het Internationaal Comité; de rest werd ter beschikking gesteld van het Nederlands Aardrijkskundig Genootschap om gebruikt te worden voor onderzoek in Afrika. Met deze gelden werd later de expeditie van Daniel Veth naar Angola gedeeltelijk bekostigd (7).

Nochtans waren er klinkende namen onder die vijfendertig leden, o.a. Mr. Van der Maesen de Sombreffe, oud-minister van Buitenlandse Zaken, Graaf van Bijlandt, Baron van Gericke tot Herweynen, ambassadeur te Brussel, Professor P.J. Veth van de Rijksuniversiteit te Leiden, hoogleraar in de Volkenkunde, Kolonel Versteeg, Mr. van den Tex en Joost van Vollenhoven, burgemeesters van Amsterdam en Rotterdam, en verder enige directeurs van handesl- en maritieme vennootschappen (8).

Onder deze laatsten bevinden zich de twee personen die speciaal onze aandacht zullen weerhouden, nl.: Henry Kerdijk en Lodwijk Pincoffs.

De Afrikaansche Handels-Vereeniging, A.H.V.

Henry Kerdijk was de oudste zoon van een Joodse familie, die oorspronkelijk Polak heette en uit Pruisisch Polen naar Nederland kwam. Bij Koninklijk Besluit van 17 juli 1844, had de familie het recht gekregen zich Kerdijk te noemen, omdat de andere naam te veel voorkwam en, vooral in de zakenwereld, aanleiding kon geven tot verwarring. Henry werd geboren te Rotterdam op 13 september 1822 en overleed te Mechelen op 22 maart 1889 (9).

Lodewijk Pincoffs was de zoon van een uit Marks Friedland in West-Pruisen afkomstige Duitse Israëliet, die zich, in 1800, te Rotterdam gevestigd had en daar een loterijkantoor en tevens

(7) P.J. Veth - J.F. Snelleman, *Daniel Veth's Reizen in Angola,* Haarlem, 1877.

(8) E. Banning, *L'Afrique et la Conférence Géographique de Bruxelles,* 2° ed., Brussel, 1878, p. 163.

(9) A.F. Schepel, *West-Afrika 1857-1858. Journaal van Lodewijk Kerdijk,* gepolycopieerde tekst, s.d.n.l.

een grossierszaak in manufacturen gedreven had. Lodewijk had geruime tijd in Antwerpen en Londen de handeslspraktijk geleerd en vestigde zich, in 1849, te Rotterdam, waar hij, in hetzelfde jaar, met zijn neef en schoonbroer Henry Kerdijk, de firma Kerdijk & Pincoffs (K. & P.) stichtte die handel dreef in meekrap, indigo en aanverwante artikelen (10).

In 1857 zonden zij een vloot van drie schepen naar de Westkust van Afrika, onder leiding van Lodewijk Kerdijk, een jongere broer van Henry. Over het verloop van deze reis zijn wij in detail ingelicht, vermits de brieven die hij aan zijn firma richtte, bewaard zijn gebleven (11).

De zaken namen op korte tijd zo een hoge vlucht dat de maatschappij zich, in 1862, gedwongen zag over te gaan tot een wijziging van haar statuten in de zin van een commanditaire handelsvereniging. Het kapitaal werd uitgebreid tot 450 000 fl., uitsluitend bestemd voor de Afrikaanse handel.

In 1869 ging men over tot de oprichting van de Afrikaansche Handels-Vereeniging, A.H.V., die, in principe althans, een totaal onafhankelijke maatschappij was.

Het voorstel van het Nederlands Afrikaans Comité

Het is namens deze maatschappij dat Professor Veth en Kolonel Versteeg, door het Nederlands Comité afgevaardigd naar de vergadering van de Internationale Commissie (20-21 juni 1877), er het volgende voorstel doen:

1. Gratis transport van de bagage van de geplande expeditie, gastvrijheid in de factorijen en vrij gebruik van de opslagplaatsen in Afrika.
2. Gratis omzetting van de gelden van de Associatie.
3. Terbeschikkingstelling van de steun en de ervaring van zijn agenten (12).

---

(10) W.C. Mees, *Mr. Marten Mees en de opkomst van Rotterdam,* Nijgh & Van Ditmar N.V., Rotterdam, 1946, p. 400.

(11) *A.S.-N.A.H.V.*, nr. 364.

(12) *Commission Internationale de l'Association Africaine, o.c.,* zitting van 20 juni 1877, p. 4.

In de zitting van 21 juni verklaart Veth dat het Nederlands Comité op dat ogenblik geen enkel exploratieplan voor te leggen heeft, maar legt er de nadruk op dat het zeer aan te raden zou zijn de Westkust van Afrika te verkennen en, meer bepaaldelijk, de monding van de Kongo-stroom. Dit zou kunnen doorgaan met de hulp van de A.H.V. die juist daar haar meest belangrijke factorijen heeft (zie kaart „in fine"). Hij neemt de mogelijkheid aan dat Lualaba en Kongo dezelfde stroom zouden zijn en onderlijnt het belang van deze waterweg.

Het Uitvoerend Comité, bij monde van Nachtigal, is echter van oordeel dat het beter is langs de Oostkust Afrika binnen te dringen; om niet totaal afwijzend te zijn, verklaart het tevens dat het de voorstellen van het Nederlands Comité met de grootste welwillendheid zal onderzoeken (13).

Deze keuze tussen Oost- en Westkust zou nog meerdere moeilijkheden met zich brengen. Nog grotere moeilijkheden rijzen echter door het feit dat Leopold II van plan schijnt te zijn, het internationale karakter van de organisatie op te geven. Baron Greindl gaat zelfs zo ver in zijn oppositie dat hij zijn functies wil neerleggen. Alleen een tussenkomst van Lambermont kan hem van dit besluit weerhouden (14).

Het is echter vooral in betrekking met de expeditie van de Oostenrijkse officier Marno, in dienst van de A.I.A., en als gevolg van het voorstel van Veth, dat nauwe contacten zullen plaatsvinden met de A.H.V.

Op 26 juli 1877 ontvangt deze ontdekkingsreiziger zijn instructies van Baron Greindl: de Lualaba afzakken en de Westkust van Afrika bereiken langs de Kongo, als het zou blijken, wat Cameron denkt, dat deze rivieren verbonden zijn. De vraag van Marno, wat hem te doen staat als hij de Westkust bereikt zal hebben en op wie hij dan beroep moet doen om terug te keren naar Europa of Zanzibar, is de rechtstreekse reden van de contactname met de Nederlanders (15).

---

(13) *Ibid.*, zitting van 21 juni 1877, p. 13.

(14) P. VAN ZUYLEN, *L'échiquier Congolais ou le secret du Roi,* Brussel, 1959, p. 46-48.

(15) F. BONTINCK, *La tentative de Léopold II de s'établir sur le Haut-Bénué - La solution du problème du « Triangle »*. ARSOM, Brussel, Bull. des séances, 1969-4, p. 767-768.

Inderdaad, de 30ste juni waren de aandeelhouders van de A.H.V. bij elkaar gekomen om het verslag te horen over het boekjaar 1976. Officieel was de toestand schitterend en de President van het College van Commissarissen, Jacques Van der Hoop, oud-notaris en administrateur van verscheidene maatschappijen, kon dan ook meedelen dat er een dividend van 7,5 % kon uitgekeerd worden, wat per aandeel 375 fl. betekende. Op de vergadering waren er 381 van de 500 aandelen vertegenwoordigd.

Op 2 juli deelde Vander Straeten-Ponthoz, minister van België in den Haag, aan Graaf d'Aspremont-Lynden de inhoud van dit jaarverslag mee (16).

Reeds op 10 juli reageert Leopold II. Greindl schrijft aan Alexis Serruys, dat de Koning hem gelast heeft zich naar Rotterdam te begeven om Pincoffs te danken voor zijn toegezegde steun en vraagt de Belgische consul te Rotterdam een afspraak met hem vast te leggen (17).

Pincoffs is echter afwezig tot 24 juli en het zal Kerdijk zijn die de eerste inlichtingen zal verstrekken en de onderhandelingen voeren (18). Nochtans maakt hij aan Pincoffs een copie van de brief van Greindl over.

Greindl bevestigt het schrijven van Serruys en vraagt hem te verwittigen bij de terugkeer van Pincoffs (19).

Uit deze briefwisseling blijkt — en dit zal naderhand door de feiten bevestigd worden — dat Henry Kerdijk, alhoewel medestichter en mede-directeur van de onderneming, toch een tweederangsrol vervult tegenover Lodewijk Pincoffs. Pincoffs schijnt dit wel een beetje pijnlijk te vinden voor zijn mede-firmant en vraagt, langs Serruys om, dat de afgevaardigde van de Koning

(16) Dit verslag werd hem, samen met *de Nieuwe Rotterdamsche Courant,* overgemaakt door de Consul te Rotterdam, Alexis Serruys, op verzoek van De Grelle, secretaris van Vander Straeten, Vander Straeten-Ponthoz aan d'Asprémont-Lynden, 2 juli 1877, *Archief Min. Buit. Zaken, Brussel,* AF, nr. 275/467; *Ibid.,* AF I, 37/16.

(17) Greindl aan Serruys, 10 juli 1877, *Archief Min. Buit. Zaken,* Brussel, AF, 37/16.

(18) Serruys aan Greindl, minuut in potlood op brief van 10 juli, *Ibid.*

(19) Greindl aan Serruys, 14 juli 1877, *Ibid.*

zich zowel tot Kerdijk als tot hem zou richten, zeker in het geval dat er sprake zou zijn van een koninklijke onderscheiding (20).

Het onderhoud tussen Greindl, Kerdijk en Pincoffs heeft plaats te Rotterdam op 2 augustus. Voor de A.H.V. kon de datum niet gunstiger vallen; de dag daarvoor had Prins Hendrik het erevoorzitterschap van de maatschappij aanvaard (21)!

De Afrikaansche Handels-Vereeniging bevond zich op dat ogenblik in slechte papieren. Deze benarde toestand was reeds begonnen in 1870. Toen werd een bedrag van 80 000 fl. van de kas van Kerdijk & Pincoffs overgeheveld naar die van de A.H.V. om de uitkering van hogere dividenden mogelijk te maken dan de eigenlijke winst toeliet. Dit systeem werd ook de volgende jaren toegepast, zelfs als men met verlies werkte (22).

In 1872 werd de toestand enigszins beter en ging men zelfs over tot de aankoop van de factorij van het Franse huis Régis te Banana. Men breidde het uit en maakte er een kolenopslagplaats voor de Engelse schepen (23).

De grootste onregelmatigheden begonnen echter in 1875. Gans de financiële organisatie begon te berusten op bedrog. Om de te grote uitgaven en dividenden te dekken werd de ene maatschappij na de andere opgericht en van de ene kassa naar de andere overgeheveld. Steeds meer en meer in het nauw gedreven trachtte Pincoffs geld te slaan uit speculaties, vooral in Peruaanse aandelen, maar verviel van kwaad in erger. Kerdijk, totaal onder de invloed van de krachtige persoonlijkheid van zijn vennoot, liet begaan. De commissarissen en daardoor ook Prins Hendrik lieten zich verblinden en gaven blijk van ondoordachtheid en te groot vertrouwen.

Onder deze omstandigheden is het dan ook niet verwonderlijk dat Pincoffs munt trachtte te slaan uit een „samengaan" met de Koning der Belgen, wat zijn krediet aanzienlijk zou verhogen.

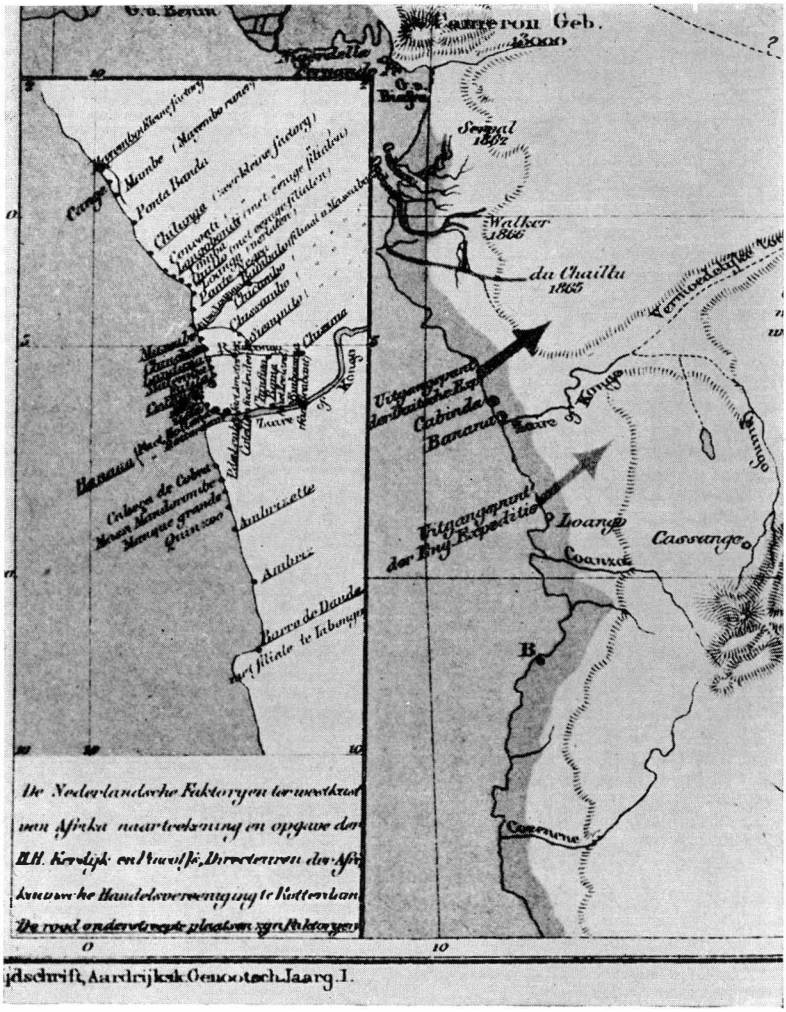
Het is daarom dat hij, in eerste instantie, poogt de expeditie van de A.I.A. naar de monding van de Kongo te richten, waar

(20) Serruys aan Greindl, 24 juli 1877, *Ibid.*

(21) *Archief Min. Buit. Zaken,* Brussel, Conf. Géogr. A.I.A., 1876-1884, st. 132.

(22) *Kerdijk en Pincoffs, Stenographisch verslag van de getuigenverhoren en de pleidooien,* H. Van der Sprong, Utrecht, 1880, p. 56.

(23) PESCHUEL-LOESCHE, *Kongoland,* Jena, 1887, p. 225.



Hollandse Factorijen van de A.H.V.

zijn maatschappij het meeste belangen heeft. Dan zal hij trachten, tegen een aanzienlijke vergoeding, én factorijen en maatschappij met organisatie aan de Associatie over te laten. Deze vergoeding zou meer dan voldoende zijn om de aandeelhouders met winst te vergoeden zodat niemand zich geneigd zou voelen tot het stellen van vragen.

Het is in deze zin dat het Hollandse aanbod op de Commission Internationale moet gezien worden.

Greindl is positief gestemd na zijn eerste contactname; hij schrijft aan Serruys dat hij hoopt kortelings opnieuw naar Rotterdam te kunnen komen (24).

De tegenstelling Pincoffs - Stanley

Ondertussen is Stanley, na zijn historische tocht door Afrika, op 8 augustus te Boma aangekomen, waar hij 16 Europeanen aantreft, verdeeld over 6 factorijen, waaronder één Nederlander (25).

Dit sensationele nieuws wordt pas op 17 september in Europa bekend. De gevolgen blijven niet uit. Reeds de 25ste, in een brief aan Sanford, geeft Greindl zijn duidelijke voorkeur voor de Westkust te kennen, ten Noorden van de Evenaar onder de 4de graad (26). Twee weken later wil hij zelf naar Rotterdam reizen, maar Serruys laat hem weten dat Pincoffs zelf gesuggereerd heeft naar Brussel te komen om voorgesteld te worden aan de Koning (27).

Begin november heeft het eerste persoonlijke contact met de Vorst plaats; dit is voor Pincoffs van het hoogste belang: van het welslagen hangt immers het voortbestaan van de A.H.V. af.

Meer bepaald zal hij trachten te verkrijgen dat de lening, uitgeschreven door de Société Générale om de onkosten van de

(24) Greindl aan Serruys, 13 aug. 1877, *Archief Min. Buit. Zaken,* Brussel, AF I, 37/16.
(25) A. Wauters, *L'Etat Indépendant du Congo,* Brussel, 1899, p. 386.
(26) F. Bontinck, *La tentative de Léopold II...*, o.c., p. 782, in voetnoot.
(27) Serruys aan Greindl, 12 nov. 1877, *Archief Min. Buit. Zaken,* Brussel, AF I, 37/16.

voorgenomen expeditie te dekken, ook bij de A.H.V. zou opengesteld worden.

Wij weten reeds welke zijn uiteindelijke motieven waren en dit verklaart dan ook duidelijk, waarom hij zich zal verzetten tegen het voorstel, in augustus 1878 gedaan door Stanley, Greindl, Rabaud en Bernard, tot de oprichting van een „Société Internationale de Commerce".

Deze maatschappij zou voor hem alles vernietigd hebben.

Dit wordt terecht beklemtoond door de verdediger van Kerdijk, Meester Van Gigch, in de rechtszitting van 28 februari 1880:

„Als de expeditie van Stanley iets wil doen, hetzij voor België, hetzij voor Engeland, moet hij de factorijen aan de mond van de Kongo hebben, die behoren aan de Afrikaansche Handels-Vereeniging. Als deze expeditie gelukt, dan zullen er grote immense kapitalen verkregen worden. De Afrikaansche Handels-Vereeniging zou dan ophouden te bestaan maar zodanig, dat de kapitalen daarvoor door de Engelsche en Belgische gouvernementen zouden worden verstrekt. Dit zou dan voor de aandeelhouders immense winsten ten gevolg gehad hebben en voor de maatschappij de oplossing van haar moeilijkheden" (28).

Dit is dan ook de hoeksteen van de actie van de Nederlanders en wat zich verder zal afspelen dient in dit licht gezien te worden. Omdat de A.H.V. geen voordeel zag in de onmiddellijke commercialisering van de Kongo-expeditie, stelt zij de oprichting voor van een „Comité d'études à fonds perdu".

De expeditie zou bestaan uit handelslui en ingenieurs die de toestanden plaatselijk zouden gaan bestuderen. Later zou men overgaan tot de oprichting van twee maatschappijen: één voor het aanleggen van de spoorweglijn, een andere voor de handelsexploitatie van de Boven-Kongo (29).

Daarom werd in de stichtingsacte (25 november 1878) voorzien dat er geen concurrentie zou mogen gevoerd worden met de bestaande handelshuizen. Pincoffs zag de zaken wel zeer scherp en duidelijk voor zich.

---

(28) *Kerdijk en Pincoffs*..., o.c., p. 270.

(29) F. BONTINCK, *Les Archives de la N.A.H.V. conservées à Schaarsbergen* (Pays-Bas), ARSOM, Brussel, Bull. des séances, 1970-2, p. 179.

Vooral de clausule van niet-concurrentie ging lijnrecht in tegen het reeds geciteerde voorstel van oprichting van een handelsmaatschappij.

Wij denken dat de brief van Greindl aan Sanford in die zin dient uitgelegd:

„Les Hollandais nous quittent. Je ne puis vous raconter ce qu'ils ont fait; c'est trop long. Je vous dirai cela à Bruxelles..." (30).

Sanford zal dan ook dadelijk contact opnemen met Stanley te Parijs en deelt aan Greindl het resultaat van zijn besprekingen mee; Stanley is niet accoord met een voorbereidende expeditie omdat zij weinig kans tot slagen heeft en omdat hij, voor een zo onzekere zaak, niet de kans wil lopen het honorarium van een honderdtal voordrachten te missen. Hij geeft de voorkeur aan een kleinere maar dan permanente expeditie, die van Koning Leopold, én voor de wereld én voor de geschiedenis, de man zou maken die Afrika voor beschaving en handel opengesteld heeft (31).

Toch neemt Stanley, op 1 oktober, deel aan een vergadering van de toekomstige onderschrijvers van het C.E.H.C. en, na een bijkomend onderhoud met de Vorst, laat hij zich overtuigen de leiding van de proefexpeditie op zich te nemen.

Het is echter zeker niet met enthousiasme dat hij de ideeën van Pincoffs heeft zien zegevieren. Hij heeft een diep-geworteld wantrouwen tegenover de Nederlanders, vooral in verband met de plaatsen die zij zouden aanduiden om factorijen te bouwen en geeft aan Sanford de raad, de standpunten van Albert Jung, hoofdagent van de A.H.V. te Banana, niet bij te treden (32).

Later zal hij zelfs de zeer zware beschuldiging uiten dat zij met opzet een slechte plaats uitgekozen hebben voor de vestiging van een station te Boma en dit om het C.E.H.C. te ontmoedigen (33).

---

(30) Greindl aan Sanford, 10 sept. 1878; F. BONTINCK, *Aux origines...*, o.c., p. 38-39 in voetnoot.

(31) Niet gedateerde minuut: F. BONTINCK, *Aux origines...*, o.c., p. 41-42.

(32) Stanley aan Sanford, Parijs, 6 oct. 1878: F. BONTINCK, *Aux origines...*, o.c., p. 45-46. Terecht identificeert BONTINCK „Young" als Albert Jung.

(33) H.M. STANLEY, *The Congo and the Founding of its Free State,* Londen, 1885, I, p. 29.

De positie van Stanley was immers uiterst zwak: na Leopold II (met 133 000 fr.) was de A.H.V. de grootste onderschrijver met 100 000 fr. op een totaal van 450 000 fr. Dit betekende dat zij gezamenlijk meer dan 51 % van het bijeengebrachte kapitaal vertegenwoordigden (34). Dit betekent tevens dat hun ideeën de doorslag gegeven hebben.

Het is dan ook niet te verwonderen dat op de vergadering van 25 november 1878, waarbij het Comité d'Etudes du Haut-Congo opgericht werd, Kerdijk en Pincoffs aan de expeditie de grootst mogelijke gastvrijheid beloofden in hun factorijen tot haar vertrek naar het binnenland en tevens de raad en de bijstand van hun agenten bij het voorbereiden en het uitwerken van de reis en dit alles volkomen belangeloos (35).

Op de vergadering van 9 december komt het tot een nieuwe botsing tussen Stanley en de A.H.V. Pincoffs kritikeert de „projets irréalisables" van deze eerste. Stanley deelt mee dat hij ontslag neemt, maar een dejeuner-gesprek met de Koning zal alles uiteindelijk regelen: Stanley zal niet alleen in dienst treden van Leopold, maar tevens in die van het C.E.H.C. (36).

Van Zuylen meent dat de eigenlijke nationale en politieke aspiraties van Leopold II reeds zouden dateren van 17 november 1877 en beroept zich daarvoor op een brief van de Vorst aan baron Solvijns (37).

Roeykens ziet het begin van uitvoering van deze nationale aspiraties in de vergadering van 2 januari 1879; Stanley ontvangt zijn instructies en de Koning krijgt de vrije hand om stations te bouwen, terreinen te huren of te kopen die dan later, in zijn geest, „zijn" Kongo zouden worden (28).

Moet men hier echter geen rekening houden met het feit dat als de Koning Stanley nodig had omwille van zijn faam en bekwaamheid en om het internationaal karakter van het Comité te behouden, hij eveneens de hulp van de Nederlanders noodzake-

(34) A.J. WAUTERS, *Le Comité d'Etudes du Haut-Congo,* in *Mouvement Géographique,* jg. 28 (1911), p. 260.
(35) A.J. WAUTERS, *L'Etat Indépendant du Congo,* o.c., p. 20.
(36) A. ROEYKENS, *Les débuts...*, o.c., p. 373-374.
(37) P. VAN ZUYLEN, *L'Echiquier congolais...*, o.c., p. 43-44.
(38) A. ROEYKENS, *Les débuts...*, o.c., p. 376-377.

lijk achtte om te kunnen slagen en dat hij enkel daarom een verzoening tussen beide partijen tot stand bracht?

Van een rechtstreekse politieke actie is er op dat ogenblik immers nog geen sprake en kon er ook nog geen zijn om de bovenaangehaalde redenen.

De faam van Stanley, de ervaring en de organisatie van de A.H.V. en mogelijks hun factorijen; een betere combinatie was wel niet mogelijk voor Leopold en stemde trouwens perfect overeen met de verdoken bedoelingen van Pincoffs (39).

Daarom ook zal deze, om Stanley gunstiger te stemmen, het voorstel applaudiseren om een stoomboot voor 6 à 7 maanden te charteren en een vijftigtal Zanzibarieten aan te werven. Terzelfder tijd zal hij hem de raad geven contact op te nemen met Albert Jung, hoofdagent van de A.H.V. te Banana, om hem steun te vragen bij het aanwerven van Kruboys en Cabindezen. Een blijvend contract zal zelfs aangeboden worden aan een zeer waardevol element, Antoon Greshoff, beheerder van de A.H.V.-factorij in Landana (40).

Tekenend op dit punt is wel de brief die Pincoffs, op 17 april 1879, minder dan een maand voor het faillissement van de A.H.V. richt aan Albert Jung en die we, omwille van zijn belangrijkheid, in extenso weergeven:

Duplicaat
AFRIKAANSCHE HANDELSVEREENIGING

Rotterdam 17 april 1879.

Zeer waarde Vriend,

Ontvang den hartelijken dank voor Uwe letteren van 25 febr. Wel verre dat ik er aan zou denken U een standje te maken over uwe redeneering over de Stanley-zaak, ben ik het volkomen met U eens. Zielsgaarne had ik gezien, dat er van deze geheele zaak geen sprake ware geweest; met angst en spanning heb ik den geheelen loop der zaak van de wording af gevolgd. Maar gij moet U in de positie stellen, zooals ze was. Aan tegenhouden *was geen denken;* hadden wij ons teruggetrokken

(39) Een bijkomend argument dat Leopold II ten zeerste in de A.H.V.-factorijen geïnteresseerd was, wordt geleverd door de handgeschreven nota van de Vorst, bewaard in het *Museum van de Dynastie* - Papieren Strauch, 81, 24; de Koning vraagt zich af of het niet het beste zou zijn het Comité d'Etudes en de Handels-Vereeniging samen te smelten. F. BONTINCK (*Les Archives...*, o.c., p. 193-194 in voetnoot) dateerde dit stuk op 1 nov. 1881.

(40) F. BONTINCK, *Aux origines...*, o.c., p. 53.

dan was *zonder* en *tegen* ons alles klaar gekomen, — niet op de voet zooals nu — maar er ware eene colossale maatschappij dadelijk gevormd, die met groot kapitaal en zonder kennis van zaken dadelijk aan het werk zou zijn gegaan, die den geheeelen Congo en alles wat daaraan annex is zou geruïneerd hebben en die, door *onze* tegenwerking en weigering mede te gaan verbitterd, zeker in de eerste plaats tegen ons zou geageerd hebben.

Dat stond voor de deur *onvermijdelijk* en onder die omstandigheden bleef ons niet anders over dan zelfs met offers te trachten de leiding der zaak te krijgen en de *mogelijkheid* te openen in de toekomst er partij van te trekken. Vandaar de clause in het contract, de concurrentie / tegen ons verbiedend. Die clause was goed gezien, — van alle kanten komt er verzet tegen —, engelsche, fransche. Amerikanen weigeren mede te gaan, zoolang die clause bestaat! Maar ze *is* er in; het contract is geteekend, de zaak is tot stand en zonder zeer belangrijke motieven zal die clause niet veranderd worden.

En nu de toekomst; zij kan tweeledig zijn; of wij behouden onzen handel in den Congo en breiden dien uit, partij trekkende van de ontdekkingen van Stanely, daar *wij* ons niet tot het tegendeel verbonden hebben, óf wij kunnen, als het blijken mocht dat dit verkieselijk is, onze inrichtingen enz. in den Congo tegen *hooge* prijzen aan eene te vormen groote Maatschappij van upper & lower Congo overgeven, onze wel wat *te* groote zaak belangrijk ontlasten en buiten den Congo nog een volkomen voldoend veld voor de A.H.V. hebben om hare zaken rustig en voordeelig te drijven.

Overdenk dit een en ander eens; alle oogen zijn op Afrika gevestigd en met iemand als de koning van België aan het hoofd, is een colossale maatschappij spoedig tot stand. Ziedaar nu eens mijne meening uitvoerig, — aan U en vriend Bloeme, over hetgeen in deze zaak geschied is en nog gebeuren kan.

De heer Kerdijk heeft u over de zaken geschreven. Laat mij, voor zoover noodig, er nog dit bijvoegen. /

Het is van het *hoogste,* van het *overwegendste* belang, dat wij zoo spoedig mogelijk en zoveel mogelijk *waarde* terugkrijgen.

De algemeene en aanhoudende malaise in den handel werkt hoogst nadeelig op de financiëele faciliteiten en tegenover *groote* betalingen en ophouden van credieten is het *hoognoodig* zich met offers de middelen te verschaffen. — Gij als koopman zult dat begrijpen. Wij hopen, dat het U gelukken zal, behalve een zeer kostbare lading per „Normandy", *veel* waarde per „Barga" naar huis te zenden (41). Tegen wissel helpt

---

(41) De „Barga" een cargo gehuurd door het C.E.H.C. verliet Antwerpen de 6e juni 1879 met bestemming Banana. Aan boord waren de eerste agenten van Stanley, de boten en het materiaal van de expeditie. Cfr T. VAN SCHENDEL, *Au Congo avec Stanley en 1879,* Brussel, 1932.
De „Normandy" was waarschijnlijk een schip toebehorend aan de firma „Hatton & Cookson" uit Liverpool.

niets, het is alleen tegen goederen, dat wij hopen, gij groote partijen Ivoor, Gomelastiek enz. zult kunnen zenden.

Bij mij thuis is alles wel en allen groeten U recht hartelijk.....

Groet voor mij den Heer De Bloeme en de overige Heeren en geloof mij met een warmen handdruk

Uw U oprecht toegenegen vriend,

(get.) L. Pincoffs. (42)

De mening van Pincoffs dat de zaak door hem gewonnen zou zijn, was echter al te optimistisch. Nochtans werd de brief in in kwestie geschreven na het onderhoud dat hij, op 11 april, met Sanford had en waar hij over „zijn" vorm van samenwerking moet gesproken hebben.

Sanford laat niet na Mackinnon op de hoogte te brengen en deze heeft geen bezwaar tegen de voorstellen van Pincoffs, op voorwaarde dat de voorgestelde maatschappij niet over het monopolie van de handel zou beschikken en dat in geen geval de individuele actie van één of van al de leden van het C.E.H.C. er door zou kunnen belemmerd worden. Als dan uiteindelijk A.H.V. en C.E.H.C. zouden samensmelten, zou dit alle kwesties van de baan ruimen (43).

Niettegenstaande het positieve in deze brief komen toch reeds zekere reserves tot uiting en dit niet alleen langs de kant van de Amerikanen, maar ook van de Engelsen.

Strauch geeft zelfs de raad aan de Vorst om de hulp van de Portugezen in te roepen om de expeditie bij te staan. De Koning weigert, maar is van opvatting dat men een nieuwe vergadering zou moeten bij elkaar roepen, geprojecteerd op 22 mei, om de nieuwe toestand te bespreken en vooral de houding van de Engelsen, die hun onderschrijvingen schijnen terug te willen trekken. Deze situatie mag niet verborgen blijven voor de Belgen, het moet hen openlijk gezegd worden, maar zonder dat men zou aanzetten tot een vijandige houding tegenover de Hollanders. Zij moeten echter op hun hoede zijn en begrijpen dat de belangen van dezen elders liggen dan de hunne. Als de Engelsen zich terugtrekken, zullen de Hollanders waarschijnlijk voorstel-

(42) *A.S.-N.A.H.V.*, nr. 655 (245).
(43) F. BONTINCK, *Aux origines...*, o.c., p. 81-82.

len de gebouwen over te nemen die zij voor het C.E.H.C. optrekken. Hierin zal dan de gebruikelijke procedure, met expertise en tegen-expertise, moeten gevolgd worden (44). De balans schijnt hier definitief door te slaan van het internationale naar het vorstelijke privé-initiatief!

Voor deze vergadering echter kon doorgaan, staakte de A.H.V., op 15 mei, haar betalingen. De financiële wereld van Rotterdam stortte in elkaar, Pincoffs en Kerdijk sloegen op de vlucht. De dag daarop, laat Strauch, nog onkundig van dit gebeuren, aan Leopold weten dat Meester Leclercq (45) hem schreef een middel gevonden te hebben om « nous débarrasser des Hollandais » (46).

Kamiel FRANSSENS
Professor aan het
Institut pédagogique de Kinshasa

(44) Strauch aan Leopold, 4 mei 1879, *Museum Dynastie - Pap. Strauch;* handgeschreven nota van Leopold op dezelfde brief.

(45) Een brief gericht door E. VANDEWOUDE aan F. BONTINCK in dato 15 oct. 1969 licht ons in over de persoon van Louis LECLERCQ, advocaat. Hij werd de 25 november 1878 op een diner te Brussel uitgenodigd, waaraan, behalve de Koning en de Koningin, o.m. aanzaten: Pincoffs, Kerdijk, J. Greindl, Strauch, A. Galezot, A. Beernaert en een zekere Leclercq, ere-procureur-generaal bij het Hof van Verbreking.
Louis Leclercq was nogmaals te gast bij de Vorst de 16 nov. 1879, samen met o.m. J. Hutton, W. Mackinnon (verontschuldigd), Strauch en Galezot. Nogmaals de 1 maart 1880.

(46) Strauch aan Leopold, 16 mei 1879, *Museum Dynastie, Papieren Strauch,* onvolledige tekst.

LA CONFERENCE ET LA MISSION DE SCHEUT
DOCUMENTS INEDITS

1. Le Roi s'informe

Le 17 septembre 1876, trois jours après la clôture de la Conférence, Léopold II s'adressa au cardinal Dechamps, archevêque de Malines, lui demandant de le « renseigner sur la mission belge en Mongolie et sur la mission française de la côte de Zanzibar ». Il pria l'archevêque de faire rechercher « tout ce qui se rapporte à ces deux missions, aux ressources dont elles disposent, à la façon dont elles se recrutent, aux progrès qu'elles ont réalisés » (1). Avait-il déjà l'intention d'inviter l'une de ces Congrégations à entreprendre l'œuvre d'évangélisation dans les régions que la Conférence avait choisies pour l'établissement des stations hospitalières? Ou bien sa démarche était-elle destinée seulement à réfuter discrètement les accusations répandues par certains milieux catholiques que l'œuvre des stations serait hostile aux missionnaires?

Mgr Dechamps se mit donc en rapport avec le Père François Vranckx, supérieur général de la Congrégation de Scheut à Bruxelles. Celui-ci venait de préparer un long article sur la *Mission Belge de la Mongolie,* qui devait paraître dans les *Précis Historiques* des Pères Jésuites. Le tirage de la revue étant retardé de quelques jours, le Père Vranckx se procura chez l'imprimeur une épreuve de sa notice et l'envoya à Malines, avec une note écrite sur les trois points demandés par le Roi (2).

---

(1) Roeykens, A., *L'Initiative africaine de Léopold II et l'opinion publique belge. Tome I* (11.7.1876-12.11.1876) (Bruxelles 1963), p. 262. - Id., *La politique religieuse de l'État Indépendant du Congo. Documents I: Léopold II, le Saint-Siège et les Missions catholiques dans l'Afrique équatoriale (1876-1885)* (Bruxelles 1965), p. 29.

(2) *Ibid.*, resp. p. 264-265 et 30-31. - La note écrite n'existe plus aux archives de Malines: elle fut sans doute envoyée au Roi. Quant à l'épreuve imprimée, celle-ci est conservée à Malines. Nous supposons que l'archevêque remit au Palais une copie plus présentable. En tout cas, le Roi avait déjà reçu le texte avant le

Ce fut le premier contact du Roi avec Scheut à propos de ses projets africains. Il est parfois question d'une visite personnelle à la maison de Scheut pendant ou immédiatement après la Conférence, mais la démarche faite auprès du cardinal-archevêque exclut pareille visite, du moins avant le 17 septembre. Aussi n'est-il pas encore question d'une demande de missionnaires pour l'Afrique. Le Roi s'informe sur la Congrégation de Scheut et sur la mission belge de Mongolie. Encore le fit-il par l'entremise de l'archevêque de Malines.

2. Le témoignage du Père Gueluy

Dans un document rédigé en 1887, en vue de l'assemblée générale des missionnaires de Mongolie à Eul-che-san-hao, le Père Albert Gueluy dit qu'en 1876, « lors du congrès géographique de Bruxelles », le Roi demanda au Père Vranckx « si notre Congrégation pourrait envoyer des missionnaires en Afrique » (3). Un second document, rédigé plus tard par le même auteur, parle dans le même sens: « En 1876, alors que la Société de Géographie se préparait à faire des explorations en Afrique, le Roi demanda à notre Supérieur, M. Vranckx, si la Congrégation était à même de fonder une nouvelle mission en Afrique » (4).

Ces deux textes sont encore assez vagues. Mais en 1914, dans un article sur *les Pères de Scheut au Congo,* le Père Gueluy ajoute quelques détails: « Un des derniers jours de septembre 1876, une voiture de gala s'arrêta devant la porte de notre établissement, alors fort modeste. Nous vîmes bientôt notre Supérieur se promener au jardin avec un personnage de marque. Un

---

1er octobre, puisqu'à cette date il en parla à Mgr Lamy, lors de sa visite à Louvain. Roeykens, A., *L'initiative africaine...*, p. 281, 527. - François Vranckx (1830-1911), missionnaire de Scheut en Mongolie, devint vicaire général de la Congrégation en 1868, après la mort du fondateur Théophile Verbist. Il était supérieur général de 1869 à 1886.

(3) *Exposé de la question*. Archives de Scheut à Rome, G/VI/1. Roeykens, A., *Ibid.*, resp. p. 265-266 et 37-38. Albert Gueluy (1849-1924), voir: *Biographie Coloniale Belge* (Bruxelles 1948), col. 458-462.

(4) Historique de la Mission du Congo. Archives de Scheut à Rome, J/I/A. Roeykens, A., *Ibid.* - Dieu, L., *Dans la brousse congolaise. Les origines de la Mission de Scheut au Congo* (Liège 1946), p. 16 ss. - Storme, M., *Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika gedurende de XIXe eeuw* (Brussel 1951), p. 405-407.

quart d'heure après, nous apprenions de lui que le visiteur n'était autre que... le Roi des Belges. Il sortait d'une séance du Congrès Géographique ... La démarche de Sa Majesté Léopold II avait pour but de s'assurer si le concours éventuel des missionnaires catholiques lui serait acquis, pour la réalisation de l'œuvre grandiose qu'il projetait » (5).

Ce dernier témoignage du Père Gueluy pourrait avoir quelque valeur du fait que lui-même se trouvait à la maison de Scheut en 1876-1877, qu'il était témoin oculaire de la visite royale et que dix ans plus tard il rappelle cette démarche dans une lettre adressée au baron Lambermont (6). Toutefois, nous avons de sérieux motifs pour émettre des réserves contre le récit du Père Gueluy, surtout contre la précision chronologique. Si le Roi sortait d'une séance de la Conférence géographique, sa visite à Scheut devrait dater du 12, 13 ou 14 septembre, et non pas l'un des derniers jours de septembre. Mais même ce dernier détail ne peut être retenu: une lettre du Père Vranckx, datée du 3 octobre, ne laisse pas de doute à ce sujet.

3. La lettre du Père Vranckx, 3 octobre 1876

Dans les archives du Conseil central de la Congrégation de Scheut à Rome sont déposées et conservées les lettres originales que le supérieur Vranckx adressa régulièrement au vicaire apostolique Mgr Jacques Bax et aux confrères de la mission de Mongolie pour leur donner des nouvelles de Belgique (7). Ces documents inédits et inemployés nous permettent de combler des lacunes et de corriger certaines versions courantes concernant les premières interventions de Léopold II en faveur de l'établissement d'une mission belge en Afrique.

---

(5) *Missions de Scheut*, 1914, p. 241. Edition flamande, p. 242.

(6) Il parle d'« un désir exprimé il y a dix ans par une bouche auguste. J'étais ici alors, et je ne l'ai pas oublié ». Lettre du 13 mars 1886. Roeykens, A., *L'Initiative africaine*..., p. 265-266, note 26.

(7) Archives de la Congrégation de Scheut à Rome, I/I/a/2: Correspondance du supérieur Vranckx. - Jacques Bax (1826-1895) était directeur de la maison de Scheut quand il fut nommé, en 1871, provicaire apostolique de Mongolie. En 1874, il devint vicaire apostolique.

Une lettre du 21 septembre 1876 ne dit mot de la Conférence géographique ni de la question africaine. Par contre, celle du 3 octobre en parle longuement. Le Père Vranckx écrit:

« Une grande question s'étudie en Belgique, celle de la civilisation de l'Afrique centrale. Le Roi, qui est le promoteur de l'idée, a invité chez lui les principaux explorateurs de l'Europe pour conférer sur ce sujet. Le baron von Richthofen était au nombre des invités, il a parlé avec les plus grands éloges des missionnaires de Mongolie (8). Quel sera le résultat de ces éloges? Dieu le sait. Ce qui est certain c'est que j'ai été invité à faire pour le Roi un mémoire sur la Mission de Mongolie, sur ses ressources, sur le nombre des missionnaires, sur les progrès réalisés, etc. (9). D'après ce que j'ai appris par la comtesse de Grünne (10), il est fort possible que le Roi s'adresse à nous pour l'aider à réaliser ses plans. S'il en est ainsi, j'ai l'intention de répondre que c'est une affaire au sujet de laquelle je ne puis rien décider sans avoir consulté notre Vicaire Apostolique et ses conseillers, ainsi que la Propagande. Financièrement parlant, je pense que ce serait pour notre Congrégation une belle entreprise, le Roi songeant à créer des stations qui, cela va sans dire, seraient largement subsidiées. Mais qui enverrions-nous pour commencer cette œuvre? A mon avis, il en faudrait au moins deux, et encore faudrait-il que ce fussent des hommes ayant déjà de l'expérience. Je prie Monseigneur de me répondre à ce sujet le plus tôt possible, afin que je sache à quoi m'en tenir le cas échéant. A mon avis, nous pourrions difficilement refuser de coopérer à cette œuvre, si le Roi fait appel à notre bonne volonté. D'ailleurs il étudie le côté religieux de la question en coopération avec Mgr Dechamps, et si celui-ci demandait à la Propagande de confier la Mission à créer à des prêtres belges, il nous faudrait bien bon gré mal gré accepter la chose.

Si le Roi parvient à réaliser son projet, il enverrait sur les côtes du Congo une expédition scientifique chargée de traverser l'Afrique dans toute sa largeur, et d'étudier les points où l'on pourrait établir des stations d'une mer à l'autre. Demandera-t-il des prêtres pour accompagner cette expédition? Je n'en sais rien, mais cela ne me paraît pas improbable. Je prie donc itérativement Monseigneur de me faire savoir par le prochain courrier si le cas échéant je puis compter sur deux hommes de bonne volonté.

---

(8) Ferdinand von Richthofen, géologue et explorateur, avait beaucoup voyagé en Asie orientale. Il était président de la Société de géographie de Berlin. Notice biographique dans: *Biographie Coloniale belge,* t. III (Bruxelles 1952), col. 734-735.

(9) Il s'agit de la demande d'informations par l'entremise du cardinal Dechamps. Voir plus haut.

(10) La comtesse Eugène de Hemricourt de Grünne, née comtesse Caroline Christyn de Ribaucourt (1829-1913) était grande maîtresse de la maison de la Reine.

Au point de vue religieux, l'idée du Roi est magnifique. Non seulement il s'agit de convertir et de civiliser des millions de nègres, mais de détruire dans sa source même le trafic des esclaves. Son projet rencontre de grandes sympathies, non seulement en Belgique, mais dans l'Europe entière. Il mérite donc nos plus sérieuses considérations. »

Cette lettre montre suffisamment qu'avant le 3 octobre le Roi n'avait encore fait aucune démarche personnelle à Scheut en vue d'engager le supérieur à envoyer des missionnaires en Afrique. Mais prévenu par la comtesse de Grünne (11), le Père Vranckx s'attendait à une invitation pareille de la part du Souverain. L'entreprise africaine avait toutes ses sympathies et il serait prêt à seconder le projet éventuel d'une mission en Afrique. Il ne prendrait pourtant aucune décision sans avoir consulté les missionnaires de Mongolie et la Congrégation de la Propagande. Entre-temps, prévoyant une démarche royale, il songea déjà à trouver deux volontaires parmi les missionnaires de Mongolie.

Le Père Gueluy prétend que le supérieur répondit au Roi qu'« il appartient à Rome d'ériger de nouvelles missions et nous dépendons de la Propagande » (12). Il rend parfaitement l'idée du Père Vranckx, mais il la met dans un faux contexte: c'est peut-être la réponse donnée à la comtesse de Grünne (13) qu'il présente comme faite à la demande du Roi.

Nous savons que le Souverain désirait une mission catholique belge en Afrique et qu'il espérait de l'avoir un jour: il en parla au chanoine Lamy, lors de sa visite à Louvain, le 1er octobre (14). Mais nous savons aussi qu'avant le 3 octobre, date de la lettre du Père Vranckx, le Roi ne fit que préparer le terrain, d'abord en s'informant sur la Congrégation de Scheut, par l'entremise de

(11) On peut se demander si la comtesse n'était pas chargée par le Roi de préparer le terrain et de sonder les sentiments du P. Vranckx.

(12) Exposé de la question. - Ailleurs il écrit: « Le Supérieur répondit que l'érection de nouvelles missions était du ressort de la Propagande, dont la Congrégation dépendait ». Voir notes 3 et 4.

(13) Le Père Gueluy écrit dans son *Exposé de la question* de 1887: « En 1876, lorsqu'il fut pour la première fois question du Congo, la Comtesse de Grünne, Dame d'honneur de la Reine, m'avait entretenu en présence du Supérieur, de l'œuvre à laquelle elle s'intéressait vivement... ». ROEYKENS, A., *L'initiative africaine...*, p. 354, note 39.

(14) Mgr Lamy (1827-1907) était professeur de langues orientales à l'Université de Louvain.

l'archevêque de Malines, ensuite — peut-être — en faisant sonder les sentiments du supérieur par la comtesse de Grünne (15).

4. Un dîner à la Cour

La lettre suivante du Père Vranckx, en date du 30 octobre, parle d'un dîner au palais de Laken et d'une entrevue confidentielle avec le Roi. Le supérieur écrit à Mgr Bax:

« Et la question africaine, que vous en semble-t-il? Voici les dernières nouvelles à ce sujet. J'ai été invité à dîner à Laeken en compagnie de Mr de Lesseps (16) et autres illustres personnages (17). Après le dîner le Roi m'a longuement entretenu, en tête à tête, au sujet de son projet. Pour le moment, il ne s'agit encore que de recueillir autant d'argent que possible, afin de permettre à une expédition scientifique de faire un voyage d'exploration dans l'Afrique centrale, afin d'étudier s'il y aurait moyen de relier les deux mers depuis le Congo jusqu'au Zanzibar au moyen de rivières qu'on parviendrait à canaliser et le long desquelles on établirait de distance en distance des stations hospitalières. L'Afrique centrale est d'une fertilité étonnante; située à 5 000 pieds au-dessus du niveau de la mer, le climat y est très supportable et salubre. Les derniers explorateurs Cameron et Stanley évaluent la population de l'Afrique centrale à 30 millions.

Pour le moment il ne s'agit pas encore d'y envoyer des missionnaires, mais le Roi espère bien que, quand la voie sera ouverte, il y aura des missionnaires belges qui se jetteront dans la brèche. Avant d'être reçu par lui, je lui avais envoyé, sur sa demande, un rapport détaillé sur vos travaux en Mongolie, et il m'a chargé de vous faire part de son admiration pour votre courage et votre abnégation. La Reine m'a expressément demandé de ne pas oublier de la rappeler au souvenir de ce bon Mgr Bax, et de le prier de se souvenir d'Elle dans ses prières.

Ainsi que je vous l'écrivais dans ma lettre précédente, je n'ai pris aucun engagement envers le Roi. Je lui ai dit que notre Congrégation dépendait de la Propagande, que si l'affaire nous était imposée, il faudrait faire revenir de la Mongolie un couple de missionnaires ayant de

(15) Notons que vers cette même époque — fin septembre et début octobre — le Roi cherchait des contacts avec la Propagande, par la Nonciature apostolique de Bruxelles et par la Légation belge à Rome. Voir notre chapitre sur: *La Conférence et les Missions Catholiques.*

(16) Ferdinand de Lesseps. *Biographie Coloniale Belge,* t. II (Bruxelles 1951), col. 620-622.

(17) Selon le registre des dîners, aux archives du Palais royal, le dîner eut lieu le 10 octobre. Y assistaient: le Roi, la Reine, le comte de Lesseps, Mgr le chanoine Goossens, « un missionnaire », et quelques dignitaires de la Cour (Communication de E. Vandewoude, archiviste).

l'expérience, que par conséquent j'avais besoin de vous consulter, etc. Comme il n'y a pas de *periculum in mora,* il a trouvé ces remarques fort sensées.

En attendant, il a fait un appel au peuple belge pour recueillir les fonds nécessaires à l'expédition. Déjà un grand nombre de conseils communaux ont ouvert des listes de souscription, mais, chose remarquable, jusqu'ici il n'y a pas parmi eux un seul conseil libéral (18). Tant mieux, le Roi apprendra à connaître où sont ses véritables amis. Je suis heureux de lui avoir prédit ce résultat (19). Je lui ai conseillé de faire pressentir le Conseil central de la Propagation de la Foi, et j'ai reçu copie d'une lettre magnifique et contenant les plus belles promesses, pour le cas où le projet de S.M. puisse se réaliser (20).

Voilà que vous en savez autant que moi sur cette importante affaire. Avant de terminer j'ai une recommandation à vous faire, savoir de ne pas parler de cette question dans les lettres que vous pourriez écrire à vos familles et à vos amis, le Roi m'ayant expressément recommandé que tout cela doit rester entre nous. Je pense vous avoir écrit que Mgr Dechamps approuve fort l'idée du Roi, et les journaux de tous les pays comblent S.M. d'éloges.

Que vais-je répondre si, comme je m'y attends, le Roi me demande dans quelques mois, quelles sont vos dispositions? A mon avis, le plus sage serait de nous abandonner entièrement aux conseils de la Propagande » (21).

D'après cette relation, le Roi a laissé entendre qu'il comptait sur la Congrégation de Scheut pour avoir des missionnaires belges en Afrique dans un avenir plus ou moins proche, « quand la voie sera ouverte ». Il a voulu connaître les sentiments du Père Vranckx à ce sujet, ses objections éventuelles, ses conditions, ses remarques et suggestions. Le supérieur se montrait personnellement très favorable au projet du Roi, mais il ne pouvait prendre aucun engagement. En effet, l'Institut de Scheut dépendait de la Propagande qui seule décidait de l'érection de nouvelles missions. Ensuite, il fallait d'abord consulter Mgr Bax qui aurait à

(18) Voir à ce sujet: ROEYKENS, A., *L'Initiative africaine...*, p. 239-241, 297-307, 497 ss.

(19) Notons que le Supérieur écrit le 30 octobre, vingt jours après l'entrevue qu'il relate. Ce qu'il a prédit au Roi, le 10, s'est déjà confirmé en partie le 30.

(20) Même remarque que la précédente. La « lettre magnifique » est postérieure à l'entrevue du 10, comme nous verrons plus loin.

(21) Voir note 7. - Il n'est pas improbable que la visite royale à la maison de Scheut, dont parle le Père Gueluy, doive se placer l'un des jours précédant le 10 octobre, et que le Roi soit venu en personne inviter le Père Vranckx. Dans ce cas, il aurait provisoirement abordé la question du Congo pour la traiter plus au long dans l'entretien du 10.

céder les premiers missionnaires à envoyer en Afrique. C'est la réponse que le Père Vranckx s'était proposé de donner au Roi et qu'il avait déjà exposée dans sa lettre du 3 octobre. Il s'était mis en besogne alors de trouver quelques volontaires parmi les missionnaires de Mongolie, et, prévoyant des démarches ultérieures du Roi, il pria de nouveau le vicaire apostolique de faire connaître ses dispositions à ce sujet.

Ce n'était donc pas un refus ni même une réponse évasive ou dilatoire (22). Le Roi, d'ailleurs, ne fit que reconnaître le terrain, sans faire de demande expresse pour l'immédiat. Le supérieur était réellement prêt à seconder le projet du Roi, à condition que la Propagande l'y autorisât et que le vicaire apostolique de Mongolie lui cédât le premier personnel. Lui-même s'informa auprès de Mgr Bax sans cacher ses propres sympathies. Quant aux tractations avec la Propagande, c'était au Roi d'en prendre l'initiative en temps opportun.

5. La question du financement

A cette époque, le Roi s'occupait activement de recueillir les fonds nécessaires pour organiser une première expédition scientifique en Afrique centrale. Mais la fondation d'une mission exigerait elle aussi des fonds considérables. Cette question fut abordée dans l'entretien du Roi avec le Père Vranckx. Dans sa relation, le supérieur se contente de dire qu'il conseilla au Roi « de faire pressentir le Conseil central de la Propagation de la Foi » (23).

Un document a trait à cette affaire et montre qu'une démarche fut faite dans ce sens. Il émane de Tournai, à la date du 20 octobre 1876. Son auteur est J. de Campigneulles, trésorier diocésain de l'Œuvre de la Propagation de la Foi du diocèse de Tournai (24), qui s'adresse au cardinal-archevêque de Malines. La lettre

(22) Voir la note 12. - Le prétendu « refus » du P. Vranckx sert à A. Roeykens de point de départ pour certaines suppositions et autres considérations.

(23) Œuvre fondée à Lyon, en 1822, pour soutenir les Missions catholiques du monde entier. Devint une œuvre universelle. Sièges principaux à Lyon et à Paris. En 1876, elle était déjà organisée dans tous les diocèses de Belgique.

(24) Il appartenait à l'aristocratie locale de Tournai.

nous apprend que l'auteur a eu un entretien avec le cardinal Dechamps au sujet d'un projet de fondation d'une mission africaine par des missionnaires belges. Le trésorier communiqua le projet à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Paris, dont on espérait recevoir des secours financiers.

C'est probablement suite à la suggestion du Père Vranckx que le Roi a prié le cardinal Dechamps — peut-être par l'entremise du chanoine Goossens, secrétaire de l'archevêché, qui avait assisté au dîner du 10 octobre (25) — de pressentir l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Le trésorier diocésain de l'Œuvre à Tournai se fit l'interprète de l'archevêque auprès du Conseil central de Paris. Le secrétaire général Octave Ducros (26) lui répondit le 18 octobre, réponse que de Campigneulles communiqua le 20 au cardinal Dechamps:

« Monseigneur,

Votre Eminence voudra bien me permettre de lui faire part dès à présent de la communication, correspondant à sa pensée et à l'élévation de ses vues, je l'espère, que j'ai reçue, au sujet du projet, dont Elle a daigné m'entretenir; c'est ce que je fais avec une respectueuse confiance:

Monsieur Ducros m'écrit à cet égard, en date du 18, en apprenant avec grand plaisir le bon accueil fait à la petite Note:

« Nous ne saurions être indifférents au projet dont vous nous parlez en même temps (27); puisqu'il a pour objet l'extension de la foi sur une des terres de l'infidélité. C'est le Saint-Siège, vous le savez, qui établit les missions et qui leur donne une existence propre. Si donc le projet actuellement formé, après avoir été élaboré et soumis à cette haute autorité, est approuvé par Elle, si une *mission nouvelle distincte* est constituée sur le sol africain et confiée au zèle d'une congrégation belge, ce sera alors qu'on pourra s'adresser à l'œuvre. Il m'est de toute impossibilité, à moi et à qui que ce soit, vous l'apprécierez, de pressentir quelle

(25) Petrus-Lambertus Goossens (1827-1906), secrétaire de l'archevêque de Malines depuis 1857, devint vicaire général en 1878. Il succéda au cardinal Dechamps comme archevêque de Malines en 1894.

(26) Octave Ducros de Sixt remplit pendant vingt-huit ans la fonction de secrétaire général du Conseil central de Paris. Il était chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand. Il mourut à Paris le 12 août 1883, âgé de 68 ans. *Les Missions Catholiques*, 1883, p. 413.

(27) La « petite note » serait donc une note émanant du Conseil central de l'Œuvre, à laquelle de Campigneulles venait de répondre favorablement. Elle n'avait pas trait au projet du Roi, mais le trésorier avait profité de l'occasion pour exposer « en même temps » la question des subsides à accorder à la mission belge en Afrique.

pourra être l'importance des secours donnés, puisque cela dépendra de nos ressources du moment et des besoins qui se manifesteront, alors aussi, dans toutes les missions du monde entier; mais je puis vous assurer de la sympathie grande, de la sérieuse bonne volonté des conseils pour une mission, qui exigera des ouvriers évangéliques un zèle si courageux et si plein d'abnégation ».

En continuant à me tenir à Votre disposition aux fins d'une œuvre apostolique d'un si haut intérêt, j'ai l'honneur, etc.

(s.) J. de Campigneulle

Tournay, le 20 octobre 1876 (28).

C'est sans doute de cette lettre que le Père Vranckx parle dans sa relation du 30 octobre: « une lettre magnifique et contenant les plus belles promesses, pour le cas où le projet de Sa Majesté puisse se réaliser ». Il en avait reçu une copie de l'archevêché (29).

6. Bruits de presse

Le Roi avait expressément recommandé au Père Vranckx « que tout cela doit rester entre nous ». De son côté, le supérieur pria Mgr Bax et les confrères de Mongolie « de ne pas parler de cette question dans les lettres que vous pourriez écrire à vos familles et à vos amis » (30). Ce même jour, 30 octobre, le journal *La Patrie,* de Bruges, publia la nouvelle — signalée la veille par son correspondant bruxellois — dans les termes suivants:

« M. l'abbé Vranckx, le courageux missionnaire qui dirige la mission mongole de Scheut, a dîné récemment à la Cour, à ce que l'on m'assure. Sa Majesté a de nouveau réitéré le désir qu'Elle avait déjà exprimé à Louvain (31) au sujet d'une mission belge en Afrique » (32).

La plupart des journaux catholiques reprirent cette information, sans pouvoir ajouter de nouveaux détails. Mais le 5 novembre,deux feuilles se firent remarquer par la publication de ren-

(28) Copie dans les Archives de Scheut à Rome. Voir note 7.
(29) La copie est faite sur papier portant l'en-tête imprimé: Archevêché de Malines.
(30) Voir la lettre du 30 octobre.
(31) A Mgr Lamy, le 1er octobre. Voir plus haut.
(32) Roeykens, A., *L'initiative africaine...*, p. 351 et 587-588.

seignements complémentaires sur l'entretien entre le Roi et le Père Vranckx. C'étaient *La Cloche,* de Bruxelles, et le *Courrier de l'Escaut,* de Tournai. D'après ces deux journaux, le Roi aurait proposé au Père Vranckx d'ouvrir une souscription spéciale en faveur de la mission belge à fonder en Afrique.

La Cloche écrivit:

« Nous apprenons que S.M. Léopold II a eu un long et intéressant entretien avec M. Vranckx, supérieur de la maison de missionnaires établie à Scheut, près Bruxelles, au sujet des projets de civilisation de l'Afrique centrale. Le Roi a parlé de la fondation d'une mission catholique dans ces régions barbares, et il a engagé M. Vranckx à faire un appel à la charité catholique dans ce but. S.M. se mettrait en tête de la liste de souscription.

Quant aux sommes recueillies pour la *mission scientifique* proprement dite, elles seraient uniquement consacrées au voyage d'exploration, aux travaux des savants et à l'abolition de la traite des noirs » (33).

Le *Courrier de l'Escaut* reproduit une lettre de son correspondant bruxellois, datée du 3 novembre:

« J'ai quelques détails sur une entrevue qui a eu lieu ces derniers jours entre le Roi et M. Vranckx, chef de la maison des missionnaires de Scheut. S.M. avait invité M. Vranckx à dîner au Palais. Le Roi s'est entretenu longuement avec le vénérable ecclésiastique de ses projets relatifs à la civilisation de l'Afrique. Il a exprimé le désir qu'une mission fût établie dans la partie de l'Afrique que le Roi et le Comité géographique a plus spécialement en vue. S.M. s'est exprimé, me dit-on, à peu près dans les termes suivants:

« Evidemment, rien des souscriptions recueillies pour abolir la traite des noirs en Afrique ne sera donné à la mission catholique. Elles sont également destinées aux voyageurs, aux explorateurs, aux savants, aux ingénieurs, etc. etc. Mais ouvrez une souscription spéciale pour l'organisation d'une mission dans les régions que je veux civiliser, et je m'inscrirai en tête, afin de montrer que je suis un roi catholique ».

Je dois ajouter que M. Vranckx a été très bien reçu par le Roi...

La fondation d'une mission catholique dans l'Afrique centrale, avec le concours du Roi et des catholiques belges, n'est donc plus qu'une question de temps. Elle serait parallèle à la mission scientifique » (34).

Les informations de la presse portent donc sur deux choses: d'abord, le désir du Roi qu'une mission catholique belge fût fon-

(33) *Ibid.,* p. 351-352 et 601.
(34) *Ibid.,* p. 351-352 et 601-602.

dée en Afrique centrale — et on laisse entendre que la réalisation serait imminente; ensuite, la proposition d'ouvrir une souscription spéciale pour financer la mission, qui ne profiterait aucunement des fonds recueillis pour les expéditions et stations de l'Association internationale.

La relation du Père Vranckx à Mgr Bax ne dit rien de ce deuxième point. Elle parle uniquement d'« un appel au peuple belge pour recueillir les fonds nécessaires à l'expédition » scientifique. Elle touche néanmoins la question du financement de la mission: le supérieur aurait-il écarté la proposition d'une souscription spéciale en conseillant au Roi « de faire pressentir le Conseil central de la Propagation de la Foi »? Craignait-il, en lançant une souscription spéciale, d'indisposer contre lui l'Œuvre de Paris et de Lyon, mère nourricière de toutes les missions catholiques, à laquelle la Congrégation de Scheut devait tant?

Quoi qu'il en soit, on se demande comment les journalistes sont parvenus à obtenir des renseignements sur l'entrevue confidentielle entre le Roi et le Père Vranckx. La manière dont le supérieur réagira semble indiquer que la divulgation ne venait pas de lui. A. Roeykens croit que le Roi ne serait pas étranger à l'indiscrétion, et cela par calcul. Seulement, sa version part d'une supposition erronée: le « refus » du Père Vranckx, qui « se réfugia derrière la Sacrée Congrégation de la Propagande » — « c'était en somme s'esquiver et signifier son refus sans en dévoiler les véritables motifs » — et la déception du Roi qui désirait « voir les catholiques belges prendre l'initiative d'une œuvre de propagation religieuse en Afrique qui aboutirait à un envoi rapide de missionnaires nationaux dans le continent noir ». Impatient, le Roi « semble avoir voulu exploiter son échec provisoire » en faisant communiquer à la presse les détails de sa conversation avec le Père Vranckx (35). Or, la relation du supérieur nous montre suffisamment qu'il n'était nullement question d'un envoi rapide de missionnaires, ni d'un refus de la part du Père Vranckx ni de déception chez le Roi, qui trouva les remarques du supérieur « très sensées ».

(35) *Ibid.*, p. 358-362. Aussi émet-il la supposition que c'est par la comtesse de Grünne que le Roi a fait divulguer les propositions qu'il venait de faire au supérieur de Scheut.

Si l'« indiscrétion » concernant la « souscription spéciale » émane du Roi, celui-ci doit avoir eu d'autres motifs. Après que, le 30 octobre, *La Patrie* avait publié la nouvelle du dîner au Palais et du projet de mission proposé au Père Vranckx, l'enthousiasme montait chez les catholiques qui depuis quelque temps soutenaient généreusement l'entreprise royale. Les libéraux, plus réservés, durcirent leur attitude et menaçaient de s'abstenir si l'œuvre mettait « son influence et ses ressources au service d'une secte quelconque » (36). La polémique risquait de compromettre le succès de son appel au peuple belge pour recueillir les fonds nécessaires à l'œuvre des expéditions. L'« indiscrétion » devait donner aux libéraux l'assurance que l'entreprise internationale demeurait neutre et profane et que les fonds recueillis par elle ne serviraient nullement à soutenir les missions. Celles-ci n'avaient qu'à ouvrir une souscription spéciale... (37).

7. Une mise au point du Père Vranckx

Dès que *La Cloche* et le *Courrier de l'Escaut* avaient diffusé — le 5 novembre — la nouvelle que le Roi aurait « engagé M. Vranckx à faire un appel à la charité catholique » ... par une « souscription spéciale pour l'organisation d'une mission » en Afrique, le supérieur réagit par une lettre ouverte:

« Je lis avec étonnement dans certains journaux que Sa Majesté le Roi m'aurait engagé *à faire un appel à la charité catholique dans le but de*

(36) *L'Étoile Belge* du 31 octobre 1876, qui écrit encore: « Beaucoup de personnes qui, à l'origine, se montraient disposées à seconder la généreuse entreprise de notre souverain s'abstiennent indécises en voyant avec quelle ardeur certain parti s'y associe après avoir d'abord tenté de la ridiculiser sinon de la calomnier. » - Nous lisons dans l'*Organe de Mons* du 1er novembre: « Avant d'épauler le projet du Roi, la presse libérale doit s'assurer que le résultat le plus clair de l'entreprise ne sera point d'ouvrir surtout au catholicisme romain de nouveaux débouchés pour ses théories subversives et abrutissantes. Dans l'affirmative, bien coupables seraient ceux qui prêteraient les mains à cette œuvre de jésuitication... ». *Ibid.*, p. 357-358, 590-591 et 596.

(37) Que l'« indiscrétion » aurait été provoquée par les insinuations de la presse anticléricale se trouve confirmé en quelque sorte dans l'article du *Courrier de l'Escaut:* l'information concernant la proposition d'une souscription spéciale pour la mission est suivie de prétendues confidences — « on me raconte... on me dit » — autour de l'effet produit sur le Roi par les journaux qui s'étaient occupés de la question et qu'il avait lus « fort attentivement ». Roeykens, A., *O.c.*, p. 602.

fonder une mission en Afrique. Ce serait aller bien vite en besogne. On n'improvise pas une mission comme on improvise un article de journal.

J'espère, avec tous les catholiques et avec tous les amis de la civilisation, qu'un jour viendra où une mission pourra être fondée parmi les trente millions de nègres qui croupissent dans l'Afrique centrale. Mais avant d'en arriver là, il y aura bien des travaux préliminaires à exécuter. Il s'agit d'abord d'explorer le terrain, d'ouvrir une voie aux pionniers de la civilisation afin qu'ils puissent y travailler avec quelque sécurité. Et lorsque ce but aura été atteint, les missionnaires qui se sentiront assez de courage pour aller s'établir au milieu de ces peuplades barbares, auront à entrer en négociations avec la Congrégation de la Propagande, laquelle seule a le droit de créer une nouvelle mission.

Pour le moment donc, il est à souhaiter que tous les Belges aident généreusement Sa Majesté à mener à bonne fin la difficile mais noble œuvre dont Elle a pris l'initiative » (38).

Le Père Vranckx réagit directement contre la nouvelle lancée par certains journaux au sujet de la souscription spéciale. Sans démentir que le Roi lui ait fait cette proposition (39), il passe habilement à la question qui s'y rapporte: celle de la fondation d'une mission en Afrique. Il laisse entendre que le Roi lui a exprimé ce désir, mais il veut surtout mettre en garde contre l'impatience ou la précipitation manifestées par certains journalistes, comme si la fondation d'une mission en Afrique n'était plus qu'une question de temps et qu'elle serait parallèle à la mission scientifique. Il explique les étapes et le procédé à suivre dans la voie vers la réalisation de ce projet: l'exploration du terrain, l'ouverture d'une voie et la sécurité à assurer, des négociations avec la Propagande. Pour terminer, il recommande l'entreprise africaine du Roi à la générosité de tous les Belges. « Pour le moment », dit-il: ce qui signifie peut-être aussi que plus tard, en temps opportun, « quand la voie sera ouverte », on pourrait songer à une souscription spéciale pour la mission à fonder.

En somme, dans sa mise au point, le Père Vranckx se montre très réservé et extrêmement prudent. Il ne révèle ni ne dément rien de précis sur son entretien avec le Roi. Il ne parle pas de la démarche faite auprès de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

---

(38) *Journal de Bruxelles* du 6 novembre 1876. ROEYKENS, A., *Ibid.*, p. 355 et 603-604. Id., *La Politique religieuse...*, p. 37.

(39) A. ROEYKENS dit que le supérieur « ne nie pas que la proposition lui a été faite par le Roi, mais il *laisse entendre qu'il ne l'a pas acceptée* ». *Ibid.*, p. 356.

Mais nous savons, par la lettre qu'il écrivit à Mgr Bax, le 30 octobre, que sa mise au point correspond exactement avec ce qui était convenu entre lui et le souverain.

Tous les journaux catholiques belges reproduisirent la lettre du Père Vranckx. La plupart le firent sans commentaire, mais les deux feuilles qui avaient lancé le bruit de la « souscription spéciale » avaient à se justifier devant leur lecteurs. Le correspondant bruxellois du *Courrier de l'Escaut* écrivit à son journal:

« Je vous ai envoyé des détails sur un entretien qui a eu lieu entre M. Vranckx et le Roi. Il paraît, d'après une lettre publique de M. Vranckx, qu'il n'est pas question encore pour le moment d'une mission catholique dans l'Afrique centrale. Le supérieur de la mission de Scheut ne fera donc pas d'appel à la charité belge pour la fondation de cette mission qui d'ailleurs, comme chacun le sait, dépend avant tout de la Propagande de Rome. Il espère seulement que plus tard cette mission pourra s'établir et que l'entreprise royale lui ouvrira ses voies » (40).

La Cloche, après avoir reproduit la lettre du Père Vranckx, dit partager les espérances du supérieur « au sujet de la création future d'une mission catholique en Afrique »: « Le jour où elle existera, mais ce jour-là seulement, la *civilisation* — qui est l'*évangélisation,* ou qui n'est rien — commencera réellement pour trente millions de nègres ». Toutefois, le journal semblait reprocher au Père Vranckx un manque d'audace s'il croyait que « la science, l'exploration, l'industrie, le commerce » étaient indispensables aux missionnaires: « Pas plus que les missionnaires des premiers siècles, ceux des derniers siècles manqueront de courage, et Dieu non plus ne leur manquera pas ». Enfin, dit-il, « Rome naturellement juge et de l'heure et de l'opportunité, car c'est de là que l'on voit clair et loin » (41).

---

(40) Lettre du 9 novembre, publiée dans le journal du 12. ROEYKENS, A., *Ibid.,* p. 357 et 618-619.

(41) *La Cloche* du 12 novembre 1876. ROEYKENS, A., *Ibid.,* p. 358 et 617-618. Dans son *Historique de la Mission du Congo* (voir note 4), le Père Gueluy fait allusion à cet article: « Sur l'observation de M. Vranckx, que lorsque les explorateurs auraient fait leur œuvre et brisé les barrières derrière lesquelles se déroulaient les mystères du Noir Continent, il serait encore temps de songer à l'établissement d'une Mission, le journal *La Cloche* fit remarquer que les Apôtres n'avaient pas agi de la sorte et étaient allés de l'avant sans compter avec les dangers de l'inconnu ».

8. Une lettre étrange

Les archives de la Congrégation de Scheut conservent un document de 1876 qui doit être rattaché à cette affaire. C'est une lettre originale d'un catholique influent de Dinant, Edmond de Grand'ry, secrétaire de la Ligue nationale belge pour le triomphe de l'ordre par la religion et le travail, de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques belges et d'autres bonnes œuvres. Elle est datée: 5/2 1876, mais, à juger de son contenu, elle doit être du 5 novembre ou de l'un des premiers jours de ce mois. En voici le texte:

« Mon Révérend Père,

Veuillez excuser la liberté que je prends, n'ayant pas l'honneur de Vous connaître, de m'adresser à votre bienveillance. Ma qualité de catholique fervent et convaincu, de Secrétaire de la Ligue Nationale Belge, de la Fédération des Stés Ouvrières catholiques, et d'autres bonnes œuvres, seront je l'espère, auprès de Vous mon excuse.

Depuis l'audience que S.M. vous a accordée, pour autant que les journaux disent vrai, nous avons comme catholique tous nos apaisements, et rien ne nous empêchera plus de souscrire largement à l'œuvre patronnée par notre Souverain; mais ne croyez-vous pas, mon Révérend Père, qu'il y a urgence de constituer avec vous à la tête un comité d'hommes pour recueillir des fonds qui serviraient uniquement à la Mission Catholique que vos Pères dirigeraient, et d'empêcher les cercles catholiques et les particuliers de cette façon d'envoyer leurs offrandes au comité que dirige la Mission Scientifique, comme ils ont déjà commencer (sic) de le faire; le comité de la Mission Scientifique n'offrant aucune garantie aux yeux des catholiques, étant presque exclusivement composé de noms qui ne sont pas de notre opinion.

Si vous approuviez la chose, je suis prêt à vous y aider; dans le cas contraire, ne voyez dans ma démarche que mon désir de servir la religion.

Veuillez agréer...

(s.) Edmond de Grand'ry

Dinant s/M. 5/2 76 (42).

La lettre est manifestement adressée au Père Vranckx, après que les journaux avaient divulgué la nouvelle de l'audience du

(42) Voir note 7. Sur les œuvres sociales dont de Grand'ry se dit le secrétaire, voir: Vermeersch, A. et Müller, A., *Manuel Social. La Législation et les Œuvres en Belgique*, t. II (Louvain-Paris 1909), p. 9-12.

supérieur au Palais de Laken; probablement aussi avant que son auteur ait pris connaissance de l'« indiscrétion » relative à la souscription proposée par le Roi et publiée le 5 novembre, car il fait une proposition identique et la présente comme une idée originale à lui et conçue par lui.

On s'étonne devant le fait que la proposition d'E. de Grand'ry coïncide presque avec la divulgation par la presse de l'idée royale d'ouvrir une souscription spéciale en faveur de la mission à fonder en Afrique. Fut-ce une simple coïncidence? L'auteur de la lettre a-t-il agi de sa propre initiative, sans intervention ni influence aucune d'autres personnes?

Quoi qu'il en soit, le document illustre très bien la mentalité et l'attitude d'un groupe de catholiques qui se refusaient à soutenir l'entreprise africaine du Roi à cause du caractère neutre proclamé ouvertement et de la prédominance des libéraux parmi les membres du comité. Le désir exprimé par le Roi de voir fonder une mission catholique belge les rassurait quelque peu. Mais leur méfiance subsistait et leur conscience ne serait apaisée que par la certitude que leurs secours favoriseraient effectivement et exclusivement l'œuvre missionnaire: une souscription spéciale offrait ces garanties.

Nous ne savons pas si le Père Vranckx a répondu à la lettre d'E. de Grand'ry. Sil l'a fait, c'est sans doute dans le sens de sa mise au point publiée le 6 novembre dans le *Courrier de Bruxelles* et, les jours suivants, dans les autres journaux catholiques.

9. Le Comité national belge

Entre-temps, le Roi avait constitué le comité national belge de l'Association internationale. La première réunion eut lieu dans une des salles du Palais de Bruxelles, le 6 novembre 1876. C'était la séance constitutive et le Roi prononça le discours inaugural. Contrairement à ce qu'il avait fait dans son discours d'ouverture de la Conférence de septembre, le Souverain eut soin de souligner le grand avantage que l'œuvre offrait aux missions. « Les routes et les stations, dit-il, en servant d'appui aux voya-

geurs, aideront puissamment à l'évangélisation des noirs et à l'introduction parmi eux du commerce et de l'industrie » (43).

Trois semaines après, le 27 novembre 1876, le Père Vranckx écrivit à Mgr Bax:

« L'Œuvre de l'Afrique Centrale marche bien. On a déjà souscrit pour de grandes sommes, tant en Belgique qu'en France et en Angleterre. Les libéraux pourtant se font tirer les oreilles, parce que le Roi dans son discours d'ouverture a dit que c'était une œuvre *d'évangélisation* et de civilisation (44). Pour ce qui nous regarde, je n'ai plus rien appris si ce n'est que le Roi a reçu une fort belle lettre de la Propagation de la Foi lui promettant un large subside au cas qu'une société de missionnaires belges vienne à s'établir dans l'Afrique centrale (45). Sera-ce sur nos épaules que cet honneur tombera? Je n'en sais rien et je ne l'ambitionne pas. Il me semble que le mieux que nous puissions faire est de demeurer dans une neutralité absolue et d'abandonner la question à la sagesse de Rome. Je crains toutefois que si le Roi fait des démarches en notre faveur (il tient énormément à avoir des missionnaires belges), Rome ne nous impose l'affaire. Confions-nous en la Providence » (46).

Le Roi n'avait donc plus insisté auprès du Père Vranckx. D'ailleurs, rien n'avait changé depuis l'entrevue du 10 octobre, et la mise au point, qui ne peut avoir échappé à l'attention du Souverain, répétait avec assez de clarté l'attitude adoptée par le supérieur: d'abord explorer le terrain, ouvrir la route et assurer la sécurité, ensuite négocier avec la Propaganda. Or, la première phase de ce programme était encore loin d'être réalisée: l'Association s'occupait toujours de recueillir les sommes nécessaires aux expéditions à envoyer en Afrique.

Entre-temps, le Roi préparait le terrain auprès de la Propagande en lui faisant parvenir la documentation sur le Comité belge et lui renouvelant son désir d'avoir la collaboration des missionnaires catholiques (47). Aucune demande expresse ni

(43) ROEYKENS, A., *Ibid.*, p. 370-386. BANNING, E., *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (Bruxelles 1877), p. 141.

(44) Le Père Vranckx présente l'évangélisation comme un *but* à poursuivre par l'Association, alors que le Roi l'avait présentée seulement comme une des *conséquences* des routes ouvertes et des stations établies.

(45) Il s'agit sans doute de la lettre de Ducros à de Campigneulles. Voir plus haut.

(46) Voir note 7.

(47) Voir notre chapitre sur *La Conférence et les Missions Catholiques.*

concrète ne fut introduite, mais peut-être espérait-il que la Propagande prît d'elle-même quelque initiative?

10. La question du personnel

Le Père Vranckx restait donc dans l'expectative, confiant en la Providence, s'abandonnant « entièrement aux conseils de la Propagande », demeurant « dans une neutralité absolue » et laissant la question « à la sagesse de Rome ». Si le Roi désirait tant d'avoir une mission belge en Afrique, c'était à lui de faire la première démarche à Rome.

Mais il y avait autre chose encore. La jeune Congrégation disposait de si peu de personnel (48) qu'il faudrait, pour commencer une mission en Afrique, rappeler du vicariat de Mongolie quelques missionnaires expérimentés. Cela ne pouvait se faire sans le consentement du vicaire apostolique Mgr Bax. C'est pourquoi, prévoyant une issue plus ou moins rapide de l'affaire — une expédition de l'Association, la fondation d'une station hospitalière, des démarches à Rome et une décision de la Propagande — et voulant éviter de nouveaux retards au moment de l'exécution, le supérieur avait dès le début prié le vicaire apostolique de lui faire connaître ses dispositions et même de trouver parmi ses missionnaires deux hommes de bonne volonté ayant déjà de l'expérience.

Les documents ne disent pas comment Mgr Bax a réagi. Dans son *Exposé de la question,* le Père Gueluy prétend qu'« au dire des Missionnaires des Ortous, notre supérieur écrivit alors à Mr De Vos Major (49) pour lui demander s'il accepterait éventuellement une offre de se rendre au Congo comme missionnaire »

(48) Fondée en 1862, elle comptait en 1876 une vingtaine de membres dans le vicariat apostolique de Mongolie. Le typhus y avait déjà fait quelques victimes. Storme, M., *Evangelisatiepogingen...*, p. 406.

(49) Alphonse De Vos (1840-1888). En 1874, il fit un voyage de reconnaissance chez les Mongols des Ordos, en compagnie du Père Remi Verlinden. Ce fut le début de la mission des Ordos. Van Hecken, J., *Les Missions chez les Mongols aux temps modernes* (Peiping 1949), p. 73 ss. - Il y avait en Mongolie aussi son frère Héliodore De Vos (1846-1887), Minor.

(50). A ce propos, nous lisons dans une lettre du Père Remi Verlinden (51) à Mgr Bax:

« Je sais que Mr De Vos a demandé la mission d'Afrique... C'est l'homme qui convient le mieux pour cette mission. Je suis certain que le Supérieur l'y destine *in petto*... » (52).

Ce qui prouve que les missionnaires de la Mongolie — ou du moins certains d'entre eux — étaient informés du projet africain du Père Vranckx. Ont-ils été consultés par le vicaire apostolique? Le supérieur en a-t-il écrit lui-même à des confrères qu'il considérait comme candidats possibles? Tout ce que nous savons à ce sujet, c'est que le Père Vranckx, dans une de ses lettres à Mgr Bax, a suggéré deux noms. Il écrit en effet:

« En même temps que votre lettre confidentielle, dans laquelle vous m'exprimiez la crainte de voir M. V[erlinden] bientôt retourner en Europe, j'en reçois une de lui dans laquelle il ne me parle pas de ce projet. A mon avis ce serait déplorable, surtout dans les circonstances actuelles où, à cause de cette question africaine, tout le monde a les yeux sur nous. Grâce à cette expédition aux Ortous (53), il a la réputation d'un autre Père De Smet (54), lui et M. D[e] V[os]. Quel effet cela ferait-il si on les voyait revenir dans ces circonstances? Ne pensez-vous pas avec moi que, si le projet du Roi réussit, ces deux confrères conviendraient bien pour entreprendre cette expédition? Il me semble que vous feriez bien de les pressentir dès à présent. Naturellement, je ne sais pas si l'Afrique centrale nous sera confiée, mais je ne vous cache pas que le Roi y tient beaucoup, et s'il fait une démarche à Rome, je ne doute pas que nous ne soyons pris. Dans tous les cas, je ne pense pas que cette question se décide si vite, le chemin est encore loin d'être ouvert, et ce n'est qu'alors que la question des missionnaires viendra sur le tapis. Tâchons de gagner du temps, c'est l'essentiel » (55).

---

(50) Voir note 3.

(51) Remi Verlinden (1830-1892), compagnon du Père De Vos aux Ordos. Il rentra en Belgique en 1880. Il mourut comme curé de Duisburg.

(52) Archives de Scheut à Rome, F/VIII/a. La lettre n'est pas datée, mais doit être de 1877, écrite avant le voyage du Père Verlinden à Calcutta.

(53) VRANCKX, Fr., *Le pays des Ortous, voyage de MM. De Vos et Verlinden.* Dans: *Les Missions Catholiques,* 1875, n. 313 à 317. - *Voyages de Bruxelles en Mongolie et Travaux des Missionnaires de la Congrégation de Scheutveld* (lez-Bruxelles), Tome II (Bruxelles 1877).

(54) Pierre De Smet (1801-1873), missionnaire jésuite, apôtre des Peaux-Rouges du Missouri et de l'Orégon.

(55) Voir note 3. La lettre n'est pas datée, mais doit être de 1877.

D'après les témoignages des Pères Gueluy (56) et Verlinden, le Père De Vos fut donc pressenti et se serait déclaré prêt à partir pour l'Afrique. Quant au Père Verlinden, nous ignorons s'il a connu la solution que le supérieur proposa pour son retour éventuel en Europe.

11. La Commission internationale

Le Père Vranckx n'avait pas besoin de tâcher « de gagner du temps ». Les choses traînaient par elles-mêmes. On était encore loin d'une première expédition et de la première station hospitalière et scientifique.

Le 20 janvier 1877, il écrivit à Mgr Bax:

« Pas de nouvelles d'Afrique; on récolte beaucoup d'argent, mais rien ne s'organise encore » (57).

Cinq mois plus tard, le 25 juin 1877, parlant de l'affaire du Kansou (58):

« ... Nous n'en avons plus entendu un simple mot. Il en est de même de la question africaine. Celle-ci pourtant est en train de donner signe de vie. Depuis quelques jours, la commission s'assemble au palais du Roi, et il semble décidé que dans peu de mois une expédition s'organisera, une expédition purement scientifique je suppose » (59).

La Commission internationale s'était réunie le 20 et 21 juin dans le but de déterminer l'organisation et la composition de la première station à créer en Afrique ainsi que le choix de la région où elle allait être fondée et par où on allait s'y rendre. Parmi les questions à discuter se trouvait celle du rôle d'une station. Quant à la mission hospitalière, la formule adoptée était assez générale: la station recevrait et aiderait autant que possible « tous les voyageurs que le chef en jugera dignes ». Le rôle civilisateur était retenu comme « un des buts ultérieurs »: la station

(56) Parti en 1877, le Père Gueluy était attaché à la mission des Ordos en 1878.

(57) Voir note 3.

(58) Le Père Vranckx était en négociations avec la Propagande au sujet de l'érection d'un nouveau vicariat apostolique au Kansou.

(59) Voir note 7.

aiderait à supprimer la traite des esclaves par son influence civilisatrice » (60).

Le 12 juillet *La Patrie* de Bruges annonça la nouvelle que l'Association allait fonder une station scientifique au-delà du Tanganyika et un dépôt permanent à Zanzibar. De plus:

« Trois stations intermédiaires seront établies, dans la première un établissement de missionnaires catholiques, et dans les deux autres deux établissements de missionnaires protestants » (61).

Le Courrier de Bruxelles du 13 reprit cette information. Mais *Le Moniteur* du 14, dans sa partie non officielle, publia une rectification: l'expédition internationale et les autres stations européennes, tout en gardant leur indépendance et leur caractère propre, s'offriraient mutuellement appui et hospitalité (62).

Jusqu'au début du mois d'août les journaux libéraux et catholiques faisaient de la polémique autour de la question des rapports entre l'expédition africaine et les missions religieuses (63). C'est sans doute à cette campagne de presse que le Père Gueluy fait allusion dans son *Historique de la Mission du Congo* (64). Mais d'après lui la dispute aurait commencé après un nouveau contact entre le Roi et Scheut, « M. Vranckx ayant été mandé à la Cour ». Rien n'indique pourtant qu'à cette époque le Roi aurait réitéré sa demande d'envoyer des missionnaires en Afrique (65).

12. La fin

L'affaire, d'ailleurs, prit une toute autre tournure. Des missionnaires étrangers, désireux d'aller évangéliser l'Afrique cen-

(60) Roeykens, A., *Léopold II et l'Afrique 1855-1880. Essai de synthèse et de mise au point* (Bruxelles 1958), p. 189-195. Banning, E., *O.c.*, 2e édition (Bruxelles 1878), p. 219-220: Définition d'une station.

(61) Roeykens, A., *Ibid.*, p. 202-203.

(62) *Ibid.*, p. 203-204.

(63) *Ibid.*, p. 204-210.

(64) Voir note 4. La relation du Père Gueluy est parfois confuse. Si les faits rendus sont exacts et vrais, leur succession chronologique n'est pas toujours exempte d'erreur. La campagne de presse en question se situe dans son récit après 1879. S'agit-il d'une campagne ultérieure? - Notons que le Père, parti en mars 1877 pour la Chine, ne raconte pas de souvenirs personnels.

(65) Les lettres du Père Vranckx à Mgr Bax n'y font pas allusion. Les journaux n'en parlent pas non plus.

trale, cherchèrent à se mettre en relation avec Léopold II: le Père Planque, supérieur des Missions Africaines de Lyon, qui avait déjà introduit une demande à Rome; Mgr Comboni, fondateur de la Société des Missions Africaines de Vérone et vicaire apostolique de l'Afrique centrale, à qui le Roi proposa de fonder une mission sur le Congo (66) ... et la Propagande s'occupait effectivement de la question de l'évangélisation du centre africain.

Le 8 février 1878, le supérieur écrit à Mgr Bax:

« Vous savez peut-être déjà que les Jésuites créent une Mission dans l'Afrique méridionale (67), et que l'Afrique centrale est cédée aux Missions Africaines de Lyon (68). Tout bien considéré, c'est une fameuse épine hors de notre pied; j'espère du moins que le Roi, en présence de cette détermination de Rome, ne songera plus à y envoyer des missionnaires belges ... » (69).

Le Père Vranckx se sentait donc soulagé après la décision de Rome. Son espoir que le Roi ne songerait plus à envoyer des missionnaires *belges* se justifiait en partie par ses vues pessimistes sur l'avenir de la Belgique. « Y aurait-il encore des Belges au bout de l'année? » se demanda-t-il. Car, d'après les journaux, « Bismarck veut à toute force faire incorporer la Belgique dans l'Empire allemand tout en nous laissant une existence propre comme la Bavière, la Saxe, etc ».

Le supérieur se sentait débarrassé d'une « fameuse épine », parce qu'il n'avait plus à craindre de devoir décliner l'offre du Roi. L'extension des œuvres en Mongolie, surtout après l'érection, en juin, 1878, du nouveau vicariat du Kansou, absorberait

(66) STORME, M., *Evangelisatiepogingen...*, p. 414-422. Id., *Rapports du Père Planque, de Mgr Lavigerie et de Mgr Comboni sur l'Association Internationale Africaine* (Bruxelles 1957). Id., *Engagement de la Propagande pour l'organisation territoriale des Missions du Congo.* Dans: *S.C.P.F. Memoria Rerum,* Vol. III (Rom-Freiburg-Wien 1975), p. 256-294.

(67) La Mission du Haut-Zambèse. Les premiers missionnaires partirent au début de janvier 1879.

(68) Dans sa séance du 4 février 1878, la Propagande avait décidé d'autoriser les Missionnaires d'*Alger* à fonder la mission de l'Afrique équatoriale. La nouvelle était-elle déjà arrivée chez le Père Vranckx? Il se peut cependant qu'il parle effectivement de *Lyon.* Le supérieur Planque avait été en Belgique au mois de janvier et peut avoir donné l'impression que l'évangélisation du pays était ou serait confiée à sa Société, comme il l'avait demandé à Rome.

(69) Voir note 7.

tout le personnel disponible, et il lui serait impossible de satisfaire à une demande éventuelle de missionnaires pour l'Afrique.

Pendant toute l'année 1878, le Roi ne semble plus avoir insisté auprès du Père Vranckx. Il s'employa à établir de bons rapports entre l'expédition africaine lancée définitivement et les missionnaires étrangers de l'Afrique équatoriale. Mais l'idée d'une mission belge ne le quittait pas.

Au début de 1879, le Père Vranckx, de nouveau sollicité par le Roi, accepta d'intervenir discrètement auprès du supérieur de la province belge des Jésuites et de lui faire des propositions pour la fondation d'une mission en Afrique centrale. Mais les Jésuites belges avaient les mêmes objections et excuses que la Congrégation de Scheut (70).

Encore en 1879, au mois de mai, le Roi vint trouver le Père Vranckx à la maison de Scheut. Le supérieur écrit le 26 mai à Mgr Bax:

« Nous avons eu hier la visite du Roi à Scheut. Le Procureur général de Mgr Lavigérie est en tournée en Belgique (71) pour recruter des zouaves pour l'Afrique centrale et des missionnaires si c'est possible. Le Roi désire que je lui donne l'appui de mon *expérience*. Ce que je ferai bien volontiers. Le Roi est fou de vos travaux en Mongolie: « J'admire vos missionnaires, a-t-il dit, ils font de vrais miracles! » (72).

D'après le Père Gueluy, « le Roi fit de nouvelles démarches mais, le Supérieur ayant écarté la question, le Souverain lui demanda uniquement d'aider le Père Charmetant de la Société des missionnaires d'Alger, qui recrutait alors en Belgique des hommes et cherchait des ressources pour les missions africaines (73). Il est bien probable que le Roi ait abordé la question de l'envoi de missionnaires de Scheut en Afrique et qu'il ait plaidé sa cause en exprimant son admiration pour les travaux

(70) Lettre du supérieur provincial J. Janssens au général Beckx, 20 février 1897, et la réponse de ce dernier, 8 mars, dans: ROEYKENS, A., *La Politique religieuse...*, p. 168-170.

(71) Félix Charmetant. Il était à Paris pour organiser le matériel de la seconde caravane des missionnaires d'Alger, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre en Belgique. Il arriva à Bruxelles vers le 13 avril et rentra à Paris vers la fin du mois. Il fit une deuxième tournée au mois de mai. ROEYKENS, A., *Ibid.*, p. 172 ss.

(72) Voir note 7.

(73) *Historique de la Mission du Congo.* Voir note 4.

des Scheutistes en Mongolie, mais la lettre du Père Vranckx ne parle pas de pareille tentative.

Ainsi se termina le premier épisode des rapports entre Léopold II et la Congrégation de Scheut en vue de la fondation d'une mission belge en Afrique. Déjà le Roi s'était tourné d'un autre côté. Il allait tenter sa chance avec les Missionnaires d'Alger. Il avait prié le Père Charmetant de transmettre à Mgr Lavigerie certaines propositions et questions relatives à la fondation d'une station qui serait desservie par des missionnaires belges qui s'enrôleraient dans la Société d'Alger. Il en supporterait personnellement les frais et il s'entendrait avec les évêques belges pour favoriser et diriger les vocations du côté des Missionnaires de Mgr Lavigerie. D'autres missions à fonder sur la ligne des explorations recevraient ce personnel belge (74).

Mais la mission de l'Afrique équatoriale n'était qu'à ses débuts. Elle devait connaître encore beaucoup de difficultés et des conflits parfois passionnés. Enfin, de nouvelles négociations entamées avec la Congrégation de Scheut aboutirent en 1888 à l'érection du vicariat apostolique du Congo indépendant ou belge (75).

Marcel STORME C.I.C.M.
Membre de l'Académie

(74) ROEYKENS, A., *Ibid.*, p. 190-191. Id., *Léopold II et l'Afrique*, p. 282-283.
(75) STORME, M., *Engagement*... (voir note 66).

SUMMARIES

I. *J. Vansina:* Central Africa around 1875.

The organisation of international trade has become the dominant institutional principle organizing space in Central Africa. The whole of Central Africa is almost reduced to four or five networks which begin to interdigitate. This trade threatens the ruin of most of the existant states while favouring the appearance of a new social stratum: that of the merchants. Even the internal cohesion of the Angolan colony is threatened, while traders such as Msiri, Kalamba, Tippu Tib, Zubeir, Rabih have become or are becoming the founders of states. The international trade provokes the intensification and the extension of regional trade, especially along the Zaïre river. This leads to regional specialization in production of commodities. A new "interafrican" culture begins to spread along the trading routes. In the final analysis however the dynamism of the international trade stems from the world trade, dominated by the needs of Europe. It thus paves the way for dependency and colonisation is one of its sequels.

II. *J. Denis:* The geographical and cartographical knowledge of Africa

On the eve of the Brussels Conference, Europe knows practically nothing of Central Africa, the "unexplored region". The most recent travels have only succeeded in outlining its contours. This is how Speke discovered Lake Tanganyika and Lake Victoria of which he established that they constituted one of the sources of the Nile. In the North, Schweinfurth and Miani have reached the banks of the Uele without realizing the importance of their discovery. In the North-West, Nachtigal and Rohlfs have divided the unknown lands among themselves and, in the

same way, many travelers wander around the West Coast and the Ogoue River. One cannot also ignore the peregrinations of Dr. Livingstone at the Bangweolo, at the Moero and especially at the Lualaba upon which he navigated down to Nyangwe. Cameron, after having located the outlet of lake Tanganyika, had to abandon the idea of navigating down the Lualaba which he had developed. Stanley will be luckier a few months later.

III. *M. Luwel:* Verney Lovett Cameron or the failure of one among Stanley's rivals

When Cameron and Stanley began their crossing of Central Africa, the main problem still to be solved was that of the identification of the Lualaba known by the Arabs with the Zaïre discovered by the Portuguese. Stanley succeeded in that task and it was for him the consecration of his carreer. Cameron had to be satisfied with half a success, the crossing of Aequatorial Africa, without having discovered the course of the big stream. Which are the factors which led him to what is ultimately a failure? They number three: the African personnel at his disposal; the relationship with the Arabs (Arabised); the attitude of the natives. Each of these factors represents a challenge to Cameron, the son of a churchman, an officer with the tradition of strong discipline of the Royal Navy, a man of honour and conscience, full of courage and understanding. The explorer was facing inhabitants of Africa who had all reasons to take advantage of the presence of a foreigner among them. They all had their individual policy to which a European, obnubilated as he was by the Congo enigma but also rather credulous in practical matters, answers trying to understand the men and circumstances with which he is confronted and, for that reason, being full of indulgence. In spite of some attempts to resist, Cameron found himself, in most cases, disarmed in front of human elements. Instead of leading, Cameron was being led: this is the reason for his failure.

IV. *M. Storme:* Missions in Central Africa in 1876

In 1876, protestant as well as catholic missionaries were busy at work in Central Africa. There also existed, on both sides definite plans to go further into the interior of the continent: from the occidental and oriental coasts of Aequatorial Africa, form the North along the Nile and from the South to the Zambezi and the Great Lakes. Some of these plans had even come to some degree of realisation. The conference was insufficiently informed of these data and did not attach much importance to them. Yet it expected its own activities to stimulate the missions and some kind of cooperation to appear which would foster science and civilisation.

V. *J. Vanderlinden:* Legal titles of Europeans to the occupation of African soil prior to 1876

The rights of the Europeans upon the African soil prior to 1876 are, in most cases, stipulated in international treaties. Yet, in many instances, these have not been published and this is also and even truer for private documents establishing the rights of individuals (as opposed to states) whether they be traders, missionaries or settlers. Thus any survey of these rights is necessarily incomplete, unless unlimited time is available for the research of documentation and unlimited space available for publication, which was not the case for the present essay. Yet the 150 documents it presents provide a fair idea of who bargained for which rights and against which counterparts in Africa at the close of the 18th and during the 19th century. The strictly formal and legalistic approach brings into the picture many aspects of the history of European colonisation during the same period. It also provides an idea of the kind of precedents Leopold II would be able to rely upon at the starting point of his Central African venture.

VI. *A. Duchesne:* Did the experience of his father carry Leopold II on the path of colonisation?

One cannot deny the intention of Leopold I to provide the young Belgian state with one or another overseas possession.

Leopold II, on his own, has never ceased to affirm the permanency of a preoccupation which his father inculcated into him. Yet one cannot assume from such premisses that the first king frequently encouraged his son when he tried, in his own personal manner and especially on the occasion of distant travels, to study the means to realize such expansion; all available documents tend to prove to the contrary. It is above all to the action and personality of Leopold II that his colonial initiatives, and more precisely the one in Central Africa, must be attributed.

VII. *J. Stengers:* Leopold II between the Far-East and Africa (1875-1876)

Leopold II set up his mind upon Africa in 1876 following the desillusions which he had met in his efforts geared towards the Far-East. Among these desillusions had been the fact that, in 1875, the British government had advised him not to settle in New-Guinea, as he intended to. But even when dealing with Africa, he does not give up the idea of finding in the Far-East a field to exploit. In 1876, he has in mind a part of Borneo. But he essentially starts a prolonged action, which will last from 1875 to 1882, in order to obtain from France that it favours his settling down in Tonkin. This plan consists in obtaining that Tonkin be given on lease to a Belgian or Franco-Belgian company which would govern it. In this negociation, led in Paris, the main party to the King, from 1878 onwards, was Gambetta who lent to Leopold's intentions a most favourable ear. The death of Gambetta and the development of the Congo venture will be the main obstacles preventing Leopold II to carry on this attempt.

VIII. *A. Roeykens:* The genius of Leopold II and the Brussels Geographical Conference of 1876

The personal papers of King Leopold II, which deal with the years 1865-1888 and which are not available in the Palace Archives, are kept in a public archives depot in Brussels. They are not

yet accessible to scholars. One may hope that the historians will have an access to them prior to 1985. These papers include, among other documents, the King's correspondence and personal notes dealing with his expansionist plans, more particularly with his African venture. The existing writings and acts of Leopold II, which concern the preparation and the working of the Brussels Geographical Conference (1875-1876), put in evidence the genius of the King who was able to adapt the usual formula of his anterior expansionist ventures to the humanitarian and scientific interest of which Africa was then the object and to the specific situation of the black continent. Leopold II fully succeeded in creating under his chairmanship an international private enterprise with its seat in Brussels and characterized by the structural elements which he could then use in order to realize in Africa his expansionist views: to obtain overseas a state or domain subjected to his personal rule.

IX. *E. Vandewoude:* The Conference as seen from the Royal Palace

Although the Royal Palace Records dealing with the Brussels Geographical Conference of 1876 are incomplete, yet one is able on their basis to reach the following conclusions. From May-June 1876 onwards, Leopold II himself is busy preparing the Conference at first in Germany, then and mostly in Britain where he got in touch with members of the Royal Family, with political personalities and with high-ranking officers. The choice of foreign delegates was also essentially his. He even was busy with the material preparation of the Conference and this down to the utmost detail. He did it so well that the foreign as well as Belgian delegates were impressed by the "royal reception" which greeted them in Brussels in September.

X. *M. Storme:* The Conference and the Catholic Missions

The neutral attitude adopted by the Conference towards the religious missions irritated some Belgian catholic circles follow-

ing a radical or ultramontane tendancy. Leopold II was trying to dissipate such diffidence by showing, through discreet contacts, that he wanted the settling down of catholic missionaries in Central Africa. In August 1877, the Sacred Congregation for Propaganda in Rome requested informations from the superiors of African missions about the spirit of the Conference, about the results which could be expected for religion, and about measures which possibly had to be taken in view of evangelization. The answer from Lavigerie, the famous "secret memoir" led to a quick decision: on February 20, 1878, Propaganda authorised Lavigerie to send Algiers missionaries to the Great Lakes in order to explore the area, to choose the location of the centre of missionary activities and to begin the evangelization work.

XI. *A. Duchesne:* The first financial contribution to the African venture of Leopold II

At the beginning of the Geographical Conference, the King announced that a Frenchwoman had put 20 000 francs at the disposal of the Committee which would try to realize its objectives. Following which circumstances and also which interventions, did Cécile Furtado-Heine get in touch with Leopold II? This can be explained on the basis of unpublished correspondance, as well as can be established why Mrs. Heine did not attend the Brussels Conference, as the Sovereign had asked her to do as early as June 1876.

XII. *F. Bontinck:* The American National Committee of the I.A.A.

The United States of America were the first power to recognize the flag of the International Congo Association as the one of a friendly government (April 22, 1884). This act crowned the efforts of Leopold II to create in the country "a considerable movement" in favour of his African venture. Two American personalities, Charles P. Daly, chairman of the American Geo-

graphical Society of New York and John M.B. Latrobe, chairman of the American Colonization Society were invited to the Brussels Geographical Conference, but were unable to attend. Yet Daly had offered to support the objectives of the Conference. The King did not hesitate to write to him personally encouraging him to create an American National Committee; at one stage, he even thought of going personally to the United States to launch a lottery. As a result of Daly's action, an American National Committee was constituted on May 8, 1877 which delegated to the meeting of the International Commission of the I.A.A. (June 20-21, 1877), the former American envoy to Brussels, Henry S. Sanford. The latter was elected a member of the Executive Committee and developed, in the following years, as far as on the backstage of the Berlin Conference, an intensive diplomatic activity in favour of the King's African venture.

XIII. *K. Franssens:* The Netherlands after the Brussels Geographical Conference, 1877-1879

The Dutch were not invited to the Brussels Geographical Conference. This proves that the interests of Leopold II were not yet focused upon the mouth of the Congo, where the Rotterdam company "*Kerdijk en Pincoffs*" was established since 1858. On April 27, 1877 a *Nationaal Nederlandsch Comité* was established under the chairmanship of Prince Henry and it sent Colonel Versteeg and Prof. P.J. Veth to Brussels. Upon their suggestion, Leopold II shall get in touch with Henry Kerdijk and Louis Pinkoff who, in 1869, had founded the *Afrikaansche Handels-Vereeniging* (A.H.V.). They shall try to channel the action of the King towards the Congo estuary, with the hidden intention to transfer to him their organization and trade-posts. This is why they opposed the creation of a "*Société internationale de Commerce*" and adhered to the C.E.H.C.. Their bankrupty (May 15, 1879) gave Leopold an opportunity to get rid of foreign influences.

XIV. *M. Storme:* The Conference and the Scheut Mission. Unpublished documents

Some letters of R.P. Fr. Vranckx, general superior of the Scheut Congregation, and some other documents deal with the Conference and with the requests of the King in order to send Belgian missionaries on the footsteps of the explorers. The first direct contact took place on October 10, 1876 upon the occasion of a dinner at Laeken Palace. No commitment was agreed upon, but, in view of a future decision, one dealt with the question of finance (through the *Œuvre de la Propagation de la Foi* in Paris or through a special fund-raising activity) and personnel to be sent in Africa. Yet the African venture was progressing slowly. In the meantime, Rome made up its mind in favour of the Algiers Missionaries and the Scheut Congregation was entrusted with the Kansou mission. Upon the King's request, Father Vranckx made another intervention to the Belgian Province of the Jesuits. It had no success and the King temporarily did not press the matter.

TABLE DES MATIERES — INHOUDSTAFEL

Préface *par Pierre Staner* V

Introduction *par Jean Stengers* VII

I. L'Afrique Centrale vers 1875 *par Jan Vansina* . . . 1

II. L'Afrique Centrale en 1876. Etat des connaissances géographiques et cartographiques *par Jacques Denis* . . . 33

III. Verney Lovett Cameron ou l'échec d'un concurrent de Stanley *par Marcel Luwel* 57

IV. Missies in Midden-Afrika in 1876 *door Marcel Storme* 171

V. Les titres juridiques des Européens à l'occupation du sol africain avant 1876 *par Jacques Vanderlinden* . . . 183

VI. Les leçons de l'expérience de son père ont-elles entraîné Léopold II dans la voie de la colonisation? *par Albert Duchesne* 257

VII. Léopold II entre l'Extrême-Orient et l'Afrique (1875-1876) *par Jean Stengers* 303

VIII. Le génie de Léopold II et la Conférence géographique de Bruxelles de 1876 *par August Roeykens* 375

IX. De Aardrijkskundige Conferentie (1976) vanuit het koninklijk Paleis gezien *door Emile Vandewoude* . . . 415

X. La Conférence et les missions catholiques *par Marcel Storme* 439

XI. La première contribution financière à l'œuvre africaine de Léopold II *par Albert Duchesne* 453

XII. Le Comité national américain de l'A.I.A. *par Frans Bontinck* 473

XIII. Nederland na de Aardrijkskundige Conferentie van Brussel (1877-1879) *door Kamiel Franssens* 501

XIV. La Conférence et la mission de Scheut. Documents inédits *par Marcel Storme* 517

Summaries 543

Table des matières - Inhoudstafel 551

1 400 F.